Bulletin

de la

Société archéologique

du

Finistère

tome CXX 1991

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Président d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1991)

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Auguste Dizerbo M. Pierre Keraval Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h
Secrétaire général :	M. Daniel Collet
Secrétaires :	Mlle Annie Boucher M. Serge Duigou M. Philippe de Kermadec M. Louis-Pierre Le Maître
Trésorier :	M. Patrick Galliou
Trésorière adjointe :	Mme Lénaïg Carval

Membres du conseil d'administration

MM. Alain Boulaire, Alain Daniel, Roger Gargadennec, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Michel Le Goffic, Bernard Monot, Josick Peuziat, Bernard Tanguy.

Membres honoraires

M. Yves Tanneau, vice-président honoraire

SOMMAIRE

Pages

ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1992 11

Michel LE GOFFIC, Josick PEUZIAT. — Fouilles de sépultures en coffre de l'âge du bronze à Primelin, Plouhinec et Sizun - Saint-Cadou 33

Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN. — Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1991) 55

Pierre-Roland GIOT, Hervé MORZADEC, Yvan ONNÉE, Dominique MARGUERIE. — Un enclos ceinturé du second âge du fer: Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie orientale 93

Marie-Yvane DAIRE. — Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon 105

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1991) 135

Louis CHAURIS. — Pierres de construction à Morlaix : église des Jacobins et autres édifices anciens 171

Jean-Pierre LE BIHAN. — La maîtresse-vitre de l'église Saint-Pierre de Ploudiry 189

LA MER ET LES PORTS

Hubert MICHÉA. — Actes de piraterie dans les eaux du Pen-ar-Bed, 1481 203

Franck YSNEL. — L'aménagement du port de Morlaix au XVIII[e] siècle 215

L'ÉGLISE, L'ÉCOLE ET LA RÉPUBLIQUE

Emmanuel LAOT. — Recrutement et origine des instituteurs publics finistériens : les voies vers le métier (1873-1914) 249

Pages

Y. TRIPIER. — Enquête sur le clergé du diocèse de Quimper et de Léon de l'expulsion des congrégations à la séparation de l'Église et de l'État (1902-1908) 285

TOPONYMIE

Albert DESHAYES. — Microtoponymie de Clohars-Fouesnant 311

DOCUMENTATION

Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1989) 347

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions :

Assemblée générale et séance du 26 janvier 1991 403
Séance du 23 février 1991 406
Séance du 30 mars 1991 408
Excursion du 28 avril 1991 : Concarneau et ses environs 408
Excursion du 3 juin 1991 : La Roche-Maurice et ses environs 410
Séance et excursion du 30 juin 1991 : Sur la voie antique entre Quimper et Bannalec 411
Annexe au procès-verbal : Les chanoines René Gougay (1910-1991) et Pierre Loaëc (1913-1991) 413
Excursion du 8 août 1991 : Douarnenez et ses environs 414
Séance du 26 octobre 1991 416
Annexe au procès-verbal : Guillaume Savina (1906-1991) 418
Séance du 23 novembre 1991 419
Séance du 14 décembre 1991 421

Nécrologie :

Charles Laurent 425
François Falc'hun 431
Georges-Michel Thomas 449

Table des illustrations 455

ARCHEOLOGIE: DE LA PREHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1991

Dans tous les pays du monde, l'archéologie serait en crise institutionnelle quasi permanente, par sous-développement alternant avec des crises de croissance. Chez nous, il y a deux ans environ, l'archéologie de sauvetage était en pleine effervescence, ses nombreux contractuels étant fort mécontents de l'insécurité de leur emploi irrégulier ; en août 1991, une série de décrets a modifié le fonctionnement des institutions, les ci-devant directeurs régionaux des antiquités sont devenus des conservateurs régionaux de l'archéologie, et ainsi de suite ; la mise en place en 1991 des crédits pour les fouilles programmées s'est faite de manière insensée et si, en Bretagne, nous avons trouvé une solution, dans d'autres régions ces opérations n'ont même pas eu lieu. Toutes ces réformes ne sont pas du goût de tout le monde, c'est le moins qu'on puisse dire, et, courant février 1992, la moitié des membres du Conseil supérieur de la recherche archéologique avait démissionné pour protester contre la politique archéologique du ministère de la Culture. Affaires à suivre. S'il n'y avait qu'en archéologie où il y a de la morosité... Dans ma chronique de 1989, j'avais déjà fait allusion au gâchis humain, financier et scientifique qui se développait et, de fait, cela ne s'est pas arrangé ; malheureusement, ni le ministère de la Recherche, ni le ministère de l'Éducation nationale n'ont pu ou n'ont cherché à obliger le ministère de la Culture à être un peu plus coopérant et moins imbu de sa suffisance. Il est vrai qu'ils connaissent tous des problèmes.

Des problèmes, l'archéologie en a toujours eu. Maintenant les archéologues n'ont-ils pas une mentalité pour le moins compliquée ?

Figures d'archéologues : le docteur Mathurin Kermarec

Continuant à chercher à dresser le portrait d'archéologues amateurs peu connus, mais qui ont eu leur rôle dans notre région, on peut citer le docteur Mathurin Marie Kermarec, né à Paris le 15 février 1860, fils de Nicolas Marie Kermarec et d'Élisa Schmitz, épouse de ce dernier ; il est décédé à Landerneau

le 24 octobre 1934, et eut comme épouses successives Gabrielle Mahé et Gabrielle Aimée Humblot. Il fut maire de Landerneau le temps d'une charge municipale au début de ce siècle et, vers 1928 ou 1929, il eut d'autres espoirs de ce côté-là. Il fut délégué cantonal (et officier de l'Instruction publique à ce titre) et un moment juge de paix suppléant.

Ami du commandant Alfred Devoir — qu'il avait dû connaître aux « Bleus de Bretagne », et qui à sa mort lui légua ses livres de géologie, en particulier — dès le début du siècle, il explora de près les environs de Landerneau, de Sizun jusqu'à Saint-Cadou, Commana et Lopérec. En 1905, il fit visiter quelques monuments à Charles Keller, ingénieur à Nancy et protecteur de Zacharie Le Rouzic. Le 19 août 1906, il acheta en commun avec le commandant A. Devoir l'allée couverte du Mougau en Commana, ce qui permit son classement parmi les Monuments historiques par arrêté du 14 juin 1909. Il invita, du 19 au 25 avril 1907, Z. Le Rouzic pour quelques prospections, financées en partie par Ch. Keller, à La Roche-Maurice, Plounéventer, Sizun, Saint-Éloi, Lopérec.

S'occupant beaucoup de son ami A. Devoir pendant sa maladie, il entra au Groupe finistérien d'études préhistoriques en 1923 ; en 1926, il devint au moins nominalement secrétaire général de l'Institut finistérien d'études préhistoriques. Il céda à cette dernière institution l'allée couverte du Moúgau le 10 septembre 1927 (ayant hérité de la part d'A. Devoir), monument de ce fait actuellement bien d'État appartenant à l'université de Rennes I. Il tria les archives léguées par A. Devoir (mais malheureusement n'y a pas laissé les poésies auxquelles il fait allusion en correspondance), puis celle de E. Morel. Il fut un secrétaire général un peu distant et un peu brouillon sur le plan administratif, ce qui explique pour partie des pertes de documents. Sa correspondance entre 1924 et 1930, pour ce qui en est conservé, est un régal, pleine de férocités, mais qui permet de comprendre bien des choses. Il ne prisait pas du tout le milieu de la Société archéologique du Finistère, qu'il trouvait trop « clérical ».

A part des discours, sa seule publication connue concerne Tolente et la vallée de la Quillimadec (1), mais il a repéré de nombreux sites et monuments, qu'il signalait successivement à A. Devoir et à E. Morel, puis à Ch. Bénard. Un peu rêveur, ses lettres nous le montrent voyant dans les grands obélisques du Léon, non pas des menhirs, mais des stèles (il dit même des « lec'hs »), traces d'une civilisation « pélagienne nordique » sur les bords de la mer « cimmérienne », et il invente la formule « Méditerranée du Nord » (que j'ai souvent reprise à mon compte), ces monuments étant les reliques d'une élite disparue, différente des Bretons (dont il ne pensait pas grand bien, mais c'est son métier qui lui inspirait cela). En fait, on aimerait retrouver davantage de détails sur un personnage finalement assez attachant à lire ses lettres. Il fut également le

(1) *Bulletins et mémoires de l'I.F.E.P.*, n° 5, 1927-1928, paru en 1929, p. 17 - 23 ; c'est sans doute sa négligence qui a fait que cette publication ne fut pas continuée, alors que le commandant Morel s'en était occupé avec efficacité.

correspondant, aussi peu productif, de la section préhistorique de la Commission des Monuments historiques.

La dent de requin de Landerneau

Dans la lettre, non datée, où il écrit : « Les élections, mon potager, ma clientèle m'ont donné de la distraction », avec en marge : « La mairie est à moi, mais n'en dites rien à personne », et sur un ajout : « Je regrette d'avoir mis en marge la mairie », il annonce la découverte par les ouvriers qui puisent de l'argile pour la briqueterie Dior, par 10 m de fond au-dessous de la route de Landerneau — La Palue (ce qui correspond à l'ancienne carrière du Trou-Noir, désormais comblée), d'un fossile qu'il juge extraordinaire et dont il fit un croquis coté. Il s'agit de toute évidence d'une dent de requin de la famille des *Carcharhinidae*, et probablement du *Carcharodon megalodon*, espèce des mers tropicales connue sous nos latitudes de l'Aquitanien au Pliocène (fig. 1).

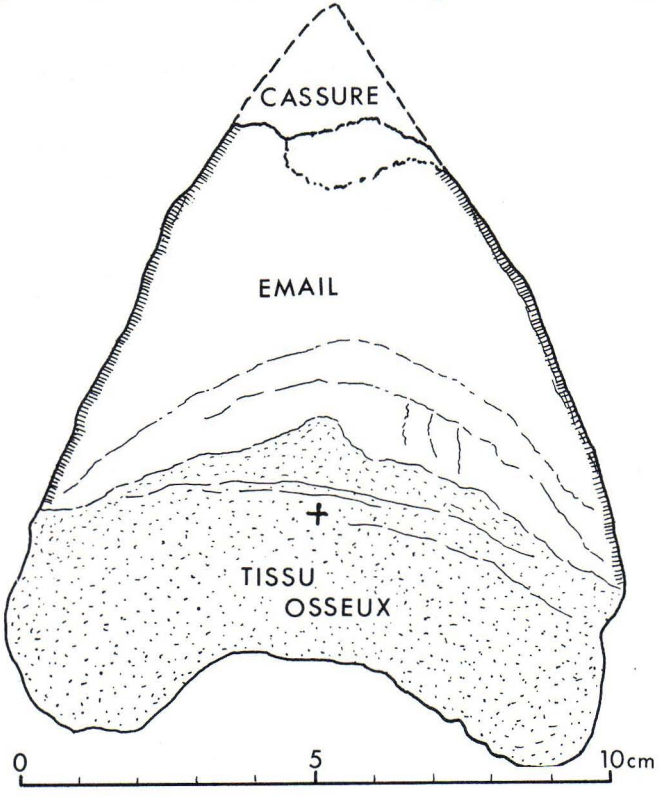

Fig. 1. — Dent de requin fossile de la carrière d'argile de Landerneau.

D'après un dessin du docteur M. Kermarec.
La croix (+) indique le point d'épaisseur maximum, d'environ 3 cm.

Des ouvriers avaient trouvé de très petits gastéropodes (« bigorneaux ») qu'ils n'avaient pas conservés, et une valve de lamellibranche.

D'ailleurs, Jourdan de La Passardière (2) avait signalé qu'« au mois de juin 1904, pendant le forage d'un puits exécuté à Landerneau dans les dépendances de l'ancienne filature, le trépan a traversé, sous une couche d'argile d'environ 15 mètres de puissance, un banc de sables marins de 1,90 m d'épaisseur. Ces sables sont chlorurés, quartzeux, non micacés, très calcaires et contiennent des débris de coquilles marines (*Cardium, Turritella*). Ils reposent sur des schistes bleus injectés de veines de quartz ». La formation de Landerneau a été étudiée récemment par B. Hallégouët et micropaléontologiquement par M.-T. Morzadec (3), qui l'ont datée comme plio-pléistocène. Ces découvertes paléontologiques plus anciennes montrent que le dépôt, dans sa partie plus profonde, doit commencer par un épisode pliocène encore franchement chaud, et a vu évoluer dans la rade de Brest les derniers grands requins. Nous devons à la passion ardente du docteur Kermarec de le savoir ; la dent fossile a dû malheureusement être égarée.

Le tumulus de Kerdonnard en Plounéventer

Au printemps de 1907, le docteur Mathurin Kermarec invita donc Z. Le Rouzic à faire quelques prospections à Lopérec et autres lieux. Rien n'en fut jamais publié. Parmi ces explorations, il y eut la fouille dans un tumulus arasé près de la ferme de Kerdonnard en Plounéventer, au lieu-dit Goarem ou Parc-ar-Ruguellou, d'un caveau assez classique de l'âge du bronze, qu'ils avaient repéré le samedi 20 avril, et qui fut rapidement exécutée le jeudi 25. Quelques notes manuscrites de Z. Le Rouzic peuvent être corrigées par des documents venant du docteur Kermarec. Deux aquarelles furent peintes le 18 mai 1907 par Léon Roger, qui les dédicaça au docteur, montrant deux aspects du caveau ouvert et sa table de couverture. La tombe se trouvait en milieu de parcelle, loin des talus ; le tumulus fut évalué à 20 m de diamètre et 0,80 m d'élévation résiduelle ; sur son bord est se trouvaient trois blocs rocheux dont un se reconnaît sur une des aquarelles. Ils dégagèrent la table de couverture, qui mesurait 3 m de long sur 1,90 de large, avec une épaisseur moyenne de 0,40 m. Cette évaluation de l'épaisseur est valable pour l'extrémité sud-est, les aquarelles permettant d'estimer qu'à l'autre bout elle pouvait atteindre le mètre d'épaisseur.

Au-dessus du sol naturel jaune non remanié, ils trouvèrent beaucoup de charbons de bois. Les parois du caveau étaient formées d'une muraille gros-

(2) F. Jourdan de La Passardière, *Note sur l'occupation militaire de l'Armorique par les Romains, § III. - Is*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXII, 1905, p. 124-134 (cf. p. 134).

(3) B. Hallégouët, *Les formations de remblaiement de la vallée de l'Élorn à Landerneau (Finistère)*, dans *Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, 1982 / 4, p. 167-178. — M.-T. Morzadec-Kerfourn, *Datation pollinique et conditions de sédimentation de l'argile plio-pléistocène de Lanrinou en Landerneau (Finistère)*, *ibid.*, p. 179-184.

sière, par places écroulée dans la chambre, mesurant encore 0,50 m de hauteur sur le côté est, 0,80 m sur le côté ouest et 1,20 m de hauteur aux deux extrémités sur lesquelles reposaient la table. Les aquarelles permettent de préciser qu'à ces extrémités la muraille était surmontée de blocs plus importants, notamment au nord-ouest. L'épaisseur de la muraille était de 0,30 m. Les dimensions du caveau étaient données comme de 2 m de long sur 1,10 m de largeur, avec une orientation nord-nord-ouest — sud-sud-est ; on ne sait s'il était rectangulaire ou aux extrémités arrondies, les aquarelles ne permettent pas d'en décider. Il y fut découvert quelques débris d'un squelette et, à hauteur de son bras gauche, les débris d'un vase à quatre anses, d'autres tessons et un petit éclat de silex.

Il fut noté que la face inférieure de la table de couverture portait un signe gravé en creux, long de 0,85 m, ressemblant à une « épée ».

Mais nous pouvons apporter des précisions, grâce à un petit papier du docteur Kermarec que nous avons retrouvé avec un dessin coté de celui-ci. L'encre étant un peu passée, le document rendrait mal à une reproduction directe : nous l'avons agrandi et recalqué fidèlement, en l'allégeant des mesures reportées en légende. La comparaison avec une « épée » est une figure de rhétorique. Il s'agit de toute évidence d'une représentation de hache polie emmanchée, avec la « crosse » au sommet du manche, telle qu'il en existe sur tant de monuments mégalithiques (fig. 2) : pour prendre au plus près, sur la dalle de chevet de l'allée couverte du Mougau à Commana, où l'objet est en relief, en ronde bosse, au lieu d'être gravé en creux.

La table ornée de Kerdonnard est un nouvel exemple de récupération d'une pierre de mégalithe pour un remploi, car cette figure devait nécessairement être verticale. L'auteur du dessin a oublié de l'orienter, de sorte qu'on ne sait si c'est le bout mince ou le bout épais de la dalle qui était en haut à l'origine.

Dans une lettre du 3 septembre 1925, il précise : « ... Tout ce qui demeure de cette exploration et ce n'est pas grand'chose, puisque les misérables restes de cet ancêtre sont distraits de la tombe avec laquelle ils faisaient un tout. Ils font aujourd'hui une stupide figure dans une boîte quelconque... Les éléments eux-mêmes du monument ont été dispersés et détruits. Rien ne demeure que mon rapport, mes dessins, mes photos et mes aquarelles. Si j'avais eu alors l'expérience que j'ai actuellement, les choses se seraient autrement réglées. Je n'aurais pas, alors, à regretter l'anéantissement de la dalle de recouvrement sur laquelle nous avions vu, ou cru voir, une épée en gravure en creux. Ci-joint la reproduction de cette épée. On peut discuter sur l'interprétation de ce signe, on ne peut pas dire que nous n'avons pas vu ce que nous avons reproduit et mesuré. » Une autre lettre du 17 octobre 1925 ajoute : « Vous me demandez si le monolithe gravé de Kerdonnart est totalement perdu. Hélas oui, et tout ce dont il était le recouvrement... Détruits aussi les éléments d'une belle allée couverte qui en était proche. » (J'ai censuré quelques propos peu aimables pour Z. Le Rouzic. Inutile d'en rajouter).

De fait, le répertoire de P. du Chatellier nous donne : « Menhir de 1,60 m de haut et restes de dolmen à Clos-ar-Bolan, à 300 m à l'est de Kerdonnard (section B, n° 172). » Nous en avons trois photographies prises par A. Devoir,

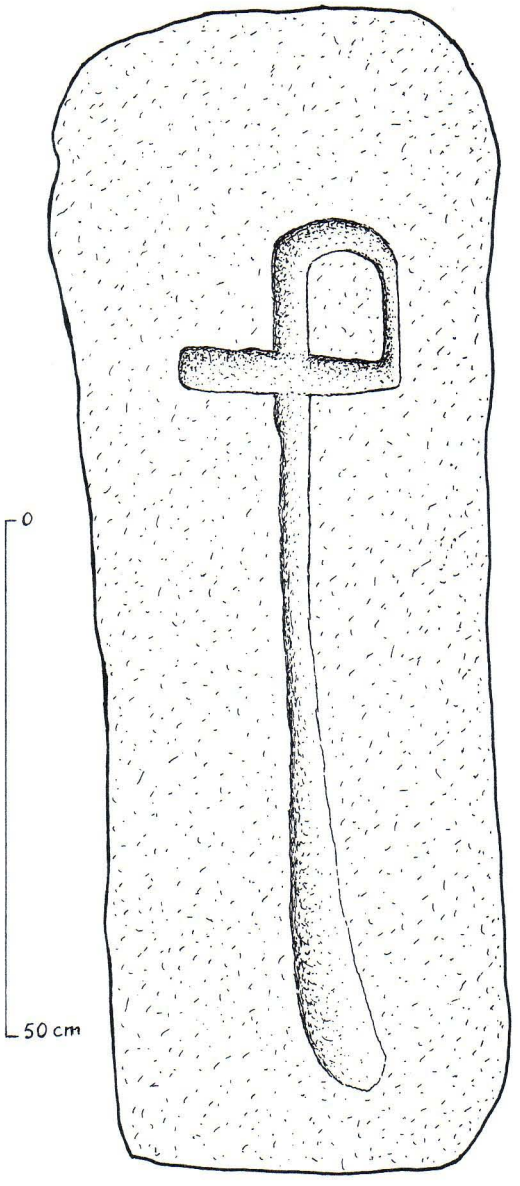

Fig. 2. — Plounéventer, figuration de la gravure en creux à la face inférieure de la table de couverture du caveau de Kerdonnard : hache polie emmanchée avec manche en « crosse ».
D'après un dessin du docteur M. Kermarec, 1907.

qui font deviner un monument assez ample, avec restes de pierres d'un entourage ou péristalithe, avec au moins quatre piliers debout. On peut se demander si les constructeurs de la tombe de l'âge du bronze n'ont pas prélevé cette dalle sur cette allée couverte. Chose curieuse, sur une note que j'ai rédigée vers 1950 sur ce dernier monument, j'ai écrit : « On y aurait vu une hache emmanchée à crosse ». Est-ce une confusion ? Sur une photographie d'A. Devoir on croit deviner une crosse, mais ce peut être un effet de lichens.

M.M. Le Goffic me précise que, lors d'une prospection en 1990, il n'a pu retrouver sur le terrain aucune trace de cette allée couverte.

Autour de Menez-Glugeau en Lopérec

En octobre 1899, P. du Chatellier, avec le concours de Le Rumeur, agent voyer au Huelgoat, fouilla des tumulus à coffres en dalles schisteuses sur le plateau de Caranoët en Sizun. En 1904, réunissant la documentation sur la zone entre Sizun, Saint-Cadou et Commana, le docteur M. Kermarec revisita cette région et découvrit son extension vers le Menez-Glugeau dans la commune voisine, notamment sur des terres appartenant à D. Livinec, marchand de bois à Morlaix. Les 21, 22 et 23 avril 1907, avec Z. Le Rouzic, et une équipe d'une douzaine d'ouvriers journaliers, il explora toute une série de ces tertres ; il ne fut pas trouvé grand-chose dans les coffres, et aucune publication n'en découla. La description des structures étant répétitive et lassante, il est inutile de transcrire ici le peu que nous en retrouvons dans leurs notes. Le 30 juin 1909, L. Le Guennec, l'imprimeur morlaisien Le Goaziou, D. Livinec et son frère, l'abbé Livinec, se retrouvèrent pour explorer un autre tertre à coffre, et furent plus heureux, retrouvant un vase grossier qui fut publié avec un compte rendu dans le *Bulletin* de la même année par L. Le Guennec ; dans une lettre du 8 juin 1911, D. Livinec a donné quelques autres détails (4).

En 1925, E. Morel et Ch. Bénard envisagèrent de nouveaux travaux ; une lettre du docteur M. Kermarec du 3 juillet 1925 exprimait l'avis que ce serait peu productif ; par une lettre du 30 juin 1926, D. Livinec donnait son accord, et les 8 et 9 juillet, E. Morel, Ch. Bénard, le docteur M. Kermarec s'y retrouvèrent pour explorer un autre tertre à coffre ; ils crurent que certaines pièces de schiste étaient des outils travaillés ; en tout cas, ils ont été débités (5).

Peu à peu, les travaux d'exploitation forestière et surtout les méthodes assez drastiques de préparation du terrain avec des engins ont fait disparaître la plupart de ces structures, ce qui est sans doute bien dommage. Sans en faire une oraison funèbre, la situation exacte de ces ensembles dans l'âge du bronze n'est pas aisée à déterminer (6).

(4) L. Le Guennec, *Fouille d'un tumulus au Menez-Glujeau (en Lopérec) le 30 juin 1909*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 255-261, 2 fig.

(5) Ch. Bénard (dit Le Pontois), *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, 340 p. (cf. p. 58-61, fig. 31-33).

(6) J. Briard, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, 1984, 304 p. (cf. p. 116-117 et 246).

Sur les tumulus de Rosmeur à Penmarc'h

Les deux tumulus de Rosmeur, près de Pors-Carn en Penmarc'h, n'ont pas eu de chance. Sur la carte au 1/14 400 des ingénieurs-géographes, près de la « Pointe de Rémeur », le plus petit est incertain, mais le plus interne, le grand, est très bien figuré, et était intact. C'est celui-ci qui fut attaqué par Armand du Chatellier en septembre 1861, sous les yeux d'Aymar de Blois. C'est ce dernier (6) qui fit un compte rendu de la fouille dans un journal finistérien, et qui fut reproduit dans une revue archéologique nationale; le même en fit un résumé dans le premier volume de notre société. Par contre ce qu'en dit l'auteur de la fouille, dans des premières publications peu accessibles de la Société française d'archéologie, est succinct. En tout cas, le monument fut jugé gallo-romain du fait de la présence d'objets de cette époque, alors que c'est une partie de l'un des deux dolmens qu'il renfermait qui avait été ouvert.

Il se trouve que le grand archéologue de Jersey, le Rév. W.C. Lukis — qui est un des précurseurs qui ont fait le plus pour établir la typologie et la chronologie des sépultures mégalithiques armoricaines à cette époque, notamment en faisant des plans très précis de beaucoup de monuments, surtout du Morbihan — lors d'une tournée en 1864, visita le site et en leva un plan, qui vaut la peine d'être reproduit (8). Son texte vaut aussi la peine d'être traduit : « Une (autre) particularité dans le mode de construction de ces chambres de pierre se trouve dans un tumulus circulaire près de Saint-Guénolé, non loin de Pont-l'Abbé, en Finistère. La structure consiste en une chambre centrale, avec une couverture en voûte composée de pierres encorbellées, et un couloir couvert y conduisant, entourée par cinq cellules sépulcrales couvertes de même. Les remarques précédentes sur la recherche non scientifique s'appliquent avec une force particulière à l'exploration de ce monument remarquable. Elle fut entreprise, en 1862, par des personnes absolument ignorantes de ces structures, et ignorantes du fait qu'elles avaient une orientation. Les explorateurs commencèrent leurs opérations balourdes en creusant à partir du sommet du tertre : par conséquent ils traversèrent et détruisirent complètement les voûtes. Quand je vis le site, en 1864, c'était une ruine complète. Dans des mains adroites et attentives, ce monument aurait sans aucun doute présenté un exemple très précieux et instructif, et il nous aurait enseigné tout ce que nous

(7) A. DE BLOIS, *Fouille d'un tumulus sur les grèves de Penmarc'h*, dans *l'Impartial du Finistère*, 1861, reproduit dans *Revue archéologique*, nouvelle série, vol. 4, 1861, p. 484-486. — *Fouilles du tumulus de Porz-Carn dans la commune de Penmarc'h (Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. I, 1873-1874, p. 110-111. Je n'ai pu consulter les publications d'A. du Chatellier, toujours citées avec des titres fluctuants et incertains, dans les *Annales de l'Institut des provinces*, t. XV, 1863, p. 238, et dans les *Congrès archéologiques*, 1861, p. 27-35; 1862, p. 318-348 et pl. Probablement une seule de ces références est utile ici.

(8) W.C. LUKIS, *On some peculiarities in the construction of chambered barrows*, dans *The Journal of the British archaeological Association*, septembre 1866, p. 249-263 (cf. p. 259-260 et fig. 12, pl. 17). Le même auteur a publié le même plan, sans localisation, dans deux publications de 1869, dont : *Sur la dénomination des dolmens ou cromlechs*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. IX, 1869, p. 175-184 (cf. la planche, fig. 13).

voudrions savoir sur la classification chronologique des tumulus à chambres (fig. 3).

« Ceci est clairement une structure relativement tardive, et elle appartient à cette classe dans laquelle doivent être placés New Grange, Stoney Littleton, le site détruit de Jersey, et d'autres exemples. Après enquête dans le village voisin, Penmarc'h, je fus informé que quelques monnaies de bronze, du charbon de bois, de la poterie, et des instruments de métal furent trouvés, et sont dans la possession d'un gentilhomme résidant près de Pont-l'Abbé. Je ramassai, parmi les ruines, un fragment d'os humain brûlé, de petits morceaux de poterie grossière, et un éclat de silex. Nous aurions aimé savoir dans laquelle des chambres les objets énumérés ci-dessus furent trouvés, si aucun reste fut trouvé dans la chambre centrale, s'il y avait plus d'une couche d'enterrements, si la plus grande partie des restes humains avait été incinérée, ou brûlée entière, et ainsi de suite : mais tous ces points d'investigation sont pour toujours enterrés dans un chaos de ruine irréparable ».

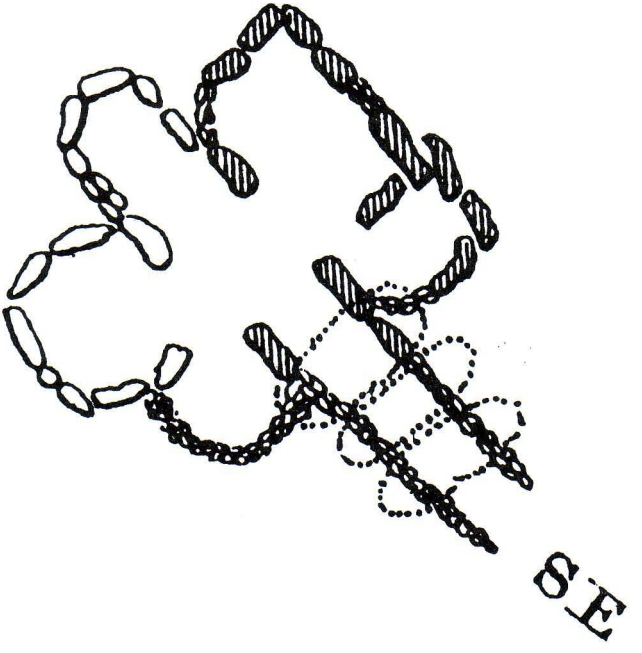

Fig. 3. — Penmarc'h, plan du dolmen principal du grand tumulus de Rosmeur.

Levé par W.C. Lukis, en 1864. En fait, il y avait deux dolmens. En hachuré, il a distingué ce qui était encore à peu près en place, et en blanc ce qui était plus ruiné.

W.C. Lukis est sévère (quelques années plus tard c'est lui qui enseignera aux fouilleurs du Morbihan qu'il faut tamiser les terres, pour retrouver les petits objets, comme les pointes de flèches, qu'ils jetaient avec les déblais). En fait, la voûte a pu commencer à être dégradée à l'époque gallo-romaine, et par la suite P. du Chatellier précisa : « Depuis ces travaux, un maire, peu scrupuleux des intérêts archéologiques de sa commune, a détruit la grande chambre C, si curieuse par sa forme, et en a employé les matériaux à macadamiser une route nouvellement ouverte... Depuis l'exploration faite par mon père, en 1861, je suis bien souvent monté sur ce tumulus, déplorant le vandalisme de l'officier municipal qui l'a déshonoré, et me demandant si nous lui avions bien arraché tous les secrets qu'il renfermait. » Et il reprend cette fouille en 1878, explore notamment plus complètement le couloir de cette sépulture centrale, et découvre à côté un couloir, plus long, d'une autre sépulture mégalithique ; il publie un compte rendu assez détaillé, un plan des sépultures et des sections restituées du tertre (9). Hélas, son plan de la sépulture centrale diffère notablement de celui, assurément très fiable, comme toujours, du méthodique W.C. Lukis. Pour P. du Chatellier, la chambre avait un chevet hémisphérique ; le compartimentage en cellules lui a complètement échappé. Au vu de nos connaissances actuelles, il ne fait pas de doute que la sépulture principale du grand tumulus de Rosmeur est à chambre compartimentée, plan si caractéristique du sud-ouest du Finistère, mais, cas rare, les compartiments étaient à parois en pierres sèches. La même année, P. du Chatellier explore le petit tumulus, contenant un monument plus simple, avec de beaux campaniformes.

En 1921, les pionniers du Groupe finistérien d'études préhistoriques, G.-A.-L. Boisselier et Ch. Bénard (10), font une exploration complémentaire des restes du grand tumulus, dont la plus grande partie avait déjà disparu. Ils en circonscrivent le pourtour, plus elliptique que circulaire et, chose très nouvelle, ils dégagent les restes d'un parement de façade du cairn interne, en maçonnerie de pierre jointoyée d'argile, inclinée, atteignant en un point 2 m de haut, ceci sur environ 10 m de long, jusqu'au coin sud-est, et entre les deux entrées des couloirs. Sans bien les comprendre, ils ont retrouvé les compartiments sud-ouest et nord-ouest du dolmen principal ; ils n'ont pas retrouvé trace de la chambre de la deuxième sépulture dont il ne restait qu'un couloir exploré par P. du Chatellier et détruit depuis. A l'ouest de celui-ci ils décrivent une chambre allongée orthogonale qu'ils avaient entrevue une dizaine d'années auparavant et qui fut détruite entre-temps ; mais l'emplacement qu'ils lui donnent sur leur plan paraît curieuse ; en fait, il y a lieu de penser qu'ils ont, en se fiant au plan de P. du Chatellier, placé le couloir détruit trop à l'est, et que cette autre structure correspond à partie de sa chambre. Bref, on voit que reconstituer un plan

(9) P. DU CHATELLIER, *Les deux tumulus de Rosmeur, pointe de Penmarc'h (Finistère)*, dans *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 15e année, 2e série, t. X, 1879, p. 145-154, pl. h.t. V et VI.

(10) Commandant BÉNARD, abbé FAVRET, G.-A.-L. BOISSELIER, G. MONOT, *Troisième campagne de fouilles en pays bigouden*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLIX, 1922, p. 37-50 (cf. 40-45, 2 fig. et, en h.-t., une photo et le plan).

d'ensemble de ce tumulus important est un exercice plein de conjectures. Du fait de l'urbanisation croissante, il n'en reste plus grand-chose, au surplus.

Sans aller donc jusqu'à tenter une restitution graphique aventurée, on peut tirer deux conclusions. D'abord, le grand tumulus de Rosmeur abritait deux sépultures mégalithiques côte à côte, dont l'orientale était assurément du type à chambre compartimentée ; risquons-nous à supposer que l'autre était du même ordre, ou un dérivé. Ensuite que ces deux monuments se trouvaient côte à côte dans un cairn de pierrailles de l'ordre de 20 m x 10 m, très approximativement, et que c'est seulement après leur condamnation qu'ils ont été enclos dans un tumulus de terre de l'ordre de 45 sur 35 m environ. Qu'à l'époque gallo-romaine on soit intervenu en creusant dans ces structures est une autre histoire, assez coutumière.

Les restes du petit tumulus de Rosmeur se trouvent dans un jardin privé. La tradition de Porz-Carn voulait que les terres des deux tumulus aient servi à faire le jardin de l'hôtel des Goélands, à Saint-Guénolé : si l'on trouvait des objets dans ce lieu, il faudrait se méfier d'un apport.

Fouilles, urgences, prospections, glanes et découvertes diverses

Depuis 1985 on attendait une chronique, qui a fini par paraître dans la nouvelle série *Gallia Informations*, dans le numéro avec le millésime 1990, après, m'a-t-on dit, trois refontes successives du fait de nouvelles normes de présentation. Du coup, certaines rubriques sont fort rassies (11) ; pour éviter les redites, nous ne reprendrons pas celles traitées par M.M. Le Goffic l'an dernier (12), quoiqu'on trouve parfois des détails ou des illustrations complémentaires, ni celles publiées dans nos pages en monographies ces années passées.

Près de la *pointe du Toulinguet* en *Camaret-sur-Mer*, M. B. Hallegouët a continué, avec l'aide paléo-pédologique de Mme B. Van Vliet-Lanoë, l'étude du site quaternaire qui comporte au moins trois niveaux marins transgressifs, le niveau inférieur étant pour ces chercheurs attribué à l'Eemien. La couche archéologique principale, au sommet de cette dernière formation, se situerait alors vers 125 000 à 120 000 ans, et semble comporter un atelier de taille en grande partie déjà détruit par l'érosion marine. L'industrie, très fruste, étudiée par M. J.-L. Monnier, est indéfinissable et ne comporte aucun biface caractérisé.

(11) C.-T. Le Roux, P. Tholland, *Bretagne*, dans *Gallia Informations*, 1990, p. 1-80. (cf. p. 3, 19-41 et 72-73).

(12) M. Le Goffic, *Glanes archéologiques finistériennes*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1991, p. 41-59.

La chronique donne quelques détails sur l'industrie trouvée par M. J.- M. Moullec lors du tamisage des terres remaniées lors de l'aménagement paysager d'un chaos rocheux à *Kerbizien* au *Huelgoat*, avec 1840 pièces mésolithiques. Les 78 outils caractérisés comprennent des pointes et lamelles à dos, des triangles scalènes, quelques troncatures obliques et quelques microburins. Il y a surtout du silex, mais aussi des roches diverses, dont des quartzites de La Forest-Landerneau. Au fond de l'abri il n'y a que de pauvres lambeaux en place.

M. O. Kayser a continué et terminé son importante fouille de ce qui restait — en danger — du débris de cuisine mésolithique de la pointe de La Torche en Plomeur, dont il prépare une publication détaillée. A côté d'un sol organisé, il a trouvé un autre foyer, cette fois-ci en cuvette et à un niveau inférieur au niveau à plat, et des fosses, dont l'une avec un éventuel trou de poteau, ce qui pose le problème de la possible sédentarisation de ces mésolithiques très tardifs.

Un site mésolithique, reconnu par MM. J.-C. Le Goff et D. Roué à *Toul-an-Naouc'h* en *Plougoulm*, a été publié avec le concours de M. O. Kayser (13). Il est caractérisé par des armatures pygmées, du type de Bertheaume. Une datation radiocarbone par accélérateur, sur des fragments de coquilles de noisettes, a donné une date fort utile (GIF, TAN 89-339) de 8830 ± 180 avant le présent en années radiocarbone conventionnelles (qui sera donc à calibrer en années réelles quand ce sera possible).

Un autre site mésolithique, à *Quillien* au *Cloître-Saint-Thégonnec*, qui a fait l'objet de prospections prolongées, a été publiée par MM. P.-L. Gouletquer et P. Léopold (14). Il comprend des pièces de facture azilienne et d'autres du type Bertheaume.

A *Kerjestin* en *Quimper*, un sauvetage assuré par M. O. Kayser a procuré des silex, des haches polies, des galets utilisés, de la poterie du Néolithique final du style de Kerugou et des tessons de campaniformes à décor « maritime », mais aucune structure.

Dans l'île d'*Ouessant*, M.J. Briard a fouillé en 1988, au lieu-dit *Penn-Arland*, le « cromlec'h de la corne des Gaules » des anciens auteurs, retrouvé par M. J. Cavaillé en 1975. Cette structure, sur la falaise à plus de 30 m au-dessus de la mer, comprend encore dix-huit modestes blocs de quartz réunis dans un petit muret de terre, sur un plan ovalaire, avec 13 m d'axe est-ouest et 10 m d'axe nord-sud. C'est donc une très petite structure. Au centre, une fosse de 0,50 m de profondeur pouvait correspondre au calage d'un bloc central (quoique dans les îles Britanniques ce soit généralement l'endroit où l'on trouve une sépulture) ;

---

(13) O. KAYSER, J.-C. LE GOFF et D. ROUÉ, *Le site mésolithique de Toul-an-Naouc'h (Plougoulm, Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 7, 1990, p. 23-29.

(14) P.-L. GOULETQUER et P. LÉOPOLD, *État provisoire d'une prospection de longue durée : le site mésolithique de Quillien (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 8, 1991, p. 61-82.

une pierre gisant à proximité y a été replacée. L'intérieur de l'enceinte a été décapé sur les trois quarts de sa surface ; le peu de matériel lithique et céramique retrouvé indique une construction au Néolithique et une fréquentation dans l'âge du bronze. A 300 m au sud il y a deux petites files de blocs (ou un quadrilatère dégradé) et à 150 m à l'est, sur un petit tertre qui recouvrait un foyer, un bloc isolé. MM. J. Briard et M. Le Goffic inclineraient à voir une orientation astronomique intentionnelle dans l'ensemble de ce dispositif, calée sur les levers solaires équinoxiaux. Ce n'est pas le « temple des Payens » signalé par l'amiral Thévenard en l'an VIII, qui était près du phare du Creac'h, et se composait d'un grand rectangle de pierres avec une séparation centrale.

Parce que c'est à Ouessant, on a fait attention à un tel ensemble de tout petits blocs dépassant d'un petit muret, mais il faut bien avouer que sur le continent, et en particulier en bas Léon, des quantités de restes de petites structures ont été détruites, en ayant fort partiellement été remarquées par les pionniers. Par exemple en *Landunvez*, en particulier le reste de cromlec'h repéré à *Trémazan* par le commandant A. Devoir, et dans la presqu'île de *Kermorvan* au *Conquet*, le cromlec'h dont un plan fut relevé par le Génie vers 1830, décrit aussi par le chevalier de Fréminville, structures qui devaient être en relation avec quelques autres pierres debout extérieures. *Béniguet, Quéménès, Triélen, Molène* avaient d'autres débris bien abîmés.

La campagne de fouilles de Mlle M.-Y. Daire à *l'île d'Yoc'h* en *Landunvez* (15) lui a réservé une surprise. Sous la terrasse aménagée entre les deux bâtiments de l'âge du fer, elle a trouvé les restes très arasés d'un dolmen à couloir dont le cairn a manifestement servi de carrière aux sauniers gaulois. La sépulture, entièrement à parois de pierres sèches, comprend une chambre circulaire d'un diamètre voisin de 3 m ; il reste 3,50 m de longueur d'une des parois du couloir, qui se greffe selon une disposition en « q ». A l'intérieur de la chambre, quelques dalles plantées de chant sur deux lignes parallèles dans l'axe du couloir rappellent des subdivisions connues ailleurs. Il y avait encore un peu de mobilier néolithique, dont deux haches polies en dolérite, des éclats de silex, un mini-gobelet en poterie de type Carn, d'autres tessons, deux belles lamelles en opale résinite, quelques petits fragments d'ossements d'apparence humaine, et qui ont subi le feu au surplus (comme les os conservés de Ty-Floc'h à Saint-Thois et de Barnenez). Ce reste de monument est évidemment du plus grand intérêt ; le cairn se déployant sur au moins dix mètres, il est possible qu'avant son démantèlement il ait contenu d'autres sépultures.

MM. Le Goffic a fait une publication complète de ses travaux sur l'allée couverte de *Pors-Poulhan* en *Plouhinec* (16).

---

(15) M.-Y. DAIRE, *Les surprises de la campagne de fouille de 1990 sur l'île d'Yoc'h en Landunvez (29)*, dans *A.M.A.R.A.I., Bulletin d'information*, n° 3, 1990, p. 29-33 ; *Les fouilles archéologiques de l'île d'Yoc'h (Finistère) : un aspect de la campagne de 1990*, dans *Penn-ar-Bed*, n° 138, septembre 1990, p. 16-18 (erratum dans numéro suivant).

(16) M. LE GOFFIC, *Survivance d'un mégalithe : l'allée couverte de Porz-Poul'han en Plouhinec (Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 101-116.

M. J. Peuziat a pu examiner une partie du dépôt de *Pennarvern* en *Rosnoën* dont j'avais pu acquérir une autre partie, et dont M. J. Briard a fait l'ensemble éponyme pour le Bronze final I atlantique. Ce dernier a fait une étude rétrospective et mise à jour des découvertes des entités de *Tréboul* et de *Rosnoën* (17). Le même a participé à l'étude du dépôt de 1054 haches à douille de *Saint-Caradec* en *Riec-sur-Belon*, mis en évidence par un labour au tracteur.

La chronique susmentionnée donne quelques détails sur la fouille de M. J. Briard en 1986 du tumulus de *Ruguellou* en *Saint-Sauveur*.

M. J. Peuziat et moi-même avons publié (18) les deux sépultures à incinération dans des urnes contenues dans des coffres en pierres de *Kerrieré* en *Poullan-sur-Mer*, qui se situent vers la fin du premier âge du fer.

Les difficultés du Néolithique

Toutes ces découvertes, toutes ces fouilles, tous ces travaux font beaucoup avancer nos connaissances, mais en même temps, par comparaison avec ce qui concerne d'autres régions, font mieux entrevoir les lacunes et les difficultés que nous avons avec certaines périodes. Le Néolithique de l'extrémité armoricaine est dans ce cas, et, dans les chroniques de ces dernières années, j'ai fait ressortir bien des hésitations sur la chronologie de détail ou la place de tels ou tels ensembles monumentaux et mobiliers. Une des difficultés, c'est que nos monuments mégalithiques ne nous ont livré, malgré les apparences, que des mobiliers bien pauvres en éléments significatifs et en situation univoque ; il nous manque surtout des sites d'habitat avec, par exemple, des fossés (ou d'autres pièges à accumulations stratifiées) avec des dizaines de milliers de tessons de poterie permettant de sérier des séquences céramiques en toute sécurité. Encore que je me méfie des convergences typologiques qui cachent souvent des résurgences et des retours de traits soi-disant caractéristiques en répétition ; la typologie peut tourner à l'escroquerie mentale.

Bref, il nous manque, pour le Néolithique (et pour l'âge du bronze ancien et moyen, il en est de même) des sites aussi productifs que certains appartenant à des périodes ultérieures, et nos chances d'en avoir de préservés sont maigres. Lorsque les hommes du Néolithique ont pu creuser des fossés, cela a été dans des roches faciles à débiter avec leurs pics en bois de cerf, comme les calcaires ; sur les massifs anciens, dans des micaschistes altérés et peu résistants, ou dans des arènes granitiques épaisses, ils ont pu creuser fosses et fossés, et ainsi les mettre à l'abri de l'érosion des sols et de l'altération du matériel. Jusqu'ici les sites de ce genre sont rares chez nous.

---

(17) J. BRIARD, *Tréboul et Rosnoën*, quarante ans après, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 213-220. — P.-R. GIOT, *Deux dépôts de bronze finistériens (Rosnoën et Tréboul)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXV, 1949, p. 1-11.

(18) J. PEUZIAT et P.-R. GIOT, *Une petite nécropole de l'âge du fer en Poullan-sur-Mer (Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 4, 1987, p. 63.

Des pollens et des charbons

Les études de paléo-environnement ont été, dès les origines de la science préhistorique, une préoccupation fondamentale, tant l'impact des conditions de milieu sur la vie des hommes, et réciproquement l'impact des hommes sur le milieu (puisque notre espèce est vandale par nature) sont choses fondamentales. Avec les progrès des connaissances, des méthodes et des techniques, c'est de plus en plus vrai. Depuis le début du présent siècle, l'analyse pollinique ou palynologie a apporté des informations primordiales, pour ce qui est du paysage végétal, relayée par des spécialités nouvelles, la dendrologie (pour les régions où les bois sont conservés), l'anthracologie (ou étude des charbons de bois), la carpologie (ou étude des graines).

Mais il y a deux approches possibles. Les purs botanistes s'intéressent évidemment à la connaissance des milieux naturels ou supposés naturels, les moins perturbés possibles ; mais il faut bien dire qu'à partir du Néolithique, dans nos régions, il doit y avoir de moins en moins de milieux non perturbés par les hommes. L'autre façon d'aborder l'environnement est de s'attaquer à la fois aux milieux plus ou moins intacts et à toute l'information que peuvent donner les sites et habitats occupés par les humains, bref de ne pas refuser les milieux archéologiques sous prétexte qu'ils sont perturbés, mais au contraire de faire de cette interférence humaine et des choix humains un objet d'étude.

Après des études à l'université de Rennes I, à l'École pratique des hautes études et à l'université de Bordeaux I, et une longue fréquentation du laboratoire de palynologie du Musée de l'Homme, M. Dominique Marguerie travaille depuis plusieurs années au Laboratoire d'anthropologie de Rennes. Il a brillamment soutenu sa thèse de doctorat en archéologie et archéométrie à l'université de Rennes I, le 28 mars 1991 : *Évolution de la végétation sous l'impact anthropique en Armorique du Mésolithique au Moyen Age : études palynologiques et anthracologiques des sites archéologiques et des tourbières associées.* La richesse du Massif armoricain en zones humides a permis de mener en parallèle les analyses polliniques sur les tourbières littorales et continentales et sur les sédiments minéraux des sites archéologiques. Les études de charbons de bois ne sont pas seulement bornées à la détermination des espèces, mais une procédure originale d'analyse des cernes permet de déterminer les milieux de croissance des arbres ; un autre apport sur un sujet sur lequel il n'y avait guère de données publiées, a concerné les critères de détermination des charbons des diverses espèces d'ajoncs et de genêts, des éricacées également. Des traitements informatiques spécifiques ont été développés et appliqués à l'ensemble des données analytiques. Les stocks de charbons de bois que j'avais soigneusement constitués jadis pour des sites comme Barnenez, Carn ou Guennoc, et d'autres plus récents ont pu être exploités. Dès le Néolithique, l'emprise de l'homme sur le milieu naturel se traduit effectivement par des déboisements. Ceux-ci entraînent la mise en place de la lande régressive, formation dont le développement sera surtout manifeste à l'âge du fer. L'anthropisation du milieu se fait de manière plus précoce dans les zones littorales.

Les cultures céréalières apparaissent dès le Néolithique ancien, ainsi que d'autres espèces comestibles. Elles s'intensifient progressivement et se diversifient. Dès l'âge du fer, le sarrasin et le seigle sont cultivés. Tandis qu'au Moyen Age, en Armorique intérieure, le chanvre est utilisé pour le textile.

Bien entendu, dans le détail, chaque site étudié est un cas d'espèce, et c'est tout un thème d'études à mener systématiquement au fur et à mesure que les fouilles et les sondages donnent des matériaux d'études. On ne peut entrer ici dans le détail, mais cette thèse, qui sera prochainement disponible dans nos *Travaux*, a révélé quantité de phénomènes parfois insoupçonnés.

Physique et archéométrie

Notre collègue L. Langouët, qui anime depuis de nombreuses années le Laboratoire d'archéométrie de l'université de Rennes I, dans le cadre du département de physique cristalline, a été nommé professeur sur un poste avec profil « Physique et Archéométrie », ce qui sanctionne ses activités de recherche et est en même temps une reconnaissance de la discipline, dans ses parties liées à la physique dans ce cas précis.

Langues et gènes

Lorsque nous avons signalé, dans nos chroniques de 1987 et 1988, les théories de C. Renfrew (depuis promu Lord Renfrew of Kaimsthorn, titre personnel et non héréditaire, mais depuis que Sir John Lubbock devint Lord Avebury cela paraît être la seule fois où un archéologue distingué va siéger à la chambre haute), c'était parce que nous savions que la génétique moléculaire et les analyses génétiques en général sur les apparentements entre les populations humaines étaient dans une phase décisive d'élaboration, et que dans les années à venir on allait proposer des interprétations essentielles. Ce n'était pas seulement l'idée de la diffusion des langues indo-européennes en même temps que celle de l'agriculture à travers l'Europe, l'ex-révolution néolithique, qui pouvait seule déchaîner les passions de la controverse (19), mais par ailleurs tous les travaux des paléo-anthropologistes et des généticiens sur les arbres généalogiques de l'ensemble de la lignée humaine (jusqu'à l'« Eve africaine » qui n'est qu'un aspect : les paléontologistes chinois défendent énergiquement plutôt une « Eve asiatique »...).

Pour ce qui est de la diffusion de l'agriculture en Europe, en dehors des parts réciproques des voies danubienne et méditerranéenne, il y a évidemment deux hypothèses opposées. L'une est qu'elle s'est faite par un processus de diffusion culturelle de proche en proche, avec peu de conséquences génétiques :

(19) Entre-temps il est paru une traduction : C. RENFREW, *L'énigme indo-européenne, archéologie et langage*, Paris, Flammarion, 1990, 402 p.

peu à peu les populations mésolithiques autochtones s'acculturaient, en prenant d'ailleurs progressivement les pratiques d'élevage, de culture et de sédentarisation selon leurs convenances plutôt que tout en bloc. L'autre est que la diffusion des techniques agricoles s'est faite du Proche-Orient à travers l'Europe par une expansion démographique (les généticiens anglo-saxons disent « démique »), selon un processus proposé par A.J. Ammerman et L.L. Cavalli-Sforza (20). L'extension de l'agriculture aurait accru les densités des populations locales (certains auteurs pensent que les chasseurs-cueilleurs mésolithiques vivaient mieux que les fermiers et n'avaient aucun avantage au « progrès »), déclenchant des colonisations de nouveaux territoires et un flux de diffusion de gènes entre les fermiers néolithiques et les groupes mésolithiques préexistants. Dernièrement, R.R. Sokal, N.L. Oden et C. Wilson (21) ont testé les arrangements génétiques observés sur les populations actuelles, par rapport aux prévisions pouvant être dérivées de l'hypothèse d'une expansion démographique. Ils ont trouvé des corrélations partielles significatives des distances génétiques dans une matrice spécialement conçue pour représenter la diffusion de l'agriculture sur le continent européen. Quand les distances géographiques sont supposées constantes de localité à localité suivante de colonisation, on a un modèle de progression en vague. Six systèmes génétiques sur les vingt-six étudiés montrent une corrélation fort significative avec ce modèle mathématique. Il n'y aurait eu aucune trace du tout des processus de migration et de diffusion si les fréquences des allèles des fermiers immigrants n'avaient pas été substantiellement différentes de celles des chasseurs-cueilleurs indigènes. On ne sera cependant pas étonné par le fait que la corrélation partielle avec le système sanguin ABO soit négative, le cline est-ouest de l'allèle B ayant un axe géographique presque perpendiculaire à l'axe sud-est - nord-ouest de la diffusion de l'agriculture par la voie Balkans - Danube - Rhin. Ce résultat positif est un premier pas vers la vérification partielle des hypothèses de C. Renfrew quant à la diffusion parallèle des langues indo-européennes en Europe.

Par ailleurs L. L. Cavalli-Sforza et ses collaborateurs (22) ont poussé leurs études à l'échelle des apparentements génétiques de toutes les populations du monde et de leurs rapports avec l'ensemble des langues parlées sur la planète, que les linguistes arrivent de leur côté à classer selon leurs critères. Du berceau africain des hommes modernes (depuis 200 000 à 100 000 ans environ), puis de proche en proche à travers les autres continents, des vagues de migrations successives auraient non seulement diffusé les hommes avec leurs caractères

(20) A.J. AMMERMAN et L.L. CAVALLI-SFORZA, *The Neolithic transition and the genetics of populations in Europe*, Princeton University Press, 1984, VIII-178 p.

(21) R.R. SOKAL, N.L. ODEN et C. WILSON, *Genetic evidence for the spread of agriculture in Europe by demic diffusion*, dans *Nature*, vol. 351, 9 mai 1991, p. 143-144.

(22) L.L. CAVALLI-SFORZA, *Des gènes, des peuples, des langues*, dans *Pour la Science*, n° 171, janvier 1992, p. 26-33. — L.L. CAVALLI-SFORZA, P. MENOZZI et A. PIAZZA, *History and geography of human genes*, Princeton University Press, à paraître en 1992. — Sur les problèmes les plus généraux, voir par exemple : R. LEWIN, *L'anthropologie moléculaire*, dans *La Recherche*, vol. 22, n° 236, octobre 1991, p. 1242-1251.

héréditaires, mais aussi les langues. La distance génétique entre des populations est d'autant plus grande que leur séparation est plus ancienne, et il en serait de même des distances entre les langues. Il y a une très forte correspondance entre l'arbre génétique calculé pour les populations, et celui établi linguistiquement par ailleurs.

Bien entendu, les langues, phénomène culturel, s'apprennent, et on nous a toujours appris à distinguer soigneusement ce qui est biologique de ce qui est culturel. La substitution culturelle d'une langue ancestrale par une autre peut avoir lieu chez des immigrants, des conquérants ou dans une élite. Dans l'ensemble, cependant, dans les sociétés traditionnelles anciennes et conservatrices, la transmission culturelle se fait surtout verticalement, des parents aux enfants (la langue maternelle), et c'est surtout aux époques modernes qu'il y a des phénomènes de diffusion antagonistes et horizontales.

A une échelle plus restreinte, les généticiens pensent aussi retrouver des traces de populations déplacées à la fin de la protohistoire et pendant les périodes historiques, tels en Europe occidentale des Germains, des Celtes, puis les Bretons et les Normands. L'exploitation de la banque de données génétiques issues de l'enquête de 1981 de l'I.N.S.E.R.M. sur les provinces françaises (23) se poursuit justement avec notamment le concours de A. Piazza, à Turin, un des collègues de l'équipe de L.L. Cavalli-Sforza. Comprenant des échantillonnages régionaux « Bretagne Nord » et « Bretagne Sud », « Normandie » et « Poitou », cette enquête est spécialement intéressante pour nous.

Il est intéressant de signaler, en passant, que quelques laboratoires d'hémotypologie et de génétique moléculaire performants font un effort pour extraire des ossements anciens marqueurs génétiques et ADN, de manière à pouvoir étendre certains diagnostics aux populations anciennes. Ce sont des techniques très délicates, mais qui au moins, dans des cas de préservation heureuse, seront inappréciables. Les plus simples utilisent des anticorps monoclonaux, les plus complexes amplifient les courtes séquences d'ADN subsistantes par clonage.

Une divinité itinérante

La statuette, jetée aux ordures avec des débris d'amphores au fond d'un fossé d'une phase tardive du site d'habitat de colline de Saint-Symphorien en Paule (Côtes-d'Armor), au cou orné d'un torque à tampons, et tenant par les deux mains une lyre reposant sur sa poitrine, est devenue un objet célèbre (24).

(23) A. CAMBON-THOMSEN, A. SÉVIN, V. SALA, N. BOROT, E. OHAYON, *Caractéristiques de l'échantillonnage dans l'étude des marqueurs génétiques dans les provinces françaises ; référence particulière aux marqueurs HLA*, dans *Approche pluridisciplinaire des isolats humains*, Institut national d'études démographiques, Congrès et colloques, t. 3, 1988 (1990), p. 183 - 219.

(24) J.-C. ARRAMOND, C. LE POTIER, *Paule, Saint-Symphorien, habitat de l'âge du fer*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 3, 1990, p. 153-155. — *Paule, pierre de mémoire*,

Une inadvertance a fait écrire à ses inventeurs qu'elle était en « micaschiste local », mais en fait il s'agit d'une roche ultrabasique tout à fait particulière, et dont la recherche de l'origine devait être fort profitable. Il convenait de pouvoir discriminer entre les divers massifs et pointements de roches basiques et ultrabasiques armoricaines situés à des distances raisonnables, ce que nous avons fait à l'aide de méthodes minéralogiques (diffractométrie X), pétrographiques (étude d'une plaque mince après carottage discret) et géochimiques (dosage de 27 éléments par I.C.P.). Ce n'est pas le lieu d'entrer dans ces détails par trop techniques, et arrivons au résultat. Il se trouve que cette statuette est faite d'une variété foliée d'une roche que nous connaissons fort bien depuis longtemps, correspondant à un très petit gisement, la métahornblendite (ou chloritohornblendite) de Kerlévot en Pleuven, qui surtout sous sa variété plus massive a été utilisée au Néolithique final pour faire quelques haches polies, surtout des haches de combat bipennes, souvent naviformes et quelques haches-marteaux qui ont été diffusées fort loin à travers la France, alors que dans la région on connaît aussi pas mal d'ébauches non terminées. Les objets finis sont plus symboliques que fonctionnels.

Le lieu d'extraction de la matière et l'endroit de mise au rebut de cette figuration de divinité gauloise sont tous les deux dans le domaine des Osismes. Le principal problème est que cette roche, qui se prête en effet très commodément à la sculpture et à la taille, ne semble pas avoir été utilisée entre le Néolithique et La Tène finale, soit deux millénaires, alors qu'on se serait attendu à une tradition de son utilisation pour des objets de prestige, des symboles de fonction ou de culte. Peut-être les objets intermédiaires sont-ils cachés ou ont-ils été détruits rituellement. Notons que la statuette, avant d'être jetée aux ordures, est passée au feu vers 600 degrés (25).

Cette détermination d'origine d'une roche, à vrai dire fort exceptionnelle par sa nature et le caractère limité de son gisement, est un exemple heureux et démonstratif de l'efficacité des méthodes pétro-archéologiques, à condition de prendre beaucoup de précautions et des confirmations par plusieurs techniques, et nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de l'effectuer.

Je profite de l'occasion pour faire un appel aux bonnes volontés ; je voudrais récupérer le plus possible d'ébauches d'objets du Néolithique en cette métahornblendite si caractéristique, mais qui présente quelques variations de structure. Le 2 juillet 1945, lorsque j'ai étudié le gisement pour la première fois, on voyait une petite carrière abandonnée et pleine d'eau, où l'on pouvait échantillonner sur les bords ; par la suite cette carrière a servi de dépotoir et vers

---

catalogue d'exposition, Musée d'histoire, Saint-Brieuc, 1990-1992, 40 p. — *Le dieu barde*, dans *Connaissance des arts*, n° 444, 1989, p. 62-63.

(25) P.-R. GIOT, J. COGNÉ, *Étude pétrographique des haches polies de Bretagne : les haches de combat en métahornblendite*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 52, 1955, p. 401-409 (et multiples articles postérieurs). — P.-R. GIOT, H. MORZADEC, *Utilisation préhistorique de la « métahornblendite » de Pleuven (Finistère) : des haches néolithiques à la statuette gauloise de Paule (Côtes-d'Armor), étude pétro-archéologique*, dans *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 315, série II, 1992, p. 1215-1221.

1965 elle a été comblée. On ne peut plus se procurer des spécimens de la roche que parmi les pierres « volantes » du champ, qui sont un peu trop altérées, ou parmi les matériaux de construction aux environs ; des aménagements routiers, notamment du carrefour, ont encore réduit la surface accessible des champs recouvrant le gisement qui n'affleure pas. A l'époque néolithique comme à l'âge du fer, il devait y avoir un affleurement sous forme de rocher visible, et qui aura été entièrement enlevé par la carrière. Vers le sud, d'après les blocs ramenés par la charrue, on passe à une orthoamphibolite (à composition chimique de gabbro, ce n'est plus une roche ultrabasique). Dans la quinzaine d'objets néolithiques dans lesquels nous avons pu faire des carottages et donc des lames minces, la moitié présentent le faciès des bancs massifs, l'autre moitié est d'une structure plus foliée, tendant plus ou moins vers le grain plus fin de la statuette (et dont on ramasse des blocs malheureusement plus altérés en cherchant bien). Pour approfondir ces études, un plus grand nombre d'objets serait le bienvenu. Bien entendu, le gisement n'ayant été repéré que dans une lentille de moins de 200 m, il n'est pas impossible que dans le même axe tectonique il y ait des satellites voisins mais peu visibles du fait du paysage peu favorable. Dans la même bande de micaschistes, il y a des lentilles de bien d'autres variétés d'amphibolites ; un peu au nord du gisement nous avons vu un petit banc de chloritite. ce qui montre la variété des transformations possibles de ces roches basiques et ultrabasiques (comme aux environs de la baie d'Audierne).

Les églises des saints et les palais des rois

Quoique ce soit plutôt dans le domaine chronologique de la « protohistoire prolongée » du très haut Moyen Age, comme président du jury et directeur de la thèse, je me dois de signaler que notre collègue Philippe Guigon a soutenu le 8 décembre 1990, pour le doctorat en archéologie et archéométrie de l'université de Rennes I, un très gros mémoire : *Les sites religieux et fortifiés du haut Moyen Age en Bretagne, les églises des saints et les palais des rois.* Ancien élève de l'École nationale de l'aviation civile, puis ayant fait des études d'histoire de l'art à l'université de Rennes II, avant de terminer son trajet à l'université de Rennes I dans notre laboratoire, notre ami a fait une vaste synthèse de la civilisation matérielle et analysé les différences éventuelles d'évolution entre la Bretagne occidentale et l'orientale, laquelle a suivi le même rythme que les pays sous contrôle franc, sans rupture notable, depuis l'Antiquité tardive jusqu'à l'époque carolingienne. Cependant les fouilles n'ont pas vraiment mis en évidence de caractéristiques « celtiques » à l'ouest, malgré l'organisation religieuse, essentiellement monastique, introduite d'outre-Manche, les villes paraissant en déclin. A l'époque mérovingienne, les différences entre les deux parties de la Bretagne sont soulignées par les variations des modes funéraires, de type franc tout à fait à l'est de la péninsule (l'auteur a en particulier fouillé une belle nécropole à Saint-Pierre de Bais [Ille-et-Vilaine], dont j'ai étudié les ossements, comme tous les autres disponibles). L'architecture religieuse, à partir de l'époque carolingienne, participe à des courants continentaux (Alet,

Landévennec, Maxent, dernier site où l'auteur a, depuis, des fouilles intéressantes en cours), bien qu'il existe certains particularismes autochtones à l'époque préromane (comme à Lanmeur où l'auteur a fait des fouilles). En Haute-Bretagne, au vu des fouilles anciennes, la topographie des villes et le réseau paroissial sont similaires au reste de la Neustrie.

La résidence artistocratique de Locronan, où Ph. Guigon poursuit des fouilles si riches en résultats, est l'une des très rares fortifications (relative protection au surplus) du haut Moyen Age fouillée sur le territoire de la France actuelle et c'est ce thème-là de ses recherches qui va se développer certainement. Le travail est rempli de répertoires critiques et pourvu d'une riche bibliographie, comme d'une abondante illustration ; sans doute il faudra y faire des coupes pour arriver à l'éditer dans une ou l'autre de nos séries régionales de mémoires. Sa rédaction a été un peu longue à aboutir, mais, comme j'ai beaucoup travaillé sur ces périodes au point de vue anthropologique et céramologique, je me réjouis d'autant de cet outil qui facilite la documentation, même sur des questions, comme l'analyse architecturale des murs, qui me sont moins familières, et plus loin de l'archéométrie proprement dite. Les autres thèses en cours sont plus proches de cette spécialité.

MICHEL LE GOFFIC*, JOSICK PEUZIAT**

Fouilles de sépultures en coffre de l'âge du bronze à Primelin, Plouhinec et Sizun-Saint-Cadou

Deux « pays » particulièrement riches en vestiges de l'âge du bronze ont à nouveau livré des sépultures en coffre qui ont dû être fouillées en urgence. Il s'agit du Cap, avec Plouhinec pour « épicentre », et des monts d'Arrée, autour du Yeun Ellez.

Dans trois des quatre cas développés ci-après, les découvertes ont été réaliséees au cours de travaux agricoles : labour ou hersage. En effet, si certaines sépultures sont protégées par un tumulus qui s'aplanit au fil des ans par l'inexorable érosion, en grandie partie due aux pratiques culturales, ce n'est pas le cas général et il existe des tombes, la plupart du temps de dimensions modestes, isolées ou regroupées en petits cimetières et dont la ou les dalles de couverture ne sont qu'à quelques décimètres sous la surface du sol. Pour ces tombes en coffre, la couverture est fréquemment arrachée lors d'un labour plus profond que d'ordinaire ou d'un sous-solage.

Le coffre de la chapelle Saint-Théodore en Primelin

L'existence de ce monument est très tôt attestée dans la littérature archéologique. Dès 1835, date à laquelle paraissent les *Antiquités du Finistère*, sous la plume du chevalier de Fréminville, ont sait qu'un dolmen existe dans cette contrée (1). En 1865, dans *La Bretagne contemporaine*, l'un des auteurs écrit : « ...Il existe toujours en Primelin, près de la chapelle de Saint-Théodore... un dolmen sous lequel Fréminville et tous les auteurs qui l'ont copié ont cru voir une fontaine ; c'est alors une fontaine sans eau. Mais il s'y trouve une auge de pierre dans laquelle les fiévreux vont s'étendre pour obtenir leur guérison. Il

---

* Rattaché à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S.

* * Associé à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S.

(1) Chevalier DE FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, 2e partie, Brest, 1835, p. 96-97.

pourrait donc se faire que la chapelle de Saint-Théodore ait été élevée par les premiers missionnaires, à quelques pas du dolmen, pour combattre la superstition dont il était et dont il est encore l'objet... » (2).

Par la suite, le monument est mentionné dans un certain nombre d'inventaires, Flagelle (3), P. du Chatellier (4). G. Toscer (5) décrit le monument en quelques lignes et en fait un dessin daté du 20 septembre 1903. On y voit la partie supérieure des dalles qui constituent les parois du « coffre » et une dalle maintenue à quelques décimètres au-dessus par deux éléments transversaux. Le monument semble disparaître ensuite, des pruneliers et ronces s'installent sur le site.

Vers 1975, à la suite de travaux d'aménagement routier à l'ouest de la chapelle Saint-Théodore, le site est débroussaillé : le monument réapparaît (6). Si la structure du coffre est indemme, il n'en est pas de même des aménagements postérieurs, médiévaux ou modernes. Les cales qui supportaient la dalle sont disposées à chaque extrémité du monument, mais bien au-delà de la situation vue par G. Toscer. Quant à la dalle sous laquelle s'insinuaient les fiévreux, il n'en reste qu'une partie basculée au sud de la sépulture. Selon un voisin, la dégradation aurait eu lieu vers 1910-1914. La partie manquante serait remployée pour couvrir une fontaine jouxtant un lavoir à trois cents mètres au nord du monument (fig. 1).

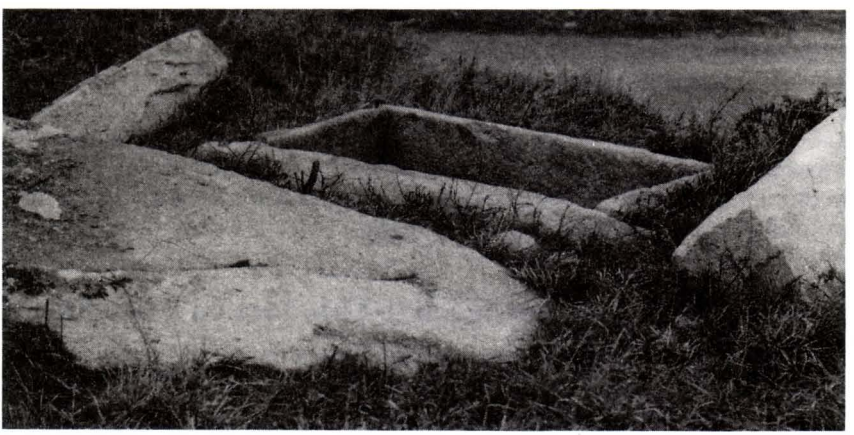

Fig. 1. — Primelin, *Saint-Théodore*, vue du coffre.

(2) *La Bretagne contemporaine..., Finistère*, publ. par Henri Charpentier, Paris - Nantes, 1865, p. 15.

(3) FLAGELLE, *Notes archéologiques sur le département du Finistère*, Brest, 1877, p. 69.

(4) Paul DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes - Quimper, 1907, p. 304.

(5) Georges TOSCER, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments). Deuxième et dernière partie : Cornouaille*, Brest, 1908, p. 228 (ill. p. 227).

(6) P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1975*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIII, 1975, p. 16.

Les coupes réalisées lors des travaux routiers ont montré qu'il subsistait un tertre peu élevé autour du monument. La fouille effectuée en octobre 1975 a consisté en un nettoyage des abords immédiats de la structure funéraire et du caveau. Ce nettoyage a montré que le site, hormis la végétation qui le protégeait depuis quelques décennies, a servi de dépotoir durant un certain nombre d'années. A l'extérieur, le décapage effectué n'a rien livré en matériel ancien. L'intérieur du caveau semblait mieux préservé, le niveau supérieur étant situé à une vingtaine de centimètres sous le bord supérieur des dalles. Le décapage réalisé a montré rapidement que l'on était en présence d'un remplissage récent contenant, entre autres, un culot d'ampoule à baïonnette, un bouchon en porcelaine provenant d'une bouteille de limonade ou assimilée... En fait, le creusement ou le vidage du caveau a été effectué il y a quelques siècles et sans doute entretenu pour permettre aux fidèles de s'y mettre. Correspondant à la base des dalles, il y avait un cailloutis constituant peut-être le fond du caveau, mais il serait téméraire de l'affirmer avec certitude.

Le monument, situé à une quarantaine de mètres à l'ouest de la chapelle de Saint-Théodore, figure au cadastre de la commune de Primelin, en la section B2, parcelle n° 27, coordonnées Lambert II : x =82,999 y=359,300.

Le caveau constitue un exemple classique de coffre de l'âge du bronze armoricain, orienté nord-est-sud-ouest selon le grand axe. Les parois soigneusement bûchées sur les faces internes proviennent du *substratum* local. L'étanchéité de la structure ainsi construite est assurée par un ajustage particulièrement précis, les dalles transversales s'imbriquant à la perfection dans les rainures orientées en bas et en dehors, creusées aux extrémités des dalles longitudinales. Le plan général du caveau est rectangulaire ; à la base des parois, il mesure 1,60 m x0,90 m. Les dalles sont inclinées vers le centre, formant une ouverture moyenne de 1,40 m x 0,75 m ; la profondeur, si on admet que le cailloutis rencontré est originel, est de 0,70 m en moyenne (fig. 2).

Malgré l'absence de mobilier due à la profanation ancienne de la sépulture, l'architecture, la facture du caveau particulièrement soignée, permettent de conclure que l'on est en présence d'une sépulture en coffre de l'âge du bronze.

La fouille de sauvetage a été effectuée par J. Peuziat et J.-M. Kersaudy.

La sépulture de Bellevue en Primelin

La découverte a eu lieu au cours de labours profonds qui se rapprochent de plus en plus des talus. Le soc de la charrue a en effet soulevé une dalle à proximité du talus limitant au sud la parcelle n° 109 ; section B1 du cadastre de la commune de Primelin, dont le propriétaire est M. Henri Gouzien, demeurant à Kerhas-Vras en la même commune. La parcelle est connue sous l'appellation Goarem-Dirien, lieu-dit Bellevue. Coordonnées Lambert II du site : x=82,800 y=359,100. Altitude : 30 m.

La fouille (autorisation n° 83-07) a été effectuée du 15 au 17 mai 1983 avec la participation de F. et F. Quérat, O. Kayser, Y. Lecerf, M. Le Goffic. La

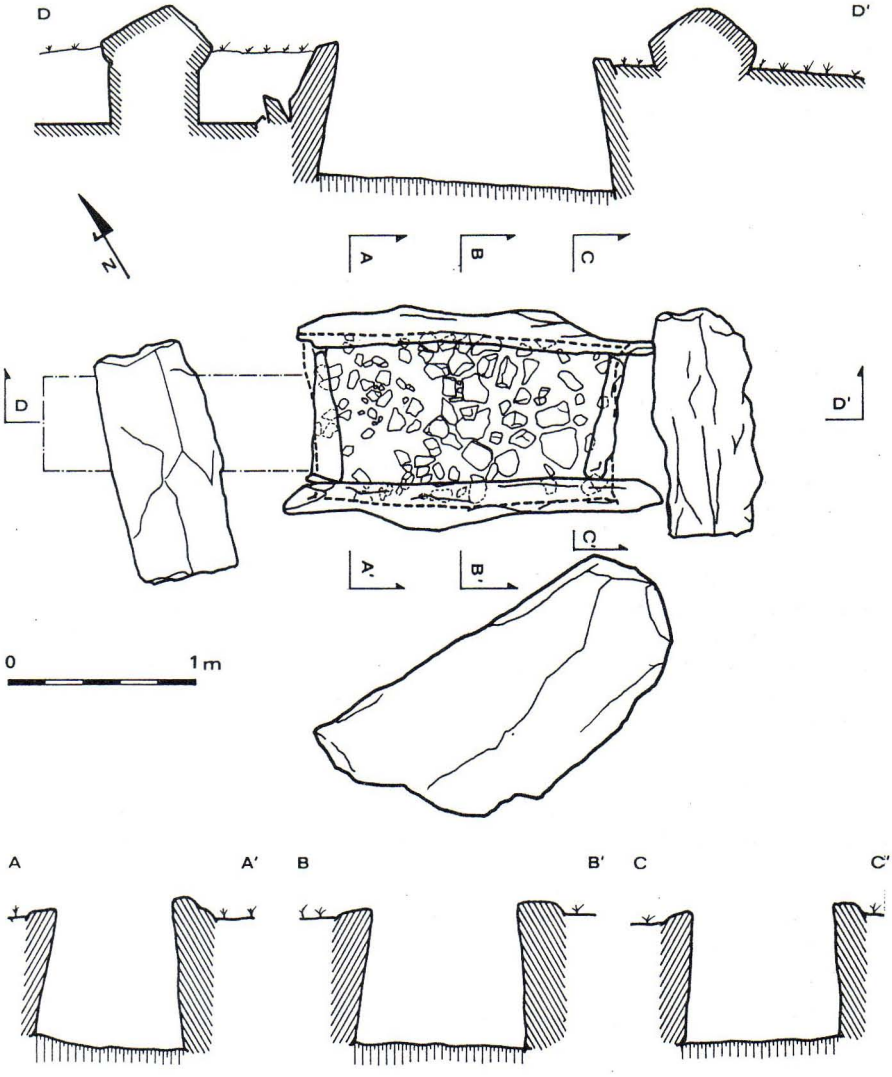

Fig. 2. — Primelin, *Saint-Théodore*, plan et coupes du coffre.

présence du talus a limité la surface décapée à l'extérieur de la sépulture aux trois autres côtés, c'est-à-dire ouest, nord et est. Ce décapage a permis de dégager la terre arable sur une surface d'environ six mètres carrés et une profondeur de 0,20 à 0,30 m, jusqu'à la limite de l'horizon jaunâtre sous-jacent. Ce volume de terre dégagé n'a livré qu'une molaire supérieure humaine...

A la limite des deux horizons est apparue la dalle de couverture fracturée en plusieurs éléments dont deux principaux, par le milieu et transversalement

par rapport à l'axe du caveau (fig. 3). Ces fragments, enlevés, ont laissé apparaître une tombe de facture classique de l'âge du bronze, limitée par quatre dalles dressées, l'ouverture mesurant 0,90x0,70 m.

L'intérieur de la sépulture présentait un espace libre d'une quinzaine de centimètres sous l'un des fragments de dalle semblant encore « en place » à l'est, tandis qu'à l'autre extrémité des infiltrations récentes de terre humique avaient envahi le caveau, affleurant la partie supérieure des parois.

Le décapage interne de la tombe a permis de dégager les restes d'un squelette dont la tête se trouvait à l'est de la chambre, face tournée vers le sud ; trois vertèbres lombaires, l'os iliaque droit étaient encore en place près de l'angle nord-ouest ; à proximité de la paroi longitudinale opposée gisaient

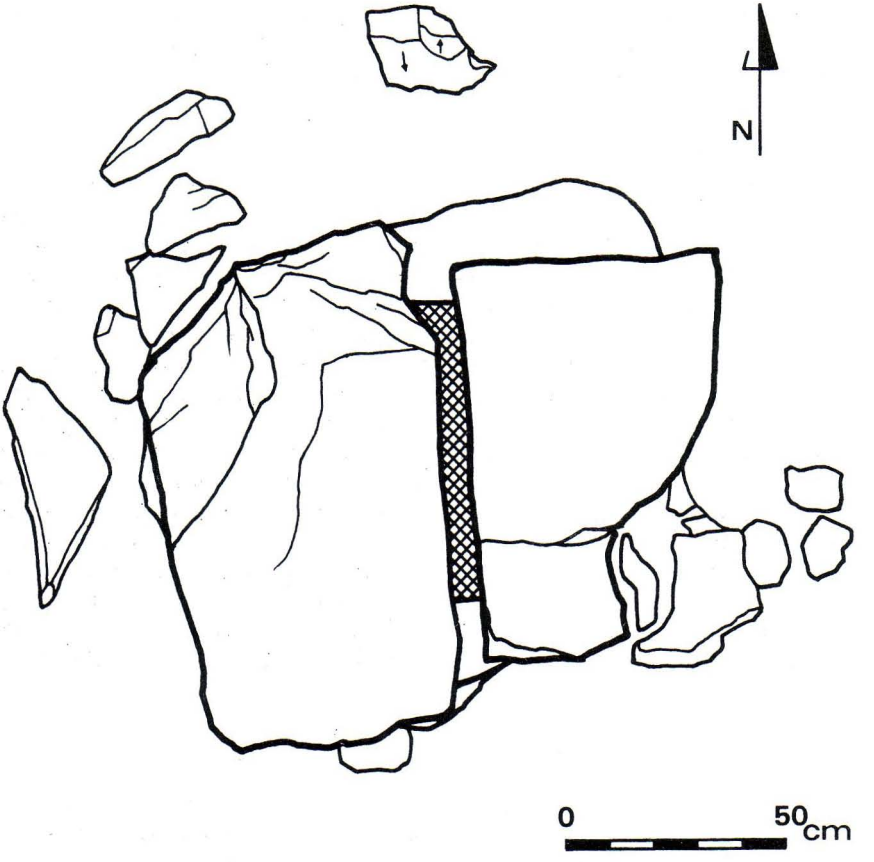

Fig. 3. — Primelin, *Bellevue*, plan du décapage de surface montrant la dalle de couverture brisée.

l'extrémité inférieure du fémur, réduit à son épiphyse jouxtant le tibia et le péroné du même côté ; le sujet était donc inhumé en décubitus latéral gauche (fig. 4). Si tous ces éléments sont en position anatomique ou presque, il n'en est pas de même du second péroné retrouvé presque coincé dans l'angle nord-ouest du caveau ; le fragment de mandibule, s'il n'était plus en connexion anatomique avec le crâne, n'en était pas trop éloigné. Si l'activité des animaux fouisseurs est bien connue des archéologues, il semble que, dans ce cas, elle a été complétée récemment avant la fouille par une autre intervention : preuve en est, la parfaite similitude de la molaire exhumée lors du décapage externe, avec celle encore en place sur l'arcade et qui a ainsi retrouvé son propriétaire...

La stratigraphie interne a montré que le cadavre reposait sur un lit de sable d'origine marine dont la fraction calcaire issue des coquillages a permis, en créant un milieu tampon, une altération moins rapide du matériel osseux, réduit à vrai dire à moins de la moitié du côté gauche du squelette. Ce lit, épais de quatre à cinq centimètres reposait sur une couche d'argile jaune tapissant le fond du caveau, freinant par contre le drainage.

Description du coffre

Le plan du caveau, à sa base, est de forme rectangulaire ; les dimensions sont respectivement de 1,28 m x 0,80 m, son orientation prise selon un axe passant par le milieu des parois transversales est ouest-sud-ouest / est-nord-est. La paroi longitudinale sud est dressée de chant, verticalement, tandis que celle qui lui fait face est légèrement oblique vers l'intérieur. Les dalles transversales sont, quant à elles, nettement obliques vers le centre. Les faces internes des quatre éléments sont le fruit d'un patient travail de bouchardage du granite issu du *substratum* local. Le soin apporté à la préparation de ces surfaces contraste avec le type d'agencement choisi et la qualité de ce dernier. Dans cette sépulture, les dalles transversales ne sont pas, comme à Saint-Théodore, engagées dans des rainures obliques creusées dans les éléments longitudinaux, mais reposent plus ou moins bien dans des feuillures pratiquées à l'extrémité des dalles longitudinales ; encore faut-il souligner que seule l'une d'entre elles, située au nord-ouest du caveau, est véritablement ouvragée. La dalle de couverture, malgré son aspect externe fruste, présente sur sa face inférieure un bouchardage périphérique destiné à améliorer son adaptation et par conséquence l'étanchéité du caveau. Toutes ces dalles proviennent du *substratum* granitique local.

Anthropologie

L'examen des restes osseux montre que l'on est en présence d'un hémisquelette gauche, celui qui est en contact avec le fond sablonneux rapporté. Il appartient à un adulte âgé d'environ quarante ans, de sexe masculin. Les dents sont saines, indemnes de lésions carieuses et de dysplasies. Une épaisse carapace de tartre adhère à la face linguale des prémolaires, canine et incisives mandibulaires. Ce dépôt est plus discret aux collets des molaires. L'usure des tables occlusales des secteurs latéraux est de type hélicoïdal.

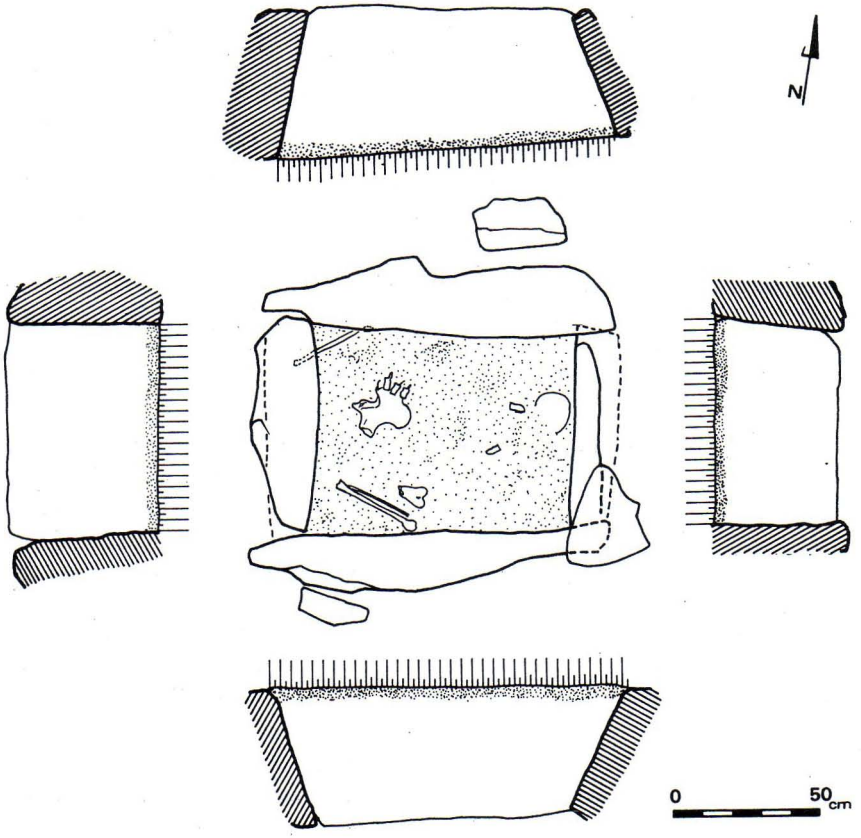

Fig. 4. — Primelin, *Bellevue*, plan de la fouille de la tombe avec restes osseux en place et élévations du coffre.

La tombe de Kervennec en Plouhinec

Nous ne referons pas ici un nouvel inventaire des sépultures de l'âge du bronze de Plouhinec. Après celui de Paul du Chatellier (7), celui de Jacques Briard (8) fait suite à une mise au point sur l'âge du bronze à Plouhinec parue dans une précédente livraison de ce bulletin (9).

---

(7) Paul DU CHATELLIER, *op. cit.*, p. 301.

(8) Jacques BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, 1984, 303 p. (L'âge du bronze en France, 3).

(9) J. BRIARD, J. BOURHIS, H. CABILLIC, Y. ONNÉE, *Tumulus et coffres à Plouhinec (Finistère). Les fouilles de Kergoglay*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1979, p. 33-34.

Le 28 novembre 1984, en hersant une parcelle nouvellement emblavée, M. Pierre Gadonna, exploitant un champ à Kervennec en Plouhinec, déplaça, involontairement, une dalle de granite sur une distance de deux mètres, mettant au jour un caveau de pierres en forme de coffre. Intrigué par cette découverte fortuite, il désira en savoir plus et entreprit de vider le coffre, pensant qu'il s'agissait, peut-être, d'une cachette. Au fond du caveau, il rencontra un os long en mauvais état et comprit alors qu'il était en présence d'une sépulture ancienne.

Il avertit alors M. Henri Cabillic, secrétaire de mairie de Plouhinec, qui se rendit sur les lieux, reconnut un caveau de l'âge du bronze, prit les mesures de conservation immédiates et prévint les services intéressés. La fouille a eu lieu les 17 et 18 décembre, avec pour participants M. Daniel Bardon et M. Michel Le Goffic.

L'endroit de la découverte est situé à 2 km au nord du bourg de Plouhinec et à 200 m au nord-est du hameau de Kervennec, dans la parcelle portant le numéro 67 a, section ZI du cadastre de 1978. Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x=92,000 y=2 359,050.

Au point de vue topographique, la tombe est située sur le sommet d'un coteau surplombant le Goyen, à 65 m d'altitude. De cet endroit, on découvre un vaste panorama. Le sous-sol est constitué par un leucogranite à muscovite et biotite appartenant à la formation granitique allant de la pointe du Raz à Quimper. A l'emplacement de la fouille, il est assez fortement diaclasé et superficiellement altéré.

L'endroit où a été découverte la sépulture se trouve à l'emplacement d'un talus, aujourd'hui arasé. Aucune mention n'a été faite de découvertes d'autres tombes dans ce secteur de la commune, mais il est possible que, compte tenu de la faible épaisseur de terre arable surmontant la dalle de couverture, d'autres sépultures aient été détruites anciennement sans avoir été signalées.

Un carré de fouille, centré sur le coffre, a été implanté de façon à reconnaître les éventuelles structures de calage des dalles et fouillé sur une épaisseur de 40 cm (fig. 5).

Puis c'est le coffre proprement dit qui a été fouillé ; les terres extraites ont été tamisées à l'eau sur un tamis à mailles de 3 mm jusqu'au dallage de fond.

Enfin, toutes les terres extraites de la tombe lors de « l'exploration » de M. Gadonna et qui avaient été rejetées en un tas près de la sépulture ont également été tamisées, ce qui a permis la récupération des dents. Malheureusement, toutes les dents trouvées au cours de la fouille proviennent du tas de déblais. Nous ne pouvons donc pas préciser la position des défunts dans la tombe.

La sépulture est constituée par quatre dalles de granite placées sur chant et légèrement inclinées vers l'intérieur de la tombe. Deux dalles, longues de 150 cm, forment les parois longitudinales du coffre et s'appuient sur deux autres petites dalles de forme trapézoïdale qui constituent les parois transver-

Fig. 5. — Plouhinec, *Kervennec*, vue de la tombe en coffre, prise du nord ; au second plan, la dalle de couverture déplacée.

sales. Compte tenu du fait que les petits côtés sont de longueurs différentes, le plan de la tombe ne peut être rectangulaire. Il se rapproche davantage de la forme trapézoïdale ; toutefois, les deux grands côtés font un angle de 9 grades (fig. 6).

Les dimensions sont les suivantes :

— au fond : longueur entre 115 cm (côté sud), et 140 cm (côté nord) ; largeur entre 67 cm (côté est), et 83 cm (côté ouest).

— au sommet : longueur entre 97 cm (côté sud) et 114 cm (côté nord) ; largeur entre 52 cm (côté est) et 64 cm (côté ouest).

L'axe du coffre (passant par le milieu des deux petits côtés) fait un angle de 99,3 grades par rapport au nord géographique. Le fond de la tombe est constitué par un dallage de cinq plaques de granite. Les interstices sont comblés par de petites pierres. La couverture était assurée par une seule dalle de granite, longue de 123 cm, large de 89 cm et épaisse de 6 à 9 cm, déplacée lors de la découverte. Autour de la tombe, avaient été disposées quelques pierres plates constituant une assise dont le niveau supérieur était identique à celui des dalles sur chant. Sur ces pierres reposait la dalle de couverture. La profondeur du coffre était de 39 cm, tant dans la partie est que dans la partie ouest, par contre au centre elle atteignait 41 cm (fig. 7). Selon la typologie de Y. Lecerf, nous sommes en présence d'un coffre à parois inclinées.

Parmi les pierres de calage de la paroi nord se trouvait un percuteur élaboré à partir d'un galet de quartz laiteux ainsi que deux tessons de céramique commune.

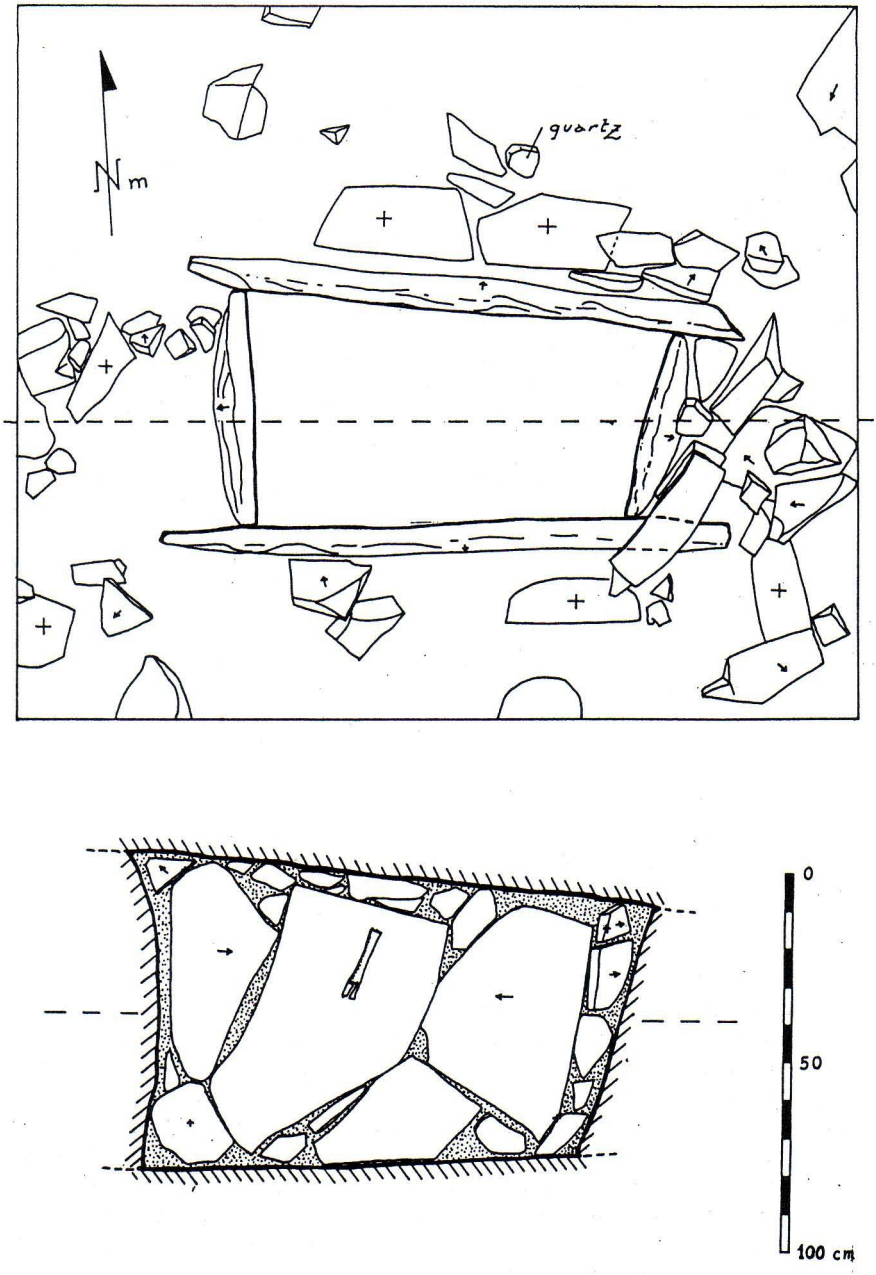

Fig. 6. — Plouhinec, *Kervennec*, tombe en coffre.
En haut : plan du décapage de surface.
En bas : plan du dallage du fond avec reste d'os long.

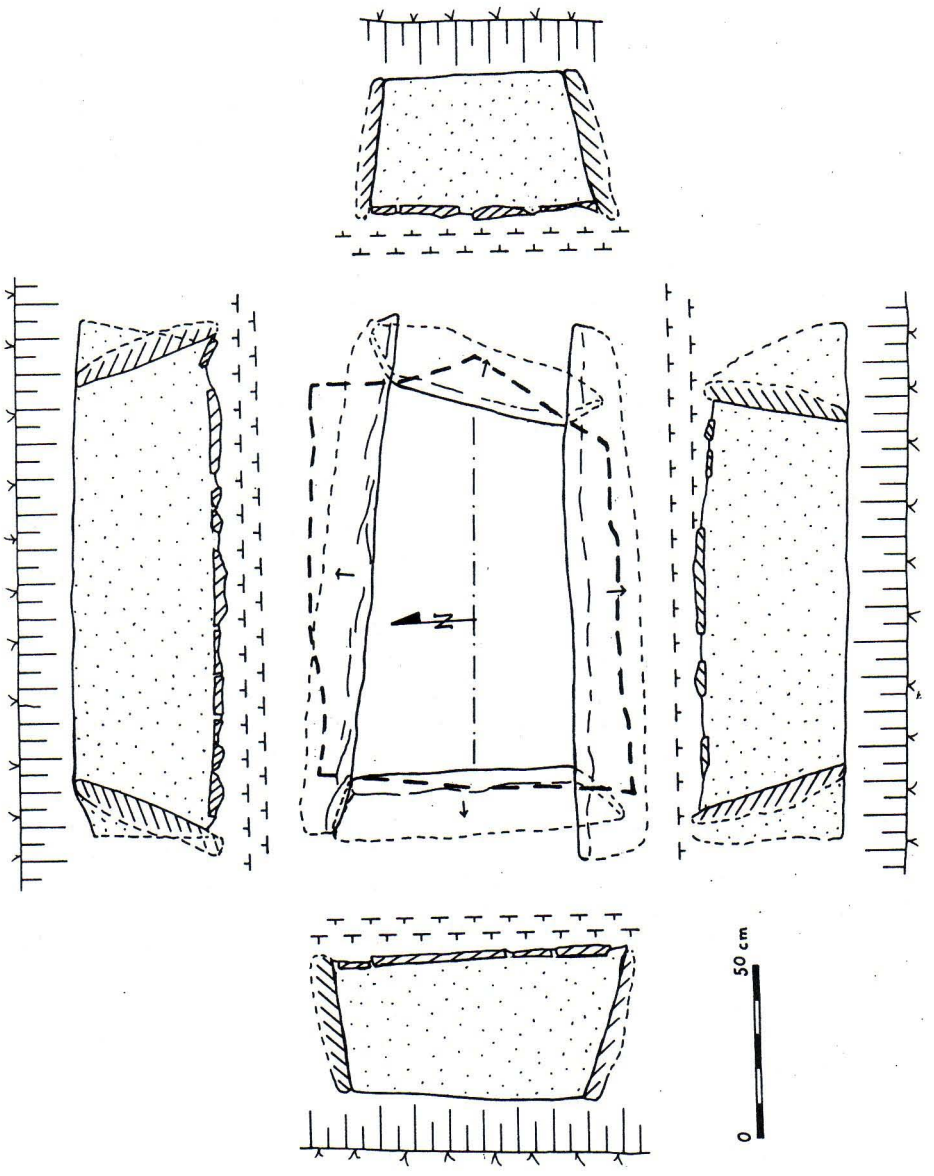

Fig. 7. — Plouhinec, *Kervennec*, plan et élévation de la sépulture en coffre.
En tireté épais : emplacement de la dalle de couverture.

Au moment de l'intervention, le remplissage de la tombe avait été assez fortement perturbé et une bonne partie des terres avait été évacuée. Cependant, nous pouvons affirmer que le dallage était recouvert de sable marin sur une épaisseur moyenne de 0,5 cm, ce qui a permis la conservation partielle d'un os et de quelques dents. En effet, le pH acide des sols de cette région ne permet généralement pas la conservation d'ossements pendant un temps très long. Les fragments coquillers contenus dans le sable marin lui confèrent un pH basique qui donne un pouvoir tampon luttant contre l'acidité naturelle du sol et des eaux de percolation.

Cette couche sableuse contenait de petits fragments de granite brûlé. Au-dessus du niveau sableux était une couche terreuse de 5 à 10 cm qui contenait les vestiges osseux.

Le lot de « dents » examinées permet de constater que l'on est en présence de deux individus ; un adulte et un enfant. La grande majorité des vestiges conservés est réduite à une coque d'émail souvent fragmentaire où parfois subsistent des débris dentinaires.

A l'adulte, on peut attribuer une canine supérieure droite presque entière dont la pointe abrasée laisse apparaître un îlot dentinaire, quatre couronnes de première et deuxièmes molaires permanentes ainsi qu'une canine inférieure droite présentant des facettes d'usure et, dans un cas, des îlots dentinaires correspondant aux cuspides complètement abrasées.

De l'enfant subsistent cinq coques d'émail, correspondant à des molaires inférieures, une incisive supérieure gauche et une pointe de canine, toutes permanentes. Aucune de ces « dents » ne présente de traces d'usure. Bien qu'il soit difficile d'attribuer un âge à partir de tels vestiges, vers 6-7 ans, on doit être proche de l'âge du sujet.

Le tamisage a également fourni quelques petites esquilles osseuses, de menus tessons de poterie, sept éclats ou débris de silex et quelques charbons de bois. Il est vraisemblable que le matériel céramique, lithique et le charbon de bois proviennent des terres d'infiltration. En effet, la parcelle qui contient la sépulture, ainsi que les voisines, sont très riches en silex dont certains semblent de facture mésolithique et / ou néolithique.

En dehors de mobilier caractéristique et de matériel datable, seule la typologie de la tombe permet d'avancer que l'on se trouve en présence d'une sépulture de l'âge du bronze.

La tombe du Labou en Sizun - Saint-Cadou

Jusqu'à ces dernières années, les inventaires faisaient apparaître une grosse concentration de sépultures du Bronze moyen et final, à l'est du Yeun Ellez, sur le territoire des communes de Berrien, La Feuillée, Brennilis et Loqueffret, avec une prolongation occidentale sur Saint-Cadou et Saint-Éloy. Les prospections systématiques de la dernière décennie ont permis de combler

des lacunes, notamment sur les communes de Plounéour-Ménez, Commana, Saint-Sauveur et Le Tréhou (10).

A Saint-Cadou, deux petites nécropoles étaient connues dès le XIX[e] siècle, l'une sur le versant méridional du Roc'h-Karanoet, l'autre entre les hameaux de Kermarquer et du Labou. Toutes deux avaient été explorées par P. du Chatellier (11).

Le 5 mai 1989, au cours d'un labour de printemps, M. Paul Baron, travaillant pour le compte de M. Jean Quéré, accrocha une dalle de schiste qui se brisa en deux morceaux sous le choc du soc de la charrue. En la dégageant sommairement, il s'aperçut qu'elle recouvrait une tombe, M. Quéré se rendit à Sizun prévenir la gendarmerie qui transmit immédiatement l'information au Service départemental d'archéologie. A peine arrivé sur les lieux, il fallut toute l'autorité de M. Paul Baron pour desserrer la mâchoire de son chien qui s'était emparé d'un humérus après avoir quelque peu gratté dans la tombe. Une partie de la dalle de couverture avait basculé dans la sépulture et brisé un crâne et divers ossements.

La présence d'ossements dans ce secteur des monts d'Arrée, où les sols sont très acides, étant très rare, le contexte de l'âge du bronze, inventorié par P. du Chatellier (voir *infra*), et la crainte de déprédations imminentes justifiaient la nécessité d'une fouille de sauvetage urgent qui fut aussitôt entreprise avec l'autorisation de la direction des Antiquités de Bretagne et celle de la propriétaire du terrain, Mme Le Bras, demeurant au Faou.

La découverte a eu lieu à 1,8 km à l'ouest du bourg de Saint-Cadou et à 500 m à l'est du hameau de Labou. Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x = 127,930 y = 1 094,630. Altitude : 161 m.

Topographiquement, il s'agit du revers septentrional des monts d'Arrée, constitué par des formations paléozoïques : grès de Landévennec (Gédinnien) et formations de l'Armorique, du Faou et du Reun-ar-C'hank indifférenciées. Ces roches ont subi un métamorphisme de contact dû à l'intrusion du massif granitique de Commana-Plouaret, qui affleure à 1 km au nord, à Lestrémélar.

Cette nécropole de l'âge du bronze est connue depuis la fin du siècle dernier. En 1899, Paul du Chatellier fouilla quatre tumulus, malheureusement sans donner de localisation très précise. Cependant, en confrontant le cadastre napoléonien et l'actuel (fig. 8 et 9), en tenant compte de la dénomination des parcelles (encore connue des exploitants), il est possible de savoir quels ont été les tumulus fouillés, au moins pour trois d'entre eux ; il s'agit du tumulus de la parcelle 414 dite *Park-an-Tort* (le champ de la bosse) et de ceux de la parcelle 568 dite *Park-Tort* (le champ bossu). La parcelle dénommée *Goarem-Hir* a été divisée en trois depuis le siècle dernier et contient deux tumulus — dont un

(10) Michel LE GOFFIC, *Aperçu de la préhistoire et de la protohistoire dans le « pays des enclos et des monts d'Arrée »*, dans *Actes des conférences de l'université d'été du Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée*, 1990 (1991), p. 60-81.

(11) Paul DU CHATELLIER, *op. cit.*, p. 105-107.

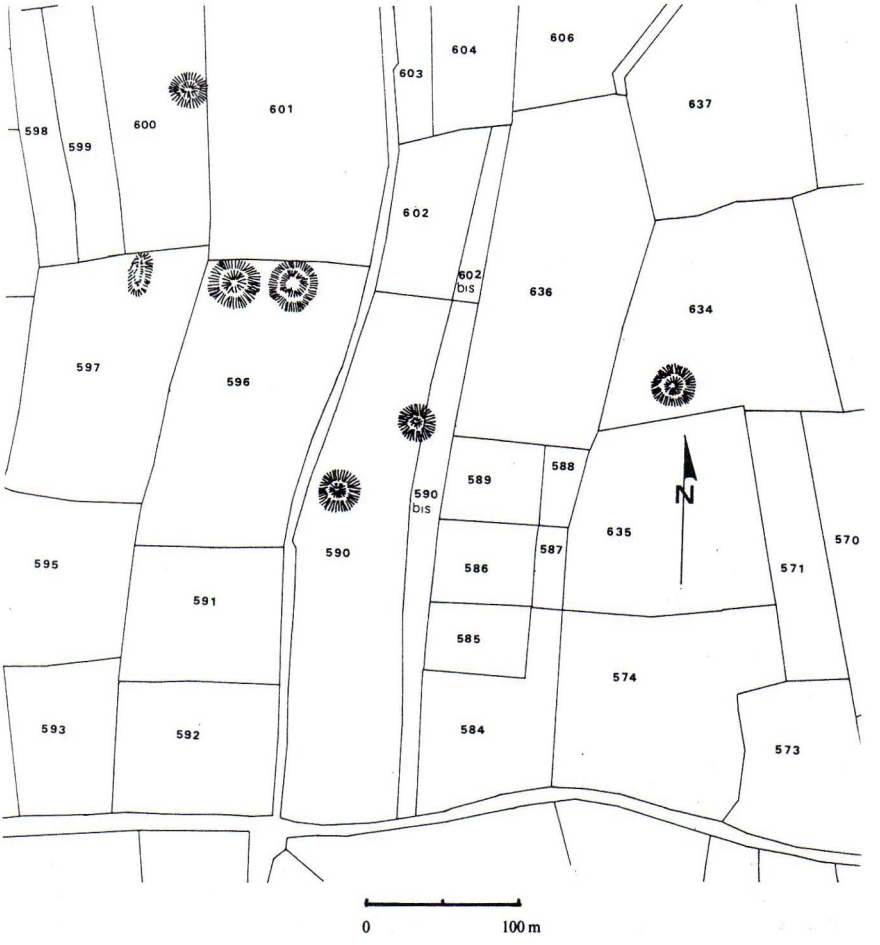

Fig. 8. — Sizun-Saint-Cadou, extrait du cadastre napoléonien de 1812, section H 2.
Emplacement des tumulus de l'âge du bronze.

fouillé en 1899 — l'un dans la parcelle 541, l'autre dans la parcelle 539. Un autre tumulus, très aplani, existe dans la parcelle 601, et une butte qui semble artificielle se remarque dans la parcelle 569.

Il est permis de se demander si, dans sa publication, Paul du Chatellier n'a pas confondu les deux tumulus de *Park-Tort* (parcelle 568). En effet, il dit n'avoir rencontré à un mètre sous le sommet, dans le tumulus oriental, que « quelques cendres mêlées de charbons », tandis que, dans le tumulus occiden-

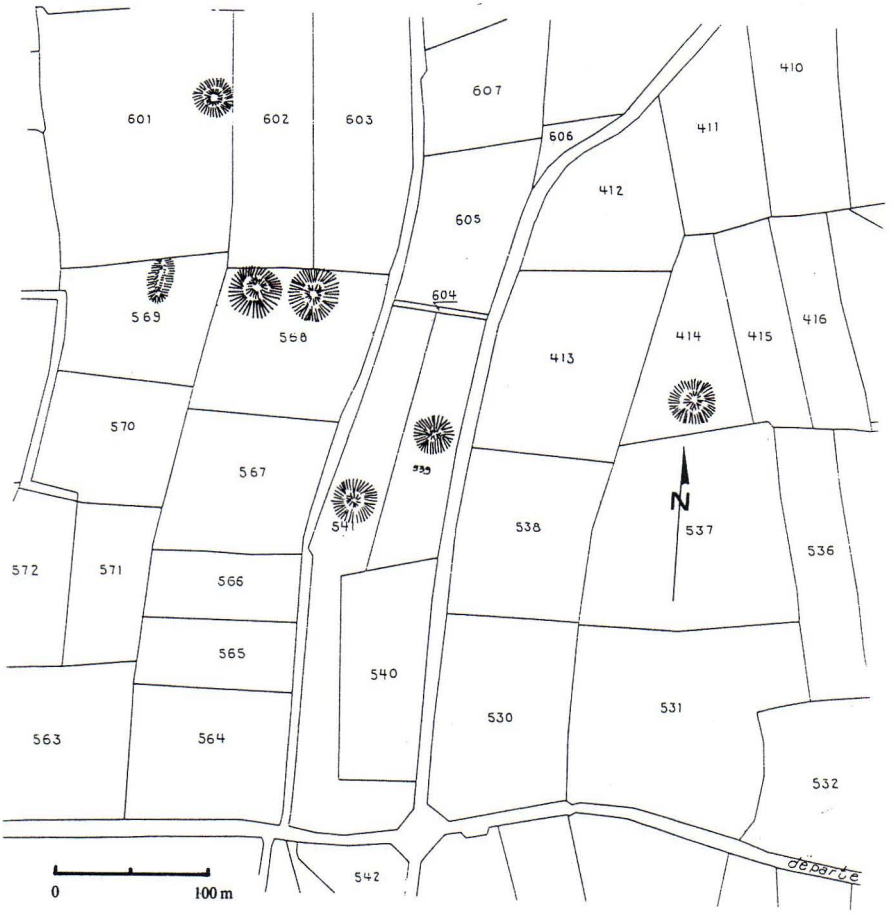

Fig. 9. — Sizun-Saint-Cadou, extrait du cadastre actuel, section H 2.
Révisé en 1960. A jour en 1984.

tal, il rencontra « à 60 cm de profondeur une dalle recouvrant une petite chambre à parois maçonnées, sans mobilier, renfermant quelques restes de cendres seulement ».

Or, il y a une quinzaine d'années, M. Pierre Diverrès, du Tréhou, entrepreneur agricole, creusa une tranchée au tracto-pelle jusqu'à plus de 2 m de profondeur au centre du tumulus occidental et rencontra, à environ 1,20 m de profondeur, une couche régulière d'oxyde de fer. Il s'agit très vraisemblablement d'un horizon de précipitation localisée de fer ferrique, soit un horizon pédologique B_{Fe}, tels ceux que l'on rencontre assez fréquemment dans les sols

de tumulus, comme, par exemple, celui assez proche de *Park-an-Dorgen* à Ruguellou en Saint-Sauveur (fouille J. Briard et M. Le Goffic[12]).

Par contre, au sommet du tumulus oriental, objet de l'intervention de sauvetage urgent, se remarquent de nombreuses pierres de quartzite et de schiste alors que les sols environnants ne contiennent que des cailloux de petits modules. Il y a quelques années, M. Quéré nous a dit avoir extrait de cet endroit une énorme dalle de schiste de plus de 3 m de longueur qu'il fallut casser pour l'évacuer. Compte tenu de l'érosion progressive des terres du tumulus, en raison des pratiques culturales, il semble que les pierres déplacées par les labours puissent provenir des parois d'un caveau en maçonnerie de pierres sèches (fig. 10).

La découverte du coffre en mai 1989 correspond à une sépulture annexe, en bordure sud-ouest du tumulus oriental de la parcelle 568.

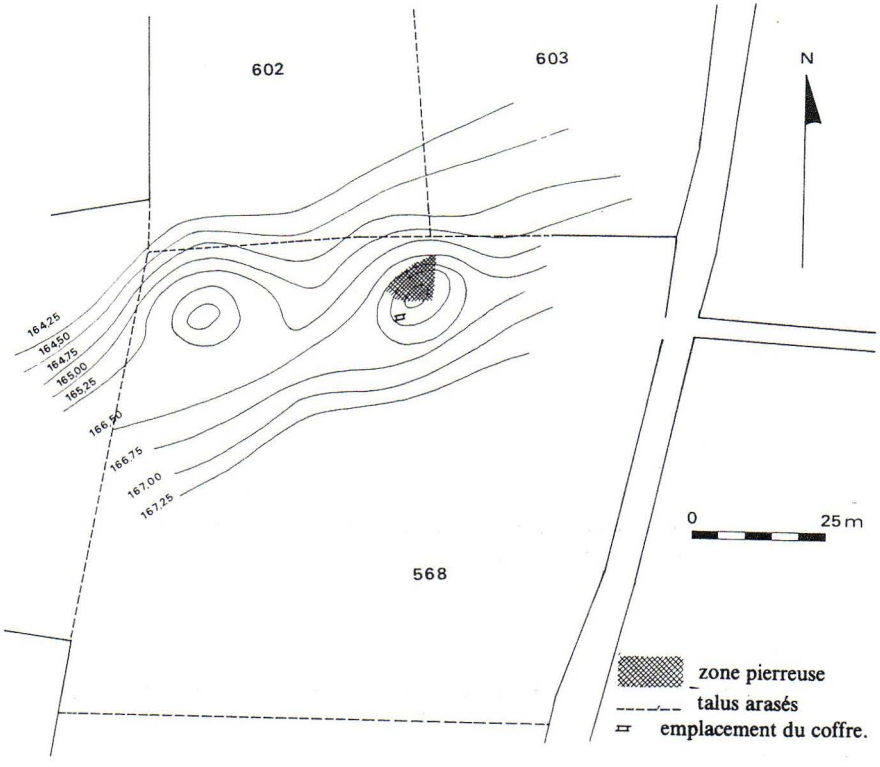

Fig. 10. — Sizun-Saint-Cadou, relevé topographique partiel de la parcelle n° 568.

(12) C.-T. Le Roux, *Chronique...*, dans *Gallia Préhistoire*, t. 28, fasc. 2, p. 222-223.

La fouille a eu lieu les 5, 9 et 10 mai 1989 et a consisté à décaper l'horizon Ap (épais de 0,30 m) autour du coffre sur une surface de 8 m² (3,20 x2,50). Afin d'appréhender la structure de la sépulture, la fouille s'est poursuivie jusqu'à 0,50 m de profondeur par rapport au niveau actuel du sol (fig. 11).

Le coffre a été fouillé en laissant les fragments osseux en place. Après les prises de vues, plans et coupes, les débris organiques (os et tapis végétal) ont été prélevés, les dalles de schiste ont été extraites et l'excavation a été comblée pour rendre la parcelle à nouveau exploitable.

La sépulture est constituée de six dalles de schiste ardoisier ayant subi un métamorphisme de contact (schiste tacheté, à chiastolite). L'observation de ces six dalles permet d'affirmer qu'elles proviennent de deux dalles épaisses, chacune débitée en trois. Les parois longitudinales et la dalle de couverture proviennent du même bloc, les parois transversales et la dalle de fond sont faites à partir d'un autre bloc.

La dalle du fond est subrectangulaire, épaisse de 5 cm. Ses bords sont parfaitement régularisés et bouchardés ; elle montre un léger pendage vers le nord. Les parois transversales, de forme trapézoïdale, ont le bord supérieur constitué par une diaclase, les bords latéraux sont bouchardés.

Elles sont appliquées contre la dalle de fond et inclinées vers l'intérieur de la tombe. Contre la dalle de fond et les parois transversales, viennent s'appli-

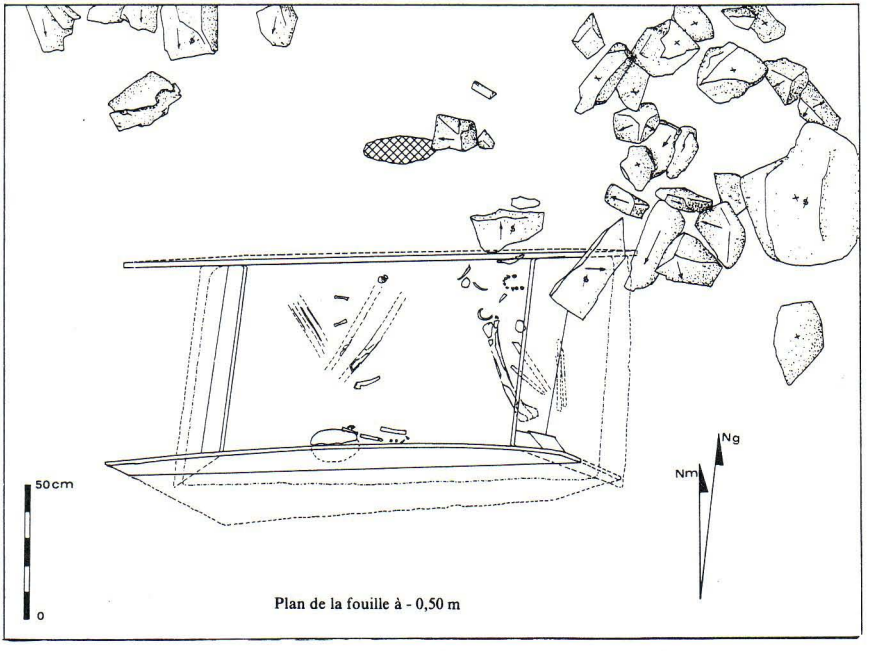

Fig. 11. — Sizun-Saint-Cadou, *Le Labou*, plan de la fouille du coffre.

quer les parois longitudinales épaisses de 3 à 4 cm dont seuls les bords supérieurs sont régularisés. La paroi nord est verticale tandis que la paroi sud est inclinée vers l'intérieur du coffre. Cependant, au cours des temps, des tassements de terres ont induit un basculement de toute la structure vers le nord et, par conséquent, à l'origine, les deux dalles longitudinales devaient être légèrement inclinées vers l'intérieur du coffre. La dalle de couverture, épaisse de 6 cm, recouvrait toute la tombe et s'était fracturée transversalement lors du jeu de la structure qui avait provoqué des porte-à-faux.

Les dimensions du coffre sont les suivantes :

au sommet :

— longueur côté nord : 105 cm
— longueur côté sud : 106 cm
— largeur côté est : 71 cm
— largeur côté ouest : 70 cm

au fond :

— longueur côté nord : 150 cm
— longueur côté sud : 155 cm
— largeur côté est : 83 cm
— largeur côté ouest : 80 cm
— la profondeur de la tombe est de : 50 cm

(Pour les dimensions détaillées des différentes dalles, voir le plan et les élévations, fig. 12).

L'axe longitudinal du coffre est parfaitement orienté est-ouest.

Dans la partie nord-est de la fouille, un amas de pierres de grès et de schiste a été mis au jour. Il s'agit très vraisemblablement du cairn de la sépulture principale fouillé par P. du Chatellier. Les pierres visibles dans la partie nord-ouest de la fouille sont dans l'horizon Ap et ont donc été déplacées au cours des labours.

La fosse creusée pour construire le caveau a entamé les terres du tumulus et le sol ancien. Les parois de la fosse ont été retrouvées à 20 cm des parois longitudinales.

Un contrôle effectué sous la dalle de fond, après dégagement, a montré des terres rougies par le feu, des cendres et quelques charbons de bois, témoignant ainsi qu'un foyer rituel avait été allumé avant la mise en place du caveau. L'aire de combustion se situait dans la moitié est de la fosse, sur le remblai sur lequel reposait la dalle du fond.

Le contenu du coffre

Après enlèvement des terres tombées dans le coffre après la cassure et le basculement de la dalle de couverture, des débris osseux sont apparus et ont été dégagés au pinceau aussi soigneusement que possible. Ce travail était rendu particulièrement difficile en raison de l'état d'altération des ossements devenus

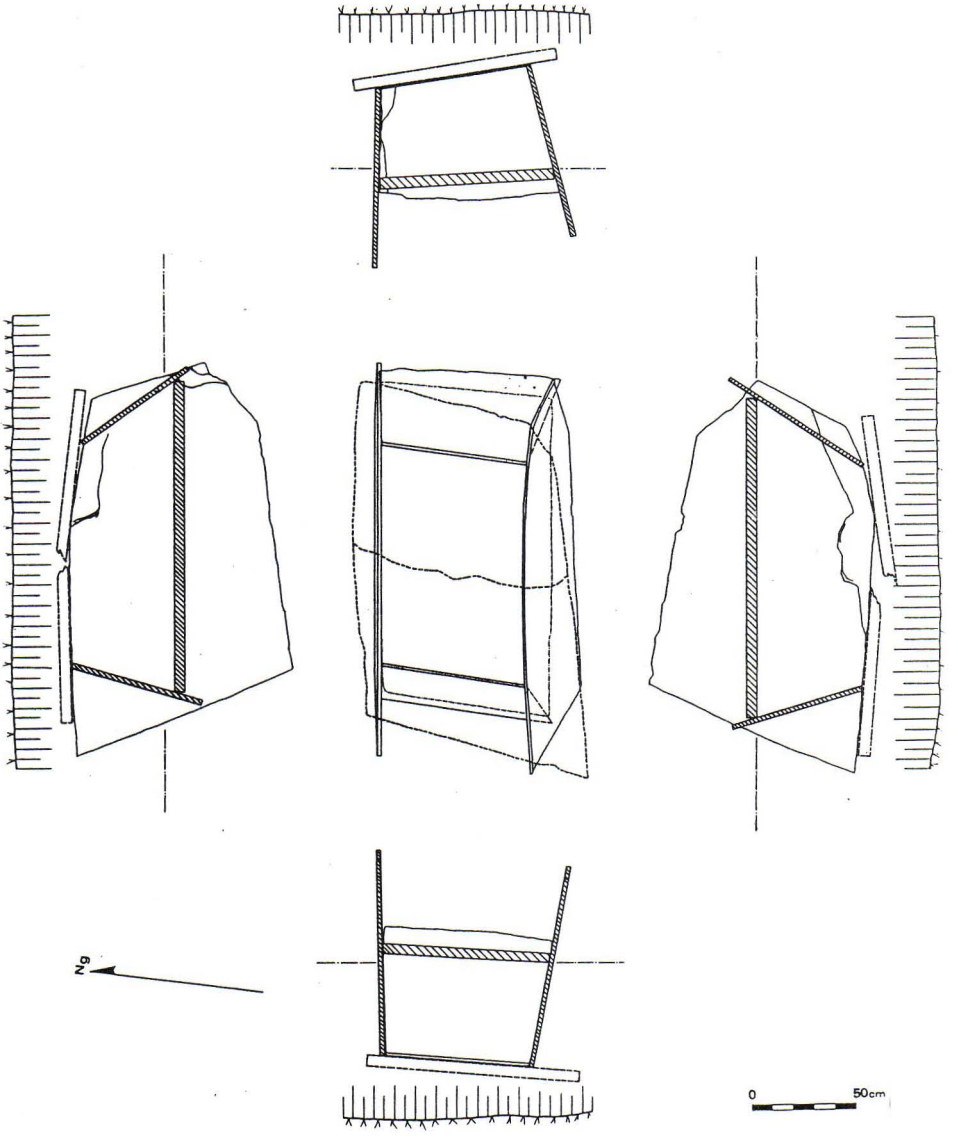

Fig. 12. — Sizun-Saint-Cadou, *Le Labou*, plan et élévations du coffre.

pulvérulents, mais aussi de leur imbrication dans un tapis végétal qui isolait des défunts du fond du coffre. Il était, par endroits, conservé sur une épaisseur de 1 cm, constituant une sorte de feutre. Un examen à la loupe binoculaire d'un prélèvement a montré qu'il s'agissait de mousses, sans qu'il soit possible, tout au moins dans l'immédiat, de préciser les genres. Les fibres végétales montrent des revêtements de sels (phosphates et carbonates vraisemblablement), mais aussi de petits cristaux automorphes de calcite recristallisée (fig. 13).

Fig. 13. — Sizun-Saint-Cadou, *Le Labou*, vue de détail des restes osseux de l'adulte reposant sur un tapis végétal.

Sans qu'une étude palynologique proprement dite ait été entreprise, Dominique Marguerie y a décelé des spores de fougères polypodes et d'un autre genre de type trilète, ainsi que quelques très rares pollens de graminées et de noisetiers.

Très souvent à l'âge du bronze, dans les tombes en coffre, les morts reposent sur un lit de sable marin ou dunaire. Dans le cas présent, l'éloignement de la côte est sans doute la raison du remplacement par une litière végétale.

Le dégagement soigneux des restes osseux a permis d'une part de constater que le coffre contenait deux individus, et de restituer leur position respective (fig. 14).

Squelette n° 1

Il s'agit d'un individu adulte dont les structures crâniennes ne sont pratiquement plus visibles ; dolichocéphale, il reposait sur le côté droit en position

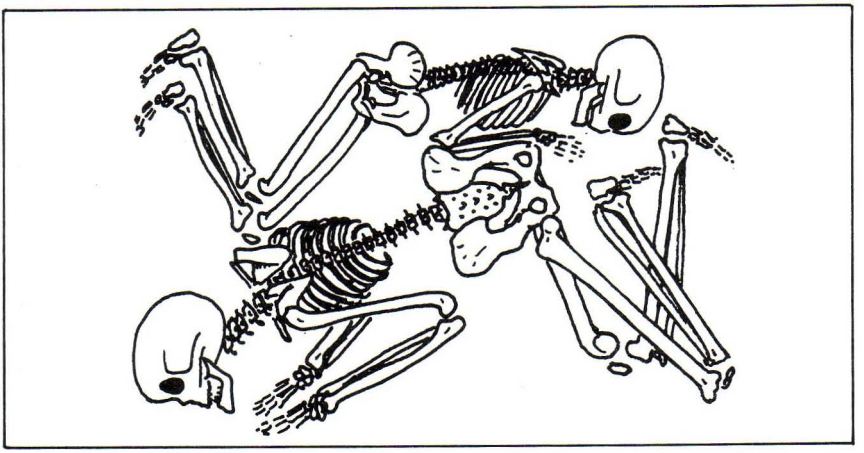

Fig. 14. — Sizun-Saint-Cadou, *Le Labou*, reconstitution de la position des squelettes sur la dalle de fond, à partir des éléments osseux conservés.

fléchie, tête à l'ouest. Les facettes temporale et pariétale droites manquent et ont été manifestement dissoutes par macération lors de la décomposition du corps. Sur la partie gauche de l'os frontal, au-dessus de l'arcade sourcilière, se remarque la trace de la trame d'un tissu qui pouvait être le linceul du corps. Ce tissu comportait 8 à 10 fils au cm, tant pour la trame que pour la chaîne.

Les dents examinées, hormis l'hémimaxillaire droit, sont dépourvues de support osseux ; la mandibule est très fragmentaire et incomplète, réduite à l'os basal antérieur.

Les dix-huit dents reconstituables (prémolaires et molaires) sont indemnes de caries. Un dépôt tartrique moyen, inférieur ou égal à 2 mm, siège sur les faces externes ou vestibulaires des molaires supérieures et sur les faces internes ou linguales des molaires et prémolaires inférieures. L'abrasion des faces occlusales, de type plan, affecte à des degrés divers les secteurs molaires-prémolaires, mais les dents de sagesse supérieures ne présentent qu'une usure discrète, sans atteinte de la dentine.

Les septa osseux observables sur l'hémimaxillaire sont légèrement décapités : cela est à mettre en relation avec un trouble gingival lié à la présence du dépôt tartrique. Les apex de la première et deuxième molaires supérieures droites sont en rapport direct avec le plancher du sinus. La seule « pathologie » observée sur cet individu est un taurus siégant à la mandibule, situé en position linguale vis-à-vis des canines et prémolaires droites. L'excroissance osseuse de forme ovalaire mesure selon son grand axe horizontal 21 mm, sur 14 mm et 6 mm d'épaisseur. Le séchage de l'os a entraîné un début de décollement de la formation. L'état de la mandibule ne permet pas d'affirmer que cette dernière était bilatérale.

Le degré de synostose des sutures coronales et sagittales entièrement oblitérées pourrait laisser croire que le sujet est très âgé. Cependant, l'abrasion des faces occlusales des prémolaires et molaires, usure qui a fait disparaître les cuspides des prémolaires et première et dernière molaire, n'est pas très importante, à preuve l'existence d'îlots adamantins résiduels. La chambre pulpaire n'est jamais atteinte en conséquence ; l'âge du sujet peut être estimé à 45-50 ans.

Squelette n° 2

Il s'agit d'un enfant dont il ne restait plus que des traces osseuses et quelques esquilles. Les dents, quoique très fragiles, ont mieux résisté à l'altération, de même que les dents temporaires et les germes des dents définitives.

Il reposait en position fléchie sur le côté gauche, tête à l'est. Ses genoux arrivaient au niveau des omoplates de l'adulte, l'occipital était près de la paroi nord et la face antérieure du crâne se situait entre les pieds et le sacrum de l'adulte. On peut estimer la taille de l'enfant à environ 1,20 m.

L'état de conservation des vestiges dentaires est médiocre. L'existence de couronnes de deuxièmes molaires et de canines, la présence de germes de dents de sagesse inférieures et supérieures d'une hauteur de 2 à 3 mm, de prémolaires et canines permanentes dont la racine est en cours d'édification, permettent de donner un âge d'environ 10 - 11 ans à ce jeune sujet, si l'on se base sur les séquences actuelles d'édification.

Quelques facettes d'abrasion sont visibles sur les premières molaires définitives. Les incisives supérieures et inférieures sont souvent réduites à la couche d'émail vestibulaire. On peut noter la présence d'une pointe d'émail cervical, sur la face vestibulaire d'une prémolaire supérieure droite, qui se prolonge par une bifurcation de la racine externe de cette dent qui, sa croissance achevée, aurait sans doute présenté deux racines externes soudées et trois canaux. Les canines définitives présentent une dysplasie circulaire discrète de l'émail, témoin d'une atteinte de l'état général vers 5-6 ans.

Conclusion

Cette modeste contribution à l'étude des sépultures en coffre montre que les doubles inhumations étaient peut-être plus fréquentes qu'on ne l'imaginait et seules des conditions particulières de conservation des ossements permettent de s'en rendre compte.

Il ne faut donc pas négliger ces petites sépultures sous prétexte que l'on en connaît suffisamment ; l'expérience montre que certaines observations sont importantes et contribuent à une meilleure connaissance des rites funéraires à l'âge du bronze : couche de sable ou tapis végétal, linceul enveloppant les défunts, disposition des corps dans les coffres, rapports pouvant exister entre les sépultures. La présence du coffre du Labou dans les terres du tumulus laisse en effet penser à une possible parenté entre les défunts.

PATRICK GALLIOU*, JEAN-PAUL LE BIHAN**

Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1991) [1]

En 1991, l'activité archéologique demeure soutenue dans le département. Elle concerne la recherche de terrain autant que la réflexion à propos des méthodes d'investigation et de gestion des données de la fouille.

Les grandes fouilles médiévales de Landévennec, Locronan et Daoulas se poursuivent selon leur rythme de croisière et situent l'ouest de la péninsule en bonne position pour l'archéologie de ces périodes. Il en va de même pour l'âge du fer avec les chantiers de Mez-Notariou à Ouessant et Kerangoarec à Arzano. Ces opérations programmées constituent la base du menu et assurent les chercheurs d'une matière copieuse et souvent renouvelée.

D'autre part une politique d'archéologie préventive se développe à Quimper. Il s'agit de réaliser des opérations de diagnostic lourd sur des espaces pour lesquels aucun indice ne laisse supposer la présence de vestiges. Cette démarche porte ses fruits et place l'archéologue dans des conditions de travail tout à fait satisfaisantes (cf. *infra*, Quimper, activité archéologique).

Il convient d'ajouter les habituelles fouilles de sauvetage urgent, qu'il s'agisse d'opérations relativement modestes et ponctuelles (Quimper - Locmaria) ou de chantiers importants (Pluguffan - Ty-Lipig ou Quimper - Keraluc). Pour ces grandes opérations, l'urgence de la fouille constitue souvent une gageure. Il en est de même pour le montage financier des projets. La bonne volonté des bailleurs de fonds, qu'ils soient privés ou publics, est acquise. Que les grandes opérations archéologiques liées à des destructions de vestiges soient

(*) Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale (U.R.A. 374 du C.N.R.S.).

(**) Archéologue de collectivité.

(1) Le très grave accident de la circulation qu'ont subi, le 23 mars 1992, les signataires de cette chronique, ne leur a pas permis de présenter dans celle-ci la totalité des informations concernant l'archéologie historique recueillies dans le Finistère en 1991.

à la charge des aménageurs ne peut simplifier les choses. Tout devient affaire de bon sens, de diplomatie, d'intérêts mutuels bien compris, de fiabilité et de respect des engagements pris (notamment de la part des archéologues). Il est agréable de préciser que, dans le Finistère, la participation très active du conseil général et de la ville de Quimper permet d'alléger les budgets. Cette participation, sous forme de personnel mis à disposition ou de subvention, rend bien souvent possible l'irréalisable. De fait, les rigueurs de la règle du « 100 % aménageur », qui implique que celui qui détruit des vestiges archéologiques prend en charge le coût de leur étude, sont largement atténuées.

Ces opérations de sauvetage sont, toutefois, menées dans un climat de stress permanent, conséquence logique des impératifs de délais, des craintes d'intempéries, de définition de priorités et donc de choix cruels, mais raisonnés. Nous avons toujours, par bonheur, reconnu deux types d'avantages à une telle situation :

D'une part, ces conditions de travail sécularisent l'archéologue. Il est bon que celui-ci, cessant d'observer la règle, sorte à la lumière du monde, se mesure au siècle. Qu'il cesse de craindre le pire à tout moment. Qu'il se rende compte que son travail peut être compris et respecté par tous ceux qui, ayant charge de construire, s'opposent à son désir de conserver, de maintenir *in situ* ; qu'il sache que la rencontre, le débat bien mené, la situation clairement exposée, ne laissent pas indifférent. Les imprécations les mieux fondées contre les aménageurs, les utilisateurs d'engrais, les touristes ignorants du passé, demeurent vaines si l'on n'éclaire pas leur lanterne, si l'on n'engage pas la négociation, si l'on ne propose pas de compromis. Bien sûr, les moyens restent insuffisants et il n'est pas possible de tout sauver, de tout étudier. Mais, à se présenter comme un décideur actif, à expliquer ses projets et exposer le travail réalisé, à user de la persuasion et des armes juridiques, non négligeables, l'archéologue peut se créer des conditions de travail convenables. Des sites de grande dimension, auparavant sacrifiés, seront étudiés de manière satisfaisante. La démarche est épuisante et entraîne le chercheur sur les terres peu familières des réunions de chantiers, des délais à tenir coûte que coûte, des budgets prévisionnels. Chef de chantier lui-même, sinon chef de petite entreprise obsédé par les problèmes de l'emploi, des salaires à assurer, il a parfois l'impression de perdre son identité de chercheur et d'homme de science.

Au bout du compte, c'est bien souvent à ce prix que les entreprises les plus fructueuses se mettront en place ; à ce prix que toute documentation nouvelle recueillie en contexte correctement étudié sera mise à la disposition des historiens, des céramologues, des palynologues, etc. Trop d'articles, de communications traitant de mobilier métallique ou céramique s'achèvent, avec une remarquable lucidité, par la phrase rituelle « une fouille du site permettrait de... » ou bien « ceci démontre la nécessité de fouiller les habitats correspondants ».

Sans se faire l'avocat du diable, l'archéologue doit tout de même prendre conscience de sa chance. Certes, la société contemporaine bouleverse les vestiges conservés par le sol et risque fort d'anéantir, par ses méthodes brutales et expéditives, une grande partie de nos archives. Mais cette même société, sans

doute par nature, aussi par circonstances heureuses pour l'amoureux du passé, pour l'homme de mémoire, développe un puissant courant en faveur de ces témoignages du passé. Narcissisme de société au passé glorieux, angoisse face aux menaces de perte d'hégémonie, désarroi devant la crise économique, l'accélération des transformations technologiques, les mutations dans les modes de relations humaines engendrent un courant intellectuel fondé sur la préservation de la nature, du patrimoine et vraisemblablement entretenu confusément par une proche échéance millénaire. Cela se traduit par la mise en place de structures de protection : législation (sans doute très difficile à élaborer), création de postes d'archéologues de collectivités territoriales, réseau de subventions, expositions archéologiques, floraison d'ouvrages de vulgarisation pour enfants, etc. Nous sommes, de toute manière, face à des choix. Aucune attitude maximaliste ne peut être retenue ; il est toujours question de degré de préservation, de niveau d'étude. En fait, le groupe, la tribu, la société, forts de leurs aspirations profondes, de leurs besoins objectifs et de leurs fantasmes, tranchent, abandonnant sur le bord de la route les nostalgies, les résistances inadaptées mais, tout compte fait, ouvrant le champ à des solutions conformes aux structures nouvelles et à la mentalité de cette société, au demeurant très friande de son passé.

D'autre part, et pour peu qu'il soit porté à retenir l'aspect positif des choses, l'archéologue travaillant dans des conditions de stress, dans un environnement de responsabilités financières, de contraintes de temps, d'obligation de réussite, peut retirer avantage de la situation. La nécessité d'aller vite à l'essentiel exige une compétence et une sûreté de diagnostic, le conduit à examiner toutes les hypothèses avec plus de rigueur. Les choix, les stratégies de fouille, la lecture des indices doivent ménager des portes de sortie, des recours, des retours possibles autant que des décisions fermes. L'erreur n'est plus possible. Les mesures inutiles, la mise en scène et les précautions pseudo-scientifiques sont dérisoires car le temps perdu à estimer au millième de point un indice que l'on ne sait apprécier qu'au dixième de sa valeur coûtera cher. Il faut trouver des solutions pour travailler mieux, plus efficacement et moins cher. En fait, les interventions menées dans de telles conditions sont l'occasion de prises de conscience tout à fait salutaires sur le plan de la stricte démarche intellectuelle et de la méthode de fouille. Elles exigent compétence et longue expérience car ce sont les plus difficiles à diriger.

Nos propos peuvent choquer. Loin l'archéologie paisible, la réflexion de laboratoire sereine, hors du temps. Nous ne la critiquons pas. Nous en avons besoin. Souvent nos regrettons de ne pouvoir y consacrer plus de temps. Mais les paramètres économiques pèsent lourd. La réalité est affaire d'argent. Autant pour la préservation du patrimoine que pour son étude. Nier cela reviendrait à se voiler la face, à précipiter la destruction de ce que l'on souhaite sauver.

C'est dans cet esprit que l'équipe du Centre de recherche archéologique du Finistère s'attache à mettre au point un certain nombre de techniques de fouille nouvelles telles que le travail à l'air comprimé, le relevé systématique de plan par photographies verticales à hauteur variable et l'étude des sites en stéréo-

scopie. Testées dans des conditions souvent difficiles, sur des sites très complexes ou sous des impératifs de délais extrêmement serrés, ces méthodes ont fait largement leurs preuves, tant en ce qui concerne la qualité que la rapidité du travail. Les investissements relativement modestes qu'elles entraînent sont rapidement rentabilisés. Bien des tâches fastidieuses et répétitives sont évitées ou considérablement limitées. Nous constatons, avec satisfaction, que ces techniques sont appliquées avec bonheur par des collègues.

Tout cela ne doit d'ailleurs pas conduire à développer, autour des projets, des méthodes et des résultats, une querelle des anciens et des modernes en archéologie. Les années passent, les conditions de travail évoluent : statuts et moyens des archéologues, prise en compte du fait archéologique par la société, nature des programmes de recherche, accroissement du savoir, etc. Les chercheurs de chaque époque produisent le meilleur d'eux-mêmes. Les phénomènes de mode jouent un rôle indiscutable avec, naturellement, des mouvements de balancier qui prêtent à sourire pour ceux « qui ont déjà vu ça quelque part ». Les engouements pour les panacées ne manquent pas. On peut jurer par le théodolite, la statistique ou l'informatique. Chacun sait que la source de progrès se trouve au-delà des techniques utilisées. L'essentiel demeure la mesure et la lucidité. Ainsi, un retour sur l'énorme travail mené depuis dix ans, dans la région, dans le cadre des grandes fouilles d'habitats de l'âge du fer, éclaire et précise considérablement le paysage, le cadre de vie des Gaulois d'Armorique. Leurs villages, leurs habitations, leurs activités quotidiennes, leurs sanctuaires même, sont mieux connus. Ces études placent sans doute la région à un excellent niveau pour ce type de recherche. En revanche, il faut admettre que, pour ces mêmes périodes, la connaissance n'a guère progressé dans d'autres domaines.

Ainsi, les fortes quantités de céramiques découvertes dans les habitats ne permettent guère de préciser davantage la chronologie de l'âge du fer armoricain. Si des « batteries de cuisine » et des vaisseliers locaux s'établissent, nous devons admettre que les schémas de datation proposés entre 1945 et 1980 demeurent fiables et, mieux, qu'ils constituent toujours notre référence de base. L'amoncellement de la poterie mise au jour dans de bonnes conditions de fouille souligne surtout la nécessité d'assouplir les fourchettes chronologiques et montre combien il sera difficile d'affiner notre connaissance des évolutions typologiques au sein de faciès tant locaux que régionaux. Les phénomènes de modes, de conservatisme, de résurgence, de fantaisie individuelle, les nécessités et les réalités mouvantes de l'économie et des circuits de communication, de distribution du savoir et de l'objet, de son contenu, compliquent à souhait un sujet justement censé nous éclairer sur ces mêmes réalités de la vie à l'âge du fer. Comment pouvons-nous interroger la poterie ? Représente-t-elle un réel moyen d'accès à l'étude sociale et historique de la société gauloise ? Nous avons tous le sentiment qu'elle peut constituer un fil conducteur. Mais, diable, que cela est complexe !

Un dernier point : il est dommage de constater que, depuis quelques années, la période gallo-romaine demeure en retrait de la programmation, que l'on n'étudie, dans le Finistère, cette période que par hasard, au gré des

circonstances. Les sujets de réflexion et les centres d'intérêt ne manquent pas. L'archéologie romaine urbaine pourrait, par une étude raisonnée des vestiges de la ville de Carhaix, par une reprise des travaux, déjà anciens et trop fragmentaires, de L. Pape à Kerilien, acquérir ses lettres de noblesse. L'étude complète de grandes villas, analysées à la manière de celle de Châtillon-sur-Seiche en Ille-et-Vilaine par A. Provost, donnerait un second souffle au programme de fouilles lancé par R. Sanquer dans les années 1970. Le Finistère pourrait devenir un lieu privilégié pour l'étude du littoral et de son impact sur l'économie et l'habitat à cette époque. Les études ponctuelles, à Douarnenez par exemple, soulignent le potentiel existant et nous n'ignorons pas celui des embouchures de rias ou d'abers. De la baie des Trépassés à la crique d'Arland à Ouessant, les Gallo-Romains se sont accrochés aux falaises dominant les lieux d'atterrissage pour les marins, les pêcheurs. Ce ne sont là que quelques pistes. Elles soulignent l'intérêt et l'ampleur des chantiers à ouvrir.

Jean-Paul Le Bihan

ARGOL, Le Merdy

Au lieu-dit Le Merdy, à 1,8 km du bourg, sur la ligne de partage des eaux d'une dépression allant à l'est vers l'anse du Garo, sur l'Aulne, et à l'ouest vers l'Aber, sur la baie de Douarnenez, se voit une enceinte, anciennement décrite par R.-F. Le Men, qui l'a attribuée successivement aux Romains, puis aux Celtes (2). Elle semble avoir été remaniée au Moyen Age (3). Son état actuel est le suivant : les doubles fossés et talus, au midi et au levant, ont été remplacés par une route, la motte qui se trouvait à l'intérieur du quadrilatère, et qui lui était sans doute postérieure, s'est effacée ; il en reste un petit mouvement de terrain parsemé de débris d'ardoises. L'enclos semi-circulaire qui avait été vu à l'est est largement dégagé. L'occupant de l'enceinte, l'intendant, s'est établi à proximité, au village du Merdy (maison de l'intendant), comme en témoignaient par leur présence les très vieux ifs qui ont disparu à une époque assez récente.

Cet ensemble correspond au domaine congéable appartenant à l'abbaye de Landévennec, qui comprenait 38 journaux, 110 cordes, dont 28 de terres froides plus au sud (9,91 ha environ), vendu comme bien national les 20 et 21 septembre 1798 (4).

Ce que n'ont pas vu les antiquaires du siècle dernier, c'est la levée de terre qui se trouve sur le ruisseau, un peu en aval de l'ouvrage, à l'ouest ; elle constituait la chaussée d'un étang qui pouvait concourir à la défense du site.

A.-H. Dizerbo

(2) R.-F. Le Men, *Statistique monumentale du Finistère*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1874, p. 145 ; *ibid.*, t. III, 1876, p. 85.

(3) R. Sanquer, *Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère*, *ibid.*, t. CIX, 1981, p. 90.

(4) Arch. dép. Finistère, 1 Q 1258, 4e et 5e jour complémentaire de l'an VI.

BEUZEC-CAP-SIZUN, Bourg

R. Gargadennec, notre confrère capiste, nous a signalé une stèle de l'âge du fer non encore répertoriée, au bourg de Beuzec. Actuellement placée contre le mur de la mairie, elle provient probablement d'un des jardins environnant celle-ci.

Patrick Galliou

BREST, Kerléo

Malgré les grands travaux d'aménagement engagés sur son sol, la commune de Brest n'a pas connu la moindre découverte archéologique depuis le siècle dernier. Les trouvailles fortuites récemment faites au hameau de Kerléo, au nord-ouest de ce territoire, viennent cependant montrer qu'il n'est pas vain d'espérer faire avancer la recherche archéologique dans la région brestoise.

Au cours de travaux agricoles de routine menés près de Kerléo, l'exploitant mit au jour l'ouverture d'une chambre souterraine qu'il vida avec soin. Creusée dans le gneiss, de direction nord-sud, cette chambre, longue de deux mètres et haute de 1,60 m, est munie d'un puits d'accès quadrangulaire de 0,60 m de côté. Ni les murs ni le plafond de cette structure ne sont parementés. La fouille qui en fut faite ne livra pas un seul élément datable, sinon une lame trapézoïdale de silex qui n'est certainement pas contemporaine de cette chambre.

A une centaine de mètres à l'est de cette dernière, le passage des engins agricoles ouvrit une cavité qui, une fois agrandie, s'avéra être une autre chambre souterraine, de même nature que la précédente. Un puits quadrangulaire conduit à une chambre subcirculaire, elle aussi creusée dans le substrat, sans appareillage. L'exploration soigneuse du puits d'accès livra, en revanche, un élément permettant d'en dater le comblement — il s'agit d'un fragment de vase à rebord plat, en marli, qu'on peut dater des XIII^e^-XIV^e^ siècles — tandis que la fouille de la chambre mettait au jour un fragment d'ardoise et des ossements de porc.

Les deux salles souterraines découvertes à Kerléo peuvent, par les rares objets qu'elles contiennent et par leurs caractères typologiques (5), être datées de la fin du Moyen Age, d'une période troublée par la guerre de Succession, qui vit les parties en présence porter le fer et le feu dans l'ensemble de la province, et tout particulièrement dans les environs de Brest. Ces deux chambres sont en fait des caches où se réfugiaient les paysans du lieu lors des raids ou des razzias que lançaient les soudards des armées en présence. Elles témoignent, selon toute vraisemblance, de l'existence en surface de demeures paysannes dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige.

Il est d'ailleurs vraisemblable que ces maisons médiévales furent précédées

(5) Des souterrains semblables ont été mis au jour à Kernoble en Milizac, Kerveur en Lannilis et Gorréminihy en Lanildut. Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVIII, 1972/1, p. 68, 79.

par d'autres habitats. La pièce de silex signalée ci-dessus correspond sans doute à une fréquentation de ces parages au Néolithique, dont témoignent aussi un fragment de petite hache (ou de pendentif) en silimanite recueilli à Kerléo et le petit menhir qui se dresse près de la ferme de Traon-Bihan. Un morceau de tuile exhumé près de la seconde chambre atteste enfin l'existence d'un établissement gallo-romain proche, mais non encore localisé (Le Questel, Le Buis).

Patrick Galliou

LE CLOITRE-PLEYBEN, Le Quinquis

La presse locale a révélé au public la découverte de deux salles souterraines au lieu-dit Le Quinquis (6). Les premières observations faites sur le terrain ne permettent pas encore de savoir s'il s'agit d'un souterrain de l'âge du fer ou de caches médiévales ou postmédiévales (cf. *supra*, Brest, Kerléo).

Patrick Galliou

HUELGOAT, Camp d'Artus

Bien connu depuis les fouilles qu'y effectua l'équipe britannique de sir Mortimer Wheeler en août 1938 (7), le camp d'Artus en Huelgoat fut dévasté, comme bien d'autres sites boisés de l'ouest de la Bretagne, par l'ouragan qui s'abattit sur la région à l'automne 1987. Les opérations de dégagement des arbres arrachés par la tornade, libérant tout l'intérieur de la forteresse du couvert végétal qui le masquait jusqu'alors, ont permis aux archéologues d'observer les vestiges de quelques habitats, paraissant concentrés dans la partie occidentale de l'*oppidum*. Le mobilier recueilli — fragments de céramique gauloise et d'amphores vinaires italiques — s'accorde bien avec l'attribution de cet ensemble au début du Ier siècle avant notre ère qu'avait proposée M. Wheeler. Des fragments de fer et des scories témoignent aussi d'activités métallurgiques non observées auparavant. Quelques fragments de céramique sigillée, ramassés près de l'entrée septentrionale, attestent enfin une fréquentation de ces lieux à l'époque romaine.

Patrick Galliou

OUESSANT, Mez-Notariou

La quatrième campagne de fouille du village protohistorique de Mez-Notariou se déroule du 12 juin au 15 août 1991 et confirme l'importance du site (8). Quelques chiffres donnent une idée des résultats obtenus sur les

(6) *Le Télégramme*, 2 septembre 1992.

(7) R.E.M. WHEELER, K. RICHARDSON, *Hill-forts of Northern France*, Oxford, 1957, p. 23-38.

(8) J.-P. LE BIHAN, J.-Y. ROBIC, *Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou à Ouessant*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 63-83.

Fig. 1. — Ouessant, *Mez-Notariou*, US 59 : fondations des bâtiments en fin de fouille.

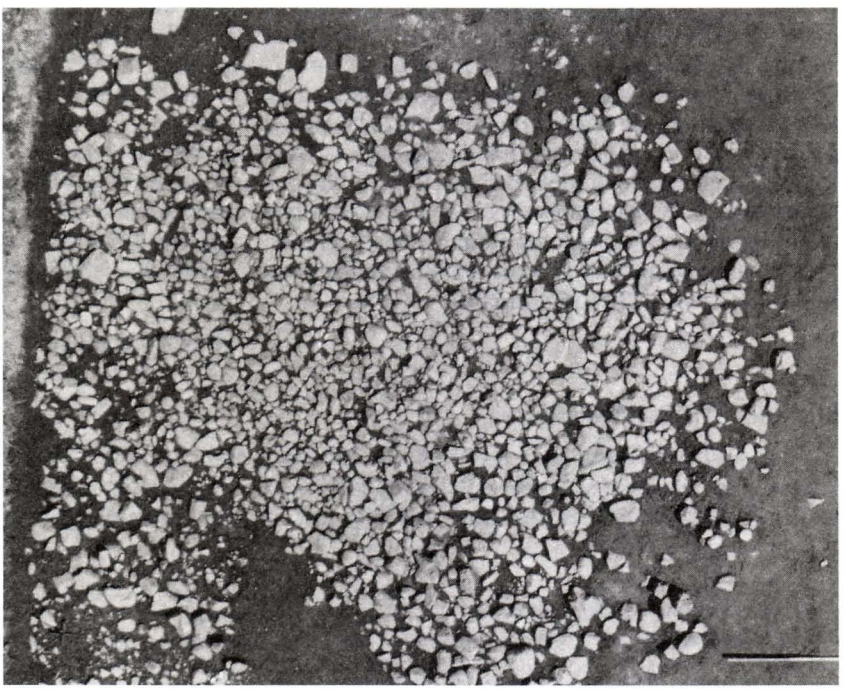

Fig. 2. — Ouessant, *Mez-Notariou*, US 60 : galette de pierres.

3 000 m² désormais étudiés. Au cours de cinq phases de reconstructions, 120 bâtiments s'accumulent sur 35 impacts différents et s'appuient sur une grande partie des 2 500 trous de poteaux mis au jour. 115 000 tessons de céramique représentent l'essentiel du mobilier. Au-delà de ces données impressionnantes, un bon nombre d'aspects de l'organisation du village sont compris. Bien entendu, les questions ne manquent pas, non plus que les perspectives de recherche, de plus en plus intéressantes.

L'architecture des bâtiments est connue, notamment par l'analyse des clichés stéréoscopiques verticaux de structures extrêmement complexes. Une évolution typologique régulière distingue trois types de constructions. Aux édifices fondés sur trois tranchées parallèles et, peut-être, des dalles perforées en semelles de poteaux, succèdent des bâtiments à poteaux profondément calés sur des pierres. Dans les deux cas la charpente est soutenue par trois rangs de poteaux et les parois externes n'exercent guère de fonction porteuse. Une évolution de quatre à trois poteaux par rangée intervient parmi les édifices de second type. L'emplacement des parois est parfois indiqué par de petites tranchées périphériques. Avec 30 m² de superficie moyenne, les bâtiments présentent des dimensions conformes aux observations faites en Europe à cette époque. Ensuite, les fondations révèlent l'usage de poteaux de plus faible gabarit, mais peut-être plus nombreux. Les plans bien analysés indiquent toujours la présence de trois rangs de poteaux, mais il n'est pas interdit d'envisager, en ultime phase, l'apparition de bâtiments à murs porteurs et poteaux intégrés dans les parois, analogues à ceux que nous connaissons bien dans la région pour la période de La Tène.

Le très abondant mobilier céramique découvert au cœur du village est étudié par J.-Y. Robic (9). Le profil général des formes, des pâtes et des décors correspond à une occupation du premier âge du fer. Conjugué à la durée probable des structures, à un abandon situé au tout début de La Tène ancienne, ce panorama nous conduit à proposer une fourchette d'occupation entre 650 et 450 av. J.-C. Le mobilier mis au jour en 1991 pose le problème différemment avec l'apparition de vases très originaux pour l'Armorique et dont la datation semble plus ancienne. Le VIII[e] siècle et les franges entre le Bronze final et l'âge du fer, fort mal connues dans notre région, semblent bien atteintes. Une enquête approfondie sera nécessaire pour dater correctement cette poterie tout à fait nouvelle pour l'Armorique. L'extension de la fouille vers le nord semble la meilleure solution pour régler cette question, dans la mesure où des structures d'un type différent de celles connues jusqu'alors sur le site paraissent, dans cette zone, liées à l'apparition de ce mobilier nouveau (cf. *infra*).

A ce mobilier céramique s'ajoutent, cette année, des pesons de tisserands et, pour la première fois, des coquillages, des ossements animaux et des vertèbres de poissons. Une analyse de ces éléments est en cours. Les premières observations de P. Meyniel (10) soulignent la présence de petit mouton, de

(9) J.-Y. ROBIC, *La céramique du premier âge du fer de Mez-Notariou en Ouessant*, Université de Rennes II, 1991 (D.E.A.).

(10) Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise.

Fig. 3. — Ouessant, *Mez-Notariou*, US 59 : dépôt de céramique de l'âge du bronze, pesons de tisserand, ossements d'animaux, sur une dalle perforée.

petit bœuf et de cornes de cervidés. Les deux premiers types d'animaux ne posent guère de problèmes. La présence de cerfs dans l'île demande une explication. S'agit-il de bois apportés dans l'île après dépeçage de l'animal, d'animaux dépecés dans l'île mais amenés dans celle-ci pour ce funeste projet ; ou s'agit-il de restes d'animaux ayant vécu naturellement sur la terre d'Ouessant ? L'image d'une chênaie recouvrant partiellement l'île et abritant des cerfs n'est certainement pas celle à laquelle s'attend l'archéologue et il convient davantage de songer à des « importations ». En tout cas, ces découvertes soulignent bien les difficultés de l'interprétation de la présence des restes d'animaux (comme des vestiges mobiliers) sur un site archéologique. Découvertes sur le continent, de telles cornes n'auraient guère soulevé de questions. La présence de restes de phoques et de pingouins est également intéressante.

Les petits objets de parure (perles d'os, d'ambre et de pâte de verre), les bracelets de schiste ou de lignite, les meules de pierre, molettes et galets à cupules sont également assez nombreux.

L'organisation régulière et orthonormée du plan du village se confirme de façon spectaculaire et l'évolution, phase par phase, est désormais connue. Elle montre, d'une part, la précocité du système, d'autre part, sa pérennité. Les

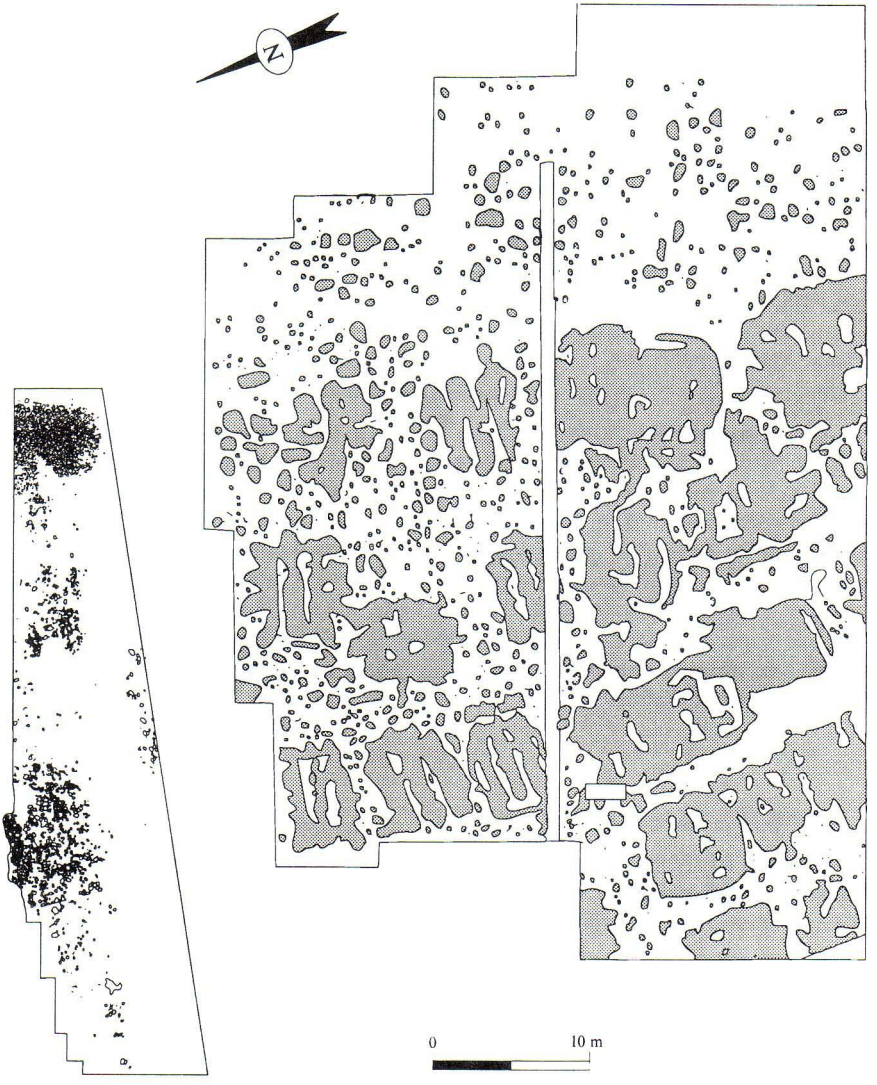

Fig. 4. — Ouessant, *Mez-Notariou*, plan général.

rapprochements avec les sites de milieux humides d'Europe continentale situés à l'est des Alpes sont évidents. Mez-Notariou se présente toujours comme une exception par sa situation extrême occidentale. Une réflexion approfondie sur les problèmes de zones d'influences est nécessaire ; la remise en cause de schémas établis également. L'extrême faiblesse de nos connaissances à propos des habitats des fonds de vallées et de zones humides ou, plus largement, des habitats de l'âge du bronze en Armorique ne simplifie pas le problème.

L'extension de la fouille 1991 révèle des structures nouvelles associées à du mobilier plus ancien. Il est difficile d'interpréter avec certitude la nature des vestiges correspondant aux épandages de pierres, aire damée, foyers d'argile cuite mis au jour. Seule la poursuite des recherches permettra de distinguer les structures de périphérie du village déjà connu des vestiges d'un site plus ancien. Parmi d'autres, l'hypothèse d'un établissement de transition Bronze-Fer à l'origine du village parfaitement structuré du premier âge du fer n'est pas à exclure. Cela représente, naturellement, une découverte considérable pour l'étude des habitats protohistoriques en Armorique.

Aux données déjà très importantes de la fouille du village du premier âge du fer de Mez-Notariou s'ajoutent donc des perspectives totalement nouvelles avec l'étude du mobilier céramique et d'un habitat de transition Bronze-Fer. Trop de lacunes demeurent pour définir clairement l'évolution entre ces deux cultures, pour définir le premier âge du fer armoricain. En fait, il serait souhaitable que, à l'instar de l'impulsion suscitée par la fouille du Braden à Quimper à propos des habitats de La Tène, l'étude exhaustive de Mez-Notariou engendre une dynamique en faveur de celle des habitats de l'âge du bronze et du premier âge du fer. Les résultats seraient aussi riches d'enseignements que spectaculaires (fig. 1-4).

Jean-Paul Le Bihan

PLOUGASTEL, Le Cléguer

Je dois à M. Michel Kervella d'avoir pu identifier la monnaie romaine anciennement recueillie au Cléguer (11). Le frottis qui en a été fait (revers seulement) montre qu'il s'agit d'un *follis* de Dioclétien (284 - 305 apr. J.-C.).

Patrick Galliou

PLOUGONVELIN, Saint-Aouen, Bertheaume

Notre confrère Y. Chevillotte, parfait connaisseur des antiquités de sa région, nous a fait connaître une stèle récemment exhumée à Saint-Aouen. D'après les observations de M. Chevillotte, ce monument, originellement de section polygonale, aurait été retaillé (fig. 5).

(11) P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 47.

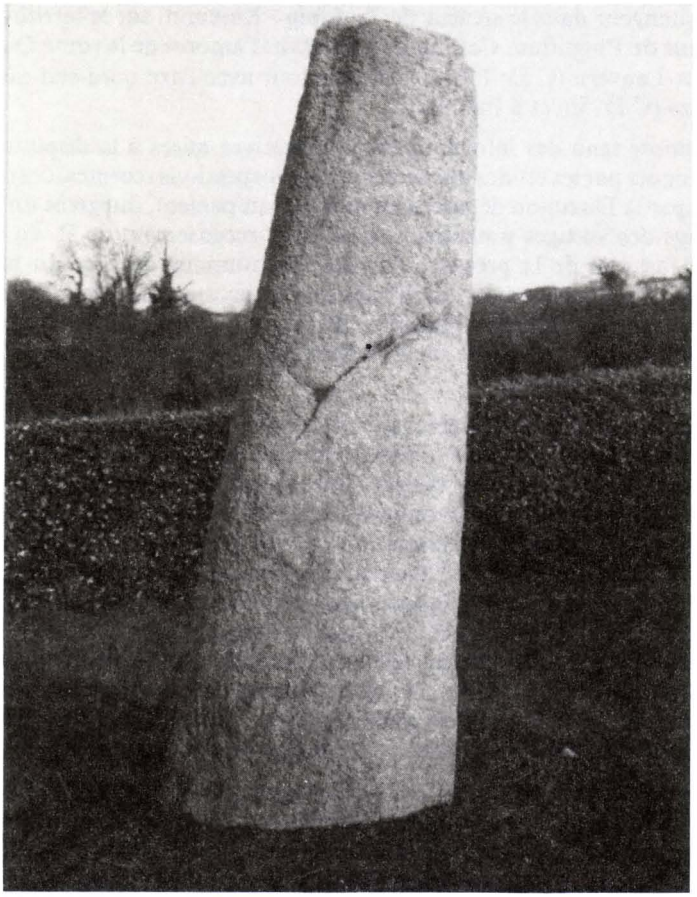

Fig. 5. — Plougonvelin, *Saint-Aouen*, stèle de l'âge du fer.

En visite à Bertheaume, deux archéologues britanniques, accompagnés de M. et Mme Kerhouant, professeurs à Landerneau et à Lesneven, ont ramassé un fragment de céramique sigillée (haut d'un bol Drag. 37 du IIe siècle) dans la parcelle nº 100, section D 2. Cette trouvaille isolée ne permet certes pas encore de conclure à la présence d'un établissement romain sur la pointe de Bertheaume ; seule la prospection qui sera engagée cette année permettra d'y voir plus clair.

Patrick Galliou

PLUGUFFAN, Ty-Lipig - Kereuret

Les lourds travaux d'aménagement de la route Quimper - Pont-l'Abbé entraînent la déviation et la mise en quatre voies de celle-ci et la réalisation d'un

vaste échangeur dans le secteur de Ty-Lipig - Kereuret, sur le territoire de la commune de Pluguffan. Ces travaux affectent l'amorce de la route Quimper - Plonéour-Lanvern (C.D. 156) et son carrefour avec l'axe nord-sud menant à Pluguffan (C.D. 56) et à l'aéroport.

Compte tenu des informations significatives mises à la disposition des archéologues par les études anciennes et les prospections récentes, ces travaux, réalisés par la Direction départementale de l'équipement, intègrent un plan de sauvetage des vestiges potentiels. En effet, le recensement de P. du Chatellier (12) fait état de la présence de plusieurs tumulus de l'âge du bronze à Kereuret. Ces données sont confirmées par les prospections de J. Briard. Ces sources signalent également l'existence de vestiges gallo-romains. Pour sa part, A. Daniel confirme et insiste sur la densité de tuiles à rebords et de céramique d'époque gallo-romaine.

C'est en tout dernier ressort, au vu de premiers travaux d'évaluation de la nature des vestiges, que nous sommes sollicités par la Direction régionale des antiquités de Bretagne pour diriger cette opération de sauvetage de grande ampleur. Cela nous conduit à souligner l'excellence de la collaboration avec les services de la Direction des routes du conseil général du Finistère et de la Direction départementale de l'équipement. Tous les moyens financiers requis nous sont accordés et il devient possible d'insérer toutes les capacités humaines et techniques du Centre de recherche archéologique du Finistère dans l'opération. L'équipe est également renforcée par la collaboration, deux mois durant, de B. Grall, du Service départemental d'archéologie. La compétence et l'expérience acquise sur les chantiers archéologiques par les techniciens de l'entreprise de travaux publics Lagadec sont également très précieuses.

Les conditions de travail se révèlent particulièrement dures. La nature argileuse du sous-sol freine considérablement les travaux de terrassement préalables. En effet, ceux-ci interviennent durant les périodes d'alternance de grands froids avec, successivement, forte pluie, gel, dégel, neige, gel et dégel. Cela nous conduit à limiter les décapages des zones I, II et III du chantier. Cela est particulièrement sensible dans la zone II, fort riche en fossés gallo-romains et vestiges de voirie antique. Ensuite les fortes pluies printanières posent de nouveaux problèmes, faisant disparaître toute trace des structures archéologiques (fossés, trous de poteaux, fosses) quelques heures après leur mise en évidence. Les épisodes de fouille fine sont fréquemment perturbés par ces mêmes pluies. Les tempêtes ont parfois raison de l'abri mobile de chantier.

L'équipe de cinq à sept personnes qui travaille en permanence sur ce site très étendu (6 ha) et truffé de vestiges très divers (voie romaine, tumuli, fossés romains et gaulois, trous de poteaux, etc.) doit limiter ses ambitions et adapter son programme et sa problématique au délai de cinq mois qui lui est imparti. Un dosage entre les opérations de repérage, les fouilles accélérées et les études

(12) P. DU CHATELLIER, *Exploration du tumulus de Kereuret en Pluguffan*, dans *Bulletin monumental*, t. 4, 1879, p. 5-11 ; ID., *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, 1907, p. 335-336.

ponctuelles fines doivent permettre de saisir l'essentiel du riche potentiel d'un gisement dont les limites (spatiales notamment) sont loin d'être atteintes. Le rythme et la programmation des travaux routiers constitue également un critère déterminant, en particulier pour l'étude des zones I et II.

La nature des vestiges et les délais consentis nous conduisent à étudier en priorité la zone II. La faible densité des vestiges permet de limiter le travail à du repérage de voirie ancienne et de fossés de bordure de parcellaire. La densité et la qualité des vestiges obligent à approfondir l'étude de structures analogues dans la zone I. Ici la voie antique est parfaitement conservée sur plusieurs segments et les fossés bordant les parcelles romaines livrent un mobilier assez abondant. Des fouilles fines mais localisées sont nécessaires. La zone III, par bonheur moins directement menacée, recèle des vestiges plus variés avec ses tumulus et ses établissements ruraux gaulois et gallo-romain. Le nombre des fossés, des trous de poteaux et des fosses est élevé. Les liaisons entre ces différentes structures largement dispersées ne sont pas assurées. La datation n'est pas toujours possible, faute de mobilier. Une cartographie précise est réalisée. La datation d'une grande partie des fossés est possible grâce à des fouilles partielles et un mobilier assez abondant et significatif. La fouille des tumulus s'effectue de façon satisfaisante (ainsi l'étude du remplissage du caveau A se trouve-t-elle confiée, pour sa très mince partie non perturbée par les Gaulois, à M. Le Goffic, archéologue départemental). Là aussi les techniques évoquées précédemment se révèlent d'un grand secours. Bien des efforts physiques sont épargnés et la qualité des documents archivés nettement améliorée.

En définitive, à l'issue d'une longue marche forcée, et en dépit de conditions particulièrement difficiles, des résultats très intéressants sont obtenus. Dans l'attente d'une prompte publication de ce vaste site, un rapide bilan peut être dressé.

Deux sépultures de l'âge du bronze sont découvertes dans la zone III. Elles apparaissent, après une fouille particulièrement obstinée, dans des lieux totalement inattendus et sur lesquels un décapage intégral de la terre végétale ne livre aucun indice aux spécialistes. Les observations du P. du Chatellier se révèlent tout aussi inappropriées.

La sépulture A comprend un caveau à parements de pierres sèches. Trois d'entre eux échappent aux destructions vraisemblablement liées à l'installation du site rural de l'époque gauloise. L'ensemble du monument, caractéristique des constructions de ce type au Bronze moyen, est en effet privé de sa couverture. Seule demeure en place, en périphérie du caveau, la base du cairn. La position et l'organisation des pierres qui le constituent soulignent le soin apporté à son édification. Le contenu du caveau est également très perturbé. Les maigres restes en place sur le sol sont prélevés par M. Le Goffic.

La tombe B, découverte sous un amas de pierre tout à fait identique au remplissage des silos gaulois, correspond à une sépulture en baignoire datant de l'âge du bronze. Cela est confirmé par la présence d'un vase en terre à quatre anses. Un gros bourrelet de pierres inorganisées laisse place, dans la fosse, à une

Fig. 6. — Pluguffan, *Ty-Lipic*, caveau de l'âge du bronze.

construction funéraire en bois. Aucun vestige de cette nature n'est conservé (13) [fig. 6].

Les vestiges du second âge du fer sont nombreux. Ils apparaissent sur toute la zone III de la fouille. Leur présence en périphérie de ce secteur de fouille suppose une extension, selon toutes les directions, du site de cette époque. Les trous de poteaux et les fosses livrant du mobilier céramique de La Tène finale sont encadrés par deux fossés orientés nord-est - sud-ouest et distants de 40 m environ. De petits fossés au parcours assez fantaisiste sont également inclus dans cet espace. La fouille demeure trop limitée pour permettre une lecture et une interprétation de l'espace occupé par les Gaulois. Il est même possible de considérer le fossé nord et son interruption occidentale comme la limite méridionale d'un enclos dont le dessin nous échappe totalement et situé hors de la zone de fouille. Le mobilier céramique est très abondant, notamment les amphores de type Dressel 1 a.

L'époque romaine est fort bien représentée. La voie repérée sur 250 m et fouillée ponctuellement correspond vraisemblablement à l'itinéraire reliant Quimper à Tronoën. Le tracé est matérialisé, dans sa partie occidentale, par les

(13) J. BRIARD, Y. ONNÉE, *Les tumulus de Kerbernard en Pluguffan, fouilles de 1973*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CII, 1975, p. 19-36. — J. BRIARD, *Les tumulus d'Armorique*, Paris, 1984, p. 8.

Fig. 7. — Pluguffan, *Ty-Lipic*, voie romaine, état final.

Fig. 8. — Pluguffan, *Ty-Lipic*, reprise de voie romaine de second état sur la voie gravillonnée plus ancienne.

restes d'un chemin creux abandonné tandis qu'à l'est les structures de la voie subsistent dans un bon état de conservation avec un empierrement sommaire limité, en bordure, par les alignements de pierre (fig. 7). Seul le flanc nord est mis en évidence par le chantier et la largeur exacte n'est pas connue (environ 5 m). Tout cela rappelle fortement la structure de la voie Quimper - Carhaix mise au jour à Ergué-Gabéric (14). Il est toutefois très intéressant de constater, sous cette route, l'existence d'une voie plus ancienne, confectionnée à l'aide de gravillons très soigneusement damés (fig. 8). Elle représente certainement un premier état de la voie romaine, malgré un itinéraire légèrement plus septentrional. Des rectifications de ce type n'ont rien d'étonnant et le caractère légèrement flottant de tels itinéraires trouve largement son prolongement dans les réaménagements des projets routiers contemporains. Il faut, en outre, remarquer qu'un axe de circulation à structure identique à celle de cette voie ancienne apparaît, à l'ouest de la zone II, orienté nord-sud. S'agit-il de l'empreinte d'un réseau plus complet comportant notamment un carrefour ?

Le long de la voie principale, au nord comme au sud, un ensemble de fossés correspond à des marques de parcellaire romain plutôt qu'à un réseau régulier de drainage latéral accompagnant la route. Ce parcellaire, daté du IIe siècle apr. J.-C. pour les éléments recelant du mobilier, devra être analysé d'une part en relation avec le réseau routier, d'autre part avec les vestiges d'établissement rural qui apparaissent en zone III.

Ce troisième type de vestiges de l'époque romaine paraît lié à un habitat dont la nature reste à établir précisément. La continuité chronologique et spatiale paraît certaine entre l'époque gauloise tardive et la période romaine précoce. La permanence d'occupation du Ier siècle av. J.-C. aux IIe - IIIe siècles apr. J.-C. ne fait guère de doute. La nature même du site demeure incertaine dans la mesure ou, pour chaque période, l'assiette totale de l'établissement ne peut être fouillée que partiellement. Ainsi, la présence de bâtiments légers gallo-romains semble bien montrée, mais nous ignorons s'ils représentent l'essentiel d'un petit établissement rural ou les dépendances d'une villa voisine plus importante.

Ce rapide tableau souligne donc l'intérêt de l'étude menée sur le site de Kereuret et la nécessité d'en faire une analyse plus approfondie. En effet, les vestiges gaulois et romains, par leur diversité et leur proximité, livrent des éléments précieux sur l'organisation et l'évolution d'un paysage rural, cela pour une période ayant fait l'objet de nombreuses fouilles dans la région de Quimper. La présence des monuments funéraires de l'âge du bronze était attendue. Sur ce sujet, il conviendra de confronter présomptions et données anciennes aux réalités imposées par la fouille (15) [fig. 9].

Jean-Paul Le Bihan

(14) J.-P. Le Bihan, *Aux origines de Quimper*, Quimper, 1986, 64 p.

(15) Ont participé à cette fouille, à titre de contractuels ou de bénévoles : M.-P. Andlauer, P. Coignec, C. Chalm, Y.-L. Goalic, Y. Gourmelon, B. Grall, H. Guillou, J.-Y. Robic, M. Toulgoat. Qu'ils soient tous remerciés pour la qualité de leur travail et de l'engagement dont ils ont su faire preuve au cours de cette mission souvent très difficile.

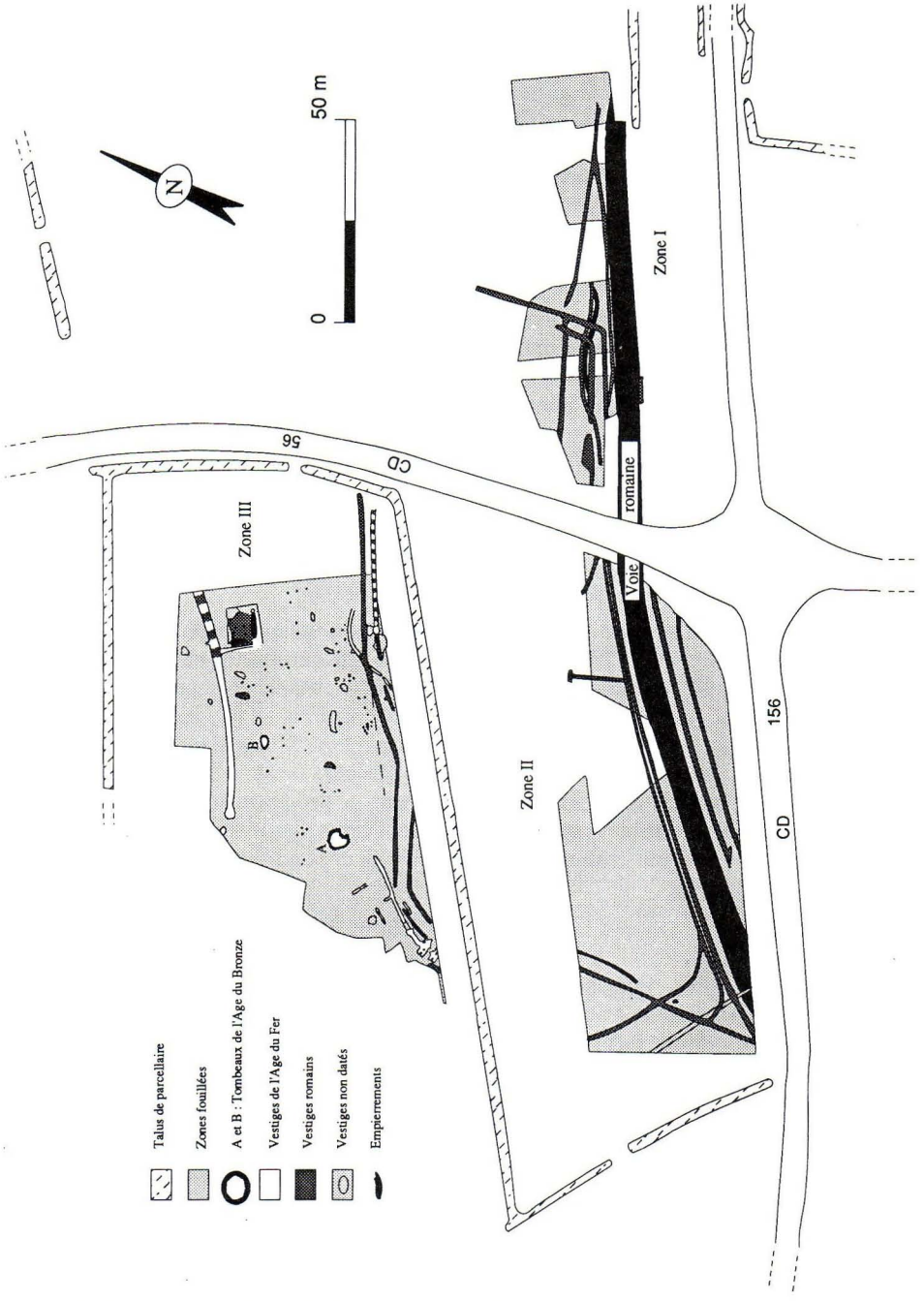

Fig. 9. — Pluguffan, *Ty-Lipic*, plan général des vestiges mis au jour.

PORSPORDER, Kervezennoc, Saint-Ourzal, Saint-Laurent

Je dois à l'amitié de Pierre Arzel, spécialiste bien connu des algues mais aussi de sa commune natale de Porspoder, la connaissance de divers sites archéologiques existant sur ce territoire. C'est ainsi qu'il m'a fait découvrir à Kervezennoc une stèle de l'âge du fer inconnue des répertoires (stèle à section carrée, coiffée d'une croix de mission datée de 1880) et qu'il m'a signalé que des murs avaient été aperçus et des tuiles exhumées lors du creusement d'un drain à l'extrémité septentrionale de la chapelle Saint-Ourzal. Ces dernières données viennent renforcer l'hypothèse, émise par Jo Irien, d'une permanence de cultes en ce lieu (menhirs à proximité, stèle de l'âge du fer près de la fontaine, substructions gallo-romaines avec mobilier des II^e - III^e siècles, possible *minihy*) et souligner une fois encore l'intérêt de ce site.

Après un bref regard à la petite crique de Porz-Mazou, où subsistent encore d'antiques traditions de mouillage des barques à des poteaux ou des grosses branches enfoncées verticalement dans le fond sableux, l'exploration de la presqu'île Saint-Laurent nous a fait découvrir des structures empierrées et des fragments de céramique paraissant protohistorique, entre les deux criques aux noms évocateurs de Porz-ar-Vered et Porz-an-Ilis. A l'extrémité de la presqu'île, près de hauts rochers pouvant avoir servi de refuge au Moyen Age (foyer avec fragments de céramique médiévale), un rempart fait de très gros blocs s'appuyant sur deux massifs rocheux délimite une petite aire plane faisant face à la mer, à l'intérieur de laquelle un abri sous roche paraît avoir été fermé par un talus dont on voit encore la base. Aucun élément mobilier ne permet de dater ces structures qui, si elles sont au contact direct de ressources alimentaires non négligeables, occupent un site fort peu hospitalier.

Patrick Galliou

QUIMPER, activité archéologique

Comme les années précédentes, une intense activité archéologique se développe à Quimper. Elle se manifeste d'une part sur le terrain, au cours d'opérations de fouille suivies de l'exploitation scientifique des gisements, d'autre part au niveau des infrastructures et de l'organisation même du travail. Dans ces domaines deux points peuvent être retenus : la mise en place du Centre municipal d'archéologie et la définition et la systémisation d'une politique de fouille préventive et de diagnostics lourds.

Les locaux réservés par la ville de Quimper au service municipal d'archéologie sont désormais affectés en totalité. Répartis sur les deux niveaux de l'ancienne école maternelle de la rue du Stivel, ils abritent également le siège du Centre de recherche archéologique du Finistère. Une équipe de cinq personnes, constituée de personnel municipal, contractuel, associatif et bénévole y travaille en permanence, dans de bonnes conditions, à la gestion des sites quimpérois et à l'exploitation des données correspondant aux chantiers qu'elle traite à Quimper et dans le département du Finistère.

Une politique de prévention : depuis 1983 le service municipal d'archéologie développe une politique de prévention. Dans un premier temps, un contrôle des permis de construire suivi d'une surveillance des travaux permet d'intervenir à temps et d'éviter les destructions de vestiges et les confrontations de dernière minute entre les services de la Sous-Direction de l'archéologie et les promoteurs des différentes opérations. Depuis 1988, la ville de Quimper soutient une action visant à traiter préventivement et systématiquement tous les terrains dont elle est propriétaire et qui sont destinés, notamment après vente, à des opérations immobilières. Il s'agit, généralement, d'espaces couvrant plusieurs hectares. Les résultats sont à la hauteur des espérances puisque, malgré l'absence de découvertes antérieures ou d'indices particuliers, ces opérations s'achèvent toujours par la mise au jour de sites nouveaux (*Creach-Gwen* : site romain avec parcellaires anciens ; *Keradennec* : site d'habitat gaulois avec enceinte et site rural du haut Moyen Age ; *Cuzon* et *Kerogan* : site rural du bas Moyen Age), et par un traitement satisfaisant de ces sites sur le plan archéologique sans problème administratif ni retard à la construction ; cela à la satisfaction de tous les acquéreurs et promoteurs.

Les succès de cette politique de prévention encouragent une volonté de systématiser le processus et le développement d'une véritable problématique aussi bien urbanistique qu'archéologique : d'une part, la ville de Quimper souhaite, pour le domaine foncier dont elle est propriétaire, régler préalablement les problèmes liés à l'archéologie avant la mise en vente et la mise en œuvre de toute opération immobilière ; d'autre part, l'expérience démontre largement que toute politique de prévention fondée sur la carte archéologique de Quimper se révèle totalement insuffisante. L'espace rural péri-urbain de Quimper est considérable (environ 6 000 ha). Les sites importants mis au jour sur le territoire de cette commune depuis dix années (Le Braden, Kerlaéron, Prat-ar-Rouz, Keradennec, Creach-Gwen, etc.) étaient tous insoupçonnés lors de leur découverte. Aucun critère rationnel ne permet de pressentir leur existence et les prospections menées depuis longtemps sur ces terrains se sont toujours révélées négatives. L'expérience récente (1991) de Ty-Lipig en Pluguffan — commune voisine de Quimper — montre bien que les observations anciennes d'archéologues ou érudits locaux, comme les simples tranchées de prospection à la pelle mécanique, sont bien insuffisantes pour permettre d'établir un état des lieux fiable.

En revanche, une équipe d'archéologues travaille en permanence dans le cadre du Centre de recherche archéologique de Quimper. L'idée d'une étude approfondie, par une série de diagnostics lourds s'impose. La recherche systématique, réalisée au moyen d'engins mécaniques (bulldozer puis pelle mécanique ou niveleuse) doit permettre de livrer, à moyen terme, un échantillonnage très représentatif des vestiges archéologiques de la commune. Des conclusions relativement solides pourront être tirées sur l'organisation de son territoire aussi bien à l'âge du fer qu'à l'époque romaine. Ces deux périodes sont citées en exemple car les progrès sont particulièrement sensibles dans ces domaines où un effort spécifique de recherche a été poursuivi depuis deux décennies. Mais, déjà, des sites carolingiens apparaissent, ou encore du Néolithique final et de

l'âge du bronze. Les études synchroniques et diachroniques se concrétisent. Le territoire ainsi sondé systématiquement devient, progressivement, une référence pour l'étude de terroirs du nord-ouest de la France. L'analyse très approfondie d'une microrégion fortement occupée à La Tène finale, puis romanisée sous l'impulsion d'un petit *emporion* gallo-romain peut, dans le cadre de Quimper, devenir exemplaire. La découverte des vestiges ruraux et du tissu humain entourant la ville du Moyen Age semble un très utile complément à cette étude.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, faïencerie Keraluc

La nécropole gallo-romaine de Quimper est relativement bien connue (16). Elle s'étend, sur le flanc occidental de la colline du Frugy, de part et d'autre de l'actuelle rue de la Troménie. Les découvertes anciennes abondent, fruit des découvertes de la famille Lucas lors de l'extension des bâtiments de la fabrique Keraluc en 1947 (17), et des importantes fouilles du professeur Merlat en 1952-1953 sur les terrains Gestin et de la Direction départementale de l'équipement (18). Depuis, quelques interventions de faible envergure ont apporté quelques compléments sur le sujet (19). Enfin, des observations et références plus anciennes (20) donnent une idée de l'extension, vers l'est, de cette vaste nécropole.

La destruction des bâtiments de la faïencerie pour la réalisation d'un projet immobilier (S.C.I. Bernard-Palissy) conduit naturellement les archéologues à scruter, en fouille de sauvetage urgent, les espaces susceptibles de receler des urnes funéraires et des vestiges du cimetière. Un accord entre les nouveaux propriétaires, le service municipal d'archéologie et le Centre de recherche archéologique du Finistère permet de monter une opération de sauvetage. Les termes de cet accord reçoivent l'aval du Service régional d'archéologie et tous les vestiges sont étudiés dans des conditions de rapidité et d'efficacité satisfaisantes (21). La campagne de fouille, rythmée par l'évolution du chantier de

(16) P. GALLIOU, *Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine*, Paris-Sorbonne, 1981, 787 p. (Thèse de doctorat).

(17) Nous devons ce renseignement à M. Paul Lucas, que nous remercions ici.

(18) P. MERLAT, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, t. IX, 1951, p. 85-93 ; ID., *Notice sur les fouilles exécutées dans la nécropole de Créach-Maria en Ergué-Armel*, dans *Annales de Bretagne*, t. LX, 1953, p. 382-408.

(19) Fouille de sauvetage R. Sanquer. — J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 40-43.

(20) Lieutenant DIZOT, *Rapport de découverte au champ de manœuvre du Mont-Frugy*, *ibid.*, t. XXIII, 1896, p. 235-239 ; ID., *Plan des fouilles du champ de manœuvre*, *ibid.*, t. XXIV, 1897, p. 40-41.

(21) J'exprime ici tout ma gratitude aux responsables de la S.C.I. Bernard-Palissy, du cabinet d'architecte et des entreprises associés au projet pour leur compréhension tout au long de cette opération. Ont participé à cette fouille : F. Bernard, Y.-L. Goalic, Y. Gourmelon, J.-Y. Robic, J.-F. Villard. Qu'ils soient tous remerciés pour la qualité et l'intensité du travail fourni dans des conditions climatiques souvent très difficiles.

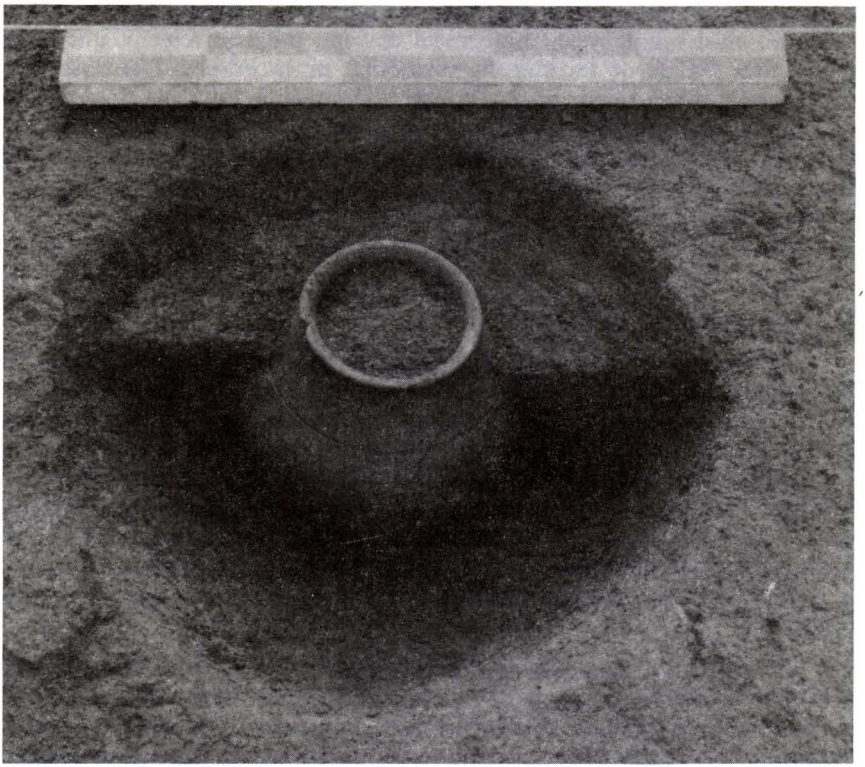

Fig. 10. — Quimper, *Keraluc*, urne funéraire en place.

démolition et de reconstruction, se déroule en deux temps, de novembre à décembre 1991.

Une soixantaine de sépultures sont mises au jour. La plupart d'entre elles se signalent par la présence d'une urne funéraire, intacte ou écrêtée par les labours ou les mauvais traitements anciens (érosion naturelle ou anthropique) [fig. 10]. L'état de conservation varie avec la profondeur de l'excavation dans laquelle est enfoui le vase. Ce dernier contient des fragments d'ossements humains brûlés. Les analyses ultérieures préciseront l'âge et parfois le sexe des morts. Des ossements d'animaux se mêlent certainement aux vestiges humains ; ainsi en témoignent les études plus anciennes.

Les variantes existent. Des amas d'os récupérés au fond de petites fosses soulignent l'existence de sépultures sans urne. Les clous découverts en périphérie de ces trous évoquent la possibilité de coffres en bois. La présence d'une urne n'exclut d'ailleurs pas cette hypothèse. Le vase peut être déposé dans une petite caisse.

Les offrandes et objets d'accompagnement n'abondent guère. L'enfouissement de petits vases (souvent incomplets) dans la fosse, à côté de l'urne, est

rare ; davantage encore les vases en verre, en dépit de l'existence d'une tombe avec une urne reposant sur un lit de tessons correspondant à plusieurs récipients déformés par la chaleur : fragments de bouteille carrée, de balsamaire (fig. 11). Le mobilier découvert en remplissage des urnes est également pauvre : deux fibules (à queue de paon), une boule en verre soufflé, une monnaie, quelques rares fragments de statuettes en terre blanche de l'Allier.

Il convient sans doute d'être prudent au sujet de cette indigence apparente en matière d'offrandes et d'organisation des sépultures. En effet, l'expérience acquise au cours de fouilles d'habitats protohistoriques souligne l'ampleur des destructions de vestiges par érosion lorsque ceux-ci ne sont ni protégés ni stabilisés par des éléments d'architecture robustes, des murs en particulier. Les sols anciens aujourd'hui atteints peuvent avoir été amputés de plusieurs dizaines de centimètres et ne révéler que les niveaux profonds de la nécropole, qu'une partie de la matière enfouie lors de la cérémonie. En revanche, toutes les éventuelles superstructures, tout l'apparat, le visible, le signal de la tombe, même une part des offrandes ont subi l'épreuve du temps. Certes, nous devrions alors retrouver des stèles funéraires. Sans qu'il y ait de véritables monuments avec dalles gravées d'inscriptions ou sculptées de portraits, il a pu s'agir de simples bornes ensuite remployées ou, très certainement, de petits monuments de bois. Installée à la périphérie de la ville antique, vraisemblablement le long d'une des voies d'accès à celle-ci, cette nécropole apparaissait

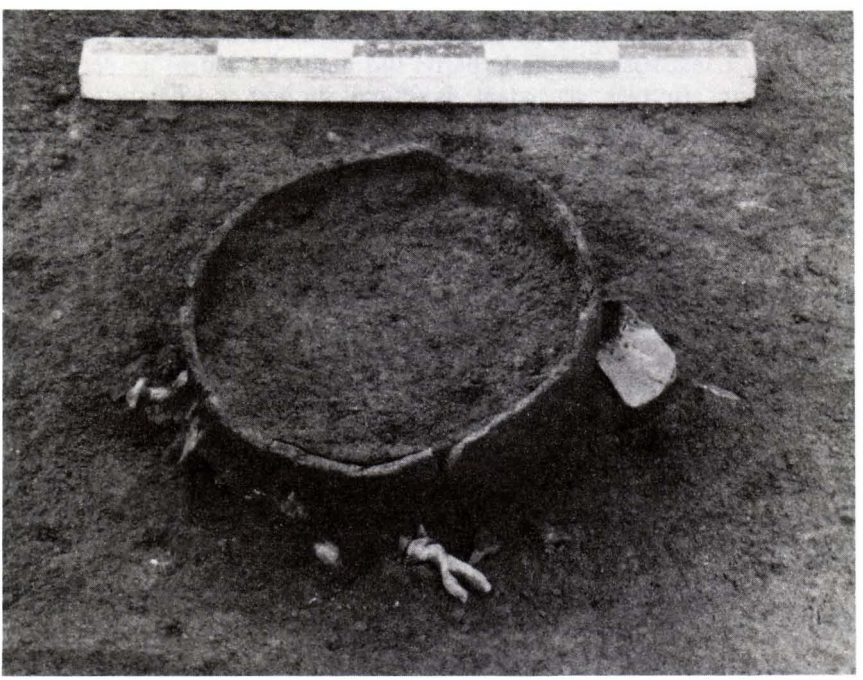

Fig. 11. — Quimper, *Keraluc*, urne funéraire tronquée reposant sur un lit de fragments de verre déformés par la chaleur du bûcher.

nécessairement au passant. Sans doute faut-il songer à un décor assez proche de ceux des cimetières anglo-saxons actuels.

En conclusion, l'analyse de l'ensemble du mobilier devrait confirmer les premiers enseignements de ce rapide bilan :

— Il s'agit bien d'une nécropole modeste dont les limites ouest et nord sont atteintes.

— Le secteur fouillé correspond à des incinérations du Ier siècle apr. J.-C. Il conviendra de vérifier l'existence, ou non, d'un développement régulier, au fil du temps, vers d'autres secteurs du cimetière.

— Les comparaisons avec le mobilier funéraire produit par les fouilles anciennes seront vraisemblablement fructueuses.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, Kerogan : diagnostic d'évaluation

Les terrains sondés se situent entre les plateaux de Keradennec, au nord-est, de Kernoter, au sud-est, et la baie de Kerogan à l'ouest. Le profil général présente une pente convexo-concave, orientée nord-est - sud-ouest, avec rupture. Une vallée très humide d'axe est-ouest occupe la partie sud. Cette zone, propriété de la ville de Quimper, couvre une superficie de 11,6 hectares à Kerogan. Un projet de zone commerciale et de boulevard de liaison la concerne. L'inaccessibilité de la partie sud limite à 6 000 m² les décapages exploratoires effectués ; cependant, ils s'étirent sur près de 1 900 mètres.

L'examen des tranchées de sondage de la zone sud se révèle négatif : sur les 900 m de longueur, seul un fossé médiéval, T 3, est décelé (fig. 12). La nature humide du sous-sol constitué de tourbe et de vase, peut expliquer la quasi-absence de vestiges dans cette zone.

Les structures repérées dans les décapages de la zone nord sont peu nombreuses. La bande B 1 recèle un petit fossé, T 4, de La Tène ; la bande B 4 livre les restes d'un mur de pierres ainsi que deux fossés (fig. 12 *bis*). Un examen attentif des surfaces mises au net permet de repérer quelques tessons de poteries protohistoriques, gallo-romaines et médiévales. Plusieurs fragments de *tegulae* sont découverts dans la partie sud des bandes B 3 et B 4.

Un décapage complémentaire de près de 800 m² (fig. 12), au sud de la bande B 4, livre les fossés de parcellaires modernes T 1 et T 2 sur plus de 20 mètres et un second mur, US 01, repéré dans l'angle nord-ouest. Une structure de pierres, S 1, apparaît à l'est de ce dernier.

Les ensembles US 01 et US 02 font l'objet de fouilles plus approfondies (22) [fig. 13 et 13 *bis*].

---

(22) Nous tenons à remercier P. Coignec, Y.-L. Goalic, J.-P. Le Bihan, J.-F. Villard pour leur participation active lors de cette opération.

a) US 01 :

Le décapage du limon brun argileux laisse apparaître un sol d'argile jaune compacte. Deux alignements de pierres constituent les restes très abîmés des murs d'un bâtiment. Un foyer sommaire associé à une petite fosse remplie de terre sombre est mis au jour à 0,20 m sous le sol d'argile. La plaque d'argile rubéfiée contient quelques fragments de carreaux de dallage brûlés et de charbons de bois. Elle repose sur le substrat argileux qui semble être le sol primitif du bâtiment. Quelques tessons de poterie onctueuse médiévale sont découverts près du foyer et dans le sol d'argile jaune.

b) US 02 :

Sous quelques centimètres de limon argileux, un lit de pierres de petit module apparaît le long et au contact d'un alignement de pierres plus grosses évoquant la base d'une paroi. Ce lit peut constituer les restes du radier d'un bâtiment. Au nord et à l'est du mur, le limon argileux est fouillé sur toute son épaisseur (0,10 à 0,15 m). Des trous de poteaux, creusés dans le substrat argileux, se découvrent au nord-ouest alors qu'au nord-est des calages de poteaux apparaissent. Dans l'angle sud-est du sondage, un fossé, T 5, est repéré sous le limon brun. Le quart sud-ouest du sondage ne peut pas être étudié car les conditions atmosphériques interdisent de travailler sur un terrain très gras et humide.

De nombreux fragments de céramique médiévale, onctueuse ou à couverte plombifère verte (fig. 14), sont mis au jour dans la couche de limon brun recouvrant le substrat. La céramique, généralement calée parmi les pierres extérieures au bâtiment, se trouve nettement sous le niveau du mur.

Plusieurs séquences chronologiques sont mises en évidence. La plus ancienne correspond à l'ensemble des trous de poteaux et au fossé. L'essentiel du matériel céramique s'y rattache. Cette première phase est occultée par une fine couche de limon brun sur laquelle s'installe le mur de seconde phase. De cette seconde phase ne subsistent que les fondations : la dernière assise du mur ouest et les restes abîmés de son solin. L'érosion détruit les autres murs et les niveaux d'occupation. Un dépôt de limon brun correspondant à l'ultime phase recouvre les fondations du bâtiment. Le problème de la chronologie absolue des US 01 et 02 n'est pas aisé à résoudre. En effet, le matériel céramique exhumé se situe dans un intervalle compris entre le XI^e^ - XII^e^ et le XVIII^e^ siècle. La forte proportion de céramiques onctueuses associée à de rares fragments de céramiques à couverte plombifère vert clair, incite à proposer une datation proche des XIV^e^ - XV^e^ siècles pour l'essentiel de l'occupation ; notamment en ce qui concerne la phase antérieure au mur.

L'ensemble des structures du sondage B 4 (US 01, US 02 et S 1, reste d'un mur très abîmé) évoque divers éléments d'un établissement rural médiéval. L'homogénéité du mobilier céramique recueilli, conduit à étendre la datation XIV^e^ - XV^e^ siècle de l'US 02 à la totalité des vestiges du sondage.

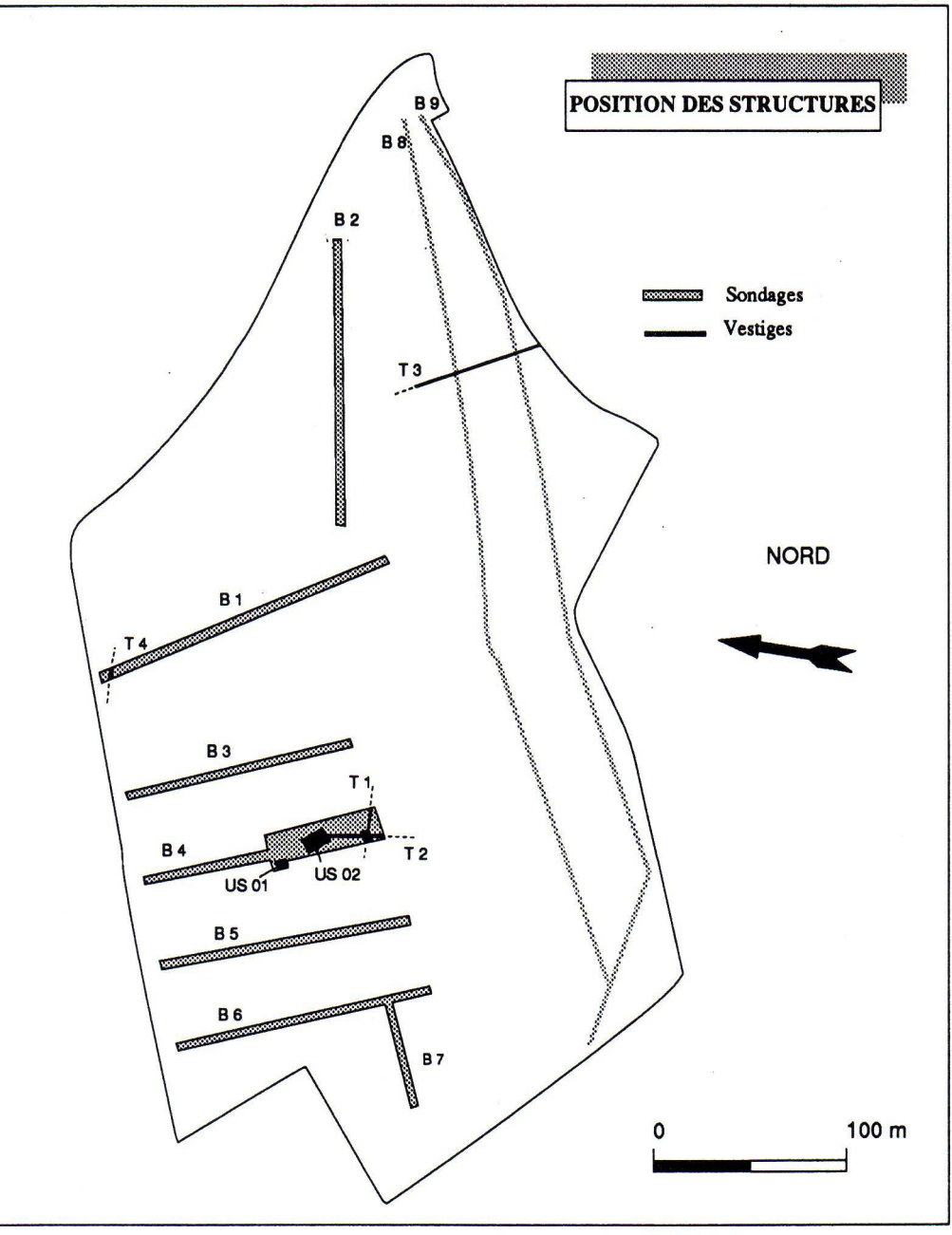

Fig. 12. — Quimper, *Kerogan*, plan général.

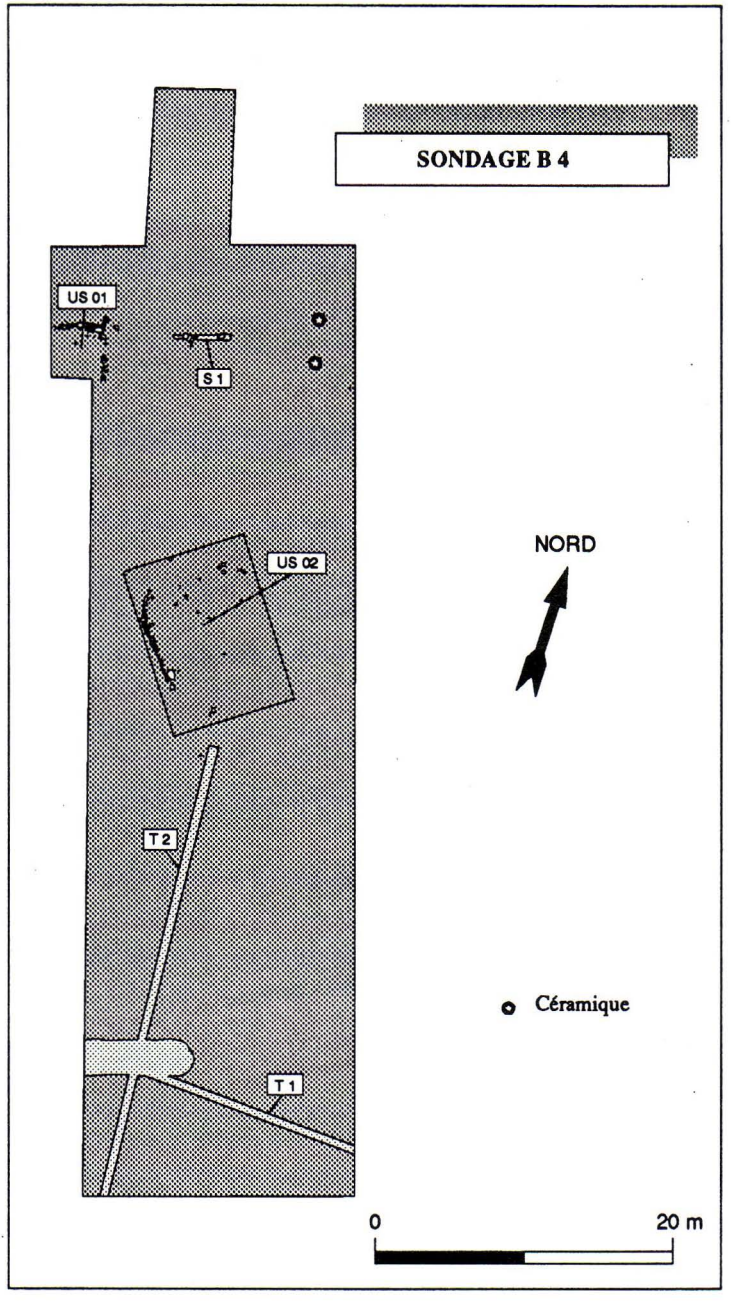

Fig. 12 *bis*. — Quimper, *Kerogan*, sondage B 4.

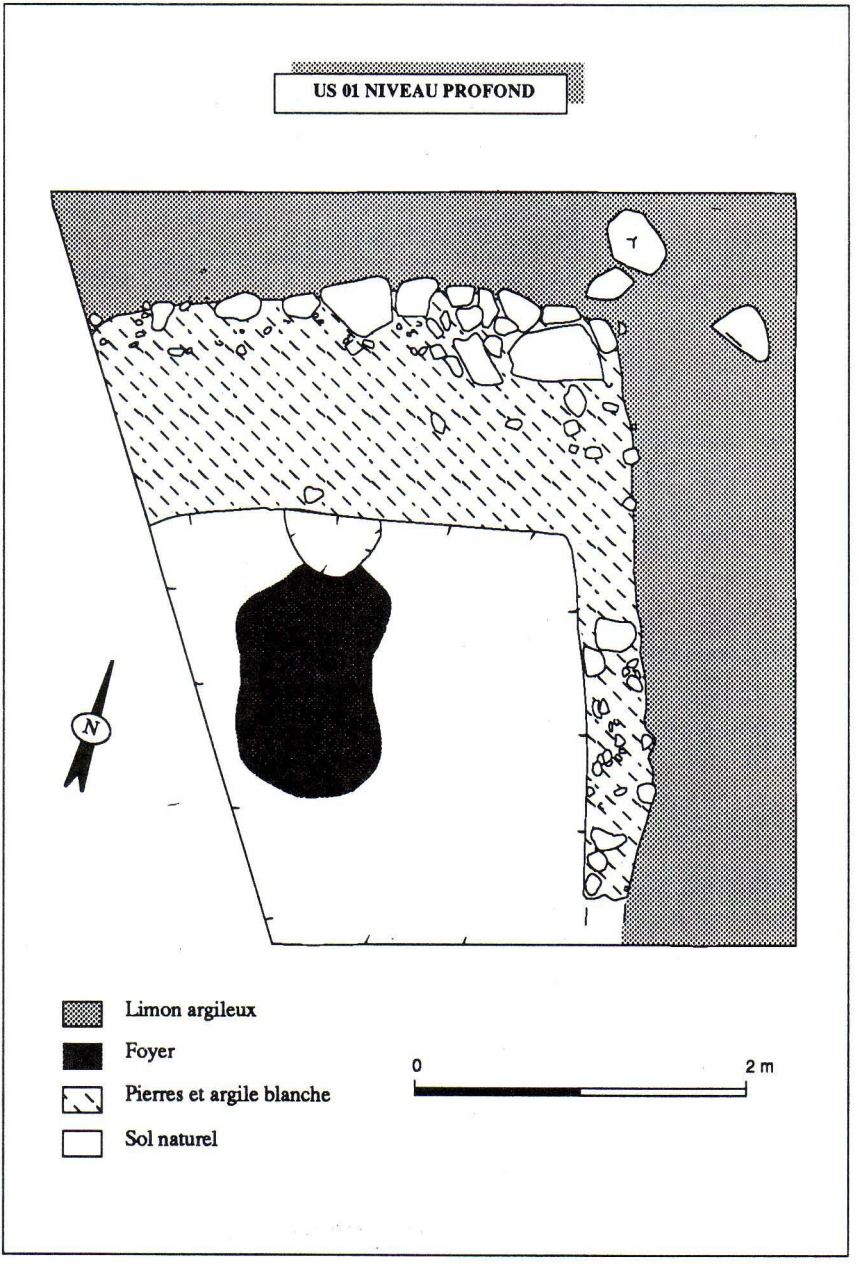

Fig. 13. — Quimper, *Kerogan*, US 01.

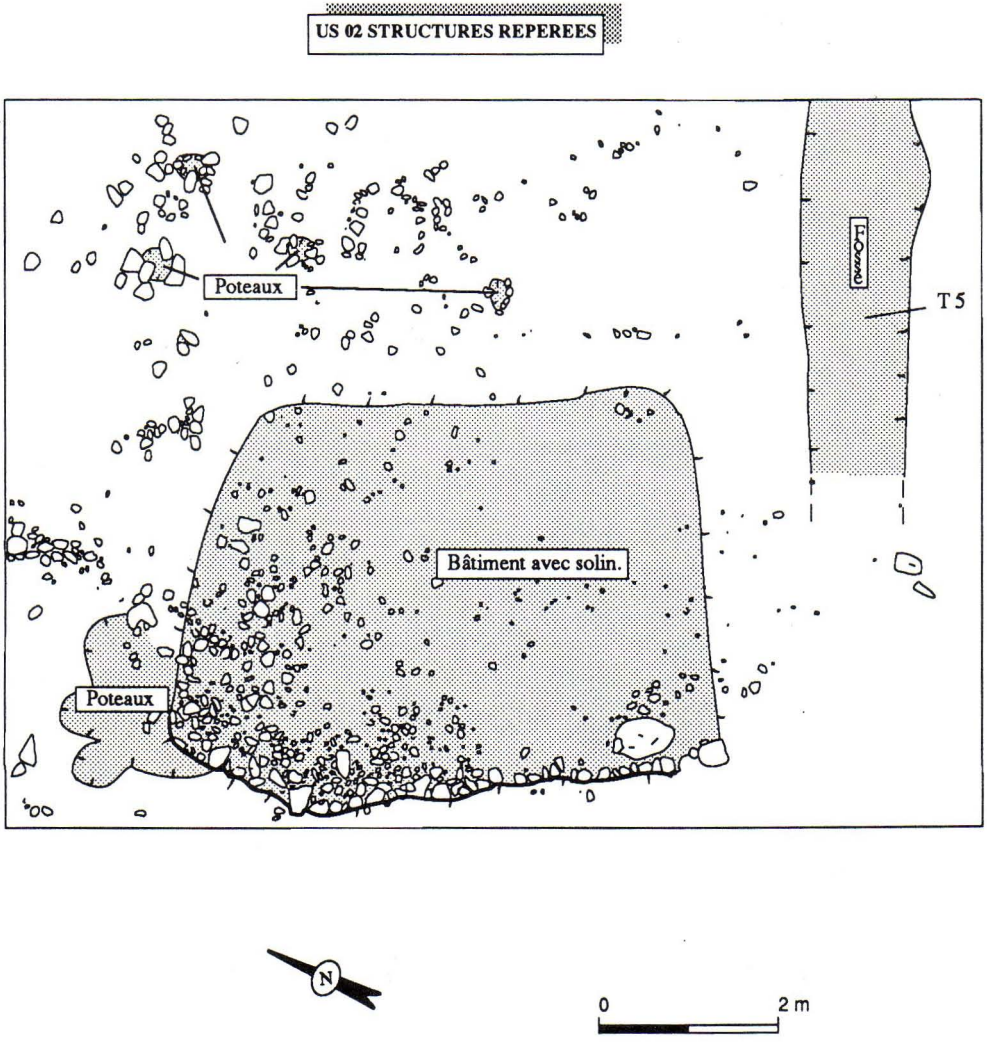

Fig. 13 *bis*. — Quimper, *Kerogan*, US 02.

CÉRAMIQUE ONCTUEUSE **CÉRAMIQUE A COUVERTE PLOMBIFÈRE**

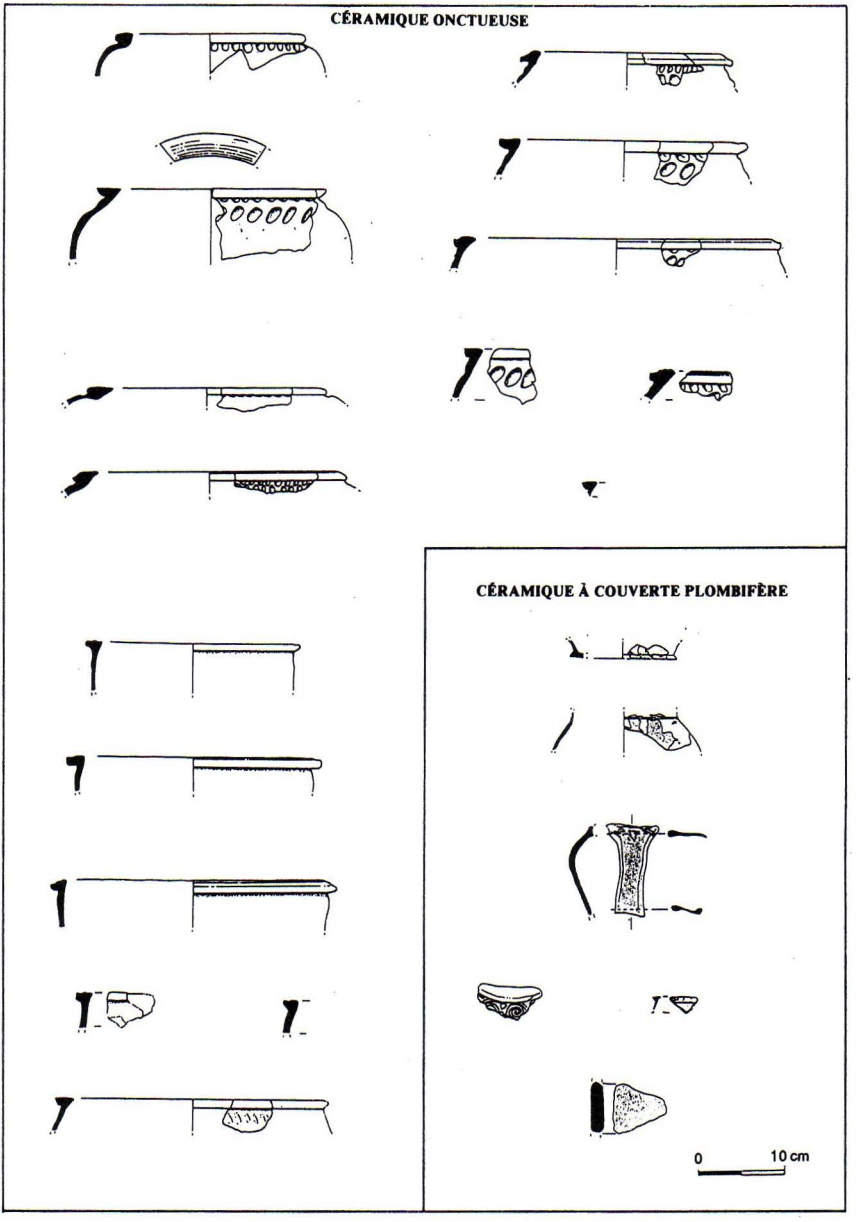

Fig. 14. — Quimper, *Kerogan*, céramiques.

En conclusion, en dehors de quelques traces sporadiques d'occupation, les seuls vestiges remarquables sont ceux d'un établissement, vraisemblablement agricole, des XIV^e - XV^e siècles. Ce type d'établissement, encore assez mal connu dans notre région, participe, sans doute, de la vie économique du territoire polarisé par la cité médiévale de Quimper, distante seulement de 2,5 km. Les recherches systématiques et projets de diagnostics lourds se révèlent particulièrement fructueux dans ce domaine encore inexploré. Ils devraient, à terme, porter leurs fruits et permettre de développer une problématique nouvelle.

J.-Y. Robic

QUIMPER, Locmaria

La modification du système de chauffage de l'église de Locmaria entraîne, au printemps 1991, le creusement d'une tranchée le long du flanc sud de l'édifice, sous la galerie septentrionale du cloître. Les travaux sont déjà bien avancés lorsque le service d'archéologie municipal est alerté. Un sarcophage apparaît, parallèle à l'église, la tête placée à l'ouest. L'extérieur des fondations du bâtiment est également visible car les niveaux de terre et de pierres correspondant aux remblais de celles-ci et aux remaniements postmédiévaux sont déjà ôtés avant notre intervention.

La fouille de sauvetage limitée à l'espace de la tranchée de chantier propose d'étudier le sarcophage dans son contexte, d'analyser les fondations de l'église de Locmaria et de déceler d'éventuels niveaux d'occupation antérieurs à cet édifice roman (23).

Le sarcophage se compose d'un assemblage de dalles de micaschiste. La couverture comporte cinq éléments. Les quatre pierres placées à la tête de la tombe sont disposées transversalement et débordent de la sépulture tandis que la partie orientale est recouverte par une seule pierre de fort gabarit. La longueur de la couverture atteint 2,20 m pour une largeur variant entre 0,32 et 0,72 m. Les parements de la tombe sont constitués par quatorze dalles placées de chant, épaisses de 0,12 à 0,16 m. Les faces internes de ces dalles sont régularisées et ménagent un espace trapézoïdal de 1,50 m de hauteur, 0,17 m et 0,34 m de largeur à l'est et à l'ouest. Une cavité rectangulaire prolonge, à l'ouest, l'espace recevant le corps du défunt, déterminant ainsi l'emplacement de la tête de ce dernier couché sur un lit de sable. Les restes osseux figurent les membres inférieurs, le bassin et, partiellement, les membres supérieurs. Le sujet, un homme adulte de plus de vingt-cinq ans, ne devait guère dépasser 1,50 m de hauteur (24). La position stratigraphique du sarcophage indique une installation postérieure à la construction de l'église romane actuelle. La facture même de la tombe semble bien indiquer qu'elle ne lui est pas très largement posté-

(23) Ont participé à cette fouille : C. Chalm, Y.-L. Goalic, Y. Gourmelon, B. Grall, C. Mantle, J.-Y. Robic.

(24) Observation de C. Mantle.

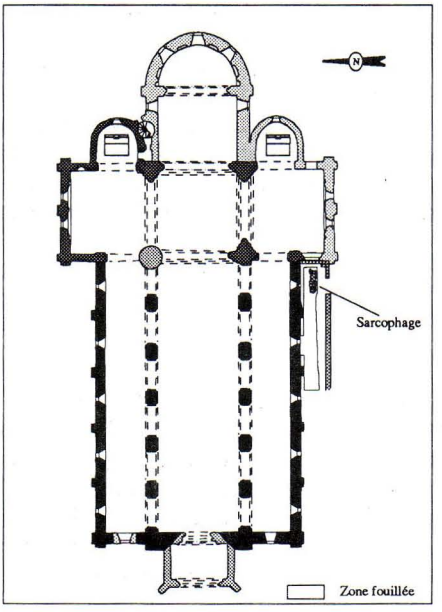

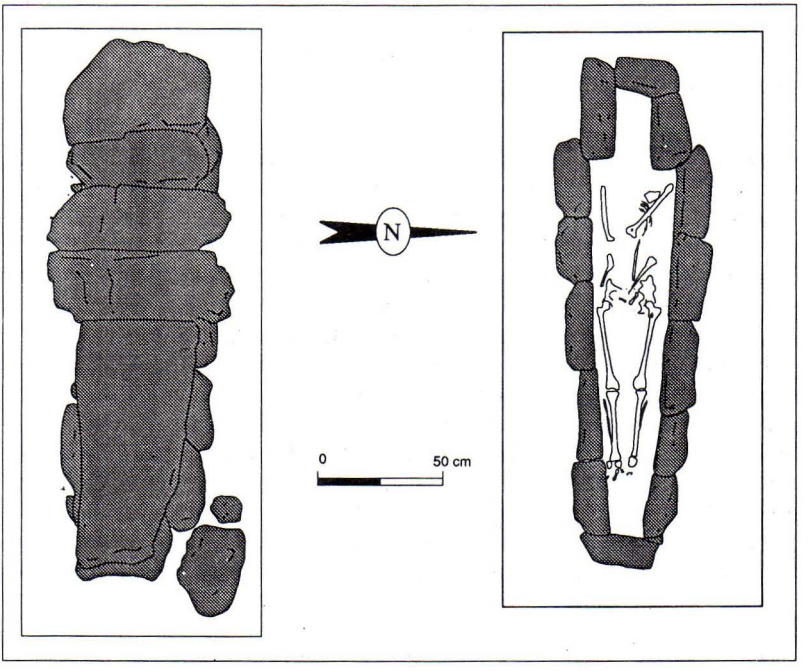

Fig. 15. — Quimper, *prieuré de Locmaria*, sarcophage médiéval.

rieure. Vers la fin du XII[e] - XIII[e] siècle ? Aucun mobilier ne permet d'affiner cette estimation.

Les murs de l'église actuelle, construits, sur cette façade méridionale, en pierres d'appareil moyen, reposent sur un haut (en moyenne 1 m) et fort soubassement de moellons de granite de taille tout à fait modeste liés par un mortier maigre. Ce soubassement apparaît en double décrochement d'environ 0,10 m de part et d'autre du mur de l'église. La cohérence de l'ensemble peut plaider en faveur d'une construction réalisée d'un seul jet (l'hypothèse de deux bâtiments successifs fut, un temps, posée). Ces fondations robustes s'incrustent, à travers toutes les strates plus anciennes, dans le sol naturel constitué d'arène granitique.

Il est impossible de déceler l'existence de vestiges antérieurs correspondant à une éventuelle église primitive.

Quelques éléments de squelettes humains accolés au mur de l'église romane paraissent maltraités lors de son érection. La tentation est forte de les dater d'une époque antérieure à celle-ci. Peut-être s'agit-il de sujets ayant vécu au haut Moyen Age.

L'étude des niveaux profonds révèle la présence, sous les remblais médiévaux et modernes, de vestiges d'époque romaine. Ils consistent, principalement, en éléments de sols constitués de tuiles pilées et d'un mur de belle facture. Celui-ci est, en dépit d'un léger décalage nord-ouest - sud-est, presque parallèle au mur sud de l'église. Construit en petit appareil de bonne qualité, visible sur 4 m de longueur, il conserve plusieurs assises. Des petits fossés, creusés dans le sol naturel d'arène granitique, apparaissent, orientés est-ouest ou nord-sud. Il est bien difficile, compte tenu de la faible étendue de la fouille, de leur attribuer une fonction. Il n'est pas impossible qu'ils correspondent à des empreintes de sablières basses de bâtiments à parois de terre et de bois. De telles structures sont mises en évidence, dans ce même quartier, rue du Chanoine-Moreau (25) et lors de la fouille de la résidence Saint-Hubert (26).

Une aire de fouille trop restreinte interdit une analyse sûre et limite l'interprétation. Toutefois, le mobilier mis au jour permet d'avancer une occupation entre les I[er] et III[e] siècles apr. J.-C. pour la période antique. La facture du mur plaide, sans certitude, en faveur d'une construction assez précoce, sans doute au I[er] siècle apr. J.-C.

L'imprécision relative des données stratigraphiques et la faible étendue des vestiges sont largement compensées par la possibilité de pouvoir explorer une zone si proche de l'église de Locmaria, mais aussi de la rivière distante de 50 m seulement. Ce sondage représente vraisemblablement le lieu de décou-

---

(25) M. BARÈRE, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 47-49.

(26) J.-P. LE BIHAN, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXVII, 1987, p. 44-49.

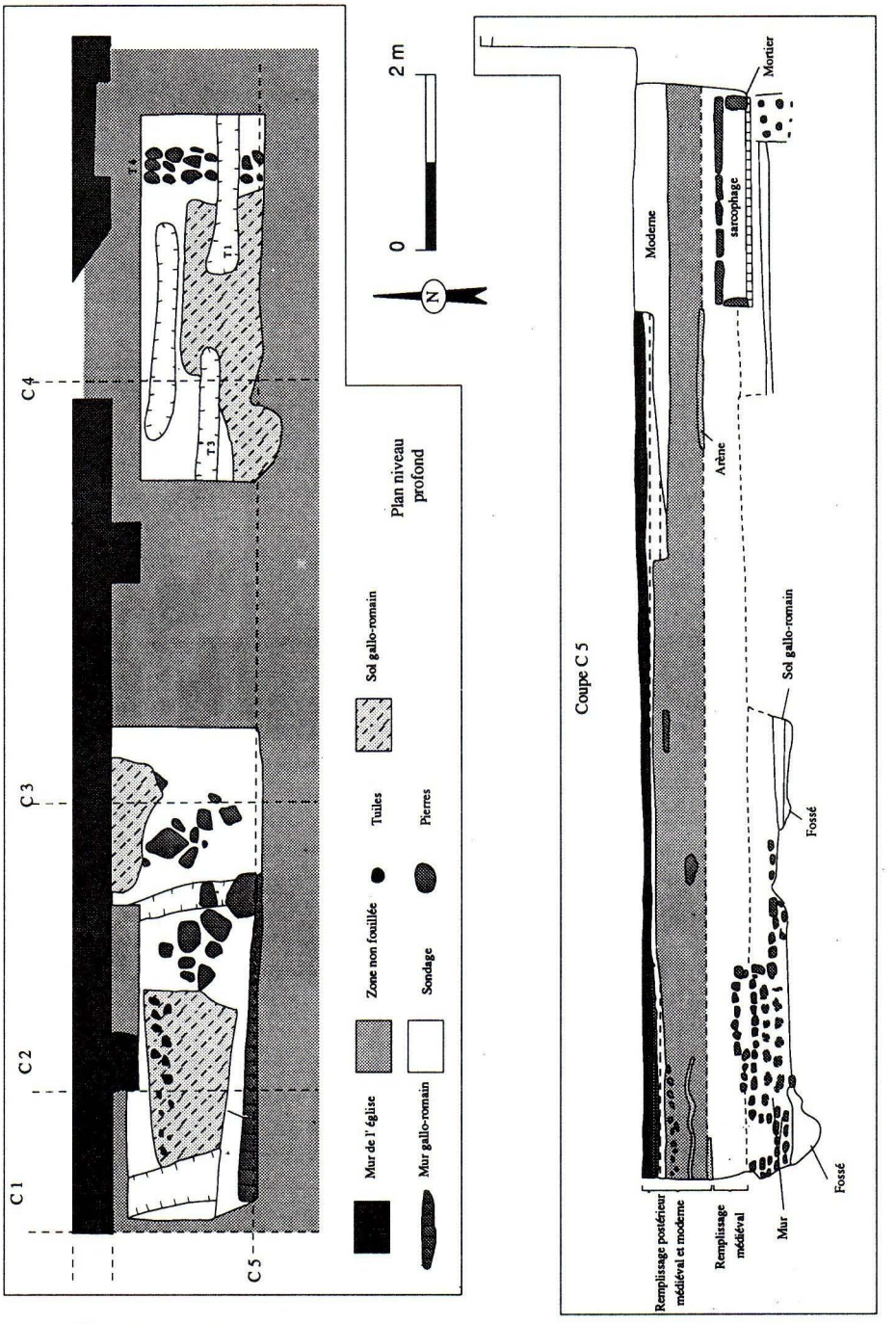

Fig. 16. — Quimper, *prieuré de Locmaria*, plan et coupe du sondage.

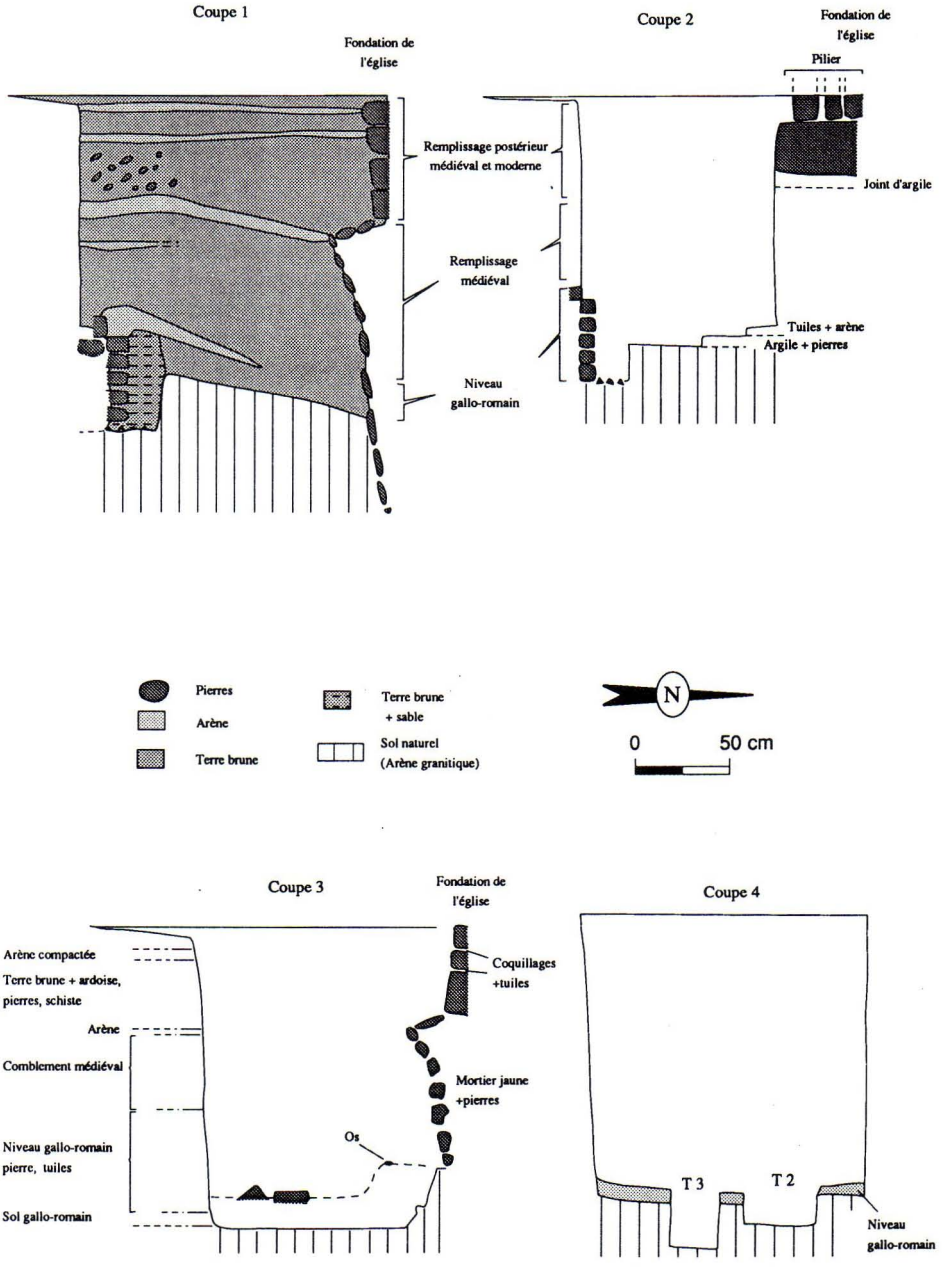

Fig. 17. — Quimper, *prieuré de Locmaria*, coupes.

verte de vestiges gallo-romains le plus voisin de l'Odet. Outre les renseignements sur la présence de structures urbaines, il livre des sols antiques installés sur l'arène granitique à 0,20 m au-dessous des plus hauts niveaux actuels de fortes marées. Tout cela concorde avec les observations faites, plus à l'est, le long de la rue du Chanoine-Moreau et sous les fondations de la résidence Euterpe (27) et constitue une pièce supplémentaire pour l'évaluation des niveaux marins dans l'Antiquité.

Au fil de tels sondages, la topographie antique et l'étendue de la ville gallo-romaine s'esquissent. La fouille du cloître de Locmaria apporte un complément très utile et suscite de nouveaux espoirs pour la recherche à propos de ces questions. En effet, il est raisonnable de penser que tout le jardin et une bonne partie de la vaste cour du prieuré recèlent encore des vestiges importants de cette période.

En revanche, force est de constater, en ce lieu tout à fait privilégié de la cité ancienne de Quimper - Locmaria, l'absence de vestiges témoignant d'une activité entre le Bas-Empire et le bas Moyen Age. Le fait n'est pas nouveau. Ici, la faible étendue de la fouille et les destructions tardives liées à l'érection et aux réfections du cloître justifient largement une telle absence. Il n'empêche qu'après vingt années de recherche et une bonne dizaine de sondages dans le sol voisin de l'église romane, aucune trace de l'histoire de ce quartier du Ve au XIe siècle ne surgit sous les pas de l'archéologue. Cette histoire existe, sans aucun doute. Seule une fouille, pratiquée sur une vaste superficie dans les terrains vierges au sud du prieuré, permettra de se libérer de l'alternative perpétuellement évoquée : absence ou destruction des vestiges (fig. 15-17).

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPERLÉ

La presse a fait état de la découverte d'une stèle basse, d'un diamètre de 0,95 m et d'une hauteur de 0,40 m, dans les parages de la ville. Ce monument est creusé de dix cupules (28).

Patrick Galliou

ROSPORDEN, Bellevue

Notre confrère H. Guillou, dont on connaît les activités de terrain dans le sud du département, nous a signalé un site romain inédit près du hameau de Bellevue. Les prospections ont livré des tuiles, de la céramique sigillée, une meule à grains enfin.

Patrick Galliou

---

(27) J.-P. Le Bihan, J.-Y. Tinévez, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, *ibid.*, t. CXIX, 1990, p. 117-118.

(28) *Le Télégramme*, 10 août 1990.

PIERRE-ROLAND GIOT, HERVÉ MORZADEC,
YVAN ONNÉE
avec la collaboration de DOMINIQUE MARGUERIE*

Un enclos ceinturé du second âge du fer : Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie orientale

Nous avons résumé précédemment (1) les observations de terrain concernant la partie occidentale de cet enclos perché sur un replat surplombant l'estuaire du Goyen ou rivière de Pont-Croix. L'habitat est ceinturé par un muret de pierres sèches, la nature du sous-sol excluant le creusement d'un fossé pour en extraire de quoi édifier un talus. Toutes les structures ont dû être remaniées plusieurs fois entre La Tène ancienne et le début de La Tène finale, de sorte qu'il reste des reliques de premières constructions difficiles à interpréter et d'autres fragments repris dans les nouvelles. Comme structures majeures, la partie occidentale renferme la partie nord-ouest d'un muret de partition transversale de l'enclos, passant par-dessus un souterrain abandonné et comblé, et d'autre part un édifice occidental, remanié plusieurs fois, dont les parois reposaient sur un muret, allongé nord-sud et aux angles arrondis.

Rappelons aussi que l'enclos est recoupé à l'est par un établissement gallo-romain dont la fouille avait davantage intéressé le découvreur du site, H. Le Carguet, qui l'avait sommairement exploré en 1889 (2). Cet établissement était limité par un mur reposant sur des restes des structures gauloises et faisant encore relief fort apparent orienté nord-sud. Rappelons aussi que nos

* Laboratoire d'anthropologie, préhistoire, protohistoire et quaternaire armoricains, U.P.R. n° 403, Université de Rennes I.

(1) P.-R. GIOT, H. MORZADEC, D. MARGUERIE et Y. ONNÉE, *Un enclos ceinturé du second âge du fer : Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie occidentale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 85-113.

(2) H. LE CARGUET, *Découverte et exploration d'une station gauloise et d'un camp romain sur la rive gauche du Goayen, rivière d'Audierne (Finistère)*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XXVIII, 1890, p. 33-52, 4 planches h.t.

fouilles de 1986 à 1991 ont été motivées par un malencontreux accident de début d'installation d'une piste de motocross qui a annihilé la partie nord des restes antiques et tout ce qui se trouvait sur la pente descendant sur le Goyen.

Les murets de ceinture et de partition dans la zone orientale

Dans le premier article, on a décrit le muret de limitation extérieur de l'enclos, guère plus haut qu'un rang ou deux de pierres et de tracé subcirculaire, tel qu'il se présente conservé dans la zone occidentale, jusqu'au niveau de la « porte » méridionale, au-delà duquel il a été recoupé par l'angle sud-ouest de l'édifice sud-est. On n'a pas retrouvé au nord-est de cet édifice des traces absolument convaincantes de sa continuation originelle ; cependant on peut la suspecter du fait de la complication du muret dans cet angle.

Cette interruption du muret de l'enclos par l'insertion de la nouvelle construction a motivé le report vers l'extérieur de la réédification du muret de clôture, au-delà d'un étroit « vide sanitaire » entre les deux maçonneries sèches. De ce fait, le muret de clôture a pris un contour anguleux enveloppant l'angle sud-oriental de la nouvelle « maison ». Si la base de son parement interne est assez bien conservée sur une douzaine de mètres, par contre son bourrage interne et son parement externe ont été emportés par le passage de charrettes qui tourne autour du site par le sud, et on en a retrouvé tout juste quelques traces au-delà. Sa prolongation a été de toute évidence détruite par les travaux des constructions successives des clôtures gallo-romaines.

Le muret de subdivision de l'enclos s'était présenté comme complètement interrompu à son extrémité sud-est, tout près du point d'origine des coordonnées du chantier (point $x = 100$, $y = 100$). Le décapage sud-est a permis de le retrouver, après une lacune, sous forme d'ultimes traces au-dessus des têtes de rocher, puis mieux préservé, venant aboutir dans l'angle nord-ouest du nouvel édifice, qui l'aura également interrompu. Il y a tout lieu de penser qu'il venait s'abouter à la partie détruite du tracé d'origine du muret de ceinture.

L'arc nord de ce muret de ceinture a été arasé par la piste de motocross. Nous en avons retrouvé un fragment, sous forme de restes de sa branche nord-est, se reliant aux résidus qui passaient au-dessus du comblement de la chambre nord du souterrain, le tout sur une douzaine de mètres, avant une nouvelle interruption aux approches des clôtures de l'établissement gallo-romain. Dans un état variable selon les points, ce fragment se présente quelquefois comme bien conservé, avec deux ou trois rangs de pierres de parement. On y constate aussi des parements internes longitudinaux, suggérant des variations d'épaisseur avant une mise à une largeur uniforme voisine de 1,40 m. Près de ce qui a pu être une « porte » nord, large de 1,20 m, parée de chaque côté, on trouve un massif externe de contrefort ; c'est un endroit où la pente du terrain commence à s'accentuer.

En dehors du changement important de tracé qui a résulté de la construction de la maison sud-est, on pourrait envisager de retrouver, entre tous ces

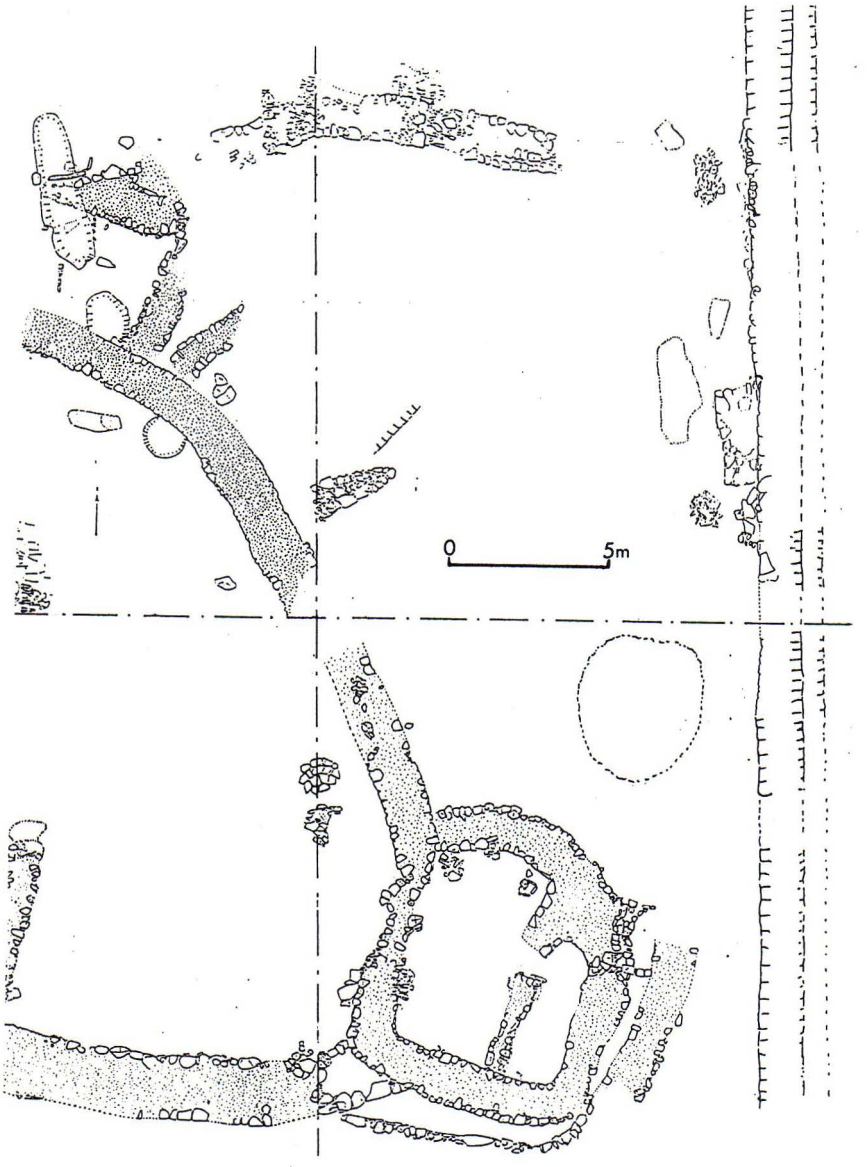

Fig. 1. — Plan d'ensemble de la partie orientale de l'enclos ceinturé de Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère).

Les deux axes se croisent au point de coordonnées x = 100, y = 100, la figure pouvant se coordonner avec celle de l'article de 1989.

éléments, le contour du muret de ceinture de l'enclos, à un moment de son évolution tout au moins. On se rend alors compte qu'au lieu d'être subcirculaire ou subovale, il devait se composer de deux arcs se raboutant avec des angulations. L'une de celle-ci devait se situer au nord-ouest, dans la zone arasée par le bulldozer, l'autre au sud-est, à l'emplacement de l'édifice qui s'y est ensuite incrusté. On pourrait, mais ce n'est pas tout à fait satisfaisant, imaginer l'arc oriental englobant un massif de pierres appareillées découvert sous le mur de clôture gallo-romain ; il semble cependant que l'enclos se prolongeait plus à l'est, avec une forme subovale.

L'édifice sud-oriental

C'est la « hutte gauloise » M de la description de H. Le Carguet, dont les restes formaient des reliefs encore discernables. Le plan et les dimensions que cet auteur en avait donnés montrent que la partie orientale lui en avait échappé, et qu'il l'avait confondue avec la prolongation du muret d'enceinte ou avec la mythique contrescarpe qu'il imaginait par-devant le mur gallo-romain. Bref ses plans, malgré leur précision apparente d'il y a un siècle, sont bien éloignés des réalités.

Pris dans son ensemble, cette construction était de forme moins régulière et moins élégante que l'édifice occidental, notamment dans sa forme finale. Alors que H. Le Carguet en faisait la plus grande maison, elle est de surface intérieure utile moindre, de l'ordre de 27 à 28 m^2. La partie sud de son muret est la plus régulière et la mieux conservée. Sa hauteur résiduelle dépasse rarement 0,50 m par rapport à son niveau intérieur d'utilisation probable. Tous ces éléments de murets sont, bien entendu, à deux parements, avec un bourrage plus ou moins régulier de pierres, actuellement liées par la terre acide et poudreuse du site. Les racines de fougères et de ronces se sont ici aussi largement infiltrées partout et déstabilisant les structures jusqu'à des déplacements de pierres et éboulements. Ces structures fragiles sont de consolidation difficile ; initialement, elles devaient être en pierres vraiment sèches. On y retrouve à la fois des blocs de granite aux bords irréguliers et tranchants, provenant des têtes de rochers fracturés, et des blocs aux angles arrondis, dont les uns peuvent être des galets remontés des rives de l'estuaire voisin, les autres des pierres ayant longtemps séjourné en surface. On y trouve également, comme ailleurs sur le site, quelques fragments de meules et molettes brisées, quelques broyeurs-percuteurs sphéroïdes en quartz, mais moins fréquents qu'à l'ouest de l'enclos. Enfin des petits galets marins, dont des pierres de fronde, et quelques rares tessons de poterie. L'épaisseur moyenne de ce muret est de l'ordre de 1,40 m, comme pour l'édifice occidental, avec quelques variations du fait des formes irrégulières. A part les éléments de murets antérieurs raboutés, il ne montre pas d'indices particuliers de structures internes.

On se trouve devant le problème de la (ou des) porte(s) d'entrée dans cet édifice. Il est visiblement exclu qu'elle ait pu se trouver dans la paroi sud. H. Le Carguet avait cru en trouver des traces au nord, mais la continuité des

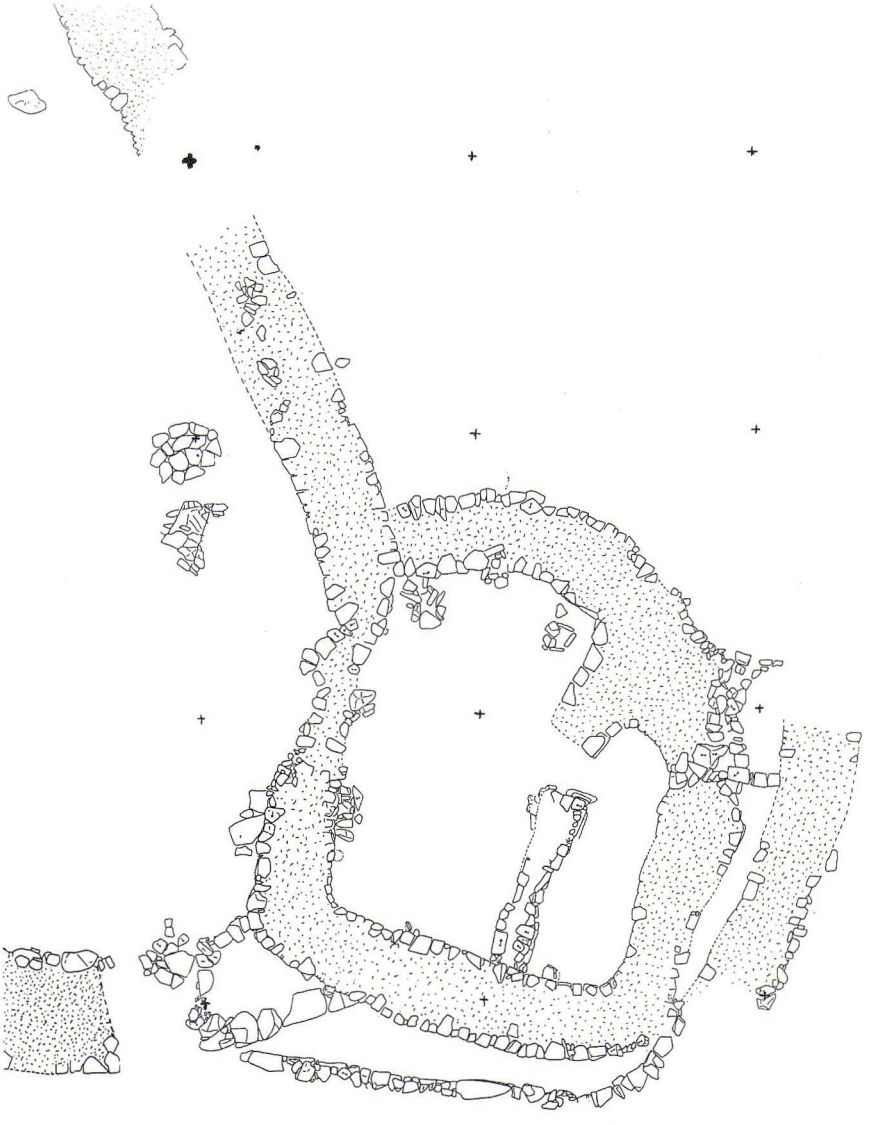

Fig. 2. — Plan de l'édifice sud-est.

Les distances entre croix sont de 5 mètres, la croix renforcée est au point de coordonnées x = 100, y = 100.
Contre le muret de ceinture reconstruit en décalage vers le sud et le sud-est, on note l'étroit « vide sanitaire » isolant la construction.

parements l'exclut aussi. Il reste la paroi ouest, qui présente en son milieu une relative solution de continuité avec diminution d'épaisseur à l'extérieur comme à l'intérieur, et présence d'un rang de pierres transversales du côté sud. Le côté nord de cette porte a été davantage fragilisé car c'est la partie apposée à l'extrémité en sifflet du grand muret séparatif interne de l'enclos. On peut penser que l'ouverture, de 0,75 m environ et donc assez étroite, se trouvait à partir du rang de pierres transversales au sud. A l'intérieur de la pièce, au pied du muret, se trouvent aménagés de part et d'autre dans le sous-sol rocheux deux calages de pieux. La structure pouvait être fragile et modifiée à plusieurs reprises.

De même que les angles extérieurs de ces constructions, les angles intérieurs sont arrondis, et c'est très net pour les angles intérieurs méridionaux. Mais cet espace intérieur est ici longitudinalement subdivisé en deux pièces. Le fait curieux est que H. Le Carguet n'a reconnu que la grande pièce occidentale, lui attribuant quatre angles arrondis, ce qui confirme que ses ouvriers n'en ont pas dégagé systématiquement les parois, se contentant de grands trous au centre qui sont descendus bien au-delà du sol d'occupation.

A l'extrémité méridionale, la subdivision de l'espace est claire : un étroit muret (0,60 à 0,75 m en moyenne), long de 3 m, est abouté à la face intérieure de la paroi principale. Ce peut donc être une addition ; son extrémité est nettement délimitée au bout libre. Par contre, en face, de l'autre côté du passage vraisemblable d'une pièce à l'autre, on se trouve devant une sorte de massif trapézoïdal moins bien appareillé et moins séparé du massif extérieur, relique possible avons-nous suggéré plus haut, du premier état du muret de l'enclos. Ce passage d'une pièce à l'autre a été surcreusé par le premier fouilleur, qui en a fait une description pittoresque : il y voyait une cachette, couverte en encorbellement, servant à mettre les objets précieux du « chef de l'habitation ». On peut en retenir qu'il y avait au niveau du plancher une pierre de seuil.

La pièce orientale correspond plutôt à un compartiment, une chambrette. Méconnue par lui, elle n'avait pas été fouillée, et sur son sol il restait un semis de tessons, surtout au sud et au pied des parois. Contre le muret sud, une petite poche plus meuble, descendant entre les têtes de rocher, avec quelques pierres de calage, doit correspondre à un trou de poteau de charpente.

La pièce principale avait été largement ravagée par les fouilles anciennes. H. Le Carguet y a décrit et figuré d'étranges aménagements dont il ne subsiste aucune trace. Il y distinguait au nord un foyer circulaire, au milieu un palier dallé avec des pierres fichées debout ayant supporté une cloison, et au sud la chambre principale, au plancher nivelé par du sable, ou tuffeau (arène). En dessous, le nettoyage du rocher a montré qu'il avait été dégagé de toutes les fragmentations superficielles comme s'il y avait eu extraction de pierres saines. Vers le milieu du tiers méridional de la pièce, une fosse plus profonde avait été dégagée dans la roche, avec des traces de combustion, cendres et charbons de bois, tessons de poterie et pierres utilisées, montrant bien qu'il s'agissait d'une structure de l'âge du fer. Le long de la paroi sud, une banquette des têtes de rocher n'avait pas été surcreusée, il y avait un autre trou avec pierres de calage pour un poteau de charpente.

A l'extrémité nord de la pièce, où le fond du rocher remonte un peu, des structures plus complexes avaient heureusement échappé aux perturbations. D'abord dans l'axe et au plus éloigné de la courbe du muret nord, un calage de poteau cette fois-ci aménagé dans la muraille ; à l'intérieur de chaque angle, nord-ouest et nord-est, des calages aménagés sous forme de petits « coffres » construits à environ 0,50 m des murets, donc dans la pièce et non point à ses limites. A l'extrémité nord de la petite pièce, il y avait un calage moins patent.

Par conséquent, de même que dans l'édifice occidental, on a des preuves de l'existence d'une charpente à éléments verticaux fixés dans l'intérieur des pièces. Dans le cas présent, moins ordonné et moins symétrique, il y a un problème de plan et d'efficacité mécanique.

Aux abords de cette « maison », aux pieds des murets, dans les restes de vieux sol accrochés aux têtes de rocher, il a évidemment été rencontré quelques tessons, galets, charbons de bois, y compris dans le très étroit « vide sanitaire » ou « faux couloir » séparant la construction de la réfection du muret d'enceinte.

Il faut signaler comme plus exceptionnel, à l'angle entre l'aboutissement du muret séparatif et le muret nord de la « maison », un tesson de 6 cm de plus grande dimension, décoré, dans le « style métallique » de La Tène ancienne armoricaine, de motifs curvilignes incisés et imprimés, avec des traces d'enduction d'hématite et de graphite sur la pâte « proto-onctueuse ». Nous avons là une nouvelle preuve de la fréquentation précoce du site. Un vase entier de ce style, non érodé et non altéré, devait être superbe. D'autre part, sous une des pierres du pavage de la porte sud de l'enclos, un déplacement a fait découvrir un petit tesson avec une bande définie par deux traits incisés enserrant un motif d'esses estampés.

Le décapage jusqu'aux têtes de rocher, sous très peu de sol résiduel, quoique dans l'ensemble peu gratifiant, peut montrer des structures imprévisibles. Ainsi, un mètre à l'ouest de la terminaison méridionale du muret séparatif, une surface d'environ un mètre carré, peu ovoïde, très soigneusement pavée de quinze plaques de granite, était jouxtée au sud par une fosse dégagée dans le granite sain, de forme conditionnée par les diaclases. Cette fosse a pu servir à l'extraction des petites plaques de granite. Mais on peut observer, comme pour d'autres fosses rencontrées précédemment, qu'avec un peu d'argile, on peut jointoyer très efficacement les cassures de la roche et obtenir un bassin relativement étanche. De petites réserves d'eau ont pu être ainsi utilisées, la source la plus voisine se trouvant en bas de coteau à 200 mètres à vol d'oiseau.

Des structures intérieures à l'enclos

A l'est du muret de partition, nous avions précédemment découvert des reliques de murets, près du souterrain, et dont il est difficile de savoir ce qu'ils représentaient à l'origine, éventuellement des restes de parois d'autres « maisons », depuis démantelées. Par la suite, nous en avons retrouvé d'autres plus vers le milieu, tout aussi difficiles à interpréter. Il semble que plutôt que d'être

aboutés au grand muret de partition, ils ont été sectionnés par lui. Certains agencements ont pu servir à des installations agricoles, comme des soubassements de meules par exemple.

Le décapage, commencé avec l'aide d'un engin mécanique, puis terminé manuellement jusqu'au niveau des têtes de rocher de toute la zone située en avant du mur de clôture de l'établissement gallo-romain, a fait découvrir une série de petites fosses.

Les plus méridionales ne sont dans l'ensemble que des dépressions irrégulières du rocher, profondes de 0,10 m à 0,20 m, mais il s'y est parfois accumulé un peu de charbon de bois, des galets utilisés et de nombreux tessons de poterie.

Plus significative est une petite fosse allongée est-ouest, passant à son extrémité orientale sous le mur gallo-romain le plus précoce, et s'étendant jusqu'à un mètre par devant. Quelques tessons de l'âge du fer lui étaient associés. C'est une structure de combustion remplie de charbons de bois. Presque dix mètres plus au nord, on a rencontré quelque chose de similaire, moins bien isolé des remaniements. Plus au nord encore on avait trouvé, précédemment, une sorte de fosse parée de pierres sur chant, simulant une sorte de petit coffre, avec de nombreux tessons de l'âge du fer autour.

Vers le milieu du mur de clôture gallo-romain, celui-ci se trouve superposé à un important massif, bien paré du côté visible, avec des angles nets, long de 3 m, large de plus du mètre. Un peu en avant de ce massif, commence une fosse allongée du sud vers le nord, pleine de cendres, profonde au maximum de 0,50 m sous le niveau du vieux sol, avec quelques charbons de bois et tessons mêlés. Près de son extrémité nord, une autre petite fosse similaire avec quelques tessons prenait un relais décalé.

En prolongation du fragment nord du muret de ceinture de l'enclos, sans doute sous celui-ci, il y avait une zone de pierrailles avec quelques-unes appareillées sur chant, toujours comme un petit coffre, et pavé à son intérieur. Auprès, en une situation qui aurait été extérieure à ce tracé de l'enceinte, une autre petite fosse à cendres, bien délimitée, se marquait, avec un tapissage d'argile qui était plus ou moins cuite sur ses parois.

Relations entre enclos de l'âge du fer et enclos gallo-romain

L'édifice sud-est approche au plus près à 4,50 m le front occidental du mur de clôture de l'enclos subquadrangulaire gallo-romain. Le muret d'enceinte gaulois, sous sa réfection, en approche, à ce niveau, à 2,50 m. Le problème des relations entre les deux ensembles y devient donc particulièrement important, d'autant plus que les structures gallo-romaines sont superposées à des restes de l'âge du fer.

Le muret d'enceinte gaulois, pour sa branche nord, s'arrête à moins de 6 m du front occidental du mur de clôture de l'enclos gallo-romain, et ici encore il y a des petites structures gauloises plus proches, voire sous-jacentes.

Le tracé du mur gallo-romain, à très peu de choses près, suit un axe nord-sud et coïncide donc à peu près avec notre quadrillage. Dans sa zone médiane notamment, des tessons de poterie commune gallo-romaine se trouvaient plaqués devant et à son pied, comme si on les avait jetés avec des ordures par-dessus, quoiqu'on puisse se demander si une partie n'est pas venue avec les déblais des fouilles de H. Le Carguet, qui s'est beaucoup plus intéressé à l'enclos gallo-romain et semble y avoir partout creusé (dans la mesure où la végétation permet de s'en rendre compte, car c'est devenu un véritable maquis). En tout cas, à quelques mètres vers l'ouest du mur gallo-romain, les apports de cette dernière période, de tous ordres, se raréfient puis disparaissent complètement. C'est ce qui fait que la plus grande surface de l'enclos de l'âge de fer n'a pas du tout été polluée par du matériel gallo-romain.

Par devant le mur gallo-romain, H. Le Carguet avait lancé une tranchée très irrégulière, une série de trous plus probablement, de sorte que les niveaux en place commençaient plus ou moins profondément. Tout à fait au sud, dans la zone du chemin ou passage de charrettes d'une parcelle cadastrale ancienne à l'autre, non seulement le muret de ceinture gaulois avait été largement détruit et extirpé, mais aussi le mur gallo-romain. Les choses redeviennent à peu près en ordre au nord de l'ordonnée y = 85. On doit cependant signaler en bordure de l'enceinte gauloise et sous l'empierrement du chemin un pilon et des fragments d'amphore, de pâte fort altérée à cause de l'acidité des terres, mais ressemblant à celle des Dressel I.

Sous le mur gallo-romain, à l'ordonnée y = 88, on a trouvé un sesterce (diamètre 31 mm), très altéré, mais faisant fortement penser à ceux d'Antonin le Pieux, selon l'expertise de notre collègue L. Goulpeau. Et à peu de distance, plus en avant du mur et en situation moins sûre, un autre sesterce encore plus abîmé, de dimensions et d'allure semblable. Il est à noter que H. Le Carguet ne signale avoir trouvé dans l'enclos gallo-romain que « deux moyens bronzes, frustes, d'Antonin ». Un *terminus post quem* est fourni par la (ou les deux) monnaie(s) du IIe siècle pour la construction du mur de clôture gallo-romain. A cette période peuvent correspondre quelques tessons de sigillée et d'autres poteries, le plus souvent trouvées en position remaniée.

D'autre part, sous le mur gallo-romain et débordant par places devant lui, il semble qu'il y ait eu une accumulation, comme un talus et un remplissage de creux, un léger fossé, et c'est là qu'on a trouvé, dans des fragments de sol en place, à côté de tessons du style de ceux de l'âge du fer, peut-être remaniés, d'autres plus récents. Dans la zone méridionale, on peut signaler deux très petits tessons de poterie décorée du style dit du Mont-Beuvray, donc d'époque augustéenne, deux tessons de poterie fumigée, et un fond d'un gobelet en sigillée, avec une estampille CED dans un cartouche, malheureusement en pâte fort altérée, et qui donne l'impression d'être précoce, de même que les petits fragments d'amphores dispersés ici et là.

De même, plus au nord, dans la zone y = 110 à 115, le mur gallo-romain est superposé à un reste de talus très net, atteignant 0,50 m de hauteur au-dessus du niveau du vieux sol. Celui-ci, par devant, avait été par places largement

entamé par les trous de H. Le Carguet. Parmi les terres et pierrailles le constituant, il a été trouvé de nouveau des fragments d'amphores, très corrodés, de dolia, des tessons de poterie gallo-romaine commune, et des tessons, également très corrodés, de sigillée précoce. Parmi ces dernières, il convient de signaler un fragment de fond et un fragment de panse d'une de ces coupes des ateliers de Gaule méridionale (déjà la forme Dragendorff 37, plutôt que 29), à palissade de godrons sous une frise, et datant du cours du Ier siècle de notre ère.

Quant au mur gallo-romain, qui se confirme donc avoir été construit bien plus tardivement, et bien après la mise en circulation des monnaies, fort usées, d'Antonin le Pieux, il est constitué de gros blocs de granite posés côte à côte sur ce talus antérieur, sa base se situant donc à des hauteurs irrégulières. Il en subsiste au minimum deux rangs, et dans les parties les mieux conservées jusqu'à quatre ou cinq, selon la taille des pierres, sur 0,60 à 0,75 m de haut autrement dit. Cela est, en particulier, le cas de la partie méridionale, où cependant les pierres du dessus ont eu tendance à avancer vers le vide. Il y a deux interruptions apparentes, l'une voisine de l'ordonnée y = 100, l'autre de y =93 ; la première est peut-être due aux fouilles anciennes, l'autre, avec une importante pierre d'angle à son rang inférieur nord, est possiblement l'emplacement d'une « porte ».

On n'a pas systématiquement recherché l'épaisseur du mur gallo-romain. H. Le Carguet le décrivait comme ayant une banquette arrière moins élevée. De fait, il semble avoir un massif principal, épais de 1,20 à 1,25 m, et son épaisseur totale serait voisine de 1,80 à 2,00 m, selon l'effet plus ou moins poussé des dégradations du fait de la végétation arbustive qui l'a envahi.

Outre le fait que son intérieur semble avoir été particulièrement ravagé par les fouilles d'il y a un siècle, l'examen plus approfondi de l'enclos de l'établissement gallo-romain n'était absolument pas dans nos objectifs.

Bilan des fouilles 1986 - 1991

Cet habitat laténien, posé sur le rocher ne permettant ni creusement de fossés ni extraction de terre pour monter des talus, était ceinturé d'une enceinte en pierres sèches, aujourd'hui réduite, pour ce qu'il en reste, à une ou deux assises en moyenne. Ce fut une fouille très ingrate de murets dégradés, directement sous l'humus actuel, destabilisés par les racines de fougères, ronces, ajoncs et genêts, parasités par l'infiltration d'une « terre de bruyère » fine et sans aucune cohésion (moins de 1 % d'argile) et très corrosive parce que acide (pH 4,5). Le terrain a été acquis entre-temps par le département ; du fait de la rareté de telles structures, le site mérite conservation, consolidation des maçonneries sèches sinon réfection partielle lorsque leur lisibilité a été rendue difficile par une trop grande dégradation, et entretien régulier ensuite. Pour rendre les maçonneries sèches un peu plus solides et cohérentes, il faut évidemment exclure tout ciment, mais un peu d'argile chaulée au moins par places

ne nuirait pas. Pour combattre un nouvel envahissement végétal, se pose le problème d'herbicides puissants et spécifiques en utilisation répétée.

Le recoupage de l'enclos de l'âge du fer par le mur occidental d'un enclos gallo-romain, en deux étapes (d'abord un talus de cailloutis, de date assez précoce ; puis un mur grossièrement appareillé au IIe siècle ou plus tard), a fait disparaître l'extrémité orientale de son enceinte, ce qui, avec les déprédations du motocross avorté, laisse une hésitation sur sa forme.

Les structures les plus anciennes dont il reste trace sont de La Tène ancienne, et comprennent le souterrain, aux chambres effondrées puis comblées, et un amas d'argile cuite à empreintes de clayonnages. Le muret central de partition de l'enclos, construit sur le souterrain remblayé, recoupe des éléments de murets de constructions abandonnés. La « maison » ouest fut diminuée en dimension lors d'une réfection, et comprenait un étroit couloir d'accès incorporé pour partie dans la masse du muret de ceinture de l'enclos. La « maison » sud-est fut rajoutée plus tardivement, recoupant muret de ceinture et muret de partition, sur le sommet topographique du replat.

Le décapage des espaces non construits a montré entre les têtes de rocher des creux aménagés, soit par excavation avec cendres, soit par insertion sur chant de petites dalles dessinant de petits coffres, soit par pose à plat de pierres jointives réalisant des petites aires dallées. La fréquentation principale se situe à La Tène moyenne. Toute la poterie de l'âge du fer appartient à la catégorie pétro-archéologique que nous dénommons « proto-onctueuse » (3). Les restes anthracologiques et les données palynologiques, les pierres travaillées, des petits restes de creusets, tout indique que, dans ce petit habitat élémentaire, on se livrait à des activités techniques variées en plus des activités agricoles élémentaires. C'est une tendance générale des habitats de ces périodes à l'autosuffisance comme plus tard pour tous les hameaux traditionnels.

Les analyses polliniques montrent l'existence d'un paysage ouvert sur le site au second âge du fer. La strate herbacée est constituée par toute une variété de plantes rudérales témoignant de l'intense occupation des lieux. A l'extérieur des bâtiments, les échantillons sont enrichis en pollens de graminées type céréale, se faisant ainsi l'écho de l'existence de champs de céréales à une relative proximité de l'habitat. Toujours grâce à l'expertise de D. Marguerie (4), les analyses anthracologiques précisent l'environnement sylvestre.

Les charbons de bois du souterrain peuvent remonter à la fin de La Tène ancienne et leur identification montre un cortège formé en grande majorité d'espèces héliophiles (bouleau, genêt, ajonc, chêne), de demi-ombre (noisetier),

(3) H. MORZADEC, *La céramique « proto-onctueuse » de Bretagne occidentale : approche pétrographique et géochimique*, dans *Documents et Travaux de l'IGAL* (Institut géologique Albert-de-Lapparent), vol. 15, 1991, p. 1-25.

(4) D. MARGUERIE, *Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*, dans *Travaux du Laboratoire d'anthropologie, Université de Rennes I*, n° 40, 1992.

et un peu de hêtre, qui lui croît en des lieux plus ombragés. La grande majorité des charbons de chêne est en provenance de branches.

Du foyer daté de La Tène moyenne, les bois brûlés sont également issus d'espèces de milieu ouvert. Tandis que le foyer daté de La Tène finale, un peu postérieur à la fréquentation principale du site, environ deux siècles plus tard, a été strictement alimenté à base de genêts et ajoncs issus de la lande environnante. Comme dans le foyer précédent, les genêts et ajoncs ont été brûlés encore verts (fentes de retrait sur les charbons). De plus, quelques branches portent encore nettement des traces de débitage laissées par le passage d'un objet tranchant. Ce foyer plus récent a aussi fait l'objet d'une analyse carpologique par les soins de Mme M.-P. Ruas ; bien entendu, les graines d'ajonc dominent ; elles se sont trouvées naturellement carbonisées dans le foyer puisque mêlées aux branchages. Mais un akène de mauve et trois akènes de chénopode blanc, plantes rudérales, cette dernière étant une adventice de cultures sarclées, confirment la présence de champs cultivés à proximité de l'habitat. Au surplus, le chénopode blanc est une mauvaise herbe très fréquente dans les échantillons carpologiques riches en céréales.

Un dernier lot de charbons de bois a été récolté parmi l'importante masse de clayonnage carbonisé située sous la paroi sud-est de la « maison » occidentale, et qui peut remonter à La Tène ancienne, mais montre un assemblage très différent des autres. Il y a eu une sélection des espèces en vue de la confection des claies en bois. Le noisetier et l'aulne sont deux essences appréciées dans la réalisation de clayonnages pour la souplesse de leur bois. Les charbons de chêne sont, pour l'essentiel, en provenance de branches de fort calibre ou de troncs ; ils ont dû servir pour les piquets porteurs (dont les empreintes sont bien nettes dans l'argile cuite), et ils proviennent d'un peuplement peu dense.

En dehors de ce lot sélectionné pour un usage particulier, tous les lots de charbons de bois sont révélateurs d'une flore typique de landes dans cet environnement largement déboisé, se dégradant au surplus du début à la fin de l'occupation. On peut imaginer des troupeaux paissant au milieu de la lande dont on sait combien elle était encore récemment pourvoyeuse en fourrage.

Comme nous disions à la fin de notre premier article, ce genre de site à structures en pierres sèches a dû être fréquent, même s'il n'en subsiste que fort peu de nos jours, car totalement épierré, il n'en resterait plus d'indices importants.

Celui-ci a servi dès l'époque gallo-romaine de carrière de pierres, les habitudes de récupération étant fort anciennes.

MARIE-YVANE DAIRE*

Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon

Au cours de l'année 1991, une première campagne de prospection archéologique intensive, par voie aérienne, a permis une couverture de l'ensemble du bas Léon ou pays des Abers (1) [fig. 1]. Cette opération constitue une première phase au sein d'un programme global d'étude archéologique du littoral et de l'arrière-pays léonard, dans son ensemble, mettant en œuvre divers modes d'investigation (prospections au sol et aérienne, sondages, analyses statistiques des données, etc.), programme qui s'étalera nécessairement sur plusieurs années.

Préliminaires et méthodologie

En préliminaire au travail de terrain effectué en 1991, un dépouillement de fichiers de sites (Service régional de l'archéologie) et de la bibliographie concernant le nord du département du Finistère (2) a été réalisé.

Sur le plan méthodologique, une participation active à l'A.T.P. puis au

---

(*) Chargée de recherche au C.N.R.S., U.P.R. 403, Laboratoire d'anthropologie-préhistoire, Université de Rennes I.

(1) Cette entreprise a été menée avec la collaboration essentielle de Paule Cohic pour les enquêtes en mairies et la réalisation des relevés de cadastre, ainsi que de Patrick Hays, Yves David et Denis Cochennec pour le pilotage aérien. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

L'opération a bénéficié de subventions de la part du conseil général du Finistère et du ministère de la Culture et de la Communication.

(2) L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978, 541 p. (Institut armoricain de recherches économiques et humaines, n° 26).

P. GALLIOU, *Le Finistère. Carte archéologique de la Gaule*. Paris, 1989. — J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU *et al.*, *Chroniques d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX-CXVIII, 1982-1989. — R. SANQUER, *Antiquités de la région de Plouzané*, *ibid.*, t. XCII, 1966, p. 17-21.—. P.-R. GIOT, *Chroniques de préhistoire et de protohistoire finistériennes*, *ibid.*, t. XCII, 1966, p. 17-21 — P.-R. GIOT, *Chroniques de préhistoire et de protohistoire finistériennes*, *ibid.*, t. CX-CXVIII, 1982-1989.

projet collectif de recherche « Archéologie du milieu rural de la Haute-Bretagne aux époques préromaine et gallo-romaine » fut une excellente initiation (3) ; elle nous permit d'envisager des recherches d'un type nouveau pour le nord du département du Finistère (à fort potentiel archéologique, sous-exploité) selon une démarche dont la valeur a été mise en évidence dans d'autres zones de Bretagne. En combinant les inventaires archivistiques et bibliographiques avec les prospections aérienne et terrestre, les sondages et, bien entendu, les données de fouilles, il s'agit de viser à moyen terme une synthèse sur l'occupation humaine littorale et rurale de cette zone de Basse-Bretagne, le Léon, qui constitue une entité géographiquement bien définie.

Dans la présente analyse, nous laisserons volontairement de côté les découvertes littorales concernant notamment des structures immergées détectées par voie aérienne, relevant pour le moment d'une approche distincte.

Il s'agissait donc, en 1991, de la première opération de prospection aérienne intensive dans le nord du Finistère, mais nous n'avons guère tardé à découvrir que ce type d'investigation était tout aussi approprié au territoire d'influence maritime qu'est le Léon, qu'à d'autres zones de Bretagne où les recherches de ce type ont déjà porté leurs fruits (4).

Dans l'arrière-pays léonard, les périodes de reconnaissance aérienne ont essentiellement été concentrées sur certains mois d'été et une partie de l'automne. Les survols se sont étalés du mois de mai au mois d'octobre 1991 et ont été effectués à partir de l'aéro-club de Guipavas.

En 1991, nous nous sommes limités à la moitié occidentale du Léon car la rentabilité des vols s'y est révélée particulièrement satisfaisante et, pour une première campagne de reconnaissance, faisant également office de test sur cette région, nous avons préféré concentrer nos efforts sur un territoire bien circonscrit plutôt que d'effectuer un « saupoudrage » sur une zone plus étendue.

Cette première campagne de prospection systématique du bas Léon par voie aérienne a en effet livré une moisson de **68 structures inédites** (fig. 1), dont la répartition chiffrée par commune est la suivante :

Commune	Nombre de structures détectées	Commune	Nombre de structures détectées
- Brélès	5	- Plouarzel	10
- Kerlouan	1	- Ploudalmézeau	1
- Kernilis	2	- Plougonvelin	4
- Lampaul-Ploudalmézeau	2	- Plouguerneau	1
- Landéda	4	- Plouguin	5
- Landunvez	1	- Ploumoguer	7
- Lannilis	8	- Plourin	1
- Lanrivoaré	1	- Plouzané	4
- Locmaria-Plouzané	2	- Porspoder	1
- Milizac	2	- Saint-Renan	1
- Plabennec	4	- Trébabu	1

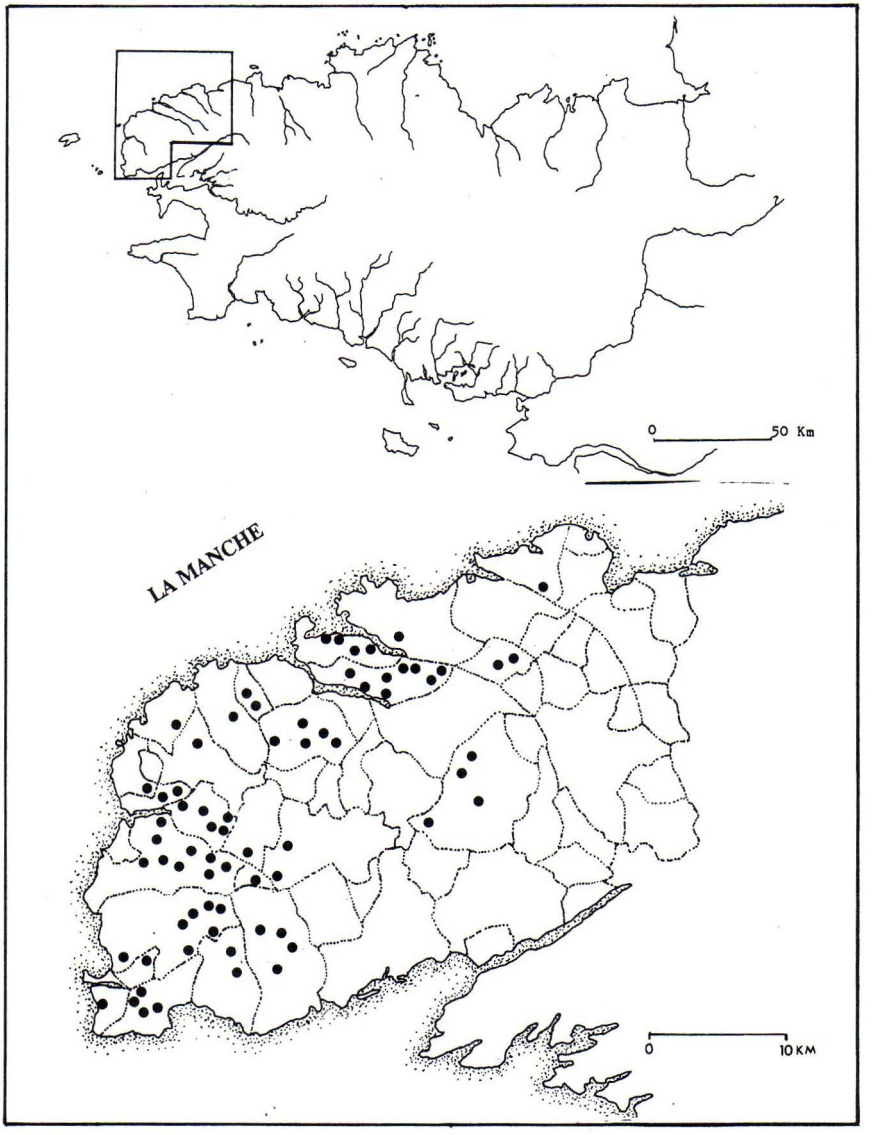

Fig. 1. — Cartographie des structures archéologiques détectées par voie aérienne en 1991 dans le Léon.

(3) L. LANGOUET (dir.), *Territoire, territoires et campagnes antiques. La prospection archéologique en Haute-Bretagne, traitement et synthèse des données*, publié par la *Revue archéologique de l'Ouest*, 1991, suppl. n° 4, 292 p.

(4) ID., *ibid.* — L. LANGOUET, M. GAUTIER, *La prospection aérienne en Bretagne*, Rennes, C.R.D.P., 1991, 91 p., pl. et 25 diapositives (Documents d'archéologie armoricaine, n° 5).

Sur le plan méthodologique, on peut souligner plusieurs points intéressants.

Tout d'abord, en ce qui concerne la rentabilité des heures de vol (au nombre de 14 au total), nous avons une moyenne de détection comprise entre 4 et 5 sites à l'heure. Mais cette répartition au cours de la campagne est inégale : 2,5 sites / heures en juin, 4,5 sites / heure en juillet, pas de vols en août, 6 sites / heure en septembre, 7 sites / heure en octobre.

Nous avons effectivement pu constater que la visibilité des structures était optimale à l'automne, sur les maïs qui sont, de plus, récoltés relativement tard dans le Léon par rapport à d'autres secteurs de Bretagne.

La majorité des structures repérées en 1991 correspond à des enclos, délimités par un ou plusieurs fossés de ceinture (voire des talus), dont nous détectons soit le plan complet, soit une partie seulement ; le compactage de la terre, moindre au niveau des fossés comblés, supérieur au niveau des talus arasés, entraîne une différence de retenue d'humidité qui se matérialise généralement en surface à travers l'aspect des plantes cultivées ; il faut également noter la possibilité de détection de structures sur terrains nus (juste après les labours), quelques cas s'étant présentés dans le Léon, mais aussi dans le sud de la Basse-Bretagne (communication personnelle de R. Bertrand).

Les enclos ainsi détectés, le plus souvent à travers le plan de leurs fossés d'enceinte, peuvent bien évidemment dater d'époques diverses (protohistoire, époque gallo-romaine...), mais aussi avoir eu des fonctions différentes : agricoles, funéraires, cultuelles... La seule prospection aérienne, si elle permet de restituer le plan plus ou moins détaillé des établissements, ne fournit aucun élément permettant de trancher quant à la chronologie et à la finalité de ces enclos.

En ce qui concerne les conditions de détection des vestiges archéologiques par voie aérienne, il faut souligner que la présence très marquée d'un paysage bocager, morcelé, constitue une gêne, la vision des structures étant souvent partielle. La diversité des pratiques culturales, au sein d'un tel paysage, oblige à des survols répétés au-dessus des mêmes zones, à des époques différentes de l'année. Dans les zones remembrées se posent d'autres types de problèmes liés à la visibilité des anciens parcellaires (talus arasés, fossés, vieux chemins) ; d'une part, ces derniers polluent souvent la vision du prospecteur dans ses observations et, d'autre part, des confusions sont toujours possibles entre d'anciens parcellaires visibles et des structures archéologiques ; ce second fait implique de travailler sur les anciens cadastres (cadastre napoléonien et cadastre avant remembrement) afin d'effectuer un tri critique entre les structures archéologiques réelles et les éléments « parasites ».

Un autre point à souligner, sur le plan pratique, est que, dans ce secteur géographique, nous subissons des contraintes de survol inhérentes à certains types d'installations : la base aéronavale de Landivisiau, définissant une zone interdite de survol assez large dans le territoire étudié, les installations militaires

de l'île Longue (rade de Brest), interdisant en principe les survols au sud-ouest de l'agglomération brestoise et l'agglomération brestoise elle-même.

Selon la technique utilisée par l'ensemble des prospecteurs aériens travaillant à ce jour en Bretagne, les reconnaissances sont effectuées par survols à basse altitude et les sites repérés font aussitôt l'objet de clichés photographiques obliques. Pendant le vol, toutes les structures repérées sont localisées précisément sur carte I.G.N. au 1/25 000. Par la suite, les structures retenues comme « archéologiques » (après élimination des anciens parcellaires) sont reportées sur les relevés du cadastre actuel le plus récent, cette fois à des fins administratives (déclaration de découverte de site au ministère de la Culture), assurant la protection du patrimoine archéologique connu.

En ce qui concerne la répartition géographique de ces structures repérées, nous avons pu constater que la visibilité des sites était mieux marquée à proximité immédiate des abers ; loin d'en tirer des conclusions sur les occupations humaines et leur implantation géographique, ce qui serait de toute manière prématuré à ce stade des recherches, on peut envisager que les conditions pédologiques sont particulièrement favorables à la détection aérienne dans l'environnement des abers et le long des cours d'eau qui y aboutissent.

Les structures détectées dans le Léon sont majoritairement à base de fossés comblés, mais de types divers : fossés (linéaires et orthogonaux ou curvilignes), enclos quadrangulaires, enclos paracurvilignes (à fossés simples ou multiples) [5]. Parmi les structures archéologiques complètes détectées le plus fréquemment figurent les enclos de type paracurviligne ou de type quadrangulaire de petites dimensions, dont certains sont corrélés avec des gisements connus au sol.

Les structures détectées en 1991 (fig. 2 à 7)

BRÉLÈS

Ouest de Keruzaré (fig. 2).	Fossé définissant le plan partiel d'un enclos de type paracurviligne.
Est de Keruzaré (fig. 2).	Petit enclos rectangulaire de type paracurviligne.
Keralas (fig. 2).	Deux fossés linéaires et orthogonaux formant l'angle d'un probable enclos.
Kerveuleugan (Kerfrancès) [fig. 2].	Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux, parmi lesquels on reconnaît un

(5) L. LANGOUET, M.-Y. DAIRE, *Les enclos protohistoriques et gallo-romains du nord de la Haute-Bretagne*, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° M, 1990 *(Le passé vu d'un avion dans le nord de la Haute-Bretagne)*, p. 79 - 118.

	probable angle d'enclos coupé par un carrefour routier. A noter la proximité d'un souterrain de l'âge de fer, à Kerdivichan (6).
Leur-Véan.	Réseau de fossés au tracé complexe, en forme de « nids d'abeille ».
KERLOUAN	
Perzel (fig. 2).	Important promontoire rocheux, de forme circulaire et culminant à une altitude de 25 m NGF.
KERNILIS	
Botéden (fig. 2).	Enclos à fossé paracurviligne de forme allongée, dont le plan pratiquement complet révèle l'existence d'une fosse intérieure à proximité de l'entrée qui est orientée à l'est. A quelques centaines de mètres, des céramiques et des monnaies gallo-romaines ont été trouvées au village de Kersuland (7).
Carman-Coz (fig. 2).	Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux, non corrélés au cadastre ancien.
LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU	
Kerrincuff (fig. 2).	Vaste enclos de forme circulaire délimité par un fossé.
Croas-an-Aber (fig. 2).	Enclos partiellement visible, de type quadrangulaire, délimité par des fossés linéaires formant des angles droits. A noter qu'un gisement de moellons de granite existait en cette parcelle.
LANDÉDA	
Bon-Plaisir (fig. 2).	Petit enclos complet, de forme rectangulaire aux angles arrondis.
LANDUNVEZ,	
Lalouroun (fig. 2).	Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux, non corrélés au cadastre ancien.

(6) P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire...*, art. cit., t. LXXXVII, 1961, p. 116.

(7) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 145.

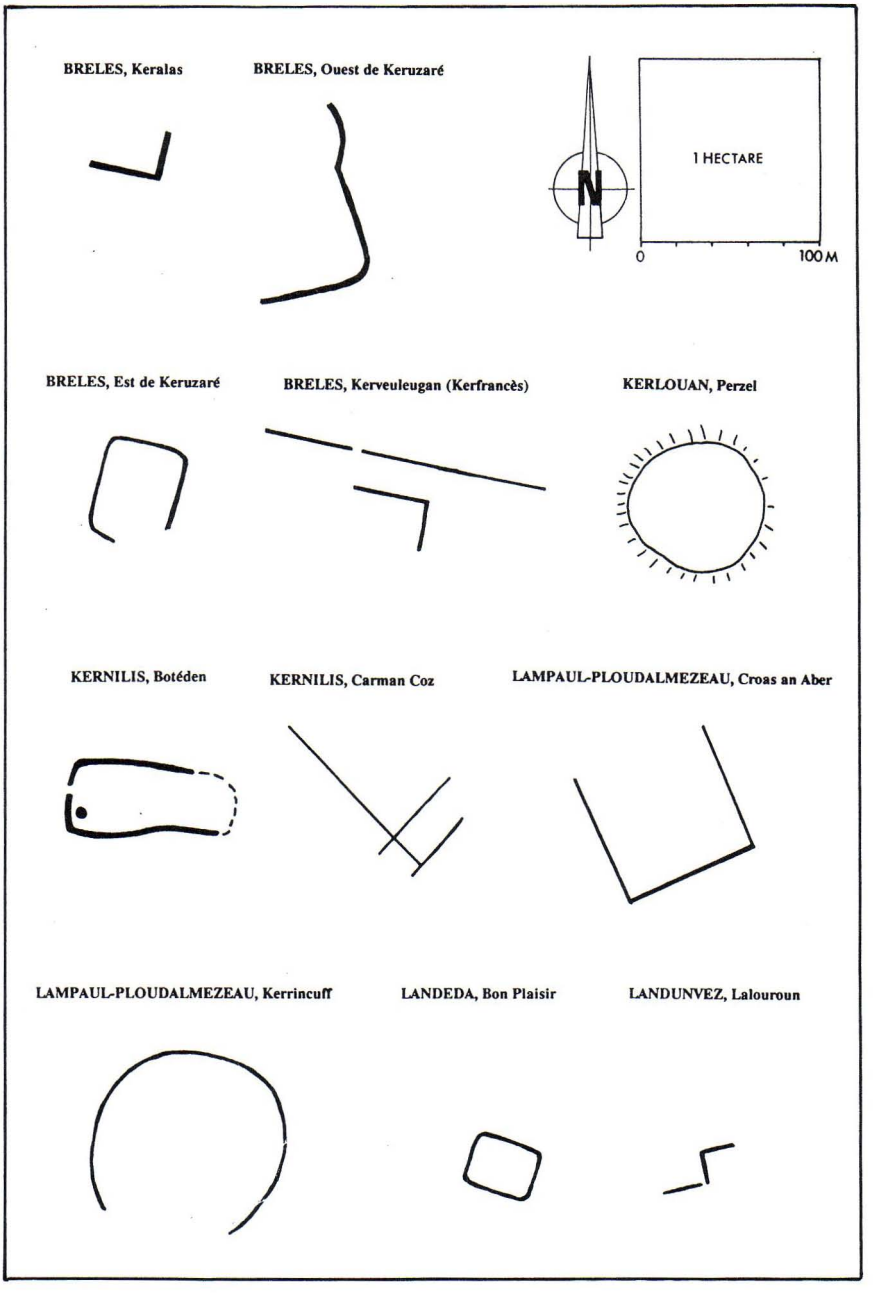

Fig. 2. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

LANNILIS

Coat-Zunval 1 (fig. 3).	Deux fossés linéaires et orthogonaux pouvant représenter l'angle d'un enclos.
Coat-Zunval 2 (fig. 3).	Enclos partiellement visible sur trois côtés, à fossés linéaires et orthogonaux.
Kergoadou (fig. 3).	Deux enclos se trouvent associés : l'un est complet, délimité par un fossé relativement large et de forme carrée ; l'autre est délimité par un fossé linéaire à angle droit, avec une entrée à l'est.
Kerouartz (fig. 3).	Portion du tracé de deux fossés curvilignes parallèles.
Keradraon (fig. 3).	Portion du tracé d'un fossé curviligne.
Toul-al-Louarn (fig. 3).	Deux enclos circulaires de tailles inégales, délimités chacun par un fossé.

LANRIVOARÉ

Penmeshir (fig. 3).	Enclos de forme rectangulaire délimité par des fossés linéaires et à angles droits.

LOCMARIA-PLOUZANÉ

Keriscoualch	Plan partiel d'un enclos de type paracurviligne.
Troléven (fig. 3).	Enclos de type paracurviligne à fossés multiples de largeurs inégales, et présentant un compartimentage interne.

MILIZAC

Penn-ar-Créac'h (fig. 4).	Substructions se présentant selon deux lignes parallèles, non corrélées à l'ancien cadastre.
Moulin de Keranflech (fig. 4).	Associé à une anomalie visible sous la forme d'une grande tache sombre, tracé partiel d'un double fossé.

PLABENNEC

Kersulgant (fig. 4).	Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux, non corrélés à l'ancien cadastre.
Kerdanné (fig. 4).	Plan partiel d'un enclos délimité par des fossés linéaires et orthogonaux et un double fossé sur l'un des côtés.

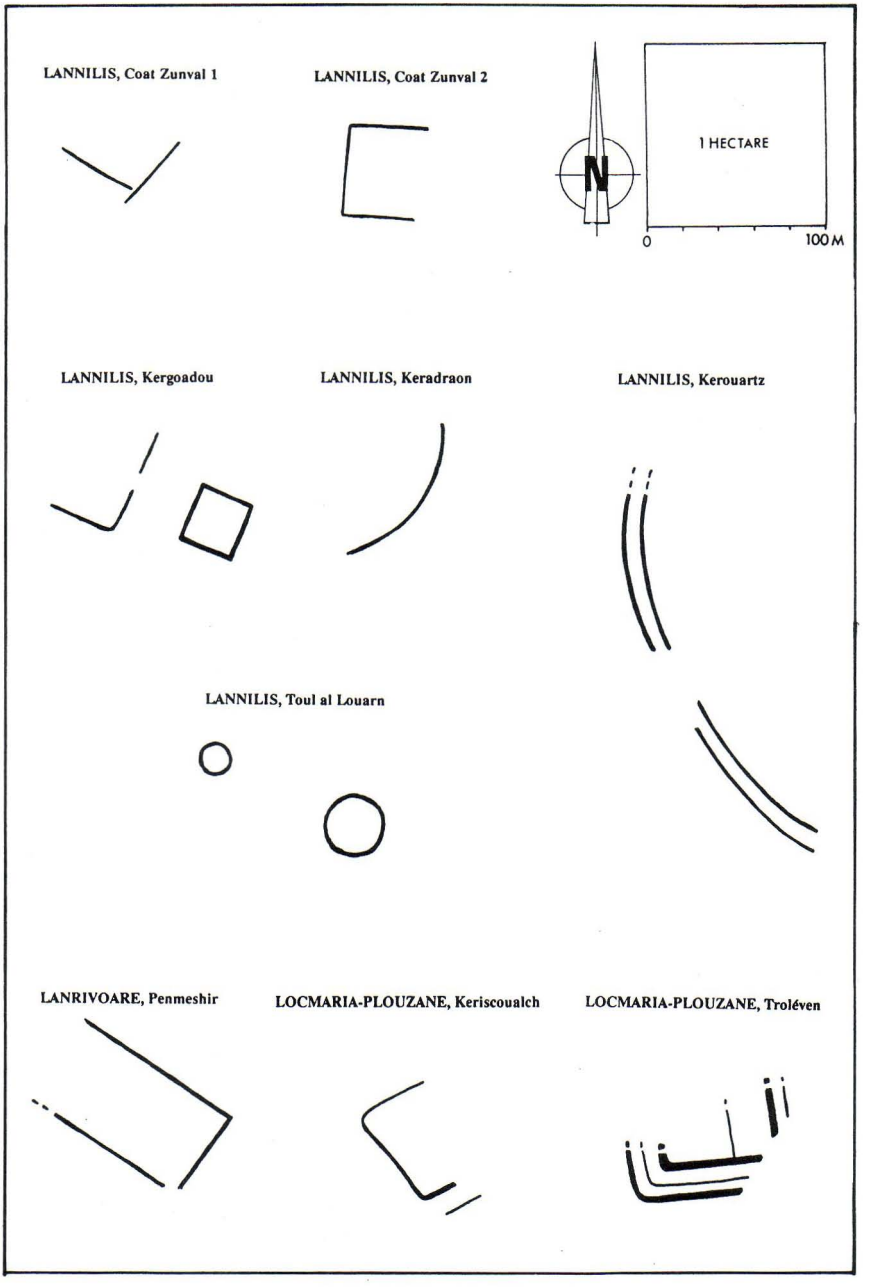

Fig. 3. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

Leslevret (fig. 4).	Ensemble de fossés linéaires.
PLOUARZEL	
Kervinnic (fig. 4).	Fossé linéaire, non corrélé à l'ancien parcellaire.
Kerascot (fig. 4).	Enclos partiellement visible, matérialisé par un fossé de type paracurviligne.
Kernéach (fig. 4).	Enclos partiellement visible, de type paracurviligne.
Kerhuella (fig. 4).	Vaste ensemble de fossés linéaires et orthogonaux non corrélés au parcellaire ancien.
Graeoc (fig. 4).	Ensemble de structures superposées ; il est composé d'un enclos partiellement visible, à fossés linéaires et orthogonaux, associé à un fossé curviligne ligne.
Kervéatous (Tréoullan) [fig. 5].	Remarquable enclos à fossés multiples de largeurs variables, avec aménagements intérieurs visibles (fosse et compartimentage) ; une partie de son tracé est conservé dans le parcellaire actuel.
Kervoulou (fig. 5).	Enclos de type paracurviligne à double fossé.
Kertanguy (fig. 5).	Association de structures : un probable angle d'enclos paracurviligne (coupé par un carrefour), à peu de distance d'un double fossé définissant une portion d'un vaste enclos.
PLOUDALMÉZEAU	
Kerlanou.	Anomalie au contour nettement défini, correspondant à une vaste excavation (ou à une mare).
PLOUGONVELIN	
Étang de Kerjean (fig. 5).	Enclos quadrangulaire de forme losangique.
Tréflez (fig. 5).	Petit enclos quadrangulaire associé à des fossés linéaires.
Kerviny (fig. 5).	Superposition de deux enclos complets de type paracurviligne. Le site se trouve à 350 mètres au nord de la voie présumée romaine venant de Kerilien.

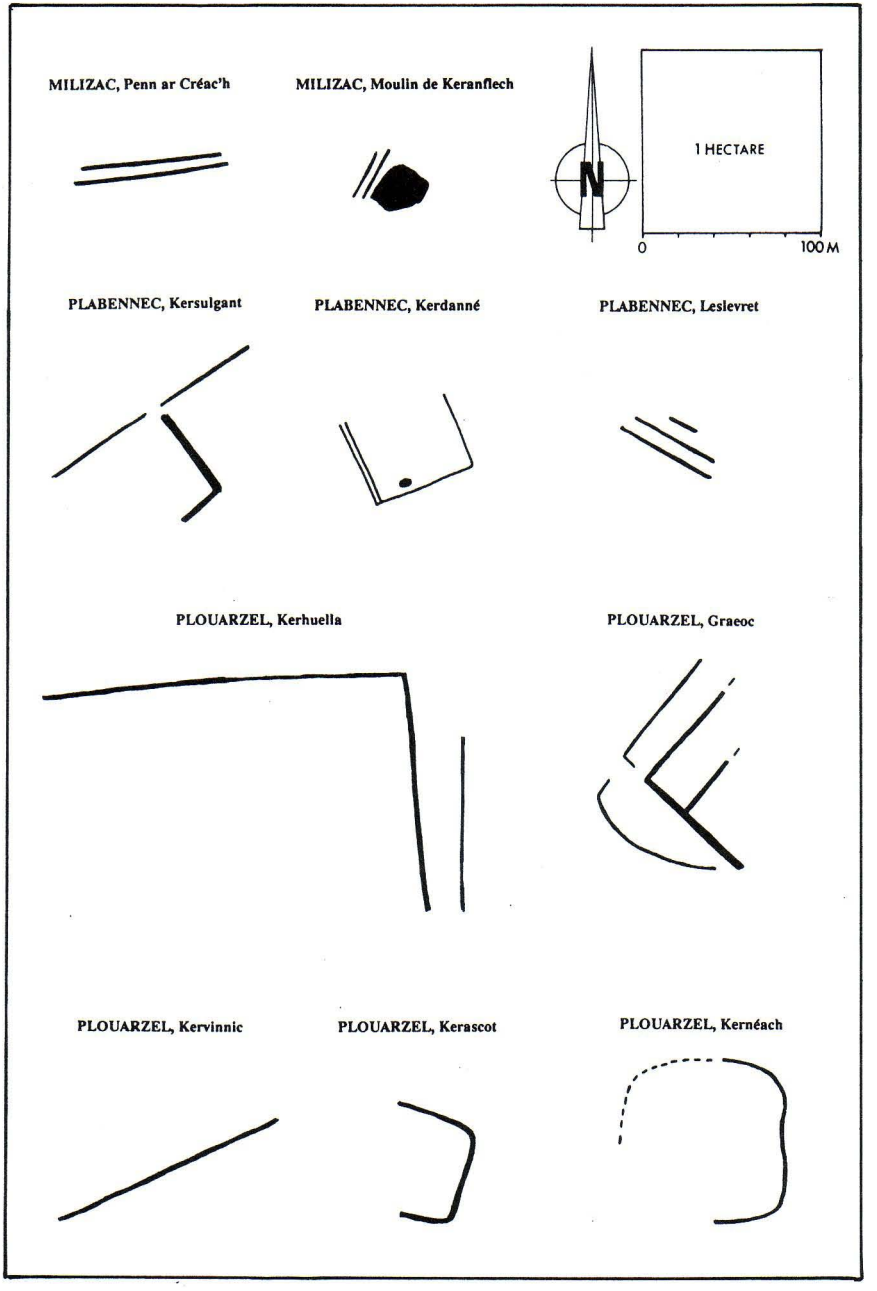

Fig. 4. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

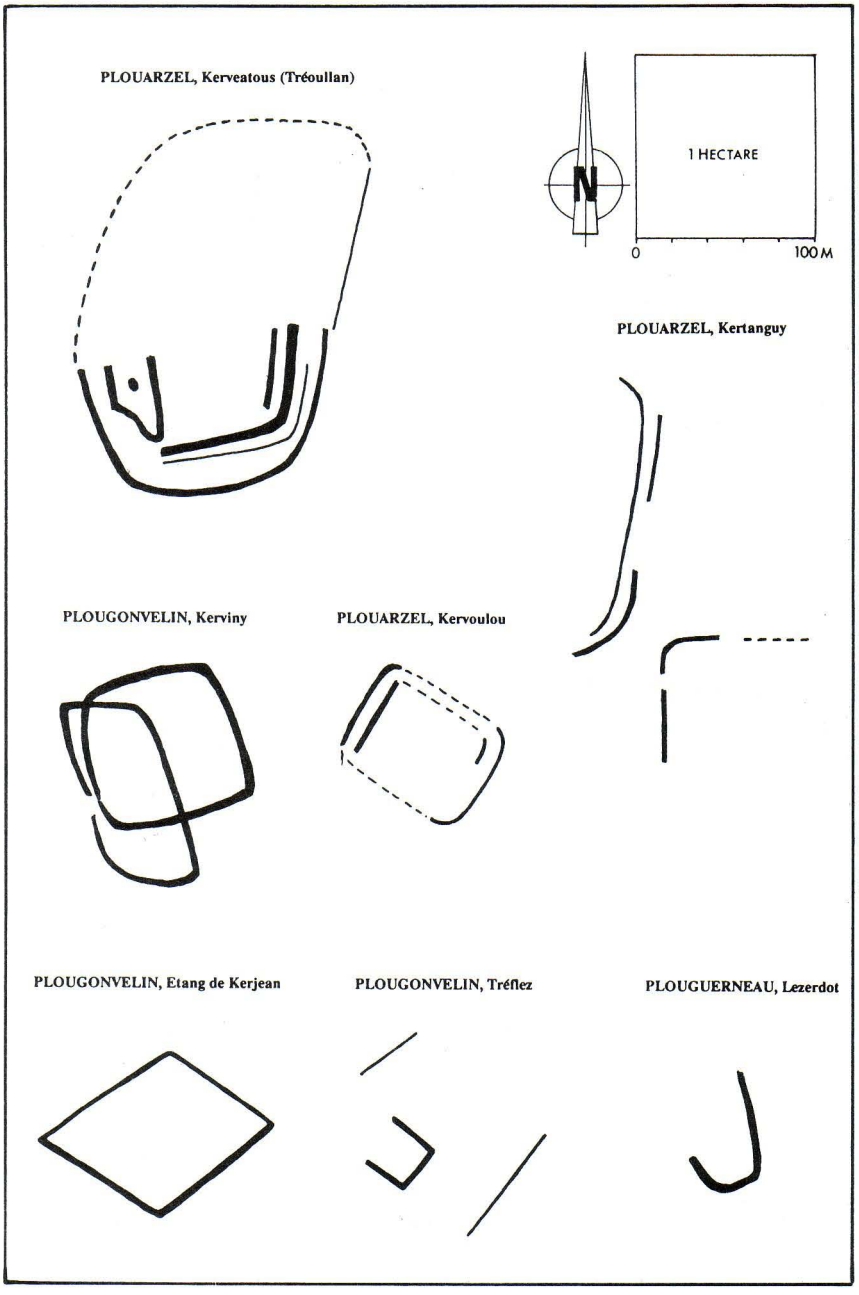

Fig. 5. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

PLOUGUERNEAU

Lezerdot (fig. 5). Plan partiel d'un probable enclos de type paracurviligne. Non loin, outre un gisement de céramiques gallo-romaines, « un petit retranchement de l'âge du fer livre des tessons protohistoriques, des fragments de clayonnages et peut-être d'amphores Dressel I » (8).

PLOUGUIN

Landré (fig. 6). Ensemble complexe de fossés, pouvant correspondre à un enclos quadrangulaire associé à d'anciennes structures agraires.

Kergonguy (fig. 6). Enclos quadrangulaire partiellement visible.

Kerarlin (fig. 6). Plan partiel d'un enclos associant fossés linéaires et orthogonaux et angle arrondi.

Kerboullou (fig. 6). Association de structures : un probable angle d'enclos à double fossé, de type paracurviligne, et à peu de distance, une portion de fossé curviligne.

PLOUMOGUER

Kerandraon (fig. 6). Association d'un petit enclos quadrangulaire complet et d'un fossé linéaire.

Kervadeza (fig. 6). Enclos de type paracurviligne, présentant une anomalie interne (fosse ?) dans sa partie ouest, et deux interruptions dans son tracé (entrées probables). Cet enclos se trouve à 250 mètres de la voie présumée romaine venant de Kerilien et se dirigeant vers Le Conquet.

Kerézan (fig. 6). Double fossé semblant appartenir à un un enclos de type paracurviligne, adossé à une vallée.

Kermeïnoc (fig. 6). Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux pouvant correspondre à un ou plusieurs enclos.

(8) P. GALLIOU, *Chronique d'archéologie antique...*, art. cit., t. CXVI, 1987, p. 36.

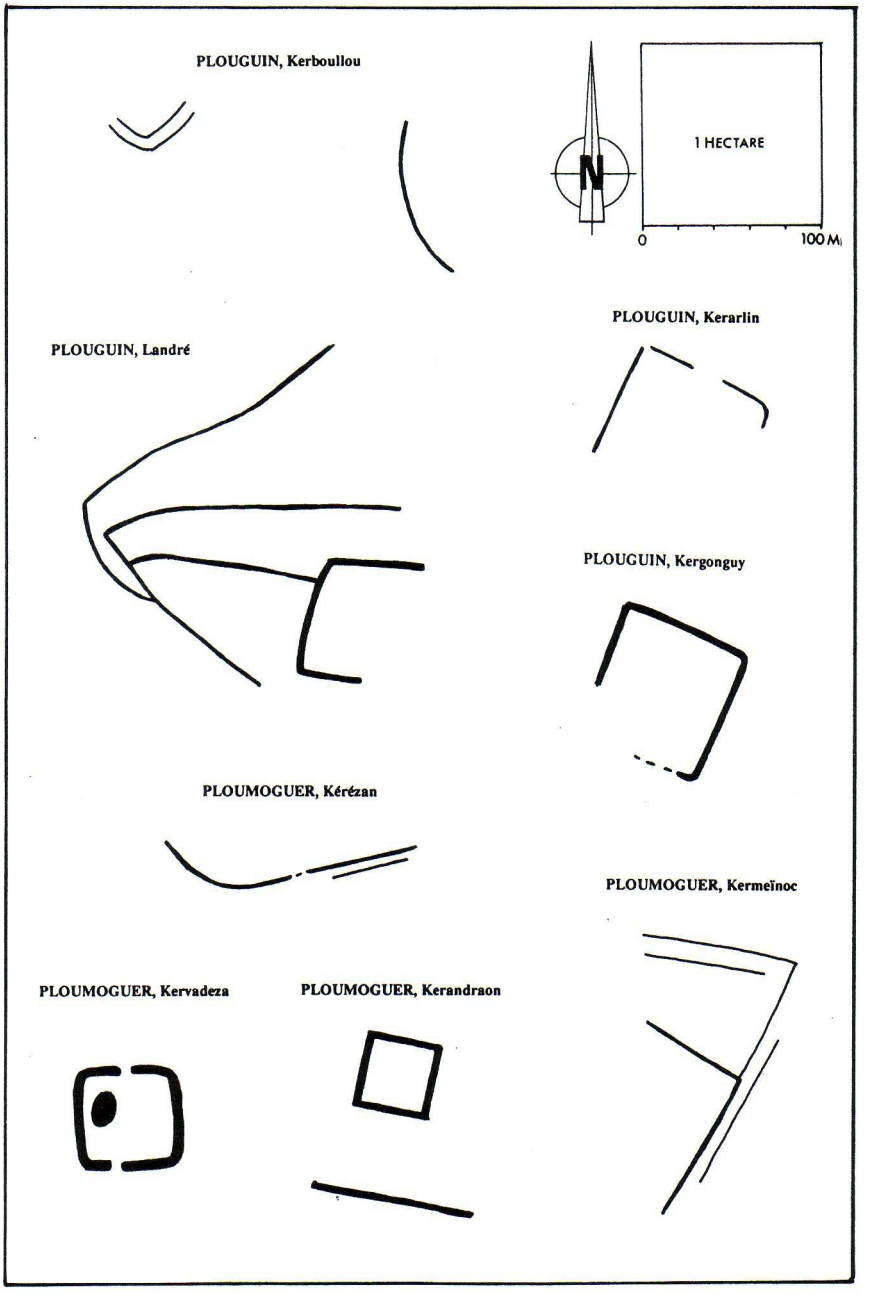

Fig. 6. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

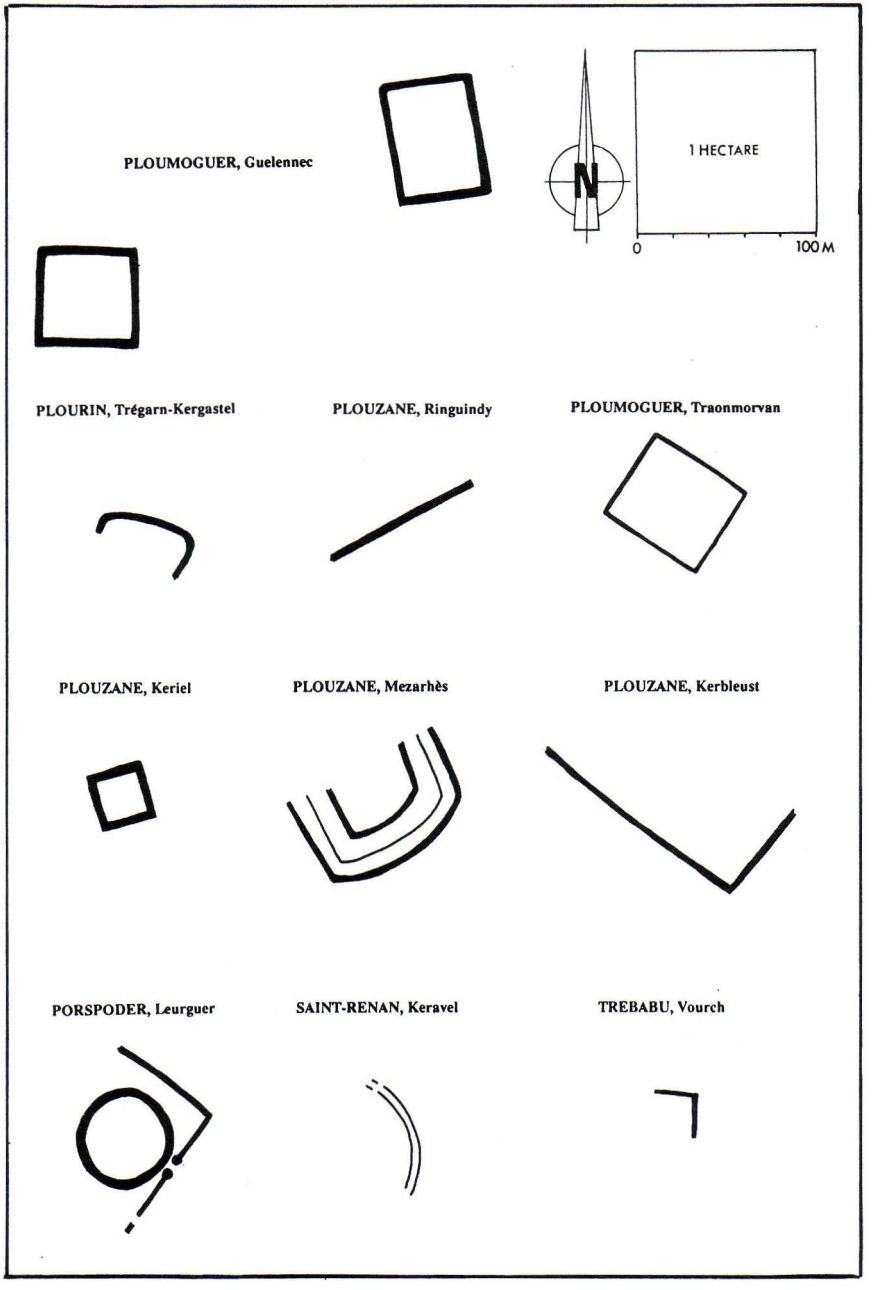

Fig. 7. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion.

Guelennec (fig. 7).	Association de deux enclos quadrangulaires, visibles dans une parcelle fraîchement labourée. Sur ce site, H. Kerébel (9) avait repéré l'existence de murs maçonnés, de *tegulae*, de céramiques (dont de la sigillée du Ier siècle de notre ère), traduisant l'existence d'un gisement gallo-romain.
Traonmorvan (fig. 7).	Enclos quadrangulaire délimité par des fossés au tracé linéaire et orthogonal.
PLOURIN -PLOUDALMÉZEAU	
Trégarn-Kergastel (fig. 7).	Tracé partiel d'un enclos de type paracurviligne.
PLOUZANÉ	
Keriel (fig. 7).	Petit enclos quadrangulaire complet à large fossé.
Ringuindy (fig. 7)..	Portion de fossé au tracé linéaire, non corrélé au parcellaire ancien.
Mezarhès (fig. 7).	Plan partiel d'un bel enclos paracurviligne à triple fossé.
Kerbleust (fig. 7).	Ensemble de fossés linéaires et orthogonaux.
PORSPODER	
Leurguer (fig. 7).	Enclos d'un type particulier: grand fossé circulaire inclus dans un enclos quadrangulaire dont l'entrée est visible et matérialisée par deux fosses ou grands trous de poteaux.
SAINT-RENAN	
Keravel (fig. 7).	Portion du tracé d'un double fossé curviligne.
TRÉBABU	
Vourch (fig. 7).	Fossés linéaires et orthogonaux pouvant correspondre à un angle d'enclos.

(9) H. KERÉBEL, *Microtoponymie et prospections archéologiques dans la pointe sud-ouest du Léon*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1988, p. 177 (Mémoire de maîtrise).

Analyse des découvertes

Nous avons tenté une analyse typologique et dimensionnelle des structures les plus complètes, c'est-à-dire des enclos dont nous avons pu observer plus de la moitié du fossé périphérique (et trois angles pour les structures polygonales).

Site	Type	Surface (ha)
Brélès, est de Keruzaré	Enclos paracurviligne	0,25
Kerlouan, Perzel	Promontoire	0,35
Kernilis, Botéden	Enclos paracurviligne	0,40
Lampaul-Ploudalmézeau, Kerrincuff	Enclos curviligne	0,90
Landéda, Bon-Plaisir	Enclos paracurviligne	0,12
Lannilis, Kergoadou	Enclos quadrangulaire	0,12
Lannilis, Toul-al-Louarn 1	Enclos curviligne	0,05
Lannilis, Toul-al-Louarn 2	Enclos curviligne	0,10
Plouarzel, Kernéach	Enclos paracurviligne	0,80
Plouarzel, Kerveatous	Enclos paracurviligne	2,50
Plouarzel, Kervoullou	Enclos paracurviligne	0,50
Plougonvelin, étang de Kerjean	Enclos quadrangulaire	0,50
Plougonvelin, Kerviny 1	Enclos paracurviligne	0,50
Plougonvelin, Kerviny 2	Enclos paracurviligne	0,80
Plouguin, Kergonguy	Enclos quadrangulaire	0,50
Ploumoguer, Guelennec 1	Enclos quadrangulaire	0,25
Ploumoguer, Guelennec 2	Enclos quadrangulaire	0,30
Ploumoguer, Traonmorvan	Enclos quadrangulaire	0,30
Ploumoguer, Keradraon	Enclos quadrangulaire	0,20
Ploumoguer, Kervadeza	Enclos paracurviligne	0,25
Plouzané, Keriel	Enclos quadrangulaire	0,10
Porspoder, Leurguer	Enclos curviligne	0,20

Dans l'analyse des types de structures détectées, nous faisons référence à une typologie des enclos proposée pour le nord de la Haute-Bretagne (10), synthétisant elle-même bon nombre de données établies pour le nord-ouest de l'Europe. A ce stade de la recherche en Léon, il serait impossible de se livrer à une quantification des enclos par types reconnus ; il est cependant déjà possible de souligner que les différents types d'enclos existant en d'autres zones de Bretagne sont représentés dans le nord du Finistère ; à ce jour aucun particularisme microrégional ne peut-être mis en évidence et seule peut être constatée l'hétérogénéité des enclos léonards.

(10) L. LANGOUET et M.-Y. DAIRE, art. cit., p. 87.

De même, à l'image de phénomènes rencontrés par ailleurs (11), des associations de structures archéologiques différentes ne sont pas rares, qu'il s'agisse de juxtapositions (à Toul-al-Louarn en Lannilis, à Guelennec en Ploumoguer...) ou de superpositions d'enclos (à Kerviny en Plougonvelin, par exemple).

En ce qui concerne les dimensions des enclos les plus complets, il s'agit pour l'essentiel de structures de faible superficie, comprise entre 0,12 ha et 0,5 ha. Ce phénomène s'explique, pour une part, par la difficulté de détection des vastes ensembles en une seule reconnaissance aérienne, compte tenu du morcellement du parcellaire actuel et de la relative diversité des cultures pratiquées ; mais une succession de survols, au cours des années, peut permettre, bout par bout, d'identifier de grandes structures.

Le cas de la grande enceinte de Kervéatous en Plouarzel (2,5 ha), avec ses multiples fossés et compartimentages intérieurs, demeure donc une spectaculaire exception. L'intérêt de ce site réside également dans le fait qu'une partie des limites de l'enceinte est aujourd'hui encore conservée et matérialisée dans les talus de limites de champs ; sur le plan méthodologique, ce site montre bien la conservation différentielle de deux parties d'une même structure archéologique et, d'une manière plus générale, il démontre que, en zone non remembrée, une étude du parcellaire actuel peut livrer des renseignements d'ordre archéologique.

Un essai d'interprétation du paysage

Nous avons tenté une approche d'interprétation du paysage dans le secteur des communes de Landéda et de Lannilis, dans cette langue de terre comprise en l'aber Wrac'h au nord, et l'aber Benoît au sud. L'organisation du paysage actuel a été analysée (cartes I.G.N. au 1/25000 : Plabennec 0416 est, Saint-Renan 0416 ouest ; série bleue, édition de 1987), en liaison avec des données archéologiques de terrain plus ou moins récentes (12) et des découvertes aériennes de 1991.

Il apparaît que deux voies parallèles (n° 1 et 2, fig. 8), orientées est-ouest, traversent cette zone ; la caractéristique de ces chemins est d'éviter les obstacles naturels (vallées et reliefs le long de l'aber Wrac'h et de l'aber Benoît), en suivant un tracé central, plus ou moins rectiligne. La voie la plus au nord (n° 1) est considérée comme pouvant être antique (12) et issue de la voie Kerilien en Plounéventer-pointe Saint-Mathieu. L'itinéraire le plus au sud (n° 2), parallèle au premier dont il est distant d'un kilomètre en moyenne, sert de limite communale entre Landéda et Lannilis sur deux kilomètres environ et présente lui aussi un tracé relativement linéaire.

(11) ID., *ibid.*, p. 79-82.

(12) L. PAPE, *La civitas des Osismes...*, *op. cit.*, et P. GALLIOU, *Le Finistère. Carte archéologique...*, *op. cit.*

L'analyse de détail de la structure du parcellaire de part et d'autre de ces deux voies se révèle intéressante ; en effet, deux cas de figure se présentent : ou bien la voie a coupé une structure ou limite préexistante, et dans ce cas on observe une **continuité** (de la haie ou du chemin) de part et d'autre de la voie, ou bien les structures ou limites parcellaires s'appuient sur la voie et, dans ce cas, on observe une **rupture** (de la haie ou du chemin). Pour les deux voies mentionnées, on obtient les pourcentages suivants :

	Continuités	Ruptures
Voie n° 1	29 %	71 %
Voie n° 2	24 %	76 %

D'une part, on constate que les deux voies présentent à peu près les mêmes pourcentages concernant les deux phénomènes ; d'autre part, dans trois cas sur quatre, le parcellaire et les chemins sont venus s'appuyer sur ces voies, la nette prépondérance des cas de ruptures plaidant donc en faveur d'une antériorité des deux voies sur la mise en forme du parcellaire.

A partir d'un relevé des chemins de cette zone, épuré (fig. 8), on peut remarquer que sur ces deux itinéraires est-ouest se greffent une série de tracés perpendiculaires d'orientation nord-sud, sous forme de haies ou de chemins creux ; ils coupent ou non les voies n° 1 et 2, constituent des accès en direction des rives des abers et définissent quelques modules au sein desquels on peut retrouver une organisation du parcellaire, de mêmes orientations.

En étudiant à l'échelle cadastrale une partie de l'un de ces modules où est inclus un enclos détecté en 1991 (au sud-est de Bon-Plaisir) [fig. 9], on retrouve effectivement des chemins et des parcelles organisés selon les mêmes orientations, ainsi qu'un chemin (limite communale) prolongé par une parcelle en long ; l'enclos détecté d'avion se trouve lui-même en bonne corrélation avec cette organisation parcellaire, quant à son orientation.

En l'absence d'utilisation de méthodes de filtrages mathématiques ou physiques dans l'analyse de ce paysage, les conclusions ne peuvent qu'être restreintes et prudentes (13) ; le paysage abordé dans cette zone géographiquement limitée, comprise entre les deux abers, donne l'impression d'avoir respecté des itinéraires (voies 1 et 2) et des limites domaniales (modules) anciens, sans que l'âge de ceux-ci puisse être avancé (médiévaux, gallo-romains, préromains ?). Tout juste peut-on attirer l'attention sur l'existence, au sein de l'un de ces modules, d'un site de l'âge du fer à Lohoden, et sur celle d'un enclos d'âge

(13) P.-R. GIOT, M. BATT, M.-T. MORZADEC, *Archéologie du paysage agraire armoricain*, Rennes, 1982, 78 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire).

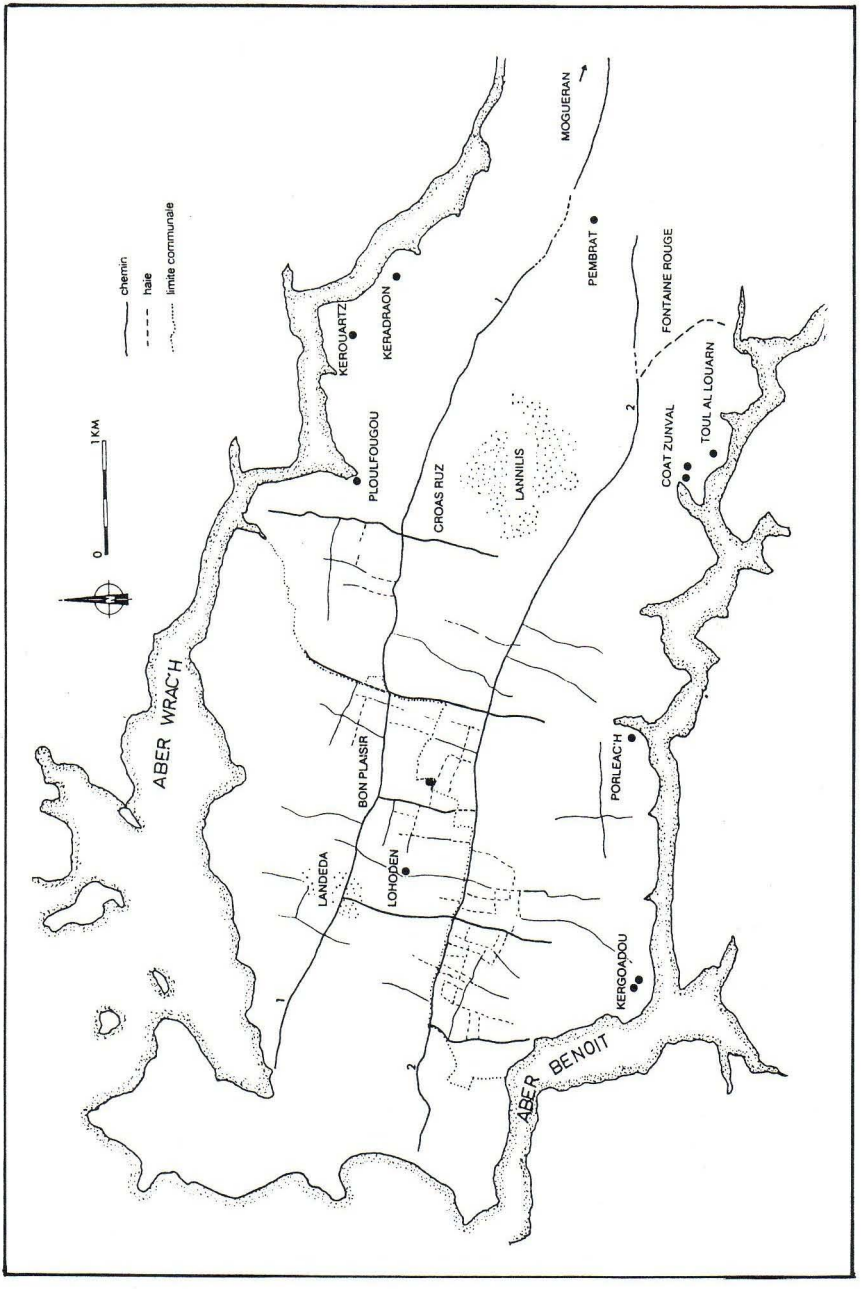

Fig. 8. — Cartographie simplifiée des chemins organisés et des sites archéologiques de la région de Landéda et de Lannilis.

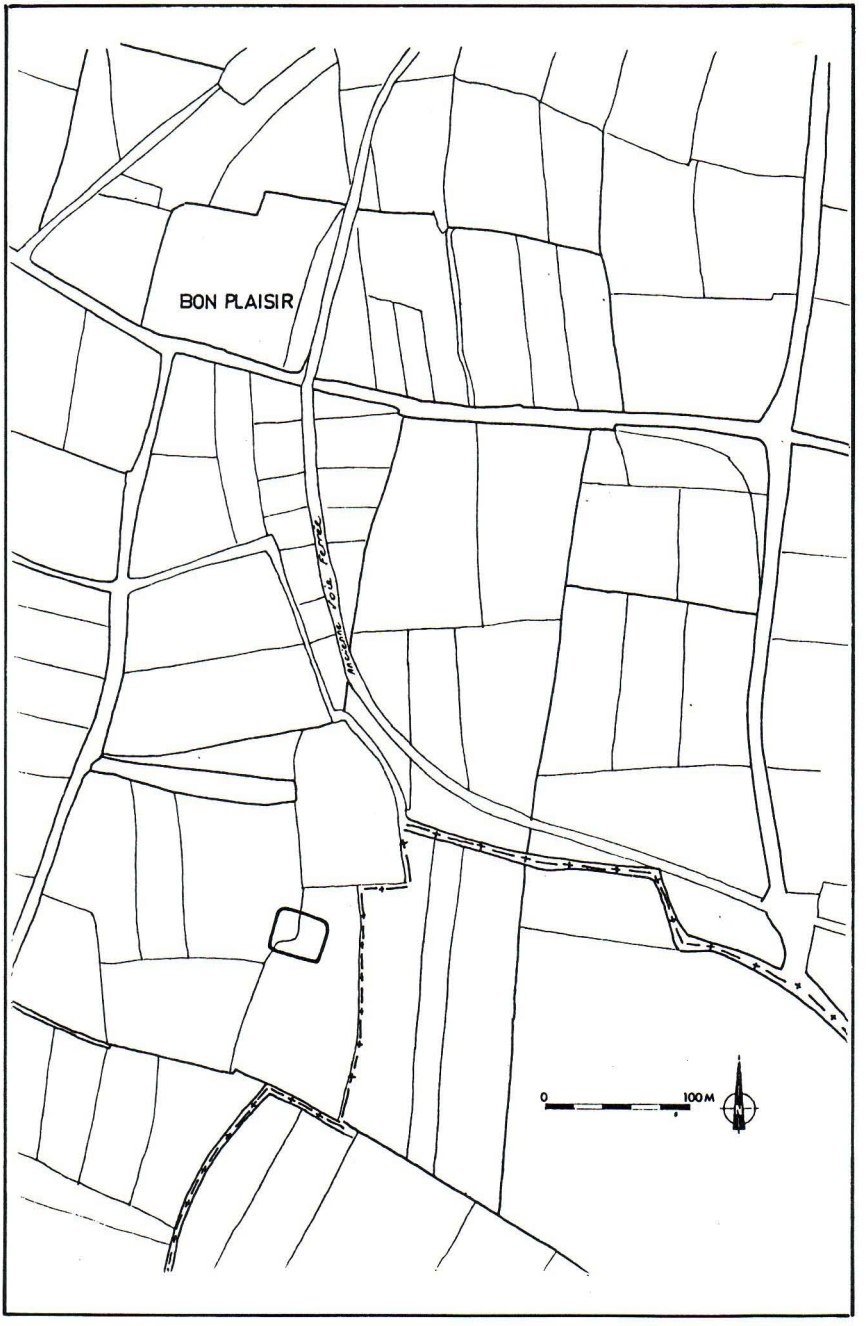

Fig. 9. — Schéma cadastral de l'environnement d'un enclos détecté à Landéda.

indéterminé (Bon-Plaisir), corrélé au parcellaire environnant dans un autre de ces modules.

L'environnement archéologique connu au sein de ce paysage se révèle assez riche par la présence de sites protohistoriques et gallo-romains localisés soit entre les deux voies mentionnées (Lohoden [14], Bon-Plaisir [15], Pembrat-Vihan [16], soit le long des abers (Keradraon, Kerouartz [17], Poulfougou [18], pour l'aber Wrac'h ; Toul-al-Louarn, Coat-Zunval, Kergoadou [19], Porleac'h [20], pour l'aber Benoît) cette zone étant également riche en stèles gauloises et en toponymes éventuellement révélateurs de gisements gallo-romains (Mogueran, Fontaine-Rouge, Croas-Ruz...).

*
* *

Il serait présomptueux, voire également pessimiste, de chercher à apporter une conclusion à cette première campagne de prospection archéologique, aérienne et intensive, sur le Léon. L'analyse des résultats ne peut que rester limitée à ce stade des recherches, mais démontre tout de même la validité de la démarche pour ce territoire du nord Finistère, tout comme elle s'est révélée positive dans d'autres régions de Bretagne. Les résultats déjà obtenus et exposés ici encouragent à poursuivre et à développer l'étude de l'occupation rurale de ce territoire, par les divers types d'investigations possibles.

---

(14) Lohoden en Landéda : souterrain de l'âge du fer, céramiques et ossements calcinés.

P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire...*, art. cit., t. LXXXIV, 1958, p. 205. — P. MERLAT, *Informations*, dans *Gallia*, t. XIV, 1956, p. 196. — P. GALLIOU, *Le Finistère. Carte archéologique...*, *op. cit.*, p. 103.

(15) M.-Y. DAIRE, inédit, 1991.

(16) Pembrat-Vihan en Lannilis : cimetière de l'âge du fer.

P.-R. GIOT, *Chronique de préhistoire...*, art. cit., t. LXXXVIII, 1962, p. 61 ; t. LXXXIX, 1963, p. 137 ; t. XC, 1984, p. 280. — C.-T. LE ROUX, *Deux cimetières à incinération armoricains du versant septentrional*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXI, 1964, p. 35-47.

(17) M.-Y. DAIRE, inédit, 1991.

(18) Poulfougou en Lannilis : gisement gallo-romain.

P. DU CHATELLIER, *op. cit.*, p. 135. — L. PAPE, *op. cit.*, p. A 118.

(19) M.-Y. DAIRE, inédit, 1991.

(20) La Motte, Porleac'h en Lannilis : camp rectangulaire avec céramiques et tuiles gallo-romaines.

P. DU CHATELLIER, *op. cit.*, p. 135. — L. PAPE, *op. cit.*, p. A 118.

Phot. 1. — Kernilis, *Botéden.* Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 2. — Lannilis, *Kergoadou.* Cliché M.-Y. Daire.

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 3. — Locmaria-Plouzané, *Troléven.*

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 4. — Plabennec, *L'Ormeau.*

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 5. — Plouarzel, *Graeoc.*

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 6. — Plouarzel, *Kervéatous.*

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 7. — Plougonvelin, *Kervini.*

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 8. — Ploumoguer, *Guelennec.*

Phot. 9. — Ploumoguer, *Kervadeza*. Cliché M.-Y. Daire.

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 10. — Plouzané, *Mezharès*.

Cliché M.-Y. Daire.

Phot. 11. — Porspoder, *Leurguer*.

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1991)

COMMANA
Église Saint-Derrien

Retable de sainte Anne

La profusion des sculptures de ce célèbre retable fait que l'œil est attiré par le tableau central et les deux statues des principales niches latérales, et c'est bien là ce que voulut le concepteur. Quatre petits médaillons passent inaperçus et deux sont d'une lecture plus difficile. Ils sont situés de part et d'autre du tabernacle surmonté des quatre vertus cardinales. A l'étage supérieur, deux petits médaillons portés par des chérubins représentent les monogrammes de Marie et d'Anne sous les statues correspondantes, le monogramme d'Anne ayant la barre du A en forme de cœur joliment entrelacé. A l'étage inférieur, les lettres entrelacées de Joachim et Joseph figurent dans des cadres très fleuris et se rapportent aux statues latérales bien évidemment. Leur lecture, difficile au premier abord, témoigne à l'évidence d'un certain ésotérisme. Il n'était pas donné à tout le monde de pouvoir lire au XVII[e] siècle !

Il n'y a donc aucun doute sur l'identité des personnages représentés comme pourrait le laisser supposer une récente publication (1).

M. Le Goffic

(1) ARS, B. *Enclos paroissiaux. Livres de bois, livres de pierre*, Rennes, éd. Ouest-France, 1990, p. 7-11.

Fig. 1. — Commana, *église Saint-Derrien*, retable de sainte Anne.
Monogramme de Marie, surmontant les lettres entrelacées de Joachim.

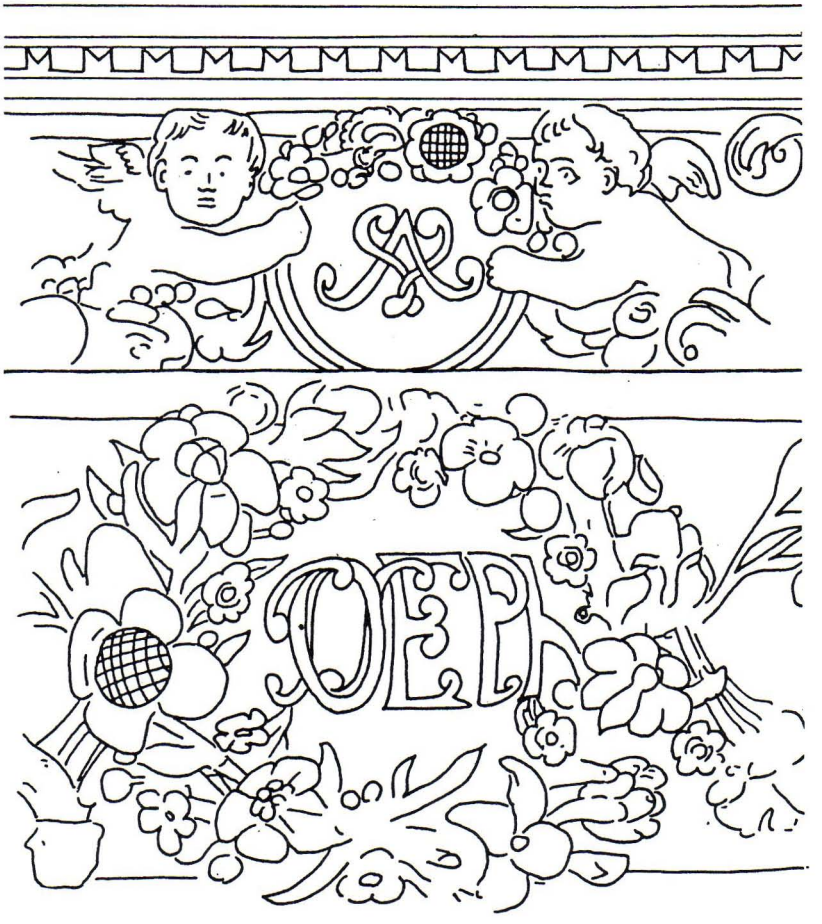

Fig. 2. — Commana, *église Saint-Derrien*, retable de sainte Anne.
Monogramme d'Anne, surmontant les lettres entrelacées de Joseph.

CONCARNEAU

Les « effets mobiliers » du dernier curé concarnois, 1827.

Le 14 décembre 1826, alors que le jour se levait, s'éteignait dans une des chambres du vieil hôpital de la Ville-Close le dernier curé de Concarneau concarnois : Sébastien-Claude Quelennec. Né dans les faubourgs en 1753, ordonné en 1777, nommé à Clohars-Fouesnant puis à Trégunc, il était revenu curé de sa ville natale à trente-quatre ans et ne devait plus la quitter, hormis le pénible temps d'exil en Espagne. Tenant par tous ses liens de parenté au « parti des matelots », il sut se faire conseiller agissant des toutes premières municipalités, avant que la Révolution ne change véritablement de visage.

Dans le bulletin de 1973 nous avions tenté de suivre ses faits et ses humeurs (2). Le dépouillement des archives notariales permet d'y apporter un premier complément, au demeurant des plus modestes : son inventaire après décès (3).

Le 26 février 1827, plus de deux mois après l'enterrement, les deux notaires de Concarneau se trouvaient requis de se transporter en ville close chez Maurice Fleur afin de dresser un inventaire des « effets mobiliers » échus aux enfants Caradec « après le décès de feu Monsieur Quélennec, mort desservant de Concarneau, oncle des mineurs ».

Leur tuteur, Fidèle Silvestre, commença par reconnaître « avoir reçu en argent la somme de 344 francs 50 centimes ». Somme qui, ajoutée à la valeur du modeste mobilier, fera monter l'héritage à une valeur de 530 francs et 20 centimes.

Les « effets mobiliers » se composaient d'un oreiller en plume, deux morceaux de tapisserie, un « chauf-lit », quelques volumes (estimés 4 francs), une seringue et un bidet (4 francs), huit draps, vingt-quatre serviettes, huit mouchoirs de poche, trois souilles d'oreiller, quatre nappes, dix chemises à homme, deux bonnets de coton, un couvert d'argent et une petite cuillère, un petit miroir et un cadre, trois assiettes en porcelaine, cinq autres serviettes blanches, un saladier, un plat et deux soucoupes, deux verres, une écritoire, deux chaises et un fauteuil, une « coete de bale », trente-quatre bouteilles de diverses grandeurs, un bois de lit garni (12 francs), une grande buare (?) en grès et deux cansons de toile.

L'abbé Quélennec n'avait manifestement pas changé de train de vie depuis l'Ancien Régime lorsqu'il était dans la même maison, « directeur » des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve.

On comparera cet inventaire à celui dressé quelques années plus tard au

---

(2) L.-P. Le Maître, *Sébastien-Claude Quelennec, prêtre de Concarneau (1735-1826). Un fils de matelot, curé chez les matelots*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 199-261.

(3) Arch. dép. Finistère, 4 E 53 / 120, minutes Le Guillou-Penanros.

presbytère cantonal de Beuzec, au décès du curé Jean Morvan (4). Chambre garnie d'un lit à flèche et rideaux blancs, armoire, table, bureau, fauteuil de crin et bibliothèque de deux cents volumes. Total de l'inventaire : 3 542 francs (« dont 2178 dans l'armoire »).

Louis-Pierre Le Maître.

CONCARNEAU

Église Saint-Budoc de Beuzec-Conq

Achat d'orgues au début du XIX^e siècle

On ignorait que l'ancienne église de Beuzec-Conq ait possédé des orgues. L'initiative en revenait au vieux curé Corgat venu terminer ici une carrière passablement secouée dans les dernières années de la Révolution. Recteur de Landrévarzec, il avait été conduit à la maison d'arrêt de Quimper le 12 janvier 1799 et condamné à la déportation à l'île de Ré. De là il passa en Espagne d'où il revint en 1801 pour être exilé à nouveau, mais à Telgruc, où il trouva un peuple « grossier, ignorant, insoucieux ». Sa promotion à Beuzec-Conq, cure cantonale peu recherchée, lui parut donc une promotion. Il allait s'y enterrer peu à peu : en 1822, son confrère de Lanriec croyait prudent d'avertir l'évêché que « monsieur Corgat, vieux et infirme, ne pouvait seul gérer sa paroisse ».

Les registres de la fabrique de cette époque n'ont jamais été retrouvés. L'existence d'orgues est curieusement révélée par une renonciation enregistrée par le notaire de Concarneau le 6 décembre 1829, à la demande de l'ancienne « carabassen », Marie-Julienne Rivoal (5) : « Il lui reste dû par la fabrique de Saint-Budoc, église paroissiale de Beuzec-Conq, une somme de 240 francs pour reste du prix d'orgues achetées par elle pour ladite église paroissiale pendant qu'elle était cuisinière de l'ancien recteur de cette paroisse. »

Fille pieuse de Concarneau, Marie-Julienne Rivoal devait se distinguer encore en léguant à l'église Saint-Guénolé, alors en reconstruction, une maison de 600 francs, quai d'Aiguillon, maison expropriée en 1906 pour le passage de la voie ferrée. En 1950 encore, on évoquait à la prière prônale, chaque dimanche, « Marie-Julienne Rivoal et les associées de la Confrérie du Rosaire » !

Croix de procession, 1828

Au temps de la moisson de 1827 fut nommé à la cure de Beuzec-Conq le sieur Jean Morvan. Succédant au maladif Pierre Corgat, dans une église chétive et un bourg réduit à une poignée de maisons, il s'imagina débarqué en terre de mission, ce qui n'était peut-être pas tout à fait inexact.

---

(4) Cf. L.-P. Le Maître, *Les sillons de Beuzec au pays de Concarneau*, s.l., 1975, p. 199-200. — Arch. dép. Finistère, 4 E 53 / 125, minutes Le Dilly.

(5) Arch. dép. Finistère, 4 E 53 / 122-123, minutes Le Guillou - Penanros.

Pour avoir refusé de « bénir des mariages abominables dans les orgies du paganisme », il commença par se brouiller avec les notables de l'endroit et donc forcément son conseil de fabrique. Or celui-ci se trouvait placé sous la coupe du maire Le Mauyc, un paisible châtelain peu enclin aux idées subversives mais reconnu pour appartenir au parti concarnois. Et Concarneau, décidant en ce moment de reconstruire son église, escomptait bien ravir à Beuzec le siège de la cure cantonale.

Soucieux d'illustrer son église menacée, le curé Morvan résolut de changer le symbole paroissial : la grande croix de procession. Beuzec en possédait une vieille échappée aux prélèvements de la Révolution et qui avait besoin de réparations. Sans prendre aucun avis, il l'expédia illico... à la fonte et en commanda une nouvelle à Paris, sans doute par l'intermédiaire d'un de ces marchands qu'on devine embusqué à chaque changement de curé.

Immédiatement alerté, le maire décida de porter l'affaire devant les tribunaux. Émoi à l'évêché qui ne pouvait faire moins que d'envoyer un blâme officiel au curé : « Cette croix, vous le savez bien, appartient à la commune : la fabrique est chargée des réparations nécessaires. Sans doute vos intentions, Monsieur, étaient bonnes lorsque vous avez pris sur vous de changer cette vieille croix par une neuve mais les intentions même les plus pures égarent souvent et vous saviez en même temps que la fabrique ne souhaitait pas ce changement. Alors votre attitude est devenue blâmable. Ni la réparation d'une croix ni l'achat d'une croix nouvelle n'étaient de vos attributions. Vous n'ignoriez pas non plus que la commune tenait à cette croix antique et cette vénération transmise et cimentée par les âges devait être religieusement respectée. Les novations brusques sont souvent dangereuses lorsqu'elles nous blessent dans nos affections et même nos préjugés, surtout si elles sont opérées par une main qui n'en avait pas le droit. » (6).

L'abbé Morvan courba l'échine, sachant que la tempête quimpéroise passerait vite. Mais la fabrique, désormais, ne pouvait le tenir quitte, et surtout le trésorier, finalement accusé d'avoir manqué de vigilance.

Juste retour des choses, ce fut très vite au tour du curé d'aller porter ses plaintes à l'évêché : « Je croyais le Serpent Infernal rentré dans l'Abyme mais je me suis désabusé à la dernière fête de la Vierge. Au milieu de la procession, je fus arrêté par le trésorier qui se précipita en furieux contre le porte-croix et aujourd'hui, personne n'a osé mettre la main à la croix » (7). Le dernier terme, à y regarder de très près, paraîtra équivoque : ou la dernière procession fut « calme » ou tous les fabriciens se récusèrent pour porter l'objet du scandale public.

Cette affaire ajoutée à celle des mariages interdits, allait perturber durablement la vie de la paroisse. Le « conseil » de fabrique refusa désormais de se réunir en présence du curé et le trésorier ne parut plus aux offices que pour faire

(6) Arch. dioc. Quimper, dossier de Beuzec-Conq.

(7) *Ibid.*

Fig. 3. — Concarneau, *église Saint-Budoc de Beuzec-Conq*, croix de procession, 1828.
Argent. Hauteur : 104 cm. Poids : 3230 g. Cliché Y.-P. Castel.

Fig. 4. — Concarneau, *église du Saint-Cœur-de-Marie*, croix de procession n° 2, 1830.
Métal argenté.

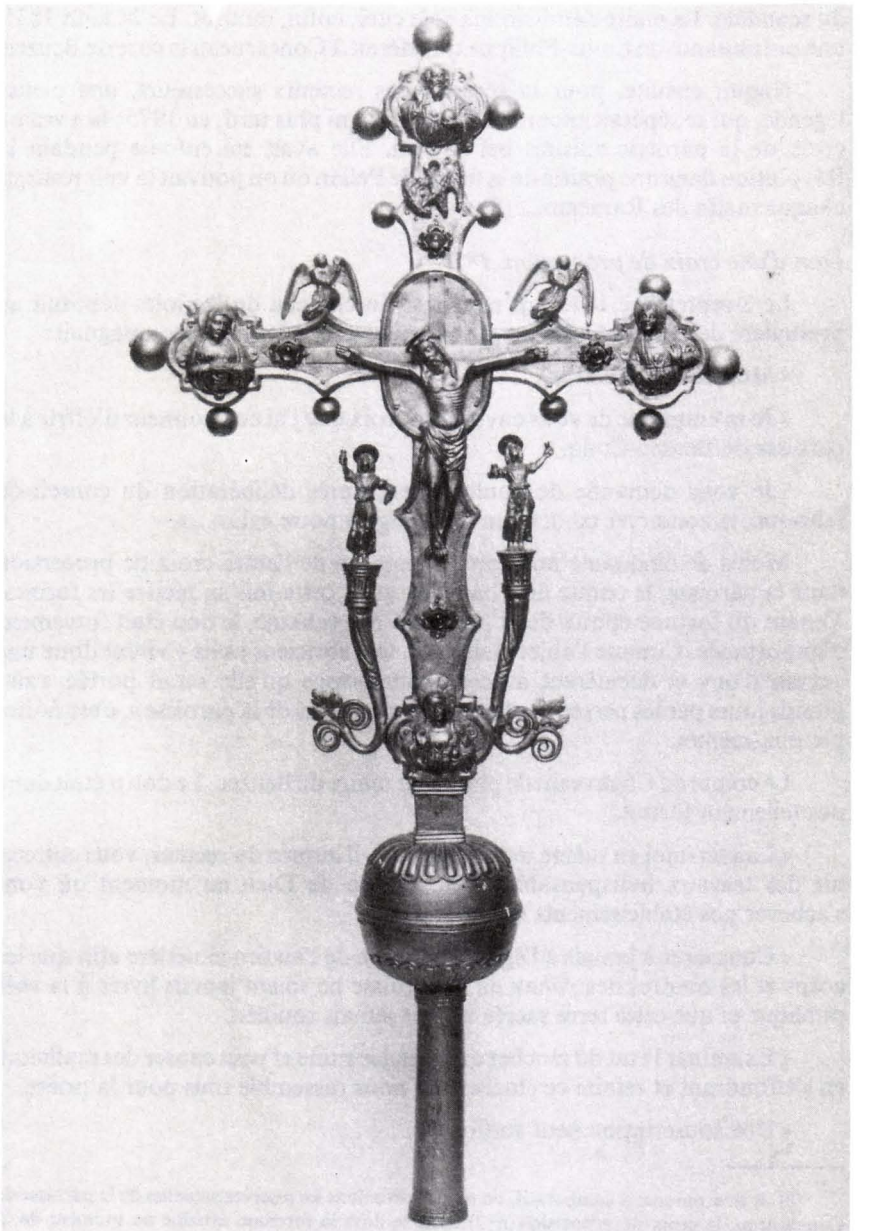

Fig. 5. — Concarneau, *église Saint-Budoc de Beuzec-Conq*, croix de procession, 1875.
Laiton doré. Hauteur : 82 cm. Cliché Y.-P. Castel.

du scandale. Le maire démissionna et le curé, enfin, mourut. Le 24 août 1831, une ordonnance de Louis-Philippe transférait à Concarneau la cure de Beuzec.

Naquit ensuite, pour la sérénité des recteurs successeurs, une pieuse légende, qui se répétait encore un siècle et demi plus tard, en 1975 : la « vraie » croix de la paroisse existait bel et bien. Elle avait été enfouie pendant la Révolution dans une prairie de la ferme de Pellan où on pouvait la voir resurgir chaque matin des Rameaux... (8).

Don d'une croix de procession, 1875

Le 8 septembre 1875, un messager du château de Keriolet déposait au presbytère de Beuzec-Conq un grand paquet. Une lettre l'accompagnait :

« Monsieur le Recteur,

« Je m'empresse de vous envoyer la croix que j'ai eu l'honneur d'offrir à la paroisse de Beuzec-Conq.

« Je vous demande de vouloir bien, après délibération du conseil de fabrique, la conserver comme un hommage à notre église... ».

Moins de cinquante ans après l'irruption de l'autre croix de procession dans la paroisse, le comte de Chauveau avait cette fois su mettre les formes. Venant du fortuné époux de la princesse Narychkine, le don était forcément d'importance. Comme l'objet était doré, les fabriciens ravis y virent donc une « croix d'or » et décidèrent avec reconnaissance qu'elle serait portée « aux grands jours par les personnes les plus respectables de la paroisse », c'est-à-dire par eux-mêmes.

Le comte de Chauveau, de plus, était maire de Beuzec. Le don n'était donc pas tellement fortuit.

« Laissez-moi en même temps, insistait-il auprès du recteur, vous entretenir des travaux indispensables à la maison de Dieu au moment où vont s'achever nos établissements communaux.

« Consacrer à jamais à l'église l'enceinte de l'ancien cimetière afin que les corps et les cendres des Aïeux de la paroisse ne soient jamais livrés à la voie publique et que cette terre sacrée ne soit jamais souillée.

« Examiner l'état du clocher qui menace ruine et peut causer des malheurs en s'effondrant et refaire ce clocher qui nous rassemble tous pour la prière.

« Une souscription peut suffire.

---

(8) A titre purement comparatif, on remarquera dans les réserves actuelles de la paroisse de Concarneau, la croix de procession (n° 2) dont se dota la fabrique urbaine au moment de la reconstruction de l'église Saint-Guénolé vers 1830. Nœud en toupie à têtes d'anges dorées, bras plats terminés en fleurons, crucifix sans couronne sur grand nimbe également doré : l'objet, en fait, n'est qu'en laiton argenté et trahit bien les difficultés financières de la « succursale » de Beuzec, toute absorbée par les travaux en cours.

Concarneau, à l'inverse de Beuzec, n'eut point de croix de la discorde. Le trésorier de la fabrique était l'intraitable boulanger Jean-Baptiste Jossin.

« Réparer l'autel et agrandir l'église par une distribution mieux entendue.

« Vous me trouverez à la tête de ces œuvres. Dites au conseil de fabrique, répétez à vos paroissiens que mon vœu le plus cher est qu'ils profitent de ma situation de maire de la commune qui me permettra de solliciter du gouvernement des secours pour nous venir en aide dans ces travaux.

« Puisse Dieu nous accorder la grâce d'accomplir ensemble ces travaux indispensables. »

Dieu n'accorda pas puisque, l'année suivante, l'entreprenant châtelain se voyait contraint de quitter la mairie. Les projets de restauration de l'église s'effondrèrent, mais il resta cette fameuse « croix d'or » comtale ou princière qui, à la surprise d'une restauration, allait se révéler de simple laiton doré monté sur une classique âme de bois.

« Nœud sphérique à godrons. Consoles à volutes avec Jean et la Vierge. Croix plate à fleurons à quadrilobes ornés de la Vierge, de Jean, du Père éternel, de Marie-Madeleine sur la face et des Évangélistes au revers. Crucifix couronné, bras étendus. Pierres bleues montées en cabochons » : l'objet est-il réellement « de date ancienne », comme l'affirmait le donataire à la fabrique ? « Il se pourrait que ce soit vrai, notait Y.-P. Castel à l'occasion d'un inventaire en 1974, mais on lit au revers des angelots les lettres P et R qui sont modernes. »

Croix byzantine alors, comme on a pu se l'imaginer en raison de la confession orthodoxe de la princesse ? Les quadrilobes, les cabochons et les Évangélistes du revers se retrouveront en tout cas sur bien des pièces « catholiques », et de série, de la fin de siècle.

Jamais, cependant, l'honorabilité de cette croix ne sera mise en doute et c'est encore elle que portera exceptionnellement l'un des fabriciens lors des obsèques du recteur Jacques Renévot, le lendemain de la Noël de 1978.

Statue de sainte Azénor, 1896

Puisqu'il faudra bien, quelque jour, commencer à réhabiliter la statuaire de plâtre, autant découvrir d'un œil neuf cette inhabituelle Azénor, toute pétrie de légendes, et qui, dans l'église de Beuzec, occupe encore une place distinguée.

Couronne en tête — mais n'était-elle pas la fille du roi de Brest ? —, l'héroïne répudiée a certes le regard affaibli des vierges persécutées. Elle serre cependant sur son cœur le livre des Évangiles, ce qui lui donne un titre à sortir des histoires fabuleuses. Et le tonneau à ses pieds rappelle toutes les bassesses humaines comme la miraculeuse naissance de Budoc placé, lui, en majesté à côté de l'autel.

Cette œuvre, dont on ne peut dire qu'elle fut de série, arriva à Beuzec en 1896 ou très peu de temps après. Et même temps qu'un saint Laurent de facture identique et une grande sainte Anne transférée à la chapelle de Lochrist. Trois achats qui prouvent un pressant besoin d'enracinement dans une église alors toute neuve. Le diacre Laurent avait été titulaire d'une chapelle rasée à la Révolution, mais son pardon continuait de se célébrer à l'église du bourg.

Fig. 6. — Concarneau, *église Saint-Budoc de Beuzec-Conq*, statue de sainte Azénor, 1896.
Plâtre peint.

L'acquéreur du lot était le nouveau recteur Quéau, trop brutalement tiré de l'Adoration de Quimper, et qui ne peut se maintenir à Beuzec que l'espace de quatre ans. « Peu de concorde entre lui et ses vicaires et de même entre lui et ses paroissiens et il demanda son changement. » (9).

Le culte d'Azénor parvint pourtant à se greffer sur la souche paroissiale. En porte encore témoignage une des bannières acquises à cette époque.

Louis-Pierre Le Maitre.

(9) Cf. L.-P. Le Maître, *Les sillons de Beuzec...*, *op. cit.*, p. 200.

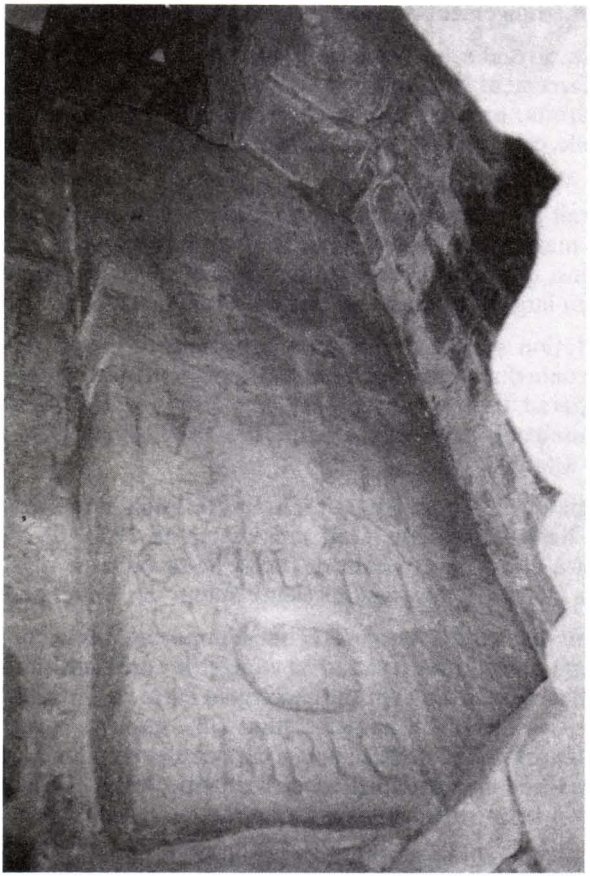

Fig. 7. — Concarneau, *presbytère de Beuzec-Conq*, pierre tombale, 1737.
Granit. Longueur : 200 cm. Largeur : 70 cm. Épaisseur : 22 cm.

CONCARNEAU
Presbytère de Beuzec-Conq

Pierre tombale, 1737

Réputées immeubles quand elles s'intègrent encore au pavage d'une église, les pierres tombales savent se montrer extrêmement mobiles si on les abandonne au hasard des transformations de cimetières.

A Lanriec, plusieurs familles récupérèrent les leurs lors du déménagement des reliques il y a presque un siècle. A Beuzec, une dalle ecclésiastique trouva refuge au presbytère où elle servit un temps de support à une cuve à gas-oil

avant de finir étrangement comme pierre de foyer dans une cheminée restaurée.

La dalle, arrondie aux extrémités supérieures, est en granite à gros grains et provient forcément de l'autre rive du Moros. Elle se trouve maintenant brisée en deux endroits : première cassure accidentelle au niveau de la hampe de la croix ; entaille, cette fois volontaire et bien rectangulaire, dans l'angle inférieur droit.

On aurait pu la croire primitivement écornée pour s'encastrer contre un pilier ou la masse d'un autel. Elle se trouvait pourtant dès l'origine dans le cimetière ainsi que le montrent les archives et qu'aurait suffi à prouver la présence d'un large et profond bénitier en forme de cuvette.

L'inscription s'ordonne d'ailleurs curieusement autour de cette cuvette alors que la date du décès est remontée de part et d'autre du pied de la croix, laquelle apparaît en très faible relief. Les lettres et chiffres manquants se restituent aisément grâce au registre des sépultures : 1737. MIR.E GVILL. RICA CVRE SIMPLE.

Ce terme « curé simple » paraît inhabituel. Guillaume Rica, vraisemblablement né dans la paroisse, était sous-diacre en 1700. En 1716, il devint « curé », c'est-à-dire premier vicaire de l'église Saint-Budoc où il eut notamment pour recteur Claude de Marigo, le célèbre auteur des *Buhez ar Zent*.

Le statut du clergé d'Ancien Régime n'imposant pas la commensalité, le recteur logeait ordinairement au presbytère et le curé dans sa famille ou une maison particulière. Ce qu'exprime clairement l'acte de décès et d'inhumation de messire Rica : « Le dix-huitième juin 1737 mourut en sa demeure de Kerliguit missire Guillaume Rica prêtre curé de Beuzec-Conq âgé de 59 ans et fut enterré le lendemain au cimetière de l'église paroissiale de Beuzec. Assistèrent au convoi Étienne Rica, Alain Caradec et grand nombre d'autres. »

Le fait d'avoir choisi pour lieu de sépulture la communauté du cimetière plutôt que le privilège du sol d'église témoignait-il d'une certaine forme d'humilité ? Ainsi s'expliquerait peut-être le terme « curé simple ».

CONCARNEAU
Beuzec-Conq

Fontaine Saint-Budoc, XVII^e siècle

Jadis, pour obtenir un changement de vent, les marins de Concarneau montaient à la fontaine Saint-Budoc. Dans une lettre à Le Guennec, une usinière de la cité, Mme Lacaze de Kerguvelen, décrit ainsi le cérémonial : « Il faut aller à l'église et vider la fontaine, la nettoyer et bien prier le saint en jetant l'eau et les broussailles du côté où le vent est désiré. L'eau vidée, la fontaine bien nettoyée, l'eau recommence à sortir du milieu de la fontaine. Si on demande le vent pour obtenir de la sardine, on voit sortir entre les pierres une ou plusieurs anguilles. Elles font le tour de la fontaine et entrent du côté où le vent est demandé. Selon la grosseur des anguilles, le poisson sera petit moyen ou gros.

Fig. 8. — Concarneau, *Beuzec-Conq*, fontaine Saint-Budoc, XVII[e] siècle.

Jamais on n'a vu le poisson ne pas paraître dans la baie après cette demande de pêche, saint Budoc ayant toujours exaucé les prières. »

Peu de Beuzécois, et à plus forte raison de Concarnois, savent encore aujourd'hui où se trouve la fontaine Saint-Budoc. Certains, noblesse oblige, n'hésitaient pas à la placer dans le parc du château de Keriolet alors qu'elle se dissimule dans un vallon boisé, près de la ferme de Keroter, en contrebas du bourg. Car c'est bien là que des voisins se rappelaient avoir vu arriver, entre les deux guerres, non plus des hommes comme autrefois, mais des femmes de marins, discrètement, vers la fin des belles journées d'été, et allumer des bouts de chandelles sur les pierres en priant. Les rites avaient changé et la probable statue de saint Budoc avait été remplacée par une Vierge de faïence.

La niche conserve toujours sa demi-coupole en forme caractéristique de coquille. Elle peut dater du XVII[e] siècle et se trouver contemporaine du grand saint Budoc de l'église : ce sont des témoins du regain de ferveur envers les patronages locaux à l'occasion des premières missions.

Louis-Pierre Le Maître.

CHATEAULIN
Chapelle Notre-Dame

Groupe de sainte Anne trinitaire

Dans la chapelle Notre-Dame de Châteaulin, au fond de la nef, dans la pénombre, sous la tribune des orgues, un groupe en pierre représente, assises dans un même fauteuil, sainte Anne et la Vierge, sa fille, portant l'Enfant Jésus sur ses genoux. Par similitude avec la Trinité divine, ces trois personnes constituent la Trinité humaine (10). C'est une des représentations de sainte Anne qui figure parfois seule, plus souvent en compagnie de la Vierge, exceptionnellement avec la sainte Parenté comme au vitrail de Saint-Fiacre au Faouët ou dans les *Heures* d'Anne de Bretagne.

La moyenne vallée de l'Aulne est riche en groupes sculptés de sainte Anne trinitaire. En remontant la vallée, à partir de Châteaulin, nous trouvons ceux de l'église du Vieux-Bourg en Lothey, de la chapelle de Notre-Dame de Tréguron en Gouézec, de l'église de Saint-Thois, de l'église de Châteauneuf-du-Faou, de l'ossuaire de Saint-Hernin.

Description

Dans le groupe de Châteaulin, les trois personnages ont une attitude hiératique. Les plis des vêtements sont simplifiés, les visages peu expressifs. Le fauteuil a un dossier élevé et arrondi, ses bras sont très courts. L'ensemble s'inscrit dans un rectangle de 1,30 m de haut et de 0,63 m de large, mais la hauteur du groupe assis ne dépasse pas 1 m.

Sainte Anne porte un voile brun rouge qui lui recouvre tout le corps, de la tête aux pieds ; une guimpe blanche plissée lui cache le cou. Elle a sur ses genoux un livre ouvert dont elle pince, de la main gauche, un épais feuillet. Dans l'autre main relevée, elle tient une grappe de raisin que l'Enfant Jésus essaie de saisir.

A sa droite, la Vierge porte une lourde couronne d'or, ses cheveux tombent en tresses sur sa poitrine et sur ses épaules. Son visage est arrondi et le regard fixe exprime le mystère. Elle est vêtue d'une longue robe bleue ourlée d'une frange dorée. Sur ses genoux qu'elle a recouverts d'une pièce d'étoffe aux plis arrondis, elle porte l'Enfant Jésus. De sa main droite elle retient l'Enfant, tandis que sa main gauche soulève le bras de l'Enfant pour l'aider à saisir la grappe de raisin que lui présente sainte Anne.

L'Enfant Jésus a le buste raide et est vêtu d'un simple linge qui lui couvre le bas des reins. Sa tête a été brisée et remplacée par une copie en plâtre. Dans sa main gauche, posée sur les genoux de sa mère, il tient une pomme. Il lève son bras gauche pour saisir la grappe de raisin que lui présente sainte Anne et qui s'incurve sous la pression de la main de l'Enfant.

---

(10) L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955-1959, t. II, p. 146-159.

Fig. 9. — Châteaulin, *chapelle Notre-Dame*, sainte Anne trinitaire, XVI[e] siècle.
Groupe en pierre polychrome et dorée.

Interprétation

Les mains des personnages s'inscrivent dans un triangle qui renferme le message dogmatique que veut délivrer cette iconographie. Le livre dont sainte Anne serre un des feuillets n'est pas le livre d'Anne, éducatrice de la Vierge, sa fille, mais le livre prophétique qui annonce la mission de chacun des personnages dans l'histoire du Salut.

La pomme que tient l'Enfant Jésus symbolise la faute originelle qui a plongé l'humanité dans les ténèbres du mal et de la mort. La grappe de raisin que tient sainte Anne et que veut saisir l'Enfant est celle qui, dans le pressoir, donne le vin. Elle annonce le sacrifice de la croix qui sera le pressoir de Jésus donnant son sang pour effacer la faute originelle et pour la rédemption de l'humanité. La Vierge Marie, en soutenant le bras de son fils, traduit son rôle de corédemptrice. Ainsi ce groupe sculpté de sainte Anne trinitaire se révèle être une véritable somme théologique à laquelle sied la gravité de l'attitude des personnages.

Sources iconographiques

Cette œuvre si riche de sens religieux est-elle une création originale ou est-elle inspirée par un modèle ? A peu de distance de Châteaulin, en l'église du Vieux-Bourg à Lothey, on trouve un groupe identique ou presque mais sculpté dans le bois et d'une qualité plastique assez exceptionnelle. Ici le hiératisme cède la place au mouvement, à peine esquissé chez la Vierge et sainte Anne, presque turbulent chez l'Enfant. Les visages des deux femmes sont d'une grande finesse. Les dimensions sont les mêmes qu'à Châteaulin.

Pour Christiane Prigent, maître de conférences à l'université de Paris I, « les qualités du groupe, la finesse des visages, l'exactitude du mouvement des mains, permettraient de conclure à une œuvre importée » (11). Cependant, la similitude qu'elle observe entre la Vierge du groupe de Lothey et une Vierge à l'Enfant de la chapelle Saint-Laurent en Pleyben, l'amène à penser que l'œuvre a pu être réalisée par un atelier local. Sa première intuition pourrait être confortée par l'existence de groupes proches dans les pays mosans de Belgique, en particulier à l'église Saint-Willibrord de Maasmechelen, à l'église Saint-Antoine de Oosthoven.

L'œuvre châteaulinoise serait-elle une copie d'une œuvre mosane arrivée à Lothey on ne sait par quels détours ?

Face aux groupes de sainte Anne trinitaire des pays mosans ou de celui de Lothey, le groupe châteaulinois exprime un message dogmatique plus complet. A Lothey, la pomme est absente, l'Enfant tire de sa main droite le drap qui recouvre les genoux de la Vierge. Dans les groupes mosans, la Vierge ne soutient pas le bras de son fils qui se lève vers la grappe de raisin et la pomme est

(11) Christiane PRIGENT, *Étude de quelques sculptures bretonnes influencées par les modes venues des pays nordiques*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 272-273.

Fig. 10. — Lothey, *église du Vieux-Bourg*, sainte Anne trinitaire, XVI[e] siècle.
Groupe en bois polychrome.

aussi absente. Le sens mystique du groupe châteaulinois est renforcé par l'aspect hiératique des personnages tandis qu'à Lothey la qualité plastique et les mouvements surtout de l'Enfant attirent l'attention sur le caractère familial de la scène. De ces observations on serait tenté de conclure à l'antériorité du groupe châteaulinois. Le fait que le groupe châteaulinois est travaillé dans le granit et celui de Lothey dans le bois peut être aussi considéré comme un indice.

Un troisième groupe identique dans sa composition et sculpté dans le granit se voit dans la niche de la fontaine de Notre-Dame de Kergoat en Quéménéven. La fontaine se trouve sur les limites nord du Bois du Duc à 750 m de la chapelle. Sainte Anne et la Vierge présentent le même hiératisme qu'à la chapelle Notre-Dame de Châteaulin, par contre l'Enfant Jésus se contorsionne comme dans le groupe de l'église du Vieux Bourg en Lothey. Les dimensions sont quasi identiques à celles des deux autres groupes. La sculpture est très érodée et la tête de l'Enfant Jésus a disparu. Au-dessus de la niche se lit l'inscription : JESUS. MARIA. ANNA. 1781. Cette date est celle d'une restauration car le groupe sculpté doit être du XVI[e] siècle.

Quel lien établir entre ces groupes sculptés de sainte Anne trinitaire au livre et à la grappe de raisin ? Les groupes de Châteaulin, de Lothey et de Quéménéven présentent une composition identique mais sont d'une facture artistique différente. Leur parenté avec les groupes mosans font davantage penser à une source commune d'inspiration dans les gravures religieuses éditées en grand nombre et diffusées dans toute l'Europe aux XVI[e] et XVII[e] siècles. Les canaux de diffusion étaient divers : on peut citer entre autres les foires comme celle de La Martyre en Basse-Bretagne où le cimetière était réservé, durant la foire, « aux marchands libraires, marchands d'images (12) et marchands d'ornements » (13).

Christiane Prigent trouve que le groupe de l'église du Vieux-Bourg en Lothey « présente beaucoup d'affinités avec un groupe d'une sainte Parenté, sculpture en bois d'origine flamande, aujourd'hui au musée des Arts décoratifs de Saumur » (14). Dans quelle mesure cette œuvre ne serait-elle pas elle-même inspirée d'une de ces gravures diffusées en grand nombre et circulant plus facilement qu'une œuvre sculptée ?

Guy Leclerc.

CROZON

La motte féodale de Rostellec

Des travaux récents ont mis au jour les débris de la motte féodale de Rostellec, détruite par l'implantation de constructions à sa périphérie. Elle était

(12) « Images » désignait les statues.

(13) Arch. dép. Finistère, 142 G 19.

(14) Christiane PRIGENT, art. cité, p. 272.

constituée de moellons de grès et d'assez peu de terre avec quelques coquilles marines. Il est difficile de lui assigner des dimensions, 60 m à la base peut-être. Le site de cette seigneurie, démembrée de Crozon, a été abandonné par la famille de Pentrez dont elle était la propriété jusqu'au XVII[e] siècle.

Nous remercions Mme Piram et M. Sénéchal de nous avoir indiqué ce site.

Fouilles du vieux cimetière

Situé à 1 km au sud-est de l'agglomération, d'une superficie de 30 ares, à l'angle de la route de Postolonec et du boulevard de Sligo, le vieux cimetière, désaffecté en 1829, était une extension du cimetière de la chapelle Saint-Sébastien qui est le saint protecteur contre les maladies contagieuses. Il a été utilisé, au moins depuis le début du XVII[e] siècle, pendant les épidémies, puis a remplacé le cimetière de l'église à la fin du XVIII[e] siècle. Les vestiges de la chapelle, située à l'angle sud-ouest du cimetière, ont disparu vers 1930. La statue du saint orne actuellement un salon de l'hôtel de ville de Brest !

Au cours de travaux récents, ont été trouvées à l'est de ce terrain deux fosses de débris d'ossements, sans doute des transferts d'ossuaires. Dans le terrain, on a pu constater que les inhumations se faisaient à une profondeur de 0,60 m - 0,80 m ; les restes osseux ont pratiquement disparu, la seule trouvaille étant des clous très altérés, de grande taille, provenant de châsses et, en surface, de rares petits galets et coquillages, ainsi qu'une borne féodale à l'angle sud-est ; les deux ou trois pierres tombales qui s'y voyaient il y a quelques années ont disparu.

A.-H. Dizerbo.

FAOU (LE)
Église Saint-Sauveur

La cuve baptismale aux serpents, XVI[e] siècle

La cuve baptismale de l'église Saint-Sauveur du Faou a attiré, à plusieurs reprises, l'attention des historiens de l'art (15), mais elle n'a jamais été décrite dans sa totalité. Et pour cause : elle se dissimule dans la pénombre du fond de l'église renforcée par le baptistère à colonnes et dôme qui l'abrite depuis 1881.

La cuve, de forme ovale, mesure dans son grand axe 93 cm, et dans son petit axe 64 cm. Elle est profonde de 37 cm. Elle est taillée dans la pierre de Kersanton qui résite bien au temps. Sa surface extérieure est sculptée de bas-reliefs, sauf sur une partie de la face qui a été martelée, sans doute à la Révolution, pour effacer des armoiries. Elle conserve des traces de polychromie et de dorure.

---

(15) J.-M. ABGRALL, *Architecture bretonne*, Quimper, 1904, p. 212 ; ID, *Livre d'or des églises de Bretagne*, 1898, n° 14. — G. TOSCER, *Le Finistère pittoresque*, t. II, Brest, 1906, p. 122. — Y.-P. CASTEL, *Le Faou, église Saint-Sauveur, cuve de baptême (Monuments et objets d'art du Finistère)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1979, p. 324-325. — V.-H. DEBIDOUR, *L'art de Bretagne*, Arthaud, 1979, p. 170.

Les fleuves du Paradis

Le thème iconographique est donné par les inscriptions peintes sur des phylactères sculptés.

Sur la face sud, on lit :

— GEHON : CEST CELVI : QUI CIRCVIT : TOVTE : LA TERRE D'ETHIOPIE
— PHISON : C'EST CELVI : QVI ENVIRONNE TOVTE LA : TERRE : DE HAVILA : LA OV CROIT L'OR

Sur la face nord, on lit :

— TIGRIS CESTVY : VA : VERS ASSYRIE TROISIEME FLEUVE
— EVPHRATES : ET : LE : QUATRIEME : FLEUVE : I.H.S.

Sous l'angelot de la face ouest se voit une autre banderole qu'une main, pointant son index, invite à lire et qui porte l'inscription :

— IESVS : MARIA : ANNA

Il est facile de retrouver, dans les inscriptions des faces sud et nord, le texte de la Genèse au chapitre 2, versets 10 à 15 : « Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin et, de là, il se divisait pour former quatre bras. Le premier s'appelle Pishon ; il contourne tout le pays de Havila, où il y a de l'or ; l'or de ce pays est pur et là se trouvent le bdellium et la pierre de cornaline. Le deuxième fleuve s'appelle Gihon : il contourne tout le pays de Kush. Le troisième fleuve s'appelle le Tigre : il coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate. Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. »

Si le Tigre et l'Euphrate ne posent pas de problème d'identification, il n'en est pas de même pour le Gehon et le Phison qui ont donné lieu à de nombreuses suppositions. La recherche du Phison nous conduirait volontiers vers le pays de la toison d'or.

Sur chaque face de la cuve baptismale se voit une tête d'angelot encadrée d'ailes et ayant la bouche ouverte prête à cracher l'eau comme on en voit à certaines fontaines. On peut penser que ces quatre angelots figurent les fleuves primitifs.

Les colombes

Sauf sur la face est, en partie effacée, figurent au-dessus des angelots des colombes tenant dans leur bec une extrémité des banderoles. Représentent-elles l'Esprit qui flottait sur les eaux primitives, ou plutôt la colombe qui ramena à Noé un rameau d'olivier annonçant ainsi la fin du Déluge et la réconciliation de Dieu avec les hommes ? Le petit rameau sculpté au-dessus de la colombe de la face nord semble le confirmer. L'évocation convient, bien sûr, à une cuve baptismale.

La cuve aux serpents

La cuve baptismale mériterait ce titre dans la mesure où la représentation de quatre serpents s'impose à première vue. Sur la face sud, deux serpents

Fig. 11. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, cuve baptismale.
Face nord : serpent à demi enroulé, colombe au rameau, angelot, banderole consacrée au fleuve Euphrate.

s'étirent de part et d'autre de la figure de l'angelot. Sur la face nord, deux autres serpents, à demi enroulés sur eux-mêmes, se redressent et pointent leur langue, en forme de flèches, vers la colombe au rameau. Ils sortent tous les quatre, *via* la Genèse, des mythologies babylonienne et égyptienne. Ils sont signe des mystères des profondeurs. Signe du mal comme le serpent de la tentation enroulé autour de l'arbre de Vie, celui aussi qu'écrase de son talon la Vierge ou, sur certaines statues, le Christ, comme à l'église même du Faou. Signe du bien comme le serpent que dresse Moïse dans le désert et dont la vue guérit ceux qui sont atteints de sa morsure.

Le lion

Sur la face sud de la cuve, un lion couché retourne sa tête, ouvre une large gueule et tire sa langue évoquant le cri du psalmiste : « Sauve-moi de la gueule du lion » (ps. 21).

Cette présence du lion rugissant n'est pas sans évoquer le mythe du lion qui réveille par ses rugissements les petits de la lionne nés, les yeux clos, comme à demi morts. Ainsi l'eau du baptême arrache le baptisé au royaume des morts et le fait entrer dans la lumière du Christ.

Le cerf et le chien

Sur la face ouest de la cuve, au-dessous de l'angelot et de la banderole, un cerf, à belle ramure, sort des frondaisons poursuivi par un chien. Le sculpteur

Fig. 12. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, cuve baptismale.
Face sud : à gauche, le lion.

semble avoir transformé en chasse à courre ce qui, dans le dessin qui l'a inspiré, relevait de la symbolique.

Sur une cuve baptismale, le cerf rappelle la prière du psalmiste : « Comme un cerf brame après les eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu. »

Dès le VI^e^ siècle, on voit figurer au baptistère de Ravenne et à celui de Saint-Jean à Naples le cerf se désaltérant aux quatre fleuves du paradis.

Dans le bestiaire religieux, le cerf est l'ennemi du serpent. Il est aussi le symbole de la régénération par le baptême. Comme ses bois qui repoussent après la mue, le baptisé abandonne l'homme ancien pour l'homme nouveau. « On ne pouvait rêver, souligne Louis Réau dans son *Iconographie de l'art chrétien* (16), d'un symbole plus expressif du catéchumène avide de recevoir l'eau purificatrice du baptême. »

Le cerf est poursuivi par le mal que représente ici le chien. Le chien était considéré, par les Orientaux, comme un animal impur. La Bible, dans son livre des Proverbes, au chapitre 26, verset 11, présente le chien comme celui qui retourne à ses vomissements.

L'Éden

Sous la tête des angelots des faces nord et est, se développe un décor de feuillages de fleurs où se posent quelques oiseaux, évocation toute simple de l'Éden.

(16) L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, *op. cit.*, t. I, 1955.

Les eaux primitives

Le plus souvent l'iconographie des cuves baptismales et des baptistères relie l'eau du baptême à l'eau du Jourdain dans laquelle Jésus fut baptisé par Jean le Baptiste. C'est aussi l'eau du Jourdain que traversèrent les Hébreux après quarante ans d'errance dans le désert, pour entrer dans la Terre promise.

A l'église du Faou, l'eau baptismale se trouve reliée, par l'iconographie, aux eaux originelles du début de la Création, celle des quatre grands fleuves qui irriguaient le Paradis terrestre.

Les forces du mal, en action au cœur de la Création, sont ici figurées par les quatre serpents pointant leurs langues en forme de flèches. Au-dessus des serpents, les colombes représentent tout à la fois l'Esprit qui planait sur les eaux originelles et la colombe annonçant à Noé que Dieu, fidèle à sa promesse, se réconciliait avec l'homme.

L'inscription de la banderole placée sous l'angelot de la face ouest se lit : JESUS / MARIA : ANNA. Elle devait être différente à l'origine et devait concerner plus directement l'acte baptismal, comme le laisse penser la main sculptée dont l'index est pointé vers la banderole.

L'anagramme du Christ, I.H.S., qui termine la banderole consacrée à l'Euphrate, établit un lien entre l'eau primitive et Jésus sauveur des hommes. Certaines représentations plus anciennes montrent le Christ sous la forme de l'Agneau mystique, au pied duquel coulent les quatre fleuves bibliques.

Datation

Les origines de la cuve baptismale du Faou, au décor si particulier, nous sont inconnues. La date devait figurer sur la face est qui a été en partie martelée. Avec J.-M. Abgrall, on peut la dater du milieu du XVI[e] siècle (17), à l'époque où on reconstruisait l'église du Faou qui était une trève de la paroisse de Rosnoën. Où l'auteur a-t-il trouvé son modèle ? L'a-t-il créé de toute pièce ? On ne le sait pas. Toujours est-il qu'il y a dans cette œuvre une vision qui l'inscrit dans la tradition des porches ou des tympans romans.

Une œuvre exceptionnelle

La cuve baptismale du Faou est exceptionnelle et unique, en Bretagne, par la richesse de sa sculpture et par sa symbolique. Elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1906. Elle mériterait d'être mise en valeur par un éclairage permettant une lecture sur toutes ses faces et en redonnant aux peintures leur première fraîcheur. Un petit commentaire pourrait figurer à proximité. Faudra-t-il que toutes nos richesses artistiques fassent le détour par une exposition en Autriche ou ailleurs pour que les Bretons s'y intéressent ?

Guy Leclerc.

---

(17) Si l'on en juge par le style des bas-reliefs. En revanche, les inscriptions semblent plus récentes (XVII[e] siècle).

Fig. 13. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, retable de l'ancien autel Notre-Dame.

FAOU (LE)
Église Saint-Sauveur

L'ancien autel de Notre-Dame, XVII^e siècle

L'église paroissiale du Faou possède un autel-retable en bois composé d'une niche centrale renfermant une Vierge à l'Enfant et encadrée de deux panneaux historiés représentant, à gauche, la Dormition ou le Trépassement de la Vierge, à droite, le Couronnement de la Vierge. Sur le devant du tombeau d'autel, un troisième panneau représente la Visitation. L'ensemble est réalisé avec beaucoup d'art. On ne connaît jusqu'à présent ni les circonstances de la commande de cet autel, ni les artistes qui y travaillèrent. Autrefois autel de Notre-Dame, il est devenu autel du Rosaire : une grande toile représentant la remise du Rosaire à saint Dominique et à Catherine de Sienne par la Vierge et l'Enfant Jésus surmonte l'autel et l'écrase. Fort heureusement, redoré en 1988, l'ancien autel de Notre Dame a retrouvé un éclat à la mesure de Celle qu'il célèbre.

La Vierge à l'Enfant

Dans la niche centrale du retable, la Vierge, au visage très jeune et encadré d'une belle chevelure, ne porte pas son enfant. Son manteau bleu, richement bordé, est relevé sur la taille et laisse voir la coulée des plis de sa robe dorée. Elle tient de sa main gauche le sceptre fleurdelisé et de l'autre main elle présente l'Enfant Jésus monté sur un piédestal. L'enfant qui s'avance sur le bord extrême du piédestal tient dans la main droite le globe du monde surmonté d'une croix et pose sa main gauche sur le sein de sa mère. Sous le groupe, des nuages symbolisent le caractère mystique de la scène.

La Dormition de la Vierge

La Vierge est étendue sur un lit à baldaquin dans une chambre à laquelle on accède par une porte à l'antique : deux colonnes à chapiteaux supportent un fronton triangulaire. La Vierge est recouverte d'un drap sur lequel on a ramené ses bras, les mains jointes. Autour du lit se pressent onze apôtres : c'est encore Thomas qui serait l'absent, selon la légende née dès le V^e siècle. On est en présence d'une veillée funèbre. Un apôtre tient un cierge allumé, un autre soulève le bénitier tandis qu'un troisième a le goupillon à la main. Deux apôtres lisent des prières dans leur livre. Derrière la dépouille de la Vierge, saint Jean traduit son émotion en portant sa main devant sa bouche. Au centre du tableau, sur la marche du lit, une paire de pantoufles renforce le caractère intimiste de la scène.

La représentation iconographique de la mort de Marie fut précoce et répandue dans l'Église d'Orient. Elle n'est pas absente de l'iconographie religieuse de l'Église d'Occident. Dans notre région, on connaît celle du très beau retable flamand de Notre-Dame de Kerdévot en Ergué-Gabéric ou encore celle des vitraux de la chapelle Notre-Dame du Crann en Spézet, de l'église de La Martyre, de la chapelle Notre-Dame des Cieux au Huelgoat, de la chapelle du Gresker en Briec. Des gravures de la Dormition de la Vierge circulaient aux XVI^e et XVII^e siècles.

Fig. 14. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, panneau historié de la Dormition de la Vierge.

Il n'existe aucun témoignage historique sur la fin terrestre de la Vierge. La place était d'autant plus libre pour la légende. Le mot dormition traduit assez bien la réticence traditionnelle des chrétiens à penser que Marie pût connaître la mort. Dès l'an 377, saint Épiphane, évêque de Salamine, soulevait la question. « Je ne dis pas, écrit-il, qu'elle demeura immortelle. Mais je ne décide pas qu'elle est mortelle. » Et il conclut : « Est-elle morte ? nous l'ignorons. » Depuis Épiphane, l'Église catholique ne s'est pas prononcée, mais elle a affirmé solennellement que Marie a été glorifiée en son âme et en son corps dès la fin de sa vie terrestre. C'est l'événement que l'on célèbre, le 15 août, sous le nom de l'Assomption de Marie.

L'angoisse de la mort et surtout des fins dernières a conduit la dévotion bretonne plus vers la Vierge de Pitié que celle de la Dormition. Mais il est curieux de noter que le premier livre imprimé en Bretagne que nous connaissions soit *Le Trépassement de Notre Dame*. Le poème imprimé en 1484 à Bréhant-Loudéac par Robin Foucquet et Jehan Cres à la demande de Jean de Rohan, reprend la légende née au Vᵉ siècle qui veut que Marie demanda à son fils Jésus de l'informer du jour de sa mort. La scène de l'apparition de Jésus à sa mère n'est représentée dans notre région qu'au retable du maître-autel à la chapelle de Lannélec en Pleyben.

Le Couronnement de Marie

Aux ténèbres de la Dormition de la Vierge répond comme un écho triomphant le panneau du Couronnement. Sur une mer de nuages soulignant la rupture avec le monde terrestre, Marie, les mains jointes, la tête légèrement penchée à gauche, est couronnée par Dieu le Père et par son fils Jésus sous le regard de la colombe représentant l'Esprit-Saint. Dieu le Père est revêtu d'une longue robe et d'un lourd manteau. Dieu le Fils a la poitrine nue, sa robe descendue à la hauteur des reins : c'est le Christ du Jugement dernier, tel que le voit l'iconographie traditionnelle. Le Père et le Fils paraissent assis sur les nuages.

Fig. 15. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, panneau du Couronnement de Marie.

La Visitation

Le panneau qui se trouve sur le devant de l'autel représente la rencontre de Marie et de sa cousine Élisabeth qui toutes deux savent qu'elles vont être mères. La rencontre a lieu dans un paysage schématisé par deux arbres. Élisabeth serre la main de Marie et porte sa main gauche sur l'épaule de sa cousine. Ce panneau ne paraît pas être du même artiste que les deux panneaux précédents. Le choix du sujet intrigue un peu : pourquoi une Visitation, plutôt qu'une

Fig. 16. — Le Faou, *église Saint-Sauveur*, panneau de Visitation.

Annonciation ou une Nativité ? S'il y a relation avec les deux autres panneaux, il faut la chercher dans les paroles d'Élisabeth à Marie : « Tu es bénie entre toutes les femmes. »

Guy Leclerc.

LANDUNVEZ
Chapelle Saint-Gonvel

Une stèle réutilisée comme pierre d'angle

Le chevet plat de la chapelle Saint-Gonvel accuse de toute évidence un raccourcissement effectué à une époque indéterminée, la présence de la petite fenêtre du XVI[e] siècle n'étant pas suffisante pour attribuer la modification à cette époque.

La grande arcature en plein cintre montant du sol, dans laquelle s'insère cette fenêtre, séparait autrefois la nef du sanctuaire. Il est donc difficile de préciser quand les maçons ont placé à l'angle sud-est de ce mur comme solide pierre d'angle le bloc quadrangulaire de 2 m de long et de 0,40 m sur 0,50 m. Le talon non dégrossi tourné vers l'intérieur indique qu'on est en présence d'une stèle quadrangulaire de l'âge du fer.

L'on ne peut, on le devine, en examiner que l'une des faces, le reste étant

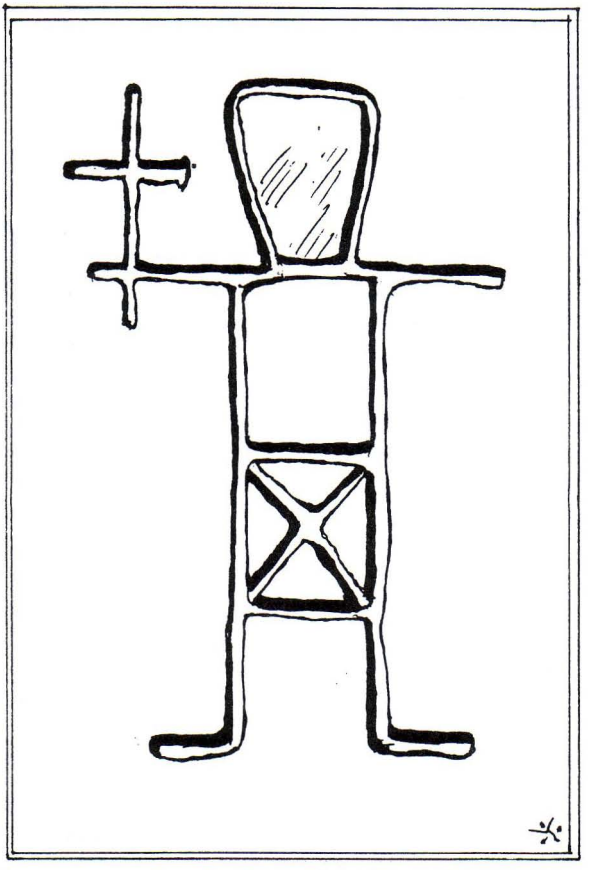

Fig. 17. — Landunvez, *chapelle Saint-Gonvel*, graffiti sur une stèle de l'âge du fer.

engagé dans la maçonnerie. Mais, par un hasard heureux, les ouvriers ont placé la pierre de manière à laisser voir la gravure tracée vers le haut du bloc.

Le traitement en creux classe le dessin dans le domaine de ces graffiti populaires ingénieux quand il s'agit de styliser un personnage. A première vue, on peut penser qu'il s'agit d'un crucifix schématique, mais la petite croix tenue en main convient mieux à la représentation du Ressuscité. Une reproduction graphique là où la photographie n'était guère commode en montrera la naïveté émouvante.

Les graffiti, répondant au travers des âges à des critères analogues, sont difficiles à dater. Qui dira à quand remonte celui-ci ? Antérieur à l'appropriation de la pierre par les maçons, on peut simplement dire qu'il remonte au temps de la christinisation de la stèle.

Yves-Pascal Castel.

MELGVEN

Bénédiction d'une cloche en 1736

M. Marcel Solliec, adjoint au maire de Melgven, a retrouvé un document d'archives rappelant que, deux siècles et demi avant l'ouragan de 1987, l'église de Melgven avait déjà été victime des éléments déchaînés.

« Le 10e de juin 1736 furent faites par moy soussignant ptre les cérémonies de la bénédiction de la cloche qui servait d'horloge avant le ouragan qui arriva au mois de janvier 1735 qui la jeta par terre avec le dôme qui la soutenait et après avoir esté fondüe elle fut placée dans la grande tour pour servir de seconde, furent parrain et marraine aux dites cérémonies Messire Charles Louis Fedo Seigneur du Plessy nizon et Dame Marie-Françoise du parc (dame) de queravenel. »

Le dôme dont il est question, et qui fut reconstruit, occupait alors le couronnement du pignon occidental de l'édifice, le clocher lui-même se trouvant en position centrale (18).

Louis-Pierre Le Maître.

PLOUGONVELIN

Prédic

Vestige de calvaire

M. Yves Chevillotte nous a fait découvrir un vestige de calvaire, conservé dans la cour de la ferme du Prédic, et provenant de Streat-ar-Verc'hez, au lieu-dit la Croix-Neuve, près de Parc-Nevez. Le site, qui s'appelait autrefois Keromnès, a été transformé par suite de la construction de l'ouvrage militaire connu sous le nom de butte de Keringar.

Si l'on reconnaît d'emblée dans le personnage de droite un ange agenouillé, quel est cet autre debout, à ses côtés ? Vêtu d'une tunique et d'un manteau (?), le haut du corps brisé, reste la hampe de ce qui pourrait être une crosse ou un bâton abbatial. Un livre ouvert, également tenu par l'ange qui assiste, est dans la main du personnage. S'agit-il d'un abbé présentant le livre de la Règle inspirée par le messager céleste ? L'abbaye de Saint-Matthieu étant toute proche, l'interprétation est plausible. Au revers du bloc est sculpté un groupe de Notre-Dame de Pitié, la tête du Christ brisée. Cette représentation, ainsi que la mouluration à gauche de l'ange, confirme que le bloc provient d'un calvaire, où il était placé immédiatement sous le crucifix.

---

(18) Cf. L.-P. Le Maître, *L'église des saints Pierre et Paul de Melgven. Restaurations, reconstructions (1715-1855)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 285-319.

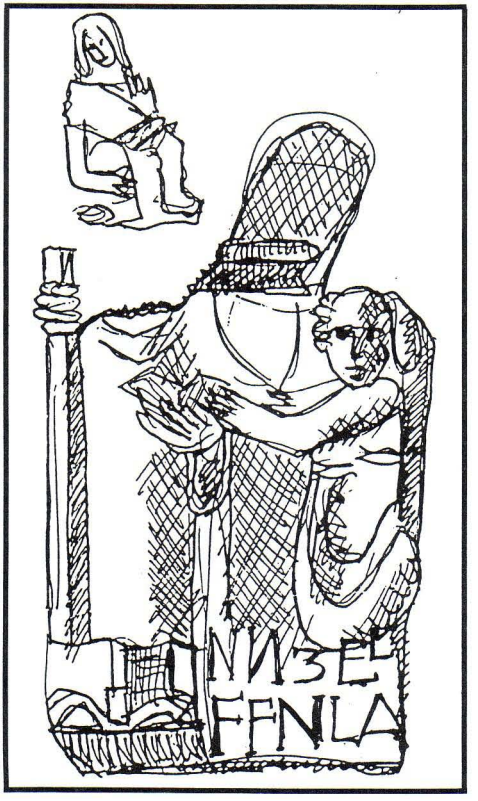

Fig. 18. — Plougonvelin, *Prédic*, vestiges de calvaire.

L'inscription gravée en creux au bas de la représentation figurée n'a, en revanche, grâce à sa position un peu en retrait, subi aucune mutilation. Huit consonnes et deux voyelles sont bien lisibles. Imaginons le tailleur de pierre au travail. Quelque clerc a tracé sur le sol battu de sa loge les mots que l'homme va interpréter de son mieux. Commençant au ras de la pierre, il continue sur la ligne haute, s'accordant les libertés d'usage avec la barre des N et négligeant un U par manque de place : FFNLA / NNZEL... Comme beaucoup d'inscriptions commencent par la formule stéréotypée : Fit Faire..., l'interprétation des deux premiers F faite, le problème est résolu : F(IT) F(AIRE) : N(ICOLAS) LANN(U)ZEL.

Les Lannuzel sont nombreux à Plougonvelin. Le vestige du Prédic a un style qui coïncide avec la période que commencent à couvrir les registres de catholicité de paroisse, baptêmes à partir de 1585, mariages à partir de 1589. Ils pourraient livrer le nom de Nicolas Lannuzel.

Yves-Pascal Castel.

PLOUHINEC
Église Saint-Vinoc

Une statue énigmatique

A l'extérieur de l'église, du côté sud, une niche de la paroi du transept abrite une statue ancienne, en kersanton, non identifiée et portant, sur le socle, une inscription énigmatique.

Elle représente « un prêtre aux cheveux crépus, revêtu de la chasuble antique et tenant en main un missel » (19). Une série de bourrelets horizontaux sous le livre ont conduit à penser, sans doute à tort, qu'il s'agirait d'un saint dont on voit les entrailles ; mais la présence d'un saint Erasme ou d'un saint Mamert serait insolite à Plouhinec...

Fig. 19. — Plouhinec, *église Saint-Vinoc*, statue de saint
Cliché H. Cabillic

(19) H. PÉRENNÈS, *Plouhinec et Poulgoazec*, Rennes, 1942.

Fig. 20. — Plouhinec, *église Saint-Vinoc*, inscription.
Sur la base de la statue de saint, côté sud, extérieur.

Peut-on dater la statue? Les caractères de l'inscription peuvent nous reporter au XV^e^ ou au XVI^e^ siècle. Certains ont cru y lire M. GOTY,ou M. GOUZ, M. GOAZ..., le M étant soit l'initiale d'un prénom, soit l'abréviation de Missire. Pour notre part, nous suggérons prudemment d'y lire l'initiale du prénom et le nom du donateur de la statue : M(ICHEL ?) DOLZ. Le D à l'envers en début de mot peut-être aussi courant que les N inversés. Le signe abréviatif sur le L peut indiquer l'omission du U. Ce qui donnerait DOULZ, graphie bretonne, répandue à l'époque, d'un nom de famille de nobles et de notables d'Esquibien, de Beuzec et de Plouhinec / Poulgoazec. Cette famille devait être aisée : rappelons seulement qu'un bel autel fut offert à l'église Notre-Dame de Roscudon, à Pont-Croix, à la suite du mariage, le 13 octobre 1516, de Jeanne Le Doulce (*alias* Doulz) avec Jean Le Bougeard, de Loqueran, en Plouhinec / Poulgoazec.

Une dalle avec inscription

Une dalle a été trouvée, il y a peu, à proximité de l'église et a été placée au fond de la nef. Elle porte une inscription sur trois lignes, en capitales, dont le sens est curieux, mais parfaitement clair : VE PASTORIBUS / SEMETIPSOS NON GREGEM / PASCENTIBUS.

Roger Gargadennec.

ROSCOFF
Place Georges-Tessier

Quinze dalles funéraires

A deux pas de l'ancien embarcadère de l'île de Batz, le haut du mur qui plonge dans la grève est constitué par un ensemble de quinze dalles funéraires.

La plupart sont lisses, certaines creusées d'une coquille pour l'eau bénite. Sur d'autres on devine la croix sur degrés, ornement courant sur nombre de

dalles funéraires anciennes. Seules cinq pierres du lot délivrent noms, dates ou quelque insigne de noblesse.

Sur la première, seul est lisible le prénom d'une dame noble : MARIE DE..., accompagné du mois et de la date du décès : octobre ou novembre 1810. A quelque distance, la pierre d'OLIVIER CREIGNOU, 1816. La troisième est à YVES BUZARÉ, sans date. La suivante laisse deviner un blason losangé et une couronne par-dessus, mais l'envahissement par le lichen ne permet pas, dans l'état actuel des choses, de déchiffrer la longue inscription. La dernière dalle appartint à JEAN PERON, décédé le 9 novembre 1789.

Les généalogistes roscovites arriveraient sans doute à situer l'un ou l'autre des personnages évoqués. Il serait par la même occasion intéressant de voir aux archives municipales à quelle époque le mur fut construit : ce serait une indication de la date d'abandon de sépultures qui se trouvaient dans le cimetière voisin.

Y.-P. Castel.

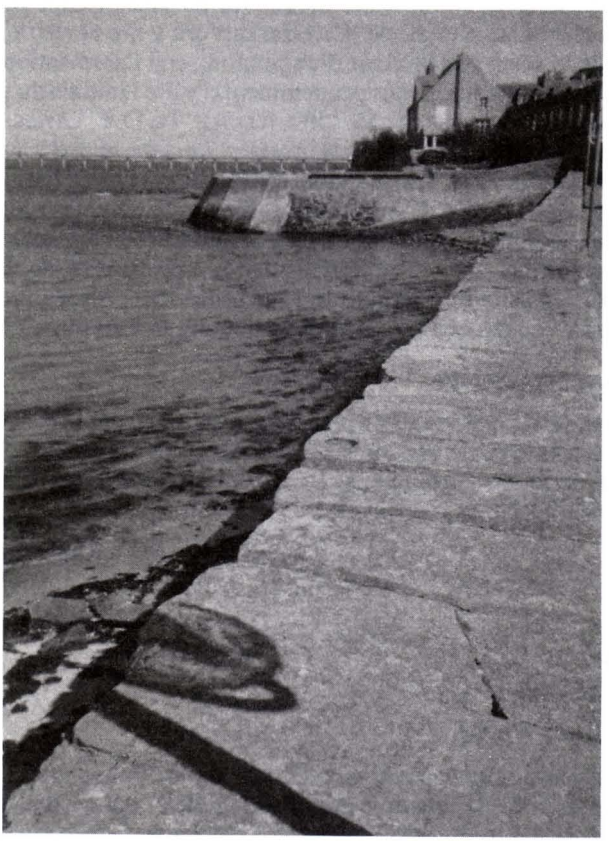

Fig. 21. — Roscoff, *place Georges-Teissier*, dalles funéraires.

LOUIS CHAURIS*

Pierres de construction à Morlaix : église des Jacobins et autres édifices anciens

Dans le cadre des recherches entreprises sur la nature et la provenance des pierres utilisées dans les constructions des bâtiments et monuments de Basse-Bretagne, nous présentons ici le résultat de nos observations sur l'ancienne église des Jacobins à Morlaix. Et pour mieux poser les problèmes soulevés par notre enquête, des rapprochements seront esquissés, pour chaque type de matériaux reconnus dans la vieille église, avec les autres édifices anciens de la ville et de ses environs. Cette étude préliminaire évoquera notre méthode d'investigation lorsque les documents anciens — données d'archives et ouvrages imprimés — restent muets, ou presque, sur l'origine des pierres utilisées. A la recherche « historique » *sensu stricto*, il devient alors nécessaire de substituer la recherche « naturaliste », à savoir la détermination précise de la nature pétrographique des roches employées et la reconnaissance sur le terrain des zones d'extraction. L'impossibilité, en règle générale, de prélever des échantillons sur le monument nécessite, de la part du chercheur, une connaissance visuelle approfondie de toutes les roches — d'origine locale, régionale, voire lointaine — susceptibles d'avoir été utilisées. Malgré ses difficultés, cette méthode d'étude est capable d'apporter une contribution fondamentale à la connaissance des monuments du passé et, par suite, à l'histoire des villes anciennes (origine, transport, mise en œuvre des matériaux) [1].

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S., université de Bretagne occidentale, faculté des sciences, département des sciences de la Terre, Brest.

(1) L'histoire de Morlaix est trop connue pour que nous nous y attardions ici. Pour une vue d'ensemble, le lecteur se référera à l'exposé clair et précis de J. TANGUY, *Morlaix, Atlas historique des villes de France*, Paris, CNRS, 1986. Pour plus de détails, il se reportera aux ouvrages suivants : J. DAUMESNIL et A. ALLIER, *Histoire de Morlaix*, Marseille, Laffitte Reprints, 1976, 553 p. — G. LE JEAN, *Histoire politique et municipale de la ville et de la communauté de Morlaix*, Morlaix, 1846, 260 p. — L. LE GUENNEC, *Le Finistère monumental*, t. I, *Morlaix et sa région*, 1979, 416 p. — J. DARSEL, *Histoire de Morlaix, des origines à la Révolution*, Rennes, 1942, 185 p. ; ID., *Morlaix*, Colmar, éd. SAEP, 1972, 96 p. — J.-P. LEGUAY, *Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Age*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 103-160. — M. LE CLEACH, *Morlaix*, t. I, Morlaix, 1988, 120 p. On consultera aussi le numéro des *Cahiers de l'Iroise* intitulé *Ce vieux Morlaix*, 35e année, n° 2, avril-juin 1988, p. 62 - 121. Un petit guide du musée des Jacobins a

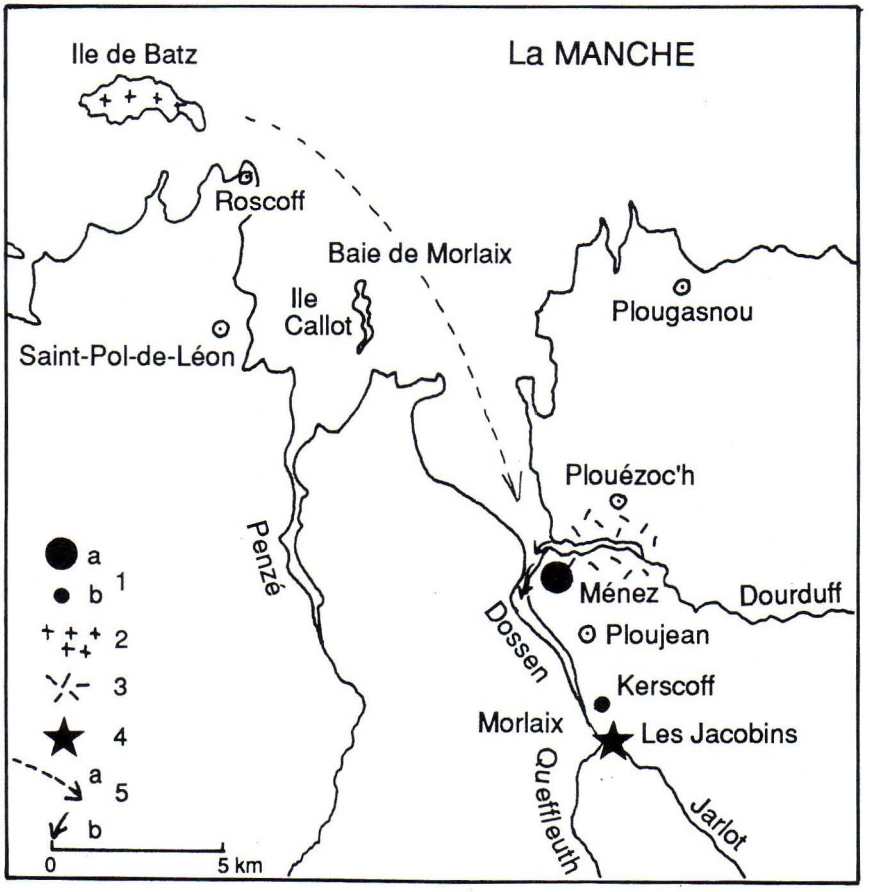

Fig. 1. — L'église des Jacobins dans son cadre régional.

1. Granite albitique de Ploujean : (a) Ménez ; (b) Kerscoff.
2. Granite de l'île de Batz.
3. Zone principale (très schématisée) des constructions avec tuf sombre.
4. Église des Jacobins.
5. Transport de pierres par voie maritime : (a) certain : (b) suggéré.

L'intérêt porté ici à l'église des Jacobins a été motivé par plusieurs raisons.

— *Ancienneté de l'édifice parmi les constructions morlaisiennes.*

L'église du couvent des Dominicains (qui deviendra celui des Jacobins en 1481) fut bâtie entre 1238 et 1250. Les bâtiments conventuels subirent ultérieurement plusieurs remaniements, après les incendies de 1344, puis de 1522 lors du pillage de la ville par les Anglais, enfin encore en 1622, avant d'être s'accagés à la Révolution en 1792. L'édification de l'église dans la première moitié du

XIII^e siècle en fait, de loin, le plus ancien monument de la ville de Morlaix. La construction de la célèbre collégiale Notre-Dame du Mur, dont il ne reste que quelques rares vestiges, est nettement plus tardive : pose de la première pierre en 1366 ; début de la construction de la tour en 1426. La rose du porche de l'ancienne chapelle Notre-Dame de la Fontaine (« fontaine des Carmélites ») date de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle. Les anciennes églises paroissiales (Saint-Mathieu, Saint-Martin et Saint-Melaine) ont été entièrement reconstruites aux XV^e-XVI^e siècles, puis, à nouveau (excepté Saint-Melaine [1489-1574] en grande partie conservée, et la tour de Saint-Mathieu [1548-1593]), aux XVIII^e et XIX^e siècles (Saint-Martin) et au XIX^e siècle (Saint-Mathieu). L'église du couvent des Ursulines est du XVII^e siècle (1654-1661)[2]. C'est dire tout l'intérêt qui s'attache à l'église des Jacobins.

— Données précises sur les périodes de construction et de remaniement.

L'absence d'archives sur l'origine des matériaux est ici compensée, en un certain sens, par une documentation sur les différentes étapes de l'histoire architecturale de l'édifice. Ces données sont fondamentales car, dans la majorité des cas, les dates ne sont pas inscrites sur la pierre. Seuls alors le style de l'architecture et les relations géométriques entre les diverses parties des bâtiments peuvent fournir une chronologie relative.

L'église des Jacobins, de plan rectangulaire, est approximativement orientée ouest-est (légèrement O.-N.-O). Elle comprenait primitivement une vaste nef, sans transept ni chapelles adjacentes. La restauration de l'église au XIV^e siècle fut mise à profit pour ajouter un collatéral à la nef (1,2 et 4). Le raccord est encore bien visible à l'extérieur du chevet. L'église fut ainsi divisée en neuf travées par des piliers octogonaux à base cubique et grandes arcades en tiers-point. Appartiennent :

été publié en 1975 par A. CARIOU, Châteaulin, éd. Jos Le Doaré. L'ouvrage de R. COUFFON et A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, 552 p., renferme de précieuses indications sur les dates de construction des monuments religieux. Les autres références seront citées à leur place. La consultation des archives municipales de Morlaix s'avère aussi du plus haut intérêt.

(2) R. COUFFON et A. LE BARS, *op. cit.* — Voir aussi H. PÉRENNÈS, *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon*, dans *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* : Morlaix, Saint-Martin, Saint-Mathieu, Saint-Melaine, 1934, p. 97-120, 195-207 ; Saint-François de Cuburien, 1935, p. 1-18 ; les Dominicains, 1935, p. 193-213. — H. MARTIN, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530)*, Paris, Klincksieck, 1975, in-8°, XXV - 468 p. (Voir en particulier le chapitre VIII, « Architecture et pauvreté », avec des développements sur l'église des Jacobins de Morlaix, et des photographies). — Y.-P. CASTEL, *Le demi-millénaire de l'église Saint-Melaine de Morlaix (1489-1989)*, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 35^e année, n° 2, avril-juin 1988, p. 77-87 ; ID., *A Morlaix. Notre-Dame du Mur retrouvée*, Morlaix, 1988, 80 p.

(3) Quelques éléments d'édifices religieux des environs de Morlaix sont encore plus anciens. Outre la crypte de l'église de Lanmeur, on citera en particulier la nef de l'église de Ploujean avec ses arcades romanes reposant sur de lourds piliers (XI^e siècle) ; quelques vestiges romans de l'église de Locquénolé (fin du XI^e siècle) ; nef et transept de la chapelle de Kernitron (XII^e siècle)...

(4) A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, dans *Guide archéologique du Congrès Brest - Vannes*, 1914, 2^e excursion : Morlaix, p. 23-49 (avec un plan de l'église des Jacobins).

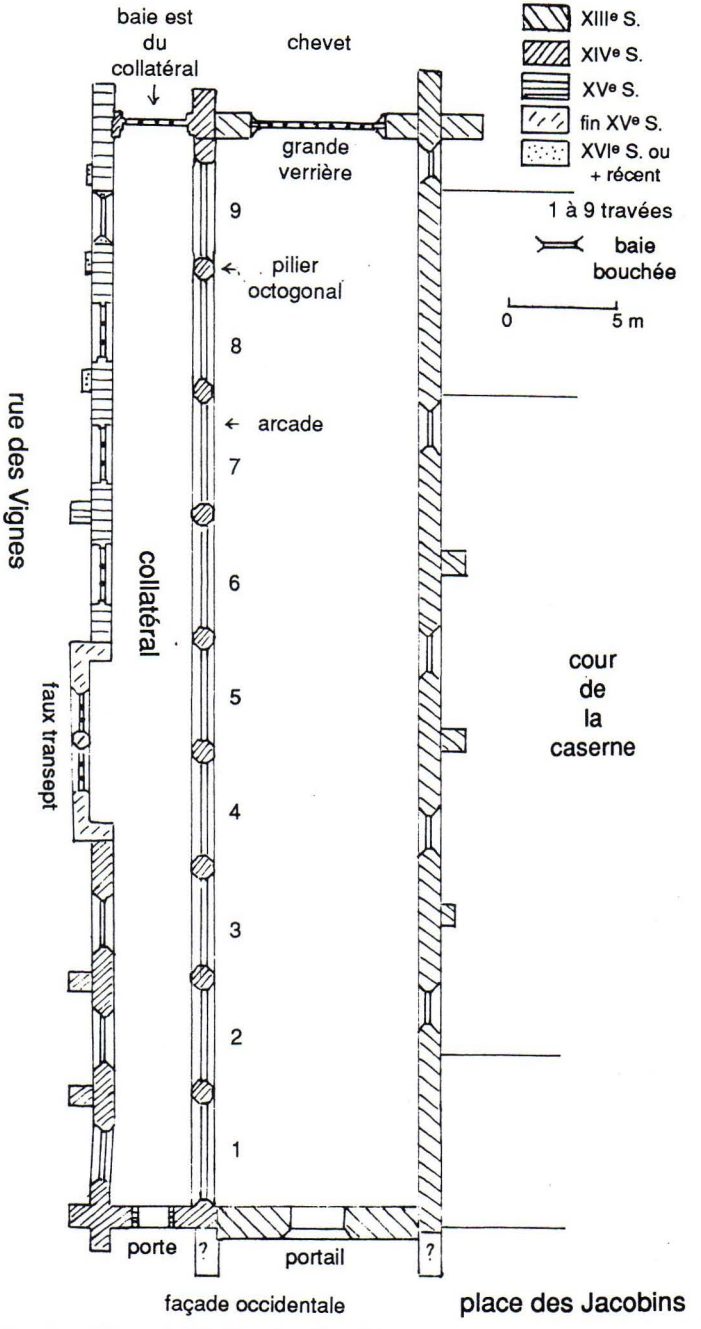

Fig. 2. — Plan de l'église des Jacobins.
(D'après A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, art. cité à la note 4).

— au XIII^e siècle : la façade occidentale (donnant sur la place des Jacobins), sauf la baie (et, évidemment, l'extrémité ouest du collatéral) ; toute la partie sud (donnant sur la cour de l'ancienne caserne, installée dans les bâtiments conventuels remaniés) ; le chevet, à l'exception de la grande rose (et, évidemment, de l'extrémité est du collatéral).

— au XIV^e siècle : les grandes arcades en tiers-point retombant sur des piliers octogonaux couronnés de chapiteaux ; la partie ouest du collatéral ; la baie occidentale (fin du XIV^e siècle).

— au XV^e siècle : la partie est du collatéral ; la rose orientale (vers 1420-1430). Le faux transept nord (côté rue des Vignes) est de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

— au XVI^e siècle ou au début du XVII^e : réfection du remplage de la baie en arc brisé du chevet du collatéral (5).

— *Conditions d'observation.*

La curieuse séparation de l'ancienne église des Jacobins en un niveau inférieur, actuellement occupé par les halles, et un niveau supérieur, à présent utilisé comme musée, présente à la fois des avantages et des inconvénients dans l'étude des pierres de construction. Dans le musée, les parties hautes de l'édifice sont facilement accessibles puisque le plancher est déjà à la hauteur des chapiteaux ! Les arcades sont à portée de main ! Les baies du collatéral sont également immédiatement accessibles. Seules les grandes verrières du chevet et de la façade occidentale ne peuvent être atteintes directement. Les aménagements intérieurs du musée ont masqué le côté sud de l'ancienne église ; cet inconvénient est partiellement compensé par les observations extérieures à partir de la cour de la caserne. Par contre, dans les halles, le badigeonnage des piliers (à part les socles cubiques) masque le plus souvent la pierre...

— *Variété des matériaux de construction utilisés.*

Nous sommes ici au cœur de notre sujet. Cette diversité, qui fait en grande partie l'intérêt de la recherche pétrographique, reflète la complexité de la géologie régionale. Les caractères accusés des différentes roches employées va faciliter les problèmes de provenance. Les mêmes circonstances favorables se retrouvent aussi pour les autres édifices de Morlaix, jusqu'à l'époque actuelle. Le cas de Quimper peut servir de « contre-épreuve » : là aussi, les monuments anciens sont nombreux, mais du fait de la situation géologique de la ville, les constructions ont utilisé principalement les leucogranites qui affleurent, avec

(5) Le saccage révolutionnaire de 1792 entraîna la dispersion de toutes les richesses du couvent. L'église se transforma en magasin public, les bâtiments claustraux furent aménagés en caserne. « Le ministère de la Guerre fit abaisser le niveau du sol de l'église, maçonner les baies et enfeus, aménager un plancher au niveau des chapiteaux, le « rez-de-chaussée » servant d'écurie et l'« étage » de grenier à fourrage». (A. CARIOU, *op. cit.*, note 1, *supra*). Il fallut attendre 1868 pour que le ministère de la Guerre remît à la ville l'ancienne église et une partie des bâtiments ; l'église fut utilisée successivement comme halle aux grains, puis comme entrepôt pour les tabacs. Le musée qui existe encore aujourd'hui fut inauguré au premier étage en 1880 ; le rez-de-chaussée est encore occupé par les halles.

des faciès comparables, un peu partout en Bretagne méridionale : le déchiffrage des provenances à partir de l'étude directe des bâtiments est, par suite, rendu extrêmement délicat.

*
* *

Quatre grands types de formations rocheuses ont été identifiés dans la construction de l'église des Jacobins : le granite albitique de Ploujean ; les tufs volcaniques du bassin de Morlaix ; le granite à grain fin de l'île de Batz ; les schistes et grès de Morlaix. Les trois premiers ensembles ont fourni des pierres de taille de qualité ; le dernier type, uniquement des moellons. En quelques points, la provenance des matériaux n'a pu encore être précisée : c'est en particulier le cas de l'entourage du portail nord (extrémité du collatéral) de la façade occidentale (granite porphyroïde à feldspath potassique de 2-3 cm, et aussi granite fin à muscovite). L'église est, en grande partie, construite en moellons, le plus souvent de petite dimension, ce qui suggère la pauvreté relative des moyens mis en œuvre. Font exception — au moins en partie — les contreforts (pour leur partie la plus avancée), les piliers et les arcades, les entourages et les remplages des baies, l'entourage des portails, et le pignon en saillie du faux transept... qui sont en pierre de taille. L'emploi du kersanton est extrêmement rare (armoiries vers le haut du faux transept).

Les schistes et grès de Morlaix

Le complexe schisto-gréseux de Morlaix offre, généralement, un cachet singulier dû à l'alternance de lits « pélitiques » bleu-noir et de lits « gréseux » gris-beige, d'où le nom imagé de « schistes zébrés » qui lui a été attribué (6). Les schistes, intensément plissés, admettent fréquemment des glandules de quartz d'exsudation blanchâtre. Certains niveaux pélitiques bleu-noirâtre sont criblés de petits cristaux d'andalousite liés au métamorphisme de contact d'intrusions granitiques (environs de Parc-au-Duc).

Schistes et grès ont été abondamment employés dans la construction de l'église des Jacobins. Malgré les traces de crépi, ils sont encore visibles sur la façade occidentale, de part et d'autre du portail (moellons de schistes à petits éléments) ; sur l'élévation sud, il est plus facile de reconnaître les différents faciès : schistes zébrés plissotés ; grès parfois lités ; schistes riches en petites an-

---

(6) Ch. BARROIS, *Excursion géologique aux environs de Morlaix*, dans *Bulletin de la Société géologique de France*, 3, 14, 1886, p. 244-254. La géologie de la région morlaisienne a fait l'objet de très nombreux travaux à la suite des premières recherches très minutieuses du docteur Le Hir, parues dans *l'Écho de Morlaix*, de 1843 à 1845. On trouvera une bibliographie détaillée dans la thèse de Ch. DELATTRE, *Recherches sur le Dévonien et le Carbonifère de la région de Morlaix*, Mémoires du service de la carte géologique de la France, 1952, 125 p. On consultera avec profit les récentes cartes géologiques à 1/50000, éd. B.R.G.M., Orléans : Morlaix, 1981 ; Plestin-les-Grèves, 1985.

Le mot « pélite » désigne toute roche sédimentaire détritique à grain très fin. L'« andalousite » est un silicate d'alumine formé dans les schistes au contact des granites.

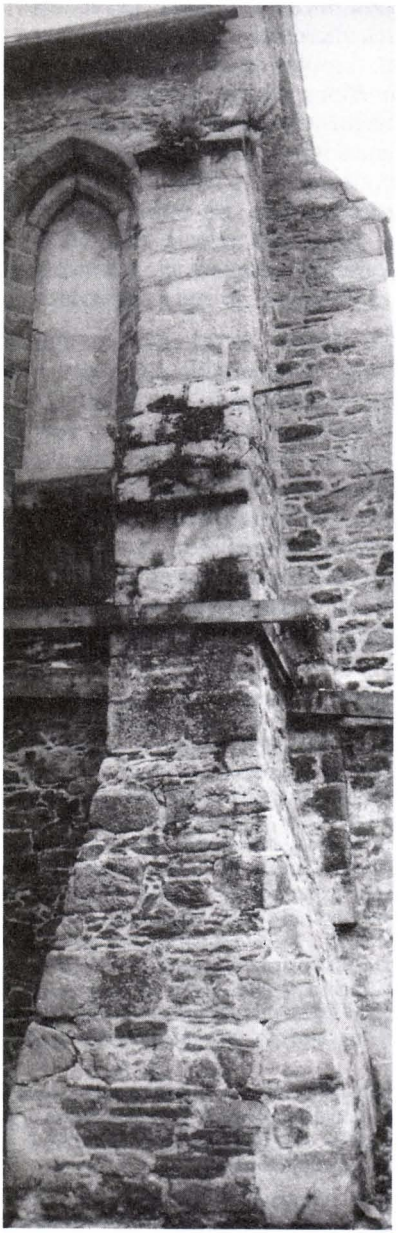

Cliché L. Chauris

Fig. 3. — Contrefort oriental de l'élévation sud.
Granite albitique, schistes et grès.

dalousites... Les éléments gréseux sont assez abondants dans le chevet. Parfois même le quartz d'exsudation a été employé. Les schistes ont été utilisés dans les contreforts (plus particulièrement pour les parties en retrait). Ces diverses localisations attestent l'emploi de ces matériaux dès la première moitié du XIIIe siècle (7). Les moellons restent souvent médiocrement façonnés ; leur dimension est généralement faible (sauf exception : élévation nord, entre le deuxième et le troisième contrefort en venant de l'est [moellons métriques]...) ; l'ensemble du bâti révèle une nette hétérométrie (juxtaposition désordonnée d'éléments de différentes tailles). En outre, schistes ou grès (et également granite et tuf sombre, *infra*) sont associés dans les murs sans aucune ordonnance. Ces diverses modalités indiquent ici l'absence de grandes exigences dans le choix du matériau : à l'évidence, le tout-venant des « perrières » a été accepté.

La ville même de Morlaix et ses environs immédiats sont bâtis sur le complexe schisto-gréseux, voire entaillés dans cette formation qui affleure de toutes parts sur les flancs des vallées du Jarlot et du Queffleuth qui confluent au Dossen où s'est établi le port, à la limite du flot. Les bâtisseurs de l'église des Jacobins n'ont eu ainsi aucune peine à se procurer les moellons dont la provenance est certainement locale. Il est impossible actuellement de retrouver la position des perrières. On remarquera toutefois que les schistes affleurent encore très bien à proximité immédiate du couvent sur la rive nord du Jarlot. La présence de quelques éléments riches en andalousite suggère qu'une partie des pierres a pu provenir aussi de Parc-au-Duc (un peu au sud de l'église actuelle de Saint-Mathieu), à moins de 500 mètres de l'église des Jacobins (9).

---

(7) L'emploi des schistes comme moellon a été extrêmement important à Morlaix : édification des hauts murs abritant les propriétés, en particulier les domaines conventuels, ou soutenant les innombrables jardins en terrasse ; utilisation dans la construction des maisons elles-mêmes et dans les travaux publics (le granite étant alors réservé aux pierres d'angle). Les exemples d'utilisation (ou de remploi ?) sont trop nombreux (et de toutes les époques) pour être cités ici. Outre l'église des Jacobins, rappelons : au XVIe siècle, la maison dite de la Reine Anne ; au XVIIe siècle, l'hôtel seigneurial des Coëtlosquet et plusieurs maisons de la rue Longue-de-Bourret ; aux XVIIIe et XIXe siècles, nombreuses maisons, travaux du chemin de halage ; au XIXe siècle encore, soubassement des écluses ; au XXe siècle, la chambre de commerce, la chapelle Notre-Dame des Anges... De nombreuses carrières étaient ouvertes sur les flancs des vallées. La plus connue était celle de Troudousten, juste au nord de la ville (la voie qui descend vers l'ancienne exploitation s'appelle « rue de la Carrière »). Une succession de carrières abandonnées s'échelonne sur la rive gauche de la rivière de Morlaix, près de l'ancienne usine à gaz. La date d'arrêt d'extraction des schistes de Morlaix ne nous est pas connue. Les Archives départementales du Finistère (8 S 11) conservent une autorisation (1892) d'ouvrir une carrière, dans un terrain dépendant de l'usine à gaz, pour extraire du moellon.

(8) A l'opposé, un choix délibéré dans la qualité des matériaux schisteux a présidé à la construction du haut mur du Carmel (à allure de forteresse !), le long de la rue Sainte-Marthe. Ici, les superbes moellons, bien taillés, dépassant parfois deux mètres de long, suggèrent, selon toute vraisemblance, la générosité des « donateurs »...

(9) Comptes paroissiaux cités par L. Le Guennec, *La construction d'un clocher breton (Saint-Mathieu de Morlaix)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVIII, 1931, p. 16-27. — J.-L. Porhel, *Les chantiers paroissiaux du Léon du XVIe au XVIIIe siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1982, 157 p. (Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Tanguy). En fait, la nature pétrographique de la roche extraite jadis à Parc-au-Duc reste imprécisée ; actuellement, les seuls affleurements visibles dans ce quartier sont formés de schistes métamorphiques.

Les tufs sombres du bassin de Morlaix

Des formations volcaniques sous-marines tuffacées, associées au complexe schisto-gréseux de Morlaix, affleurent de manière discontinue entre la ville et Plouézoc'h. Ces roches (10) sont facilement reconnaissables par leur teinte gris sombre, leur texture légèrement poreuse et la présence locale de fragments bréchiques.

Ces matériaux ont été utilisés comme pierre de taille, plus rarement comme moellon, dans diverses parties de l'église des Jacobins : piliers (pour une part) ; les cinq arcades de la moitié occidentale du collatéral ; le contrefort nord du chevet (partiellement) ; part importante du contrefort nord de la façade occidentale et des trois contreforts ouest de l'élévation nord (c'est-à-dire vers le bas de la rue des Vignes) ; encadrement et meneaux de la verrière nord du chevet (on peut remarquer dans la bordure de cette verrière, une superbe texture bréchique à gros éléments, qui n'a pas rebuté le tailleur !) ; entourage de la baie nord (bouchée) de la façade occidentale ; aux deux extrémités ouest et est du faux transept : dans le mur du chevet... Il apparaît ainsi que les tufs sombre ne semblent pas avoir été employés dans la construction du premier édifice au XIII^e siècle ; leur utilisation maximale coïncide avec les transformations majeures (collatéral) au XIV^e siècle. Ultérieurement, leur emploi paraît avoir été plus restreint.

En fait, ce type de matériau semble avoir été rarement utilisé dans la région de Morlaix, et uniquement dans des édifices anciens. A notre connaissance, l'église des Jacobins représente, et de loin, l'illustration la plus significative de l'emploi de cette curieuse roche. Malgré sa texture légèrement vacuolaire, elle offre une excellente résistance à l'altération, comme en témoigne par exemple le parfait état de conservation de l'entourage extérieur de la baie du chevet du collatéral. Cette roche est susceptible d'un excellent façonnement et sa taille paraît aisée. Dans ces conditions, sa faible utilisation pourrait s'expliquer par la rareté des gisements (11). En dehors de Morlaix même, cette roche a été observée comme pierre d'angle dans les vieilles constructions de Ploujean (par exemple à Kervizien...) et surtout de Plouézoc'h (Milin-Vor, XV^e siècle [?] au fond de la vallée du Dourduff, Brignonic, Keryvoalen, Toul-ar-Groaz, chapelle Saint-Antoine...). L'abandon total de ce matériel, depuis plusieurs siècles semble-t-il, rend très difficile la localisation précise des anciennes perrières. La répartition préférentielle des constructions rurales en tuf sombre aux environs de Plouézoc'h suggère vivement que les extractions devaient se situer plus particulièrement dans cette commune.

---

(10) Les tufs résultent de la sédimentation sous les eaux, des projections volcaniques. Ces conditions de formation expliquent leur texture perturbée par des fragments de roches.

(11) Une autre hypothèse est également plausible : l'utilisation restreinte du matériau n'est, en fait, peut-être qu'apparente et due essentiellement à la rareté des vestiges actuellement conservés.

Cliché L. Chauris

Fig. 4. — Contrefort nord et chevet.

Granite albitique et tuf sombre. Entourage de la verrière en tuf sombre (en un point, à texture bréchique).

Cliché L. Chauris

Fig. 5. — Contrefort en granite albitique.

Pierre de taille ; très localement, quelques moellons de schiste.

Le granite albitique de Ploujean

Les schistes de Morlaix sont recoupés par deux pointements de granite (12) situés dans l'ancienne commune de Ploujean : le premier affleure à Kerscoff, à la sortie nord de Morlaix ; le second au Menez-Plouian, à environ 4 km du centre. Ces deux petites intrusions sont constituées par une roche

(12) L'orthographe « granite » (avec un e) doit être utilisée chaque fois que le matériau correspond effectivement à la définition pétrographique de cette roche ; dans le cas contraire, le terme architectural de « granit » (sans e) est de règle.

grenue de composition originale : l'albite (13), en cristaux automorphes presque carrés (Le Menez) ou souvent légèrement ovoïdes (Kerscoff), est le constituant dominant, d'où la teinte blanchâtre très frappante. L'altération du mispickel (14), assez fréquent, entraîne la formation de taches brunâtres disséminées très caractéristiques. Ces deux intrusions sont accompagnées par un cortège de filons satellites de microgranites albitiques (15).

Dans le passé, le granite albitique de Ploujean a été l'objet d'une intense exploitation. A Kerscoff, on voit encore l'emplacement des carrières (à présent comblées, voire bâties) ; l'une d'elles approchait la centaine de mètres de long. Le Menez-Plouian est truffé de points d'extraction, envahis par la végétation. Les filons de microgranite étaient exploités en même temps que les schistes qu'ils recoupent. Les affleurements granitiques sont localement arénisés et les blocs de pierres destinés à la construction devaient être choisis en conséquence. Le façonnement aisé du granite albitique et la proximité de la ville de Morlaix (dans le cas du Menez, il est possible que les pierres aient été acheminées dans les gabares par le Dossen) expliquent l'intérêt jadis porté à ce matériau à Morlaix (16). C'est à lui que se rapportent, en règle générale, les pierres de taille des plus anciens monuments conservés dans la ville et dans la région voisine.

Cette belle pierre a été utilisée d'une manière intensive dans la construction et les transformations ultérieures de l'église des Jacobins : c'est ici, et de loin, la pierre de taille la plus fréquente. Elle joue un rôle essentiel dans les deux contreforts et dans le portail de la façade occidentale. Elle forme une partie des piliers, peu visibles dans les halles. Elle constitue pour une grande part les trois contreforts de l'élévation méridionale, bien exposés dans la cour de la caserne ; dans ce même mur, elle entre — en partie — dans l'encadrement d'une porte s'ouvrant entre le premier et le second contrefort. Malgré les difficultés d'observation, il semble que ce soit elle qui constitue, au moins partiellement, l'entourage des hautes baies de l'élévation sud. Elle forme les pierres d'angle de l'édifice primitif encore bien visibles au chevet. On l'observe dans les contreforts de l'extrémité est de l'église et, en association avec les tufs sombres, dans les contreforts ouest de la façade septentrionale. Dans la partie est de la même élévation, elle a permis le façonnement de larmiers. Elle est magnifiquement exposée dans les quatre belles arcades orientales du collatéral. Elle participe

(13) L'albite (feldspath sodique) est accompagné par du quartz en plages grisâtres, un peu de biotite et de muscovite en paillettes disséminées ; le microcline (feldspath potassique) est rare. L'inhabituelle composition minéralogique de ce granite se retrouve dans sa composition chimique caractérisée (moyenne de trois analyses) par la très forte dominante de la soude (Na_2O : 5,59 %) sur la potasse (K_2O : 1,73 %). Na_2O/K_2O : 3,2 (Chauris, travaux en cours).

(14) Le mispickel est un arsénio-sulfure de fer.

(15) Les meilleurs affleurements actuels de ces filons sont situés près du pointement de Kerscoff à proximité du bassin à flot de Morlaix. Les cristaux d'albite (1 à 3 mm) apparaissent dans un fond à grain très fin composé d'albite-quartz-séricite... ; l'altération développe la formation de halos concentriques brunâtres.

(16) Et en fait dans toute la région. Voir L. CHAURIS, *Le granite de Ploujean : une pierre de taille oubliée*, en préparation.

— pour une part — aux baies éclairant le côté nord du collatéral à l'est du faux transept. On la voit aussi dans la grande baie occidentale (tout au moins dans sa partie inférieure accessible) et, pour l'essentiel, dans l'entourage externe de la rose du chevet... Dans les murs, la même pierre a été utilisée aussi comme moellon, en association avec les schistes et les grès, ou, plus rarement, seule... Le petit bénitier de la porte ouest du collatéral est taillé dans le granite albitique. L'emploi de cette roche est ainsi attesté dès le XIII^e siècle ; il était toujours très important au XIV^e siècle et encore au XV^e siècle. Les moellons de microgranite albitique sont par contre très rares.

Le granite albitique a permis le façonnement de belles pierres de taille, parfois remarquablement ouvragées : on remarquera en particulier à ce sujet, dans le musée, les claveaux et tores des quatre arcades orientales. Des données systématiques sur les dimensions des pierres de taille seraient fastidieuses ; disons seulement, pour fixer les idées, que les éléments de dimensions suivantes (L : 50 cm ; h : 30 ; l : 25 ; ou L : 55 ; h : 30 ; l : 35 ou encore L : 80 ; h : 25 ; l : 12) ou voisines sont fréquentes. Malgré sa dureté relativement faible, ce granite résiste dans l'ensemble très bien à l'érosion qui, généralement, se contente, au bout de quelques siècles, de mettre en relief, dans les pierres extérieures de l'édifice, les petits feldspaths à section carrée. L'altération de teinte brunâtre due au mispickel paraît être déjà acquise dans la roche au moment de l'extraction.

Au premier abord, il paraît difficile de dire si le granite albitique utilisé aux Jacobins provient de Kerscoff ou du Menez. Des arguments semblent *a priori* exister en faveur de chaque site. Il est d'ailleurs possible que les deux occurrences aient été mises à contribution. Le pointement de Kerscoff a pour lui l'avantage — très appréciable au XIII^e siècle — de la proximité (environ 1,5 km de l'église) ; la présence fréquente de mispickel provoquant les taches rouillées si caractéristiques observées dans certaines parties du bâtiment (contrefort gauche de la façade occidentale...) serait aussi peut-être (?) en faveur de ce premier site. Mais les diaclases souvent très rapprochées et l'arénisation fréquente du granite à Kerscoff (exploité naguère comme sablière !) pouvaient toutefois constituer un sérieux handicap. Le pointement du Menez est plus éloigné, mais la possibilité d'un transport par eau réduisait fortement cet inconvénient. Dans l'ensemble, le Menez est moins arénisé et permet l'obtention de très belles pierres sans défaut. On verra plus loin qu'en fait la distance ne constituait pas un empêchement majeur, puisqu'il a été fait appel au granite de l'île de Batz lors des transformations de l'édifice ; dans ce cas, la voie maritime facilitait beaucoup l'acheminement au chantier. En définitive, l'absence d'orientation de la roche, l'habitus même du feldspath (carré) et la dimension du grain, légèrement supérieure, dans l'ensemble, au Menez, indiquent, selon nous que ce denier gisement a dû jouer ici un rôle prépondérant.

L'utilisation ancienne généralisée du granite albitique de Ploujean a pu être établie par l'examen systématique de très nombreux édifices de la région morlaisienne (16). On se bornera ici à citer quelques cas remarquables : piliers de la nef de l'église paroissiale de Ploujean (XI^e siècle : c'est actuellement la plus ancienne utilisation du granite de Ploujean mise en évidence) ; chœur (piliers

octogonaux et arcades brisées [XIVe siècle]) de la même église ; rares vestiges encore conservés de la collégiale du Mur (XIVe ou XVe siècle ?) ; porche sud et parties voisines de l'église de Saint-Melaine à l'extrême fin du XVe siècle ; les restes des remparts près du Queffleuth. Au XVIe siècle, le granite de Ploujean est encore très recherché : nombreux éléments de la chapelle de Cuburien au nord de Morlaix ; ossuaire de l'enclos de Ploujean ; chapelle Sainte-Geneviève (au début de la deuxième partie du XVIe siècle) en Ploujean. L'ancien couvent du Calvaire, très remanié, conserve encore de nombreux éléments (du XVIIe siècle ?) en granite albitique (murs et portes cintrées intérieures). C'est encore au XVIIe siècle que se rapporte la petite chapelle (sauf le clocher) du château de Suscinio en Ploujean ; les portes jumelées de Notre-Dame de la Fontaine à Morlaix... Après le XVIIe siècle, le granite albitique semble avoir été beaucoup moins utilisé comme pierre de taille, tout au moins à Morlaix même, et si on le retrouve encore ici dans des édifices plus récents, il semble s'agir, le plus souvent, de remploi. Il paraît certain qu'une partie des pierres de taille provenant de la vente — comme bien national — de la collégiale Notre-Dame du Mur, a été réutilisée dans le voisinage... (17).

Le granite de l'île de Batz

Le granite de l'île de Batz (et des secteurs voisins) a été longtemps utilisé à Morlaix. Malgré la distance (près de 25 km), les pierres étaient facilement acheminées par mer jusqu'à la ville, établie à la limite du flot (18), à une époque où les voies de communication terrestres demeuraient très difficiles pour le transport des matériaux pondéreux (19).

L'île de Batz est essentiellement constituée par un granite gris clair, à grain fin, très légèrement porphyroïde, assez souvent recoupé par de minces filonnets de pegmatites à tourmaline qui lui confèrent alors un aspect tout à fait caractéristique. Les anciennes zones d'extraction s'échelonnent au long du rivage (boules isolées sur l'estran, versants de basses falaises, carrières). L'expédition du granite jusqu'à Morlaix est, dès l'abord, suggérée par les blocs de lest, en schistes de cette ville, encore abandonnés sur l'estran. A la fin du XVe siècle et au début du XVIe, il a été recherché pour la construction d'une

(17) Les microgranites albitiques ont été également employés depuis longtemps bien qu'ils se prêtent plus difficilement à la taille que le granite de Ploujean et que leurs gisements restent toujours limités. Le plus intéressant exemple est fourni par quelques piliers et contreforts de la partie romane (fin du XIe siècle) de l'église de Locquénolé, au nord de Morlaix.

(18) Sur les problèmes des transports de pierres par voie maritime dans la région de Morlaix, on consultera J.-P. LEGUAY, art. cité, note 1, *supra*, et les deux notes de L. CHAURIS, *Carrières au bord de la mer. Ile Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord)*, et *Origine des pierres de construction d'une ville d'estuaire : Morlaix en Bretagne*, sous presse, dans les actes du colloque « Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes », 115e Congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990.

(19) Pour les acheminements par les fleuves, voir par exemple R. BEDON, *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, Paris, Picard, 1984, 248 p. : « La plupart des villes qui bordaient le Rhin à l'époque romaine ont utilisé le calcaire extrait à Norroy et acheminé par voie fluviale. »

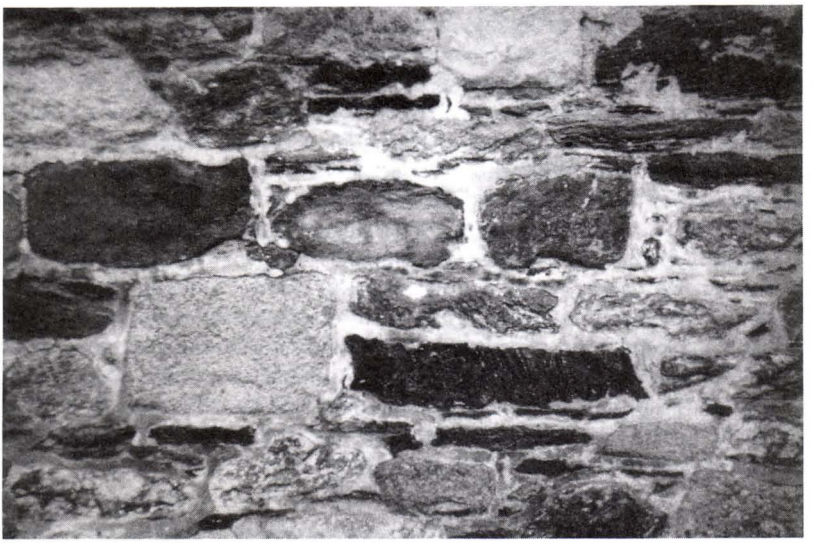

Cliché L. Chauris

Fig. 6. — Élévation sud.
Mur en granite albitique, grès et schistes zébrés.

partie de l'église Saint-Melaine (pignon occidental, partie inférieure de la tour et de la tourelle qui la flanque, pour une part, côté sud et chevet...). Ces observations pétrographiques, effectuées sur l'église elle-même, sont confirmées par les données d'archives citées par J.-P. Leguay (20) et Y.-P. Castel (21) : « le 18 janvier 1490 deux batelées de grosses pierres de Batz... remontent la rivière du Dossen... ». L'île de Batz est dénommée alors « Lille de Batz Paul ».

De telles sources anciennes n'ont pu être recueillies pour l'église des Jacobins. Toutefois, l'étude pétrographique du bâtiment indique l'emploi du granite de l'île de Batz ici également. Ce matériau a été en particulier observé dans plusieurs baies de la partie est du collatéral (côté rue des Vignes), dans plusieurs contreforts de la même élévation. Il contribue — en partie — à la formation de la grande verrière du chevet. C'est probablement à ce même granite que l'on peut rattacher les belles pierres appareillées du faux transept. Le granite de l'île de Batz, bien caractérisé (associé au granite de Ploujean) est également visible dans la porte (d'âge non précisé) située entre le premier et le deuxième contrefort de la façade sud (cour de la caserne). Au total, le granite de

(20) J.-P. LEGUAY, *L'approvisionnement des chantiers bretons en matériaux de construction aux XIV^e et XV^e siècles*, dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, 1985, 372 p. (cf. p. 27-79).

(21) Art. cité, cf. note 2, *supra*.

l'île de Batz paraît trouver aux Jacobins son utilisation maximale au XV^e siècle (et peut-être au tout début du XVI^e siècle). On le retrouve vers la même période et un peu plus tard dans plusieurs édifices de Morlaix (outre l'église Saint-Melaine, déjà citée, pour une part dans la maison dite de la Reine Anne [début du XVI^e siècle]) et des environs (chapelle de Cuburien [première moitié du XVI^e siècle]) [22].

Conclusions

Le musée des Jacobins, où les collections minéralogiques des premiers fondateurs ont entièrement disparu, faute de place, remédie en quelque sorte à cette lacune en proposant aux visiteurs, par l'observation du bâti lui-même, diverses et belles pierres du pays de Morlaix, jadis recherchées (tufs sombres et schistes zébrés, granite de Ploujean et granite de l'île de Batz...) : alors l'édifice lui-même devient musée pétrographique, d'autant plus que l'extraction de ces roches a, depuis longtemps, cessé.

L'église des Jacobins constitue en effet un bon exemple de polylithisme de construction (23). Le polylithisme est ici à la fois originel (ou primaire), c'est à-dire lié à la première construction, et acquis (ou secondaire), c'est-à-dire lié aux transformations ultérieures. L'emploi des pierres de taille a été généralement limité aux contreforts, piliers, arcades, entourages et remplages... tandis que les moellons ont formé l'essentiel des murs (noter toutefois les belles pierres appareillées du faux transept). En fait, le polylithisme est fréquemment en relation avec des impératifs financiers ; dans le cas des Jacobins, il est évident que les moellons schisteux, pratiquement extraits sur place ou à proximité, revenaient beaucoup moins chers que les pierres de taille, d'extraction plus lointaine et surtout de façonnement soigné (24).

---

(22) Le granite de l'île de Batz a été utilisé aussi, beaucoup plus récemment, pour les travaux d'agrandissement de la manufacture des tabacs de Morlaix (1835-1843) : R. PELLEN, *Histoire de la manufacture des tabacs de Morlaix*, Morlaix, éd. du Dossen, 1986, 110 p. Au XVIII^e siècle, il a été fortement concurrencé par le granite de l'île Callot en Carantec ; au XIX^e siècle (et même avant) par les divers granites de l'Ile Grande et des îlots voisins (cf. L. CHAURIS, art. cité, cf. note 18, *supra*).

L'étude des pierres de construction de l'ancien couvent des Jacobins, juxtaposé à l'église, seule étudiée ici, fera l'objet d'une publication ultérieure. Signalons seulement, dès maintenant — puisqu'aussi bien cet élément fait à présent partie intégrante du bâtiment de l'ancienne église — l'origine des pierres de la porte ouverte, au niveau des halles, sous la grande rose du chevet. Cette porte cintrée, assez élégante, est — au moins en partie — constituée par le granite à muscovite de l'Ile Grande, qui a fourni à Morlaix, au XIX^e siècle, une superbe pierre de taille.

(23) Nous proposons ce terme dans son sens strictement étymologique, c'est-à-dire relatif à « plusieurs pierres ».

(24) Dans le cas d'un même matériau, on peut noter de grandes différences dans les dimensions et le façonnement et, par suite, dans le prix de revient. A ce sujet, il est instructif de comparer les hauts murs de clôture, dans les deux cas en schistes, des deux couvents voisins : le Carmel et les Ursulines, respectivement rue Sainte-Marthe et rue de Bréhat : le Carmel présente de superbes moellons, les Ursulines, des moellons très ordinaires...

Dans l'église des Jacobins, le polylithisme reste toutefois assez limité. En particulier, nulle part n'a été observé ici l'utilisation du granite rougeâtre à gros grain de l'île Callot en baie de Morlaix, qui a fourni aux édifices morlaisiens de superbes pierres de taille, mais à une époque plus tardive : au XVII[e] siècle, l'ancien hôtel de ville et nombreuses maisons ; toutefois, c'est principalement au XVIII[e] siècle que le granite de Callot sera utilisé à Morlaix (hôpital au-dessus du Queffleuth [1733-1737], premier ensemble de bâtiments de la manufacture des tabacs [1736-1740] ; beaux immeubles en pierre de taille du quai de Léon et d'ailleurs)... A partir du XIX[e] siècle, un recul sensible apparaît dans l'utilisation de ce granite (25). On note également ici l'absence des granites à grain fin du district de l'Ile Grande (26) utilisés à Morlaix au moins dès l'extrême fin du XV[e] siècle et au début du XVI[e] (en partie dans l'édification de Saint-Melaine) ; dans la seconde partie du XVI[e] siècle, pour une part dans la construction de la tour de Saint-Mathieu. Au XVI[e] et XVII[e] siècles, ces granites participent à la construction de nombreuses maisons en particulier dans la Grand-Rue (XVI[e]-siècle) et la rue Longue-de-Bourret (XVII[e] siècle) [27].

En cette fin du XX[e] siècle, l'église des Jacobins reste le seul vestige architectural qui témoigne de l'importance prise par Morlaix dès la première partie du XIII[e] siècle, soit plus de deux siècles avant le grand développement du commerce international vers la fin du XV[e] siècle et le début du XVI[e], où la cité était devenue le troisième port de Bretagne, après Nantes et Saint-Malo. A lui seul, ce fait historique suffirait pour lui témoigner soin et respect. De gros investissements seront nécessaires pour redonner à l'édifice son lustre d'avant la Révolution. Le classement de l'église et des murs extérieurs de l'ancienne caserne par les Monuments historiques est sans doute la première étape de la sauvegarde. Notre travail a établi que la construction de l'église avait nécessité l'utilisation de pierres qui ne sont plus exploitées depuis longtemps (tufs sombres, granites de Ploujean et de l'île de Batz...). Il est hautement souhaitable que ces mêmes matériaux soient à nouveau recherchés lors des restaurations.

---

(25) Au XIX[e] siècle, le granite de Callot sera toutefois encore utilisé — pour une part — dans la construction de l'église de Saint-Mathieu (1822-1827), pour le presbytère de l'église de Saint-Martin (1827)..., enfin, pour une part secondaire, mais non négligeable, il contribuera à l'édification du grand viaduc de Morlaix (1861-1863).

(26) Voir cependant note 22.

(27) Au XVIII[e] siècle, les granites de l'Ile Grande subissent la concurrence du granite de l'île Callot, mais, au XIX[e] siècle, les granites de ce district sont particulièrement employés à Morlaix. L'examen des cahiers des charges et devis, conservés aux archives municipales de Morlaix, suffit pour s'en convaincre : « Les pierres de taille proviendront des meilleures carrières de l'Ile Grande... ». C'est à cette époque qu'a eu lieu, à proximité de l'ancien couvent des Jacobins, l'édification du palais de justice, de l'école primaire du Poan-Ben (n° 4)... Ailleurs, on citera les colonnes encadrant la porte d'entrée de la chapelle Notre-Dame du Mur, bénite en 1834 ; l'entrée principale de la chapelle de la Salette, au nord de Morlaix, consacrée en 1860... Tous ces édifices sont en granite blanc à muscovite ; il en est de même de la stèle du monument aux morts de la guerre de 1870-1871 au cimetière Saint-Charles. Par contre, un pourcentage important des pierres de taille et des moellons piqués du viaduc de Morlaix (1861-1863) a été extrait des carrières de granite rosé à grain fin ouvertes dans des îlots voisins de l'Ile Grande.

Notre étude aura atteint son but si elle constitue un plaidoyer pour une restauration fidèle aux pierres du vénérable édifice, dont nous avons ici présenté la nature et la provenance, en les replaçant dans le contexte architectural du vieux Morlaix (28).

(28) Nous témoignons ici notre reconnaissance à Mme Françoise Daniel, conservateur du musée de Morlaix, qui nous a donné toutes facilités pour notre étude, et à l'un de ses collaborateurs, M. Kerriou, qui nous a guidé avec compétence dans les recoins cachés de l'édifice. Nous désirons également redire nos remerciements à Mme Coïc, responsable de la bibliothèque municipale de Morlaix, qui a mis à notre disposition les riches archives de la ville.

JEAN-PIERRE LE BIHAN

La maîtresse-vitre de l'église Saint-Pierre de Ploudiry

L'église paroissiale de Ploudiry (1) possède, dans la fenêtre du chevet, une verrière représentant une *Crucifixion* et trois scènes de la *Passion*. Cette verrière est très proche, dans ses grandes lignes, de celles de La Roche-Maurice et de La Martyre, datées de la première moitié du XVI[e] siècle, mais elle a été très abîmée par diverses restaurations.

Historique

L'église actuelle a été reconstruite en 1853-1856 (2) sur les plans de l'architecte diocésain Joseph Bigot, qui conserva une partie de l'édifice précédent (porche, chevet, bas-côté sud) lui-même rebâti en 1700 (ainsi que l'atteste une inscription du bas-côté sud). L'ancienne église devait dater du début du XVI[e] siècle, puisque, en 1514, le grand vicaire de Léon demanda à l'abbé de Daoulas, Jean du Largez, « de consacrer et dédier l'église de Ploudiry » (3). Peut-être la verrière du chevet fut-elle mise en place peu après : la verrière de La Martyre date elle-même de 1535 (4), celle de La Roche-Maurice de 1539. En 1634, Cyrille Le Pennec signale que l'église « a conservé ses vitraux » et que « la plus ancienne date est celle de 1567, elle se trouve sur une vitre de la chapelle de la Vierge » (5).

---

(1) Prieuré-cure de l'abbaye de Daoulas, la paroisse de Ploudiry s'étendait, au sud de l'évêché de Léon, sur un vaste territoire qui englobait les trèves de La Martyre, Loc-Eguiner, Pont-Christ, La Roche-Maurice, Pencran et Saint-Julien de Landerneau. Cf. Bernard TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, [Douarnenez], ArMen-Le Chasse-Marée, 1990, p. 156-157.

(2) Cf. Jeanne BAYLÉ, *L'architecte quimpérois Joseph Bigot (1807-1894)*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 256-262.

(3) Chanoine PEYRON, *L'abbaye de Daoulas*, *ibid.*, t. XXIV, 1897, p. 157.

(4) Cette date, avancée par René Couffon, ne figure pas en réalité sur la verrière de La Martyre. Cf. Jean-Pierre LE BIHAN, *La verrière de l'église Saint-Pierre de Gouézec*, *ibid.*, t. CXVIII, 1989, p. 277, n° 8.

(5) Cyrille LE PENNEC, *Le dévôt pèlerinage du Folgoët...*, Morlaix, 1634.

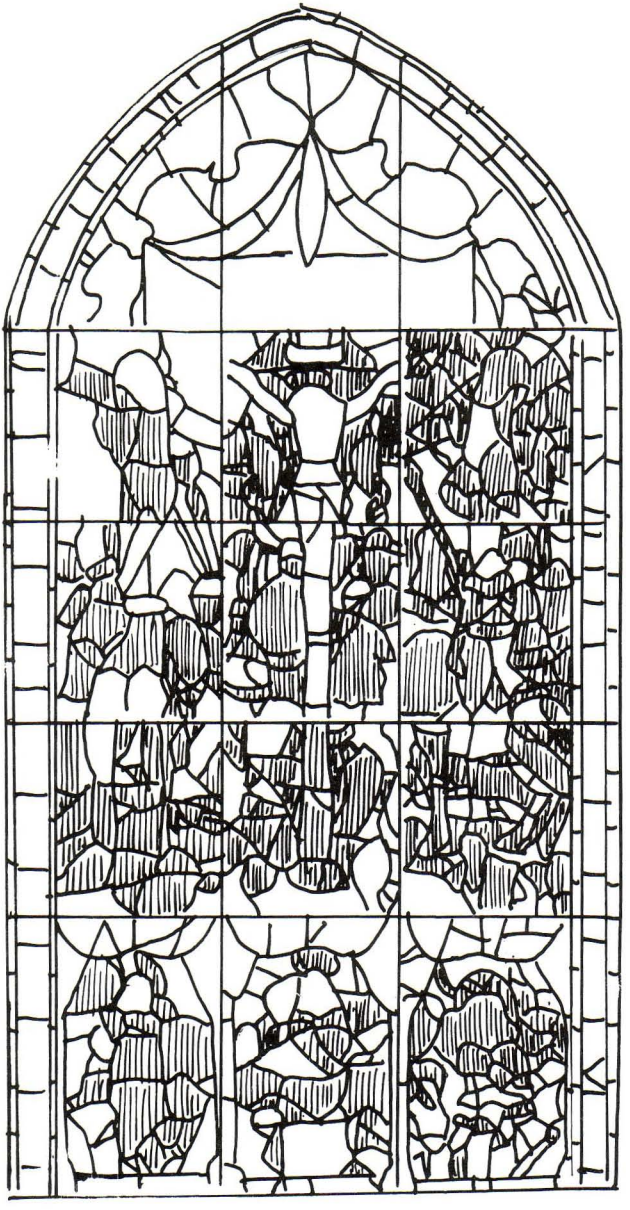

Fig. 1. — Ploudiry, *église Saint-Pierre*, état de conservation de la maîtresse-vitre.

▥ Pièces du XVI[e] siècle.

Les documents d'archives mentionnent, dès le XVII[e] siècle, des travaux de restauration sur les vitraux de Ploudiry : en 1677, par Kerautret, peintre verrier de Morlaix ; en 1690, par Alain Bourriquen, sieur du Jardin ; en 1700, dépose et repose à l'identique des vitraux lors de la reconstruction de l'église (6) ; en 1708-1712, travaux de Jacques Kergrach, suivis en 1755 par ceux de François Michelot (7). En 1856-1857, les vitraux de l'église furent de nouveau déposés, peut-être par Felep qui, à la même époque, faisait les baies de la nef de La Roche-Maurice. Tournel, qui aurait, en 1913, dressé un état des vitraux du Finistère et, en 1916, restauré la verrière de Peumerit, fit une photographie de la verrière de Ploudiry, vers 1920 : le cliché, publié par R. Couffon en 1945 (8), prouve qu'il y eut une dernière restauration, malhabile, avant 1939.

R. Couffon est fort critique à l'égard de la verrière de Ploudiry. Il affirme que celle-ci, « a été inspirée par la belle œuvre de sa trève [La Martyre], mais le peintre verrier en a assez fâcheusement modifié la composition. En supprimant les cavaliers qui entourent la croix du bon larron et en ajoutant des personnages entre Longin et le centurion, il a rompu l'équilibre harmonieux du carton et l'a beaucoup alourdi. Le dessin est médiocre et en quelques points fort mauvais, notamment celui des chevaux et de Joseph d'Arimathie. » (9).

Le chanoine Abgrall signale d'autre part la présence de deux fenêtres figuratives en 1 et 2, verrières qui ont disparu et ont été remplacées par des vitraux de Guével (10).

L'iconographie de la *Crucifixion*

L'iconographie de la *Crucifixion* de Ploudiry, sensiblement proche de celles des verrières de La Martyre et de La Roche-Maurice, présente les thèmes courants du XVI[e] siècle.

Du Christ d'origine, il ne reste plus rien ; seules quelques pièces bleues du fond ont été conservées.

Au pied de la croix, Marie-Madeleine n'est pas à genoux comme dans le cycle de Guengat-Gouézec-Quéménéven-Guimiliau. Elle est plus déhanchée ; ses mains n'enlacent pas la croix, mais sont ouvertes dans un geste d'accepta-

(6) Cf. *Ploudiry aux marches de l'Arrée. Son passé, ses monuments*, publié par la commission extramunicipale des affaires culturelles de Ploudiry, s.l.n.d. [Ploudiry, 1982], p. 75 - 76.

(7) Sur les verriers qui ont travaillé à Ploudiry, cf. les notices et les références les concernant dans Yves - Pascal CASTEL, Tanguy DANIEL, Georges-Michel THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, 1987.

(8) René COUFFON, *La peinture sur verre en Bretagne. Origine de quelques verrières du XVI[e] siècle*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXV, 1945, p. 27-64, planche X.

(9) ID., *ibid.*, p. 47.

(10) Bibl. mun. Quimper, fonds Abgrall.

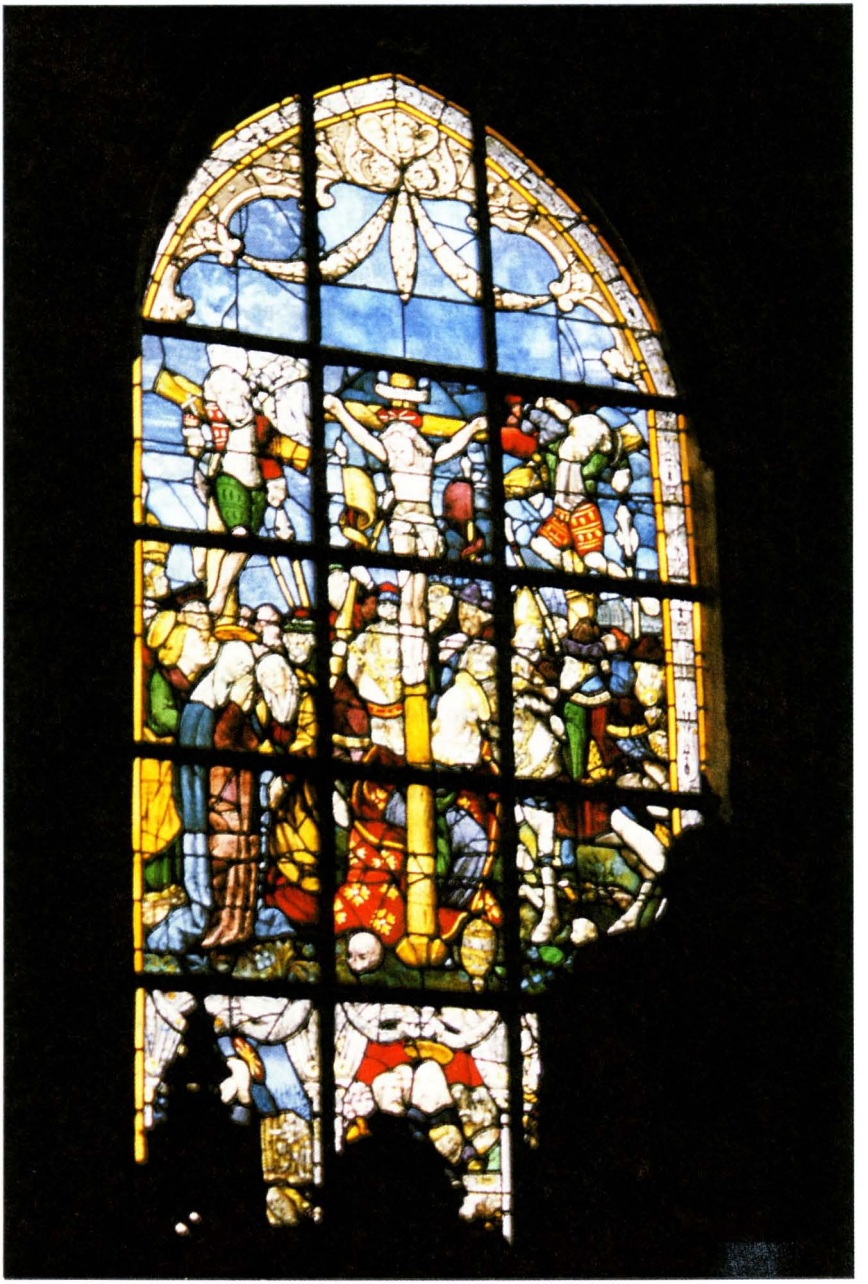

Fig. 2. — Ploudiry, *église Saint-Pierre*, la maîtresse-vitre, vue d'ensemble.

Fig. 3. — Ploudiry, *église Saint-Pierre*, le Christ au jardin des Oliviers.

Fig. 4. — Ploudiry, *église Saint-Pierre*, la Cène.

Fig. 5. — Ploudiry, *église Saint-Pierre*, Jésus livré par Judas.

tion. Elle porte un nimbe qu'elle n'a ni à La Martyre ni à La Roche-Maurice, mais qui figure à Gouézec et à Guengat. Transition ? La tête d'Adam (XIXe siècle), voisine avec le vase de parfum ; des fleurs et feuillages avec jaune d'argent gisent sur le sol des trois lancettes ; les os d'Adam se voient sous le cheval de Joseph d'Arimathie. Longin, à cheval, perce le flanc du Christ, et un personnage, lui aussi à cheval, a remplacé le centurion de La Martyre. Les chevaux présentent des harnais plus décoratifs que réalistes, les rênes sont énormes, très funéraires, la bride présente un élément qui ne sert à rien.

La scène des soldats se partageant les vêtements du Christ n'existe pas et n'a pas dû exister.

Les larrons, comme à La Martyre et à La Roche-Maurice, détournent la tête, ce qui n'est pas le cas dans les cartons de Guengat et de Gouézec.

La Vierge en pâmoison est encore debout, les mains jointes, suivant en cela les verrières de La Martyre et de La Roche-Maurice. On trouve la même position dans le panneau du tympan de Gouézec, position qui se rapproche plus de l'évanouissement, cependant, à Gouézec et à Guengat.

Joseph d'Arimathie — dont la tête n'est pas dans une position correcte, car il devrait regarder le Christ — caracole sur un cheval dont le train arrière a été modifié. Caïphe, coiffé d'une mitre décorée d'un croissant — symbole de l'islam — apparaît sur le décor du château au fond bleu. Auprès de lui apparaissent deux personnages portant, l'un un chapeau bleu sans ruban, l'autre un chapeau à la calotte enfoncée : ces figures énigmatiques du XVIe siècle représentent-elles des bourgeois ?

Le chien, les oreilles basses, regarde le pied de la croix, à l'inverse de celui de La Martyre et de La Roche-Maurice, où il regarde en arrière. Il n'a pas l'air hargneux comme à Guengat ou à Gouézec. L'os de l'omoplate de La Martyre et de La Roche-Maurice a disparu et est remplacé par des cailloux proches de ceux de Brasparts.

Cette verrière, qui montre une évolution du carton de La Martyre et de La Roche-Maurice, a malheureusement été coupée de plus de cinq centimètres sur chaque côté. Les pièces anciennes des panneaux supérieurs indiquent une verrière à trois lancettes cintrées.

L'auteur est identifiable. En effet, certains personnages masculins présentent, comme à Gouézec et à Guengat, des sourcils « à la banane » dans l'esprit de l'école quimpéroise (11). On peut donc attribuer cette verrière à l'atelier Le Sodec (12).

(11) Cf. Jean-Pierre LE BIHAN, art. cité, p. 281.

(12) Sur les Le Sodec, cf. Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *op. cit.*, p. 232-233. L'attribution de la verrière de La Martyre à Jost de Negker, maintes fois affirmée par R. Couffon et reprise partout après lui, est dénuée de tout fondement. En revanche — et comme l'avait bien vu Couffon cette fois — les initiales L.S. qui figurent sur la verrière de La Roche-Maurice, pourraient bien être celles de Laurent Le Sodec.

Les panneaux de la *Passion*

Au-dessous des neuf panneaux de la *Crucifixion* figurent trois panneaux d'origine différente et représentant des scènes de la *Passion* : le Christ au jardin des Oliviers, la Cène, et Jésus livré par Judas.

Le Christ au jardin des Oliviers

Ce panneau, qui présente peu de pièces anciennes (l'ange qui apparaît au Christ, le portail, le nimbe, quelques pièces de manteau bleu, le ciel bleu, les mains du Christ) a, comme les autres, été coupé sur trois côtés. La composition est la même qu'à La Roche-Maurice et Tréflévénez. Ici, l'ange, au lieu de porter le calice, présente une hostie avec l'inscription IHS. La porte du jardin a été tronquée dans sa partie haute par une restauration. La clôture, plutôt décorative, est très lointaine de celle de La Roche-Maurice.

La Cène

Le panneau de la Cène a non seulement été coupé sur les côtés, mais a été très restauré, ce qui rend très difficile la comparaison avec d'autres. La tête de cinq personnages — dont celle de saint Jean — est d'origine. La position de l'Évangéliste, les mains vers l'Agneau, laisse penser à La Roche-Maurice, mais ici l'Agneau n'est pas dépecé et la main est posée sur le rebord du plat.

Le nimbe jaune avec stries est ancien. La main du Christ tient une hostie et non le pain. Comme à La Roche-Maurice, le Christ tient la coupe de la main gauche.

Les assiettes et le plat semblent en étain et sont passés au jaune d'argent. Un couteau au manche doré voisine avec une petite miche de pain semblable à une brioche.

Jésus livré par Judas

Ce panneau — notamment une grande partie de la moitié inférieure — a été rendu peu lisible par la présence de nombreux plombs et par une restauration simpliste au XX^{e} siècle (une tête bouche-trou provient de la scène du jardin des Oliviers). Le cliché du maître verrier Tournel (13) en présente une vue avant restauration.

Cette scène n'est aucunement semblable à celle de La Roche-Maurice : en particulier, Judas est ici à droite du Christ alors qu'il est à gauche à La Roche-Maurice. On peut, en revanche, la comparer à celle de Quéménéven, qui est plus proche : cependant, à Ploudiry, le Christ est moins de profil, la main de Judas moins ouverte, le soldat de droite a déjà pris le Christ par le manteau.

(13) Cf. *supra*, n. 8.

Enfin, le nimbe crucifère présente, sur un fond bleu, des graphismes végétaux. Sa position est verticale, ce qui ne correspond pas à la représentation des deux autres panneaux ni du reste de la verrière. Si l'on y ajoute le fait que le panneau est plus grand que les deux autres, on peut en conclure qu'il provient probablement d'une autre *Passion*.

La technique

Le verre

Les bleus sont au nombre de trois : le fond bleu du ciel présente une tonalité plus verdâtre qu'à Guengat ; les bleus des robes ; le bleu du sol, avec apport de jaune d'argent.

Les verres rouges sont agrémentés de gravures avec jaune d'argent plus ou moins habiles, dues à des restaurations très anciennes, comme sur la culotte du mauvais larron.

On notera un vert, un jaune proche de ceux du XIII^e^ siècle, un rose pour la robe de la Vierge, un blanc verdâtre pour les têtes et les mains.

La pose de la grisaille sur les pièces anciennes est très fine. La sanguine et un dépoli sont posés au dos, permettant d'offrir un damas sur la robe bleue de Marie-Madeleine, non visible par transparence mais seulement en lumière rasante.

Les verres sont coupés au fer rouge et il semble qu'ils soient faits au plateau.

Gravures de repère

Plusieurs pièces portent des signes de repère gravés : il s'agit d'un enlevé au bois sur dépoli de la face extérieure. Le verre n'étant plus protégé, la marque, attaquée, est visible.

De telles marques, servant au repérage des pièces dans un panneau ou des panneaux dans une verrière, ne figurent pas dans tous les vitraux anciens : nous n'en avons repéré qu'à Briec (chapelle Sainte-Cécile), à Caudan (chapelle Notre-Dame de Trescoët, Morbihan), à Douarnenez (église Saint-Jacques), à Guengat (église Saint-Fiacre), à Locronan (chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle), à Pleucadeuc (chapelle Saint-Barthélemy, Morbihan), à Pont-Croix (église Notre-Dame de Roscudon), à Quimper (cathédrale Saint-Corentin et Musée départemental breton) [14].

(14) Jean-Pierre LE BIHAN, *Gravures de repère sur des vitraux bretons des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, à paraître dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*.

A Ploudiry, ces marques figurent sur cinq panneaux de la *Crucifixion* :

A2 : un seul **A** B4 : trois **I** ou **H** C3 : deux **R**
A3 : un seul **4**
A4 : quatre **0**

Dans la lancette A, la présence de marques en A2 et A3 s'explique probablement par l'utilité : la lettre est seule au milieu du panneau ; il peut donc s'agir d'une numérotation. En A4, on peut penser à un repérage des pièces car, ici, quatre pièces sur les onze anciennes, et d'origine, sont gravées.

Dans la lancette B, on ne relève aucune marque en B1, B2 et B3. Il est possible que certaines pièces aient disparu. Le panneau B4 présente en revanche des signes gravés sur des verres aisément reconnaissables à l'étalage : un chapeau et deux morceaux de ciel. Pourquoi alors les avoir marqués ?

Dans la lancette C, enfin, les deux gravures figurent sur des pièces qui n'ont pas de rapport avec le panneau : un bras d'armure et un col de manteau qui pourraient provenir d'un donateur. On sait que ceux-ci, au XVI^e siècle, se faisaient toujours représenter en armure. La lettre **R** serait-elle pour Rohan ? L. Le Guennec signale en effet avoir vu le seigneur de Rohan sur cette verrière (15).

Conclusion

Comme on l'a vu au début de cette étude, la verrière a subi au XVIII^e siècle, lors des agrandissements du chœur, une dépose suivie d'une remise en place qui a complétement modifié sa présentation.

A l'origine, inscrit dans une architecture gothique à trois lancettes avec, en partie haute, un tympan ajouré, ce vitrail est devenu au XVIII^e siècle une œuvre compacte à laquelle le XIX^e siècle, remplaçant probablement la vitrerie blanche qui l'accompagnait avec simplicité, a ajouté, outre des filets sur les côtés, une décoration néo-Renaissance d'esprit civil en partie haute : par sa lourdeur et son graphisme, celle-ci n'a que peu de rapport avec l'esprit du XVI^e siècle et nuit à l'ensemble.

Devait-on, à notre époque, conserver cet apport ou fallait-il chercher à rendre à l'œuvre sa véracité originelle ? A vrai dire, la charte de Venise ne laisse guère de choix aux restaurateurs : dans l'intérêt des générations futures, il faut conserver les témoignages des autres époques. On peut le regretter, en l'occurrence, car on aurait aimé que cette verrière retrouve au moins une plus grande facilité de lecture, une bonne partie basse étant cachée par l'autel.

(15) Louis LE GUENNEC, *Le Finistère monumental. Tome II. Brest et sa région*, Quimper [1981], p. 494.

LA MER
ET LES PORTS

HUBERT MICHÉA

Actes de piraterie dans les eaux du Pen-ar-Bed au Moyen Age, 1481

Le document dont on trouvera ci-dessous la transcription, est conservé aux Archives départementales de la Loire-Atlantique sous la cote E 203/5. Il est écrit sur un très beau parchemin blanc et souple, un *pergamino* mesurant environ soixante sur quarante centimètres, scellé du grand sceau de la ville de Bruges. Il fait partie des pièces de procédure qui, conservées au château de Nantes, ont été préservées de la destruction pendant la période révolutionnaire. Les événements auxquels il se réfère illustrent, à bien des égards, l'histoire maritime du Finistère et rappellent certaines pratiques juridiques en usage dans toute l'Europe du Nord à la fin du Moyen Age. Les capitaines d'une flotte de la Hanse, à l'occasion d'une escale à Bruges, au retour d'un voyage au cours duquel ils sont allés charger du sel à Brouage, déposent, entre les mains de leur consul, les oldermans de la Hanse, leur rapport à la suite d'un incident de mer qui a entraîné l'arrêt de certains de leurs compagnons en Bretagne. Il s'agit de ce que nous appellerions un « rapport de mer », qu'ils font authentifier par les échevins de la ville de Bruges, dont le sceau est connu partout en Europe. Le document acquiert ainsi le caractère d'un acte authentique et entrera comme pièce officielle dans une procédure en cours à Nantes, en vue d'obtenir la levée de la saisie dont font l'objet quelques navires et capitaines de la flotte hanséatique. Cette saisie a été obtenue à la requête d'un maître de nef breton dont le navire, au retour d'un voyage à Madère, avait été capturé, dans le voisinage du ras de Saint-Mathieu, par deux pirates se disant danois. Le Breton accusait la flotte hanséatique de complicité dans cette capture.

Il ne manque pas d'études qualifiées consacrées à l'aspect juridique et diplomatique du commerce maritime, en particulier à cette époque. Ce texte apporte une excellente illustration des us et coutumes en ce domaine. Outre les particularités géographiques et nautiques de notre région, on y trouve, de plus, quelques détails philologiques tels que « lever le tref », pour mettre à la voile.

Au plan purement nautique, l'incident souligne les habitudes de navigation médiévales des peuples du Nord, en particulier la quasi-obligation de passage au travers des ras de Sein et de Saint-Mathieu et leurs conséquences sur

la vie du Pen-ar-Bed. Le texte évoque également cette piraterie maritime que H. Touchard (1) qualifie de déchaînée et que les ducs s'efforcent de réduire (2).

Situons le décor. La Bretagne est en paix. Une paix relative. Les vingt années passées ont vu des relations contrastées avec l'Angleterre. C'est avec une suspicion particulière qu'on aborde un navire anglais sur les côtes du Pen-ar-Bed. Dans deux ans, en 1483, Jean Coetanlem attaquera Bristol. La méfiance n'est ni unilatérale, ni dénuée de raisons... Les ducs de Bretagne font du convoi de mer une institution fiscale et commerciale. En avril 1481, François II conclut une alliance avec Maximilien d'Autriche. Si cette alliance est mal perçue à la cour de France, elle resserre les liens de la Bretagne et des villes des Flandres, avec Bruges en particulier. La politique des ducs de Bretagne depuis Jean IV a fait de son mieux pour s'assurer les sympathies des autres duchés et royaumes d'Europe, en négociant des traités de commerce. Les Archives départementales de la Loire-Atlantique possèdent encore copie de traités passés par Jean V, François Ier et Pierre II avec la Hanse teutonique, dite Hanse thioise (3), comme aussi avec l'Espagne. La Hanse était une confédération de villes maritimes situées principalement en Allemagne et qui étendait ses comptoirs jusqu'à Novgorod en Russie. La Hanse était entrée en conflit dans la seconde moitié du XIVe siècle avec le roi de Danemark et avait obtenu une codification des droits de passage dans les détroits reliant la Baltique à la mer du Nord. Depuis ce succès, la Hanse était devenue une puissance non seulement commerciale mais aussi politique.

Le document expose qu'une flotte de navires de la Hanse se rendait à « la Baye », comme chaque été, pour y charger du sel. Un navire breton est pris par deux pirates en Iroise, à proximité de la flotte hanséatique.

Deux versions des faits sont en présence. La première, celle du plaignant breton, apparaît dans l'exposé des motifs. Elle résume les pièces d'une procédure antérieure transmise par un certain maître René Perot(t), prévôt de la cour de Nantes. Il s'agit en tout cas d'une relation de seconde main. Après l'énoncé des noms, âge et qualité des déposants, vient la seconde version, celle des Hanséates, déposée sous serment, entre les mains de leur consul, les oldermans de la Hanse thioise à Bruges. Les deux versions diffèrent sur quelques points.

---

(1) Pour ce qui est des lois maritimes, le lecteur pourra consulter J.-M. PARDESSUS, *Recueil des lois maritimes*, Paris, 1831, dans lequel on trouve tous les textes connus, en particulier le droit maritime de la Hanse, au tome 2. Voir aussi H. TOUCHARD, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Age*, Paris, 1967.

(2) Consulter, sur la guerre de course à cette époque, H. BOURDE DE LA ROGERIE, introduction au tome III de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales du Finistère*, Quimper, 1902, p. XXXVII-IX.

(3) Lettres de sûreté et de sauvegarde pour les marchands de la Hanse, 1433, *Archives de Bretagne*, Nantes, 1894, t. VII, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, de 1431 à 1440*, n° 2068.

*
* *

(Note concernant la transcription. Les lettres manquantes dans le texte ou indiquées par signes abréviatifs ont été mises entre parenthèses dans le texte qui suit. Les apostrophes ont été ajoutées et la ponctuation complétée par mes soins pour faciliter la lecture de ce texte juridique. Quelques alinéas ont été placés afin de séparer les grandes phases du texte, et les phrases les plus significatives ont été composées en italiques. L'indication du numéro de chaque ligne (entre crochets et en caractères gras) a été laissée pour faciliter la vérification de la transcription. Pour rendre plus aisée la lecture, un appareil de notes couvre les mots susceptibles d'embarrasser le lecteur).

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou ouront, (Nous) Bourgmaistres eschevins et conseils de la ville de Bruges Salut. De la part de honorables sages et prudens seigneurs les oldermans (4) de la nation de la Hanze thioise (5) résidens en ladites ville de Bruges, [**2**]
(Il) nous a esté diligament exposé comment au mois d'Aoust derrain passé, certaine flotte de hulkes (6) en nombre de vingt quatre o(u) vingt cinq dont estoient les admirals Henry Sroueder et Jacques de Vos de la ville de Dansick (7) en Alemaingne de la dite Hanze thioise et plusieurs marchands [**3**] dicelle Hanze, avoient été affrétée pour, par la grace de Dieu, par le premier vent propice que Dieu don(ne)rait, aller en la Baye ou Bruyage (8) et illecq chargier du sel sur toutes les dites hulkes pour sur icelles estre mené et rendu en Allemaingne, ensurant les contracts de ce entre les, [**4**] maistres et mariniers des dites hulkes et les les dits marchands affréteurs de ce frect, laquelle flote ainsi affrétée faisant voyage vers ladite Baye ou Bruyage et venant entre Saint-Ma(t)hieu et l'*île de Brest* (9) où ils posèrent l'ancre pour attendre le vent qui lors fut contre, a esté ratainte (10), [**5**] de deux navires de guerre dont estoient capitaines, comme ils sont depuis bien et duement acertenez (11), Porharst et Pymuct du Royaume de *Denemarke* lesquels deux navires de guerre aussy posèrent à l'ancre et après qu'ils y avoient ésté environ deulx jours

---

(4) Oldermans ou aldermans : doyens du conseil des marchands résidant dans certaines villes comme Londres et Bruges, où ils agissent en qualité de consul.

(5) Hanse thioise, Hanse teutonique, ligue de cités maritimes : Lübeck, Hambourg, Brême, Bergen, Danzig, Novgorod, etc. Pour les traités, voir A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Mayenne, 1982, 2e éd., t. IV, p. 267 et suiv.

(6) Houlques : il s'agit de hourques, grosses nefs à trois et quatre mâts.

(7) Danzig en Prusse, aujourd'hui Gdansk, en Pologne. Elle faisait partie des villes associées dans la ligue hanséatique.

(8) Brouage. On notera l'association « La Baye » avec Brouage. Les textes évoquent le « sel de la Baye ».

(9) Il y avait une île du Conquet qui correspondait à la presqu'île de Kermorvan ; Crozon et Camaret répondaient à plusieurs orthographes dont la plus fréquente était Claydune ; Bertheaume répondait à Bertram, Quéménès à Kymenoys, Les Blancs-Sablons à Blanksablons, Molène à Moleynes. Rien ne permet de préciser l'endroit avec certitude.

(10) Ratainte : rejointe.

(11) Acertenez : dont on a obtenu la certitude.

et [**6**]deux nuyts, iceulx navires de guerre levèrent leurs ancres et synglèrent tant et si avant qu'ils passèrent le Ras, ou envers (12), ils rencontrèrent, comme il ont entendu, certaine navire de Bretaigne dont estoient capitaine et maistre Francois et Jehan le Heu, laquelle avait esté [**7**] chargée de plusieurs biens et marchandises en l'*isle de Madère* et fust icelle navire dudit de Heu par lesdits deux navires de guerre, illecq assailly tellement que après qu'ils s'estoient ensemble b(i)en esparé combatus, icelle navire du Heu par lesdits deux navires de guerre, a esté convaincue (13), [**8**] prinse et destroussée. Et pour ce que ceulx de ladite flote, ignorans et ryens sachant de l'entreprinse, ni du fait desdit deux navires de guerre, entretant (14) que iceulx deux navires de guerre se ruppèrent (15) et travaillèrent pour faire ladite prinse, se levèrent à voile pour aussy passer ledit Ras [**9**] et parfé (16) leur dit voyage. Et que ils, par tempeste de vent et orage de mer venant droitement devant ledit Ras pour y passer, estoient à jusque au port de Brest où ils derechief se posèrent à l'ancre. Et que ceux desdits navires de guerre avant et après ladite [**10**] prinse eulx ont parlans avec ceulx de ladite navire du Heu par fixion et faintise (17) se singèrent (18) de la compagnie de ladite flotte. Et que ceulx de ladite flotte, à cause que les deux navires de guerre eulx rattaignans (10), comme dit est, avoient cachie certaine navire de *Dansik* dont estoit [**11**] maistre Hans Proost de ladite Hanse, envoyèrent leur bateau esquippé de leurs gens vers iceulx navires de guerre pour savoir qui ils estoient. Et que ceulx de la dite flotte et lesdits Porharst et Pimuc estant ensemble à terre audit Saint-Mathieu (19) ainsy que iceulx Porharst [**12**] et Pymuc se boutèrent en la compagnie deulx s'entre-parlèrent ouvertement disant l'un à l'autre bon jour et bon soyr sans avecq eulx tenir autre conseil ou communication. *Les dits du Heu veulent maintenir et soutenir ceulx de ladite flotte savoir esté assistans aydans et conseilans avec* [**13**] lesdit Porharst et Pymuc, capitaines desdits navires de guerre, à faire ladite prinse et que entretenant lesdits Porharst et Pymuc se travaillerent pour faire icelle prinse, ils ayent fait signes de joye comme de sonner trompet(te), de tirer canons et lever banières (20), au confort desdits preneurs [**14**] et qu'ils ayent aussy esté participans des biens et marchandises prinses comme dessus sur ladite navire desdis du Heu.

---

(12) Envers : au-delà.

(13) Convaincu : amené à composition.

(14) Entretans : entre-temps.

(15) Ruppèrent : se précipitèrent.

(16) Parfé : terminaient.

(17) Fiction et faintise : par mensonge et tromperie.

(18) Singèrent : se moquèrent ?

(19) On notera la pratique des maîtres de navire de se rendre à terre à Saint-Mathieu tant pour prendre les brefs que pour échanger des nouvelles dans les débits du port...

(20) On notera ici divers modes de signalisation. Philippe de Ravenstein, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale et à la publication duquel je travaille, décrit le détail de ces signaux qui étaient nécessaires pour faire évoluer une flotte nombreuse. Disons qu'on utilisait à cette époque des manœuvres de voile à l'exclusion de pavillon.

Et ont iceulx du Heu à ceste cause en Bretaigne fait arrester et empeschier par manière de contre-prinse plusieurs marchan(d)s maistres de neifz et mariniers de ladite flote qui [**15**] y estoient marchandement arrivez, cuidant (21) sur iceulx marchan(d)s maistres de neifz et mariniers, recouvrer entière réparation et restitution de ladite prinse, ensemble tous les domaiges et (pre)judests (22) qu'ils ont, à cause d'ycelle prinse, souffert.

Lesdits marchan(d)s maistres de neifz et mariniers [**16**] de la dite Hanse, par diverses raisons et moiens sousten(nent) (23) au contr(ai)re et qu'ils, ne aucun d'eulx nayent esté aidans, conseilans, ne aucunement participans, d'icelle prinse. En telle manière qu'ils *se sont mis en procès* l'un contre l'autre par devant honnorable sage et pourveau Maistre René [**17**]Pero(t), provost de la cour de Nantes en Bretaigne qui sur ce, par très hault très excellent et très puissant prince le Duc de Bretaigne a esté com(m)is et ordonne aussy que lesdits marchand(d)s maistres de neifz et mariniers puissent estre absol(vé)s et soient délivrez de la demande et impeticion des dits [**18**] du Heu. Et aussy de poveir poursuyvr(e) et recouvrer tous les coutz, frais et depens, par eulx sous-tenus et soufferz et que encore souffrent et soustiennent à cause de l'empe-chement, sur eulx fait, par lesdits du Heu. *Il leur est besoign et necessaire de prouer et fa(ire) apparaitre la vérité* [**19**] *de ce que dit est* (24). En nous pryans et requerans que en ayde de droit et de justice pour le bien et avanchement de marchandise nous voulssissions (25) suivre que dit est, oyr et examiner autelz tesmoygns, marchan(d)s et maistres de plusieurs hulkes qui furent et sont de ladite flotte. [**20**] qui de ce scevent clerement à parler. A ceste cause ils produ-ceroient (26) par devant nous et de leur déposition et declaration par serment, leur consentir et faire expédier noz bre(f)z (ju)ssicatoires en forme deue, pour leur aidier, tant et cy avant, que droit et raison le douvront. [**21**]*Nous conside-rans ladite queste est raisonable et que droit veult et raison donne que l'on tesmoigne choses véritables mesmement quand on est requis, certifions et tesmoignons par ces présentes que aujourdhuy sont venus et comparus par devant nous en leur propres* [**22**] *personnes* les dits Henry Fauder, agé de soixante ans ; Jacques de Vos, quarante ans amiralz de la flote d'Alemeigne ; Clas Jucte maistre d'une hulke de ladite flote appelée *Saint-Jacques* ; Hans F. Henry, trente ans, Aubert Bisschart, vingt trois ans, maistre et marinier d'une hulke [**23**] de la dite flote appelée *Saint-Adrien* ; Pierre Barker, de quarante ans, Hans Croes, de vingt six ans, maistre et marinier d'une hulke de la dite flote appelée *Saint-Ursulle* ; Henry Willekin, trente cinq ans, Joachin Heroivoet, trente ans, Hans Brauwer, vingt six ans maistre [**24**] d'une hulke de ladite flote appelée *Saint-Elis(a)beth* ; Bernard Verhter, de trente quatre ans, maistre d'une hulke de la dite flote appelée *Saint-Anna* et Hans Proost, de soixante ans

(21) Espérant.

(22) Préjudices.

(23) Par diverses raisons et moyens soutiennent le contraire.

(24) Absous.

(25) Veuillons.

(26) Produiront.

maistre d'une hulke de la dite flote appelée *Saint-Ursule*, tous de Dansick ; Marius [**25**] Adular, agé de cinquante ans, maître de la houlke de la flotte appelée *Saint-Jorge* et Hans Erwart, de trente six ans maître de la houlke de la flotte appelée *Sant-Anna*, tous deux de (H)Ambourg ; Ernould Crugher, agé de quarante ans, maistre et Vrederic Loev, de vingt deux ans, [**26**] marchant d'une hulke appelée *Sant-Jorge* ; Henry Geedraen, de quarante cinq ans, maistre et Joakin Harch, de vingt six ans, escrivain (27) d'une hulke appelée *Saint-Anthoine* et Hans Drayer, de trente trois ans, maître de la houlke de la flotte appelée *Saint-Anna*, tous de [**27**] Lubeck ; Hans Steenberc, de Gimposbbolde et Hans Hermenar, de vingt trois ans ou environ, de Resnele au pays de Flandre en Alemeigne, tous de ladite Hanse Thioise.

Lesquels et chacun d'eulx par leur serment solemnelement pretez ainsy qu'il appartient nous ont dit, [**28**] déposé, affirmé, certifié et déclaré, que au mois d'Aoust der(rain) (28) passé ils et chacun d'eulx estoient, par plusieurs marchands de ladite Hanse Thioise, affrétéz pour aller par le premier vent que Dieu don(e)rait, charger sur lesdites hulkes du sel en la Baye ou Bruyage [**29**] pour le suy icelles hulkes mener (28 *bis*), ensuyvant les contraz entre eulx et lesdits marchans de ce fret, en Allemeigne et aussy qu'ils cinglèrent et voyagèrent vers ladite Baye ou Bruyage venans entre Saint-Mathieu et l'Ile de Brest ou ils posèrent à l'ancre [**30**] pour attendre le vent ; après que ils y avoient séjourné trois jours et trois nuits ou environ, ils veirent en mer venir deux navires de guerre carchant certaine navire de *Dansick en Allemeigne* de ladite Hanse dont estoit maistre après Dieu le dit Hans *Proost*, [**31**] laquelle vint d'Angleterre pour aller aussy vers ladite Baye ou Bruyage et aussy qu'elle fut rattainte des deux navires de guerre. Iceulx navires de guerre la firent eslarguier leur voile en tyrant sur icelle navire, poudres, canons et autres artilleries [**32**] de guerre et après que les capitaines des deux navires de guerre sceurent et entendirent que icelle navire estoit d'Allemaigne, ils la laisserent paisible sans le plus traveiller et posèrent iceulx deux navires de guerre aussy illecq à l'ancre près S(aint)-Ma(t)hieu, [**33**] environ demy lieue deulx près le Sabelon (29). Aussy lesdits de flote, entendans par ledit Hans *Proost*, envoyèrent leurs bateaux esquipéz de gens de leur flote, vers lesdits deux navires de guerre pour savoir qui estoient les capitaines d'iceulx, qui leur rapportèrent [**34**] que ce furent lesdits Porcharst et Pymuc lesquels estans aussy arrivés et posés à l'ancre alerent audit Saint-Mathieu à terre. Et aussy que eulx déposants et autres de leur compagnie, estans aussy ilecq à terre pour oyr messe et acheter vitailles et aultres [**35**] choses leur necessaires, par ce que iceulx Porschart et Pymuc vindrent et se boutèrent en leur compagnie, ils s'entreparlèrent de bon jour et bon soyr et

(27) Écrivain, chargé de la tenue des livres. Notons par ailleurs la jeunesse des maîtres de barque et les noms très chrétiens de leurs navires, *Saint-Jacques*, *Sainte-Ursule*... Un grand nombre de recès de la Hanse sont datés de la fête des « Onze mille vierges », conduites de Bretagne insulaire en Belgique par sainte Ursule et qui furent martyrisées...

(28) Dernier.

(28 *bis*) Le sucy icelle hulque mener : chacun pour conduire sa propre hourque.

(29) Blancs-Sablons, près du Conquet.

aucuns de la compagnie de la dite flote aussy que les gens desdits Porschart et Pymuc passerent par devant [**36**] eulx qui davanture ilecq se desjunoient leur donnèrent à boire de ce qu'ils avoient comme le compagnons d'aucune compagnie et coustume sont à lautre (19). Et après qu'ils avoient illecq aussy esté deux jours et deux nuits, sous espoir d'un peu de [**37**] vent qui survinent, lesdits Porschart et Pymuc allerent à voile et levèrent leur tref (30) et singlèrent tant qu'ils passerent le dit Ras. Et après le département d'iceulx Porschart et Pymuc, *ils entendirent d'aucun habitans du dit Saint-Mathieu que, pour le* [**38**] *saufconduit que ils avoient donné aux dits Porschart et Pymuc, iceulx Porschart et Pymuc leur avoient promis part et portion de toutes les prises qu'ils porent faire sur iceulx d'Espagne* (31). Et sans plus rien sachant de l'entreprinse des dits Porschart et Pymuc, [**39**] cuydant parfaire leur voyage, ils levèrent aussy tous ensemble à voile. Et aussy qu'ils singlèrent devant ledit Ras pour y passer par tempeste de vent et orage de mer qui leur survint reboutés jusques au port et havre de ladite île de Brest, [**40**] là où un de leur compagnie estant malade, sur une des hulkes de ladite flote dont etoit maistre après Dieu Palle Janszon, morut et fut illecq enterré et encevely et estant ainsy reboutés, cheminant entre ledit Ras et ladite Ile de Brest, ils entendirent par ceux de [**41**] leur compagnie qui vindrent de Terre ? que ils virent lesdit Porschart et Pymuc assaillir et prendre en mer environ une cognaissance de chemin d'eulx (31) une centaine navire laquelle venait comme il leur semblait vers ladite île de Brest, laquelle navire ainsy prise et detroussée [**42**] par les dits Porschart et Pymuc comme ils ont entendu depuis, estoit de Bretaigne et avoit esté chargée par Jehan et Franchois le Heu, maistre et capitaine dicelle navire, appelée le David de Blavaz en Bertaigne, eulx estans en l'isle de Madere, de plusieurs biens et marchandisqes, lesquelz [**43**]iceulx Porschart et Pymuc ont vendu ou autrement fait leur plaisir à leur proufit, sans que iceulx biens ou marchandises ou aucune partie d'icelles soient venuz à leur cognaissance car icelle prinse ne leur touchait à riens, mais estoient d'icelle bien dolans (31). Dirent et [**44**] déposèrent en oultre, lesdits déposants que ils scevent bien et de vray que en toute ladite flote n'éstoit aucun trompet(te) ni banieres, aussy ne furent ils apprestés ne f(o)urnis de armes ne d'aultres artilleurs servant à la guerre, de quoy ils eusent peu lesdits Porschart et Pymuc [**45**] ayder ou assister et quant ores ils eussent en tout et qu'ils pourraient asshouader (31), sy ne leur eussent ils fait aucun renfort car ils vindrent par aventure contre leur plaisir a leur compagnie. Et combien que entre ce que lesdits Porschart et Pymuc feirent ladite prinse [**46**] se mirent a tirez vers ledit Ras comme dessus, ce fut tant seulement pour parfaire le voiage qu'ils

(30) Le tref est la voile principale.

(31) A une distance correspondant à ce que peut voir l'observateur. On lit souvent « une vue ». Pierre Garcie, *Le Grand Routier des mers...*, emploie ce terme.

Noter que l'Espagne n'est en guerre ni avec la Bretagne, ni la Hanse, ni le Danemark.

Dolans : les Hanséates ne peuvent, devant leur oldermans, prendre d'autre attitude, car les recès de la Hanse prescrivaient la destruction de tout pirate identifié. Les règlements de la Hanse étaient très stricts. De plus, leurs navires naviguant en convoi, on peut penser que, quelles qu'aient été les pensées intimes de certains, personne parmi eux ne se serait permis de se mêler d'une affaire de piraterie.

avaient entreprins, comme dit est, vers ladite Baye ou Bruyage.
Item in(ter)rogé quelle recognoisance qu'ils ont des dits Porschart et Pymuc, di(s)ent et déposent [**47**] qu'ils scevent bien et de vray que ils ne sont de la dite Hanse thioise, car sy on les pouvait trouver à Dansick ou entre autres lieux d'icelle Hanse, ils seraient arrestés et prins et aussy corporellement exécutez à cause des rapines qu'ils font journellement sur les marchants [**48**] et ont plusieurs fois dict qu'ils sont Buteurs ? du Roy de Danemark. En témoignage de ce nous avons fait mettre à ces présentes le scel aux causes de ladite ville de Bruges, faites et données le douzieme jour de janvier de l'an de grace mil quatre cent quatre vingt et ung.

*
* *

Voyons tout d'abord ce qui est commun aux deux versions des faits. La flotte, en provenance de la Manche, s'est trouvée, en août 1481, obligée de relâcher par défaut de vent à Saint-Mathieu en Bretagne ou plus exactement en l'« isle de Brest ». Cette expression, peu courante, pourrait désigner, soit Béniguet, soit Quéménès, voire Kermorvan, qui est souvent désigné sous le nom d'île du Conquet. En effet, dans la relation faite par les Hanséates, il est précisé que ce lieu est distant de « demy lieue » de Sabelon, les Blancs-Sablons, la grande baie voisine du Conquet et de Saint-Mathieu. Les mouillages ne sont pas des meilleurs dans les îles. Cependant ils étaient utilisés depuis des lustres. Certains navires y faisaient même de l'eau au puits de Kymenoys en particulier, où eut lieu en 1292 une des rixes les plus célèbres de l'histoire maritime franco-anglaise (32). On y trouvait un abri temporaire contre les vents de sud-ouest qui s'opposaient à la progression vers le sud. On y était assez peu dérangé par les habitants du continent que l'on pouvait joindre en utilisant les annexes comme le font, ici, les Hanséates lorsqu'ils envoient des gens s'enquérir des noms des capitaines danois. Les marins se rendaient sur le continent pour quérir les sauf-conduits, « ouir messe », chercher des victuailles, et, semble-t-il, étancher la soif que, c'est bien connu, l'air salin suscite chez les marins. C'était une occasion de fraternisation entre équipages. Le texte précise « comme le compagnon d'aucune compagnie et coutume sont l'un à l'autre ». Une flotte de vingt-cinq bateaux dont les capacités de manœuvre étaient disparates demandait un plan de mouillage considérable. C'est pourquoi les îles et la baie des Blancs-Sablons permettaient des mouillages plus libres que le port du Conquet proprement dit, qui pouvait être assez vite encombré.

Arrivent les deux navires armés en guerre. Nous voyons qu'ils ont chassé, auparavant, et arraisonné un navire de Danzig en provenance d'Angleterre et qui se rend à la Baye. Ils l'ont laissé aller lorsqu'ils ont connu sa nationalité. Il faut dire qu'un des recès de la Hanse fait prescription à tout membre de la confédération de détruire les pirates. Il aurait été particulièrement dangereux pour ces Danois de capturer un navire de Danzig. Ces deux navires mouillent, semble-t-il, aux Blancs-Sablons, à une demi-lieue de la flotte hanséate, soit environ deux nautiques si on considère quinze lieues d'Allemagne par degré, et

(32) C. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française*, Paris, 1899, t. I, p. 324.

un peu moins si on retient la valeur de dix-sept lieues et demie par degré selon l'usage d'Espagne et de France. Béniguet se trouve à deux nautiques des Blancs-Sablons. C'est là, sans doute, qu'il faut placer le mouillage de la flotte hanséate.

Plus manœuvrants, les navires armés en guerre réussissent à passer le ras avant les lourdes hulkes du convoi hanséatique. Ces deux navires de guerre rencontrent, dans le sud du ras, en Iroise, le navire breton en provenance de Madère, qui remonte du sud-ouest. Il a pris connaissance de la terre au sud de l'Iroise. S'il avait atterri au nord, il se serait engagé directement dans la Manche. De toute manière, un navire venant de cette direction prenait une première « connaissance » de la terre à la sonde. Au sud d'Ouessant, la couleur du sable ramené par le plomb est d'un rouge particulier, comme le souligne P. Garcie Ferrande (33). Ce navire remonte donc vers le nord et cherche l'entrée sud du ras de Saint-Mathieu. Cela lui est possible puisque le convoi descendant est bloqué par des vents contraires, donc de secteur sud. Il s'agit là d'un des premiers navires bretons ayant chargé du sucre à Madère à destination des Flandres (34). Ce navire va être arraisonné par les deux Danois. La Bretagne n'est pas en guerre avec le Danemark, non plus qu'avec l'Espagne. C'est pourquoi nous sommes intrigués par le fait que ces Danois aient offert des parts de prises à faire sur les navires de ce pavillon. Les Danois semblent avoir ensuite disposé du navire breton et de sa cargaison. Aucune des deux versions ne nous précise en quel lieu, ni selon quelle procédure, non plus que l'étendue du préjudice.

Un acte conservé à Anvers nous permet d'imaginer ce qui a pu se passer (35). Il relate l'arraisonnement, à la pointe de Bretagne, d'un navire en provenance de Nantes et se dirigeant vers Anvers : « ... Ont le XIII[e] jour de décembre, soubs Belle-Ile esté abordez par ung navire esquippé en guerre... ayant environ quatre vingt hommes dessus, et estoient tous les hommes de ladite navire de guerre noirciz en leur visage et par cela desguisés qu'on ne les pouvait recognaitre et par force et violence, ils enchappèrent tous ceulx des deux navires dessoubs les ... d'icelles et en prenderent et despouillerent toute la artillerie, munitions, pouldres, boulets, arquebuses, espées et toutes aultres armes des deulx navire plus deux ancres deux cables et deux voiles, davantage toutes les hardes, chausses souliers et toutes les autres choses de ceulx des deux navires. »

Il n'était pas nécessaire de vendre le navire et sa cargaison. C'était prendre le risque d'être soi-même saisi dans le port. Il était sans doute plus profitable d'emporter ce qui était utile à l'arraisonnement d'autres navires...

---

(33) Pierre GARCIE FERRANDE, *Le Grand Routier des mers...*, fac-similé, David Waters, Yale University Press, 1977, p. 312. « ... Et si tu es à soixante ou a LXV brasses tu trouveras sablon menu mesle de vermeil... »

(34) H. TOUCHARD, *op. cit.*, mentionne une *Madeleine* de Quimper qui fit le voyage à Madère en 1480, p. 249.

(35) Certificatie bœken 19, fol. 466 v°, 1563.

Pendant que les pirates arraisonnent le Breton, la flotte hanséate parvient à mettre à la voile, mais elle est gênée par un orage comme ceux, si fréquents, qui éclatent en été, et se trouve, selon la première version, obligée de retourner à son mouillage. S'agit-il de Brest ou bien de Bertheaume, ou encore des îles du Ras ? Selon les Hanséates, dans la seconde version, il s'agit de l'île de Brest, dont ils viennent d'appareiller et où ils ensevelissent l'un des leurs, décédé de maladie. Ce détail semble de nature à corroborer cette hypothèse.

La flotte hanséatique a, sans doute, par la suite, poursuivi sa route vers la Baye, puisqu'au moment de la rédaction de l'acte, en janvier 1481, elle est de retour à Bruges. Elle a toutefois perdu certaines de ses conserves qui ont été retenues en Bretagne à titre de contreprise à la requête des capitaine et marchands du navire breton détroussé par les deux navires de guerre danois. Où ont-elles été saisies ? Dans un port de la Baye ? A Brest, lors du passage de retour ? Le texte ne le précise pas. Le fait qu'une action soit déjà en cours à Nantes en vue de faire lever la saisie ne nous éclaire pas sur ce point. De telles mesures de rétorsion, par lettres de marques ou par saisies conservatoires, étaient habituelles à cette époque. C'est en vue de réduire le nombre des procédures en justice causées par ces affaires, que l'ensemble des gouvernements de l'Europe du Nord, et en particulier le duc de Bretagne, négocient des traités garantissant le passage inoffensif de leurs nationaux sur le territoire et dans les eaux du Pen-ar-Bed. Les Bretons spoliés accusent les Hanséates d'avoir été complices des deux navires danois et ont donc fait jouer cette possibilité. Complices comment, par signaux phoniques, trompettes, coups de canon, lever de bannières ? L'accusation pourrait se justifier. Un risque de collision avec un convoi de vingt-cinq bateaux manœuvrant de concert pourrait avoir ralenti le Breton et facilité son abordage par les Danois. Les Bretons voient une présomption de collusion entre les Danois et les Hanséates dans la fraternisation des équipages, à terre. Ce à quoi les Hanséates répondent que c'est la pratique normale entre « bons compagnons ».

Naturellement, les Hanséates nient « en bloc » et précisent que l'arraisonnement s'est passé hors de leur vue. Témoignage contre témoignage. On peut supposer qu'à défaut de pouvoir confronter les acteurs, la cour n'a pu que confirmer son premier jugement et accepter, comme preuve de leur présumée innocence, ce rapport en provenance de Bruges.

Ces pseudo-Danois sont probablement de véritables pirates. Mais quelle était leur nationalité ? S'ils avaient eu un parler anglais ou flamand ou espagnol, les Hanséates qui sont allés aux nouvelles et les ont fréquentés dans les estaminets du Conquet n'auraient pas manqué de le remarquer et auraient été trop heureux d'en faire état pour se disculper, comme ce fut le cas dans une autre affaire, rapportée dans les « Certificatie bœken » aux Archives municipales d'Anvers (36), dans laquelle quatre équipages déposent, à Anvers, relatant les conditions dans lesquelles ils ont été arraisonnés par un capitaine écossais « reconnaissable à sa barbe rouge », dans les environs de Penmarch.

(36) Certificatie bœken 6, fol. 238 à 241.

Les Hanséates, eux, n'ont pas été frappés par le parler des pirates : il se peut que ceux-ci aient été de nationalité danoise.

Faute de disposer de la suite de cette affaire, il ne nous est pas possible de trancher sur la responsabilité réelle des Hanséates. Il est probable que, à défaut d'avoir pu mettre la main sur les pirates, l'équipage breton n'eut qu'à passer ses procédures par pertes et profits.

Quelle fut l'étendue de la prise faite sur le navire breton ? La cargaison fut-elle dispersée par les Danois ? Dans ce cas, où cela ? Dans la région conquétoise ? Se pourrait-il que les marchands du Pen-ar-Bed aient acquis des marchandises provenant de la prise d'un navire breton sans se poser de questions ? Les Hanséates portent une accusation grave lorsqu'ils disent que les Danois ont promis aux gens de Saint-Mathieu une part des prises à faire sur des bateaux espagnols. Même erronée, une telle accusation n'est pas sans évoquer les observations faites par ailleurs et rapportées par J. Kerhervé (37), selon lesquelles les officiers des brefs de mer n'étaient pas au-dessus de tout soupçon, non plus que l'implication, cinq ans plus tard, d'un des Coetanlem dans la prise de deux navires espagnols que la cour ducale fit indemniser...

En tout état de cause, ce texte, en sus des procédures par lesquelles les souverains tentent d'humaniser les relations sur mer, souligne l'intérêt capital des passages par le ras de Saint-Mathieu alors que des méthodes de navigation plus « modernes » étaient déjà pratiquées par les Italiens depuis près de deux siècles.

(37) J. KERHERVÉ, *L'État breton aux XIVe et XVe siècles : les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, 1987, t. II, p. 679.

FRANCK YSNEL

L'aménagement du port de Morlaix au XVIII[e] siècle

Entre la mer libre d'écueils et le port de Morlaix, il y a une vingtaine de kilomètres. En effet, comme beaucoup d'autres villes portuaires, Morlaix est établie au fond d'une profonde ria, à la limite extrême atteinte par le flot. De nombreux ouvrages antérieurs témoignent de l'importance accordée à cette ville : l'activité économique et sociale au XVIII[e] siècle, notamment, a été longuement étudiée par différents auteurs. La présente analyse du port au dernier siècle de l'Ancien Régime tient autant de l'histoire urbaine que de l'histoire économique ; en fait, il s'agit avant tout de décrire quels ont été les efforts réalisés au port et, par là, d'expliquer l'importance que les contemporains accordent à cette ville qui, malgré tout, subit les contrecoups de la politique royale amorcée dès Louis XIV. Cet article, qui ne concerne que les aménagements directement liés au port, est issu d'un ouvrage plus exhaustif indiquant l'ensemble des travaux réalisés ou projetés dans la baie, en relation avec la ville de Morlaix (1). La position de Morlaix, la guerre contre l'Angleterre qui s'étend tout au long du XVIII[e] siècle, les mesures économiques prises par Colbert et ses successeurs, l'arrivée de l'intendant en Bretagne à la fin du XVII[e] siècle, et enfin la prise du pouvoir municipal par des hommes compétents sont autant d'éléments qui vont influer sur ces aménagements.

Présentation du port

1) *L'intérêt du site*

Avant de présenter l'état du port à la fin du XVII[e] siècle, il faut prendre en considération l'importance de la position de Morlaix et de son débouché sur la mer par rapport au reste de la Bretagne et de la France.

---

(1) F. YSNEL, *L'aménagement du port et de la baie de Morlaix au XVIII[e] siècle*, Rennes, 1988, 187 p. (Mémoire de maîtrise).

Morlaix, comme tous les autres ports bretons, subit les effets de la situation avancée de la Bretagne. De grands circuits maritimes, bien connus des historiens, passent par la Manche, comme l'axe nord-sud entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud ou encore les routes vers les îles ou vers Terre-Neuve. En cela, la ville ne semble pas plus avantagée que les autres ports de la Manche. Toutefois, Morlaix entretient des relations privilégiées avec l'Angleterre qui tiennent autant à sa position qu'à son économie. Les nombreux ouvrages qui ont été écrits sur ce sujet prouvent bien que la baie et le port servent d'escale aux navires anglais (jusqu'à la fin du XVII[e] siècle), hollandais, espagnols et bretons. Tout cela profite au port et aux négociants morlaisiens et c'est l'une des raisons qui feront du port de Morlaix, jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, le plus grand port de Basse-Bretagne.

Il est vrai, par contre, que la ville de Morlaix est très mal reliée au reste de la France par les voies terrestres. Jusqu'au XVIII[e] siècle, les routes bretonnes sont en très mauvais état, souvent impraticables et incertaines. Dans la ville même, les rues sont très étroites et les portes donnant accès à la ville sont souvent insuffisamment larges pour permettre le passage des carrosses ou des convois de marchandises. « En 1681, alors que le duc de Chaulnes entrait par la rue de Ploujean, son carrosse eut de la peine à passer, tant la porte était étroite. » (2). C'est essentiellement sous l'impulsion du duc d'Aiguillon, commandant en chef de la Bretagne jusqu'en 1768, que le réseau routier breton s'améliore. A ce titre, Morlaix bénéficie des travaux car c'est aussi une ville-pont établie sur un axe routier qui la relie, par les plateaux de Trégor et de Penthièvre vers l'est à Rennes, et vers l'ouest à Brest. Cela est d'autant plus important que les axes routiers sont rares et voués à des objectifs militaires et stratégiques. Or, à partir de 1688, débute par la guerre de la Ligue d'Augsbourg, la « seconde guerre de Cent Ans » contre l'Anglais. Les travaux sur les routes bretonnes, au XVIII[e] siècle, vont être exécutés en fonction de cette menace.

Le début des hostilités contre l'Angleterre et la guerre de course qui se développe à partir de la fin du XVII[e] siècle, donnent à Morlaix une place privilégiée. Les registres de l'amirauté de Tréguier fournissent de nombreux et précieux renseignements sur cette période de notre histoire maritime. J. Marzin et H. Bourde de la Rogerie (3) dévoilent bien l'importance que revêt Morlaix face à la guerre. Grâce à sa position, Morlaix est un lieu de relâche très fréquenté.

Mais les inconvénients sont tout de même de taille. L'éloignement de la ville du reste de la France, l'envasement régulier du port empêchant les gros navires d'accoster à quai et le manque d'arrière-pays sont autant d'obstacles à l'expansion de Morlaix. En effet, si des ports comme Nantes, Bordeaux ou Le

---

(2) B. LÉCUREUX, *Histoire de Morlaix des origines à la Révolution*, Morlaix, 1983, p. 70.

(3) J. MARZIN, *Les armateurs morlaisiens et la guerre de course (1484-1815)*, Morlaix, 1928, 28 p. — H. BOURDE DE LA ROGERIE, Introduction à l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Finistère, série B*, t. III, Quimper, 1902, p. V-CCXLVII.

Havre se sont développés grâce à leur réseau de communication fluviale, Morlaix ne peut certainement pas prétendre au même résultat avec ses deux petites rivières impraticables : le Jarlot et le Queffleut.

2) *Le port au XVII^e siècle*

Il faut remonter la baie, puis la rivière, pour découvrir la ville bâtie dans une dépression, encadrée par les plateaux du Léon et du Trégor. Le noyau originel de Morlaix s'étend sur un interfluve d'une hauteur moyenne de 80 mètres séparant les deux rivières. Quatre parties essentielles constituent la ville :

— la ville close (jusqu'au XVII^e siècle) fermée de cinq portes dont celle de Notre-Dame au nord qui relie la ville au port ;

— les trois paroisses entourant le site primitif : au sud Saint-Mathieu, à l'est Saint-Melaine se terminant au port par le quartier des Lances et le quai de Tréguier, et à l'ouest Saint-Martin dont dépendent le quai de Léon, le quartier de la Villeneuve et le Clos-Maran.

Il faut attendre le XV^e siècle pour trouver quelques renseignements précis sur le port de Morlaix. A cette époque, il remonte jusqu'à l'entrée de la ville close (4). Les quais s'achèvent à l'Éperon (ou place au Lait) qui, avec l'hôtel de ville et le moulin au duc, forment une petite île artificielle « coincée » entre la porte Notre-Dame et l'embranchement des deux rivières (5).

A la fin du XVII^e siècle, les quais se sont quelque peu étendus, mais aucune amélioration considérable n'a été effectuée. Sur cette période, notre seule source est l'ouvrage de J. Daumesnil complété par A. Allier (6). Les quais en moellons s'étendent sur 200 mètres, côté Tréguier, jusqu'aux Lances, et de 150 mètres à peu près, côté Léon. En aval du quai de Léon s'est installé le nouveau faubourg de la Villeneuve (la grande rue de la Villeneuve n'existe pas encore). Ce ne sont que des maisons habitées par des matelots et des gens de mer, et des jardins qui, adossés à la montagne, viennent directement s'appuyer sur la rive. Les débris des jardins bouchent de plus en plus le parcours de la rivière. De l'autre côté, des Lances jusqu'à la fontaine du Stivel, les maisons et les hôtels servent de grands magasins et de demeures aux riches marchands de la ville.

Quand on sait la place que tient le commerce maritime à Morlaix, il est surprenant d'observer un port en si mauvais état. Et cela se confirme tout au long du XVII^e siècle où des bâtiments de 10 tonneaux peuvent à peine accoster

(4) J. DARSEL, *Histoire de Morlaix*, t. I, *Des origines à la Révolution*, Rennes, 1942, p. 57.

(5) Selon J. Daumesnil, cette place faisait de 20 à 25 pieds de long (6,5 m à 8,2 m) ; selon l'ingénieur Garengeau, en 1729, elle mesure 49 pieds de long soit le double (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 666).

(6) J. DAUMESNIL, A. ALLIER, *Histoire de Morlaix*, 1879, rééd. Marseille, 1976, p. 21, 439-441.

alors que des vaisseaux de 400 tonneaux y avaient été lancés. Même les sommes engagées dans l'entretien et dans les réparations du port sont trop modiques pour que l'on puisse faire des travaux satisfaisants.

Sans connaître exactement le montant des sommes dépensées pour le port au cours du XVII[e] siècle, on peut estimer à moins de 300 livres par an (et encore c'est un maximum) l'argent versé pour l'entretien du port. En fait, ce sont les deniers d'ancrage que chaque bâtiment doit payer à son entrée dans la rade et dans la rivière de Morlaix qui sont affectés aux réparations du port. La responsabilité du port incombe à une corporation qui forme la confrérie du Sacre ou du Saint-Sacrement, regroupant les armateurs, les capitaines, les matelots et tous ceux qui appartiennent à la marine. C'est parmi eux qu'est généralement choisi l'inspecteur des quais qui veille au bon fonctionnement du port. Ce n'est qu'à partir de la fin du XVII[e] siècle, c'est-à-dire sous le règne de Louis XIV, que les dépenses vont augmenter.

En fait, jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les travaux effectués pour l'entretien servent essentiellement à la surveillance du port et peu à sa remise en état. La ville verse des sommes modiques aux inspecteurs des quais « pour avoir l'œil sur le quay », ou « pour empêcher d'y jecter des attraicts ». Ces efforts fragmentaires sont insuffisants. Étant donné, d'une part, la longueur du chenal et la quantité des marais littoraux, d'autre part, l'absence de fond aux quais d'accostage, ces maigres travaux ne peuvent enrayer la très nette décadence du port. De plus, à partir de 1561 et jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, l'histoire de Morlaix est marquée par la lutte entre la municipalité et les juges royaux. Cette querelle contribue à aggraver le déficit financier de la ville, car des procédures interminables sont engagées entre les deux rivaux. De 1608 à 1614, 26 000 livres auraient été gaspillées pour défendre les octrois nécessaires à la construction de l'hôtel de ville (7). Enfin, d'autres dépenses exorbitantes, que ce soit pour l'entretien du château du Taureau ou pour des bâtiments prestigieux, empêchent la communauté de se préoccuper des réparations et des aménagements nécessaires au port de Morlaix.

Si, à partir de la fin du XVII[e] siècle, des ports bretons tel que Nantes, Saint-Malo et Brest subissent des modifications considérables, l'état défectueux du port de Morlaix n'est en contradiction ni avec le reste de la ville qui est assez mal entretenu, ni avec les autres ports voisins. Daumesnil s'étonne et s'irrite de ce que si peu d'ouvrages publics aient été exécutés pendant tout le cours du XVII[e] siècle. La communauté, très mal organisée, ne consacre que peu d'argent à l'entretien de sa cité. Pas une banlieue n'est en état, les ponts et les portes de la ville s'écroulent sans être toujours réparés, certains édifices ne sont toujours pas terminés comme le premier hôtel de ville commencé en 1610 qui n'a jamais été véritablement achevé. Toutefois, le port de Morlaix n'a rien à envier aux ports voisins. Bourde de la Rogerie (8) constate le même état de

(7) J. TANGUY, J. KERHERVÉ, F. ROUDAUT, *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, Brest, 1978, p. 159. (Cahiers de Bretagne occidentale, n° 2).

(8) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CLXX.

décadence dans les autres ports de la province à commencer par le port de Saint-Brieuc qui est pratiquement inutilisable pour les bâtiments un peu forts. A Roscoff, les plus gros navires accédant au port varient entre 35 et 40 tonneaux. A Quimper, le cas est extrême puisque le chenal de la rivière est complètement ensablé : le port n'étant pas entretenu, seuls les navires de 30 tonneaux remontent l'Odet jusqu'à Quimper. Ce portrait peu flatteur des ports bretons à la fin du XVII[e] siècle coïncide avec la crise économique des dernières années du siècle qui touche de plein fouet la Bretagne. Morlaix subit le même sort. Cette ville, qui fut prospère aux XVI[e] et XVII[e] siècles, voit son commerce se dégrader très nettement dès la fin du XVII[e] siècle.

L'augmentation des dépenses à partir de 1667 et le début des grands travaux d'aménagement du port à partir de 1727 témoignent d'une part de l'urgence des travaux à effectuer (réparation des quais et curage du port) et d'autre part de la volonté royale. En effet, la politique menée par Louis XIV et par le duc de Chaulnes permet aux villes (en particulier les villes portuaires) d'entreprendre les prémices de très profondes transformations urbaines. Pour A. Mussat, « dans le dispositif louis-quatorzien, la Bretagne a une place fondamentale. Des troubles y sont intolérables parce qu'ils gênent les exigences militaires de la guerre navale contre l'Angleterre » (9). De ce fait, on porte à cette époque un intérêt tout particulier aux points stratégiques de la Bretagne dont Morlaix fait partie. Cela se perçoit à travers les grosses dépenses qui ne peuvent être autorisées que par un arrêt du Conseil du roi. Mais il faudra attendre 1689, puis le XVIII[e] siècle, pour que les intendants, représentants du roi dans la province, puissent en matière d'urbanisme apporter de réelles transformations dans les villes.

Projets et réalisations

1) *Les travaux effectués*

Quatre chantiers importants occupent notre période et se suivent chronologiquement : la grande place, le quai de Léon, le quai de Tréguier et le quai de halage.

C'est en 1723 qu'est établi le premier « devis estimatif des ouvrages pour l'embellissement et le nettoiement du port de Morlaix » (10) ; il est signé par le célèbre ingénieur Robelin qui est alors l'ingénieur en chef de la province de Bretagne. Ce projet se résume à la destruction de quelques maisons et jardins bordant la rivière du côté de Léon dans le quartier de la Villeneuve, à la construction des quais dans cette partie ainsi qu'au nettoiement du port, mais il ne lui est pas donné suite et, le 7 mars 1727, l'ingénieur Garengeau établit un

(9) A. MUSSAT, « La Bretagne, pays frontière », dans *Bretagne XVIII[e] siècle, États ou Intendance ?*, Rennes, Archives d'Ille-et-Vilaine, 1987, p. 41-45.

(10) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 664.

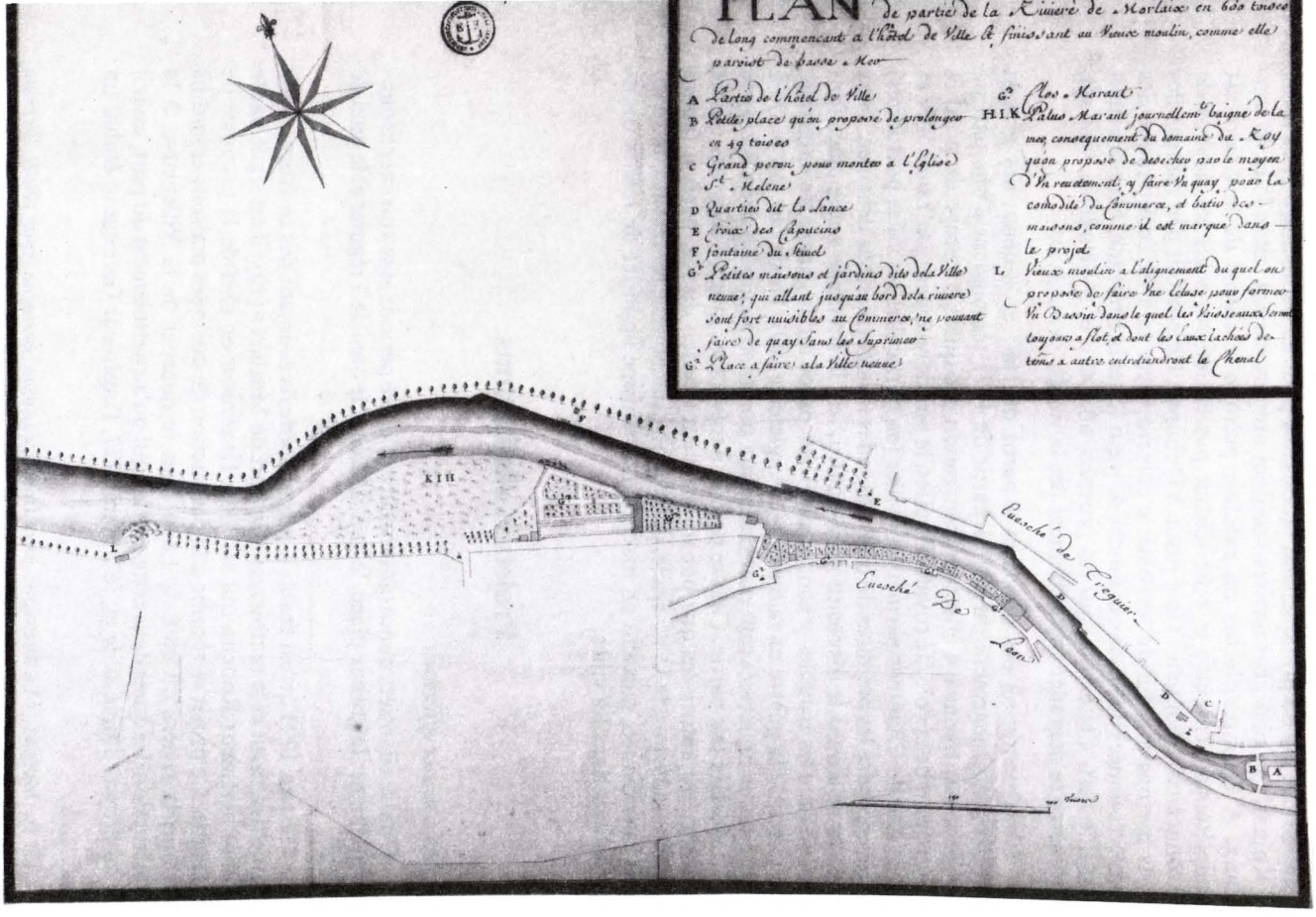

Fig. 1. — Le port de Morlaix en 1727, dessiné par Garengeau.

A. « Plan de la partie de la rivière de Morlaix... commençant à l'hôtel de ville et finissant au Vieux moulin »...

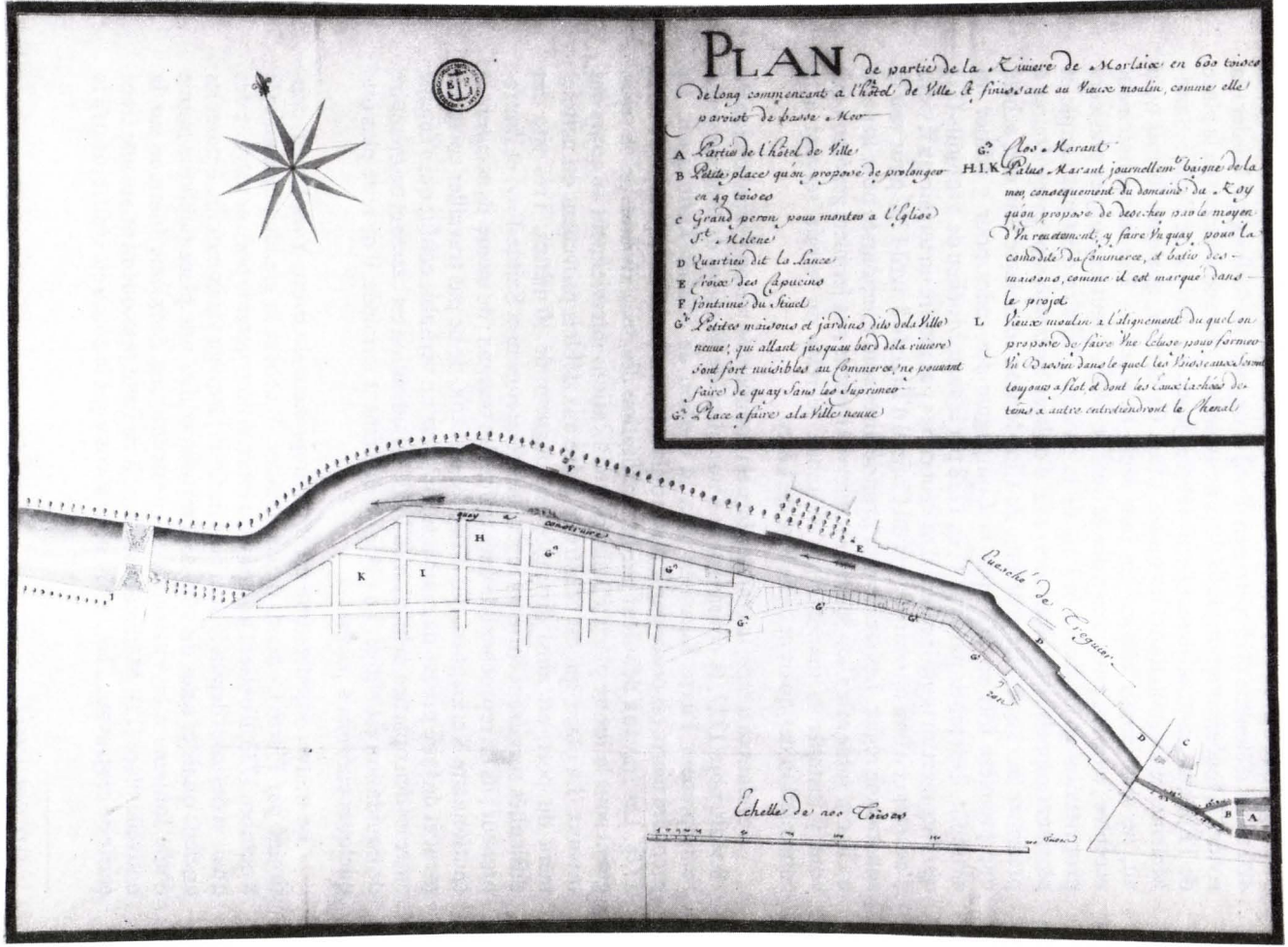

B. Projet d'aménagement du port.

deuxième devis. Il est question également de nettoyer le port sur 3 kilomètres de long, de construire le quai de Léon le long du quartier de la Villeneuve sur 420 toises d'étendue (815 mètres environ) et de raser les édifices qui bordent la rivière. L'ingénieur ajoute aussi deux nouveautés : l'agrandissement de la place de l'Éperon, continuellement encombrée, jusqu'au perron de l'église Saint-Melaine, et l'installation d'un bassin à flot. Ce dernier, quelques formes qu'il ait, ne sera jamais réalisé. En fait, seule la place va être immédiatement acceptée ; en effet, pour construire le quai de Léon, il faut exproprier plusieurs propriétaires et locataires le long de la rivière. L'affaire n'est pas simple et plusieurs rappels sont nécessaires afin d'obliger les trente-sept propriétaires à présenter leurs titres. Le problème du Clos-Maran complique tout car, acheté une première fois en 1727 par la Compagnie des Indes pour y édifier un entrepôt, il est repris par la suite en 1728 par le sieur Moëlien de Tronjolly (11) qui l'acquiert en toute légalité. Il ne veut certes pas rendre un terrain qu'il vient d'acheter et il faut attendre l'arrêt du Conseil d'État du 8 avril 1732 pour voir la situation se régler. Les trente-sept propriétaires sont remboursés pour la perte qu'ils ont subie et le Clos-Maran est réservé en partie aux fermiers généraux qui vont y installer la manufacture de tabac, le reste du terrain servant à la construction des quais et cales côté de Léon.

Pendant ce temps, la grande place est commencée ; selon l'adjudication du 18 septembre 1727, la construction d'une place de 49 toises de long revient à l'entrepreneur Pierre Kernévez sous la caution de Michel Kerloaguen. La première pierre est posée par le maire de la ville, du Parc Le Brigant, le 16 août 1728. Les travaux débutent par la canalisation des deux rivières qui se rejoignent sous la future place. Plusieurs modifications interviennent au cours des travaux. La place, qui est construite grâce aux déblais provenant du nettoiement du port, est ainsi diminuée en longueur de 10 mètres. Très vite des difficultés surgissent entre les ingénieurs (Garengeau et Sainte-Foy) et l'entrepreneur ; ils lui reprochent de faire traîner les travaux ; de même, ils accusent le cautionnaire Kerloaguen, qui dirige les travaux, de ne pas travailler correctement et de faire preuve de mauvaise foi. C'est un véritable conflit qui s'engage entre les deux parties, si bien qu'en 1733 l'adjudication est cassée et un mémoire de liquidation est rédigé. La place est quasiment terminée, il ne reste plus que quelques endroits à paver.

Le nouvel adjudicataire est un entrepreneur de Brest, Yves Louët, cautionné par Pierre Coussais de La Feuillée. Il achève la grande place puis, le 8 octobre 1733, il obtient un nouveau marché pour curer le port, construire des quais et des cales depuis le quai neuf de Léon jusqu'au vieux moulin, réparer les anciens quais et cales du côté de Tréguier, édifier une place publique munie d'une fontaine à la Villeneuve et construire une deuxième fontaine sur la nouvelle place (12). Malheureusement, il ne reste pratiquement aucune trace écrite de ces travaux. Toutefois, nous savons que le quai a été réalisé jusqu'à la

(11) *Ibid.*, C 665.

(12) *Ibid.*, C 666.

cale de construction près du vieux moulin ; le quai de Tréguier a été reconstruit sur 33 toises de longueur. Par contre, il n'y a ni place à la Villeneuve, ni fontaines. Tous les propriétaires des édifices et jardins à raser ont quitté les lieux ; à l'emplacement du Clos-Maran est érigé depuis 1736 la nouvelle manufacture de tabac et le palud Maran a laissé la place à un chantier de construction servant également de place d'armes (13). En 1742, les travaux s'estompent en raison du manque de fonds et des aménagements urgents et nécessaires à faire aux banlieues. Mais la mort d'Yves Louët et de son cautionnaire marque véritablement la fin des travaux.

Après huit ans d'interruption des travaux, le quai de Tréguier tombe en ruine et ses déblais comblent de plus en plus le port au point de le rendre inutilisable aux bâtiments un peu forts. Aussi, le 13 mai 1751, après l'accord de l'intendant, a lieu l'adjudication au rabais des ouvrages à faire aux quais de Tréguier (14) suivant les plans établis, les 18 et 20 mars, par l'ingénieur en chef de Brest, Gadrois. C'est François Fortin qui emporte le marché ; il doit reconstruire entièrement le quai de Tréguier (à l'exception des 33 toises au bout du port) et le munir de trois cales dont la plus importante se situera au bout du quai et servira de cale de construction. Le quai ainsi construit sera également pourvu de poteaux d'amarrage en chêne et sera entièrement pavé.

Les travaux vont bon train et si parfois l'entrepreneur se plaint des retards de paiement, comme en 1753 où il est obligé d'arrêter les travaux faute d'argent, les véritables problèmes naissent de la guerre qui se déclenche en 1756. La hausse des prix et la rareté de la main-d'œuvre retardent considérablement les travaux. De son côté, la communauté de Morlaix accuse Fortin de ne pas remplir certaines conditions stipulées dans le devis. Leur désaccord s'amplifie et, en 1759, la communauté refusant tout dédommagement à l'égard des pertes provoquées par la guerre, l'entrepreneur est obligé d'interrompre les travaux. A Rennes, l'intendant charge différents ingénieurs de régler cette affaire, mais aucun compromis n'est possible et un conflit entre la communauté et Fortin éclate, grandit, la première allant même jusqu'à utiliser la force pour sortir l'entrepreneur de l'hôtel de ville le 6 octobre 1761. Il n'y a plus qu'une seule solution : résilier l'adjudication dans les meilleures conditions possibles. Les rapports des pertes subies se contredisent et il faut attendre le 29 août 1762, après plusieurs procès-verbaux, pour mettre tout le monde d'accord. Le duc d'Aiguillon ordonne alors au trésorier des états de payer la somme à devoir à Fortin pour solde de tout compte.

Dès le 14 avril 1762, Pierre Tournier, entrepreneur morlaisien, reprend le marché et termine le quai de Tréguier à l'exception de la grande cale de construction. En effet, en 1768, l'urgence des travaux à effectuer dans la rivière de Morlaix oblige Tournier à se dessaisir de son ancienne adjudication et à devenir le nouvel entrepreneur du quai de halage. Il s'engage en premier lieu à

(13) J. DAUMESNIL, A. ALLIER, *op. cit.*, p. 460. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1180, adjudication, par J. Daumesnil, des travaux au quai de Tréguier.

(14) *Ibid.*, C 1180.

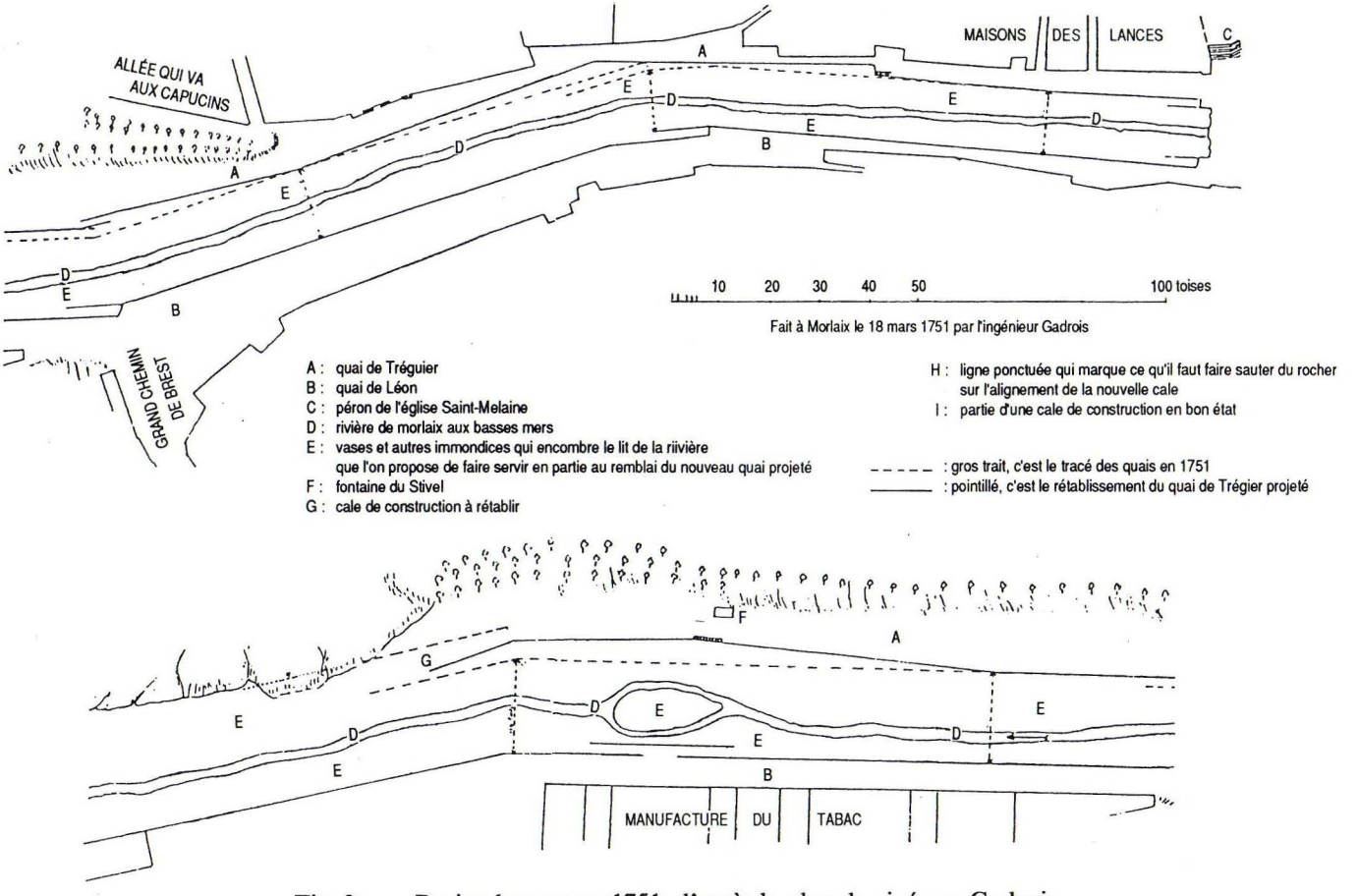

Fig. 2. — Projet du port en 1751, d'après le plan dessiné par Gadrois.
Arch. mun. Morlaix.

escarper les rochers Morlard et Ploumeneau qui s'avancent dans la rivière et à y bâtir à la place quais et cales. Le but est de « rendre la navigation sure et aisée aux navires en tout tems et procurer une retraite sure en tems de guerre aux Corsaires et autres bâtiments, par la facilité qu'ils auront d'entrer dans la rivière » (15). Avant la construction des quais de halage, la rivière de Morlaix serpentait entre neuf paluds et plusieurs rochers importants qui rendaient la navigation très aléatoire.

L'entrepreneur semble honnête et efficace, ses rapports avec la communauté et les ingénieurs royaux sont excellents. Aussi les travaux avancent vite mais, en août 1769, la ville entre en conflit avec les états de Bretagne. Le litige porte cette fois sur la construction de quais de halage. La communauté admet que l'escarpement des rochers est important mais le commerce morlaisien réclame avant tout des quais de halage. Les états sont réticents à fournir des fonds car plusieurs ouvrages en cours ne sont pas achevés. Les hésitations de l'intendant et des états vont retarder l'ouverture de ce vaste chantier ; ce n'est que le 26 août 1771, suivant les nouveaux plans de l'ingénieur Besnard, que l'intendant autorise l'extension du quai, côté Tréguier, et l'ouverture d'un nouveau canal au palud Saint-François afin de redresser le coude de la rivière (16). Le premier entrepreneur s'appelle Pierre Gourvil, il est maître maçon. Déjà, en 1770, l'intendant l'autorise à construire 50 toises de quai qui servent d'essai aux prochains travaux. En 1778, il est remplacé par l'ancien inspecteur des travaux au quai de Tréguier, le sieur Maisonneuve Poterel. L'ensemble des ouvrages s'exécute en trois temps :

— Du 29 novembre 1770 au 25 mars 1775, les quais s'étendent sur 850 toises de long (de la cote B à I) [17]. Ces ouvrages sont sans aucun doute les plus importants que le port ait connu au XVIII^e siècle. En 1775, le quai commence à l'extrémité du terrain de sieur Tromelin (cote B), traverse le palud Necoat (cote C) et le palud Saint-François (cotes D à E) bouchant ainsi une partie de l'ancien canal par deux digues (cotes C-D et F-E). Il se prolonge ensuite sur le palud Keranroux (cotes F à G) et sur une partie de la montagne de Keranroux que l'on a été obligé d'escarper (cote H) et enfin il se termine au ruisseau de Kerohiou (cote I) face à la demeure de Cuburien.

— De 1778 à 1781, les travaux consistent à rejoindre le quai de halage à celui de Tréguier (cotes A-B). La cale de construction n'est toujours pas construite, mais le projet n'est pas abandonné puisqu'en 1782, quand Besnard dessine le plan de la ville de Morlaix, il la fait figurer en pointillé (18).

— De 1781 à 1785, selon deux nouveaux devis datant du 10 mars et du 1^er août 1780, les aménagements concernent le parachèvement du quai, en face du

(15) *Ibid.*, C 4905, devis et conditions des ouvrages aux quais de halages.

(16) *Ibid.*, C 667.

(17) Cf. plan du quai de halage dessiné par Besnard.

(18) Arch. mun. Morlaix, *Plan géométrique de la ville de Morlaix des faubourgs et du port*, dessiné par l'ingénieur Besnard en 1782.

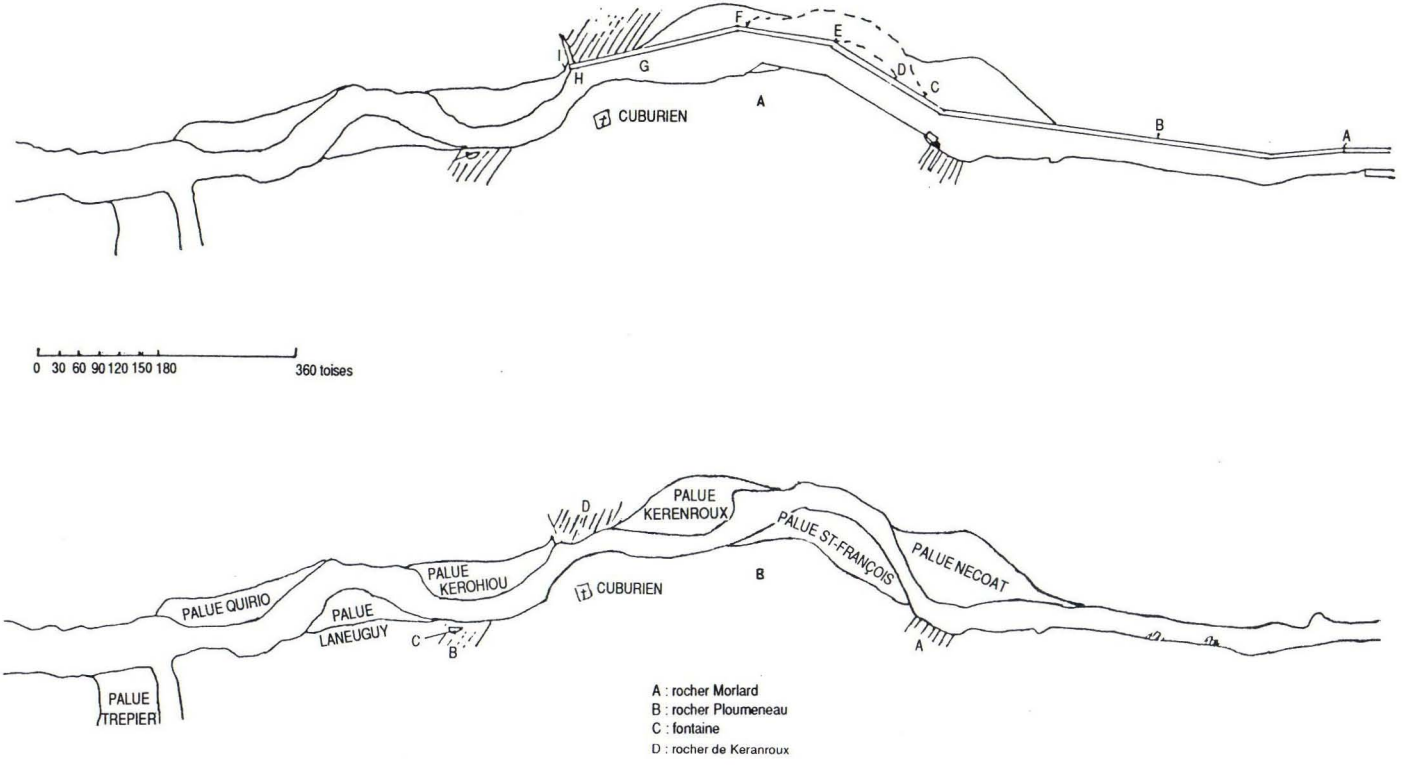

Fig. 3. — La rivière de Morlaix du bout des quais à Toul-Mahot, d'après le plan de Besnard, 1774.

A. Avant la construction des quais de halage.
B. Le quai de halage à la veille de la Révolution.

Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 667.

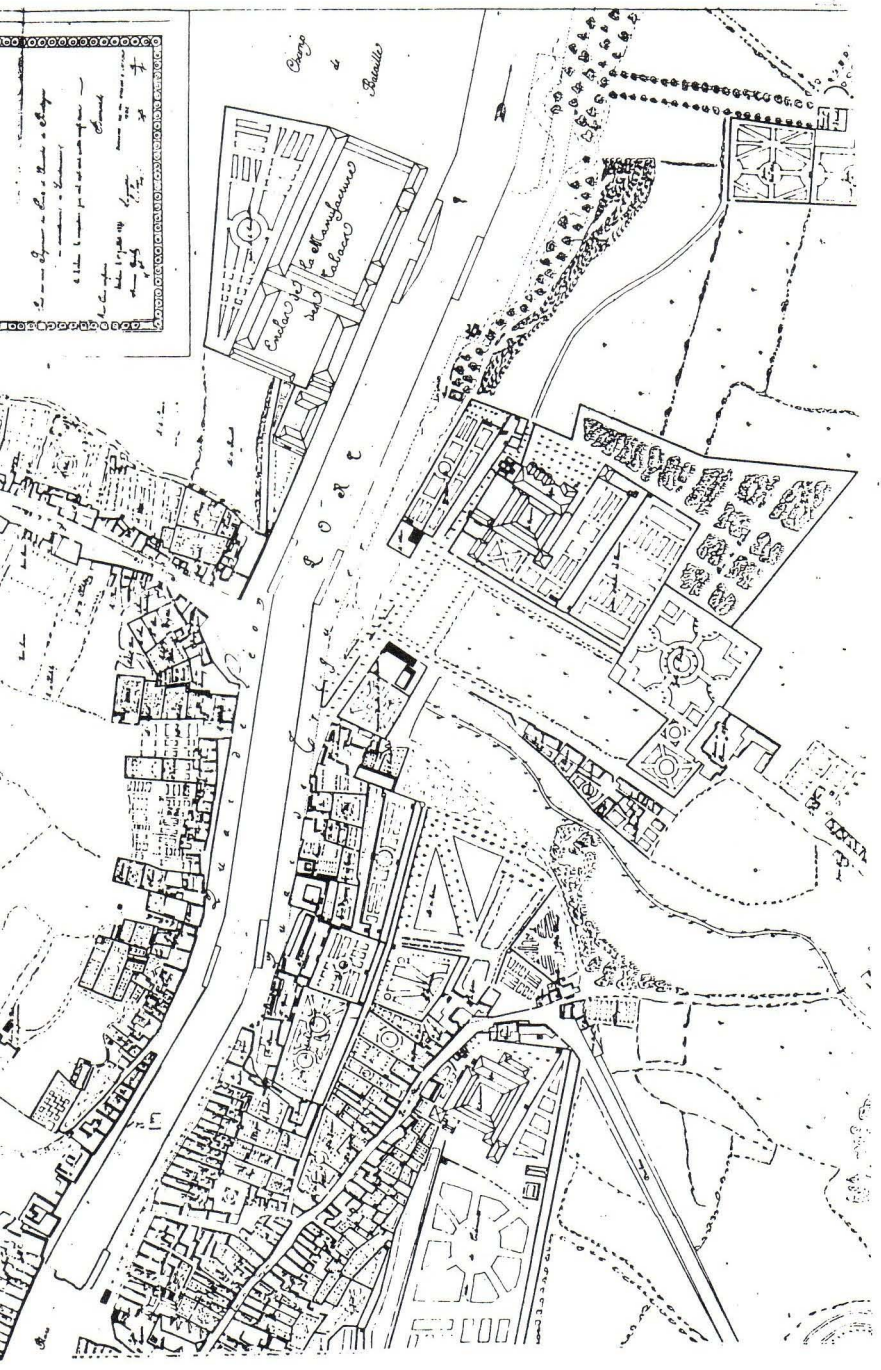

Fig. 4. — Le port de Morlaix en 1782.
Plan dessiné par Besnard, 5 juin 1782.
Arch. mun. Morlaix.

rocher Morlard et l'escarpement de deux rochers dans la rivière près du même quai ainsi que l'approfondissement du lit de cette rivière.

En 1785 (et jusqu'à la Révolution), le quai de halage s'arrête au ruisseau de Kerohiou ; d'ailleurs, à cette date tous les aménagements de la rivière ont épuisé les ressources de la ville à tel point qu'elle ne peut plus subvenir au financement du curage du port. Néanmoins, à la veille de la Révolution, quelques réparations au quai de halage sont effectuées. Son aménagement côté Léon est également envisagé en 1778-1779, les plans et les projets se succèdent, mais il faut attendre le XIXe siècle pour le voir s'étendre à la suite du quai de Léon.

2) *Les projets d'agrandissement du port*

A l'instar des autres villes bretonnes, nombreux sont les projets qui ne seront pas réalisés. Il s'agit avant tout de permettre aux navires de fort tonnage de rester mouiller quelle que soit la marée. En effet, les travaux de réfection au port ne sont que des ouvrages de première nécessité qui empêchent ce dernier de devenir inutilisable. Les navires de plusieurs centaines de tonneaux sont toujours obligés de mouiller dans la rade et de décharger leurs marchandises sur des gabarres. Aussi l'accroissement du port devient une nécessité.

Dès 1723, Boisbilly, subdélégué de l'intendant à Morlaix, propose, le 2 août, la construction d'une écluse à Toul-Mahot (19). Distante de plus de 4 kilomètres du port, cette écluse ne verra pas le jour. Pourtant l'ingénieur Robelin approuve le projet, mais le mémoire présenté par Boisbilly est rejeté, notamment à cause de l'ingénieur Garengeau qui estime les dépenses trop onéreuses et l'écluse trop loin du port.

En 1727, Garengeau propose cette fois d'établir une écluse à 600 toises de l'hôtel de ville près d'un vieux moulin situé après le palud Maran, dans un endroit rétréci où les rochers s'avancent dans la rivière (20). Selon lui, cette écluse, bâtie dans le milieu de la rivière, permettrait aux navires de 300 à 400 tonneaux d'être toujours à flot. Après l'ordonnance de l'intendant, les travaux sont adjugés le 5 mai à un entrepreneur de Saint-Malo, le sieur Lange, pour l'écluse et accessoires et pour 50 à 60 toises de long de revêtement de quai. Malheureusement l'entrepreneur ne trouve pas de cautionnaire et les ouvrages restent au point mort. De plus, le projet d'écluse provoque de nombreux mécontentements :

— plusieurs habitants la trouvent trop éloignée de leur lieu de vente ; l'écluse n'étant pas ouverte tous les jours pour les barques et les gabarres, le transport en chariot des marchandises jusqu'au bout du port reviendrait trop cher ;

— les Morlaisiens ainsi que l'intendant craignent également que cette

(19) Arch. du Génie, Vincennes, art. 8, Morlaix, carton 1.

(20) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 664, projet du port de Garengeau, 7 mars 1727.

écluse ne fasse une barrière pour le déblaiement et pour le nettoiement naturel de la rivière par la force de la marée.

Garengeau ne désespère pas et propose, au mois de juin, de la construire plus près de la ville, sur le palud Maran où de 15 à 21 navires pourraient tenir dans un bassin (21). Cela permet de laisser la rivière libre jusqu'à la ville, assurant ainsi le maintien, dans de bonnes conditions, du petit cabotage. Seule ombre à ce projet : le coût de la construction revient à 80 000 livres, soit deux fois le prix du premier projet de l'écluse et accessoires.

Ces propositions sont bien ambitieuses pour la ville et la communauté de Morlaix ; même l'entrepreneur ne veut plus exécuter son ouvrage. Garengeau, las de ces hésitations, finit lui-même par déclarer que le bassin est inutile car « les deux plus forts navires n'estant que de trois cents tonneaux, les autres sont bien moindres, on ne songe seulement pas à en faire à Saint-Malo, où il y a cent cinquante navires, dont de quatre à six cents tonneaux et plus » (22). Aussi le projet finit par être abandonné et seuls les travaux de première nécessité sont effectués.

L'idée d'un bassin est ingénieuse et, si le projet est abandonné, il n'est pas pour autant oublié. Vers les années 1770, on propose une nouvelle fois de créer un bassin à la place de la grande cale de construction projetée au quai de Tréguier (23). Ce bassin, près de la fontaine du Stivel, devrait s'étendre sur 120 pieds de long (près de 39 mètres) et 40 pieds de large (13 mètres). Ce petit bassin n'étant pas suffisant on propose également de fermer le port en face de la cale de la manufacture de tabac par des portes de jusant retenant ainsi l'eau à marée basse. Ce projet, lui non plus, n'a pas de suite.

C'est au Dourduff que le projet le plus ambitieux est proposé : il ne sera définitivement écarté qu'au XIXe siècle. Pour bien comprendre l'importance que revêt cette affaire au XVIIIe siècle, non seulement au plan local, mais aussi au plan national, il faut avant tout décrire le cadre du Dourduff.

C'est un ruisseau qui se jette dans la rivière de Morlaix et qui sert également de charnière entre la rivière et la baie de Morlaix. Le Dourduff, comme toutes les rias bretonnes, a creusé et entretenu un canal bien plus large que son cours. Il s'étend sur trois kilomètres et sa largeur est d'environ 100 mètres à son embouchure.

La nécessité de trouver un abri certain et accessible aux navires français sur les côtes de la Manche est une préoccupation constante des marins et des militaires depuis que la France est entrée en guerre contre l'Angleterre à la fin du XVIIe siècle. Jusqu'en 1784, les ports militaires et les ports de relâche sont peu nombreux sur la Manche puisqu'entre Le Havre et Brest, il n'y en a pas un

(21) Cf. plan du bassin dessiné par Garengeau, 11 juin 1727.

(22) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 664, lettre de Garengeau à l'intendant, 31 juillet 1727.

(23) Arch. mun. Morlaix, D.D., chemise 19.

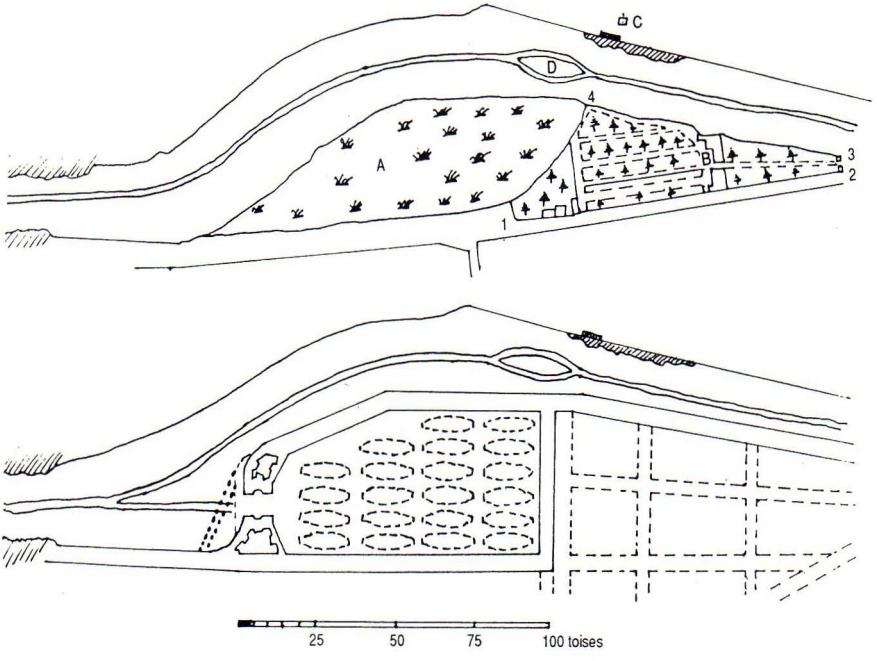

Fig. 5. — Deuxième projet d'écluse en 1727, d'après le plan de Garengeau.
Arch. du Génie, Vincennes, art. 8, Morlaix, carton 1.

seul. Cela est d'autant plus regrettable que se trouvent en face les plus grands arsenaux et ports militaires que l'Angleterre possède.

C'est dans ces conditions que, le 29 avril 1733, Boisbilly rédige un rapport de sept pages présentant l'originalité de créer de toute pièce un port pour la marine royale au confluent de la rivière du Dourduff avec celle de Morlaix (24). Pour lui, ce site ne présente que des avantages car, parmi les lieux qui sont proposés, il est celui qui demande le moins d'aménagements. Selon lui, il suffirait de creuser de 4 à 5 pieds le fond de la rivière, composée de vase, pour permettre à des vaisseaux de 100 canons d'entrer sans dommage. Cela correspond à des navires de deuxième rang, voire de premier rang, de l'ordre de 1 500 à 2 000 tonneaux, ce qui est énorme. Il ne faut pas voir cela comme une exagération de Boisbilly car, à l'époque de la duchesse Anne, fut construit à cet endroit l'un des plus grands vaisseaux existant alors : la *Cordelière*.

(24) Arch. du Génie, art. 8, Morlaix, carton 1.

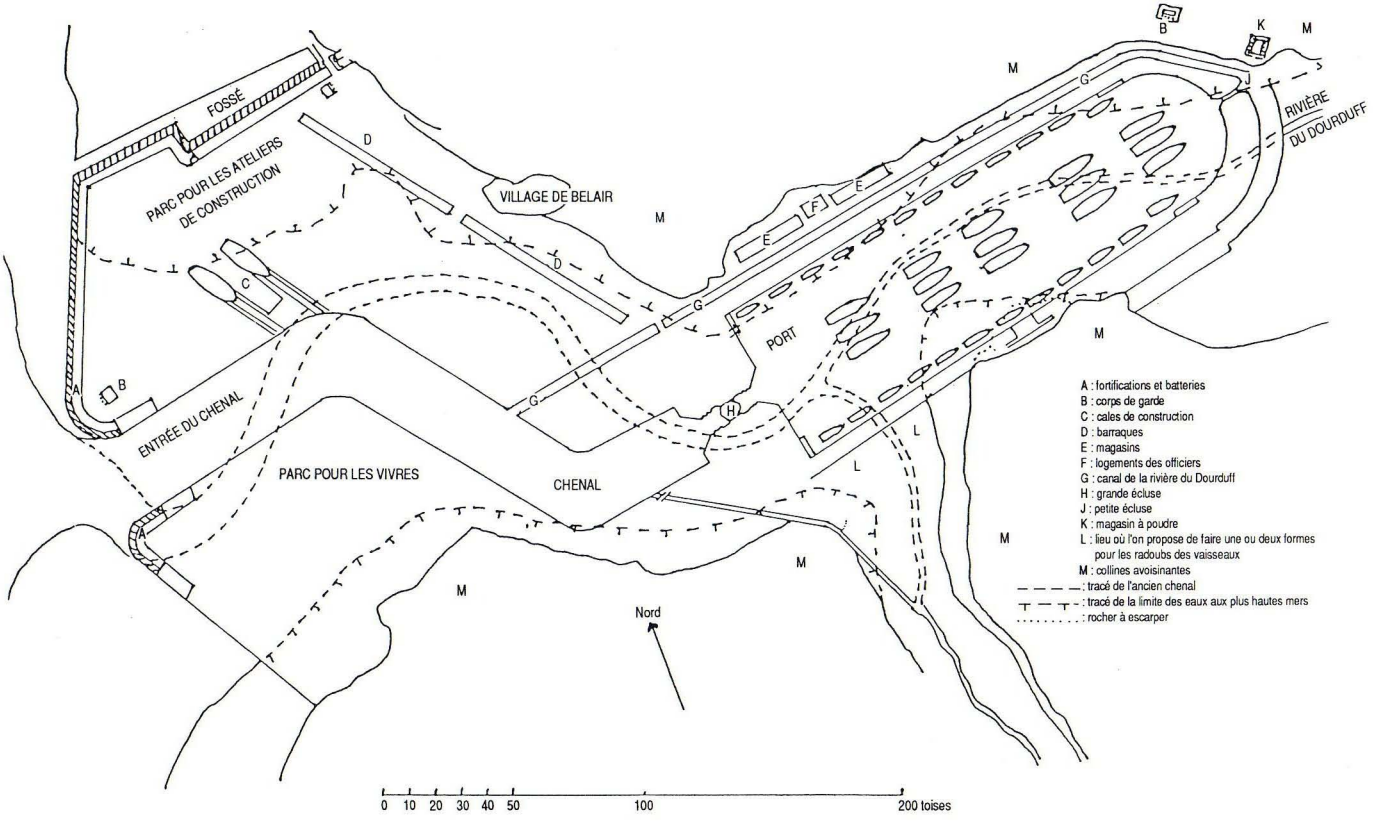

Fig. 6. — Plan de la rivière du Dourduff avec le projet d'un port au bas de la rivière de Morlaix.

Arch. du Génie, Vincennes, art. 8, Morlaix, carton 1.

Il propose donc la construction de portes pour retenir les eaux, l'établissement des quais, des cales et ateliers de construction, des formes pour le radoub, carène et mâture des vaisseaux, deux fortes batteries à l'entrée du bassin et différents magasins, corps de garde et logements pour un bassin capable de contenir 45 à 50 vaisseaux et frégates du roi. Tout cela pour la modique somme de 1 800 000 livres, ce qui représente bien moins que tous les autres projets de construction, que ce soit à la fosse de Colleville, à La Hougue ou à Cherbourg. Cependant, en réduisant le bassin au Dourduff à 16 ou 20 vaisseaux et frégates du roi, cela reviendrait à beaucoup moins cher, soit 800 ou 900 000 livres.

Boisbilly a rédigé en plusieurs exemplaires ce mémoire qu'il a complété et l'envoie à l'intendant, à la cour, à Duguay-Trouin, alors lieutenant général des armées navales du roi, à Dumains, directeur des fortifications en Bretagne (25). Tout le monde semble approuver ce subdélégué qui a si bien mis en évidence les avantages d'un tel port. Le ministre de la Marine, lui-même, est satisfait de ce mémoire. Mais, en 1733, débute la guerre de Succession de Pologne et toutes ses propositions sont suspendues. Il en faut plus à Boisbilly pour s'avouer vaincu ; à partir de 1736, il relance l'affaire, aidé cette fois de l'ingénieur Dumains, qui écrit un premier rapport estimant à 300 000 livres la construction d'un simple bassin pouvant recevoir 30 vaisseaux et avec un équipement élémentaire mais suffisant pour permettre de servir de retraite aux corsaires et vaisseaux du roi sillonnant la Manche (26). En 1737, Boisbilly renvoie son mémoire à la cour. Cette fois, le ministre charge le comte de Roquefeuil, chef d'escadre des armées navales du roi, et Dumains, de se rendre sur les lieux avec tout le personnel nécessaire pour vérifier, sonder, inspecter et dresser les plans et les devis estimatifs. En novembre de la même année, ils reviennent à la cour enthousiasmés ! Ils rapportent plans et devis présentant un bassin de 200 toises de long sur 65 de large, capable de recevoir 15 gros vaisseaux de ligne et 30 frégates, pour une dépense de 1 797 906 livres et 10 sols !

Tout le monde semble persuadé de la nécessité de tels ouvrages ; pourtant à la cour, on répond à l'ingénieur Dumains qu'il faudra attendre quelques années avant d'espérer voir l'ouverture du chantier car les fonds du roi sont réservés pour le moment à la fortification des places actuellement menacées (frontières de l'Est). Boisbilly n'a pas pour autant abandonné son projet. Dix ans après, en 1747, il présente son mémoire et toutes les études ultérieures au duc de Penthièvre qui passe dans cette ville le 4 mars. En 1754, un autre homme, Piganiol de La Force, reprend textuellement le premier projet de Boisbilly (27) et ajoute que si le maréchal de Tourville, à la bataille de La Hougue en 1692, avait eu un havre protégé sur la Manche, 14 de ses vaisseaux n'auraient peut-être pas été coulés lors de la retraite.

---

(25) Arch. nat. Marine, D^2 52.

(26) Arch. du Génie, art. 8, Morlaix, carton 1, mémoire de Dumains, 25 novembre 1736.

(27) PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, t. VIII, Paris, 1754, p. 399-409.

En 1772, La Rozière (28), puis Ogée (29), soutiennent Piganiol de La Force et estiment aussi nécessaire la création d'un bassin à l'entrée de la rivière du Dourduff. De nombreuses personnes ont élaboré et appuyé ce projet : pourtant, rien ne sera commencé au Dourduff. Même après la Révolution, on continuera à faire des propositions pour y établir un port : par exemple, sous le Consulat, Charles Cornic écrit un long mémoire où il exprime les différents avantages d'un bassin à l'entrée de la rivière du Dourduff (30).

Malgré tous ces projets, pas l'ombre d'un aménagement ne sera entrepris en vue de créer un port de relâche au Dourduff ! Alors comment pouvons-nous expliquer cet échec ? En fait, il s'agit plutôt d'argumenter les raisons de cet insuccès. On reproche tout d'abord à ce site d'être trop près de Brest (60 kilomètres de distance). Les défenseurs du projet rétorquent qu'il n'est nullement question de créer un port militaire mais seulement un port de relâche où les vaisseaux du roi trouveraient un bon mouillage. De même, ils prétendent que les vents dominants d'ouest et de sud-ouest favorisent l'accès et la sortie de la baie de Morlaix tandis qu'à Brest, les vents sont favorables uniquement pour entrer dans la rade. Toutefois, le principal obstacle à la création d'un port au Dourduff est certainement Cherbourg qui est à égale distance de Brest et du Havre, et donc idéal à l'implantation d'un nouveau port. Ce dernier, situé à la limite nord de la pointe du Cotentin, est également plus près de l'Angleterre et face à Portsmouth (le plus grand arsenal que l'Angleterre possède).

C'est peut-être la raison qui poussa les autorités royales à choisir Cherbourg plutôt que Morlaix, mais il faut attendre 1784 pour qu'enfin les travaux commencent. C'est tout un port artificiel avec des digues pour le clôturer qui est mis en place. C'est le premier port à être construit dans la mer.

D'autres éléments se sont opposés au projet de Boisbilly. La communauté craint que le roi ne s'en empare pour ses propres besoins, ruinant ainsi le commerce maritime de la ville (31). Mais le corps municipal de Morlaix n'est peut-être pas le seul à être réticent à ce projet : les états de Bretagne non plus ne se sont pas empressés de voter des fonds importants pour de telles entreprises.

La politique des travaux

1) *Le financement*

En 1723, l'ingénieur Robelin estime le montant des réparations du port à 120 000 livres. Quatre ans plus tard, Garengeau réduit cette dépense à 112 508 livres, dont 18 420 livres pour l'élévation de la grande place. En 1731, lors du

(28) Arch. du Génie, art. 4, section 2, § 3, carton 2.

(29) OGÉE-MARTEVILLE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. II, Rennes, 1853, p. 68.

(30) Arch. mun. Morlaix, carton concernant C. Cornic et Alexandre.

(31) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 666, lettre de Boisbilly à l'intendant, 20 mai 1733.

dernier « toisé », le montant des dépenses s'élève à 46 120 livres, soit deux fois et demi la somme envisagée par Garengeau en 1727. De plus, la nouvelle place s'est vue amputée de 4 toises dans sa longueur par rapport au devis estimatif et, en 1731, il reste encore à dépenser 440 livres pour poser les derniers pavés. Comment expliquer une telle disproportion entre les chiffres prévisionnels et les dépenses réelles ? Ou bien le montant a été très mal estimé, ou bien l'entrepreneur et son cautionnaire ont manqué vraiment de sérieux. Dans le premier des cas, il semble étonnant que l'ingénieur Garengeau ait fait une si mauvaise évaluation des dépenses ; en effet, il détient une solide réputation, fidèle élève de Vauban, ses quarante-neuf ans de métier lui ont tout appris. Par contre il n'en est pas de même pour l'entrepreneur Pierre Kernévez qui, selon les ingénieurs, « n'est qu'un simple journalier maçon sans la moindre intelligence » (32) qui a prêté son nom pour l'adjudication. Michel Kerloaguen, quant à lui, est le véritable entrepreneur (et cautionnaire) accusé de ne pas se soumettre aux prescriptions émises dans le devis et donc de gâcher l'ouvrage.

En ce qui concerne le rétablissement du quai de Léon à partir de 1733, nous ne savons que peu de choses. Lors de l'adjudication, Yves Louët reçoit 30 000 livres d'avance. Les travaux ont certainement une ampleur considérable puisqu'en 1735, un arrêt du Conseil d'État autorise la ville à continuer d'employer les deniers d'octrois pour financer les travaux et, en 1739, la communauté demande à l'intendant Pontcarré de Viarmes la permission d'emprunter 60 000 livres faute de quoi les travaux seront interrompus. Elle demande également la possibilité d'augmenter les octrois ou d'en rétablir de nouveaux afin d'éviter de recourir à cet emprunt. Nous ne connaissons pas la réponse mais, selon J. Darsel (33), la ville reçoit pour ces travaux une aide financière des états de Bretagne.

Par contre, nous connaissons toutes les dépenses effectuées au quai de Tréguier (34). 114 645 livres sont nécessaires pour redresser le quai, soit en moyenne 15 417 livres par an. Le début des travaux se déroule sans problème et les dépenses sont supérieures à la moyenne (excepté pour l'année 1753-1754 où, faute de remboursements, l'entrepreneur a été contraint de suspendre les travaux). Dès 1756, la guerre et la querelle qui opposent la communauté à Fortin ont considérablement ralenti les ouvrages. Curieusement, le toisé de 1759 s'élève à près de 27 000 livres, soit le double par rapport aux années précédentes. Il est vrai que cette somme correspond à 16 mois de travaux dont 11 qui ont été favorables. Mais il est possible que l'entrepreneur, perdant des sommes considérables au quai de Tréguier, soit pressé de terminer les travaux afin de devenir adjudicataire d'autres ouvrages plus lucratifs. Par contre, entre 1759 et le 24 février 1762, seulement 6 725 livres vont être dépensées. En fait, les ouvrages sont interrompus en septembre 1759 jusqu'en juillet 1760 et les

(32) *Ibid.*, C 666.

(33) J. DARSEL, *op. cit.*, p. 145.

(34) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1180.

travaux par la suite n'avancent pas ; seules les vases molles ont été enlevées et les quais allongés de 4 à 5 pieds de long.

A partir de 1762 et jusque vers 1768, Pierre Tournier entreprend de terminer le quai de Tréguier ; 26 474 livres ont été nécessaires à l'ouvrage, mais la plus grande partie de cette somme a été dépensée la première année ; le toisé rédigé en octobre 1763 indique qu'en un an et demi plus de 19 000 livres ont été dépensées.

En 1768, le même homme s'engage à exécuter les travaux dans la rivière de Morlaix pour 18 300 livres moins un sixième retenu pour la garantie. Il ne peut achever son marché car le litige qui oppose la ville aux états de Bretagne oblige l'intendant à résilier l'adjudication (10 656 livres ont tout de même été dépensées). Il faut attendre le 29 novembre 1770 pour que commencent les véritables travaux au quai de halage. 149 559 livres sont déboursées pour parachever la première partie du quai. Les travaux s'étendent réellement sur 4 ans car, en 1775, l'entrepreneur n'a exécuté pratiquement aucun ouvrage (35). Les 36 500 livres de moyenne annuelle démontrent une fois de plus l'importance de ces travaux. La deuxième partie du chantier est beaucoup moins importante et seulement 31 578 livres sont nécessaires (36). Tous ces ouvrages épuisent les ressources municipales qui ne peuvent plus financer des chantiers importants et la dernière partie du quai de halage n'excède pas 14 900 livres. Les quelques travaux d'entretien au port, à la veille de la Révolution, n'occasionnent également que des dépenses modiques de l'ordre de 1 000 à 2 000 livres.

Tous ces travaux sont-ils compatibles avec la capacité financière de la ville ? Pour y répondre nous devons analyser brièvement les finances municipales. La ville de Morlaix a la chance de posséder des ressources diversifiées. G. Le Jean (37) et J. Daumesnil (38) nous fournissent de nombreux renseignements sur les revenus de la ville au XVIII[e] siècle :

— Les deniers d'octrois sont les plus importants puisqu'ils représentent 55 à 70 % des revenus municipaux. Ces octrois sont adjugés pendant plusieurs années à une personne chargée de payer un bail annuel à la ville. A la fin du XVII[e] siècle, le bail s'élève à 10 350 livres par an. Il est de 12 200 livres en 1735 et de 36 000 livres en 1765.

— Les droits d'impôts et billots sont affectés spécialement à l'entretien du château du Taureau au XVII[e] siècle. Au XVIII[e] siècle, il reste à payer annuellement 10 000 livres au gouverneur du Taureau ; de même, 1 000 livres sont

(35) *Ibid.*, C 667. Les ouvrages s'élèvent à 3 410 livres, contre 19 560 en 1771, 55 310 en 1772, 33 866 en 1773 et 37 414 livres en 1774.

(36) *Ibid.*, C 668.

(37) G. Le Jean, *Histoire politique et municipale de la ville et de la Communauté de Morlaix, depuis les temps reculés jusqu'à la Révolution française*, Morlaix, 1846.

(38) J. Daumesnil, A. Allier, *op. cit.*, p. 124 à 132.

versées à l'hôpital. Les droits d'impôts et billots s'élevant à 13 600 livres par an en 1743 et à 18 200 en 1780, il ne reste que très peu pour la ville.

— Depuis 1720, la ville bénéficie également d'une rente sur les tailles. Cela donne, sur un capital de 106 590 livres, une rente de 995 livres au bénéfice de la ville.

— Enfin, les deniers patrimoniaux représentent un revenu tout à fait négligeable (une centaine de livres par an) car, à la veille de la Révolution, les propriétés patrimoniales à Morlaix sont peu nombreuses.

Les revenus varient donc au cours du siècle ; G. Le Jean estime qu'ils oscillent entre 45 000 et 60 000 livres. En 1726, les revenus de la ville de Morlaix, selon le miseur, s'élèvent à 29 296 livres (39).

Les dépenses, quant à elles, sont de deux types : on distingue généralement les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires. Parmi les premières viennent en tête les gages et les appointements pour les officiers municipaux, le personnel de la communauté, les prédicateurs, les chanoines de la collégiale du Mur, les députés des états, etc. Ces dépenses vont passer d'environ 6 000 livres au début du siècle à 10 000 livres à la veille de la Révolution. Suivent les rentes dues par la ville. Selon l'arrêt du Conseil d'État du 8 avril 1732, la ville dépense 4 925 livres de rentes (40) ; en 1789, elle débourse encore 1 800 livres de rentes. Les dépenses extraordinaires concernent généralement les frais occasionnés par les fêtes ou cérémonies diverses, par l'entretien des armes, horloges, réverbères, par les diverses réparations et entretiens de la cité. La ville dépense également beaucoup d'argent pour le rachat des innombrables offices créés par Louis XIV. 120 000 livres ont été nécessaires entre 1690 et 1711 pour racheter et réunir ses charges nouvelles et « quelques années avant la Révolution elle (la communauté) payait encore 3 000 livres d'intérêts pour une partie de cette somme qu'elle avait été obligée d'emprunter » (41). De même, le renouvellement d'octrois et autres dépenses pour le royaume coûte très cher. En 1711, le don gratuit des villes va obliger Morlaix à prendre 63 000 livres sur les deniers d'octrois. Les catastrophes, survenant inévitablement dans toutes les villes, occasionnent de lourdes dépenses. Dans la nuit du 6 janvier 1731, un incendie détruit l'hôpital (actuelle place Viarmes) et quinze autres magasins et maisons : la perte totale est estimée à 1 200 000 livres. La ville se doit de subvenir aux malheureux qui ont tout perdu et aussi de rebâtir un nouvel hôpital avec l'aide du roi et des états de Bretagne. Pour C. Nières « ce furent les décisions de l'État qui surchargèrent les municipalités et déséquilibrèrent leurs budgets dans la plupart des cas » (42), c'est-à-dire toutes les nouvelles charges imposées par le

(39) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 664. Il faut ajouter 11 300 livres si on prend en compte la totalité des droits d'impôts et billots avant leur décomptes, ce qui nous donne 40 596 livres.

(40) *Ibid.*, C 665.

(41) H. BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. CLXX.

(42) C. NIÈRES, *Les villes en Bretagne au XVIIIe siècle. Conditions et formes du développement urbain*, 1986, p. 1285. (Thèse d'État).

roi : offices municipaux, emprunts, dons gratuits...

On peut estimer que Morlaix possède rarement plus de 15 000 livres, une fois les dépenses ordinaires effectuées. Cela prouve que la ville est non seulement incapable de contribuer totalement au financement des travaux du port, mais il semble également qu'elle ne peut, dans ces conditions, lancer de grands projets d'urbanisation. Les travaux d'aménagement vont se faire par à-coups et la communauté va utiliser ses fonds uniquement pour des travaux de première nécessité.

Le graphique nous montre quelle a été la part de la ville dans l'aménagement du port de Morlaix. Nous pouvons formuler plusieurs remarques à ce sujet :

— D'une part, les fonds provenant de la ville sont les plus importants puisqu'elle finance entièrement la construction de la grande place, elle contribue à 55 % dans l'édification du quai de Tréguier et à 94 % au quai de halage. Elle est d'ailleurs obligée de recourir à un emprunt de 60 000 livres pour continuer les ouvrages au quai de halage. Si les états contribuent largement au redressement du port (quai de Tréguier et, sans aucun doute, quai de Léon), la querelle qui les oppose à la communauté va bloquer les fonds nécessaires aux travaux dans la rivière de Morlaix. Les états de Bretagne refusent de fournir ces fonds tant que le quai de Tréguier ne sera pas achevé (43). Mais peut-être estiment-ils que les ouvrages au quai de halage ne sont pas absolument nécessaires.

— D'autre part, excepté pour le quai de halage, la ville dépense à peu près la moitié des fonds qu'elle possède à l'aménagement de son port, c'est-à-dire 7 000 à 7 600 livres par an en moyenne. A cela, rien d'étonnant ; il ne faut tout de même pas oublier les autres travaux urbains : routes, rues, ponts, canalisation des deux rivières, restauration ou reconstruction d'édifices divers. La quasi-inexistence d'apports financiers provenant des états et l'ampleur des travaux au quai de halage rehaussent cette moyenne à 13 630 livres, ce qui correspond toutefois aux possibilités financières de la ville.

— De même, l'écart entre les paiements est parfois significatif des querelles qui opposent les différentes parties en place. Pendant toute la durée des travaux au quai de Tréguier, Fortin se plaint continuellement du retard des paiements, ce qui l'a obligé deux fois à suspendre ses ouvrages (44). Ces retards sont en Bretagne relativement fréquents : C. Nières précise même que, « souvent à cours d'argent, les villes se montraient mauvaises débitrices » (45). Son désaccord avec la communauté a certainement eu de l'influence dans le retard des paiements. Nous retrouvons également ce phénomène entre 1728 et 1733.

---

(43) Arch. mun. Morlaix, DD, chemise 5. Il s'agit de la cale du Stivel qui ne sera jamais construite.

(44) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1180.

(45) C. NIÈRES, *op. cit.*, p. 1312.

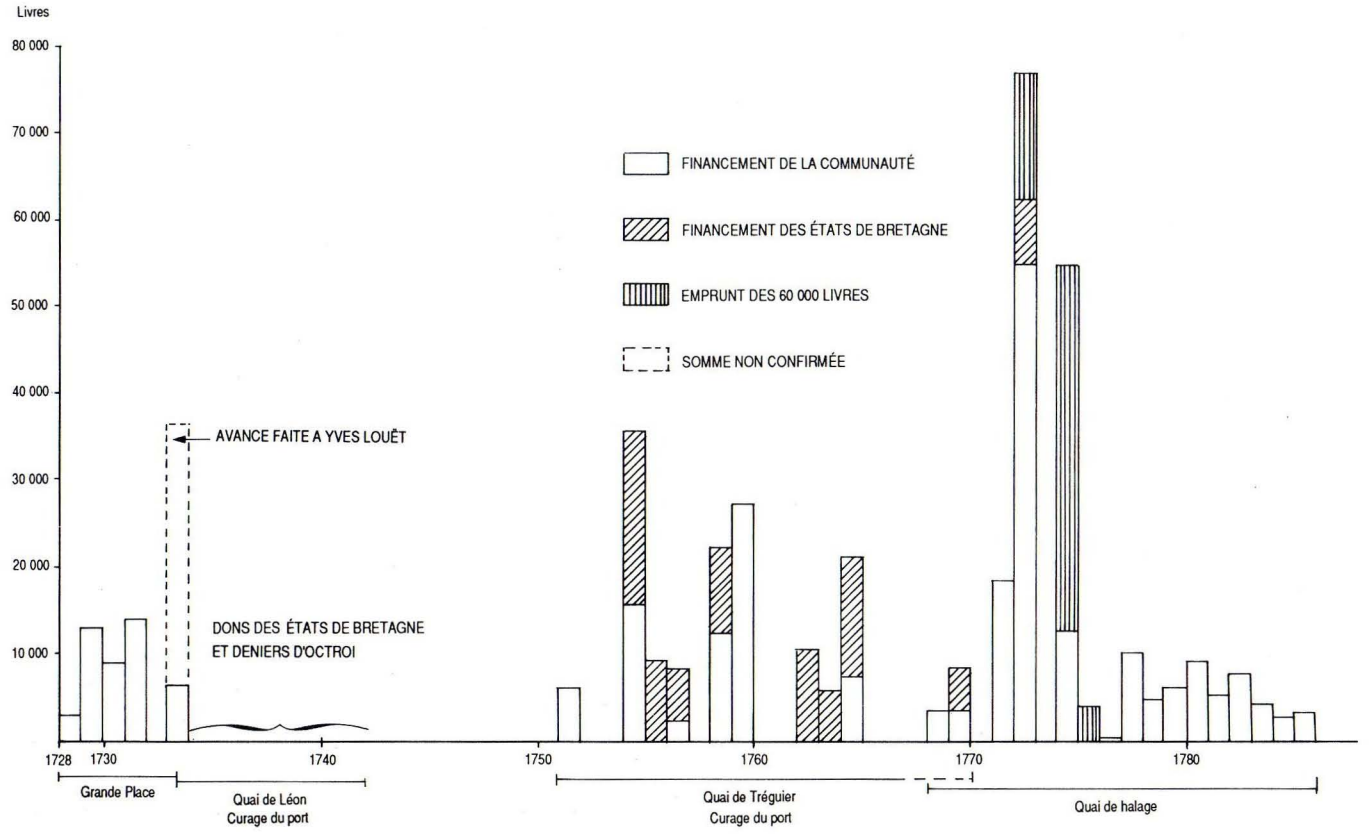

Sommes versées pour les travaux d'aménagement du port au XVIII[e] siècle.

En effet, l'altercation oppose cette fois-ci l'entrepreneur et les ingénieurs, et ce sont ces derniers qui en font les frais. Le sieur Kerloaguen est un noble morlaisien qui, de plus, est en bon terme avec la communauté. Garengeau, dans une lettre à l'intendant, le 1er août 1729, lui avoue que Kerloaguen s'est chargé des travaux pour plaire à la communauté qui ne voulait pas que l'adjudication tombât entre les mains d'entrepreneurs malouins. Même J. Daumesnil, maire à cette époque, dit dans son ouvrage: « Elle (la place) fut bâtie par Pierre Kernévez, sous le cautionnement de Mre Michel de Kerloaguen qui en fut le véritable entrepreneur et à qui la ville doit tant d'ailleurs. » Dans ces conditions, la communauté, qui s'est alliée à l'entrepreneur, ne semble pas disposée ou du moins prête à verser les quelques émoluments qu'elle doit aux ingénieurs (46).

2) *L'administration des travaux*

Il est étonnant, lorsque l'on consulte les différentes archives, de voir une multitude de personnes qui contrôle, inspecte et dirige les travaux, et cela aussi bien sur le plan social que sur le plan régional. En fait, tout cela tient de la complexité du pouvoir réel en Bretagne. N'oublions pas que la province a été la dernière à recevoir un agent direct du roi: l'intendant. A chaque niveau, qu'il soit national, régional ou municipal, une décision prise peut provoquer des bouleversements dans l'exécution d'un ouvrage. On peut également interpréter cette complexité du pouvoir par le besoin des autorités locales et provinciales de sauvegarder une certaine indépendance que le pouvoir centralisateur de Versailles tente d'abroger.

Toutefois l'intendant reste le maître des villes et en particulier le maître de l'urbanisme. Il est l'intermédiaire indispensable entre le pouvoir municipal et le Conseil d'État et des Finances. Toute décision est en principe suivie d'une ordonnance qui doit la confirmer. Les plans, les devis, les adjudications, les modifications, les réalisations, les paiements, etc., doivent être approuvés par l'intendant. C'est lui également qui juge et décide en cas de litige entre plusieurs parties. Ainsi, en 1756, après avoir reçu plusieurs plaintes de la communauté au sujet de l'entrepreneur Fortin et aussi après avoir pris connaissance des explications de ce dernier, l'intendant rend une ordonnance, le 27 octobre, obligeant l'entrepreneur à se conformer aux clauses du marché.

Parfois l'intendant ne peut agir seul: ou bien il est obligé d'attendre un arrêt du Conseil d'État et des Finances pour les affaires importantes (c'est le cas pour tous les fonds accordés par les états de Bretagne, ou pour une demande d'emprunt de la ville, ou bien encore pour l'expulsion de plusieurs propriétaires), ou bien il se repose sur un réseau d'agents qu'il a mis en place: les subdélégués. En effet, depuis 1692, sept subdélégués se succèdent à Morlaix,

(46) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 666. Ce registre contient quelques plaintes des ingénieurs Sainte-Foy et Garengeau pour que leurs frais et travaux soient remboursés par la ville de Morlaix.

dont Boisbilly et Daumesnil. Ce sont des hommes de terrain qui connaissent bien les problèmes de leur cité. Ils ont les moyens de mener à terme leurs projets, non seulement parce qu'ils représentent l'intendant dans la subdélégation, mais surtout parce qu'ils sont choisis parmi les hommes les plus importants de la cité. Le rôle du subdélégué est essentiel : c'est lui qui informe l'intendant en matière d'urbanisme ; il lui sert d'intermédiaire avec la communauté, les entrepreneurs et les ingénieurs. Il préside également les adjudications. Si le subdélégué est avant tout un représentant du pouvoir royal, il est aussi le porte-parole de sa ville. Il est le personnage qui a le plus d'influence sur l'intendant, il est le seul capable d'orienter et même de diriger les décisions de ce dernier qui, ne pouvant se déplacer partout, connaît mal les besoins et les problèmes de la ville. A ce titre, Boisbilly est le défenseur des intérêts locaux : non seulement il organise les premiers aménagements du port, mais il lance également son vaste projet portuaire au Dourduff.

Le gouverneur et le commandant en chef sont les deux autres représentants du pouvoir royal. Le comte de Toulouse (Louis Alexandre de Bourbon) et son fils, le duc de Penthièvre, sont les deux seuls gouverneurs que la province connaît au XVIII[e] siècle. Leur rôle est largement diminué depuis l'arrivée de l'intendant en Bretagne et, s'ils interviennent de façon sporadique et discontinue dans les affaires urbaines en Bretagne, nous n'avons retrouvé aucune trace de leurs actions à Morlaix et il semble que ces deux personnages ne soient jamais intervenus dans les affaires de la ville. Par contre, le commandant en chef, en particulier le duc d'Aiguillon, s'est bel et bien occupé des aménagements du port de Morlaix. Ses attributions, d'ordre militaire, administratif et politique, lui permettent d'exercer une influence considérable. Nous savons que l'œuvre du duc d'Aiguillon est importante : non seulement il réorganise la milice garde-côtes et il s'efforce d'améliorer les grands chemins, mais son activité s'insère encore dans la politique urbaine des villes bretonnes. Quand on consulte les archives de la série C, on s'aperçoit que le duc a presque supplanté l'intendant, car ce dernier (Le Bret) n'est plus seul à agir et prend ses décisions en accord avec le duc d'Aiguillon. Dans tous les cas, les représentants du roi contrôlent et dirigent les travaux urbains à Morlaix — en cela la centralisation a bien fonctionné —, toutefois, ils doivent composer avec, entre autres, les états de Bretagne.

Cet organisme est un véritable contrepoids au pouvoir royal. Désireux de maintenir les privilèges de la province, les états, au cours du XVIII[e] siècle, voient leurs prérogatives augmentées. En matière d'urbanisme, leur politique est importante puisqu'ils financent une bonne partie des travaux du port. Pourtant « les membres des états comprirent assez tardivement les avantages qu'ils pouvaient tirer de leur intervention dans les travaux urbains » (47). Effectivement, leur action politique dans les travaux portuaires est tardive. Dans les archives de la série C, le fonds général des états et le fonds de la commission intermédiaire nous fournissent des renseignements sur l'action réelle des états

(47) C. NIÈRES, *op. cit.*, p. 1039.

au port de Morlaix à partir de 1768 (48). Si, auparavant, ils financent, semble-t-il, les travaux d'aménagement du port sans contrepartie, à partir de la fin des années 1760, ils interviennent énergiquement dans les travaux. D'une part, pour chaque fonds voté, ils demandent en échange un double de tous les projets et toisés effectués. De même, les fonds ne doivent être utilisés que pour les travaux qui leur sont destinés. En 1772, ils refusent ainsi un fonds de 30 000 livres à la communauté de Morlaix car elle voulait l'affecter au quai de halage au lieu d'achever le quai de Tréguier et la grande cale.

Pour les aider dans leur tâche, ils mettent en place des commissaires chargés de vérifier l'utilisation de leurs subsides. Ils peuvent ainsi avoir leurs propres agents sur place et contrer la toute-puissance de l'intendant. En 1770, messire Jean-François Marie Quelen du Plessix passe à Morlaix afin de vérifier les travaux (49). Son rapport est important, car il insiste sur la nécessité de continuer les quais de halage. A cet égard, il est nécessaire de signaler que ce n'est pas l'intendant Dupleix, comme le signalent H. Sée (50), J. Darsel et d'autres, mais bien le commissaire des états qui passe à Morlaix le 18 juillet 1770. C'est une erreur peut-être insignifiante, mais cela nous prouve bien que les états de Bretagne désirent plus que jamais garder un certain contrôle sur la politique provinciale. Du Plessix est d'ailleurs accueilli avec tous les honneurs à Morlaix par tous les dignitaires de la communauté, les commissaires des travaux, l'inspecteur et l'ingénieur. Sans doute, après son passage, les états décideront-ils de continuer d'accorder des fonds pour les travaux portuaires. Ainsi, si les états s'introduisent dans les affaires de la ville, il reste néanmoins que leurs dons, pour eux exceptionnels, aident considérablement la ville à réaménager son port.

Sur les lieux des travaux, les choses ne sont pas simples : la communauté, les ingénieurs, les inspecteurs et l'entrepreneur prétendent à un droit de regard et même de décision dans l'aménagement du port. La communauté, bien sûr, est la première intéressée puisque les travaux concernent l'embellissement de son port : c'est à sa demande que l'intendant envoie des ingénieurs qui étudient des ouvrages en proportion avec les possibilités financières de la ville. Mais pour cela il faut une communauté efficace : l'arrêt de Conseil du 29 avril 1730 remet de l'ordre dans le corps municipal et ordonne qu'il soit à l'avenir composé d'un maire, de deux échevins et de six jurats. De même, sous la mairie de J. Daumesnil (1733-1737), le conflit qui dure depuis plus d'un siècle entre les juges royaux et la municipalité au sujet de l'administration de la ville s'éteint au profit de la communauté. Enfin, il faut attendre l'arrivée de François Le Brigant du Parc en 1727 à la mairie de Morlaix, puis celle de Daumesnil en 1733, pour relever l'esprit municipal qui était quelque peu corrompu et per-

---

(48) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 2733, C 3170, C 3823 et C 4905. Nous retrouvons également des renseignements sur leur politique dans C 1180, C 667-668.

(49) *Ibid.*, C 1180.

(50) H. SÉE, *Notes sur les travaux dans les ports bretons au XVIII^e siècle*, dans *Annales de Bretagne*, t. XL, 1932, p. 412-419.

verti, comme nous le montre le cas de Michel d'Aurigny, devenu maire en 1724, qui a composé à sa guise une communauté dont plus de la moitié des membres faisaient partie de sa famille ; il lui arrivait même d'adjuger des ouvrages publics à ses parents qui recevaient des subventions sans exécuter les travaux (51).

Sur les lieux des travaux, l'ingénieur, aux ordres de l'intendant et désireux de respecter la politique royale, est en théorie le responsable des travaux. Il dirige et donne les directives à l'entrepreneur, il informe l'intendant de tous les événements survenus sur le chantier. Les commissaires et l'inspecteur nommés par la ville observent et vérifient la bonne conduite des ouvrages. Ils représentent la communauté et leur signature est impérative sur tous les toisés. Aussi face à cela, la marge des pouvoirs de l'entrepreneur reste étroite d'autant plus que le devis lui impose certaines obligations incontournables. Aussi les problèmes d'autorité ou de direction ne manquent pas de perturber les travaux. Le pouvoir royal et le pouvoir communal, comme nous le savons, ne font pas bon ménage au début du XVIII[e] siècle et, à cet égard, la communauté en 1727 accepte mal l'autorité des ingénieurs. Cela a des conséquences assez néfastes puisque l'ingénieur Sainte-Foy ne peut se faire obéir par l'entrepreneur Kernévez qui va jusqu'à parler en breton à ses ouvriers de telle sorte que l'ingénieur se trouve inutile sur l'ouvrage (52). En revanche, le cautionnaire Kerloaguen accuse l'ingénieur de maltraiter les ouvriers : « Ce n'est pas le moyen de se faire aimer que d'abuser d'une prétendue puissance en injuriant de pauvres et malheureux obligés de gagner leur vie à la sueur de leur front, mesme de les battre et de les assomer ainsy ce qu'il luy est arrivé plusieurs fois. » Par contre, les problèmes entre la communauté et l'entrepreneur sont d'une toute autre nature. Il ne s'agit plus d'une querelle de pouvoir mais bien plus d'une question financière. De 1751 à 1760, seule la communauté remet en cause la qualité des ouvrages de l'entrepreneur Fortin et c'est elle qui demande à l'intendant l'envoi d'ingénieurs pour inspecter les travaux. L'ingénieur Le Roy, quant à lui, tente de rester à l'écart du conflit et ajoute même que si l'entrepreneur a une mauvaise conduite, les commissaires, eux, entretiennent une mauvaise volonté (53). On peut observer ainsi que les pouvoirs sont multiples ; les problèmes qu'ils engendrent nous montrent à quel point la question de la décentralisation est issue d'un besoin ancestral pour l'État de contrôler toutes les entités territoriales.

Conclusion

Nous ne pouvons achever cet article sans chercher à connaître l'efficacité de ces aménagements portuaires. Il semble que s'ils n'ont pu enrayer le processus de déclin de l'activité maritime morlaisienne au XVIII[e] siècle, du moins

(51) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 664, lettres de Boisbilly, du sieur Lannurien Barazer et de Daumesnil, 5 juin 1726.

(52) *Ibid.*, C 666, lettre du 13 mai 1729.

(53) *Ibid.*, C 1180, lettre de Le Roy à l'intendant, 28 mai 1762.

l'ont-ils ralenti. En effet, si, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, des tentatives de commerce au long cours vers Terre-Neuve, les Isles à Sucre ou l'Amérique ont été un échec qui coûta cher aux armateurs morlaisiens, il paraît bien que, dans la seconde moitié, l'élite de la cité ne possède plus les moyens d'une grande politique commerciale (54). De plus en plus, les Morlaisiens se cantonnent dans des activités de cabotage ; à la veille de la Révolution, près des deux tiers de la jauge totale aux entrées proviennent des côtes bretonnes, alors qu'au début du siècle, Morlaix avait des échanges multiples avec les centres maritimes français (55). De même, le commerce avec l'étranger a largement régressé. Si les échanges avec la Hollande sont restés importants (les Morlaisiens à vrai dire restent techniquement passifs puisque le trafic est surtout l'affaire des Hollandais), par contre les liaisons avec les îles Britanniques et la péninsule Ibérique sont, vers les années 1780-1790, très faibles, moins de 4 % de la jauge totale aux entrées. Le commerce du tabac représente les seules relations avec l'Amérique.

En fait, l'économie morlaisienne, qui ne peut se redresser après la crise de la fin du XVII[e] siècle, base son commerce sur des denrées provenant le plus souvent de grands flux nord-sud dominés par les Hollandais. Ce sont des produits agricoles venant de l'extérieur comme le vin, l'eau-de-vie, les céréales et le sel, de produits locaux et ceux provenant des deux principales industries de la région : les toiles et le tabac. On ne retrouve que très sporadiquement trace du grand flux est-ouest qui est la source d'enrichissement au XVIII[e] siècle. Dans ces conditions, peu de navires de fort tonnage viennent à Morlaix. Si J. Cambry souligne que « des navires de trois à quatre cents tonneaux peuvent débarquer les marchandises à la porte des propriétaires » (56), il faut, semble-t-il, diminuer l'importance de ces tonnages, car on ne trouve que rarement des navires supérieurs à 200 tonneaux.

Si l'on compare maintenant Morlaix avec les autres ports bretons, on s'aperçoit que, mis à part les grands ports, les travaux sont pour la plupart liés à la survie des ports. Un fait essentiel est à souligner : chaque ville a la politique de ses moyens. J'entends par là que, malgré l'aide sporadique apportée par le roi, les états de Bretagne ou les seigneurs, les villes sont bien obligées d'ouvrir des chantiers à la mesure de leurs ressources. L'intendant et le contrôleur général des Finances cherchent à obliger les villes à financer le plus possible leurs travaux. A Morlaix, en 1785, la ville, ne trouvant pas les fonds nécessaires pour curer le port, demande aux états de l'aider et voici ce qu'a répondu le contrôleur général des Finances aux députés et au procureur général syndic des états : « Cette dépense est une charge ordinaire de la ville, dans laquelle le roi ne pourrait entrer sans accorder la même grâce à nombre d'autres villes, qui ont

---

(54) J.-C. MORAUD, *Quelques aspects du port de Morlaix et de son trafic à la veille de la Révolution, 1781-1789*, Paris, 1981. (Mémoire de maîtrise, dactyl.).

(55) J. MUNAR, *Activité maritime et commerciale du port de Morlaix dans la première moitié du XVIII[e] siècle*, 1970. (Mémoire de maîtrise).

(56) J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, éd. Souvestre, Brest, 1835, p. 11.

les mêmes motifs à faire valoir, ce qui tirerait aux plus grandes conséquences. » (57). Dans ces conditions, plus la ville a des réserves financières importantes, plus elle est capable d'entreprendre des travaux considérables. Si on se réfère au tableau proposé par C. Nières (58) sur les soldes comptables théoriques, les cinq villes portuaires comptabilisant le plus grand solde positif sont Lorient, Saint-Malo et Morlaix entre 20 000 et 29 999 livres, et Brest et Nantes au-dessus de 30 000 livres. Bien sûr, ce sont des soldes théoriques, mais nous savons que la ville de Morlaix, après les dépenses ordinaires, possède encore 15 000 livres environ. Toutefois, elle n'a jamais eu l'opulence de ses homologues malouine ou lorientaise. Les autres villes portuaires, quant à elles, ont un solde positif largement inférieur.

Si Morlaix détient des possibilités financières plus favorables que la plupart des ports bretons, l'essentiel des ouvrages correspond à ceux réalisés dans les moyens et petits ports. Il s'agit tout d'abord de nettoyer le port qui, dans les villes de fond de ria, s'envase continuellement : Audierne, Le Croisic, Vannes, Pont-l'Abbé, Redon, Quimperlé, Quimper, Tréguier, etc., même Nantes, n'y échappent pas. L'établissement et le rétablissement des quais et cales font également partie des ouvrages les plus courants, car ils correspondent à des équipements de base.

Dans ces conditions, il faut, bien entendu, faire une distinction entre les grands ports bretons tels Saint-Malo, Brest, Lorient ou Nantes et les autres. Les villes maritimes principales sont les mieux équipées et font l'objet d'attentions et de soins particuliers. Par exemple, Lorient et Brest sont les seuls ports en Bretagne à s'être équipés d'un bassin fermé par des écluses. Cependant tous les projets n'aboutissent pas : l'idée, proposée par Vauban en 1696 et reprise par Garengeau en 1720, de construire un port royal par la réunion de Saint-Malo avec Saint-Servan ne sera jamais réalisée. De même Auray ou Port-Louis, voués à un avenir brillant, garderont un appareil portuaire tout à faire rudimentaire (59). D'autres ports, par contre, subissent l'influence directe exercée par les grands centres. Le Croisic et surtout Paimbœuf et Couéron vont profiter de l'essor de Nantes. En effet, si la ville se développe et si le commerce maritime est en plein essor, l'estuaire de la Loire n'en demeure pas moins difficilement navigable en raison des bancs de sable qui s'y accumulent. La recherche d'avant-ports pour Nantes va permettre de grands aménagements au cours du XVIII[e] siècle à Couéron et Paimbœuf. En contrepartie, ils deviennent les serviteurs et les satellites obligés de Nantes. Pour Lorient, c'est le phénomène inverse qui se produit : son importance grandissante écrase les autres sites tels que Port-Louis et Hennebont. Ainsi, le rayonnement d'un grand port peut, soit permettre à un autre tout proche de s'agrandir, soit le détruire. A ce titre, Morlaix ne semble dépendre d'aucun autre, sa position lui permettant au contraire de nombreux débouchés pour le commerce et pour la guerre. Néan-

(57) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 668, lettre du 26 septembre 1785.

(58) C. NIÈRES, *op. cit.*, p. 1291.

(59) ID., *ibid.*, p. 394-397.

moins, il n'apparaît pas que Morlaix, comme Saint-Pol-de-Léon avec Roscoff, Saint-Brieuc avec Le Légué ou Nantes avec les nombreux havres situés sur l'estuaire de la Loire, ait possédé d'avant-ports. Non seulement nous n'avons pas retrouvé de traces écrites, mais il n'existe au XVIII[e] siècle aucun complexe maritime à l'intérieur de la rade ; de plus, excepté au Dourduff, il n'existe aucun rivage permettant l'atterrage des navires qui sont bien obligés de se maintenir dans le chenal avec leurs propres moyens : cables, ancres et matelots qui surveillent le navire (60).

Nous pouvons donc affirmer que Morlaix, par ses possibilités financières plus propices aux aménagements que la plupart des autres ports bretons, n'a pas profité, du moins jusqu'au dernier quart de siècle, des possibilités d'expansion spatiale que lui offre son site. En fait, le facteur humain est important et les ports bretons subissent, bon an mal an, les répercussions de la politique royale et provinciale. De même, Morlaix s'est recroquevillé dans un cabotage médiocre avec des embarcations de faible ou moyen tonnage. Ce déclin s'inscrit dans une période charnière où les ports bretons doivent se reconvertir ou mourir. Saint-Malo, La Rochelle font partie des victimes de la fin du commerce traditionnel. La chute de Morlaix fut précipitée par la crise de l'industrie toilière, par le manque d'un réseau de redistribution et par une suite de guerres maritimes. Les travaux d'aménagement lui ont permis sans doute de ne pas s'effondrer totalement mais il est possible que, si les ouvrages commencés ou projetés dans la rivière et la rade avaient abouti, cela aurait pu lui ouvrir de nouveaux horizons. Le site, au XVIII[e] siècle, ne correspond plus aux nouvelles activités commerciales : aussi aurait-il fallu développer les atouts que lui conférait sa baie avec une rade remarquablement protégée (par le château du Taureau notamment) : le projet de Boisbilly était, somme toute, une chance pour cette ville.

L'arrivée du chemin de fer au XIX[e] siècle lui portera le coup de grâce et les activités portuaires vont se réduire à peu de choses. Actuellement, l'écluse qui était tant espérée est en place, mais les embarcations qui la franchissent sont des bateaux de plaisance ; plus aucune activité commerciale ne s'effectue au port, excepté celle de quelques sabliers, seuls témoins d'une vie maritime vieille de plusieurs siècles.

(60) Arch. du Génie, art. 8, Morlaix, carton 1.

L'EGLISE, L'ECOLE ET LA REPUBLIQUE

EMMANUEL LAOT

Recrutement et origine des instituteurs publics finistériens : les voies vers le métier (1873 - 1914)

Saisir au plus près la vie des maîtres d'écoles, qui ont marqué à l'encre violette l'histoire de notre département, nécessite un travail prudent par touches successives, selon le mode pictural impressionniste, contemporain de nos protagonistes, et cela afin d'éviter de tomber systématiquement dans le stéréotype. Certes, le modèle extérieur « français » a son importance, mais il faut lui confronter nombre de spécificités locales. Pour entamer l'étude de ce corps de métier que forment les instituteurs publics du Finistère (1), il convient non seulement de rechercher leur origine mais aussi ce que furent les chemins de formation qu'ils ont suivis.

Les sources qui abordent ce sujet sont réduites pour l'essentiel aux données fournies par les registres matricules des élèves-maîtres des écoles normales. Le Finistère, de 1831 à 1872, ne connut comme seul organe public de formation d'instituteurs que l'école normale de Rennes avant qu'enfin, en 1873, celle de Quimper ne prenne son relai. Malheureusement, ces registres ne renseignent qu'exceptionnellement sur l'origine sociale des normaliens, et c'est sur les seuls éléments géographiques que repose l'essentiel de notre travail. Il importe donc, pour pallier une lacune regrettable sur le plan social, d'insister sur la question géographique.

C'est pourquoi, avant d'en arriver aux années 1873 - 1914, un coup d'œil sur les temps précédents, à l'époque de la formation rennaise des maîtres finistériens, permettra d'asseoir ce travail sur une période d'investigation d'environ quatre-vingts ans.

---

(1) Cf. E. LAOT, *Les instituteurs publics finistériens de 1873 à 1914*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1990, 369 p. (Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Geslin).

1831 - 1872 : le recrutement finistérien de l'école normale de Rennes

Historique

Une école normale académique et régionale

Les débuts de la monarchie de Juillet furent marqués par le vif essor des écoles normales, aidé en cela par les priorités budgétaires du maître d'œuvre Guizot. Celui-ci obligea chaque département à entretenir une école normale ou d'y contribuer avec l'aide de départements voisins. En Bretagne, avec le règne de Louis-Philippe, apparaissaient les premières lueurs dans le ciel bien lugubre de son enseignement primaire. La région voulait une école normale et un consensus entre toutes les parties prenantes s'était instauré. Certes, la Loire-Inférieure, le Morbihan et les Côtes-du-Nord ont un peu temporisé, réclamant une école normale par département. Le conseil général du Finistère, quant à lui, n'opposa aucune critique au projet unique. Finalement, l'école normale de Rennes fut fondée en 1831, conjointement par et pour les départements d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et du Morbihan, à la plus grande satisfaction de son nouveau directeur : « Le concours et l'appui d'un Gouvernement ami des lumières ont triomphé de tous les obstacles et assuré à la Bretagne un établissement qui doit puissamment influencer sur sa civilisation et son avenir. » (2).

Les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure rejoignirent cette œuvre académique en 1833 pour le premier et en 1839 pour le second, après l'abandon de leurs tentatives respectives d'école départementale. L'école normale, implantée au chef-lieu de l'académie, Rennes, fut entretenue par les conseils généraux des cinq départements, qui prenaient à leur charge l'essentiel des bourses accordées aux élèves-maîtres. En 1831, celui du Finistère débloqua une somme de 2 000 francs pour l'entretien de dix élèves boursiers. Pour l'anecdote, rappelons que le premier d'entre eux arriva à l'école le 13 octobre 1831. Il ne s'agit pas de faire ici l'historique de l'école, dont les vingt premières années ont été, par ailleurs, récemment évoquées par Gilbert Nicolas dans un article qui a servi de base à ce qui précède (3).

L'unique possibilité de formation des Finistériens

Durant quarante ans, le Finistère resta fidèle à l'école normale de Rennes, y déléguant annuellement une dizaine de boursiers, qui formaient sur place un contingent d'une trentaine d'unités (tous boursiers, vingt-huit payés par le conseil

(2) Registres des séances du conseil d'administration, rapport du directeur de l'école, novembre 1831. Cité dans *Enseignants et enseignés*, Rennes, Musée de Bretagne, catalogue d'exposition (10 mai - 5 septembre 1977), p. 10.

(3) G. NICOLAS, *La première génération d'instituteurs normaliens en Bretagne. Contexte et aspects de son recrutement (1831-1851)*, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96/1, 1989, p. 41-71.

général et deux par l'État). Le département semblait se satisfaire des résultats obtenus, qualifiés de fort honorables, persuadé que les élèves y recevaient une bonne formation. En fait, un tel recrutement, même s'il fournissait au bout du compte des instituteurs de qualité, était bien insuffisant pour laisser espérer un réel développement de l'enseignement dans une population en pleine croissance. En effet, de 1831, ouverture de l'école à Rennes, à 1872, mise en place du projet d'école normale à Quimper, la population passa de 524 396 à 642 963 habitants. Reflet d'une époque où le département se contente d'un soulagement de conscience qui n'est que le palliatif d'une formation de maîtres en rapport avec ses besoins, et reflet enfin d'une question scolaire qui est loin d'avoir atteint le premier plan des préoccupations locales. Pourtant, malgré l'insuffisance de leur nombre, ces jeunes Finistériens recrutés pour être formés en Ille-et-Vilaine et devenir ensuite l'élite des instituteurs départementaux, furent au bout du compte près de quatre cents, ce qui n'est pas négligeable en somme. De plus, pour une bonne part, ils assurèrent la liaison entre le second Empire et la troisième République, soit autant de raisons de les inclure dans notre étude géographique.

Origines géographiques

Répartition communale : 1831 - 1851

L'école normale primaire de Rennes a fait l'objet d'une double étude, celle de G. Nicolas, que nous avons déjà utilisée, et celle de M. Lagrée (4). Nous avons repris ici leurs données portant sur la période 1831 - 1851 pour le premier, et 1831 - 1872 pour le second, pour traiter le recrutement des Finistériens sur les deux cartes ci-jointes (en annexe). Tout d'abord, il faut remarquer que si tous les cantons ont fourni au moins un normalien durant la totalité de la période (cf. carte 3), de 1831 à 1851 seulement 26,5 % des communes étaient dans ce cas (carte 2), contre 31 % de l'ensemble des communes bretonnes (5). Le recrutement est donc resteint à une minorité de communes dont il faut remarquer que, pour plus de la moitié, elles ont une prise directe sur le domaine maritime. Cette tendance, déjà fréquente pour la Bretagne en général, est encore accentuée ici, d'autant plus que sept fois sur dix, les communes de fort recrutement appartiennent à l'« Armor ». Durant ces deux premières décennies, la carte de G. Nicolas met donc en valeur « le littoral nord-Finistère du Léon à Ploudalmézeau, la zone de Brest, Landerneau et Plougastel-Daoulas ». Prédominance ne veut pas dire exclusivité, et il faut remarquer avec lui le dynamisme du canton de Plouigneau et de « la région de Poullaouen au cœur d'un espace limité au sud-est par Carhaix-Plouguer et au nord-ouest par Le Huelgoat ». D'ailleurs, on remarque qu'une ligne Crozon-Poullaouen sépare une zone nordique riche en normaliens, d'un véritable désert central qui forme un demi-cercle méridional autour de Pleyben,

(4) M. LAGRÉE, *Le recrutement des maîtres d'école en Bretagne (XIX^e siècle et première moitié du XX^e siècle)*, dans *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest : XVII^e - XX^e siècle*, Québec, 1985, p. 337-346.

(5) G. NICOLAS, art. cité, p. 58.

avant de retrouver une Cornouaille mieux dotée en élèves-maîtres. De façon générale, le nord du département donnait plus de normaliens que le sud, tout comme l'« Armor » plus que l'« Argoat ».

Étude globale : 1831 - 1872

L'étude de M. Lagrée élargit au-delà de 1851, et ce jusqu'en 1872, le champ de données intéressant le Finistère. Plus globablement, la carte 2 établit par canton la proportion d'élèves-maîtres pour 10 000 habitants. Ainsi, ce n'est pas tant les zones de fort recrutement dans l'absolu qui apparaissent, mais une répartition proportionnelle, comme son intitulé l'indique. On retrouve une prédominance nordique qui met en avant les performances des cantons de Plouzévédé et de Plouigneau et de l'axe Carhaix-Le Huelgoat et, dans une moindre mesure, celles du triangle cantonal de Daoulas - Le Faou - Ploudiry. Au sud, seuls Pont-Croix et Rosporden brillent dans cette répartition. Ce mode de représentation est particulièrement défavorable aux zones de forte population, et Brest en est ici la principale victime. Par ailleurs, M. Lagrée s'est attaché à définir, sur ce même espace-temps de quarante ans, la part du recrutement d'origine rurale ou d'origine urbaine (6). Il en arrive à la conclusion suivante : de 1831 à 1872, 17,5 % des normaliens finistériens étaient d'origine urbaine. Il faut se souvenir ici des pourcentages généraux de population urbaine durant cette période (7) :

1836	1851	1866
13,8 %	21,2 %	24,1 %

Le pourcentage des normaliens urbains est donc en retrait par rapport aux pourcentages généraux. G. Nicolas a, sur sa période, établi que, pour l'ensemble de l'académie, 60 % des élèves venaient de communes de plus de 2 000 habitants (dont plus de 37 % de communes de 2 000 à 5 000 habitants) [8] pour en conclure qu'une grande majorité provenait d'un milieu urbain. Connaissant la forte dispersion de l'habitat et la grande taille de nombre de communes, il est, semble-t-il, hasardeux d'utiliser le terme d'urbain pour la totalité de ces 60 % de normaliens. Par contre, cela est plus vrai pour les 17,5 % qui, eux, viennent d'un univers plus véritablement citadin. Cela dit, si les ruraux l'emportent largement, le chiffre des urbains est valorisé par le fait qu'à l'époque, le métier d'instituteur n'a absolument rien d'attrayant tant moralement que matériellement, et que, par conséquent, rares sont les citadins qui veulent devenir ruraux. Par contre, sous la troisième République, on assista à une sensible évolution sur ce point précis, comme sur l'aspect principal de ce recrutement puisque, dès lors, les normaliens ne passaient plus par Rennes mais, plus simplement, par Quimper.

(6) Pour l'origine urbaine, on retiendra la définition de l'INSEE : est réputée urbaine une commune comptant 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu.

(7) D. COLLET, *La population rurale du Finistère au XIX^e siècle*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIX, 1982, p. 85.

(8) G. NICOLAS, art. cité, p. 61.

1873 - 1913 : origine des normaliens de l'école normale de Quimper

Analyse géographique

La nouvelle répartition du recrutement

En 1873 s'achève le temps de l'« exil » rennais pour les apprentis-maîtres ; désormais le métier s'apprend au chef-lieu du département, Quimper, dans la nouvelle école normale primaire. Ici, pour poursuivre l'étude sur la provenance des élèves-maîtres, la source reste identique (9). Malheureusement, elle n'est pas continue et il manque les registres matricules de 1891 à 1901. On présume qu'ils ont disparu dans l'incendie que subit l'école normale lors de la dernière guerre. Contre mauvaise fortune, bon cœur : cette malencontreuse césure centrale permet tout de même, par une mise en relief de deux périodes : 1873 - 1890 et 1902 - 1912 (dont les chiffres de recrues sont à peu près similaires), d'analyser certaines évolutions de l'une ou l'autre. L'étude globale qui porte sur 1872 - 1890 et 1902 - 1913 se base sur 664 élèves-maîtres finistériens. Ces 664 jeunes gens ont été répartis suivant leurs communes d'origine sur les cartes 4 et 5, et par cantons sur la carte 6. La carte 5 donne le nombre exact de normaliens recensés par commune, en symbolisant chacun d'eux respectivement par un point. Ce même système est repris pour les cartes 7 et 8 qui visualisent les deux périodes distinctes.

Une première remarque s'impose : les communes qui fournissent des normaliens au département sont beaucoup plus nombreuses que par le passé, notamment en comparaison avec la carte 2 (1831 - 1851). On peut en effet établir que près de 60 % des communes finistériennes ont donné au moins un élève à l'école normale durant les vingt-huit ans de notre étude globale. On est loin des 26,5 % ou même des 31 % de la Bretagne entière de 1841 à 1851. Ce recrutement diversifié prouve déjà que l'école normale est bien celle du département tout entier. Toujours en comparaison avec cette première étude, signalons que l'« Armor » a perdu sa prédominance, pour un plus grand équilibre avec l'intérieur. Il faut noter aussi que l'hégémonie nord-finistérienne n'est plus, la carte 6 est à ce sujet fort probante. Telles sont les premières impressions qui ressortent. Pour les approfondir, il faut procéder par ordre décroissant, en s'intéressant en premier lieu aux circonscriptions, dont voici le classement pour les périodes 1872 - 1890 et 1902 - 1913 :

Circonscription	Nombre de normaliens
Quimper	223
Châteaulin	172
Brest	118
Morlaix	105
Quimperlé	46

(9) Arch. dép. Finistère, 1 T 834, 835 et 836, 1872-1890. - Arch. de l'école normale de Quimper, registres matricules, 1902 - 1914.

Ces chiffres trouvent leur exacte représentation sur la carte 6, où apparaît nettement la faiblesse du Léon que compense l'apport brestois, et de l'arrondissement de Quimperlé qui comprend même un canton resté vierge de tout normalien : celui d'Arzano. *A contrario*, les cantons de Pont-l'Abbé, Quimper, Douarnenez et Châteaulin forment une ossature riche en normaliens qui complètent ceux de Pont-Croix, de Crozon, du Faou, de Pleyben et du Huelgoat : voilà les nouvelles terres d'instituteurs. Le Léon, la « terre des prêtres », reste fidèle à sa vocation première et même la ceinture dorée, qui s'illustra dans les années 1831 - 1851, ne brille plus d'aucun éclat : Cléder (carte 5), qui fut en tête à cette époque (carte 2), ne livra à Quimper que trois de ses fils... Éteinte aussi la splendeur de Poullaouen, comme celle de Plougastel-Daoulas. Incontestablement, il y a eu glissement vers le sud. D'ailleurs, dans le détail communal, les cartes jumelles 7 et 8 témoignent de cette méridionalisation. Le fait que l'école normale soit à Quimper a sûrement une part de responsabilité ici.

On peut porter, sur le recrutement normalien, un autre regard, plus indirect, certes, mais non dénué d'intérêt. Il s'agit de « mesurer » les performances des différents cantons en comparant le nombre des élèves-maîtres de leur cru au chiffre total de leur population. En ressort un classement dont les pourcentages n'ont d'autre but que de révéler les résultats des cantons en proportion de leur capacité. La liste ci-jointe (voir annexes, tableau 1) fait apparaître les bons résultats de cantons peu peuplés comme celui du Faou et de Rosporden. De même, elle démontre qu'une forte population n'est pas obligatoirement un handicap, comme dans les cas de Châteaulin, de Quimper et de Pont-l'Abbé. Par contre, ce type de classement met au jour des faiblesses insoupçonnées par ailleurs, malgré de nombreuses recrues fournies : le canton de Brest en est l'exemple le plus frappant, victime de sa forte population. A remarquer aussi, et ce n'est pas un hasard, que les onze derniers cantons appartiennent aux zones les plus faibles de recrutement. Par arrondissement, on retrouve des tendances identiques qui honorent le centre et le sud-ouest du département.

De façon plus concrète, en s'appuyant sur la carte 4, voyons maintenant le classement des communes ayant fourni le plus de normaliens durant les vingt-huit années étudiées :

Brest :	37	Douarnenez :	22	Carhaix :	13
Quimper :	32	Morlaix :	18	Quimerch :	13
Pont-l'Abbé :	21	Concarneau :	16	Lambézellec :	12
				Quéménéven :	12

Ce sont toutes des villes, mises à part Quimerch et Quéménéven, dont il faut souligner au passage l'excellence des résultats. L'axe Quimerch-Châteaulin est d'ailleurs un haut lieu de recrutement normalien. On retrouve aussi une prédominance portuaire. Si l'« Armor » a perdu son rôle essentiel, il n'en demeure pas moins que les plus grands ports du département sont aussi les plus

présents ici. Il est difficile de faire la part des choses : leur importance était-elle due à leur aspect portuaire ou urbain ? Nous verrons plus loin que les structures scolaires ne sont pas étrangères à cela, et par exemple dans le cas remarquable de Pont-l'Abbé qui, comme le prouve la carte 8, fournit dix-sept normaliens de 1902 à 1912 et deux autres en 1913. Une chose est sûre : ces six premières villes, en offrant ici cent quarante-six élèves-maîtres à l'école normale, soit 22 % du recrutement total, prouvent d'ores et déjà l'importance du recrutement urbain.

La part du recrutement urbain et rural

On ne peut se satisfaire de ce seul chiffre pour une réelle équation entre les parts citadines ou rurales du recrutement, car le département compte d'autres villes (toujours selon la définition habituelle des 2 000 habitants agglomérés au moins), et notamment dix-sept en 1901 (10). Tout en respectant les dates approximatives auxquelles certaines d'entre elles sont devenues des villes, le tableau suivant montre la part du recrutement urbain comparée au chiffre total de recrutés, puis en pourcentage, tout d'abord durant la première période (1873 - 1890), la seconde (1902-1912), et enfin de façon globale.

Période	recrutement urbain	pourcentage d'urbains
1873-1890	82 normaliens / 309	26,53 %
1902-1912	100 normaliens / 313	31,94 %
1872-1890 / 1902-1913	199 normaliens / 664	29,96 %

On perçoit ainsi l'importance réelle du recrutement citadin, bien supérieur désormais aux 17,5 % établis par M. Lagrée pour les années 1831-1872. De plus, la progression est nette puisque, d'une époque à l'autre, ce pourcentage gagne près de 5,5 points. Ces chiffres sont même largement supérieurs aux pourcentages d'urbanisation de la population finistérienne qui n'atteint que 23,9 % en 1886 et 26,3 % en 1901 (11). Preuve est donc faite qu'en face d'un massif recrutement rural, le pourcentage des urbains ne cesse de croître et ce, bien plus vite que celui de l'ensemble de la population. Le métier d'instituteur semble attirer de plus en plus les jeunes des villes finistériennes. Cela démontré, il reste à détailler quelque peu ce recrutement tant urbain que rural par rapport à l'importance numérique des communes. A cet effet, le tableau suivant reprend, comme pour le précédent, les différentes époques d'étude et confronte à une échelle des communes classées par catégories de nombres d'habitants à une date charnière : 1891, le nombre de normaliens qui y est recruté et leur pourcentage :

(10) D. COLLET, art. cité, p. 89 : Brest, Landerneau, Lesneven, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, Quimperlé, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Châteaulin, Carhaix, Landivisiau, Audierne, Beuzec-Conq, Tréboul, Le Guilvinec.

(11) D. COLLET, art. cité, p. 85.

Nature des communes (% en 1891)	1873 - 1890 normaliens recrutés nombre	%	1902 - 1912 normaliens recrutés nombre	%	1872-1890 et 1902 - 1913 normaliens recrutés nombre	%
+ de 10 000 habitants (1,71 %)	50	16,17 %	50	15,97 %	111	16,71 %
de 5 000 à 10 000 (5,15 %)	35	11,32 %	66	21,08 %	107	16,11 %
de 2 000 à 5 000 (32,64 %)	135	43,68 %	107	31,18 %	262	39,45 %
de 1 000 à 2 000 (37,45 %)	73	23,62 %	70	22,36 %	148	22,28 %
- de 1 000 (23,02 %)	16	5,17 %	20	6,38 %	36	5,42 %

Comme nous l'avons déjà vu, le recrutement normalien ne suit pas les pourcentages généraux de la population, loin de là, car rares sont les élèves provenant de nombreuses communes de moins de 1 000 habitants, et à l'inverse plus nombreux sont ceux qui viennent des rares communes de plus de 10 000 habitants. Les structures scolaires des deux catégories ne sont pas, il est vrai, de niveau équivalent. En résumé, notons que près du tiers de nos normaliens est issu de communes de plus de 5 000 habitants, et cela va croissant, alors que la majeure partie d'entre eux a grandi dans celles de 2 000 à 5 000 âmes, malgré la chute que connaît ce pourcentage. On peut aussi conclure sans surprise que plus de 60 % des futurs instituteurs formés à l'école normale de Quimper de 1873 à 1914 étaient originaires de communes petites et moyennes de 1 000 à 5 000 habitants. Pourtant, le fait marquant le reste la progression du recrutement dans les communes de 5 000 à 10 000 habitants ; c'est de cette catégorie que provient l'augmentation des recrues urbaines.

Devenir normalien, ou plus généralement instituteur, est aussi la résultante d'un parcours scolaire. Mais, pour accomplir celui-ci, les conditions divergent selon les endroits car entrent ici en jeu les structures scolaires susceptibles de préparer dans de bonnes conditions ou non une entrée à l'école normale. Or, dans le cadre du « boom scolaire » que connaît le département dans les années 1880 - 1890, la plupart des villes se dotent d'écoles d'un niveau supérieur, ce qui ne fut pas sans conséquences, ni sans relations avec le développement des vocations urbaines pour le métier d'instituteur.

La formation initiale

Le temps de la seule école élémentaire

Pendant longtemps, la seule formation reçue par les élèves avant d'entrer à l'école normale fut le seul suivi de leur propre instituteur. Il faut se souvenir qu'alors la plupart des enfants quittent l'école vers 12-13 ans munis ou non du

certificat d'études primaires. Seule une minorité issue de milieux aisés, principalement bourgeois, voire agriculteurs cossus, poursuivent leur chemin dans l'enseignement secondaire, généralement congréganiste. Dans les couches sociales inférieures, seul un enfant plus assidu que ses camarades, montrant un certain intérêt pour l'étude et disposant d'une mémoire raisonnable, pouvait prétendre à autre chose qu'un retour immédiat dans la vie active. Celui-là, repéré par son maître, se voyait conseiller d'embrasser la carrière de son guide. Il restait ainsi sous sa coupe deux à trois ans avant de pouvoir passer le concours de l'école normale, si ses parents acceptaient qu'il suive régulièrement la classe. L'instituteur l'occupait en lui confiant parfois la direction de sa classe ou plus souvent celle des débutants, selon la vieille tradition du monitorat. Certes, il complétait quelque peu sa formation, mais végétait plus qu'autre chose, et ce n'est bien souvent que par un travail répétitif qu'il se préparait au concours de l'école normale. Plus la date approchait et plus les dictées étaient suivies de dictées comme de problèmes algébriques... Le jeune homme perdait là des années précieuses, car son maître ne pouvait lui inculquer guère plus qu'il n'en disposait lui-même.

Ainsi, dans leur grande majorité, les recrues de l'école normale provenaient de ces écoles primaires publiques. A défaut de structure supérieure, ils n'avaient pu poursuivre d'études dans l'immédiat. Avec plus de chance que leurs compagnons de bancs, leurs instituteurs leur avaient ouvert la porte de sortie qu'ils avaient eux-mêmes empruntée dans leur jeunesse. Pourtant, il est nécessaire de dater ce type de préparation, car bientôt se développa un enseignement primaire supérieur qui transforma profondément tant le cursus que le niveau des élèves et qui fit reculer l'horizon scolaire puis professionnel de nombreux enfants. Ainsi, on peut sans conteste établir que, jusqu'en 1890, le recrutement uniquement élémentaire prédomine seul, comme le prouve cette étude qui porte sur l'origine scolaire de 156 normaliens, soit sept promotions entrées à l'école normale aux dates suivantes : 1876, 1877, 1883, 1885, 1886, 1887, 1888 (graphique n° 1, en annexe) [12].

Écoles primaires publiques laïques	83,3 %
Collèges (surtout Morlaix)	5,1 %
Instituteurs adjoints	3,2 %
Lycées	2,5 %
Écoles primaires publiques congréganistes	2 %
École annexe de l'école normale	2 %
Écoles primaires supérieures	2 %

Ainsi, durant les deux premières décennies, aux côtés de quelques rares individus en provenance d'un collège ou d'un lycée, voire de jeunes « sous-

(12) *Bulletin officiel de l'instruction primaire*, nos 57, 61, 64, 68, 73.

maîtres », l'essentiel des normaliens est issu des écoles où ils ont effectué toute leur première scolarité. Le dernier point d'origine : les écoles primaires supérieures (abrégées E.P.S.), doivent retenir notre attention, car leur apparition dans cette statistique témoigne des premiers résultats de cet enseignement qui vient d'être réintroduit avec force dans le département.

Le temps de l'enseignement primaire supérieur

Dans le Finistère, introduit au départ par les congréganistes, il trouve son origine dans les directives de Guizot en 1833. Mais en 1863, on ne compte que peu d'E.P.S., la principale, annexée au Likès à Quimper, est tenue par les héritiers de Jean-Baptiste de La Salle, les frères des écoles chrétiennes. En 1867, disparaît l'E.P.S. laïque de Brest (13). Il faut attendre les années 1880 pour qu'enfin le préfet décide d'instaurer des écoles de ce type qui donnent d'excellents résultats dans d'autres départements. Sans entrer dans le détail, précisons tout de même que cette scolarisation primaire supérieure peut aussi prendre la forme d'un enseignement professionnel, comme bientôt en 1883 à Carhaix et à Châteauneuf-du-Faou, où des ateliers sont installés dans les écoles (14), et surtout en 1890 avec la mise en place du cours professionnel de Keroriou appelé, quatre ans plus tard, à devenir l'école pratique d'industrie et de commerce de Brest, qui fournira épisodiquement quelques élèves à l'école normale.

A l'automne 1885, s'ouvre à Douarnenez la première école primaire supérieure (15) de la nouvelle génération dont les résultats ne se font pas attendre puisque, dès 1887, elle offre au département qui l'a créée son premier élève-maître. Cette naissance, renforcée par les nouvelles dispositions de la loi Goblet en 1886, est bientôt suivie de deux autres : Concarneau en novembre 1888, et Quimperlé en 1889 (Quimperlé qui comprend une section pour les filles et une autre pour les garçons)[16]. En 1892, Carhaix met en place une école du même type (17), mais qui n'aura qu'une existence éphémère, à l'inverse de celle de Morlaix, ouverte plus tardivement, en octobre 1904 (18). En 1906, l'inspecteur d'académie ne cacha pas sa grande satisfaction. « Le département est assurément un de ceux où l'enseignement primaire supérieur est le mieux organisé. » (19).

Ces écoles recevaient des élèves dotés du certificat d'études primaires et ayant la plupart du temps passé avec succès le concours des bourses pour y

---

(13) P. HERVÉ, *L'enseignement technique industriel à Brest, 1819-1987*, Brest, Lycée technique industriel de Kerichen, p. 9.

(14) Arch. dép. Finistère, 1 N, conseil général, rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'enseignement primaire, août 1904.

(15) *Ibid.*, août 1886.

(16) *Ibid.*, août 1889.

(17) *Ibid.*, août 1892.

(18) *Ibid.*, août 1904.

(19) *Ibid.*, août 1906.

poursuivre leurs études. Cette structure scolaire, placée en parallèle inférieure à l'enseignement secondaire, préparait les cadres subalternes de la nouvelle société. En trois années de programmes concentriques, les élèves s'y préparaient aux divers concours administratifs, aux carrières commerciales et industrielles, à l'armée et, plus spécifiquement, la marine pour le Finistère. Un pourcentage d'élèves, régulièrement inférieur à 10 %, se destinait à l'enseignement et passait le brevet élémentaire tout en préparant le concours d'entrée à l'école normale : l'évolution des conditions d'admission (nécessité du brevet élémentaire dès 1887) correspondait parfaitement à ce nouveau mode de préparation plus adapté. Il faut remarquer que, mise à part celle de Morlaix, les trois autres E.P.S. se situent dans le sud du département. Ainsi, quand on évalue, comme nous allons le faire, la part de ces écoles dans le recrutement normalien, on peut y voir aussi une explication des remarques géographiques sur les cantons qui en étaient pourvus.

Si les E.P.S. sont, parmi les nouvelles structures scolaires de la troisième République, les plus connues, à leurs côtés et dans un même état d'esprit, nombre de villes superposent aux établissements primaires élémentaires déjà existants, des cours complémentaires. L'inspecteur d'académie en explique la finalité en 1889 : « Ils sont fréquentés par des élèves qui, pourvus du certificat d'études primaires, veulent acquérir des connaissances plus étendues, et se présenter à divers examens : bourses de l'enseignement supérieur, des collèges et lycées, admission à l'école normale, brevet de capacité. » (20).

Ces cours complémentaires ont souvent pour origine le courage de certains instituteurs qui se battent pour mettre en place cette classe de progrès dans leur école. Classe en effet, car bien souvent le cours est composé d'une « classe unique » où le maître tente de faire progresser de front les élèves répartis en trois niveaux se voulant équivalents aux trois années d'E.P.S. Leur existence est parfois plus officieuse qu'officielle ; en effet, un flou administratif règne autour de leur reconnaissance tant que la législation ministérielle n'intervient pas. En 1889, l'inspecteur d'académie en compte six : Quimper (Saint-Corentin), Pont-l'Abbé, Châteaulin, Landivisiau, Morlaix et Brest. Ce dernier est en fait l'école de Keroriou. En 1890, on n'en recense plus que trois qui cette fois perdureront jusqu'en 1914 ; on retrouve Quimper et Pont-l'Abbé, auxquels se joint Bannalec. Certaines classes de Brest, Douarnenez, Châteaulin, Châteauneuf ou autres assumeront ces mêmes fonctions sans être reconnues. En fait, l'empirisme se mêle ici aux possibilités du moment, d'où cette confusion qui atteint aussi les bureaux académiques. En 1903, Châteaulin et Saint-Ségal (Pont-de-Buis) rejoignent nos trois cours irréductibles, tout comme Le Relecq-Kerhuon en 1905, l'école de la place Guérin à Brest en 1906, et ses consœurs de la place Sanquer et de la rue Monge en 1908. Finalement, avec Landerneau en 1911 et Audierne en 1913, on atteint officiellement le chiffre de onze cours complémentaires à la veille de la guerre. Ce tissu de cours complémentaires comme d'E.P.S. explicite largement la répartition géographique étudiée précédemment car, hormis le cas de Quimperlé, la présence de l'un ou de l'autre

(20) *Ibid.*, août 1889.

établissement est synonyme de meilleur recrutement de l'école normale dans cette zone, et, bien sûr, les villes sont ici les mieux desservies. D'ailleurs, les statistiques suivantes, qui portent sur 515 élèves-maîtres de 1892 à 1912 (sauf les années 1896 et 1907) prouvent la prédominance désormais acquise par les E.P.S. et, à un moindre niveau, les cours complémentaires (graphique n° 2, en annexe) [21].

Écoles primaires supérieures	47,2 %
Cours complémentaires	24,8 %
Écoles élémentaires publiques	17,9 %
Autres départements	4 %
Collèges	1,5 %
Keroriou	1,2 %
École annexe de l'école normale	0,6 %
Lycées	0,6 %
Divers	1,4 %

Notre période est bien coupée en deux quant à l'origine scolaire des normaliens. Après une domination sans concurrence des écoles primaires élémentaires, voici celle de l'enseignement primaire supérieur. En 1909, le directeur de l'école normale de Quimper s'estime satisfait du rôle des E.P.S. : « Elles contribuent très efficacement par de bons sujets au recrutement de l'école normale. » Il n'oublie pas pour autant celui des écoles communales : « Nous attachons beaucoup de prix au recrutement que j'appellerai primaire et rural qui peut nous fournir de bons éléments ; je n'oublie pas d'ailleurs que, quels que soient les établissements d'où nous les tirons, nos bons élèves ont tous reçu la formation des écoles primaires. » (22).

Si cette évolution s'est faite aux dépens de ces dernières, l'enjeu ne se situait pas à ce niveau-là car l'œuvre était commune. E.P.S. et cours complémentaires instaurèrent une continuité primaire et permirent à un plus grand nombre d'élèves de poursuivre des études au-delà du certificat d'études primaires, devenant ainsi des moteurs de promotion sociale (certes restreints mais réels). De même, la formation initiale des futurs instituteurs gagna sensiblement en qualité, et n'était-ce pas l'essentiel ? Sur l'extrême fin de notre période, rares sont ceux qui passent sans intermédiaire d'une école primaire à l'école normale ; le plus souvent, ils appartiennent à un cours complémentaire qui n'en porte pas encore le nom. Le monde primaire s'est agrandi et chaque étage a sa fonction. Par la même occasion, on espérait favoriser les vocations vers le métier d'instituteur, puisque désormais la voie royale était toute tracée et qu'une meilleure préparation devait permettre au candidat de franchir plus aisément les obstacles.

(21) *Bulletin officiel de l'instruction primaire* ; *Bulletin pédagogique* ; *Bulletin de l'enseignement primaire.*

(22) Arch. dép. Finistère, 1 T 270, rapport annuel du directeur, 1909.

Les aléas du recrutement

Les motivations

Les raisons d'une vocation

Pour qu'un recrutement se fasse dans de bonnes conditions, il faut que l'état que l'on propose au « novice » soit plus attrayant que celui qu'il doit quitter. Derrière cette règle abrupte se cache tout autant, sinon plus, de contingences matérielles que de passion pour la profession d'instituteur. On a souvent abusé ici d'une romance qui ne sied pas à la dureté des temps pour la grande majorité de la population. Or le métier d'instituteur, avant les aménagements que Jules Ferry et les siens devaient y apporter, n'avait rien d'attirant : une tâche insurmontable pour de faibles revenus et aucune indépendance ni reconnaissance réelle. En 1874, l'inspecteur primaire de Quimper analyse cette situation de la façon suivante : « On rencontre dans notre pays peu de vocation pour la carrière de l'enseignement. Les enfants de cultivateurs et ceux des ouvriers, à peu près les seuls qui embrassent cette carrière, sont poussés par l'espoir si fécond ou illusoire de s'y créer une situation moins pénible que celle de leurs parents. » (23).

D'ailleurs les fils des catégories sociales supérieures sortent du primaire pour gagner les collèges et lycées d'où seul un petit nombre, comme en témoignent les études faites précédemment, rejoint l'école normale, guidé à n'en point douter par l'attrait pour cette profession. Pour tous les autres, les bons élèves bien sûr, attirés par le modèle fourni par leur propre maître (quand il n'était pas en même temps leur père, point sur lequel nous ne disposons que de peu de données), le métier de pédagogue était une des rares issues possibles pour échapper aux travaux des champs et autres travaux manuels.

Il semble aussi qu'aux côtés de ce désir d'ascension sociale vienne se greffer l'appât des quelques avantages attachés à la carrière de maître d'école. L'inspecteur primaire de Quimper avait relevé le plus important de tous dans son rapport de 1874 : « Peut-être aussi la perspective de la dispense du service militaire n'est-elle pas tout à fait étrangère à la détermination de quelques-uns des jeunes gens qui se font instituteurs. » (24).

En effet, les élèves-maîtres, contractant un engagement décennal à leur entrée à l'école normale, échappaient, par le fait même, aux obligations militaires. Ce ne fut pas une constante, car la loi du 15 juillet 1889 mit en demeure ceux qui contractaient cet engagement d'effectuer une année de service sur les trois de règle (obligation était aussi faite aux séminaristes de passer un an sous les drapeaux). Puis encore, celle de 1905 mit tout le monde sur un pied d'égalité,

---

(23) *Ibid.*, 1 T 456, rapport sur la situation de l'instruction primaire dans les arrondissements de Quimper, Châteaulin et Quimperlé au 31 décembre 1873, par l'inspecteur primaire de Quimper, 3 juin 1874.

(24) *Ibid.*

instituteurs compris, en généralisant un service obligatoire de deux ans. Fin d'un avantage à une époque où les chemins menant au métier d'instituteur ne sont plus les mêmes, comme nous venons de le voir.

Pourtant, on retrouve tout au long de la période le fait que devenir instituteur est un parcours apprécié des gens de milieux modestes, comme en fait foi ce témoignage du directeur de l'école normale en 1892 : « La gratuité et le succès des études à l'école normale offrent des avantages dont les familles peu aisées profitent pour procurer à leurs enfants une profession honorable et sûre. » (25).

Avec Ferry, on est passé de la recherche d'une situation « moins pénible » à celle d'une « profession honorable et sûre ». La nuance est de taille, car désormais le métier a reçu ses lettres de noblesse et ses acteurs une certaine reconnaissance. Mais si, moralement, la situation des instituteurs est en progrès, matériellement c'est beaucoup plus discutable, et le pactole ne coule toujours pas dans leur jardin. La fonction des maîtres d'école souffrira tout au long de ces quarante années de la comparaison avec d'autres professions mieux rémunérées. Vocation et raison n'ont pas toujours les mêmes propensions.

Les difficultés du recrutement

Avec le développement de l'enseignement primaire supérieur, les possibilités offertes aux élèves se sont multipliées, détruisant le monopole de la voie habituelle établie par le passé pour le bon mais miséreux élève dont on a fait une image digne d'Épinal. Désormais celui-ci, d'ailleurs moins pauvre en général, a le choix entre divers concours administratifs ou des carrières militaires, commerciales et industrielles. Certes, le chemin pour devenir instituteur est mieux préparé, mais il mène tout autant à d'autres objectifs. Ainsi, régulièrement, les instances académiques se plaignent de la désaffection chronique que connaît le « plus beau métier du monde », surtout chez les plus convoités. Déjà en 1891, une remarque de l'inspecteur d'académie mit en relief ce problème : « Les meilleurs sujets des écoles supérieures et professionnelles... préfèrent les services de la marine, plus avantageux que les postes d'instituteurs. » (26).

Nombreux sont ceux qui s'orientent en effet vers l'école des mécaniciens de la flotte de Brest ou concourent pour les écoles d'arts et métiers (27). Celle qu'on appelle toujours la Royale est surtout la grande concurrente de l'enseignement, car elle offre à ses membres un prestige équivalent, voire supérieur, à celui du maître d'école, dans l'esprit de la population.

Si la pénurie des candidats est un fait national, il n'a pas atteint ici un niveau de gravité comparable à celui d'autres départements. Certes, il fit parfois surface, mais sans pour autant mettre l'école normale en difficulté,

(25) *Ibid.*

(26) *Ibid.*, 1 N, conseil général, rapport annuel de l'inspecteur d'académie, août 1891.

(27) *Ibid.*, 1 N, conseil général, rapport annuel du directeur, juillet 1899.

comme le prouve le graphique des candidats à l'école normale dans les années pour lesquelles nous disposons de données (graphique n° 3). Elle conserva toujours un attrait suffisant pour remplir ses classes. En fait, ce que semble régulièrement regretter la direction académique est une sorte d'« évasion des cerveaux » pour des raisons le plus souvent lucratives, qui prive l'enseignement primaire de certains éléments brillants dont elle est persuadée qu'ils lui revenaient de droit. Pour répondre à ses énormes besoins en maîtres, le département ne pouvant pas, par le biais du recrutement institutionnel, y suffire malgré les lourds efforts consentis, dut, comme de tout temps et comme partout en France, recourir au recrutement parallèle.

Le recrutement latéral

Par recrutement latéral, on qualifie, en premier lieu, la part des instituteurs publics mais congréganistes dont le département utilisa les services durant les vingt premières années de notre étude. En second lieu, persista aussi ce qu'on peut appeler le recrutement « sauvage » qui consista, pour compléter l'effectif, à engager des jeunes gens qui, sans passer par l'école normale, disposaient certes du brevet élémentaire nécessaire pour entrer dans l'enseignement primaire, mais qui ne reçurent aucune formation pédagogique. Il faut également y inclure l'appel fait à des candidats d'autres départements qualifiés d'« étrangers » qui reflètent, par leur arrivée, les problèmes que pose au corps des instituteurs finistériens leur recrutement sur place.

Le recrutement congréganiste public

Pour avoir une idée globale de son importance au sein du monde des instituteurs publics, il suffit de se reporter aux courbes générales dressées en annexes finales. On s'aperçoit qu'il fut constamment largement minoritaire, ne dépassant jamais le tiers du contingent de maîtres publics pour disparaître rapidement sous les coups des laïcisations opérées dès 1878 dans notre département et de la loi de 1882 sur la neutralité. Celle de 1886, sur la laïcisation des personnels enseignants publics n'achève en fait qu'une « purge » pour l'essentiel déjà opérée (la loi laissait un délai de cinq ans pour une exécution totale).

Son peu d'ampleur dans notre département trouve sa source assez loin pour l'une des deux congrégations qui y firent œuvre d'éducation. En effet, les frères de l'Instruction chrétienne (28), appelés aussi, du nom de leur fondateur, les frères de Lamennais, ne s'implantèrent que tardivement dans le Finistère du fait des préférences gallicanes de Mgr de Poulpiquet, évêque de Quimper jusqu'en 1836. Par la suite, les frères, dont le siège était à Ploërmel, ne prirent pas autant de place que chez nos voisins. Les frères, pour la plupart des Bretons d'origine rurale, étaient formés aux juvénats de Ploërmel avant d'être dispersés sur le terrain. Ils ne vivaient pas ensuite sous le régime de la communauté, mais au contraire se fondaient parfaitement dans le corps des instituteurs publics car leurs exigences n'étaient autres que celles du régime légal dû à tout maître

(28) Reconnus légalement comme association enseignante le 1er mai 1822 pour les cinq départements bretons, et le 9 mai 1876 pour toute la France.

public. On les retrouvait plus volontiers dans le monde rural, fidèles à leur vocation de « frères des campagnes », et cela totalement à l'inverse de la seconde congrégation enseignante exerçant dans le département.

La congrégation des frères des Écoles chrétiennes, fondée par J.-B. de La Salle en 1680 et dont le siège parisien se tenait rue Oudinot, avait été la première à s'implanter dans le département. Mais ceux-ci étaient guidés par des règles de vie communautaire bien plus contraignantes, tant pour eux que pour les communes qui les accueillaient : un groupe minimum de trois frères, mais autant de frères que le service l'exige, un bâtiment approprié à la vie en communauté et la liberté d'y observer leurs règles. De ce fait, ils ne pouvaient s'installer que dans des écoles importantes, essentiellement urbaines, après qu'un accord était intervenu entre la municipalité et la direction supérieure de la congrégation. Alors, le supérieur général déléguait sur place des frères d'origines très diverses. On retrouvait donc ceux qu'on surnommait les « ignorantins » dans les villes de Brest, Lambézellec, Landivisiau, Quimper...

Les deux congrégations n'avaient donc pas les mêmes finalités quant à l'implantation géographique, comme le prouve le tableau suivant de leur répartition entre titulaires et adjoints et leur nombre respectif d'écoles publiques en 1876 (29) :

	Titulaires	Adjoints	Écoles
Frères des Écoles chrétiennes chrétiennes (J.-B. de La Salle)	11 tous brevetés	42 2 brevetés	12
Frères de l'Instruction chrétienne (J.-M. de Lamennais)	17 tous brevetés	24 aucun breveté	22
Totaux	28	66	34

Pour les frères des Écoles chrétiennes, peu d'écoles mais de taille importante et urbaines qui nécessitent peu de titulaires et de nombreux adjoints, et plus de petites écoles rurales pour les frères de Lamennais, telle est donc la répartition entre ces deux congrégations complémentaires. Ce tableau fait aussi apparaître au passage les faiblesses de la formation des adjoints congréganistes publics qui se traduit ici par la rareté des brevetés. Certes, l'obligation de posséder le brevet pour enseigner n'intervint qu'avec la loi du 16 juin 1881 ; malgré tout, cette carence témoigne de graves lacunes dans la formation de ces frères.

La décennie 1880-1890 marque la fin de tout recrutement congréganiste d'instituteurs publics ; les autorités académiques et préfectorales n'acceptant plus comme par le passé d'entériner de nouvelles nominations, bien au contraire ! Les congréganistes durent donc quitter massivement l'enseignement primaire public finistérien, acculés à cela par l'administration. Ici comme

(29) Arch. dép. Finistère, 1 T 456, rapports de situations, 1876.

ailleurs, quand les principes s'en mêlent, il fut assez rare que l'élégance guidât la main des exécutants. Ces départs, auxquels il faut ajouter les nombreuses créations de postes qui marquèrent cette décennie et en particulier son tout début, occasionnèrent un appel jusque-là inégalé à d'autres formes du recrutement latéral.

L'appel aux « étrangers »

Ce phénomène survient avec importance pour la première fois en 1881 pour faire face au grave déficit d'adjoints. En effet, le département ne disposait pas des effectifs que nécessitait sa nouvelle politique. De plus, il fallait faire vite car, dans le cas des laïcisations, toute vacance prolongée de postes pouvait en compromettre le succès. La solution dans l'immédiat fut celle que nous présente ici l'inspecteur d'académie qui en comprend parfaitement les limites : « Quelques adjoints ont été demandés à des départements plus riches en candidats ; mais l'inspection académique n'a recours à ce moyen de recrutement qu'à la dernière extrémité. Ces maîtres étrangers ne savent pas le breton, ce qui est indispensable dans les écoles rurales ; et ils nous quittent aussitôt qu'ils peuvent obtenir un poste dans leur pays. » (30).

Malgré ces inconvénients, les années suivantes voient se poursuivre cet afflux. En 1883 (31), le département créa soixante-trois postes d'adjoints auxquels s'ajoutaient sept vacances de postes et six laïcisations à gérer. Il devait opérer un recrutement total quatre-vingt-six instituteurs. Pour résoudre cette équation, le département put compter sur les douze adjoints fournis par l'école normale, mais dut recruter huit autres Finistériens qui n'étaient pas passés par cette institution et enfin soixante-six autres adjoints venus d'autres départements (nous reviendrons plus loin sur la forme de recrutement qui ne concernait ici que les huit Finistériens). L'inspecteur d'académie explique d'où nous viennent ces soixante-six « étrangers » : « Ces derniers viennent surtout de la Lozère, de la Somme et du Pas-de-Calais qui ne peuvent donner de place à leurs nombreux candidats. Ils ont été admis dans le Finistère qu'après avoir produit les meilleurs certificats de moralité et de capacité. » (32).

L'étude des dossiers personnels disponibles sur certains d'entre eux révèle que les bases de leur recrutement furent soit des recommandations de députés républicains, soit des listes envoyées par le ministère. Ce dernier joua d'ailleurs un rôle important dans ces transferts interdépartementaux d'instituteurs. En effet, il accordait aux adjoints étrangers nombre d'avantages, à savoir un traitement de 1 000 francs et une indemnité de frais de voyage (33). Ainsi en 1884, le Finistère n'en compta pas moins de cent dix-sept (34). Le mouvement connut un coup d'arrêt en 1885 ; le ministère supprima les avantages financiers

(30) *Ibid.*, 1 N, conseil général, rapport annuel de l'inspecteur d'académie, août 1882.

(31) *Ibid.*, août 1883.

(32) *Ibid.*

(33) *Ibid.*, août 1884.

(34) *Ibid.*

et le département parvint enfin à se suffire à lui-même. Si la plupart firent tout leur possible par la suite pour trouver un poste dans leur « pays » d'origine, certains restèrent dans le Finistère pour y faire carrière et parfois même de façon fort brillante.

En 1890-1891, le département se retrouva dans une situation similaire qui, sans avoir la même gravité, l'obligea une fois de plus, du fait des vacances de postes provoquées par le départ pour l'armée de nombreux adjoints (conséquence de la loi militaire de 1889), à recourir aux services d'adjoints non finistériens (35). Parfois, l'école normale elle-même recruta sur les listes supplémentaires d'autres écoles normales pour compléter un effectif jugé insuffisant. Tel fut le cas principalement en 1886 et surtout en 1897 avec la venue de treize candidats étrangers au département. Mais, loin d'être une continuité, il faut en parler plutôt comme d'un accident de parcours. Certes, épisodiquement, le Finistère accueillit quelques éléments qui sont plus à mettre à l'actif d'un mouvement continuel et réciproque que d'une carence quelconque. Par contre, il est une dernière forme de recrutement latéral qui dénote une faiblesse profonde dans le système de formation des maîtres. Celle-ci, qu'on peut qualifier de « sauvage », est constituée par tous ceux qui deviennent instituteurs sans avoir jamais reçu de formation à cet effet et à qui le département, faute de pouvoir faire autrement, fit constamment appel.

Le recrutement « sauvage »

Ce mode de recrutement est assimilé à une « petite porte d'entrée » dans la carrière d'instituteur. Une porte qui fut constamment ouverte jusqu'en 1914 et ô combien utilisée ! Elle ne sera définitivement refermée qu'après la Grande Guerre quand les écoles normales, et celle de Quimper en particulier, suffiront à former un personnel devenu moins nombreux.

Peu honorables, nombreux sont les départements qui entretinrent une véritable « conspiration du silence autour du recrutement parallèle » (36). Dans le Finistère, cette conspiration ne s'attacha pas au fait car, avec une grande honnêteté, la direction académique confessa régulièrement son existence. *A contrario*, le silence est la règle sur les chiffres et sur la part exacte qu'il représente. Déjà au temps où l'école normale de Rennes fournissait seule au Finistère des maîtres convenablement formés, mais largement insuffisants en nombre, le département l'utilisa sans vergogne. Tant et si bien que la moitié des instituteurs titulaires et la grande majorité des adjoints n'avaient reçu aucune formation spécifique. Qui plus est, nombreux étaient ceux qui exerçaient sans aucun titre de capacité.

Dans les années 1870 - 1880, malgré l'implantation de l'école normale à Quimper, le recrutement parallèle est toujours de rigueur, certes dans une

---

(35) *Ibid.*, août 1891.

(36) J. GAVOILLE, *L'école publique dans le département du Doubs (1870-1914)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1981, p. 163 (Annales littéraires de l'université de Besançon).

étroite mesure, car l'époque n'est pas encore aux nombreuses créations de postes. Elle n'est pas non plus aux lourdes exigences sur les candidats au métier d'instituteur, même si l'on sent de l'amertume dans les propos de l'inspecteur d'académie en 1878 : « C'est à regret que l'administration confie les fonctions d'instituteurs adjoints à des jeunes gens non pourvus du brevet, n'ayant ni le savoir ni l'aptitude désirables. » (37).

Certes on les encourage vivement à passer le certificat de capacité, mais la plupart sont lents à s'y préparer et s'y présenter. Ce laxisme trouvera un coup d'arrêt immédiat dans la loi du 16 juin 1881.

Désormais obligatoire, le brevet élémentaire devient le garde-fou du recrutement latéral, d'une hauteur certes insuffisante, car en vérité, que vaut ici un diplôme d'où est absent tout contrôle d'aptitudes pédagogiques. Plus rien ne viendra pourtant troubler les habitudes de ce recrutement complémentaire qui est une des solutions privilégiées pour combler le déficit chronique de maîtres publics. Et si tout le monde s'en plaint, point de leurre, chacun sait qu'on ne peut y échapper. Variable selon les besoins, bien entendu, il fut utilisé de façon massive dans les débuts de l'ère Ferry pour trouver ensuite un rythme de croisière en parallèle avec celui de l'école normale. Avec les E.P.S. et les cours complémentaires qui préparaient aux brevets de capacité, ce recrutement trouve nombre de jeunes prêts à faire l'économie de trois années d'études à l'école normale pour gagner tout de suite quelque argent. Mais, malgré une meilleure formation générale, rien ne garantissait qu'ils fussent de meilleurs pédagogues. On va retrouver ce débat avec plus de vigueur au début de ce siècle où, plus encore, le voile fut levé sur ce phénomène. Les instituteurs eux-mêmes, sous la plume de l'un d'entre eux, le dénoncèrent en 1903, prouvant qu'il n'avait jamais cessé : « Comme il y a vingt ans, une fraction notable du personnel se recrute au petit bonheur. L'administration prend ceux qui s'offrent, car elle ne saurait se montrer difficile dans ses choix sous peine de fermer certaines écoles (...). Il y a, nous le reconnaissons, d'honorables exceptions. » (38).

Un véritable consensus s'instaure pour remettre en cause ce mode de recrutement dont les inconvénients sont multiples et parfois graves, comme celui qu'énonce l'inspecteur primaire de Quimper en 1910 : « Un grand nombre de jeunes gens entrent dans les cadres sans autre garantie de capacité que le brevet élémentaire et sont obligés de faire leur apprentissage aux dépens de leurs élèves. » (39).

Enfin, en 1911, dans une lettre adressée au recteur de l'académie de Rennes, le préfet du Finistère non seulement reconnaît le phénomène mais l'analyse : « Les normaliens ne suffisent à pourvoir que la moitié ou les deux tiers au plus des postes vacants ; cette année, comme la précédente, je dois faire

(37) Arch. dép. Finistère, 1 N, conseil général, rapport annuel de l'inspecteur d'académie, août 1878.

(38) *Bulletin de l'Amicale*, n° 8, 1903. Signé : Pen-Bas.

(39) Arch. dép. Finistère, 1 N, conseil général, rapport annuel de l'inspecteur d'académie, août 1910.

appel, pour assurer le service, à des postulants pourvus du seul brevet élémentaire : quelques-uns font d'assez bons instituteurs, beaucoup de médiocres, tous ont une culture insuffisante. » (40).

Pour la première fois, l'administration lève le masque de la répartition interne entre normaliens et non-normaliens à l'entrée de la carrière d'instituteur. Deux façons bien différentes d'aborder ce métier : l'une est l'aboutissement d'une vocation qui, confirmée par le noviciat de l'école normale, aura mûri lentement avant son accomplissement, alors que l'autre donne l'apparence d'un pis-aller pas toujours réel d'ailleurs, du moins d'un raccourci sans honneur. Ce recrutement latéral présente un inconvénient majeur, car il met à bas l'homogénéité du personnel primaire. Les normaliens conserveront par exemple une sorte de fierté affirmée sur les non-normaliens.

*
* *

L'uniformité n'est donc pas le mot clef des origines et du recrutement des maîtres publics. Certes plus rural qu'urbain, malgré une évolution inverse, l'instituteur modèle est issu d'un milieu où l'aisance n'était pas, de façon générale, le lot quotidien. S'il veut devenir instituteur, que ce soit par la grande porte de l'école normale ou par une voie latérale, la plupart du temps par goût pour ce métier, il y voit aussi un moyen de s'élever au-dessus de la réalité communale qu'il a jusque-là connue. Son exemple a été surtout son propre maître et, bientôt instruit par d'autres que celui-ci, il a accru sa formation initiale dans les E.P.S. et autres cours complémentaires. Là, il a entendu parler de professions matériellement plus intéressantes, mais n'a pas changé d'avis : instituteur il sera.

Le département avait besoin d'un grand nombre de jeunes de cet acabit, mais le début de notre étude ne correspond qu'aux premiers pas de la prise de conscience que seul l'enseignement primaire pouvait aider durablement le Finistère à sortir de son isolement et combler son retard sur un monde moderne qui s'était mis en marche sans lui. La pierre angulaire de ce renouveau fut l'implantation de l'école normale à Quimper, témoignant à elle seule du combat mené au nom de la modernité et du progrès. Son évolution ne fut ni plus ni moins que le reflet des antagonismes du temps, véritable enjeu de combats religieux, politiques et idéologiques.

(40) *Ibid.*, 1 T 267, lettre du préfet au recteur, 3 août 1911.

ANNEXES

Classement par ordre décroissant de pourcentage			
Cantons	%	Normaliens	Habitants
Le Faou	0,3735	27	7 227
Rosporden	0,2019	18	8 913
Huelgoat	0,1961	28	14 274
Châteaulin	0,1732	38	21 936
Bannalec	0,1521	20	13 144
Quimper	0,1489	51	34 238
Pont-l'Abbé	0,1447	45	31 096
Ploudiry	0,1439	8	5 556
Crozon	0,1281	24	18 733
Sizun	0,1269	11	8 866
Pleyben	0,1234	26	21 068
Concarneau	0,1027	20	19 460
Taulé	0,1019	10	9 812
Carhaix	0,1008	19	18 845
Douarnenez	0,989	31	31 344
Scaër	0,0983	11	11 182
Plogastel-Saint-Germain	0,0930	19	20 427
Lanmeur	0,0920	13	14 120
Plouigneau	0,0879	12	13 645
Fouesnant	0,0843	9	10 674
Saint-Pol-de-Léon	0,0832	18	21 615
Morlaix	0,0806	20	24 804
Pont-Croix	0,0806	24	29 748
Daoulas	0,0788	16	20 304
Briec	0,0746	6	8 036
Saint-Thégonnec	0,0631	7	11 082
Landerneau	0,0499	11	22 035
Brest	0,0476	58	121 725
Quimperlé	0,0465	9	16 347
Châteauneuf	0,0448	10	22 292
Saint-Renan	0,0436	7	16 043
Lesneven	0,0376	7	18 568
Ouessant	0,0368	1	2 717
Pont-Aven	0,0359	6	16 694
Lannilis	0,0348	5	14 342
Landivisiau	0,0346	5	14 449
Plouzévédé	0,0340	4	11 762
Plouescat	0,0274	3	10 920
Plabennec	0,0144	2	13 831
Ploudalmézeau	0,0130	2	15 365
Arzano	0,0000	0	5 975
Classement par arrondissements : utilisation des mêmes données			
Châteaulin	0,1382	172	124 375
Quimper	0,1149	223	193 936
Quimperlé	0,0762	46	63 342
Morlaix	0,0745	105	140 875
Brest	0,0471	118	250 486

Tableau 1. — Pourcentage de normaliens finistériens (1872-1890 et 1902-1913) par rapport à la population cantonale en 1901.

Carte 1. — Arrondissements, cantons et communes du Finistère en 1911

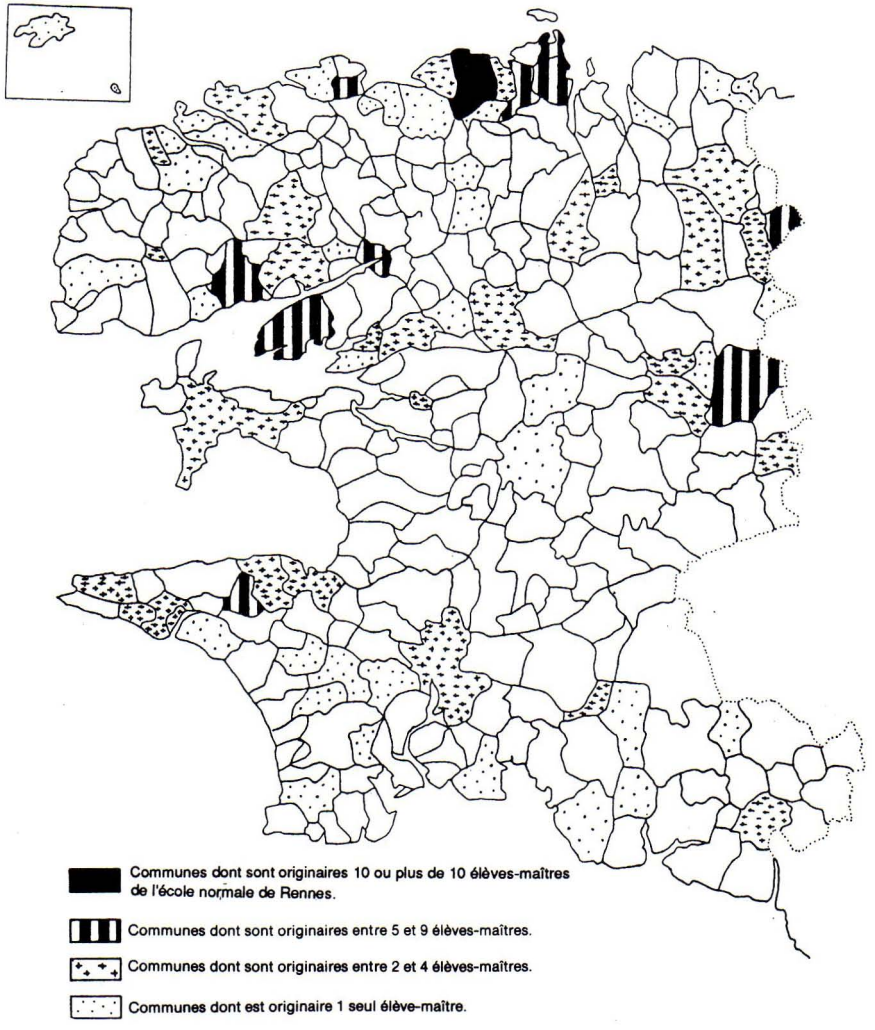

Carte 2. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Rennes (1831-1851).
(D'après G. NICOLAS, art. cité, p. 59).

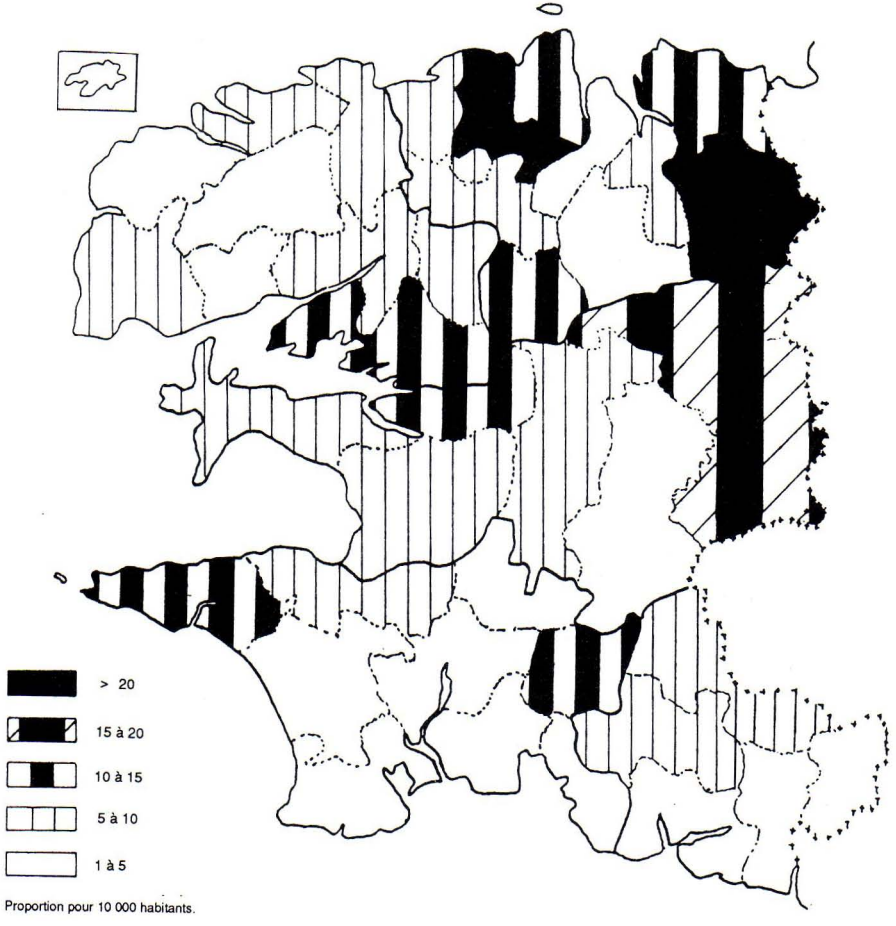

Carte 3. — Recrutement (par cantons) de l'école normale d'instituteurs de Rennes dans le Finistère (1831-1872).
(D'après M. LAGRÉE, art. cité, p. 346).

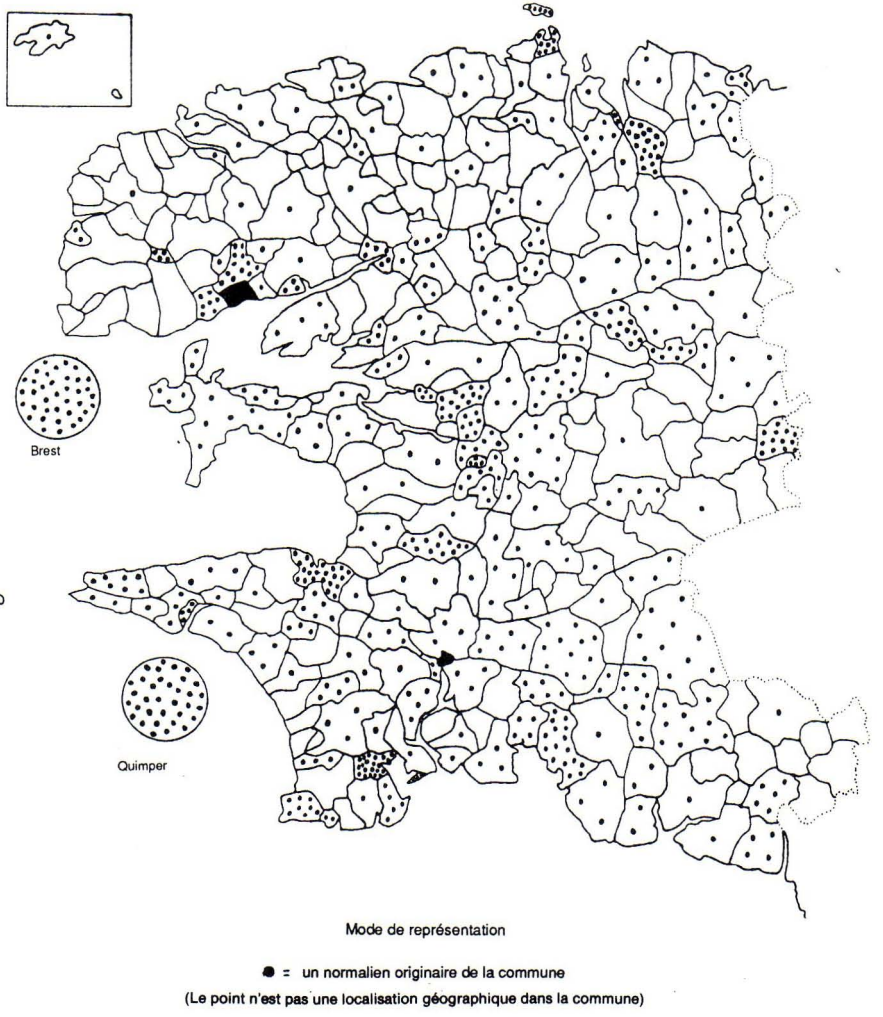

Carte 4. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913).

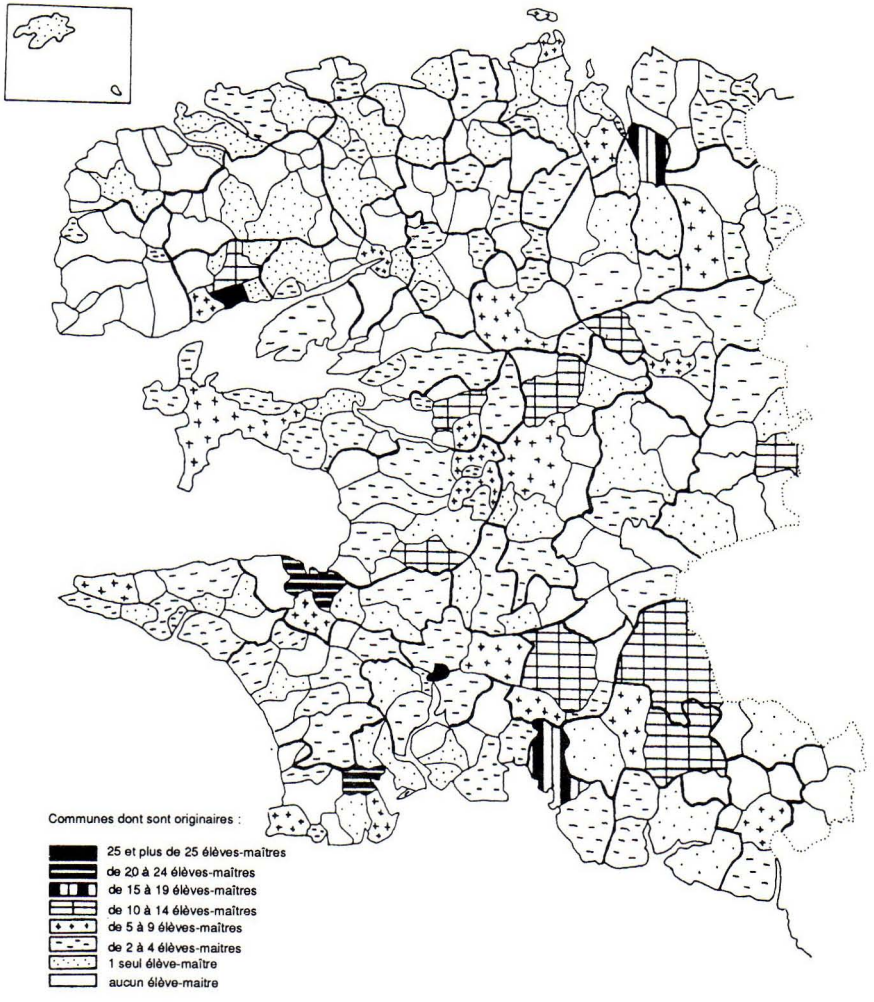

Carte 5. — Densité (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913).

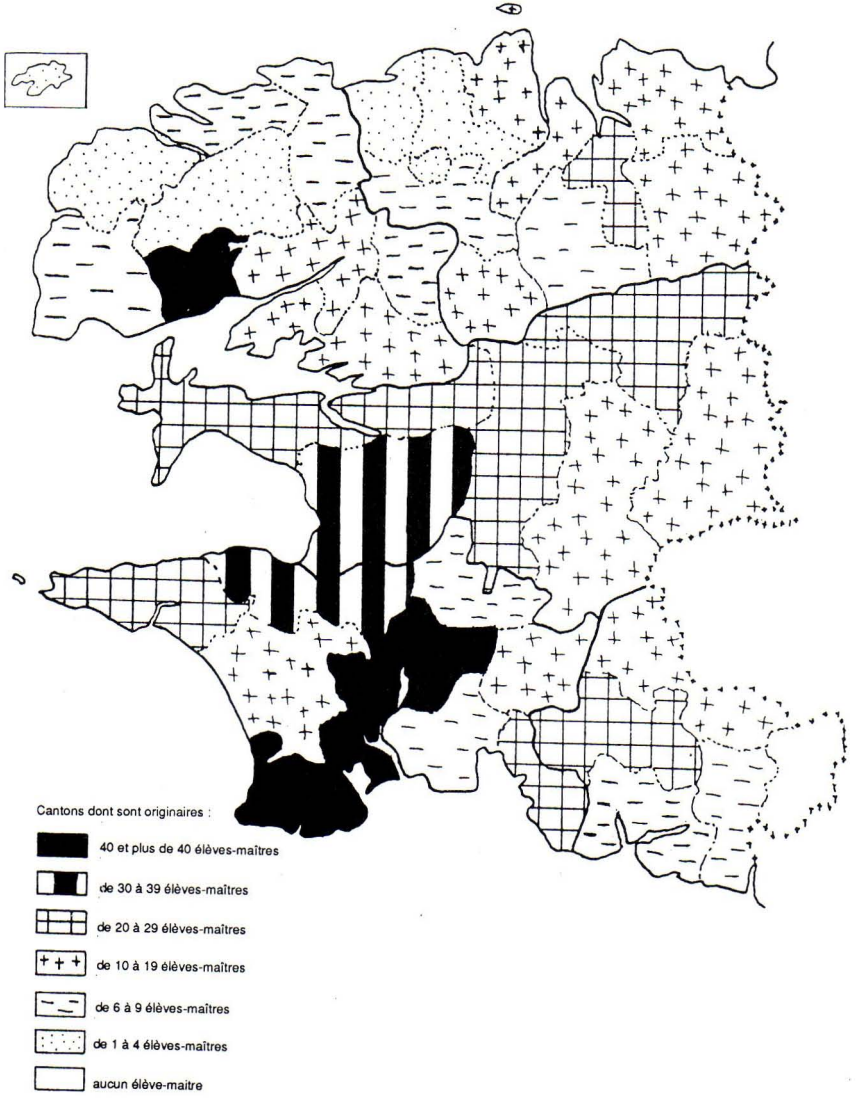

Carte 6. — Densité (par cantons) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913).

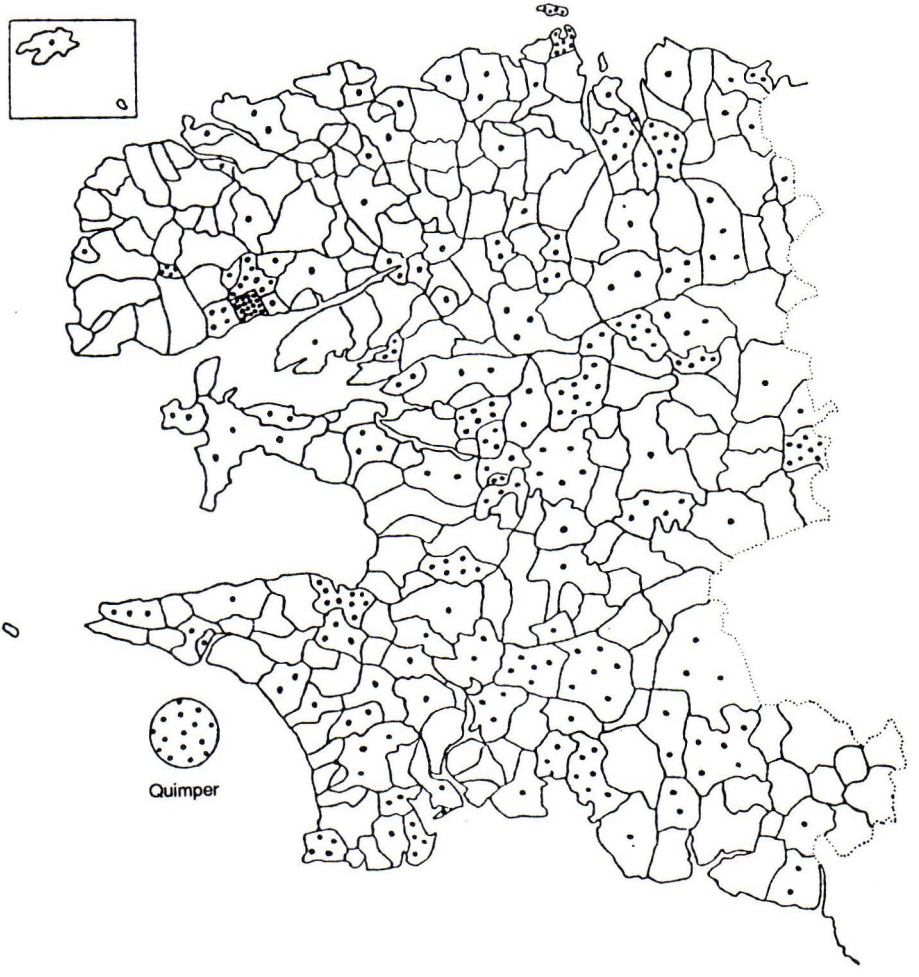

Carte 7. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1873-1890).

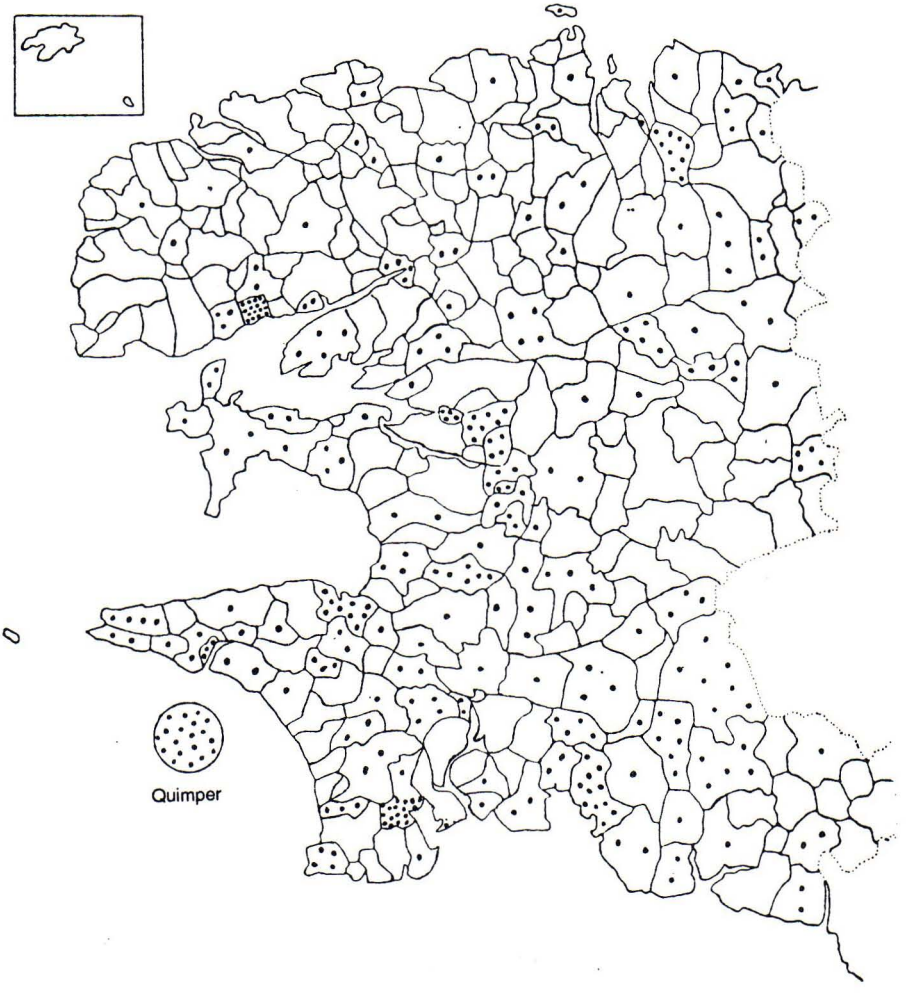

Carte 8. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1902-1912).

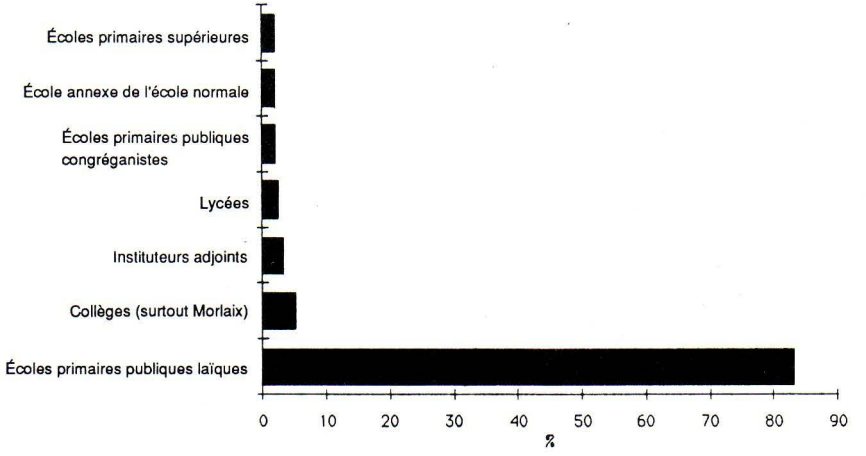

Graphique 1. — Origine scolaire des normaliens (1876 - 1888).

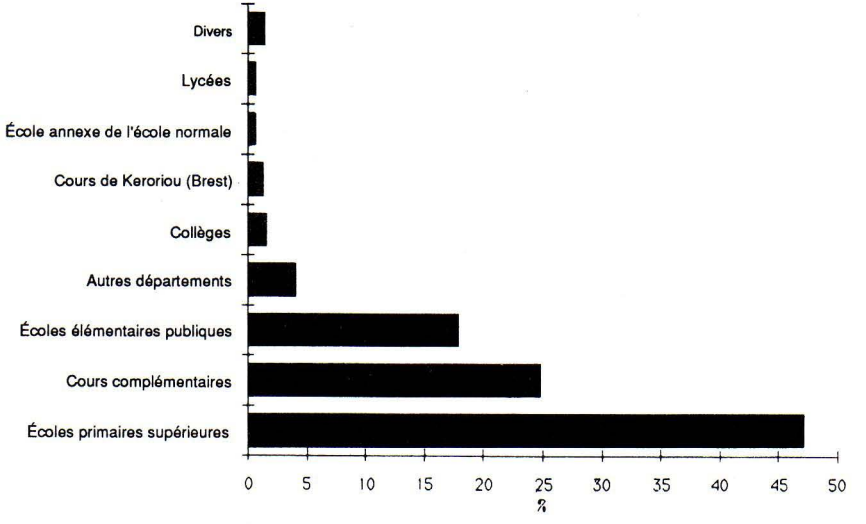

Graphique 2. — Origine scolaire des normaliens (1892-1912).

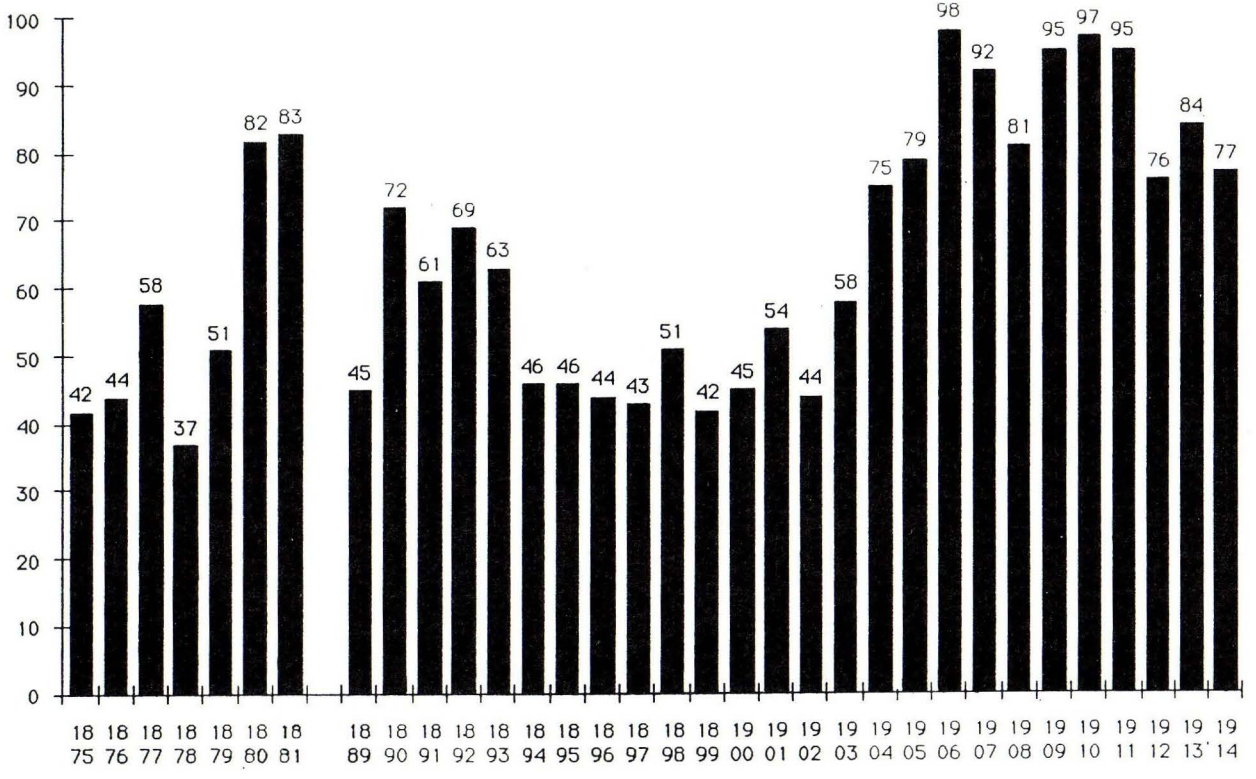

Graphique 3. — Candidats au concours de l'école normale de Quimper (1875-1881 et 1889-1914).

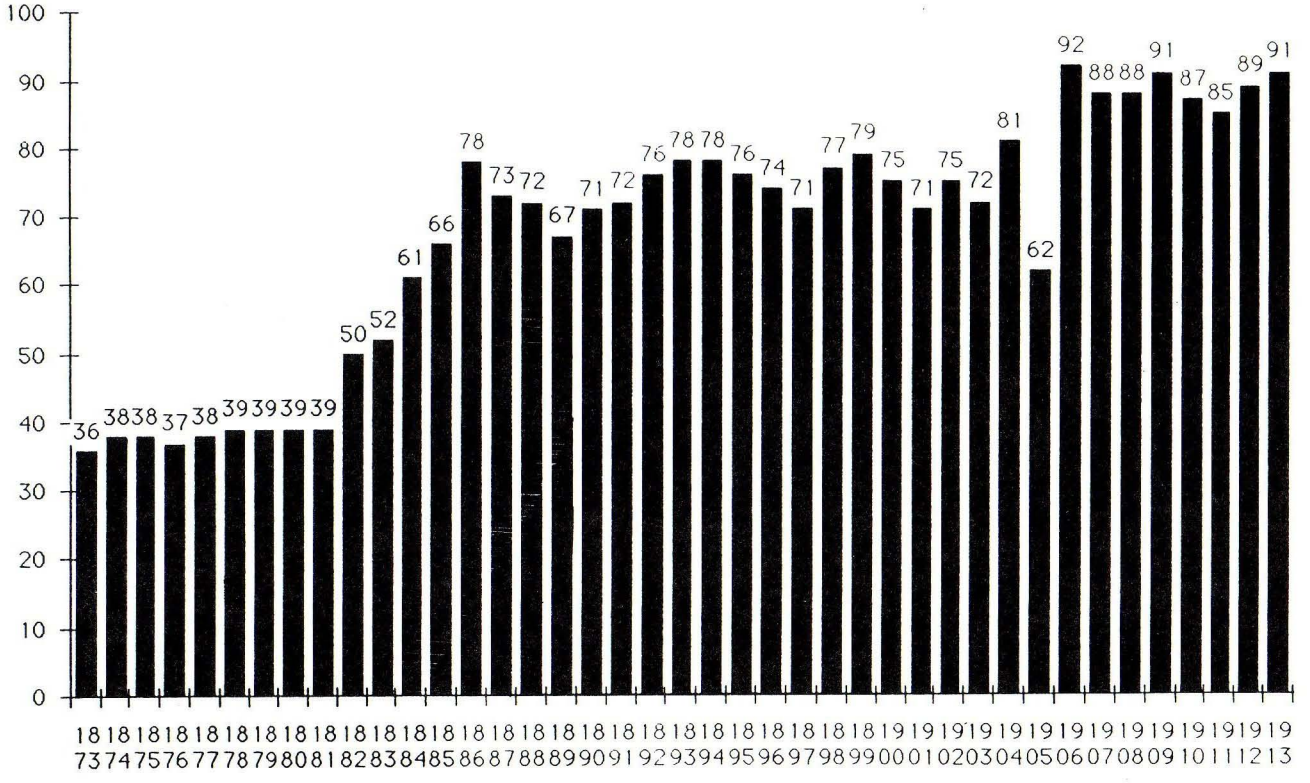

Graphique 4. — École normale de Quimper : nombre de normaliens (1873-1913).

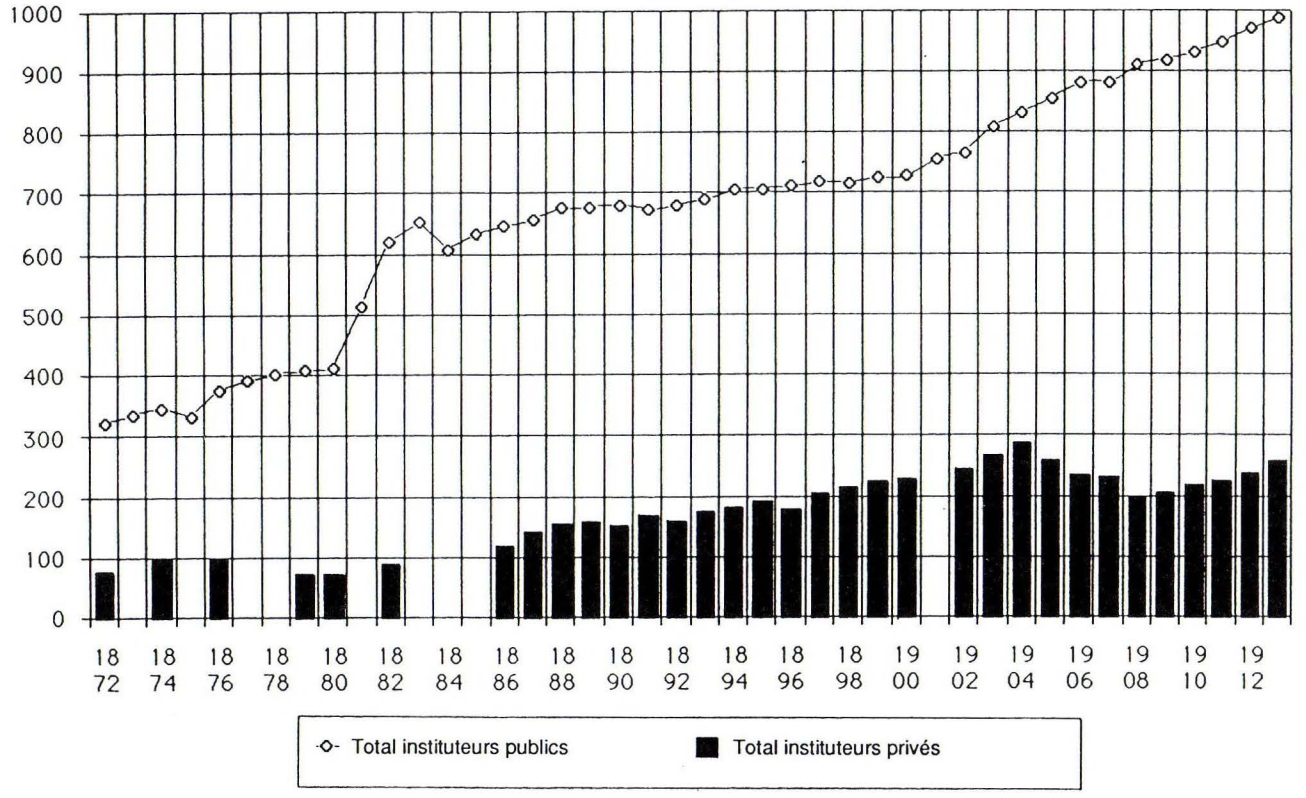

Graphique 5. — Instituteurs publics et instituteurs privés dans le Finistère (1872-1913).

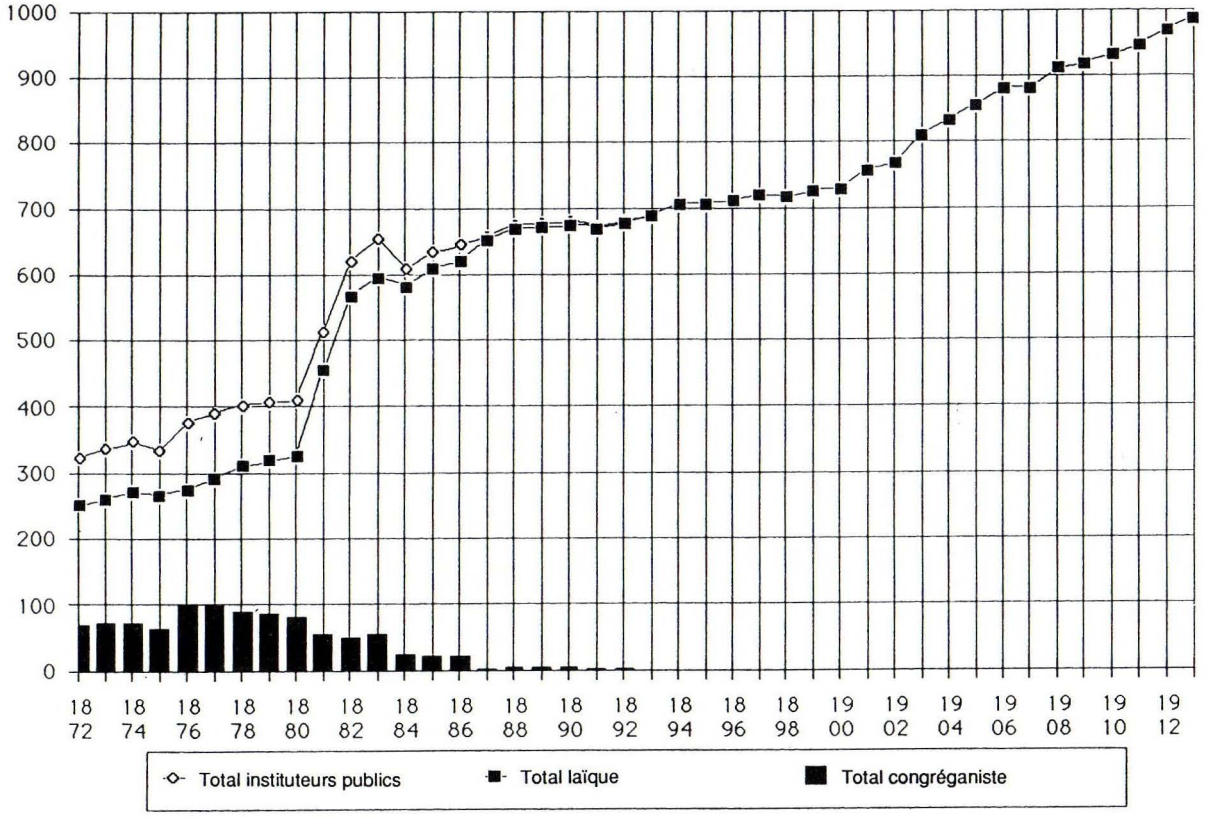

Graphique 6. — Instituteurs publics laïques et congréganistes dans le Finistère (1872-1913).

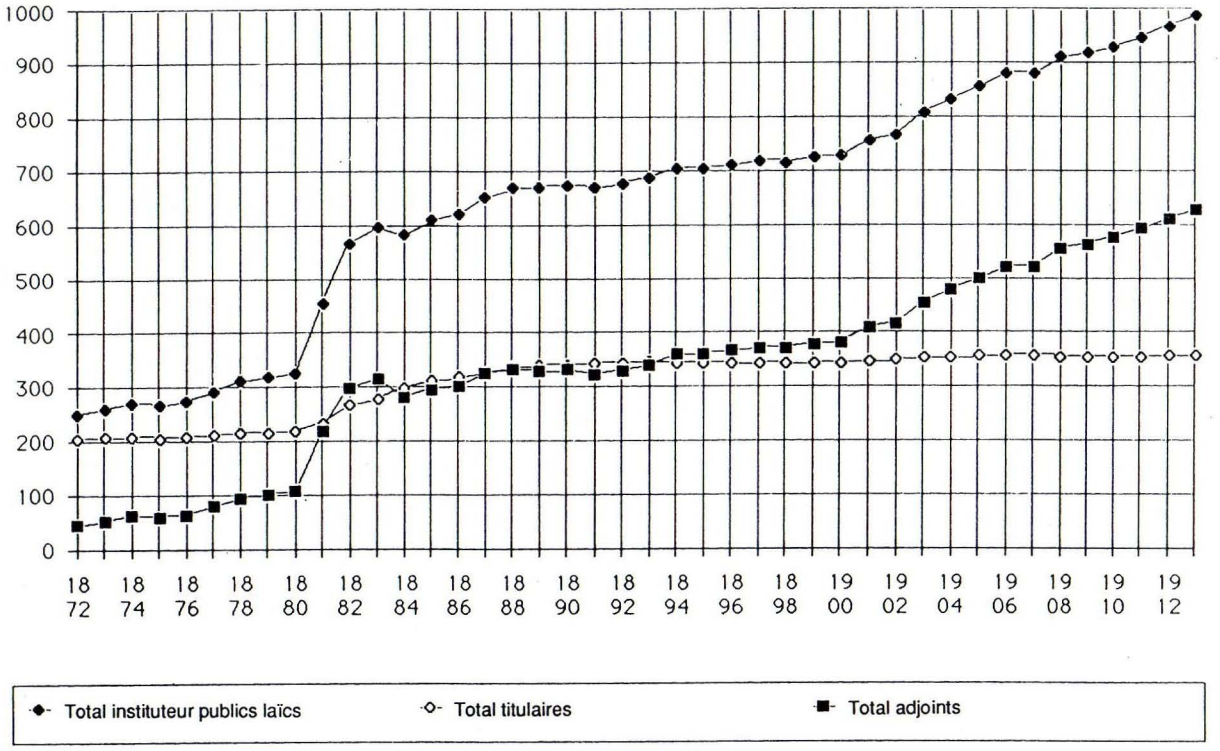

Graphique 7. — Instituteurs publics laïques titulaires et adjoints dans le Finistère (1872 - 1913).

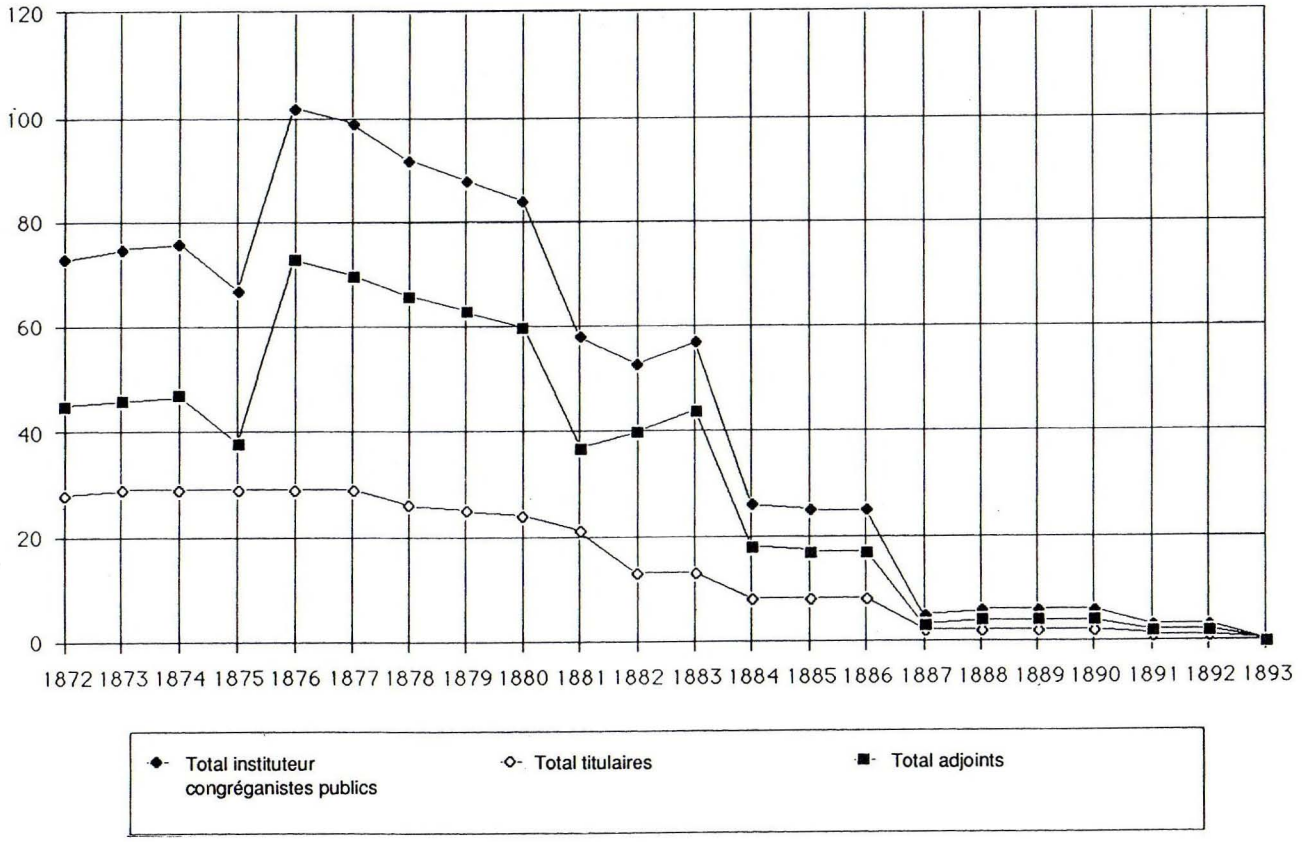

Graphique 8. — Instituteurs publics congréganistes titulaires et adjoints dans le Finistère (1872-1893).

YVES TRIPIER

Enquête sur le clergé du diocèse de Quimper et de Léon de l'expulsion des congrégations à la séparation de l'Église et de l'État (1902-1908)

L'étude que nous nous proposons de présenter aujourd'hui a pour objet de constater et aussi d'expliquer l'attitude du clergé de France et de Bretagne, et plus précisément de celui du diocèse de Quimper et de Léon, face à la IIIe République. État d'esprit d'hostilité à un régime qui, pour la plupart des membres de ce clergé, souvent pieux et même vertueux mais peu éclairé, n'était que légal mais non légitime (1)... De son côté, le radicalisme républicain, au pouvoir, combattait le clergé et la religion catholique au nom du rationalisme et de l'attachement à la République, parfois pour se dispenser d'un programme social avancé qui lui répugnait, tant ses élites avaient acquis une situation aisée, voire une certaine fortune. Il est vrai que la présence de ce pouvoir, faisant de l'anticléricalisme toute une stratégie de combat politique, ne facilitait pas le dialogue.

La phase culminante de cette guerre entre les gouvernements radicaux et l'Église se situe sous les ministères Waldeck-Rousseau et Émile Combes, de l'expulsion mouvementée des congrégations non autorisées, en application des décrets des 27 juin et 1er août 1902 (2), à la séparation des Églises et de l'État,

(1) Le seul pouvoir légitime était encore à ses yeux, tout au moins jusqu'au décès du comte de Chambord en 1883, la monarchie de droit divin dont le « roi » était « Henri V », petit-fils de Charles X, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons (1820-1883).

(2) Ces décrets furent pris en application de la loi du 1er juillet 1901 portant statut des associations, soumettant celles-ci pour leur validité à l'accord préalable des autorités, en vertu de son article 13. Le gouvernement voulant exclure les congrégations religieuses de l'enseignement, en raison de la propagande antirépublicaine qu'elles étaient censées faire dans leurs écoles, se refusa à reconnaître leurs associations ; celles-ci ne se firent même plus déclarer, si bien que la plupart des congrégations se trouvèrent dans la situation d'associations illégales, leur maintien ou leur reconstitution les plaçant sous les foudres de la loi.

conséquence de la loi du 9 décembre 1905. La rédaction d'inventaires des anciens biens d'Église par l'administration de l'enregistrement et des domaines, consécutive à cette dernière loi, fut accompagnée de heurts violents contre une partie de la population, car les inventaires furent effectués sur les lieux, souvent après effraction des sanctuaires. Les biens d'Église étaient gardés par des fidèles considérant les représentants de l'État comme des « voleurs » ! Pour bien comprendre l'état d'esprit du clergé finistérien à l'époque de la rupture du concordat de 1801 (3), trois schémas de réflexion s'offrent à notre investigation : la formation intellectuelle et spirituelle reçue par un clergé local souvent d'origine rurale (bas clergé), voire aristocratique et bourgeoise (haut et moyen clergé) ; malgré la politique conciliante de Léon XIII (1878-1903), la tension devient extrême avec l'expulsion des congrégations, durant le deuxième semestre de 1902, et le clergé diocésain est le fer de lance de la résistance locale ; dans ce climat, la séparation de l'Église et de l'État, ultime et logique épisode de la guerre, procure à son insu à notre clergé, débarrassé de la tutelle de l'État, un certain apaisement et l'occasion d'un véritable renouveau spirituel et intellectuel.

I. - La formation intellectuelle et spirituelle du clergé breton ; ses insuffisances, les tentatives d'adaptation au monde moderne sous l'égide de Léon XIII

a) La formation intellectuelle et spirituelle du clergé

Les enfants pieux du peuple rural chrétien s'orientent vers le clergé séculier ; le curé du village attire souvent à lui le petit garçon sage qui répond bien au catéchisme et l'élève au presbytère, ou l'envoie à l'école libre du secteur, éventuellement vers l'un des quatre-vingt-six petits séminaires destinés à la première sélection des futurs prêtres. Si, devenu jeune homme, il n'a pas démérité, il entrera au grand séminaire, tenu soit par les prêtres diocésains, soit par des congrégations : maristes, picpuciens, sulpiciens ou encore lazaristes. « Au grand séminaire, écrit A. Dansette, on cherche à faire de lui un saint prêtre plutôt qu'un homme instruit. Par ses pensées, par ses sentiments, par ses actes, il est orienté tout entier vers son perfectionnement moral. » (4). L'enseignement est donné en latin à l'aide de manuels rédigés dans cette langue traditionnelle des théologiens, latin décadent qui ne facilite pas l'épanouissement de la pensée. Cet enseignement figé est dispensé par des maîtres assez médiocres et

(3) Nous ne traitons que de la rupture du concordat du 15 juillet 1801 (26 messidor an IX) en « vieille France », dont fait partie le diocèse de Quimper et de Léon en Bretagne, sachant que celui-ci est toujours en vigueur en Alsace et en Moselle.

(4) Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine sous la IIIe République*, Paris, 1951, p. 22. « A Issy, écrit cet auteur, la plus grande partie de la journée est consacrée à des cérémonies liturgiques, au plain-chant, au chapelet, à l'oraison, à l'adoration du Saint-Sacrement, au Salut, si bien qu'il ne reste plus que quatre heures pour le travail intellectuel. »

tournés vers le passé, pour lesquels la Révolution française est à l'origine du mal des temps présents et doit être soigneusement occultée (5).

Ce prêtre rural étudie peu parce qu'il n'a guère le goût de l'étude, ou ne peut le faire qu'avec de bien médiocres instruments de travail : livres de dévotion ou d'éloquence religieuse. Sa principale méthode pédagogique consiste à faire apprendre et réciter par cœur le catéchisme aux enfants (6). Il est, avec ce bagage modeste et suranné, totalement désarmé face aux critiques des libres-penseurs ; ainsi que l'a fort bien montré Flaubert dans *Bouvard et Pécuchet* discutant avec leur curé..., comme l'avouait, désabusé, un ecclésiastique de l'époque : « Nos auditeurs d'Église sont peu nombreux et peu intelligents. Nous sommes supportables pour eux parce que leur ignorance est incapable de nous juger. » (7).

b) Les particularités du clergé finistérien

Il va de soi que le *bas clergé finistérien* se reconnaissait assez dans cette description, quoique son charisme fût plus fort chez nous qu'ailleurs en France. En effet, le « recteur, l'homme de Dieu, chargé des âmes de ses paroissiens et administrateur d'un temporel, celui par qui l'Église est présente dans les

(5) Marie ZIMMERMANN, *Structure sociale et Église*, Strasbourg, 1988, au sujet des enseignements des grands séminaires de Besançon, Montpellier et Le Mans, p. 68-71. A Besançon, le cours de « droit public de l'Église » professé en 1902 est introduit par un discours différenciant le droit ecclésiastique du droit de l'État laïc : si le second est fondé sur « le libéralisme, cause des malheurs de l'époque », le premier procède essentiellement du devoir moral, découlant des prescriptions d'un droit naturel et divin, et non de la volonté du législateur... Une telle conception de l'ordre moral, principe unitaire, est difficilement conciliable avec la complexité du monde moderne de ce début du XX^e siècle...

Au grand séminaire de Montpellier (F. VERDIER, *Manuel de droit public ecclésiastique*, Montpellier, 1898), le but de l'enseignement est d'apporter au cœur des étudiants « plus d'amour de l'Église, plus de zèle pour la sauvegarde de ses droits et plus de dévouement à la défense de sa liberté... » Pour le reste, le cours se reporte aux décrétales étudiées selon l'ordre du *Corpus juris canonici*, fidélité de principe à la doctrine juridique des Églises médiévale et tridentine, maintenue jusqu'à l'application du code de 1917.

Au Mans, le chanoine Deshayes se contente de présenter aux séminaristes des « tableaux-plans », ce qui limite les possibilités de discussion... (F. DESHAYES, *Memento juris ecclesiastici publici et privati ad usum seminariorum et cleri*, Paris, 1902).

(6) Le catéchisme de l'archevêché de Rennes, rédigé sous la direction du cardinal Place, présenté, en 1891, comme modéré, contient quelques questions très suggestives de cet état d'esprit : « Qu'entend-on par écoles mauvaises ? Comment obtiendrons-nous d'être gouvernés chrétiennement ? Est-ce un devoir de voter aux élections ? Qu'est-ce que mal voter aux élections ? » La réponse à cette dernière question est tout à fait symptomatique du complexe obsidional de l'Église de ce temps : « Mal voter aux élections, c'est voter pour des hommes qui ne seraient pas résolus à défendre les intérêts de la religion et de la société. » Cité par Jacques LAFON, *Les prêtres, les fidèles et l'État, le ménage à trois du XIX^e siècle*, Paris, 1985, p. 333.

(7) A. DANSETTE, *op. cit.*, p. 25 : « Voilà le problème constant de l'antinomie de l'Église et de la société issue de la Révolution que le jeune prêtre n'a pas été préparé à résoudre, ajoute cet auteur, et devant lequel il se trouve désarmé dans sa vie sacerdotale. On le sent comme perdu au milieu d'un monde auquel rien ne l'a préparé. »

campagnes et auprès des habitants des villes », selon la définition donnée par Jacques Charpy (8), est « avant tout un être mystérieux qui ne doit vivre qu'entre le vestibule et l'autel » (9).

Sa sévère demeure aux fenêtres étroites ne s'ouvre qu'avec prudence et discrétion, derrière les hauts murs de sa courette et de son jardinet, afin que les bruits de la vie extérieure ne viennent troubler la retraite quasi monacale de celui qui a reçu les ordres sacrés.

Cette vision d'un saint homme à l'écart des problèmes d'un monde qui l'effraie, parce que peu formé à l'affronter, quelque peu figée, voire idéalisée, qu'elle puisse paraître, doit cependant être fortement nuancée, car nous verrons plus loin, lors des conflits aigus entre l'Église et l'État, des prêtres meneurs d'insurrections, ou vindicatifs, refusant l'absolution et la communion à ceux qui votent mal (10). D'autres font de la politique, tels les abbés Gayraud et Stéphan et leurs partisans (11), l'un député de la 3e circonscription de Brest de janvier 1897 à sa mort en décembre 1911, l'autre candidat malheureux poussé par l'évêque contre le premier en 1902 !

Louis Keraudren, vicaire de Saint-Yvi, puis recteur successivement de Locunolé, Guimiliau et Pluguffan, fut même cité, en février 1883, devant le juge de paix de Rosporden pour avoir, se mêlant de la gestion communale, subtilisé et recollé des feuillets des registres municipaux mal rédigés par le maire, un ivrogne ; il ne s'en sortit qu'en provoquant l'hilarité de son juge par ses explications embarrassées !... En juillet 1892, il risqua l'huissier local pour avoir refusé de payer à la dame Moreau, commerçante, les 30 francs qu'il lui devait pour la lampe du sanctuaire !... « J'ai voulu vous éviter l'huissier, dit la dame,

(8) Dans l'introduction de son *Répertoire numérique de la série V, cultes (1800-1907)* des Archives départementales du Finistère, Quimper, 1965.

(9) Témoignage d'un recteur de Guimiliau sous le second Empire, dans Yves Le Gallo, *Aux sources de l'anticléricalisme en Basse-Bretagne : un recteur sous la troisième République*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCIX, 1972/2, p. 803.

(10) Georges Le Bail, *Une élection législative de mai 1906, mémoire précédé d'une étude sur le clergé breton*, Paris, 1908, p. 113 : « Au mois d'avril 1906, les refus d'absolution se chiffrèrent par milliers. Il y en eut pour tout le monde, pour les vieillards qui, durant une longue vie, avaient toujours vécu en paix avec Dieu et en règle avec leur conscience, pour les femmes ou les enfants devenus responsables des opinions de leur père ou de leur mari ». P. 122 : « A Plobannalec, la première communion fut refusée à des enfants appartenant à des familles républicaines... » A Peumerit, la communion fut refusée à 14 enfants sur 23, dont un enfant de chœur, parce que son père avait crié « Vive le Bail ! » (Il s'agit du député républicain combiste de la 2e circonscription de Quimper, auteur du présent mémoire).

(11) Autre témoignage de l'esprit combatif et militant des prêtres de notre département, avant 1914 : « Dans plusieurs communes, les prêtres n'ont pas hésité à conseiller aux épouses d'assurer le triomphe de la bonne cause par tous les moyens. Les prêtres faisaient des visites dans toutes les maisons, distribuaient des photographies de M. l'abbé Gayraud (député catholique rallié à la République) en leur disant : « Si votre mari ne veut pas voter pour M. Gayraud, tournez-lui le dos ce soir ! » (G. Le Bail, *op. cit.*, p. 129-130). « A Plozévet, au Juch, à Mahalon, à Plouhinec et à Beuzec, la même interdiction, secrètement recommandée ou publiquement imposée, pesa sur les maris républicains... » (*Ibid.*, p. 133).

par respect pour votre position. Je procède ainsi avec les clients véreux et de mauvaise foi ! » (12). Il était d'ailleurs loin d'être sot, ni inculte, « écrivant clairement le français et l'orthographe de manière acceptable, doté au surplus d'une bonne connaissance, parlée et écrite, de la langue bretonne. Mais sa passion de l'intrigue, son esprit dominateur et son tempérament impulsif peuvent l'entraîner à de fâcheuses inconséquences » (13).

Ces anecdotes nous montrant un clergé assez charismatique, malgré ses défauts, se vérifient davantage en Léon (Nord Finistère) qu'en Cornouaille (Sud Finistère). Est-ce à dire que « le Léon est une théocratie », comme l'a écrit André Siegfried ? Il est certain que le prêtre y a une place privilégiée, on le craint et on le révère à la fois. Il est de bon ton dans la paysannerie aisée, parmi les « julots », d'avoir un ecclésiastique dans sa parenté, et lorsqu'il revient au foyer paternel en visite, « ce n'est plus en fils ou en frère, c'est en supérieur (qu'il est reçu), et nul ne songe plus à le traiter avec familiarité : il a sa chambre spéciale et fréquemment sa table séparée où ses parents eux-mêmes viennent le servir : le sacerdoce l'a revêtu d'un caractère sacré ». Il est devenu « un redoutable dispensateur des faveurs du ciel et des punitions de l'enfer » (14). Il n'est donc pas surprenant que les prêtres cherchent à intervenir dans la vie sociale de leur paroisse en usant, à bout de ressources, des armes sacramentelles qui sont entre leurs mains pour défendre leurs positions menacées.

Le *haut clergé finistérien*, inféodé davantage au système concordataire, était-il plus nuancé, voire plus prudent, dans ses opinions et ses choix politiques, que le curé de base ?

René Nicolas Sergent (1855-1871), prélat d'origine nivernaire, ultramontain et conservateur sans nuance, infaillibiliste convaincu, fut qualifié par Pie IX lui-même de prélat très attaché au culte marial : « Mi sergente, il vescovo della Madonna » ; il entraîna le jeune clergé breton vers le combat antirépublicain. Anselme Nouvel de La Flèche (1871-1887) fut aussi un évêque ultraconservateur, il se lia au parti légitimiste d'Henri V. Cet ancien moine de la Pierre-qui-Vire (Yonne), quoiqu'il eût été ensuite curé de paroisse et vicaire général à Rennes, n'eut guère que l'originalité d'être le seul moine de l'épiscopat français de son époque.

Ses deux successeurs, Jacques Théodore Lamarche (1888-1892) et Henri Victor Valleau (1893-1898), furent des pasteurs effacés, qui ne purent imposer le tournant et le renouveau dans les habitudes mentales de leur clergé, pourtant souhaité vivement par le pape Léon XIII. Dans les écueils et les récifs de l'affrontement final avec le pouvoir, le diocèse de Quimper et de Léon ne trouva pas davantage de capitaine pour tenir la barre d'une main ferme. François Virgile Dubillard (1900-1908), ancien vicaire général de l'archevêché de Besan-

(12) Y. LE GALLO, art. cité, p. 817.

(13) ID., *ibid.*, p. 808.

(14) André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République*, Paris, 1964, p. 183-184.

çon, bien que nommé après enquête politique, sur proposition du gouvernement Waldeck-Rousseau, passa des bonnes relations affichées avec le pouvoir républicain à l'opposition conservatrice intransigeante, lors du début de la crise en 1902. C'est ainsi qu'il refusa de soutenir l'abbé Gayraud, prêtre progressiste député de Brest, au profit de son candidat l'abbé Stéphan, curé de Saint-Renan, bien vu des châteaux ; il s'opposa aussi au *Sillon* de Marc Sangnier, interdisant, en août 1906, à ses prêtres et séminaristes d'assister à une de ses réunions publiques. Se coupant de son clergé, Mgr Dubillard joua alors avec une génération de retard les châteaux contre les presbytères... (15). Il se condamna par ses revirements à un rôle effacé et à une situation difficile, face aux attaques du gouvernement et à l'hostilité du clergé, jusqu'à son départ pour l'archevêché de Chambéry en 1908 (16).

Il revint à Mgr Duparc (1908-1946), libéré des entraves concordataires, de restaurer l'autorité de l'évêque sur le clergé local. Ce prélat au style altier mourut doyen d'âge et de sacre de l'épiscopat français (17).

Cet exposé nous a déjà permis de prendre conscience de l'évolution qui se dessinait dans le clergé urbain de base du Finistère, entre l'aube de la III^e^ République (à la mort de Mgr Sergent en 1871) et la séparation de l'Église et de l'État. Certes, le clergé rural restait encore assez souvent monarchiste, sous l'influence des châtelains dans les lieux où résidaient les descendants des anciens seigneurs ; on a à juste titre parlé de l'« henriquinquisme » de ce clergé jusqu'à la mort du comte de Chambord en 1883. Bien différent est celui des villes, en particulier de Brest, qui a suivi les consignes de ralliement à la République du pape Léon XIII et, par souci de se rapprocher du peuple brestois, a adopté le point de vue du « progressisme », voire les thèses du *Sillon*, assez prisées dans le grand port militaire, acquis solidement à la République.

---

(15) Y. LE GALLO, art. cité, p. 806. Sur ces trois évêques, voir les mémoires de maîtrise de Rosine GUINGUENO, *L'épiscopat de Mgr Lamarche*, Brest, 1985 ; Dominique CORRE, *L'épiscopat de Mgr Valleau*, Brest, 1988 ; Alain LÉOST, *L'épiscopat de Mgr Dubillard*, Brest, 1990.

(16) Des témoignages des revirements épiscopaux existent aux Archives départementales. L'évêque écrit ainsi le 11 octobre 1899 au préfet : « J'ai tenu à vous présenter, sans retard, mes salutations bien sincères et à vous dire que vous trouverez en moi un ami résolu de la paix et de la bonne entente qui, pour le bien de tous, doit régner entre les diverses administrations du gouvernement républicain » (Arch. dép. Finistère, 1 V 86). Le 14 juillet 1900, il se rend à Brest à la revue des troupes et bénit le croiseur cuirassé la *Marseillaise*, porte au dîner chez le vice-amiral Barrera, préfet maritime, un toast à la santé du président de la République et fait au cours d'une brève allocution l'éloge du gouvernement républicain... Lors des élections de 1902, il est vrai à l'époque de l'expulsion des congrégations, il fait campagne contre le gouvernement et est un des 74 évêques signataires d'une pétition en faveur des demandes d'autorisation formulées par les congrégations (en application de la loi du 1^er^ juillet 1901, art. 13). Dès le début de 1904, le préfet du Finistère constate que l'évêque est discrédité : « Il s'est vu dans la nécessité d'abdiquer toute préoccupation de diriger le diocèse et a subi au contraire l'influence à laquelle s'étaient déjà soumis ses prédécesseurs, celle des quatre meneurs du clergé finistérien qui sont : l'abbé Rossi ; l'abbé Roull, curé de Saint-Louis de Brest ; l'abbé Ollivier et l'abbé Grall de Ploudalmézeau. » (Arch. dép. Finistère 1 V 86). Voir aussi sur cet évêque, Yvon LE BRAS, *La politique anticléricale du ministère Combes (1902) dans le département du Finistère*, Brest, 1985, p. 145. (Mémoire de maîtrise).

(17) Y. LE GALLO, art. cité, p. 807.

c) Les tentatives d'adaptation au monde moderne entreprises par Léon XIII : le ralliement à la République.

Pour comprendre cette évolution d'une bonne part du clergé de notre département du royalisme légitimiste (de 1870 à la fin des années quatre-vingt) au ralliement assez marqué à la république, tout au moins dans les villes, durant la dernière décennie du XIX[e] siècle, il faut retracer l'activité soutenue du pontife éclairé que fut le comte Joachim Pecci, aristocrate libéral ayant régné sous le nom de Léon XIII de 1878 à 1903.

Celui-ci avait, en effet, compris que la restauration monarchiste n'avait plus que de faibles chances en France, après l'échec provoqué par l'intransigeance du comte de Chambord en 1873 (question du drapeau blanc). Il invitait donc les catholiques français à ne pas s'isoler, ni s'enfermer dans le regret d'une cause perdue, mais au contraire à agir sur la République pour l'améliorer (18).

Après le *Syllabus*, cette liste des erreurs des temps modernes, et l'encyclique *Quanta cura* publiées en 1864 par le pape Pie IX, ce « docteur de l'absolu », dogmatisant, condamnant sans souci des conséquences pratiques de ses anathèmes, quel changement de voir Léon XIII, « négociateur du relatif », rappeler dans l'encyclique *Libertas*, en 1888, que « c'est une calomnie vaine et sans fondement » que d'affirmer que « l'Église voit de mauvais œil les formes les plus modernes des systèmes politiques et repousse en bloc toutes les découvertes du génie contemporain » (19).

Il laissa même, le 17 février 1892, E. Judet relater dans *le Petit Journal* une interview pontificale en ces termes : « Je suis d'avis, affirme le pape, que tous les citoyens doivent se réunir sur le terrain légal. Chacun peut garder ses préférences intimes ; mais dans le domaine de l'action, il n'y a que le gouvernement que la France s'est donné. La République est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres... » (20). Cette politique pontificale si méritante, face à la première vague d'anticléricalisme frappant l'école chrétienne et le clergé lui-même, dès les années 1880 à 1886, fut suivie d'un apaisement relatif durant les quinze dernières années du siècle. Elle restait cependant conforme à la théologie politique traditionnelle, selon laquelle « *omnis potestas a Deo* ». L'encyclique *Inter sollicitudines*, du 16 février 1892, réaffirme à sa manière cette maxime classique : « Toute la nouveauté se borne à la forme politique des pouvoirs civils ou à leur mode de transmission ; elle n'affecte nullement le pouvoir considéré en lui-même, « qui vient toujours de Dieu ». Par là s'explique d'elle-même la sagesse de l'Église dans le maintien de ses relations avec les nombreux gouver-

(18) « Puisque la cause royaliste paraît perdue en France pour longtemps, dit le pape, il faut que les hommes vraiment religieux ne s'y attachent pas et cherchent le bien en dehors. » Admonestant des visiteurs français, il s'écrie même : « Sauvez au moins votre religion, si vous n'avez pas su sauver votre monarchie. » Révélant le fond de sa pensée, il confie à l'archevêque de Besançon, Fulbert Petit : « Certains catholiques veulent détruire la République, et moi je crains que s'ils continuent, c'est la République qui ne les détruise... » A. DANSETTE, *op. cit.*, p. 106.

(19) Voir ces citations dans A. DANSETTE, *op. cit.*, p. 101 et 104.

(20) ID., *ibid.*, p. 140.

nements qui se sont succédé en France, en moins d'un siècle, et jamais sans produire des secousses violentes et profondes. Une telle attitude est la plus sûre et la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français dans leurs relations civiles avec la *République*, qui est le *gouvernement actuel de leur nation.* » Dans une lettre aux cardinaux, le pape concluera, le 3 mai 1892, ce débat doctrinal en leur conseillant fermement : « Acceptez la République ; soyez-lui soumis comme représentants du pouvoir venu de Dieu. » (21).

Malgré les pas vers la réconciliation entrepris par ce grand pape et sous son égide par les partis de catholiques ralliés (parti « progressiste » et « Alliance républicaine »), son effacement relatif, dû à son âge avancé (quatre-vingt-dix ans en 1900 !), et les divisions issues de l'affaire Dreyfus causèrent la reprise violente des hostilités entre l'Église et l'État à partir de 1901. Ces tensions aboutirent à la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, en 1904, et à la séparation des Églises et de l'État (loi du 9 décembre 1905) ; situation encore aggravée par l'intransigeance du nouveau pape, Pie X (1903-1914), très saint homme assurément, mais au sens politique limité.

II. - L'expulsion des congrégations ; le clergé diocésain, fer de lance de la résistance locale

a) La loi du 1er juillet 1901 et ses conséquences sur les congrégations religieuses

La discussion et le vote de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations, texte apparemment en dehors du conflit entre l'Église et l'État, fut en fait l'occasion d'une relance voulue de la guerre entre le catholicisme et la république radicale. En effet, l'article 13 de cette loi traitant des associations illicites pouvait interdire comme telles les congrégations religieuses non autorisées, soit en vertu de la vieille distinction, héritée de la Révolution, entre ordres utiles à la société (enseignants et hospitaliers) et ordres contemplatifs (inutiles, voire parasites), soit en raison d'un ostracisme particulier (ainsi les jésuites furent interdits en vertu d'une loi du roi « très chrétien », Charles X, du 16 juin 1828, évoquée en application de la loi de 1901, véritable préface des décrets du 29 mars 1880). A cela, bien sûr, s'ajouta la bête noire des républicains de combat : l'école libre ; donc les congrégations enseignantes furent interdites quoiqu'utiles à la société, en raison de la nécessité pour les radicaux de ne confier la jeunesse qu'à des maîtres républicains. Autant dire que rarissimes furent les congrégations religieuses pouvant se constituer en associations reconnues par la loi du 1er juillet 1901 ! Seules quelques congrégations hospita-

(21) En fait cette problématique nous replace dans la théorie augustinienne des deux domaines : le spirituel et le temporel, correspondant à des pouvoirs interdépendants mais séparés, selon l'interprétation faite de la maxime du Christ : « Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu. » Voir *Civitas Dei* de saint Augustin et la théorie de l'augustinisme politique en dérivant.

lières, ou recueillant des enfants abandonnés (sœurs de Saint-Vincent-de-Paul) ou se consacrant à la charité, purent avoir une existence légale.

Si les communautés religieuses enseignantes sont qualifiées d'associations illicites, elles doivent, à court terme, se dissoudre d'elles-mêmes ou être expulsées par la force publique, éventuellement *manu militari*, si elles prétendent refuser de se soumettre à la loi.

Deux décrets du 27 juin et 1er août 1902 furent pris, en application de la loi de 1901, par le gouvernement d'Émile Combes, le premier pour enjoindre à des congrégations non autorisées de se disperser, l'autre pour légaliser l'expulsion des communautés récalcitrantes !

b) Les difficultés d'application des décrets des 27 juin et du 1er août 1902 dans le Finistère

Les décrets gouvernementaux avaient pour finalité essentielle de soustraire la jeunesse à l'influence, conservatrice et monarchiste, des ordres religieux et des écoles qu'ils tenaient sous leur autorité et leur magistère, pour les placer sous celle de l'État républicain. Certes des écoles libres, tenues par des laïcs ou des prêtres séculiers, pouvaient encore voir le jour en vertu de la loi Falloux du 15 mars 1850, toujours en vigueur, établissant les fondements de la liberté des enseignements primaire et secondaire ; l'Église usa par la suite largement de cette possibilité pour sauvegarder l'enseignement catholique.

Le front du refus opposé à la politique de Combes fut très vigoureux dans le Finistère : sur soixante-quatre établissements scolaires concernés par les suppressions des congrégations, trente-huit résistèrent et furent visés par le décret du 1er août 1902, ordonnant leur expulsion, et seulement vingt-six se soumirent à la circulaire du 9 juillet, prise en application de la loi de 1901, leur ordonnant de cesser leurs activités et de se disperser d'eux-mêmes, sauf à encourir des sanctions... La résistance n'est certes pas le seul fait du clergé et des religieuses qu'il soutient, elle est aussi celle du peuple chrétien qui, dès les premières menaces de l'été 1902, s'organise. A Douarnenez, le 26 juillet : « Comme les jours précédents, l'école des religieuses reste entourée de femmes tenant un chapelet à la main (...) ; d'aucuns disent que certaines seraient disposées à s'armer d'aiguilles à tricoter pour piquer les gendarmes, et que d'autres leur jeteraient du poivre dans les yeux ! » (22). Les rumeurs les plus inquiétantes circulaient : « On maintient que les femmes se laisseront écraser par les chevaux et qu'elles ne quitteront pas les lieux, pour empêcher à tout prix qu'on fasse sortir les sœurs de leur logement. » (23). L'exécution du décret du

(22) Arch. dép. Finistère, 1 V 1157, rapport du commissaire Robert au préfet, 26 juillet 1902.

(23) *Ibid.*, 1 V 1157, rapport du même au préfet, 31 juillet 1902. Noter la résurgence de l'imaginaire de l'épopée vendéenne, en Loire-Inférieure, sous la Terreur : le général bleu, Westermann, n'hésita pas à écraser avec sa troupe à cheval les femmes, les enfants et les vieillards de tout un village pour le rendre à la République. Depuis 1889, nous constatons, avec Michel Lagrée, qu'il « n'est pas exagéré de parler d'une systématique contre-commémoration à propos du discours tenu

1er août 1902 s'oppose à une résistance préalable organisée : ainsi, à Pont-Croix, « l'alerte sera donnée à son de cloche et de caisse dès que l'arrivée de la force publique sera signalée par des cyclistes placés en sentinelles avancées sur toutes les routes principales » (24). A Morlaix, Marc Sangnier tient une conférence, le 12 août 1902, au patronage Saint-Martin, en présence de trois cents personnes ; l'orateur réprouve fermement la loi sur les associations et évoque le malheur des religieuses : « Cette loi inique, aujourd'hui victorieuse, aura un jour, qui ne doit pas tarder, de vengeresses revanches et ces religieuses, ces saintes femmes, qui ont consacré leur vie entière au Christ et à la France, reviendront encore, car le bon droit est avec nous. » La séance s'acheva par l'adoption de l'ordre du jour suivant : « Les habitants de Morlaix, réunis au nombre de 300, flétrissent le gouvernement du renégat Combes, et jurent de donner leur vie pour reconquérir la Liberté, l'Égalité, devant la loi. » (25).

Chauffés à blanc par des militants catholiques dont certains étaient de premier plan, tel Marc Sangnier, et aussi par « les prêtres (qui) sont toujours aux côtés des manifestants, parfois à leur tête » (26), les fidèles ne reculèrent pas devant des affrontements très violents, voire sanglants, contre les forces de l'ordre venues prêter main forte à l'exécution du décret du 1er août 1902 et à l'expulsion des congrégations religieuses. Ainsi, à Landerneau, il fallut, le 7 août, forcer la porte d'un établissement en « ayant recours à un serrurier venu de Brest », aucun sur place n'ayant accepté cette tâche ; cet artisan ne réussissant pas l'effraction ordonnée « au nom de la Loi », il fallut « briser les vitres de la porte avec une barre de fer, 25 religieuses furent dispersées et les scellés posés à 7 heures ! Le serrurier fut escorté jusqu'à la gare et faillit être lynché par la foule ! » (27).

Dans les trois citadelles religieuses du Léon, Le Folgoët, Ploudaniel et Saint-Méen, la situation fut très tendue ; ainsi, à Ploudaniel, les autorités durent se livrer à un véritable siège pour parvenir à leurs fins : « Le commissaire Seigland, pourtant accompagné d'une compagnie du 21e régiment d'infanterie coloniale, ne put pénétrer dans l'école congréganiste car les manifestants s'y étaient réfugiés, dirigés par le vicaire de la commune, Moal ; galvanisés par les

---

pendant les années du centenaire de 1789 par les organes officiels des évêques bretons. Tout un arsenal historique, mais aussi théologique et politique, fut réuni pour fournir au clergé paroissial, premier rang des lecteurs des *Semaines religieuses*, à la fois ce qu'il attendait et ce qu'on souhaitait qu'il sût sur la Révolution française ». Cf. *Le clergé et le premier centenaire de la Révolution*, M. LAGRÉE, *Prêtres et laïcs dans le légendaire contre-révolutionnaire, ou les rôles inversés*, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 89, 1982, n° 2, p. 229-235.

(24) Arch. dép. Finistère, 1 V 1157, rapport du brigadier Tromelin au préfet, 9 août 1902.

(25) *La Dépêche de Brest*, 14 août 1902. Noter le terme de « renégat », employé pour désigner le président du Conseil des ministres ; ce dernier, en effet, avait été séminariste et était titulaire du doctorat en théologie catholique, grâce à une thèse sur saint Thomas d'Aquin (1860).

(26) *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, C.L.D., (1980), p. 358.

(27) Arch. dép. Finistère, 1 V 1154, rapport du commissaire de police Seigland au préfet du département, 24 août 1902.

desservants de Landerneau, Lannuzel, Guillerm et Tromeur, ils refusèrent d'ouvrir au commissaire qui fit appel a un serrurier dont le travail devint vite impossible, tant il était difficile de demeurer près de la porte sans s'exposer à recevoir des jets d'ordures ou à être blessé par des pierres. Le commissaire fit construire un échafaudage et escalada lui-même la muraille, mais le malheureux, « criblé de projectiles et de liquide infect », dut s'effacer. En désespoir de cause, il ordonna qu'une brêche fut creusée dans le mur, mais les assiégés jetaient par-dessus l'enceinte des bottes de paille enflammées : les troupes durent même se résigner à reculer. La situation paraissait sans issue et dangereuse : les manifestants étaient excités et les soldats à bout de patience ; heureusement Soubigou, maire de Lesneven, parvint à calmer les manifestants et les inciter à se soumettre, les opérations commencées le 18 août à 9 heures ne s'achevèrent qu'à 13 heures 30 ! » (28).

A Saint-Méen, « c'est une véritable barricade, formée de charrettes dans lesquelles étaient montés les militants armés de matraques, que les soldats durent démolir ; l'assaut fut donné, après l'échec des pourparlers engagés entre l'abbé Gayraud, député, et le sous-préfet de Brest. Le commissaire Lomont, atteint d'une pierre à la tête, fut blessé et soigné par le médecin major » (29).

En Cornouaille, en particulier dans l'arrondissement de Quimper, le clergé participe aussi activement et encourage souvent les manifestants pendant leur siège, durant lequel ils aspergent les assaillants d'urine et de matières fécales. Parfois des pierres et des coups de piques, même « une pluie de vers de terre », ont pu agrémenter l'accueil réservé aux autorités ; un ou deux blessés assez graves sont à déplorer.

La « palme de la résistance » revint certainement à Pont-Croix, où l'affrontement surpassa en violence celui des points les plus chauds ; il y eut en effet « plusieurs blessés, le siège dura plus de 3 heures et 1500 personnes y prirent part, conduites par deux prêtres, les abbés Pelliet et Donnart ; le commissaire Moërdes ayant donné l'ordre aux gendarmes d'intervenir dans cette foule, composée de nombreuses femmes (l'une d'elles ayant roulé sous les pieds des chevaux), est sérieusement molesté. Plusieurs prêtres ont la soutane arrachée, mise en lambeaux, des manifestants ont la figure en sang ; le sol est jonché de chapeaux, de bâtons et de sabots » (30).

Le clergé local eut, outre l'expulsion des congrégations religieuses, une autre occasion de se mesurer avec détermination à la république radicale, ce fut la défense de la langue bretonne.

---

(28) *La Dépêche de Brest*, 19 août 1902. Les abbés Lannuzel, Guillerm et Tromeur, mentionnés dans l'article cité comme desservants, sont en réalité vicaires de Landerneau.

(29) Journal *la Croix*, 19 août 1902. Voir aussi sur ces événements, Louis ÉLÉGOET, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le bas Léon*, Paris, 1981.

(30) *La Dépêche de Brest*, 17 août 1902. Nouvelle réminiscence, dans ce récit, du martyrologe vendéen.

c) L'interdiction de l'utilisation de la langue bretonne dans l'exercice du ministère ecclésiastique

Mû par un réflexe uniformiste et jacobin, le gouvernement, se croyant revenu aux temps héroïques de la Montagne républicaine (1793-1794), crut utile, pour lutter contre ses adversaires « royalistes et cléricaux », de porter atteinte au véhicule des idées qu'il combattait : la langue bretonne ; le français restant à ses yeux, comme à ceux des grands ancêtres de la Révolution, le langage des Lumières (31). Par une circulaire, datée du 29 septembre 1902, Combes introduisit dans le certificat de résidence concernant les prêtres (autre mesure rappelant la Révolution française [32]) une clause nouvelle, leur faisant obligation d'assurer le catéchisme et les prônes en français à peine, dans le cas contraire, d'être privés de leur traitement concordataire. L'évêque de Quimper et de Léon, Mgr Dubillard, quoique comtois d'origine et peu sensible aux charmes du breton, sentit le parti qu'il pourrait tirer de l'émotion produite par la circulaire condamnant le bilinguisme, parmi son clergé et les fidèles, en prenant ouvertement la défense de l'idiome menacé. Il ordonna à cette fin une enquête sur sa pratique dans son diocèse, qui donna les résultats suivants : sur 19 000 enfants du catéchisme, 13 000 (70 %) le suivent en breton et 5 700 (30 %) en français. Dans 167 paroisses sur 310 (54 % environ), le breton est la seule langue parlée. Dans 57 autres (18 %), seules quelques unités sont au français, 72 possèdent deux catéchismes distincts. Trois ont quelques enfants en langue bretonne et, dans 11, tous sont au français. La prédication dominicale se donne exclusivement en breton dans 256 paroisses (82 %) où le français n'est guère compris, les deux langues sont utilisées dans 49 paroisses (16 %) environ, dans 5 seulement les instructions sont toujours en français. Les responsables de paroisse estiment que 62 % de la population sont incapables de recevoir une prédication en français. Ces résultats sont d'ailleurs confirmés par un rapport de l'inspection académique, constatant que « 80 % des écoles primaires du Finistère sont encore purement bretonnantes... Ces enfants arrivent sur les bancs de l'école sans savoir un mot de français... L'enfant reste-t-il quelques semaines à la maison sans venir à l'école, le brezonek (breton) reprend impérieusement ses droits ». Les réactions à la circulaire ministérielle furent nombreuses : elles proviennent des évêques, des associations bretonnes de bardes, tels Taldir et Yves Berthou, de la presse, des élus municipaux et des conseillers généraux. Même le député combiste de Quimper, Louis Hémon, se dut de protester en réclamant le droit au bilinguisme pour les bretonnants de naissance. La circulaire litigieuse n'en fut pas moins confirmée par la Chambre des députés, par 339 voix contre 185 (33).

---

(31) Yves TRIPIER, *Les agents nationaux en Bretagne sous la Révolution, édificateurs de la République dans l'Ouest (décembre 1793 - avril 1795)*, Brest, 1987, p. 177, 180, 182, 198. (Thèse pour le doctorat ès lettres).

(32) ID., *ibid.*, p. 132, 133, 448.

(33) *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 358-359. Voir publication de l'enquête de 1902 sur l'usage du breton, par le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, dans le bulletin diocésain *Quimper et Léon*, 1979-1980.

d) Les sanctions prises contre le clergé récalcitrant

La résistance opposée par le clergé aussi bien aux décrets des 27 juin et 1er août 1902, mettant hors la loi les congrégations religieuses enseignantes, qu'à la circulaire du 29 septembre de la même année, interdisant le breton au catéchisme et aux prônes dominicaux, lui attira des condamnations judiciaires à des amendes et à des peines de prison avec sursis, ainsi que des sanctions administratives entraînant pour certains prêtres la suspension de leur traitement concordataire. En ce qui concerne les événements de l'été 1902, en général les tribunaux correctionnels furent modérés dans leurs peines : jamais de prison ferme, malgré les réquisitoires sévères des procureurs de la République. Ainsi l'abbé Le Roux, aumônier militaire au 19e R.I. à Brest, est condamné, le 14 novembre 1902, à vingt jours de prison avec sursis et cinquante francs d'amende pour violences à l'égard du maréchal des logis Furic. A Pont-Croix, Leroux, vicaire, se voit infliger, le 27 septembre 1902, deux jours de prison avec sursis pour refus d'assistance à un magistrat, ceint de son écharpe, assailli par de nombreux agresseurs ; de même, à Lesneven, Salaün, vicaire, est l'objet, le 24 octobre 1902, d'une peine de trois mois de prison avec sursis pour outrages et jets d'ordures à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions (34). Le gouvernement se rattrapa, si l'on peut dire, en suspendant les traitements des prêtres reconnus coupables de violation de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 1er août 1902 (35).

A certains il était reproché, en outre, d'avoir fait sonner le tocsin à l'encontre de l'article 100 de la loi municipale du 5 avril 1884. A eux s'adjoignent les abbés Grall, vicaire à Plozévet, Bohec et Kersaudy, respectivement desservant et vicaire à Plonévez-du-Faou, privés eux aussi de traitement, pour avoir prononcé des sermons vindicatifs et critiqué la circulaire ministérielle du 9 juillet 1902. Lorsqu'il s'agissait de jeunes prêtres non rétribués par l'État, le préfet demandait à l'évêque qu'ils fussent déplacés ; le 25 septembre 1902, fut ainsi sollicitée la mutation des abbés Salaün, vicaire à Lesneven, Lannuzel, Tromeur et Guillerm, vicaires de Landerneau. L'évêque refusa d'acquiescer à la requête préfectorale, au nom du droit légitime de manifester son mécontentement, et aussi du droit canonique obligeant l'évêque à prendre à sa charge ses prêtres privés d'emploi ; enfin au nom de l'apaisement, car ces prêtres « n'ont nullement, je le sais (écrit l'évêque) perdu la confiance de leurs paroissiens... il est sage, dans l'intérêt de la paix, de ne point irriter davantage nos populations... » (36).

(34) Arch. dép. Finistère, 1 V 1154-1157.

(35) Il s'agit des sieurs Kersimon, Carval, Caër, Le Jacq, Lazennec, Penndu, Le Gall, respectivement desservants de Ploumoguer, Plogonnec, Gouézec, Treffiagat, Carantec, Plouézoc'h, Le Folgoët ; des vicaires, Thomas, Le Moal à Ploudaniel, Daniélou à Plougonvelin, Pelliet à Pont-Croix, Lesvenan et Sergent à Plogonnec, Guillou à Fouesnant, Trémintin à Carantec ; enfin des curés Téphany, Orvoën, Le Gall, respectivement à Pont-Croix, Concarneau et Fouesnant. Voir *Semaine religieuse*, 12 septembre 1902, p. 598.

(36) Arch. dép. Finistère, 1 V 1168, lettre de Mgr Dubillard au préfet, 1er octobre 1902. L'obligation canonique, pesant sur l'évêque, d'assurer l'« honnête subistance » de ses prêtres figure au canon 384 du Code de 1983, qui y ajoute le soin de veiller « à leur protection sociale, selon le droit ». V. le principe au canon 281 § 2.

Un recours contre des décisions prises sommairement et dépourvues d'objectivité fut même présenté, et le président du Conseil, Émile Combes lui-même, accepta d'en reconnaître le bien-fondé en annulant les privations de traitement prononcées contre les abbés Penndu, Téphany, Jézéquel et Thomas, respectivement desservant de Plouézoch, curé de Pont-Croix, desservant de Ploujean et vicaire à Ploudaniel ! (37).

Les années 1903 et 1904 virent aussi des suspensions de traitement frappant des *prêtres continuant à parler le breton* pour catéchiser et prêcher, nonobstant la circulaire du 29 septembre 1902 ; ainsi de janvier 1903 à l'application de la loi de séparation du 9 décembre 1905, cent dix suppressions de salaire sont prononcées dans le Finistère pour « délit de langue bretonne ! » (38).

Sans doute le gouvernement, à deux doigts de la rupture du Concordat, ne voulait-il déjà plus payer un clergé contre lequel il ferraillait depuis plusieurs années, l'habituant à vivre par ses propres moyens et de la charité des fidèles, comme ce fut le cas après la séparation définitive entre l'Église et l'État.

III. - L'ultime épisode de la guerre : la séparation de l'Église et de l'État

Dans une telle atmosphère de combat, la séparation était devenue inévitable. On sait que le principe de la rupture du Concordat était dans l'air depuis 1880, époque où la III^e^ République était vraiment passée aux mains des républicains, après la démission en 1879 du président monarchiste, le maréchal de Mac-Mahon, et l'élection de Jules Grévy, mais les « opportunistes » au pouvoir la jugeaient, en particulier Gambetta, prématurée ; il fallait, selon lui, « avant de rendre à l'Église sa liberté, la mettre hors d'état d'en abuser. La vieille tigresse ne doit être abandonnée à elle-même que les griffes soigneusement limées. Il convient que les Français soient d'abord déshabitués d'user de ses services tout au long de leur existence... » (39). C'était chose faite, une fois votée la loi du 7 juillet 1904 interdisant tout enseignement aux congrégations autorisées ou non, qui durent fermer dans un délai de dix ans, et avec la rupture des relations diplomatiques entre le gouvernement français et le Saint-Siège ; il restait à en tirer les conséquences juridiques par la dénonciation officielle du concordat de 1801.

a) La loi du 9 décembre 1905

Le Concordat avait, en fait, cessé de fonctionner depuis plus d'un an, lorsque le vote de la loi Briand du 9 décembre 1905 consacra juridiquement la

(37) Voir *Semaine religieuse*, 12 septembre 1902, p. 598 : « Ces décisions ont été prises sans enquête contradictoire ; en effet, aucun des prêtres frappés n'a été appelé, que nous sachions, à présenter sa défense. Il leur eût été facile de prouver l'inanité des accusations portées contre eux. »

(38) *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 359.

(39) A. DANSETTE, *op. cit.*, p. 67.

séparation des Églises et de l'État (40). Ses principes sont les suivants : « Article premier. — La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. Art. 2. — La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »... (principe déjà énoncé par la constitution du 22 août 1795 [5 fructidor an III]). « Dans un délai d'un an... les biens mobiliers et immobiliers (de tous les) établissements publics du culte seront... transférés aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, seront légalement formées, suivant les prescriptions de l'article 19. » Cette possibilité laissée à l'Église catholique de conserver ses biens, sous une forme juridique nouvelle (non plus celle des établissements de droit public, concordataires, mais celle d'associations cultuelles de droit privé, conformes à la loi du 1er juillet 1901), ne fut pas saisie ; après des tentatives de compromis, elle perdit une grande partie de son patrimoine ; Pie X s'était opposé à cette forme d'associations par l'encyclique *Vehementer nos*, au motif qu'elles méconnaissaient la constitution hiérarchique de l'Église (41). « Les édifices qui... servent à l'exercice public des cultes ou au logement de leurs ministres... sont et demeurent propriétés de l'État, des départements et des communes... » (art. 12) ; « (Ils) seront laissés gratuitement à la disposition... des associations (cultuelles) » [art. 13]. Il est évident que, faute d'avoir constitué de telles associations, le culte catholique se trouvait privé de ses sanctuaires et rejeté dans l'illégalité ; ainsi en avait décidé l'intransigeance dogmatique pontificale, ayant refusé le compromis des associations canonico-légales (encyclique *Gravissimo officii* du 10 août 1906) destinées à concilier l'autorité hiérarchique de l'Église avec une gestion égalitaire à base démocratique. C'est alors que le gouvernement procéda aux inventaires des biens des anciens établissements publics du culte, en application de la loi de séparation.

b) Les inventaires et les affrontements pour s'y opposer dans le diocèse de Quimper et de Léon

Les inventaires, rédigés pour le compte de l'État par l'administration de l'enregistrement et des domaines, qui n'étaient à ses yeux qu'un simple recensement des propriétés du domaine public, furent considérés par le clergé et les fidèles comme une nouvelle nationalisation des biens ecclésiastiques (comparable à celle décidée sous la Révolution, par le décret du 2 novembre 1789). C'est pourquoi les directeurs, inspecteurs, receveurs et contrôleurs de l'enregis-

(40) Présenté au Parlement par le socialiste Aristide Briand, le projet fut approuvé à la Chambre des députés par 341 voix contre 233, avant d'être examiné par le Sénat.

(41) En effet, comment, protesta Pie X, concilier l'autorité hiérarchique de l'évêque, selon le droit canonique, avec celle des membres égaux entre eux dans la constitution démocratique d'une association régie par la loi de 1901 ? Même celle des prêtres, ayant reçu les ordres sacrés, sur les laïcs était menacée... La loi du nombre aboutirait nécessairement à la prédominance d'une autorité laïque sur celle des clercs dans les associations cultuelles, au mépris de la constitution hiérarchique de l'Église. Sur cet épineux problème, voir Mgr J. KERLÉVÉO, *L'Église catholique en régime français de séparation ; l'occupation des églises par le desservant et les fidèles*, Aire-sur-la-Lys, 1951, p. IX, X, XI.

trement furent reçus en certains endroits par des prêtres et des fidèles, gardant les lieux consacrés, aux cris de « A bas les voleurs ! » Ils durent être protégés par la force publique qui fit face aux assaillants, au cours d'affrontements parfois comparables à ceux connus durant l'été 1902, lors de l'expulsion des congrégations religieuses. Ainsi, à Quimperlé, le 6 février 1906, le sieur Bouttemy, sous-inspecteur de l'enregistrement à Quimper, trouve les portes de l'église Sainte-Croix closes, la porte située sous le cloître étant gardée par une foule considérable ; après avoir consenti à inscrire sur son procès-verbal les diverses protestations du curé, du président du conseil de fabrique, il tenta de pénétrer en compagnie du curé dans la sacristie, « mais un groupe d'hommes lui barrait la route en criant : « Passera pas ! hou ! hou ! » Malgré ses efforts et ceux du commissaire de police, Chassaing, il ne put pénétrer dans la nef de l'église et se retira bientôt pour en référer à son administration. Une heure après, durant laquelle les manifestants chantèrent des cantiques, M. Bouttemy se représenta, avec le commissaire de police, mais la même muraille humaine se dressa devant eux ; ils essayèrent vainement de parlementer. Leurs voix furent couvertes par les cris : « Passera pas ! Nous sommes chez nous ! » De guerre lasse, l'inspecteur se retira. Après avoir conféré avec le sous-préfet, il est reparti pour Quimper, déclarant n'avoir pas d'ordre de son administration pour employer la force » (42).

A Roscoff, des bagarres eurent lieu, le 13 février, entre les manifestants et la police au cours de l'inventaire de l'église paroissiale, le commissaire de police et les gendarmes ayant perdu leur sang-froid et s'étant, aux dires des habitants, rués sur les manifestants ; certains d'entre ces derniers furent traduits au tribunal correctionnel de Morlaix pour avoir lancé des pierres, tenté de désarçonner, voire porté les poings, sur les gendarmes. Ainsi les sieurs Aminot, Créac'h et Paul Cabioc'h sont condamnés à quinze jours de prison ferme ; Joseph Cabioc'h et Thonard à vingt jours de prison avec sursis. Le procureur de la République, jugeant les peines trop légères, a fait appel a minima de ce jugement prononcé, en audience de flagrants délits, par le tribunal correctionnel de Morlaix (43).

A Moëlan, le 23 février 1906, ce fut l'émeute. En voici le récit pittoresque : « Une vingtaine d'hommes et de femmes réussirent à pénétrer dans l'église qu'ils barricadèrent aussitôt... » Pendant que le receveur de l'enregistrement, Carnet, procédait au presbytère à l'inventaire de la mense curiale, en compagnie du commissaire de police de Quimperlé, « la foule s'amassait derrière les barrages des gendarmes, tandis que le tocsin et les glas sonnaient alternativement. A deux heures, le curé, accompagné du conseil de fabrique et du maire (le comte de Beaumont), se rend, revêtu de ses vêtements sacerdotaux, à l'entrée de la

(42) *La Dépêche de Brest*, 6 février 1906. Les militants catholiques se sentaient en effet chez eux, car une grande part des biens ecclésiastiques est, il ne faut pas l'oublier, en fait constituée par les dons et legs testamentaires de nombreux fidèles ayant eu, avant de mourir, le souci du salut de leur âme (*donatio pro remedio animae*). Les biens d'Église sont ressentis comme restant toujours dans le patrimoine de la communauté chrétienne.

(43) *La Dépêche de Brest*, 13 et 16 février 1906.

porte d'entrée principale de l'église (*sic*). Là, il veut lire une protestation, mais M. Carnet (le receveur) dit qu'il n'acceptera d'entendre la lecture que si les portes sont ouvertes.

« Le comte de Beaumont, maire, ceint de son écharpe, dit que le curé n'est rien (*sic*) et que l'église appartient aux paroissiens. Il ajoute, au nom des paroissiens, que le délégué du gouvernement n'entrera pas.

« Il veut également remettre une protestation au receveur, qui refuse, le maire n'ayant pas qualité pour la faire insérer au procès-verbal. Le commissaire de police s'avance alors et somme le curé, au nom de la loi, de faire ouvrir les portes. Le curé refuse ; le commissaire s'adresse au maire qui refuse d'user de son influence ; le commissaire l'interpelle, en lui disant : « Alors, vous êtes le chef de la manifestation ?

« Vous le prendrez comme vous voudrez, répond le maire... » On se transporte à une porte pendant que la foule crie : « Vive la liberté ! Vive le Christ ! »

« Le commissaire fait trois sommations pour que les personnes massées à l'intérieur ouvrent. Ne recevant pas de réponse, il fait approcher deux individus venus de Quimperlé (*sic*) et fait forcer les portes, barricadées fortement par des verrous et des bancs arcboutés à des crampons fichés en terre. La porte est enfoncée. A l'intérieur, six femmes, trois prêtres et une dizaine d'hommes se tiennent dans le clocher. Le receveur procède sans encombre à l'inventaire, tandis que dehors les cris et les chants se poursuivent. Le commissaire procède à l'arrestation de la femme du maire, Mme la comtesse de Beaumont, de sa fille Mlle Yvonne, âgée de 19 ans, et de son fils Guy, âgé de 16 ans, qui crient : « A bas les voleurs ! » Interrogés, ils maintiennent qu'ils entendent par voleurs tous ceux qui prennent part à l'opération.

« Les gendarmes arrêtent Joseph Lebloa, cultivateur, pour cris : « Enlevez les voleurs ! »

« Une voiture est réquisitionnée et les quatre personnes conduites, sous escorte, à Quimperlé, où elles furent immédiatement écrouées, après un interrogatoire sommaire. Lorsque l'inventaire fut terminé et les gendarmes retirés, la foule se précipita dans l'église où la bénédiction fut donnée, et le curé lut sa protestation.

« Ce soir, à sept heures, les détenus ont été conduits à la maison d'arrêt, après interrogatoire du procureur. Une manifestation, organisée par environ 200 personnes, accompagna les détenus jusqu'à la prison, aux cris de : « Vive la liberté ! »

On mesure à ce récit, pris sur le vif, la violence de la manifestation, aggravée par la présence du maire au côté des insurgés, mais aussi l'excessive sévérité des autorités de police et de la justice incarcérant des personnes qui n'ont fait que manifester pour résister à l'inventaire de l'église sans menacer, ni porter de coups et blessures aux forces de l'ordre !... (44).

(44) *La Dépêche de Brest*, 23 février 1906. L'expression « le curé n'est rien » rappelle aux autorités que les paroissiens se sentent légitimes propriétaires de l'église. Voir note 42, *in fine*.

Le clergé finistérien, à part ces cas extrêmes (45), fut, semble-t-il, plus prudent qu'en 1902, se contentant de protestations de circonstances (46), ce qui est paradoxal car, après la séparation, il n'a plus de traitement à perdre comme lors des expulsions. Espérait-il toujours, trois ans plut tôt, arrêter encore la République dans son action anticléricale, alors qu'il sait, en 1906, que la rupture est consommée et que le régime est capable de tout...

Il est vrai aussi qu'en 1902, ce sont des personnes qui sont en cause : il y va de l'influence de l'Église. En 1906, il ne s'agit que de pertes matérielles... Si bien que l'opinion du député combiste du Finistère, G. Le Bail, au sujet de la résistance aux inventaires, décrivant celle-ci comme « une manœuvre électorale » (dans l'optique des élections législatives du printemps de 1906), ne paraît plausible qu'au premier abord ; il note d'ailleurs avec justesse que, dans le Finistère, « du 29 janvier au 10 février, les inventaires purent être faits partout sans incidents, après une simple protestation de pure forme. Il en fut ainsi dans les milieux éclairés (*sic*), chefs-lieux d'arrondissement ou de canton ». Il est moins clairvoyant lorsqu'il ajoute : « Puis subitement l'attitude change : dans tout le département des points de congestion se forment et bientôt, partout, la sédition est fomentée par les prêtres ou les chefs de la réaction qui font sonner le tocsin, barricader les portes des églises et appeler les fidèles à la défense de la

(45) Cas rares, malgré tout, qui permirent au député radical du Finistère, G. Le Bail, d'écrire en laissant aller sa plume à son ressentiment anticlérical : « Le clergé avait réussi à créer dans le pays une atmosphère de chouannerie. Les têtes étaient montées. Pour les tourner, on avait eu recours à trois excitants : l'alcool, le fanatisme religieux et la peur de la révolution. On paraissait revenu à la barbarie primitive ! » G. Le Bail, *Une élection législative...*, *op. cit.*, p. 196. Obsédé par la peur de la révolution, le *Cours de droit canonique* publié sous la direction de l'abbé Duballet, Paris, 1902, déclare p. 557 : « C'est qu'en attaquant la propriété ecclésiastique et en accordant aux pouvoirs publics le droit de la confisquer ou de la restreindre, on aboutit fatalement à justifier et à encourager les théories anarchiques du communisme. »

(46) Ce fut le cas à Saint-Martin de Brest, où, le 29 janvier 1906, le curé se borne à refuser de signer le procès-verbal et ensuite calme les manifestants éventuels ; de même à Quimper, lors de l'inventaire des biens de la cathédrale, le même jour, aucun incident n'est à déplorer ; à Morlaix, le curé-archiprêtre déclare qu'il n'y assiste « qu'à titre de témoin et nous faisons toutes les réserves nécessaires quant aux conséquences qu'il pourra avoir... » A Châteaulin, l'inventaire eut lieu « dans le plus grand calme... en présence du curé de la paroisse et des membres du conseil de fabrique convoqués ». A Lannilis, le 9 février, l'inventaire a été effectué... M. le chanoine Ollivier, curé, « a lu une protestation... l'entrée de M. Bénic, receveur de l'enregistrement, n'a été saluée par aucun cri hostile ». A Landerneau, le 5 février, « l'abbé Fleury, curé de la paroisse de Saint-Houardon, a prononcé en chaire une allocution recommandant le calme aux fidèles... Une protestation a été lue par M. Jules Bazin, président du bureau des marguilliers... Aucun incident n'a eu lieu... A Saint-Pol-de-Léon, le 5 février, M. Treussier, curé-archiprêtre, avait annoncé aux fidèles que l'inventaire de la basilique se ferait aujourd'hui à deux heures. Il avait ajouté que toute manifestation bruyante et, à plus forte raison, tumultueuse, serait pour lui un sujet de profonde affliction. Ses conseils ont été écoutés et tout s'est passé dans le plus grand calme, bien qu'une foule assez considérable fût massée sur la Grande-Place et sous le porche de la cathédrale, dès une heure ». Le curé lut aussi une protestation de principe. Même attitude du clergé à Plabennec, le 5 février, pour recommander « dimanche dernier, au prône, de conserver le plus grand calme et de s'abstenir de toute manifestation dirigée contre le représentant du gouvernement. M. Le curé de Plabennec a lu une protestation... Aucun cri hostile n'a été proféré pendant l'opération... » *La Dépêche de Brest*, 30 janvier, 6 et 10 février 1906.

religion... » (47). Il importe aussi de s'interroger sur les conséquences de la séparation de l'Église et de l'État sur la situation matérielle de notre clergé.

c) Les changements dans la situation matérielle et éducative du clergé finistérien

Il est certain que la situation financière des prêtres, privés de traitement, donnait déjà un avant-goût de celle qui suivra la rupture du Concordat ; elle fut en réalité loin d'être précaire dans notre région, car certains possédaient des biens personnels, d'autres purent disposer de l'aide de la « mutuelle du clergé » (48), compagnie d'assurance les protégeant contre les accidents et risques de suspension de traitement. Cependant, les prêtres de notre département en firent rarement partie, car Mgr Dubillard fonda, en janvier 1903, une « association de bienfaisance en faveur du clergé du diocèse de Quimper et de Léon », « destinée à faire face aux besoins d'un nombre croissant de prêtres en difficulté », que ce soit pour participation à des manifestations interdites ou pour utilisation de la langue bretonne dans leurs sermons (49). Le préfet Collignon écrit, dans un rapport envoyé le 8 octobre 1904 au président du Conseil, Combes, qu'il est inutile de s'apitoyer sur le sort des prêtres privés de leur traitement car, outre les versements de l'association de bienfaisance fondée par l'évêque, ils surent solliciter leurs paroissiens par de nombreuses quêtes au cours des offices dominicaux, n'hésitant pas à citer en chaire les noms et les sommes versées par les donateurs, afin de culpabiliser les moins généreux.

A cela s'ajoutait le casuel constitué par les honoraires de messe, de mariages et baptêmes, puis les grandes quêtes annuelles, notamment la quête dite « du clergé » qui se prélevait après les récoltes (50).

---

(47) G. LE BAIL, *Une élection législative..., op. cit.*, p. 171. Ce durcissement, on l'a vu précédemment, ne fut constaté que dans des cas isolés, aussi bien avant qu'après le 10 février 1906.

(48) Son siège social était 7, avenue de l'Opéra, à Paris. Voir Y. LE BRAS, mémoire cité, p. 244-245.

(49) *Semaine religieuse* de 1904 et de 1905. L'évêque était, en la matière, un précurseur lointain du Code de 1983, qui, au canon 1274 § 1, 2, 3, 4, prévoit la constitution d'un organisme d'assistance des clercs dans chaque diocèse.

(50) La description partisane et outrancière qu'en donne le préfet Collignon n'est pas sans nous rappeler la dîme d'Ancien Régime, perçue sur les paysans par le clergé : « Chaque maison est visitée et tout le monde donne, car celui qui aurait une attitude récalcitrante serait mal venu. C'est un scandale ! Pour rendre les quêtes plus fructueuses, le prêtre ne recule ni devant les injures, ni devant les menaces. Malheur à celui qui ne se montre pas assez généreux, il sera mis à l'index, s'il ne donne pas proportionnellement à ce que l'œil expert du prêtre lui accusera comme situation matérielle. Le prêtre ne manquera pas, le cas échéant d'appeler sur la maison du paysan les malédictions du ciel, ses enfants seront exclus de la communion, et souvent la menace du refus des Pâques sera excipée, ce qui pour le paysan breton est une humiliation de se les voir refuser. C'est sous l'empire de ces menaces que beaucoup de pauvres cultivateurs, chargés de famille et quelquefois privés du strict le plus nécessaire, se voient contraints et forcés d'abandonner une bonne partie de leur récolte de blé, de pomme de terre et de leur provision de lard et de beurre. » Arch. dép. Finistère, 1 V 62, rapport du préfet au président du Conseil.

Les bénéfices que les prêtres percevaient de l'exercice de leur ministère étaient importants et variables selon les paroisses. Ainsi la rétribution annuelle du curé titulaire de la paroisse de Lannédern était de 2 430 francs ; on peut estimer à 3 000 francs (chiffre moyen pour le département), celle de celui de Brennilis, et à 4 000 francs par personne celle des trois prêtres de Brasparts. Ailleurs, les appointements pouvaient s'élever davantage, comme à Plouguerneau ou Lesneven ; à Plonévez-du-Faou, ils se situaient entre 10 et 15 000 francs en raison de la chapelle de Saint-Herbot, lieu de dévotion fréquenté par des paysans inquiets de voir leur bétail touché par des fièvres épizootiques.

La Bretagne restait, on le sait, riche en lieux de pèlerinages et aussi de vénérations superstitieuses que le clergé entretenait et qui lui procuraient des surplus de revenus, sous forme de dons en argent et en nature (51). Ce rapport sur les ressources du clergé est corroboré par l'analyse faite, dès 1876 et confirmée en 1898 par son auteur, Louis Hémon, député radical modéré de la 1re circonscription de Quimper, qui constate que « nos desservants bretons jouissent d'une situation privilégiée, si on la compare à d'autres : ils touchent un casuel relativement élevé, ils y ajoutent le produit de quêtes annuelles, et l'on peut dire que le traitement de l'État est la moindre partie de leur revenu » (traitement qui, avoue-t-il, « n'a guère été élevé depuis le Concordat ») [52]. Sa conclusion suffit à démontrer que le clergé finistérien était tout à fait en mesure de supporter les vicissitudes de la privation de ses revenus concordataires après la séparation.

Quoique touchant à l'influence éducative du clergé, — il serait trop long d'évoquer les problèmes de la *survie de l'enseignement catholique* après l'expulsion de congrégations — rappelons seulement que les trente-huit établissements concernés par les mesures d'expulsion rouvrirent presque tous leurs portes avec le statut d'écoles privées laïques, avant la fin de 1902, les autres dans le courant de 1903 (53) ; il en fut de même là où les religieuses s'étaient dispersées d'elles-mêmes en se soumettant à la loi (54). Ces écoles, conformes à la loi Falloux, reçurent la quasi-totalité des 10 762 élèves des écoles congréganistes antérieures, dont les religieuses acceptèrent de se séculariser pour pouvoir en conserver la direction. La limite posée par la circulaire ministérielle du 21 novembre 1902, rappelant celle du 14 novembre 1901, était que la sécularisation ne pouvait être admise sur place, ni dans les localités où leur ancienne congrégation dirigeait un établissement. Pour éviter cet écueil, sans se voir

(51) *Ibid.*

(52) Louis HÉMON, *La question cléricale dans le Finistère, lettres ouvertes à M. l'abbé Gayraud, député de la 3e circonscription de Brest*, Quimper, 1898, p. 18-19.

(53) Rouvrirent en 1903 les écoles de Saint-Méen, Ploudaniel, Ploumoguer, Huelgoat, Cast, Saint-Nic, Pont-Croix, Audierne, Ergué-Gabéric et Treffiagat. L'école religieuse de Plonévez-du-Faou ne réapparut qu'en 1904. Cf. Y. LE BRAS, mémoire cité, p. 203.

(54) Sur les vingt-six établissements dont les religieuses s'étaient soumises à la loi, seules deux écoles disparurent au moins temporairement : celle de Lambézellec (Brest), tenue par les filles du Saint-Esprit, rétablie en 1908, et à Quimper l'école des sœurs de l'Immaculée-Conception. Y. LE BRAS, mémoire cité, p. 204.

reprocher la reconstitution illicite d'une congrégation dissoute, il suffisait de déplacer les religieuses ou plus simplement de faire appel à des novices. Ces dernières travaillèrent souvent en collaboration avec des institutrices laïques (55). Un autre subterfuge fut d'adjoindre aux religieuses sécularisées des associées laïques, la direction réelle de l'école restant ainsi entre les mains des religieuses (56). Le troisième moyen de reconstituer des écoles religieuses fut de les confier à des directrices laïques (57). L'Église put ainsi sauvegarder, par-delà la persécution (58), l'essentiel de sa mission et de son audience éducative sur la jeunesse catholique locale, en rouvrant soixante-deux des soixante-quatre établissements institués avant 1902 dans notre département. Certes, les écoles libres catholiques furent confrontées à de sérieuses difficultés financières et subirent une baisse sensible de leurs effectifs : ainsi, même le « collège universitaire » de Lesneven, qui conserva la particularité d'être, en régime séparatiste, « dirigé par un prêtre et où enseignaient côte à côte des ecclésiastiques et des laïques », ne compte que 185 élèves en 1906, alors qu'il en recevait 407 en 1893 et 354 en 1899 ! (59).

En dernière analyse, force est de constater que l'Église, au sortir de la grande crise des années 1902 à 1906, avait perdu sa situation privilégiée, héritée de l'Ancien Régime et partiellement rétablie par le concordat de 1801 (60), ainsi

(55) Méthode utilisée dès 1903 à Ploudaniel, Landerneau, Plougonvelin, Ploujean, Morlaix, Sizun, Douarnenez, Guilvinec. Y. LE BRAS, mémoire cité, p. 205.

(56) Ce fut le cas à Audierne, Ergué-Gabéric et Saint-Yvi. Y. LE BRAS, *ibid.*

(57) Louis CAPÉRON, *L'invasion laïque de l'avènement de Combes au vote de la loi de Séparation*, Paris, 1935, p. 52.

(58) Nous n'hésitons pas à employer ce terme en raison de la guerre d'usure que le pouvoir alimenta avec vigueur contre l'Église, même si l'Église a eu ses torts et si les dirigeants républicains ont voulu se venger du cléricalisme appuyé par l'« ordre moral », entre 1873 et 1876. Les atteintes à l'Église et à la liberté religieuse sont trop incontestables, de 1902 à 1905, pour accepter l'opinion du député Louis Hémon lorsqu'il écrit, il est vrai un peu avant la crise finale : « Je ne sais si l'heure où le clergé subira une persécution un peu moins imaginaire que celle dont se plaignent vos journaux, cette heure venue, je ne faillirais pas à mes engagements (vis-à-vis de la majorité combiste). Ce que j'aperçois pour le présent, c'est que la persécution est exercée en détail, dans nos communes du Finistère, par des prêtres qui se font tour à tour rédacteurs ou propagateurs de journaux, fondateurs d'écoles et racoleurs d'élèves, organisateurs de syndicats, tenanciers d'agences électorales, prêcheurs de réunions publiques et qui ne consentent à redevenir prêtres qu'à leurs moments perdus. » L. HÉMON, *op. cit.*, p. 4, opinion qui a par ailleurs l'intérêt de nous montrer que les prêtres de cette époque ne refusaient pas le combat, loin de là, au nom d'un idéal de retraite des choses de ce monde moderne, auquel ils n'avaient pas été préparés au séminaire ! Le député se reconnaît d'ailleurs « le droit de faire obstacle à l'esprit dominateur de (prêtres) qui veulent tout mettre sous leur main ». Remarque que nous pouvons admettre lorsqu'elle se trouve confortée par certains faits.

(59) E. CORGNE, *Histoire du collège de Lesneven (1833-1914)*, Brest, 1922, p. 109. Le statut particulier de « ce collège de la République, dirigé par des « curés », lui valut de nombreuses critiques, notamment celle d'être baptisé de l'épithète de « petit séminaire de l'État ». ID., *ibid.*, p. 117.

(60) Les séminaristes étaient dispensés de conscription et de service militaire, en vertu des lois de 1872 et 1889 ; ils furent astreints, à partir de la loi du 21 mars 1905, à passer deux ans à la caserne ! Autre privilège, judiciaire celui-là, consistant à soustraire à la justice des tribunaux laïcs

qu'une partie du patrimoine dont elle disposait, par suite du refus pontifical de constituer des associations cultuelles. Heureusement pour elle, l'application neutre et relativement conciliante de la loi du 9 décembre 1905, sous le gouvernement de son rapporteur Aristide Briand, ouvrit une certaine détente.

La tension consécutive à la séparation avait placé l'Église catholique dans l'illégalité et le gouvernement se trouvait « logiquement, écrit Mgr Kerleveo, dans l'obligation de fermer les églises et d'interdire le culte public ». L'intelligence politique du successeur de Combes, Briand, évita cette épreuve nouvelle au clergé et aux fidèles. Il envisagea, en effet, « la tenue de réunions publiques dans les conditions prévues par la loi du 30 juin 1881 », c'est-à-dire, sous condition de les déclarer, procédure lourde exigible à chaque messe, à laquelle ni les prêtres, ni les évêques n'acceptèrent de se soumettre. Il fallut donc contraindre les catholiques à rentrer dans la légalité, ce fut l'objectif de la loi du 2 janvier 1907, dont l'article 5 § 1 accorde, « à défaut d'associations cultuelles », la jouissance des églises aux fidèles et aux prêtres, jouissance gratuite, selon les alinéas 2, 3 et 4 de l'article 5, mais subordonnée à une déclaration (article 5 § 2). Cette dernière fut refusée en échange d'un contrat de jouissance uniforme pour toute la France, proposé par l'épiscopat qui ne voulait pas que « l'organisation de l'Église de France puisse dépendre de l'arbitraire des magistrats ». Ce contrat devait être, au nom de la solidarité ecclésiale, « accepté partout ou nulle part ». L'échec des pourparlers engagés obligea moralement le gouvernement à revenir sur l'obligation de déclaration préalable, grâce à la loi du 28 mars 1907. Enfin l'article 12 de la loi de 1905 avait stipulé que les édifices, rendus au culte sous le Concordat, « sont et demeurent propriétés de l'État, du département, des communes », ainsi que les édifices cultuels construits par la suite, appartenant aux collectivités étatiques. Les églises rattachées aux anciens établissements ecclésiastiques restaient cependant, faute d'associations cultuelles, sans propriétaires. La loi du 13 avril 1908 résolut ce problème : « Les édifices affectés au culte, lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont pas été restitués, ni revendiqués dans le délai légal. » La loi précitée autorisa l'État, les départements et les communes à engager des dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices cultuels leur appartenant. Ainsi étaient jetés, par les lois de 1905, 1907 et 1908, les bases du nouveau régime séparatiste (61).

Il appartint aussi au Conseil d'État d'expliciter, par sa jurisprudence, ce contenu législatif établi sur le vif et de lui donner la consistance et la cohérence qu'il acquit par la suite. Le régime français des cultes, renvoyant l'Église du

---

un certain nombre d'affaires touchant à la discipline interne de l'Église ainsi qu'à l'exercice du culte et à l'administration des sacrements, sous réserve de l'appel comme d'abus (recours portés devant l'autorité laïque [au Conseil d'État] contre d'éventuels abus de l'autorité religieuse. Voir affaire Le Pendu, maire de Ploërmel (Morbihan) contre l'abbé Le Bayon, pour avoir été injurié par le prêtre aux vêpres des morts, le 2 novembre 1898, arrêt du Conseil d'État du 23 janvier 1902, analysé par J. LAFON, *Les prêtres, les fidèles et l'État...*, *op. cit.*, p. 276-279.

(61) Mgr KERLÉVÉO, *L'Église catholique en régime français de séparation...*, *op. cit.*, p. XII à XV.

statut d'établissement public à celui d'association de droit privé, la libérait des entraves du Concordat et de sa dépendance antérieure vis-à-vis de l'État, qui était la conséquence du gallicanisme, renforcé par les articles organiques d'avril 1802 (62).

Cette nouvelle situation, non sans avantages (63), encouragea une fois la paix religieuse retrouvée, un véritable renouveau moral, spirituel et intellectuel de l'Église catholique qu'avaient déjà annoncé, vers 1830, deux prêtres d'avant-garde, Lacordaire et Lamennais, en réclamant la séparation, « par nécessité », pour ne plus dépendre d'une « société qui manque de foi, qui manque d'amour, qui a oublié Dieu ! » (64). Le diocèse de Quimper et de Léon connut, lui aussi, cette amélioration sur le plan moral et spirituel, sous le long épiscopat de Mgr Duparc ; éclaircie favorisée par un clergé certes longtemps dominateur et combatif, mais aussi dynamique et courageux qui accepta de se remettre en cause et put devenir plus instruit, plus social et plus apostolique (65).

(62) Sur les caractères du régime séparatiste français, voir la fine analyse de l'abbé Louis DE NAUROIS, *Laïcité : l'État libéral contemporain*, dans *Encyclopædia Universalis*, t. IX, p. 745-746. Sur l'évolution récente de la laïcité et les problèmes de financement de l'enseignement privé au titre du service rendu à la société, voir René RÉMOND, *La laïcité n'est plus ce qu'elle était*, dans *Études*, n° 360, avril 1984, p. 446-448.

(63) Depuis la séparation, le pape nomme librement et indépendamment de l'État les évêques, tandis que les curés sont désignés directement par leur évêque. Il est, en outre, permis de penser que l'appropriation par l'État des édifices cultuels a allégé l'Église de la lourde charge de leur entretien.

(64) Ainsi libéré, le catholicisme connaîtrait un nouvel essor : « Le morceau de pain qu'on jette au clergé est, écrivait Lamennais, le titre de son oppression ; libre par la loi, il sera, quoi qu'il fasse, esclave par le traitement... Il est temps, grand temps que le prêtre rentre dans son indépendance et sa dignité : nul avantage ne saurait jamais en compenser la perte ! (Lamennais, dans le journal *l'Avenir* : « De la séparation de l'Église et de l'État », cité par Louis LE GUILLOU, *Lamennais*, Bruxelles, 1969, p. 25-26).

(65) *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.* : « Épreuves et renouveau », par le chanoine Joseph MAHUAS, p. 361-363.

TOPONYMIE

ALBERT DESHAYES

La microtoponymie de Clohars-Fouesnant
(1re partie)

L'agriculture a subi, au cours des siècles, de profondes mutations. D'une exploitation archaïque des sols, le paysan est passé à la mécanisation puis à l'informatisation. Si les moyens de mise en valeur des terres se sont également améliorés, par contre, et il est nécessaire de le dire bien que cela paraisse une puérilité ou une lapalissade, l'agriculteur moderne désigne toujours comme le faisaient ses prédécesseurs les différentes parcelles de son exploitation par les mêmes termes, à savoir champ, pré, bois... en français, et *park*, *prad*, *koad*... en breton.

Bien que le français soit devenu la langue officielle du royaume de France par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, le paysan breton a continué malgré tout à utiliser sa langue maternelle dans la vie de tous les jours et n'a pas alors donné une dénomination française aux champs qu'il cultivait ou aux terres froides laissées en friche. Les noms des parcelles se sont transmis de génération en génération tels qu'ils étaient à l'origine. L'ancien cadastre les a fixés mais, et cela est à déplorer, le nouveau les a remplacés par un numéro. La parcellisation, la division d'un champ en plusieurs autres parcelles — jusqu'à onze fois même — n'a pas pour autant modifié leur appellation. Seules les affectations ont varié.

Avant de commencer l'étude parcellaire de Clohars, il convient de localiser dans un premier temps la commune et dans un second temps de préciser et la définition du paysage agraire et l'étymologie des termes bretons employés. Pour ce second point, il sera fait référence à l'excellent travail réalisé par Per Trépos, au cours d'enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme (1).

Clohars-Fouesnant se situe en basse Cornouaille ; ses limites sont les communes de Gouesnac'h au nord, Pleuven à l'est, Bénodet au sud, et l'Odet à

---

(1) Pierre TRÉPOS, *Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXVII, n° 4, décembre 1960, p. 325-376, et t. LXVIII, n° 4, décembre 1961, p. 601-698. Les numéros des pages citées en référence dans le corps de la présente étude renvoient à la pagination de l'article tiré à part.

l'ouest. Son nom est attesté pour la première fois en 1285 sous la forme Croezual Foenant ; la mention « Foenant » notait son appartenance au pays de Fouesnant par opposition au second Clohars situé en pays de Carnoët. Clohars apparaît comme un démembrement de la paroisse primitive de Pleuven, tout comme sa voisine Gouesnac'h. Linguistiquement, Clohars se rattache au sous-dialecte bas cornouaillais.

La terre

Une exploitation comprend généralement, en nombre inégal, champs, prés, prairies... Les terres sont désignées de façon commune par des qualificatifs ou des substantifs qui viennent attester leurs qualités ou leurs défauts ; ils isolent les terres labourables des terres non labourables.

Le terme général pour désigner la terre est le breton *douar*, mais l'on a recours à des termes plus spécifiques comme :

— *foenneg*, « prairie à foin » ;

— *gwaremm*, « garenne », « terme très répandu, qui évoque un terrain pierreux, généralement à flanc de coteau, où il ne pousse que de la lande, du genêt, de la bruyère, mais qui est parfois travaillé, au moins dans les parties où la pente n'est pas trop forte » (p. 7) ;

— *havreg*, « guéret », « qui désigne surtout le champ couvert de chaume » (p. 86) ;

— *jardin*, emprunté au français ;

— *lanneg*, « évoque un terrain où il ne pousse que de l'ajonc ; cependant, ce nom est porté par des parcelles autrefois en friche » (p. 9) ;

— *leur*, « aire » ;

— *leurgêr*, dénomme la place commune aux différentes maisons de ferme qui constituent le village ;

— *liorzh*, « courtil », s'applique à un « petit enclos attenant à la maison de ferme, souvent planté de quelques arbres fruitiers, et contenant en général le tas de paille » (p. 12) ;

— *maes*, « champ ouvert, non clos », dont le pluriel se retrouve dans la forme dialectale *méjou* ;

— *park*, emprunté au vieux français pour désigner un champ clos, entouré de talus et, précise Per Trépos, « il est en général qualifié » (p. 11) ;

— *menez*, généralement traduit dans les actes notariés de l'Ancien Régime par le français « montaigne » s'applique à une terre inculte quel que soit le relief. Ce terme vient souvent compléter le terme *park*, *parc menez* pour désigner une terre non labourable ;

— *porzh*, « cour de ferme généralement close », est venu dénommer dès le Moyen Age un manoir à cour fermée ;

— *poull-pri*, « carrière d'argile », est à différencier du vieux français *pourpris* au sens d'enclos, enceinte, clôture. Le second a pu, dans certains cas et par dissimilation en cas d'emprunt, être confondu avec le premier ;

— *prad*, « pré », emprunté au latin *pratum* admet pour dérivés *pradell* et *pradenn* au sens de « prairie » ;

— *tachenn*, « terrain » vient qualifier, selon Per Trépos, « une parcelle ouverte, séparée des autres par des pierres bornales » (p. 11) ;

— *tirienn*, au sens de « terrain en friche » a un dérivé *tirienenn* qui désigne « une terre au repos que l'on met en pâture » (p. 11) ;

Ces termes reviennent très souvent pour qualifier les terres de Clohars ; on leur ajoutera :

— *koad*, « bois », noté *coat* et parfois *coet*, terme issu du moyen breton et resté tel dans le pays bigouden et le Vannetais mais aussi en toponymie.

Il arrive, dans quelques cas, que l'un ou l'autre de ces appellatifs se montre employé seul pour dénommer une parcelle. On relève ainsi :

1. — *al leur* a conservé son affectation initiale à Keramarch ; à Sant-Dec, Pen-ar-C'hoat et Kerorian, il désigne à présent un sol ou un courtil comme à Nervoet et à Squividan vras. A Kerleuré, l'aire est devenue pour partie une pâture. Courtil à Lannaouen, *leur* est complété par *an ti gwen*, « la maison blanche ».

2. — *al leurgêr*, régulièrement noté *leurguer* ou *leur guer*, ce terme apparaît seul précédé tantôt de l'article *al* tantôt de l'article *ar* dans vingt-six villages ; il a évolué en *leuquer* par renforcement du -g- et chute du -r- dans *al leuquer*, parcelle située au bourg.

3. — *porzh*, « cour » donne son nom à la parcelle « ar pors » à Kerorian. Notons que l'affectation moderne en est sol et cour. Ce terme est complété par le qualificatif *glas*, « vert » dans « ar pors glas » à Squividan vras.

4. — le français *pourpris* explique vraisemblablement le nom de « ar pourpry » au Drennec si l'on note son affectation actuelle en verger mais aussi en sol et cour et courtil.

5. — *liorzh* se montre traduit dans « le courtil », courtil à Pennanguer.

6. — *jardin* dénomme « jardin » au Bourg, « le jardin » à Cheffontaines et « ar jardin », nom de parcelles dans vingt-huit villages.

7. — *park* est francisé en « le parc » à Cheffontaines, se montre sans l'article au Drennec.

8. — *prad* apparaît sous le pluriel dialectal *prajoù* dans « ar prajou », noms de parcelles à Gouelit Gueréven et à Kerorian et aussi sous le pluriel général *prajeier* dans « ar prajeyer » à Squividan vras.

9. — *pradenn* explique « an braden » à Keraner.

10. — *foenneg* est noté *foenec* dans « ar foenec » à Kercadou ou *foennec* dans « ar foennec » à Kerhanscoet et au Pont.

11. — *gwerjez*, *berjez* se montrent adoucis en *verjez* dans la mention semi-francisée « ar verger », verger à Keréven ou « ar vergé » à Kerangouic, à Keramarch, au Tour et à Prad-Poullou.

12. — *tachenn* se montre dans « an dachen » au Drennec.

13. — *gwaremm* apparaît adouci en *waremm* dans « ar voarem », nom de parcelles à Keranroux.

14. — *tirienn* s'adoucit en *dirienn* après l'article et explique les parcelles « an dirienn » à Kerbras, « an dirien » à Kerzanet et aussi « ar derien » au Raquer.

Certaines parcelles tirent leur appellation de leur forme telle « ar bleguen » à Kerorian, du breton *plegenn* adouci, terme général à la ferme pour désigner tout ce qui est tordu, courbé, ou telle « ar varrec vian » à Keréven qui note probablement le breton *gwareg*, « arc, courbe » adouci.

D'autres doivent leur nom aux sillons que la charrue traçait. Ces sillons épousaient la forme du champ, d'où « an ero gam » à Squividan vras, « le sillon courbe, tordu ». Le terme « *erw* peut désigner, comme, en principe, le mot français sillon, la rigole creusée par le soc de la charrue ; mais il peut désigner également l'ensemble rigole-terre retournée, ou, plus fréquemment encore, une planche » (p. 50). Peut-être a-t-il gardé en toponymie son sens ancien de « champ, terre » que le gallois *erw* a conservé. C'est sans doute ce terme qui se montre déformé en *-arrau* auquel s'est agglutiné le résidu n- de l'article *an* dans le nom de plusieurs parcelles de Kergarrec vras, « narrau an oglen », « narrau labour », « narrau creis » et « narrau pella ».

Entre les sillons se trace une tranchée qui se dit *ant*, « creux » (terme issu du breton *nant* par fausse coupe) ou *roudenn* qui explique probablement « an roudennou », parcelle du Raquer.

Les parcelles n'avaient probablement pas de formes géométriques régulières si l'on en juge par « ar c'hornigou » à Kercadou et à Kergarrec bian, littéralement « les petits coins, terme qui entre en composition dans le nom du bois voisin, « coat ar c'hornigou » à Kercadou, et peut-être dans « coat corniguel » à Kerangaro (on remarquera que le breton *kornigell* admet plusieurs sens, à savoir « toupie », « vanneau » et aussi « méandre » : cf. le Corniguel en Quimper). La quantité de terre labourée dans ces recoins pourrait se rendre par le breton **kornigad* : est-ce ce terme qui explique « cornigadic » à Kerlaret ?

La profondeur de terre labourable se rendait par l'emploi du qualificatif *don*, « profond » (cf. *douar don*, expression partout employée à la campagne) que l'on retrouve dans « foenec don », nom de prés à Kerc'hall et à Kervouac'h, bien que *foenneg* s'applique à une prairie. On la qualifie de *gwenn*, « blanc » à Kerangaro, « foenec vuen » et de *melen*, « jaune » à Kerorian, « foenec velen ». Notons encore l'emploi de *don* pour « ar prad don » à Lannaouen. Par contre,

« park sonn » à Bréminou vras s'applique à un champ droit, d'aplomb. « Parc ar poulpry » à Minven, à Keréven et à Kerstrat atteste vraisemblablement une terre grasse, littéralement « le champ de la carrière d'argile ».

« Pour mettre, ou remettre, en valeur un terrain, on doit avant de remuer la terre profondément, enlever une première couche de racines et de mottes, que l'on retourne simplement et qu'on laisse pourrir, ou encore qu'on amasse en des tas auxquels on met le feu avant le labour » (p. 14).

L'ensemble de la croûte de terre retirée est dit *esk* et au pluriel *esked*, d'où les noms « parc an esquet » à Kerouter, « alé an esquet », « foenec girian esquet » — nom à lire « *foenegiri an esquet » (2) — et « coajou an esquet » à Garnivin.

Pour le défrichage, on utilisait la houe. Elle servait à couper les racines, à détacher des mottes larges et minces. Son nom breton *marr* est généralement associé au terme *park*, *park-marr*, pour désigner un champ écobué. Plusieurs parcelles de Clohars-Fouesnant portent le nom de « parc mar » — on les relève à Bodinio, au Nervoet, à Bréminou vras, à Kerchren, à Kerjégu et à Minven — ou de « park mar » à Bréminou vian, au Tour. Elles sont qualifiées de *bihan*, « petit », à Kercolin et au Raquer : « parc mar bian » ou de *bras*, « grand », à Kercolin : « parc mar bras ».

La mise en culture de terre nouvelles s'est faite au Moyen Age en défrichant les terres jusque-là incultes et en gagnant sur la lande, les bois, les marais. De nombreux toponymes en Toul- attestent l'expansion des zones cultivables et à ce domaine, on peut rattacher « toul ar miné » à Kercadou, « parc toul an gleol » à Garnivin, « parc toul ar goet » au Pont et « parc toul ar hoadic » à Kerstrat vras. On notera que les trois « parcs » sont retournés depuis à la lande, mais non pas « parc toulgoat » à Lannaouen.

L'ancienneté des terres cultivées se retrouvent aussi dans l'emploi du qualificatif *kozh*, « vieux, ancien », prononcé localement [ku : s] et noté suivant le genre du nom, *couz* ou *gouz*. Entrent dans cette catégorie « an dirien couz » à Plégavern, « prat couz » à Kerouter, « foenec couz » à Kerouter également, « ar foenec couz » à Kerc'hall et à Prad-Poullou, « bergé gouz » à Gueréven où il voisine avec « bergé gouz vian », « guergé gouz » à Kerangaro, « ar vergé gouz » à Goulit Gueréven et à Bodinio, « coat couz » au manoir de Kergos et à Saint-Guénolé. La parcelle « ar vergouz » à Kerc'hall, pour **ar wern gozh* vraisemblablement atteste la mise en culture d'un ancien marais et se rattache donc à la période des défrichements. Le qualificatif *kozh* se montre parfois en position antéposée et donne alors au qualifié une valeur dépréciative. Cet emploi se montre dans « ar c'hos parcou » à Kerouter et dans « ar goz feunteun » à Kerchren, « la vieille fontaine », et aussi devant le terme *meilh*, « moulin », « ar gos veil » à Bréminou vian, ici pour désigner un moulin en ruine. Mentionnons enfin la parcelle du « vieux jardin » à Bodinio.

---

(2) Le terme *foenneg* admet un pluriel *foenneger* par adjonction du suffixe *-er*, pluriel prononcé le plus souvent *foenneier* par palatalisation du -g- ; celui a lui-même son pluriel en -i, d'où *foennegeri* puis *foennegiri* par affection initiale.

Pour désigner des terres nouvelles gagnées par défrichement, voire employées à d'autres cultures, le paysan breton usait encore du qualificatif *newez*, « nouveau, neuf ». On note ainsi un « liorz nevez » à Kerzanet, « le jardin neuf » à Bodinio et à Cheffontaines, un « parc nevez » à Lannaouen et à Plégavern, un « park nevez » à Lannaouen, un « foenec nevez » à Kerstrat vras ou « ar foenec nevez » à Kerc'hall, un « bergé nevez » à Gueréven ou « guergé nevez » à Goulit Gueréven et à Plégavern ou « ar vergé nevez » à Kerangaro, à Kerangouic, à Kergarrec bian et à Kervouac'h.

Les parcelles étaient généralement closes, entourées de talus dont le matériau pouvait provenir des racines et des mottes arrachées au cours de l'écobuage. L'entrée était marquée par des poteaux ou piliers comme au Tour où une parcelle porte le nom de « ar pester » (pluriel de *post*), ou fermée par une « perche souvent munie de fagots ou de ronces » (p. 14) comme à Lannouen : « parc ar goueden » (du breton *koedenn*, *koadenn*, singulatif de *koed*, *koad*), ou par une barrière, *kloued* adouci en *gloued* : « park an glouet » à Keranbourdiec. Per Trépos mentionne un terme *skalyer* utilisé à l'île de Groix pour désigner l'entrée d'un champ (p. 12) ; ce sens se retrouve peut-être dans « parc ar scalier ven » au Pont.

Les cultures

« Partout, pour qualifier la terre, on peut faire suivre *douar* du mot désignant la culture qui semble lui plaire le mieux ; ainsi : *douar gwinizh*, « terre à froment », lourde, excellente » (p. 10). Cela nous amène à nous pencher sur les quelques cultures dont la microtoponymie a gardé trace. Le terme *gwinizh*, « froment », s'il n'est pas associé à *douar* à Clohars-Fouesnant, qualifie *park* à Pen-ar-C'hoat : « parc guinis », et à Nervoet : « parc ar guinis ». On cultivait aussi le blé comme l'atteste « parc an id » à Keréven et à Kerouter et « parc id » à Kerc'hall, le millet à Prad-Poullou dans la parcelle « liors mell », le pilat à Kerangaro dans « parc ar pilet ». « Le pilat, aujourd'hui inconnu en Bretagne, mais très souvent nommé dans les anciens titres, était, si l'on en croit Cambry qui pourrait en avoir vu les derniers échantillons, « une espèce d'avoine ou de blé avorté qu'on ne pouvait manger qu'en bouillie. On n'en donne point aux chevaux, dit-il, ses extrémités trop aiguës pourraient s'attacher à leur gosier, et leur causer une toux dangereuse ; ils le refusent et le rejettent » (3). La paille était le plus souvent entassée sur le courtil comme le montrent « ar jardin plouz » à Lannaouen, « liors plous » à Kerangaro et à Lannaouen, « liors plouz » à Kerambombard, à Kerangouic, à Kergarrec vras, à Kervouac'h et au moulin de Bodinio, « liorz plouz » à Gueréven, à Kerangouic, à Kerorian, à Bréminou vras, à Kergarrec bian, à Kerjégu, au Pont, à Kerhanscoet, « ar liorz plouz » à Goulit Gueréven, « ar liors ar plous » à Kerstrat vras, « al liorz plouz »

(3) L.-F. SAUVÉ, *Proverbes et dictons de Basse-Bretagne*, Genève, Slatkine Reprints, 1980, p. 106, n. 1. Le pilat était le nom donné à l'avoine barbue (*avena barbata*).

à Bréminou vian, « liors an plouz » à Minven, au Raquer, « liors ar plouz » à Squividan bian, à Kercadou, à Kergarrec vras, à Kerstrat vras, à Kercolin et à Prad-Poullou, «liorz ar plouz » à Keranbourdiec et à Keréven. Il apparaît à l'énoncé de ces villages que le courtil contenait le plus souvent le tas de paille. Mais on y cultivait aussi des plantes, comme semble l'attester «liors an plant » à Kergarrec vras ; il pouvait aussi être laissé en herbe, comme le montre le « jardin ar gueot » de Keréven. Plus généralement le terme *geot*, « herbe », est associé à *park* tels « parc gueot » à Minven et à Keréven, « parc ar gueot » à Bréminou vras ou à *prad* tels « an prad gueot » à Kergarrec vras, « ar prad gueot » à Kerbras, au Tour et à Prad-Poullou, « ar prat gueot » au Cosquer et à Kerzanet ou « prad gueot » à Kerstrat vras ou « prat gueot » à Goulit Gueréven, à Lannaouen, à Keramarch, à Kerhanscoet et à Kerouter ; ce composé s'accompagne parfois des qualificatifs *bihan*, « petit » et *bras*, « grand », à Gueréven, à Kerhanscoet, à Kerouter et à la métairie de Kergos. Le courtil était parfois planté de trèfle (en breton, *melchon*), d'où les parcelles « lios melchen » à Kerstrat vras et à Pen-ar-C'hoat. Si l'on excepte « leur guer ar foen » à Squividan bian et à Squividan vras, le courtil était encore l'endroit où l'on entassait le foin (en breton, *foenn*), « liorz ar foen » à Kerjégu ou « liors ar foen » à Bodinio, mais bien plus celui où se cultivait le chanvre, plante utilisée dans la fabrication de toiles et dite en breton *kanab*, terme emprunté au latin *canabis*. Aux « liors canab » de Lannaouen, Kerstrat vian et Pen-ar-C'hoat, « liors cannab » de Saint-Guénolé et de Kercolin, « liors canab parc an dirien » de Kerlaret, « liors cannab » de Bréminou vras, Bréminou vian et Kerjégu, « liorz canab » de Kerorian et Kergarrec bian, « liorz canab hir » de Kerc'hall, « liorz cannab bian » de Kerouter, « liorz canab bras » de Kerc'hall, « liors canab bras » de Squividan vras et de Garnivin, « liors canab an traon » de Lannaouen, on ajoutera les « liors canal » de Kerambombard et de Keranroux, « liors cannal » de Minven, « liors canal bras » et « liors canal parc al leur guer » de Kerangaro, dans lequels *canal* est vraisemblablement une mauvaise lecture de *canab*. Le chanvre pouvait aussi être cultivé dans un champ comme à Kerbras, « parc canab ».

On notera enfin qu'une parcelle de Kerzanet portait le nom de « ar blantation », avec un sens différent bien entendu des vastes exploitations américaines. A Plégavern, on procédait vraisemblablement à la greffe de plantes ; le terme « iboud » dans les noms « liors en iboud » et « prad an iboud » est sans doute à rapprocher du breton *imboud*.

Les racines fourragères, en breton *brouskon*, étaient probablement cultivées à Lannaouen , « ar brucon », et à Kergos, « liors ar blucon ». Si *blucon* provient de *brucon* par dissimilation, celui-ci pourrait procéder de *brouskon* par chute du -s- médian devant -k.

Les terres pauvres et non labourables

Une terre poussiéreuse devait offrir peu de consistance à la mise en culture ; deux parcelles, l'une à Gueréven, l'autre au Cosquer portent le nom de

« ar boultrec », dérivé de *poultr*, « poussière » ; une autre celui de « coat ar boul treq ».

Le plus souvent, le paysan breton utilisait un qualificatif pour désigner ses terres non labourables :

— *fall*, « mauvais » s'applique à *leurgêr* au Cosquer : « leur guer fal » ;

à *maes* à Squividan vras : « mez fall » ;

à *park* au Tour : « park fall », et à Kerbras, à Kerc'hall, à Kergarrec bian et à Kervouac'h : « parc fall », à Plégarven : « parc fall pella ».

à *tirienn* au Pont : « an dirien fall ».

— *gouez*, « sauvage » qualifie (4)

un courtil à Goulit-Gueréven : « liorz goué » ;

un champ à Kerbras : « parc goué » ;

un pré à Nervoet, à Kerouter : « prat goué », et au Pont : « ar prat goué » ;

une prairie au Tour : « ar braden voué » ;

un coteau à Bréminou vian : «roz voué ».

On remarquera la mutation g/v irrégulière dans ces deux derniers exemples au lieu de g/c'h, c'est-à-dire *gouez/c'houez*. On ne s'étendra pas plus ici sur ce phénomène linguistique, nous y reviendrons.

— *moan*, «mince, menu », apparaît sous la forme ancienne *moen*, l'une et l'autre adoucies en *voan* et en *voen* après les substantifs féminins. Ce qualificatif s'applique à :

korn, « coin » : « ar corn moan » à Kerangouic ;

leurgêr : « al leur guer voen » à Kervouac'h ;

liorzh : « liors moan » au Drennec et à Kerangouic ; « liors moen » à Squividan bian ;

park : « parc moan » à Kermorvan et à Kerlaret ; « parc moen » à Lannaouen, au Drennec, à Kercadou, à Kergarrec bian, à Keréven et à Kerlaret ; « ar parc moen » à Squividan bian ; « parc moen bian » à Kerleuré ;

foenneg : « foenec voan » à Kerzanet ; « foenec voen » à Keranbourdiec ;

menez : « ar miné moen » à Sant-Dec ;

lost, « queue, bout » : « ar lost moen » à Garnivin ;

koad, « bois » : « ar choat voen » à Kerangouic ;

tuchenn, « tertre » : « an duchen voan » à Pen-ar-c'hoat.

---

(4) Une parcelle de terre non labourable peut également être désignée par *jovajenn*, Tréglamus, Pommerit (*chovaj*, *sovaj*, « sauvage » ; cf. *douar gwe*). P. TRÉPOS, art. cité, p. 7.

— *sec'h*, « sec », qualifie :

park : « parc seach » à Bodinio ;

foenneg : « foenec seach » à Kerc'hall.

Une parcelle de terre non labourable pouvait être également désignée par un nom composé de deux substantifs comme :

— *park-menez* : composé au sens différent de *park an menez*, ce groupe s'appliquant à un champ situé près de ou sur une « montagne ». Mentionnons « parc menez » à Kerorian, « parc méné » à Kerorian également, « parc miné » à Gueréven et à Kerhanscoet, « parc miné an traon » par opposition à « parc miné d'allae », tous deux à Kerangaro.

Le terme *lann*, « lande », s'associe à :

— *menez* pour donner *menez-lann* : « miné lanndu » à Kerjégu, « miné landu » à Bréminou vian et à Bodinio ; « prat miné landu » à Bréminou vian désigne plutôt le champ proche de la parcelle de « miné landu », mais on notera que ce pré a été gagné par la lande de nos jours. Le qualificatif *du*, « noir », à tort agglutiné à *lann*, vient préciser la variété de lande ;

— *tirienn* : « an dirien land » au Cosquer ;

— *liorzh* : « liorz lann » à Kerorian ;

— *park :* « park lann » à Bréminou vian, « parc lann » à Kerbras et à Keranbourdiec, « parc creislann » au Pont, « parc lann vras » à Nervoet et à Gueréven, « parc lann vraz » à Kergarrec bian, « parc lann bian » à Kerbras, à Squividan bian, à Keranbourdiec, à Prad-Poullou et au Raquer, « parc lann bian vras » à Kergarrec vras, « park lann ar chosser » à Kerjégu, « park lann ar ganour hir » au Cosquer, « parc lan ar park bras » au Cosquer, « parc lann odet » à Kergos et à Pen-ar-C'hoat, « park lann ar pont coat » à Kerjégu, « parc lann ar vergé nevez » à Kerangouic, « parc lann ar voerec » à Prad-Poullou, « park lann ar vuergo » au Cosquer, « park lann ar c'hoat kestenn » à Kerjégu ; la parcelle « park lann martolod » a pour composant probable le nom de personne *Martolod* au sens de « matelot ».

Le terme *menez* se retrouve cependant employé seul dans le nom de « ar miné » d'une parcelle de Pen-ar-C'hoat, toujours en lande. Autre terme de relief, le breton *ros* s'applique généralement à un coteau, un terrain en pente couvert d'ajonc, de genêt et de bruyère. Il a fini par désigner en microtoponymie des terres non cultivables, des terres abandonnées à la lande. C'est le cas de « ar roz » à Garnivin et au Tour, de « ar rozigou » à Kerangouic (*rozigou*, pluriel en -ou du diminutif *rozig* de *ros*), de « roz du » à Kerchren, « ar roz vian » à Garnivin.

Le dérivé *lanneg*, qui évoque comme les composés *menez-lann*, *park-lann*,... un terrain où il ne pousse que de l'ajonc, se retrouve associé à *park* et à *prad* : « park lanic » et « prat lanic » à Kerjégu.

Outre l'ajonc, le genêt, la bruyère, la fougère et les ronces poussent communément sur des sols pauvres et les rendent donc impropres à la culture.

Le genêt, en breton *banal* ou *balan* par métathèse, se retrouve dans son

dérivé *banaleg* ou *balaneg* pour expliquer les noms des parcelles « ar valennec » à Bréminou vras et « pen ar valanec » à Keramarch, à Keranbourdiec et à Kerchren.

La bruyère, en breton *brug*, se montre dans « parc ar brucq » à Garnivin ; la fougère, en breton *raden*, s'associe à *park* à Kerleuré, « parc raden bian » et à Kerc'hall, « parc raden pella » et « parc raden tosta ».

Les ronces, en breton *dres*, dénomment la parcelle de « park an drez » à Pennanguer. mais le dérivé *dreseg*, « ronceraie », apparaît plus souvent, soit employé seul, « drezec vian » et « drezec vras » à Gueréven, soit associé à *park*, « parc drezec » à Kergarrec vras, soit comme complément de *park*, « parc an drezec » à Kervoet et au Tour.

Restons aux plantes qui poussent naturellement dans les champs en Bretagne et ajoutons à la liste ci-dessus les fleurs sauvages. Le breton utilise couramment pour les désigner le terme *bleunioù*, *bleunienn* s'appliquant à une fleur. Il semble qu'à Clohars, on a plutôt recours à *bleuñv*, « fleurs (d'arbres fruitiers) » et à son singulatif *bleuñvenn* noté *ble(u)ven(n)* à la suite de dénasalisation. On relève ainsi « prat ar bleon » au moulin de Kerandraon, « parc ar bleven » à Squividan bian, à Kervouac'h et Kerhanscoet, « parc ar blevenn spern » à Kerstrat vras, « parc an bleven spern » à Bréminou, « liorz ar bleuvenn spern » à Keranbourdiec, au bourg et à Kerchren : *bleuñvenn-spern* désigne la « fleur d'épine ».

Un terrain pierreux, une parcelle non cultivable par la présence de roches qui affleurent est rendu par le qualificatif *meineg*, d'où « parc meinec » à Lannaouen. Ces pierres peuvent être du schiste comme l'atteste « parc ar men glas » à Lannaouen. Il arrive qu'un champ pierreux soit rendu par le composé *park-mein*, tel « parc men bras » à Garnivin.

Les parties non labourées d'un champ, le bord des routes sont désignées par le breton *fraostajoù* ou *fraostachoù*. « Le long des talus, surtout du talus situé au sud du champ, on laisse souvent une bande large de 4 à 5 mètres, parce qu'on a constaté que la récolte y est médiocre (manque de soleil, humidité...) ; on y attache en général les vaches » (p. 12). Deux parcelles portent ainsi le nom de « ar frostachou », à Plégarven et à Squividan bras.

La taille des parcelles

Le nom des parcelles est généralement suivi des qualificatifs *bihan*, « petit », ou *bras*, « grand ». Ces qualificatifs servaient à comparer soit deux parcelles d'un même nom mais de tailles différentes situées dans un même village, soit leur étendue par rapport aux autres parcelles d'un même village. On relève ainsi « drezec vian » d'une superficie de 5992 m², « an dirien vian » de 6801 m², « an dirien bihan » de 7030 m², mais « parc bras » n'atteint que 2834 m² ! La notion de taille était donc bien relative. Les grandes parcelles cependant avoisinaient ou dépassaient les deux hectares. On lira plus loin une étude plus détaillée des superficies anciennes des parcelles.

Le qualificatif *bihan* définit :

— *tirienn* : « an dirien vian » à Kerorian, à Plégarven et à Kervouac'h ;

— *tirionenn*, « terre mise en pâture, en jachère », dérivé de *tir*, « terre », et prononcé localement / tiriânenn / : « an dirianen vian » à Sant-Dec ;

— *dialàez*, « en haut », employé comme substantif dans « an dialae bian » à Kercolin ;

— *dianaou*, « en bas » dénomme « dianaou bian », parcelle de Bréminou vian ;

— *foenneg* : « foenec vihan » à Plégarven, « foenec vian » à Kerambombard, à Kerangaro, à Kerangouic, à Kergarrec bian, à Kerouter et à Keréven ;

— *gwerjez :* « ar vergé vian » à Kerorian, à Saint-Guénolé, à Sant-Dec, « ar vergé vihan » à Kerzanet, « le petit verger » à Cheffontaines et à Pennanguer ;

— *koad* : « coat bian » à Kerangouic, à Squividan vras, « ar c'hoat bi(h)an » à Kergarrec vras, « ar coat bihan » à Lannaouen ;

— *leurgêr* : « leurguer vian » à Kerouter, « ar leur guer vian » à Bréminou vras et à Prad-Poullou ;

— *liorzh* : « liors bian » à Garnivin, au Tour, à Kercolin et à Pen-ar-C'hoat, « liors-vian » à Kercolin ;

— *menez* : « menez bihan » à Kerzanet, « mene bian » à Kercadou, « miné bian » à Kergarrec bian et à Kerc'hall ;

— *park* : « park bihan » à Pennanguer, « parc bihan » au Cosquer, « parc bian » à Kerambombard, à Kerangouic, à Keranroux, à Nervoet, à Kerstrat vian et à Kerhanscoet, « park bihan pella » et « park bihan tosta » au Cosquer, « ar parc bian » à Kerangouic, « parcou bihan » à Kerlaret ;

— *pradenn* : « ar braden vian » au Tour ;

— *prateau*, variante vocalisée du vieux français *pratel*, « petit pré », d'où est issu le breton *pradell*, inusité de nos jours, subsiste dans le « petit prateau » à Cheffontaines.

Bras s'oppose à *bihan* ; on sera donc amené ci-après à citer des noms de parcelles déjà mentionnés. On notera cependant que les parcelles n'ont pas toutes leurs correspondants et que le nom peut tout aussi bien avoir été relevé dans un autre village. Dans le premier cas, le nom ne provient pas d'une parcellisation mais atteste une superficie supérieure à celles des autres parcelles du village.

Bras vient qualifier :

— *dialàez* : « an dialae bras » à Kerchren ;

— *dianaou* : « dianaou bras » à Bréminou vras ;

— *foenneg* : «foenec vras » à Goulit Gueréven, à Gueréven, à Kerangouic, à Keranroux, à Lannaouen, à Squividan vras, à Keramarch, à Kergarrec vras et à Prad-Poullou, « foenec vraz » à Kerjégu, « foenec bras » à Kerangaro, à Lannaouen, au Cosquer et à Kerstrat vras, « ar foenec vras » à Kerbras, à Plégarven et à Keréven ;

— *gwaremm* : « ar voarem vras » à Sant-Dec et au Raquer, « ar voarem braz » à Kerzanet ;

— *gwerjez* : « ar vergé vras » à Keranroux, à Bodinio et à Sant-Dec, « ar

vergé bras » à Kerstrat vras ; « le grand verger » à Pennanguer ;

— *koad* : « coat bras » à Kergarrec vras, « arc c'hoat bras » noté aussi « ar coat bras » à Squividan vras, « ar c'hoat vras » à Kerangouic, « le grand bois » à Cheffontaines et au manoir de Kergos ;

— *lann* : « la grande lande » à Pennanguer ;

— *liorzh* : « liors bras » à Lannaouen et à Plégarvern, « liorz ar vras » à Kerorian ;

— *menez* : « miné bras » à Keranbourdiec ;

— *par*, « parcelle » : « bar vras » à Gueréven et Kerorian ;

— *park* : « park bras » au Tour, « parc bras » à Kerangaro, à Kerorian, à Lannaouen, à Nervoet, à Squividan, à Kerchren, au Pont, à Saint-Guénolé, à Kerstrat vras, à Kerhanscoet et au Raquer, « park braz » à Kerjégu, « parc braz » au Cosquer, « park bras creis » à Pennanguer, « parc bras pella » et « parc bras tosta » à Kergos — *creis*, *pella* et *tosta* précisant la situation topographique du champ par rapport à la maison d'habitation ;

— *prad* : « prat bras » au moulin de Kerandraon ;

— *pradenn* rendu par le français prairie : « grande prairie » à Pennanguer, « la grande prairie » à Kergos ;

— *tachenn* : « an tachen vras » à Prad-Poullou ;

— *tirienn* : « an dirien bras » à Kerchren.

Le breton moderne n'utilise plus guère le qualificatif *meur*, « grand » au sens de « immense, étendu ». Ce mot se retrouve, outre dans l'anthroponyme (Le) Meur, comme élément de nombreux toponymes ou microtoponymes. Il apparaît ici pour qualifier *pradenn* à Kerjégu, « ar braden veur » et *lann* à Kerstrat vian, « lanveur » et « lanveur bras », nom apparu vraisemblablement lorsque « lanveur » ne constituait plus qu'un composé et que l'usage ne séparait plus les composants.

L'étendue des parcelles en longueur est attestée par l'emploi du qualificatif *hir*, « long » :

— « ar barhir » à Kerleuré,

— « park hir » à Keranbourdiec et au Tour (cf. « Longchamp »), « parc hir huella » à Kermorvan, « parc hir izella » à Saint-Guénolé ;

— « foenec hir » à Kergarrec bian ;

— « ar voarem hir » à Kerbras.

Les parcelles de faible longueur sont, par opposition, dites courtes, soit *berr* en breton, d'où :

— « an dachen ver » à Kergarrec bian,

— « ar bar ver » à Kerouter.

On cultivait parfois deux plantes différentes sur une même parcelle ; les cultures étaient mitoyennes d'où l'appellation *daou-hanter* de telles parcelles. On note ainsi « prat daouanter » à Keramarch, « parc douanter » à Lannaouen, « parc douanter don » à Kerc'hall, « parc daouanter lann » à Kerc'hall également et « parc daouanter labous » à Kerchren.

La microtoponymie a particulièrement retenu la forme triangulaire de

certaines parcelles couramment appelées *park tri-c'horn*. Notées « parc tri-c'horn », elles dénomment des champs à Gueréven, à Kerorian, à Lannaouen, à Minven ; ajoutons « an tri hornic » à Kerzanet. Mais toutes n'avaient pas une forme aussi régulière, telle « parc treuz » à Gueréven.

Microtoponymie et hydrographie

Le réseau hydrographique d'une commune nous est suggéré par les noms des parcelles. Y sont mentionnés les cours d'eau ; les étendues d'eau stagnante, les fontaines, les puits. Les cours d'eau se disent généralement *dour* en breton. On peut suivre le cours des ruisseaux ou des rivières en lisant les microtoponymes.

Mentionnons « alé an dour » à Gueréven, allée qui longeait le ruisseau, « pradic an dour » à Garnivin, « ar garront douric » à Kerstrat vras ; « allée de la rivière » au manoir de Kergos pourrait se traduire par « alez an dour » ou par « alez ar stêr », ce dernier terme emprunté au vieux français *estier*, au sens de « rivière ». Il se retrouve pour dénommer « foenec ar ster » à Lannaouen, à Squividan bian, à Squividan vras, à Saint-Guénolé et à Keréven, « liors ar ster » à Squividan bian, « park ar ster » à Kerbras, « parc ar ster » à Kerangaro, à Squividan bian, à Squividan vras, à Garnivin et à Kerstrat vras, « parc bian ar ster » à Kerstrat vian, « prad ar ster » à Kervouac'h.

L'un des ruisseaux porte le nom de « rout guen » ; il a d'ailleurs donné son nom à un village récent. Le mot *rout*, comme l'a suggéré Bernard Tanguy, est une évolution du breton *froud*, « cours d'eau rapide », par aphérèse du f- initial. Ce terme vient compléter :

— *koad* : « coat ar rout guen » à Kerangouic, « coat ar rout gwen » à Squividan vras où se trouve aussi « foenec coat ar rout gwen » ;

— *liorzh* : « liors ar roud guen » à Gueréven et à Ty roud guen ;

— *foenneg* : « foenec ar roud guen » à Squividan bian et à Gueréven, « foenec vian ar roud guen » à Kerangouic ;

— *park* : « park roud guen » à Kerangaro, « parc ar roud guen » à Kerleuré où se note aussi « parc bian ar rout gwen », « parc rout gwen al lae » s'opposant à « parc rout gwen an traon » à Gueréven.

Plusieurs ruisseaux arrosant une même terre la rendaient plus fertile par suite de drainage. Le breton * *gouereg*, doublet de *gwazheg*, exprime cette idée et se retrouve adouci dans « parc ar vouerec » à Kercolin, « prad ar vouerec » à Kervouac'h et « tachen ar voerec » à Prad-Poullou.

Le franchissement des ruisseaux pour aller d'une parcelle à l'autre nécessitait la construction d'un pont comme en témoignent plusieurs noms de parcelles, dont « coat bian ar pont » et « parc ar pont » situées au village du Pont et qui reprennent donc le nom même du village. On relève par ailleurs « foenec ar pont » à Keranbourdiec, « liors an pont » à Kerlaret, à nouveau « parc ar pont » mais à Bodinio cette fois, « park an pont » au Tour. Ce pont pouvait être en bois comme le suggèrent « allée du pont coat » à Cheffontaines, « park ar pont coat »

à Cheffontaines toujours mais aussi à Kergoat et à Kerjégu. Quelle légende se cache sous l'appellation * *pont ar c'hwrac'h*, « le pont de la vieille femme, de la sorcière », dans les noms « parc pont ar roach » à Kerc'hall et « parc pont ar vroac'h d'an traon » à Ty-ar-C'hoat et à Kerc'hall ? Le nom du constructeur de ce petit pont-ci apparaît peut-être dans « parc pontic alliou » à Lannaouen, soit Alliou ?

D'autres parcelles sont situées au bord de l'Odet, ce que vient attester l'emploi de *aod*, « bord, rivage, grève », dans les noms « liorzic an od » à Kerlaret, « parc an od » à Sant-Dec et à Kerlaret, « miné an od » à Sant-Dec et à Kerlaret, « pradic an od » à Kerlaret. On notera l'emploi très localisé du terme *aod* à deux villages.

La fontaine, en breton *feunteun*, prenait toute son importance dans la vie rurale autrefois ; c'est elle qui assurait l'approvisionnement en eau du village. Un chemin y conduisait parfois comme le rappelle « carront ar feunteun » au Cosquer. Elle se trouvait soit dans la prairie à foin à Keréven, « foenec ar feunteun », soit dans le courtil à la métairie de Kergos, « liors ar feunteun », soit le plus souvent dans un champ, « parc ar feunteun » comme à Kerambombard, à Nervoet, à Kerchren, à Minven, à Kerorian, à Kerhanscoet, à Keréven et à Plégavern ou « park ar feunteun venel » au Tour. Le village de Kerchren avait une seconde fontaine sise à « prat ar feunteun ».

Le gaulois * *bunda* a donné bonde en vieux français au sens de « trou d'écoulement », mais *bont* en breton. Ce terme se retrouve sous une forme hybride et plurielle dans « parc ar bondou » à Kerc'hall.

Tous les villages n'avaient pas de fontaine, aussi fallait-il recourir à la percée d'un puits, en breton *puñs*. Ceux de Kerzanet, « bergé punç », de Plégavern, « guergué punç », de Kerouter, « liorz ar punç », de Kergarrec vras, liors an punç vras », de la métairie de Kergos, « parc ar punç », avaient donc leur puits.

Certaines parcelles au sous-sol imperméable retenaient les eaux de pluie et se transformaient alors en fondrières, en marais. Les terres rendues impropres à la culture de ce fait portaient malgré tout les noms de « parc an bouillinou » à Keramarch et de « prat an bouillennou » à Bréminou vian (du breton *bouilhenn*). On notera que l'une est en pâture et l'autre en marais ; les parties sèches sont occupées par de la lande.

D'autres parcelles laissaient subsister des trous d'eau ou une mare, l'un et l'autre rendus par le breton *poull*. On relève ainsi « foenec ar poull » à Kergarrec vras, « narrau ar poull » à Kergarrec vras également. Une mare, en breton *ur poull-dour*, occupait « parc al poul dour » à Kerlaret. Des flaques d'eau imbibaient le sol, d'où les noms « ar poulligou » à Kerbras et à Kerleuré, « ar pouligou » à Kerangouic, « ar pouligou plant » à Kerleuré.

Le dérivé *poull-fank*, « fondrière », explique les noms « Poulfang » à Bréminou vian et à Kerc'hren, « poulfang braz » à Keramarch, « poulfanc bihan pella » à Keramarch et à Kerjégu, « poulfang lann » à Keramarch également.

La parcelle « ar c'hrennou » à Bréminou vian dont le nom représente vraisemblablement le breton *krenn*, « cuve ou auge formée de la moitié d'une barrique », semble devoir être rattachée à cet ensemble. Elle pouvait présenter des creux évoquant des moitiés de barriques.

Le terme général pour désigner une étendue d'eau plus importante est *lenn*, « étang ». On le note « ar lenn » au moulin de Kerandraon. Des parcelles sises à proximité sont appelées soit « queue de l'étang » à Bodinio, traduction littérale de « lost al lenn », nom que porte une parcelle de Kergoat, soit « foenec ar lenn » à Squividan bian, « parc ar lenn » également à Squividan bian, « parc allen » au Raquer.

Le marais est plus généralement désigné par les mots *loc'h* et *gwern*. Ils complètent l'un *berjez*, « bergé loch » à Squividan bian, l'autre « foenec vuern » à Gueréven et à Lannaouen et « parc ar vuern » à Garnivin.

Les terres comprises entre deux cours d'eau qui confluent portent communément le nom de *enes* en breton, terme habituellement traduit par L'Isle en toponymie. Le village de l'Ile en Gouesnach fait face à la parcelle de « lesternenes » située à Lannaouen.

On serait tenté d'écrire que *lanvez*, terme apparaissant dans « liors lanvez » à Kergarrec vras et à Kermorvan et dans « parc korz lanvez » à Keréven, représente le breton *lanwezh*, « haute mer ». On remarquera cependant que les trois villages concernés ne sont ni côtiers, ni situés en bordure de l'Odet. Ce terme apparaît alors comme la forme adoucie de * *glanvez* que l'on rapprochera du gallois *glanwaith*, *glanwedd* et du cornique *glanyth* au sens de « propre, bien tenu, en bon ordre, soigné ».

Microtoponymie et végétation

Nous avons cité à plusieurs reprises le terme *koad*, « bois ». On le retrouve sous la forme *coat* dans « ar coat », fûtaie à Kerleuré, au pluriel dans « ar c'ho(u)ejou » à Lannaouen. Il localise la prairie à foin de Riboliou, « foenec ar c'hoat », des champs à Kerjégu, à Ty-ar-C'hoat, à Keramarch et à Bréminou vian, « park ar c'hoat », à Kerangouic et à Garnivin, « parc ar c'hoat », à Kerangaro, « parc coat », au Pont, « parc ar c'hoet », à Lannaouen, « parc ar coat », à Saint-Guénolé, « parc ar c'hoat couz », à Plégarven, « parc ar c'hoat bihan / creis / creis vihan / tosta », à Bodinio et à Keranbourdiec, « parc ar c'hoat pella », à Squividan vras, « parc ar coat labour » et « parc ar coat lann », à Goulit Gueréven, « park ar choat lann tosta », à Sant-Dec, « parc pen ar c'hoat » et « parc pen ar hoat vian » ; une prairie à Cheffontaines, « prairie du bois ». Il est complété par *meseg*, dérivé de *mes*, « gland », dans « coat ar vezec », parcelle du manoir de Bodinio.

Le breton *broust*, « hallier », explique le nom « ar broustou » à Kergarrec bian.

Certaines parcelles rappellent les noms des arbres qui y poussaient et l'on

note principalement les châtaigniers, en breton *kistin* et localement *kasten*, terme emprunté au latin *castanea*. Sous l'influence du suffixe -eg, équivalent du français *-aie*, *kasten* devient *kesten-* dans « ar questennec » à Kercadou ou « al costennic » à Kerc'hall, déformation de * *kastenid*. Il explique aussi « an allé guisten » à Plégavern et à Bodinio. Le singulatif, « (un) châtaignier » peut être *kistinenn* ou *gwezenn-gistin* plus couramment ; il est dit / ven gesten / dans « parc ar ven guesten » à Kerstrat vian ou / vuen gesten / dans « parc an vuen guesten » à Nervoet.

La microtoponymie a aussi gardé le souvenir de :

— poiriers, en breton *per* ou *perennoù* dans « ar perennou » à Kerjégu ;

— poiriers sauvages, *kosper* attesté par le singulatif *kosperenn* adouci dans « parc ar gosperen » à Lannaouen et peut-être dans « coat ar c'hors spern » et « parc ar c'hors spern » à Garnivin ;

— coudriers, *kelwez* dans « ar guelvez bian » et « parc ar guelvez » à Bréminou vras ;

— sureaux, *skaw* dans « parc ar bot scao » à Lannaouen et à Keranbourdiec ;

— aunes, *gwern* dans le dérivé *gwerneg*, « aunaies », « ar vuernec » à Kerorian et à Lannaouen ;

— hêtres, *faw* dans « ar c'hoat faou » à Kerbras, « ar coat fao » à Squividan vras ;

— saules, *haleg* dans « coat halec » à Kergoat ;

— pins, *pin* dans « coat pin » à Cheffontaines, « parc ar c'hoat pin » à Penn-ar-C'hoat, « parc pin » à Lannaouen, « park ar pin bian à et « park ar pin pella » à Goulit-Gueréven, « praden park ar pin » à Goulit-Gueréven également ;

— sapins : « le bois du sapin » à Cheffontaines, « champ du sapin » à Pennanguer ;

— chênes, *derw* : « ar c'hars dero » à Kergarrec bian.

On ajoutera « foennec ar gaoliou » à Kerzanet, parcelle dont le nom comprend le mot *gaoliou, pluriel de gaol*, « fourche d'arbre » et « park queneud bihan » à Pennanguer, *queneud* étant pour le breton *keuneud*, « bois de chauffage ».

Microtoponymie et chemins

Plusieurs parcelles portent des noms ayant trait aux chemins, ce qui laisse supposer que les anciennes voies ont été mises en cultures ou sont retournées à la lande.

Le terme générique pour désigner un chemin est le breton *hent* noté sous la forme diminutive *hentig* dans « ar hantic », parcelle de Kerjégu. Il est qualifié de *kozh*, « vieux, ancien », dans « hent couz » au moulin de Kerandraon ; de *bihan*, « petit », dans « parc an hent bian » » à Garnivin.

Le breton *chaosser*, « chaussée » n'a pas la valeur ancienne du français

chaussée d'où il procède : il s'applique presque toujours, en effet, à des chaussées de moulin (5). Noté « ar chosser », il s'applique à une chaussée menant au moulin de Kerandraon, mais à Bréminou vian il désigne une lande. Il est suivi des qualificatifs *bihan* toujours à Bréminou vian, « an chosser bihan », ou *treus*, « de traverse », à Kerouter, « parc ar chosser treuz ».

Un chemin pour voitures se dit littéralement *karrhent* en breton ; on notera l'inversion des composés. Bien que formé de deux termes masculins, il est féminin en Cornouaille comme le montrent « ar garront vian » à Gueréven, « parc ar garront » à Kerc'hall, « vergé ar garront » à Squividan bian, « parc ar garront creis » à Kerc'hall, « parc ar garront hir » à Bréminou vras, « parc ar garont hir » au Cosquer, « parc ar garront vian » à Kerc'hall et « parc ar garront lann » également à Kerc'hall.

Une parcelle porte le nom de « ar c'hroissant » à Kerjégu (du breton *kroashent*, « carrefour », régulièrement francisé en *croissant* en toponymie et ce depuis l'utilisation du français comme langue officielle en Bretagne (cf. « parc an croisant » relevé en 1643 à Kerfeunteun).

Une allée menait (et mène encore) de la maison de garde au manoir ou au château ; allée ou *alez* en breton était un terme spécifique aux lieux nobles, terme généralement noté *allée*. On relève ainsi « allée » à Cheffontaines mais il peut être complété par un qualificatif :

— *bihan* : « an alé bian » à Kerzanet ;
— *bras* : « la grande allée » à Bodinio, à Cheffontaines et à Pennanguer ;
— *newez* : « an alé nevez » à Kerangouic, mais « allée neuve » à Bodinio et au manoir de Kergos ; ou être associé à un autre terme :
— *liorzh* : « liorz an alé » à Kerzanet, « liors an aliou » à Kermorvan (*aliou* noté ici le pluriel dialectal de *alezioù*) ;
— *park* : « parc an alé » à Kermorvan, à Kerhanscoet et à Kerstrat vras, « parc an halé » à Kergarrec bian ;
— *tachenn* : « tachen allée » à Keranroux ;
— *prad*, dans « pré de l'allée » à Cheffontaines ;
— *gwerjez* : « guerzé vian an alé » au Cosquer.

A ces noms de parcelles, on ajoutera « allée de traverse », nom d'une fûtaie au manoir de Kergos. Ce sens se retrouve dans « parc an dreuzaen » à Kerc'hall, *dreuzaen* étant pour *treushent*, « chemin de traverse ». On notera la mutation inhabituelle en **dreushent*, ce terme étant masculin (cf. *karrhent*).

Microtoponymie et topographie

Le nom d'une parcelle n'est pas toujours rendu par un terme descriptif. Il peut être :

(5) Bernard TANGUY, *Toponymie et peuplement...*, dans *Un pays de Cornouaille. Locronan et sa région*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1979, p. 72.

— fonction de sa situation géographique dans le village : le breton recourt alors aux termes *uhellañ* ou *d'al làez*, « d'en haut », et *isellañ* ou *d'an traoñ*, « d'en bas », et pour noter une situation intermédiaire, il use de *kreis*, « centre, milieu », *krenn*, « moyen » ;

— défini par rapport à l'éloignement de la parcelle du lieu habité, c'est-à-dire de la maison d'habitation, *an ti-annez* ; le breton oppose alors *pellañ*, « le plus loin », à *tostañ*, « le plus proche ». On comparera ici deux parcelles de même nom mais situées à des distances différentes ;

— localisé par le nom même du village auquel il appartient ou par celui du village voisin ou aussi par celui de la paroisse voisine lorsque la parcelle en est limitrophe ou enfin par le nom de la parcelle voisine. Nous avons été amené à en citer quelques-uns tels « parc an alé », « parc ar garront hir »...

1. — fonction de la situation géographique :

— *isellañ*, noté *izella*, vient qualifier *leurgêr*, « leur guer izella » à Kerjégu ; *gwaremm*, « goarem izella » et « ar voarem izella » à Bodinio, « prad goarem izella » à Kermorvan, et *park*, « parkou izella » à Kermorvan aussi.

— *uhellañ*, noté régulièrement *huella*, apparaît dans « ar voarham huella » à Bodinio, « parkou huella » à Kermorvan.

— *d'al làez*, synonyme de *uhellañ*, est généralement graphié *d'allae* ; il vient préciser la situation de « parc d'allae » à Kerstrat vras et à Kerlaret, « parc al lae » à Kerorian, « bergé al lae » au Pont. On notera l'emploi comme qualificatif ou comme substantif de l'adverbe dérivé *dialàez*, « en haut, là-haut », de sens équivalent dans « frost dialae » à Kerjégu, « frostach an diale » à Kercolin, « parc dialaé » et « parc dialaé bian » à Kermorvan, « coat an dialae » à Kerjégu, « prad an dialae » à Kerjégu également, « park dialae tosta » toujours à Kerjégu.

— *dianaou*, « en bas, au fond », s'oppose à *dialàez* ; il est substantif dans « an dianaou » à Bréminou vras, dans « liorz an dianaou » également à Bréminou vras, mais qualificatif dans « liors dianou » à Lannaouen.

Le breton utilise volontiers le terme *traoñ*, « bas », initialement « vallée », pour dénommer une parcelle située dans la partie basse d'un village. Ainsi « bergé an traon » au Pont, « foenec an traon » à Kercadou et au moulin de Kerandraon, « guergé an traon » à Keranroux, « park an traon » à Kerleuré, « parc an traon » à Gueréven, « liorz an traon » à Kergarrec bian, « liors an traon » à Plégavern, mais « liorz d'an traon » à Kerhanscoet. On remarquera l'antonymie dans le nom « dialae an traon » à Kerc'hall.

Située dans la partie inférieure de Kerouter, on ajoutera la parcelle « foenec vian an stancou » dont le nom comprend le terme *stank*, « vallée » au pluriel, emprunté au vieux français *estang*.

2. — fonction de l'éloignement :

— *pellañ* : « ar braden pella » à Kerstrat vras ; « parc pella » à Bréminou vras, à Kerhanscoet et au Pont, « park pella » à Kerjégu ; « prajou pella » à

Squividan vras ; « foennec pella » à Kergarrec vras ; « ar vergé pella » à Kerjégu ; « miné pella » à Prad-Poullou et à Kerhanscoet.

— *tostañ* : aux parcelles précitées ne s'opposent que « ar braden tosta » à Kerstrat vras et « guergé tosta » à Kerjégu ; on ajoutera « miné tosta » à Sant-Dec.

— *kreis* : « park creis » à Bréminou vras, « parc creis » à Gueréven, à Kerbras, à Plégavern, à Saint-Guénolé, à Garnivin, à Kerc'hall, à Pen-ar-C'hoat et à Kerstrat vras, « parc creiz » à Kerangouic ; « foenec creis » à Lannaouen, « ar foenec creis » à Kerbras et à Plégavern ; « ar vergé creis » à Kerjégu qui seul illustre l'opposition *pellañ* / *tostañ* / *kreis* ; « ar coat creis » à Kerangouic.

3. — localisé par le nom même du village :

On relève ainsi « guergé Keransillien » à Keransillien, « courtil de Kergoat », « prairie de Kergoat » et « verger du Kergoat » à Kergoat, « foenec Kerleuré » à Kerleuré, « foenec Kermorvan » à Kermorvan, « bois de Pen-ar-C'hoat », « miné pen ar hoat » et « guergé pen ar hoat » à Pen-ar-C'hoat, « coat ar Raquer » au Raquer, « goarem sant Guenolé » et « pré de saint Guénolé » à Saint-Guénolé.

Pourrait entrer dans cette rubrique le « bois de Clohars » à Bodinio.

Il arrive aussi que le nom du village ne soit pas mentionné et que n'apparaisse que le terme générique *kêr*, « village, lieu habité », adouci en *gêr* : « parc ar guer vian » à Garnivin, « foenec vras ar guer » à Kerouter et « foenec ar guer » à Kerlaret.

4. — localisé par le nom de la paroisse limitrophe :

S'y rattachent « parc benodet » à Kerhanscoet, « foenec gouesnac'h » à Kerangaro, « parc gouesna'ch » à Gueréven, « parc pleuven » au Pont.

5. — localisé par le nom du village voisin :

Mentionnons « guergé bodinio » à Kerbras ; « bois de Couloufren » à Cheffontaines ; « parc bian guarnivin » à Kerstrat vian ; « parc kerambraguer d'an traon », « parc kerambraguer tosta », « parc bian kerambraguer » à Gueréven ; « coat Kerandraon » au manoir de Kergos ; liorz keranroux » à Kerleuré ; « tachen kercolin » à Prad-Poullou ; « parc kerc'hall » à Kergarrec vras ; « parc kergaouen » à Kerangouic ; « parc keranscoet » à Kervouac'h et à Kerstrat vras ; « allée de kermorvan » à Bodinio ; « prat kersaluden » à Goulit-Gueréven, « parc lannaouen », « prat lannaouen » à Goulit-Gueréven, « parc lannaouen », « prat lannaouen » et « parc prat lannaouen » à Squividan vras ; « liors penaguer » et « parc penanguer » à Squividan vras ; « allée de pen ar c'hoat » au manoir de Kergos ; « foenec sant Dec » à la métairie de Kergoat ; « ar foenec sant Dec » au manoir de Kergos ; « parc bian sant Yann » et « parc bras sant Yann » à Saint-Guénolé ; « coat ar squividan » à Kerleuré ; « parc squividan bras » et « vergé ar squividan bras » à Squividan bian ; « park ar gosquer » à Bréminou

vian et « parc ar cosquer » à Kerzanet ; foenec meil an traon » à Kerchren.

6. — localisé par le nom de villages disparus :

C'est ce que laissent supposer les parcelles « kerhuel loujou », « kerhuel pella », « kerhuel tosta », kerhuel vihan » et « kerhuel vras » à Plégavern, « kerlestou » et « kerlestou bihan » à Kerjégu, « kersabilly » à Plégavern, « parc kreis kerhuel », « parc hir kerhuel » à Plégavern, « goarem kerleot al lae », « goarem kerleot an traon » et « parc bian goarem kerleot » à Gueréven, « parc kerriou » et « parc kerriou d'an traon » à Gueréven également, « parc bian toulgoat » à Lannaouen, « coat keresper » à Keramarch. Les villages, ou peut-être simplement des tenues, dont le nom s'est perdu par désertion, abandon, dont le nom a changé — les actes anciens soulignent couramment cette modification par des expressions du type « autrement dit » — par regroupement de villages, par le fait de nouveaux propriétaires, seraient Kerhuel, Kerlestou, Kersabilly, Kerleot, Kerriou et peut-être Toulgoat si ce n'est pas anthroponyme.

7. — localisation par rapport à la parcelle voisine :

7.1. — cette parcelle est *leur* :
« bergé leur » à Bréminou vian et à Bréminou vras ; « guerzé leur » à Garnivin ; « bergé al leur » à Kerleuré, à Kervoet, à Squividan vras, à Kerstrat vras ; « guergé al leur » à Kerouter ; « vergé al leur » au Cosquer ;
« liorz al leur » à Kerchren et à Kerzanet ; « liors al leur » à Kercadou, à Kergarrec vras, à Saint-Guénolé, à la métairie de Kergos ;
« parc leur » à Kergarrec bian ; « parc al leur » à Kerbras, à Lannaouen, à Kerorian, à Nervoet, à Kercadou, à Minven, à Keréven, à Kercolin, à Kerc'hall, à la métairie de Kergos, à Pen-ar-C'hoat, à Kerhanscoet, à Kerlaret ; « park al leur » à Goulit Gueréven et à Bréminou vras ; « parc an alleur » à Lannaouen ; « parc al leur gwen » à Gueréven ; « parc al leur hiuella » et « parc al leur izella » à Kerouter.

Il apparaît à la lecture de cette énumération que l'aire avait pour parcelle voisine soit le verger, soit le courtil, soit encore un champ.

7.2. — Cette parcelle est *leurgêr* :
« liors al leur guer » à Lannaouen ;
« menez al leurguer » à Kerlaret ;
« park al leur guer » à Kerangouic ; « parc al leur guer » à Kerleuré, à Nervoet, à Kerlaret, à Kerc'hall ; « parc ar leurguer » à Kerhanscoet ; « parquic al leur guer » à Kerjégu ; « parc al leur guer bian » à Kerangaro ; « parc al leur guer an oan » à Kerangaro ;
« hent al leurguer voen » à Kervouac'h.

7.3. — cette parcelle est *porzh* :
« foenec pors » à Kerorian ;
« jardin ar porz » à Keréven ;
« parc an pors » à Keranbourdiec, « parc an porz » à Squividan vras et à Kervouac'h, « parc ar pors » à Kerlaret,

« parc ar porz » à Minven, « park an porz » à Bréminou vian,
« park ar pors » à Kerzanet, « parc ar pors bannel » et « coat ar pors bannel » à Pen-ar-C'hoat (*bannel* note ici le breton *banal*, « genêt »)[6].

7.4. — Cette parcelle est *gorzh* :

Le terme *ors* qui sert à dénommer plusieurs parcelles n'est probablement pas à rapprocher des mots *orzh*, « maillet », *gorz*, « ridelle, planche fermant une charrette sur le côté » ou *korz*, « roseaux, tiges » ou encore *norz*, « gerbe » ; il s'agit peut-être du vieux breton *gorth*, « enclos » (7), sens qui conviendrait bien à des noms de parcelles comme « an ors vras » à Kerchren, « parc an orz vian » à Keranbourdiec, « foenec an orz » à Keramarch et « coat an ors vras » à Kerchren.

7.5. — cette parcelle est *maes* :
« parc ar mez » à Kerangaro.

7.6. — cette parcelle est *park* :
« prairie du parc » à Cheffontaines, « carront ar parc bras » à Kerorian ;
« praden ar parcou » à Kerlaret ;
« foenec ar parc bras » à Kerorian, « foenec park hir » au Tour ;
« liorz parc bras » au Pont, « liorz ar parc bras » à Kerorian.

7.7. — cette parcelle est *prad* :
« parc an prat » à Gueréven, « park an prat creis » et « park an prat tosta » à Goulit Gueréven, « an drez prat devez » à Plégavern (8).

7.8. — cette parcelle est *foenneg* :
« park ar foenec » au Cosquer, « parc ar foenec » à Lannaouen et à Keréven,
« parc a foennec » à Keranbourdiec, « parc ar fouenec » à Kerhanscoet ;
« brouscoat ar foenec vras » à Keréven.

7.9. — cette parcelle est *pradenn* :
« parc ar braden » à Prad-Poullou.

7.10. — cette parcelle est *tachenn* :
« park an dachen » à Keurleuré, « parc ar dachen » à Kergarrec vras, « parc an dachen creis » et « parc an dachen pella » à Kerstrat vian.

7.11. — cette parcelle est *tirienn* :
« parc an dirien » à Kergarrec vras, à Keréven et à Kerlaret, « parc an dirien vras » à Kergarrec vras ;
« foenec an dirien » à Kerorian.

(6) Le terme banal est prononcé ['bã:nel] à Clohars-Fouesnant.

(7) Voir Léon FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, Klincksieck, 1964, p. 179 [sous (g)orth].

(8) *Devez* correspond au vieux breton *diffeith*, au moyen breton *diffez*, « inculte », au gallois *diffeith*, « désert », au cornique *dyveith* ; c'est un emprunt au latin *defectus* ; le sens littéral en est « non cultivé, non travaillé ». Cf. Émile ERNAULT, *Glossaire moyen-breton*, Paris, Librairie E. Bouillon, 1896, 2e éd., IIe partie, p. 166.

7.12. — cette parcelle est *logell* :
Ce terme au sens de « petite parcelle de terre » se retrouve au pluriel dans « parc an orguellou » à Gueréven.

7.13. — cette parcelle est *gwaremm* :
« liorz ar voarem braz » à Kerzanet.

7.14. — cette parcelle est *gwerjez* :
« parc ar verger » à Plégavern, « park ar vergé » à Kerzanet,
« parc ar vergé pella » et « parc ar vergé tosta » à Kerouter ;
« coat bergé gouz » à Gueréven ;
« tachen ar vergé » à Prad-Poullou.

7.15. — cette parcelle est *menez* :
« park ar minez » à Kerjégu, « parc ar miné » à Lannaouen et à Kerlaret, « parc bian ar miné » à Prad-Poullou.

7.16. — cette parcelle est *ros* :
« parc ar roz voué » à Bréminou vian, « parc roz vian » à Kerleuré, « parc ar roz vras » à Keranroux.

7.17. — cette parcelle est *ruilhenn* :
« parc ar rouillen » à Kergarrec vras (*rouillen* est pour le breton *ruilhenn*, « lieu où roulent des galets »).

7.18 — cette parcelle est *toull* :
« foenec an touldu » à la métairie de Bodinio.

8. — localisation à deux éléments :

Ces parcelles se trouvent définies par rapport à d'autres, elles-mêmes localisées en fonction d'une parcelle initiale. Celle-ci peut-être :

8.1. — un élément de paysage agraire :
- *leur* :
« foenec parc al leur » à Nervoet, « liorz parc al leur » à Kerouter, « lisière de parc alleur » au manoir de Kergos.
- *leurgêr* :
« hent parc al leur guer » à Bréminou vras.
- *porzh* :
« coat parc ar porz » à Minven, « c'hoad parc ar pors » à Squividan vras, « liors parc ar porz » à Minven.
- *gorzh* :
« frostach foenec an orz » à Keramarch.
- *tirienn* :
« parc bian parc an dierien » et « brouscoadic parc an dirien » à Keréven.
- *kloued* :
« foenec toul an gled » à Prad-Poullou.
- *kornigell* :
« coat doarou ar gorniguel » à Kercolin.

- *koad*:

« miné parc ar c'hoat » à Pen-ar-C'hoat, « park an prad coet » à Kerjégu, « parc poul ar c'hoadic » à Keréven.

8.2. — un élément de végétation :

- *lann* :

« parc an traon lann » à Kerangaro, « parc an oan lann » à Plégavern, « foennec prat ar lann » à Keramarch.

- *spern* :

« parc al leur spern » à Kercadou.

8.3. — un élément de relief :

- *làez* :

« par al leur d'allaé » à Plégavern.

- *traoñ* :

« foenec meil an traon » à Kerchren, « parc al leur an traon » à Plégavern, « liorz parc an traon » à Gueréven.

- *run*, « tertre » :

« leur guer pen ar reun » à Gueréven, « parc pen ar run » à Gueréven et à Kerangaro, « parc pleg ar reun » et « coat parc pleg ar reun » à Minven.

- *poull-pri*, « carrière d'argile » :

« coat parc ar poulpry » à Kerstrat vras.

8.4. — un élément hydrographique :

- *feunteun* :

« foenec parc an feunteun » à Minven.

- *puñs*, « puits » :

« foenec parc an punç » à la métairie de Kergos.

- *gwern* :

« brouscoadic parc ar vuern » à Garnivin.

- *poull* :

« miné penfoul » et « frostach miné penfoul » à Kerlaret.

- *aod* :

« frostach parc an od bihan » à Kerlaret.

8.5. — un élément de communication :

- *karrhent* :

« foennec parc ar garront » à Kerc'hall, « liors penn ar garront » à Kercolin et à Kervouac'h.

- *gwenod*, « sentier » :

« foenec prat guenodou » à Kerjégu.

- *bir*, « flèche » :

« beg ar vir » et « liors beg ar vir » au manoir de Kergos.

8.6. — un élément ayant trait à l'histoire :

- *peul*, « pilier » :

Ce terme apparaît peut-être dans « miné begem pelliou » au Raquer.

- *forn*, « four » :

« liorz parc ar forn » à Kerc'hall.

- *kouldry*, « colombier » :

« courtil du champ du colombier » au manoir de Kergos.

8.7. — l'élément est commun à plusieurs villages :
« brouscoat parc toulgoat » à Lannaouen ; « coat miné sant Yann » à Minven, « coat menez landu » à Kerjégu, « foenec miné landu » à Bréminou vian.

9. — le second élément est introduit par une préposition :

9.1. — « à côté de », « près de » se rendent indifféremment en breton par *kostez* emprunté au français, *e-kichen* et *e-tal* ; ces trois prépositions se rencontrent dans la microtoponymie de Clohars. On relève ainsi :
« parc costé » à Kergarrec bian et à Kergarrec vras, « parc costé plegareun » à Minven, « parc costi park mennec » à Lannaouen ; « parc guichen ar gloet » à Keramarch, « parc quichen Kerlaret » et « parc quichen ar gled » à Kerstrat vras où ce dernier est séparé de *gled* par « parc tosta d'engled » ; « liorz tallar foenec » à Kerhanscoet, « bergé tall ar guiriez » à Keramarch.

9.2. — la préposition *a-dreñv*, « derrière », prononcée /dreô/ est généralement suivie d'un nom de bâtiment :
« liors dréon ar forn » au Tour ; « guergué dréon an ti » à Lannaouen et à Kerstrat vian, « bergé dreon an ti » à Lannaouen et à Kerorian, « bergé dréon an ty » à Keramarch, à Kerchren et au Tour ; « parc dréon an ty » à Kerambombard et à Kervouac'h ; « liorz dréon al loch » à Gueréven ; « liors dréon ar chraou » au Raquer (de *kraw*, « crèche ») ; « liors dréon an ti » à Kerstrat vian, « liorz dréon an ty » à Bréminou vian, « liors dréon an ty » à Squividan bian et à Kervouac'h, « liors dreon an ti leon » à Lannaouen, « liorz dreon ti an traon » à Gueréven.

10. — le troisième élément précise le second :

10.1. — *marr*, « houe » :
« allée de parc an mar » à Bodinio.

10.2. — cultures :
— *ed*, « blé » : « brouscoadic parc an id » à Keréven ;
— *gwinizh*, « froment » : « foenec parc guinis » à Nervoet ;
— *kanab*, « chanvre : « caront ar liors canab » à Lannaouen ;
— *geot*, « herbe » : « vergé ar prat gueot » au Cosquer ;
— *foenn*, « foin » : « parc leur guer ar foen » à Squividan bian.

10.3. — *koad* :
Il définit le mot *pont* dans :
« coat bras pont coat » et « coat pont coat bihan » à Cheffontaines.

10.4. — un animal :
- *oan*, « agneau » : « foenec parc an oan » à Kerlaret, « liorz parc an oan » à Kerlaret, « liorz parc an oan » à Keranmarch, « liorz parc an noan » à Kerc'hall ;
- *broc'h*, « blaireau » : « goarem toul ar brochet » à Kermorvan ;
- *kioc'h*, « bécassine » : « liorz foenec ar guioc'h » à Gueréven ;
- *gwiber*, « vipère » : « parc an alé viber » à Kerbras et au Pont.

10.5. — ruche :
- *kestenn*, « ruche » : « coat parc ar guesten » à Kercadou.

10.6. — un anthroponyme :
- *Le Belec* : « coat parc ar belec » au manoir de Kergos ;
- *Le Goff* : « coat guern ar go » et « foennec guern ar go » à Bréminou vras ;
- *Dagorn* : « foenec parcou dagorn » à Kercolin ;
- *Goal* : « coat parc goal » à Gueréven (*Goal* est le nom porté par le saint éponyme de Locoal ; il entre en composition dans les noms de lieux Kerhoal et Kervoal) ;
- *Le Goalic* : « liorz bian parc an goalic » à Kerorian ;
- *Léon* : « guergé ar park leon » à Kerjégu ;
- *Ily* : « parc mechily » à Kerorian dans lequel le second élément est à restituer en *maes Ili.*

Microtoponymie et histoire locale

Certaines parcelles attestent, par leurs noms, le passé de la commune ; elles gardent le témoignage de constructions anciennes, aujourd'hui entièrement disparues, dont il ne subsiste le plus souvent aucun vestige ou simplement des ruines. Ces constructions très variées pouvaient être des bâtiments agricoles, civils ou seigneuriaux, religieux. Ce sont des témoins de la vie passée quotidienne.

1. — Organisation civile

Un village ancien, vraisemblablement d'origine gallo-romaine, détruit ou tombé en ruines à la suite des incursions saxonnes vers les IIe et IVe siècles fut généralement désigné par les Bretons fuyant leur île par *ar goskêr.* Le terme, outre qu'il s'applique au village du *Cosquer* en Clohars, se retrouve au pluriel pour dénommer une parcelle de Kerorian, « ar c'hosquerou ».

Autre terme tout aussi probant est le breton *kastell.* Il atteste, en Basse-Bretagne, les restes de fortifications anciennes ; c'est un emprunt au latin *castellum*, emprunt antérieur aux émigrations bretonnes. C'est le nom que porte un taillis de Plégavern, « ar c'hastell », nom qui vient localiser la parcelle voisine de « parc ar c'hastel ».

Le domaine actuel de Cheffontaines doit son nom à Jean de Penfeunteniou, originaire de Sibiril, qui, en 1665, acquit les terres des lieux nobles Kergoat et Bodinio. Un acte royal de 1680 décida leur réunion en une seigneurie unique, la seigneurie de Cheffontaines. Le manoir de Kergoat fut rasé par la suite et l'on bâtit le château actuel sur son emplacement. La parcelle « vieux château » à Cheffontaines rappelle que, dans le bas du parc, se dressait l'ancien château féodal de Kergoat. Les parcelles limitrophes conservent, elles aussi, ce souvenir : « jardin du vieux château » et « prairie du vieux château » en bordure de l'« étang du château ». Par contre, celle appelée « park ar maner nevez » atteste la construction du nouveau manoir. Le manoir de Bodinio ne subit pas le même sort, mais il fut l'objet de vastes transformations. « Son enceinte était à l'origine flanquée de tours, défendue par de larges douves que franchissaient

deux ponts protégés par des meurtrières. » Une parcelle porte d'ailleurs le nom « les douves » et dénonce l'existence ancienne de l'enceinte. Ce manoir « comportait un corps de logis terminé par deux hauts pavillons flanqués de tourelles. De l'ensemble, il ne subsiste qu'un seul de ces pavillons, les communs, le lavoir, le four à pain et le colombier » (9).

Ces diverses constructions ont donné leur nom aux parcelles où elles sont bâties : « pré du pavillon », « parc ar c'houldry », « allée du colombier » et « liors ar c'houldrit ». Le manoir a cependant été précédé par une demeure, plus vaste qu'une maison d'habitation dont il ne restait que des vestiges, à l'installation des Bretons en ce lieu. Ce type d'habitation est généralement dénoncé par le breton *sal* emprunté au germanique ; en garde le souvenir la parcelle « parc ar zal ». Ce terme se retrouve aussi pour dénommer « liors ar sal » à Squividan vras, ancien lieu noble également. Une maison entourée d'une haie de branches entrelacées lui a probablement succédé et ce avant la construction du manoir, en breton *kenkis* ; ce terme est attesté dès le XI[e] siècle (10) sous la forme *kenkist*. Plusieurs parcelles en portent témoignage dont « le quinquis », ce qui permet sa localisation exacte ; une allée y menait si l'on se réfère à « allée du quinquis » ; autour s'étendaient « coat ar quinquis », « parc ar quinquis » et « parc ar quinquis pella ».

Chaque lieu noble possédait généralement son moulin dans lequel le métayer était tenu d'aller moudre son grain. Assez souvent, des villages se sont développés autour de ces moulins ; ils sont habituellement désignés par « Moulin de... ». Le terme *melin*, emprunté au latin, a évolué en *meil* en bas cornouaillais ; il est noté *veil* après l'article. On s'y rendait par « allée ar veil » à Bodinio, « allée du moulin » au Moulin d'en haut et « alé ar veil » au Moulin d'en bas. Non loin du moulin pouvaient s'étendre :

— un bois, « coat ar veil » au Moulin d'en bas, « bois des deux moulins » à Bodinio ;
— une prairie à foin, « foenec ar veil » au Moulin d'en bas et à Keraner ;
— un jardin, « jardin ar veil » au moulin de Kerandraon ;
— une lande, « lann ar veil » au Moulin d'en bas ;
— un courtil, « liorz ar veil » au Moulin d'en bas ;
— une « montagne », « miné ar veil » au Moulin d'en bas ;
— un champ, « parc ar veil » à Bréminou vian, au Moulin de Kergoat.
— une prairie, « prairie du moulin » au Moulin de Kergoat ;
— un pré, « pré du moulin » au Moulin d'en haut.

Le moulin de Kergoat est bâti au bord d'un étang dit « étang du moulin ». La tradition orale rapporte qu'il « aurait été construit avec les pierres de l'ancien château, pierres que l'on aurait acheminées lors d'un hiver rigoureux, en les faisant glisser sur l'étang gelé » (11) !

(9) Dans *Foen Izella*, bulletin n° 2, p. 8.

(10) Dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, charte 824 datée de 1091.

(11) Dans *Foen Izella*, bulletin n° 2, p. 3.

Un second moulin fonctionnait sur les terres de la métairie, à moins qu'il n'eut précédé le moulin à eau ; c'était un moulin à vent comme le note « goarem ar veil avel ».

Plusieurs parcelles attestent les moulins très anciens, tombés en ruines et disparus ; construit sur le même schéma que *(ar) goskêr*, le terme *(ar) gosveil* se montre dans « foenec ar gosveil » au Drennec et à Bréminou vian, « liors ar gosveil », « park ar gos veil » et « parc gosveil » à Lannaouen, « parc ar gosveil » à Squividan vras.

Du moulin, le paysan devait se rendre au four pour faire cuire le pain. Chaque village, qu'il soit noble ou roturier, avait probablement son four, comme on peut le remarquer à l'énoncé des noms de parcelles. Le four, en breton *forn*, emprunté au latin *furnum*, était une « petite construction en pierre coiffée de mottes, parfois avec un auvent ». « Ar forn » est ainsi le nom de parcelles à Saint-Guénolé, à Kerorian, à la métairie de Kergos, à Kerhanscoet. Il sert à désigner des parcelles limitrophes telles « coat ar forn » à Kergoat, « foenec forn » à Kerbras, « guergé forn » à Plégarvern, « bergé ar forn » à Gueréven, « bergé forn » à Nervoet et à Kervouac'h, « bergé fourn » à Kerbras, « vergé forn » à Bréminou vras, « jardin ar forn » à Kerc'hall et à Kervouac'h, « jardin du four » au manoir de Kergos, « leur guer ar forn » à Gouelit Gueréven, « liorz ar forn » à Kergarrec bian, à Kerzanet et à Kerhanscoet, « liors ar forn » à Kerangaro, à Squividan bian et au Raquer, « liors forn » au Drennec, à Kerangaro, à Lannaouen et à Squividan vras, à Kermorvan, à Kerzanet, à Kerstrat vian, à Kerorian, à Prad-Poullou, à Sant-Dec, au Raquer, à Kerlaret, « park ar forn » à Goulit Gueréven, à Bréminou vras, à Kergoat, « parc forn » à Kerbras. Le four était parfois intégré à la maison : comme tel, il pouvait servir de chambre. On l'appelait alors *ti-forn*, d'où les parcelles « an ty forn » à Squividan vras, « liorz an ty forn » à Kerjégu.

« Le droit de colombier "à pied" ou "fuie", c'est-à-dire d'un édifice de maçonnerie fondé sur le sol, était une prérogative exclusivement seigneuriale... En Bretagne, l'usage exigeait, pour qu'un gentilhomme pût bâtir colombier, qu'il possédât au moins 300 journaux (environ 150 hectares) en domaine et en métairies... » (12). Outre Bodinio, déjà mentionné, le manoir de Kerhos possède encore un colombier datant du XVII[e] siècle ; il dénomme les parcelles « allée du colombier » et « champ du colombier ».

Près de la maison de ferme, en breton *ti-annez* ou plus simplement *ti*, s'étendait communément un courtil ; seul « liors an ti » à Kerstrat vras rappelle cette habitude ancienne de réserver un coin de terre aux cultures potagères. A Kerhanscoet, c'est un « parc an ty » qui jouxtait la maison ; à Prad-Poullou s'élevait probablement une autre maison comme le suggère le nom « parc an ty all ». La maison pouvait être peinte en blanc, c'est-à-dire à la chaux ; c'était le cas à Lannaouen, « an ti guen » près de laquelle se tenait « bergé an ti gwen ». La parcelle « park an ty nevez » à Goulit Gueréven a sans doute vu s'élever une

(12) *Ibid.*, p. 12.

maison neuve ; il était courant, en effet, lorsque l'ancienne maison menaçait ruine ou qu'elle ne convenait plus à ses habitants, de l'abandonner au bétail et de construire une neuve à proximité. Ainsi le lieu de résidence se déplaçait au cours des siècles. La maison pouvait être bâtie en bois comme à Kerorian, « an ti coat » ou en terre comme l'atteste à Garnivin, « parc an ty douar », construite près de l'allée qui menait au manoir, « liors ti an allé » à Bodinio ou au bord de l'eau, « prat an ty dour » à Kerlaret, dans un champ, « an ty parc » au Raquer autour de laquelle s'étendaient « liors an ty parc » et « parc an ty parc ». Le terme *ti* est parfois suivi d'un nom de lieu, « parc ti kerhuel » à Plégavern, ou d'un nom de personne « parc ty ligaon » à Kerorian (*ligaon* note la forme parlée du nom Ligavan).

Quelle activité passée rappelle la parcelle « ar goaliou » à Kerzanet ? *Goaliou* est vraisemblablement la forme locale de *govellioù*, « forges ». Un forgeron exerçait aussi son métier à Gueréven et demeurait à « an ti goal ».

2. — Organisation religieuse

La microtoponymie est aussi la mémoire de l'organisation religieuse ancienne ; elle garde trace de chapelles, églises, croix... qui parsemaient jadis la campagne bretonne. Certes, il en subsiste encore beaucoup mais bien des chapelles portent au répertoire la mention « disparue ». Certaines, donc, sont toujours là pour attester le passé religieux de la commune ; d'autres ne nous sont connues que par la dénomination d'une parcelle. Si la microtoponymie apparaît parfois comme le livre vivant de la vie religieuse passée de la paroisse, cela semble peu évident à Clohars.

Sur son territoire s'élevaient, outre l'église paroissiale et la chapelle du Drennec, trois chapelles dédiées respectivement à saint *Jean-Baptiste*, à saint *Gwénolé* et à saint *Tudy*. Toutes trois sont à présent détruites (13), mais deux d'entre elles ont donné leur nom aux villages sur lesquels elles étaient bâties, *Ménez-Saint-Jean* et *Saint-Guénolé* ; seule, Saint-Tudy semble oubliée. Deux parcelles de Clohars portent le nom de « parc ar chapel » ; si celle de Kerorian fait référence à la chapelle *Saint-Jean*, celle de *Sant-Dec* pourrait rappeler celle de *Saint-Tudy* mentionnée en 1665 (14) mais non localisée. Une certaine analogie existe entre le nom même du village et l'autre nom de saint *Tudy*, saint *Tudec* (15). La prononciation locale aurait entraîné la chute de la syllabe médiane, soit / sântudek / » / sândek /, bien avant le XVI[e] siècle. En effet, un acte de 1575 note *Saint Deecq*, forme qui montre que l'accent se place sur la dernière syllabe et vient attester ainsi la syncope de *-tu-*.

(13) René COUFFON et Alfred LE BRAS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1959, p. 80.

(14) Arch. dép. Finistère, 1 E 203.

(15) Bernard TANGUY, *Hagionomastique et histoire : Pabu Tugdual* alias *Tudi et les origines du diocèse de Cornouaille*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXV, 1986, p. 117-142.

La chapelle du Drennec est rendue par le breton *ilis*, « église » dans « park an ilis » à Keranroux et « poull an illis » à Keramarch. La parcelle « parc an gos an ilis » à Squividan bras dénonce un édifice plus ancien tombé en ruine ; la chapelle actuelle, datant de 1878, serait donc une troisième construction.

L'église paroissiale, dédiée à saint Hilaire, localise les parcelles « parc an ilis » et « prad an ilis » à Bréminou vian.

La « montagne de Saint-Jean » s'étendait sur une zone assez vaste si l'on en croit les parcelles « menez sant Yann » à Bodinio et à Kerorian, « miné sant Yann » à Kerouter. Elle situe également « parc menez sant Yann » à Kerorian, « parc miné sant Yann » à Kerstrat vras, « parc sant Yann » à Keranroux et à Kergarrec bian. Il est fait mention de la chapelle de Saint-Jean dans les registres paroissiaux à la date du 18 avril 1640 ; une épidémie sévissait dans son voisinage.

Une quatrième chapelle dédiée à saint Germain se dressait probablement aux limites des villages de Squividan bian et de Kerleuré ; sa destruction est sans doute très ancienne, puisque, hormis les parcelles « parc sant Germain » à Kerleuré et « parc saint Germain » à Squividan bian, aucun acte ancien ne la mentionne.

L'*Atlas des croix et calvaires* de l'abbé Y.-P. Castel (16) ne cite que deux croix près de la chapelle du Drennec : l'une d'elle est attestée par « parc ar groas » à Keranroux. Comme les chapelles détruites, les croix ont disparu de Bodinio, « menez groaz bian » près de Saint-Guénolé ; de Keréven, « miné groas ignorec », de Kermorvan, « montagne de la croix rouge », de Kerorian où plusieurs champs se nomment « parc ar groas » (« huella » et « d'al laé », « d'antron » et « dem tron »). Plusieurs croix devaient délimiter l'emplacement du territoire de saint Germain, l'une à « menez groas bihan » notée aussi « minez groas bian » à Plégavern, une autre à « parc an groaz » à Squividan vras, « park ar groas » à Kerambombard, « parc an groes » à Squividan bian. Une croix s'élevait peut-être à « parc ar groes » à Kerlaret, mais plus vraisemblablement « ar groes » désigne ici un croisement de chemins.

Microtoponymie et anthroponymie

Nous avons été amené à quelques reprises à citer quelques noms de parcelles dans lesquels le second élément était un nom de personne. Il est fort probable que ce nom désigne la personne qui, à l'origine, avait la jouissance de la parcelle elle-même. La microtoponymie atteste donc, en quelque sorte, les noms portés sur le territoire de la paroisse, il y a plusieurs siècles. On relève ainsi :

— *Alliou*, dans « pontic alliou » à Lannaouen ;

(16) Publié en 1970 par la Société archéologique du Finistère.

— *Cuzon*, dans « park cuzon » à Kerambombard et « parc cuzen d'allae » à Kerangouic ;

— *Faruel*, dans « parc faruel » à Kerhanscoet, nom à rapprocher du breton *farouell*, « baladin, bouffon » ;

— *Fichou*, dans « douar fichou » à Kerangaro ;

— *Goulven*, dans « bergé an goulven » à Squividan vras ; il pourrait s'agir aussi du nom *Gourvezen*, réduit à *Gourven* puis devenu *Goulven* par dissimilation ;

— *Lajarry*, dans « parc lajary » à Squividan bian et à Kerambombard ;

— *Le Belec*, dans « parc ar belec » au manoir de Kergos ; il se peut que ce *beleg* soit tout simplement le prêtre qui officiait à la chapelle du manoir et dont un champ portait le nom ;

— *Le Ber*, dans « coat an ber » à Plégavern et « coat am ber » à Kersaluden ; *an Ber* a été officialisé en *Le Ber*[*re*] (du breton *berr*, « court ») ;

— *Le Bian*, dans « park prat am bian » à Kersaluden ;

— *Le Bras*, dans « parc cozen bras » (lire « coz en bras ») à Kerangouic ;

— *Le Coz*, dans « parc Fanch Couz » à Nervoet (de *kozh*, « vieux, ancien ») ;

— *Le Don*, dans « parc an don » à Kerc'hall (de *doñv*, « domestique ») ;

— *Le Du*, dans « parc andu » à Kerouter (de *du*, « noir ») ;

— *Le Faou*, dans « parc an re faou » à Minven ;

— *Le Floc'h*, dans « prad ar floc'h » à Ty-ar-Floc'h et « roudic ar floch » à Kerouter (de *floc'h*, « jeune homme, page »)

— *Le Gall*, dans « le bois du gall » à Cheffontaines ;

— *Le Goff*, dans « goarem ar go » à Bréminou vras (de *gov*, forgeron ») ;

— *Le Lutin*, dans « parc an lutin » à Squividan vras ;

— *Léon*, dans « foenec leon » et « parc leon » à Lannaouen, « park leon » à Kerjégu ;

— *Le Page*, dans « foenec pach » à Kerjégu ;

— *Le Saint*, dans « liorz ar sant » à Kerorian ;

— *Le Touer*, dans « foenec an touher » et « parc an touher » à Kervouac'h (du breton *touer*, « celui qui jure ») ;

— *Le Tourment*, dans « parc an tourment » à Sant-Dec ;

— *Marc*, dans « parc marc » à Keréven ; ce nom est différent du prénom Marc porté par l'évangéliste entre autres ; c'est une réduction du vieux nom breton *Marchoc*, devenu *marc'heg* en breton moderne, « chevalier » ;

— *Niger*, dans « ar stang nijer » à Plégavern ; ce nom est différent du terme moderne *nijer*, « aviateur », il représente la prononciation dialectale de *nizher*, « vanneur » (cf. le gallois *nithiwr*) ;

— *Thomas*, dans « coat Thomas », « foenec Thomas » et « liors Thomas » à Minven ; la dédicace du prieuré de Bénodet à saint Thomas Becket est à l'origine de la vogue de ce prénom dans le pays fouesnantais (cf. *Kerdomas*, village en Bénodet et *Kerthomas* en Saint-Évarzec) ;

— *Yann*, dans « foenec yann » à Squividan vras.

Plusieurs autres parcelles portent des noms dont le second élément s'adresse à l'homme.

— *dimesell*, « demoiselle », au pluriel dans « liors an demezellet » à Bodinio ;

— *gwrac'h*, « vieille femme, sorcière », dans « parc ar vroach creis » à Kerc'hall ;

— *kemener*, « tailleur », au pluriel dans « foenec ar guemenerien » et « prad ar guemenerien » à Kergarrec vras ;

— *minores*, « mineure », « fille unique », « riche héritière », dans « parc ar minorez » à Bréminou vras et « parc ar vinorez » à Keramarch ;

— *tad-kozh*, « grand-père », dans « foenec an tad couz » à Keramarch.

Microtoponymie et noms d'animaux

Elle nous renseigne à la fois sur les animaux domestiques que l'on élevait autrefois à la ferme et sur les bêtes sauvages qui vivaient sur les terres.

1. — animaux domestiques

— *bioù*, pluriel ancien et irrégulier de *buoc'h*, « vache », dans « prad an biou » à Plégavern ; le pluriel en usage est *saout* (17).

— *marc'h*, « cheval », dans « an dialae march » à Kerc'hall, « parc marc'h » à Lannanouen et à Kerc'hall, « parc ar marc'h » au Drennec, à Kerambombard, à Kerstrat vian et à Kerouter ; « coat marc'h » à Plégavern.

Le pluriel irrégulier *keseg* explique « craou ar c'hezec » à Kerorian, « lann ar c'hezec » à Kergarrec bian, « parc an c'hezec » à Kerangouic, « parc ar c'hezec » au Raquer et à la métairie de Kergos, « parc ar rezec bien » et « parc ar rezec bras » à Kermorvan.

— *kaseg*, « jument » dans « parc an gazec » à Kermorvan ;

— *menn par*, « chevreau mâle », dans « parc ar menn par » à Kerjégu ;

— *oan*, « agneau », dans « parc an oan » à Kerangouic, à Lannaouen, à Plégavern, à Kercolin, à Kerlaret et à Kergarrec bian ; « prad an oan » à Kervouac'h, « prat an oan » à Keramarch ; « foenec an oan » à Kerc'hall.

Le seigneur de Penfeuntenio possédait une meute de chiens qu'il rentrait au chenil à « park ar chenil » à Cheffontaines.

Les vaches mises à brouter sur les pâtures pouvaient s'abreuver dans un bassin, un réservoir (breton *oglenn*) placés dans un champ nommé alors « park an oglen » au Tour, « parc an oglen » à Minven, à Kerouter et à Kervouac'h ;

— dans un pré, « prad an oglen » à Nervoet et à Kervouac'h ;

— dans une prairie à foin, « foennec an oglen » à Lannaouen, « foenec vian an oglen » à Kervouac'h.

Le paysan breton élevait des abeilles pour leur miel, élément de base pour

(17) Cf. Pierre Le Roux, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes, Plihon et Hommay, 1924, carte 46.

sucrer les boissons. La ruche, en breton *ar gestenn* (de *kestenn*) se trouvait soit

— sur la place commune du village, « leur guer guesten » à Kergarrec vras ;

— dans un champ, « parc ar guesten » à Lannaouen et à Kercadou ; à Kerc'hren, « parc ar chestennou » atteste la présence de plusieurs ruches de même que « parc ar c'hestenou » à Kermorvan et « parc ar c'hestinou » à Saint-Guénolé et peut-être « park ar hestenigou » à Kerzanet.

2. — animaux sauvages

— *gad*, « lièvre » dans « parc lann had » à Kerouter et « poulgad » à Kerangouic ;

— *broc'h*, « blaireau », dans « park ar brochet » à Cheffontaines et à Pennanguer, « parc ar brochet » au Raquer ;

— *tred*, « étourneau » dans « park an dred » et « park prad an dret » à Kerjégu ;

— *gioc'h*, « bécassine », dans « foennec ar guioc'h » à Gueréven ;

— *ran*, « grenouille », dans « park poul ar ran » à Bréminou vras, « parc ti ranet » à Lannaouen.

Quelques noms de parcelles n'ont pas été mentionnés ; la plupart le doivent à l'obscurité du sens du second, voire du troisième élément. Parmi ces noms, seul « parc ar bale » au manoir de Kergos (de *bale*, « promenade, marche ») rappelle que l'entourage du sieur de Kergos aimait s'y rendre pour la promenade.

Nous citerons cependant les noms de sens incertain dont les éléments semblent déformés :

— « park an balu » à Bréminou vian et à Kerjégu : le terme *balu* pourrait être pour *paluc'h*, « paisseau, échalas ; brisoir pour le lin ou le chanvre », avec amuissement du *-c'h* final. En effet, ces deux villages cultivaient le chanvre comme l'atteste la parcelle « liors cannab ».

— « ar c'halc'h » à Kerc'hren a-t-elle un rapport avec le breton *kalc'h* qui désigne l'organe sexuel mâle ? Ce nom a-t-il été donné d'après la forme de la parcelle ?

— l'élément « c'hoennec » dans le nom « parc prat ar c'hoennec » à Bréminou vras note-t-il le breton *c'hwenneg*, dérivé en *-eg* de *c'hwenn*, « puces » et désignant un lieu où abondaient les puces ?

Des noms de parcelles sont devenus des lieux de résidence ; des lotissements s'y sont bâtis antérieurement à la réfection du cadastre, ce qui explique le maintien de leurs noms pour désigner les nouveaux quartiers. La *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère* (18) concernant Clohars cite :

— *Allée-Vibert* ; cette allée se trouve en fait en la paroisse voisine de Pleuven et plus précisément au village de Keraris. Cependant les parcelles

(18) Publiée par l'I.N.S.E.E., s.d.

limitrophes de Kerbras et du Pont portent le nom de « parc an alé viber », d'où l'appellation de * *alez (ar) wiber*.

— *Beg-an-Ael* note Beg an Allé situé entre Cheffontaines et Pennanguer.

— *Beg-ar-Irr* (*sic*) est pour Beg ar Vir, nom de la parcelle sise au manoir de Kergos.

— *Gosveil* ne désigne pas la parcelle « ar gos veil » de Bréminou vian mais des terres situées au Drennec, à Lannaouen et à Squividan vras ; la carte IGN porte, comme l'ancien cadastre, *Ty-ar-Gosveil*.

— *Kerhuel* reprend peut-être le nom d'un village disparu dont les terres auraient été réparties entre ceux de Plégavern et de Kerbras : cinq parcelles dans l'un, deux dans l'autre.

— *Kervalannec* tire son nom de « ar valennec », parcelle de Bréminou vras ;

— *Lanveur* (19) ;

— *Ménez-Landu*, avec la mention *Landu* en 1709 (20), s'étend sur les villages de Kerjégu, de Bodinio et de Bréminou vian.

— *Ménez-Prat-Dever* note la parcelle « an drez prat devez » en Plégavern.

— *Menez-Saint-Jean* doit son nom à la chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste et mentionnée en 1673 (21) ; des parcelles situées dans les villages de Bodinio, de Kerorian, de Keranroux, de Saint-Guénolé, de Minven, de Kerouter et de Kergarrec bian en font référence.

— *Nors Vras* procède de « an ors vras » sise à Kerchren.

— *Pen-ar-Valannec* se situe à la fois à Keramarch, à Keranbourdiec et à Kerchren où elle s'étendait sur onze parcelles.

— *Pont-ar-Roach* est déjà mentionné comme village en 1840 sous la graphie plus correcte de *Pont ar vroac'h*, village détaché de Kerc'hall.

— *Pouligou-Kerleuré* s'est bâti sur la parcelle « ar poulligou » en Kerleuré.

— *Rout-Guen*, noté *Ty roudguen* en 1840, désigne le village élevé près de la source du ruisseau *roud gwenn* qui irrigue des parcelles de Kerangouic, de Squividan vras, de Gueréven, de Squividan bian, de Kerangaro et de Kerleuré.

— *Touldu-ou-Bodino* (*sic*), c'est « foenec an touldu » en la métairie de Bodinio.

Rappelons qu'un village en 1840, disparu depuis, *Ty ar rânet*, tirait son nom de « parc ti ranet » en Lannouen.

Les terres d'un village en Clohars, et on peut le dire de tout village, se répartissaient essentiellement en trois groupes distincts :

— les terres chaudes ou terres cultivables (*park*, *foenneg*, *prad*, ...) ;

— les terres froides ou non labourables représentées surtout par *menez* ou un composé en *lann* ;

— les bois (*koad*).

(19) Noté Ty-Lanveur, carte IGN au 1/25 000, 0519 Est.

(20) Relevée dans les registres paroissiaux de Clohars-Fouesnant.

(21) Arch. dép. Finistère, 55 J 15.

On complétera la superficie du village par les espaces laissés aux constructions (bâtiments des personnes et des bêtes) aux chemins.

Les terres dépendant directement des lieux nobles et qui s'étendaient autour du manoir étaient réservées à l'agrément, aux loisirs du sieur ou du seigneur. Les autres terres relevaient de son métayer qui avait la charge de les mettre en culture ou d'y élever les bêtes.

(à suivre)

DOCUMENTATION

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1989)*

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

1 AR BEG (Loeiz). Les Bretons et leurs libertés, 1789 et 1989. Brasparts, éd. Beltan, 1989, 20 cm, 203 p.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 16).

2 LE SCOUËZEC (Gwenc'hlan). Le guide de la Bretagne. Brasparts-Spézet, Beltan-Breizh, 1989, 22 cm, 637 p., ill.

Photographies de Jean-Robert Masson. Bibliographie p. 621-623. Index p. 624-638. Édition entièrement revue, mise à jour et augmentée.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 16 ; par Yann BREKILIEN, dans *Armor-Magazine*, n° 237, octobre-novembre 1989, p. 27).

3 MARKALE (Jean). Guide de la Bretagne mystérieuse. S.l., éd. Sand, 1989, 22 cm, 646 p., ill.

Préface de Michel Le Bris. Collaboration de Michael Eichelberger.

4 MERRIEN (Nathalie). Histoire de Bretagne. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1989, 25 cm, 31 p., ill. en coul. (Encyclopédies Gisserot Jeunesse).

Illustration de Laze.

5 Notre histoire : Bretagne. Paris, Notre Histoire, 1989, 28 cm, 64 p., ill. en coul. (Notre Histoire, hors série n° 22, avril 1989).

Préface de Pierre-Jakez Hélias.

6 PITRE-CHEVALIER. La Bretagne ancienne et moderne. S.l., Les Éditions du Choletais - Pierre Rabjeau Éditeur, 1989, 25 cm, 656 p., ill.

I. : La Bretagne ancienne. - Réimpression de l'édition de Paris (W. Coquebert). Illustration de A. Leleux, O. Penguilly et T. Johannot.

(*) Les auteurs remercient particulièrement M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste diocésain, qui a bien voulu dépouiller les bulletins paroissiaux, ainsi que M. Eugène Kerbaul, qui a aimablement fourni de précieuses références.

7 SAINCLIVIER (Jacqueline). La Bretagne de 1939 à nos jours. Rennes, éd. Ouest-France / Université, 1989, 21 cm, 499 p., ill.
Index, p. 487-494.

8 STERCKX (Claude). Les études celtiques en Belgique. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 15-17.

Géographie

9 BEAULIEU (François DE). Réserves de nature en Bretagne. Rennes, éd. Ouest-France, 1989.
De Molène à Guérande, les réserves et sites protégés.

10 HUGUEN (Olivier). Étude hydrologique de la baie de Concarneau. S.l., s.n., 1989, 30 cm.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

11 PINOT (Jean-Pierre). La perception des structures géographiques de la Bretagne à la veille de la Révolution. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 399-414.
Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi le n° 84 (toponymie et géographie).

Archives et bibliothèques

12 DELHOMMEAU (Louis). Les sources vaticanes relatives à l'histoire de la Révolution dans l'ouest de la France, 1789-1799 : guide des sources d'archives et publication de textes. Nantes, Conseil général de Loire-Atlantique, 1989, 24 cm, 335 p., ill.
Préface de Jean Favier. Bibliographie, p. 27-31.

13 PEYRONNET (Georges). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 3, 1989, p. 296-322.

14 POUILLIAS (Marie-Thérèse), BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE RENNES. Guide de catalogage des ouvrages en langue bretonne. Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, 1989, 30 cm, 31 p.
Bibliographie, p. 31.

15 Trésors des bibliothèques de Bretagne (15 juin - 15 septembre 1989), Château de Rohan - Pontivy. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 21-29.

Bibliographies et dictionnaires

16 ANDRIEUX (Jean-Yves), BRULÉ (Anne), HERBAUT-ROUSSEAU (Claudie). Pour une histoire minière et métallurgique de l'Ouest armoricain. Essai de bibliographie critique régionale. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 437-489.

17 ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE BRETAGNE, STROLLAD EMBANNERIEN AR VRO. Bretagne des livres = Bro al levrioù : catalogue des éditeurs de Bretagne. Spézet, Impr. Keltia Graphic, 1989, 21 cm, 88 p., ill.

18 DANIEL (Chantal), Périodiques régionaux. Finistère. *Revue de l'histoire de l'Église de France*, t. LXXV, n° 195, juillet-décembre 1989, p. 454-457.
Recension des études d'histoire et de sociologie religieuses parues dans le Finistère en 1988.

19 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1986). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 261-302.

20 LE MAITRE (Louis-Pierre). Livres. Bulletin de la Société archéologique. 89 : l'année des bouchées doubles. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 janvier 1989, p. 27.

Publications de textes et documents

21 Édition de 223 cahiers de doléances et de remontrances pour les états généraux de 1789. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 17 juin 1989, p. 10.

22 GOURVÈS (Dominique). Étude et transcription du registre B 3 des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1464. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 115 p. + 290 p.

Bibliographie, p. 110-112. Index des noms de personnes, p. 81-107. Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

23 HENWOOD (Annie), HENWOOD (Philippe). Cahiers de doléances de la ville de Brest. Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1989, 24 cm, 200 p. (Cahiers de Bretagne occidentale, n° 10).

(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 23 septembre 1989, p. 29).

24 LE GOFF (Jean-Yves). Le général Le Flô. Correspondance de personnages célèbres. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 123-131.

25 MÉRIMÉE (Prosper). Notes d'un voyage dans l'ouest de la France. Paris, éditions Adam Biro, 1989, 20 cm, 212 p. (La porte étroite / Écrits sur l'art).

Index, p. 207-212.

26 MILIN (Gaël). Beroul et le conte AT 782 du roi aux marques animales. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 3 vol. : VI-295 p. + p. 296-650 + p. 651-1038, ill.

Thèse de doctorat (nouveau régime) : Université de Haute-Bretagne (Rennes 2). Index des matières, p. 1000-1036. Bibliographie, p. 612-643.

27 ROUDAUT (Fañch). Cahiers de doléances pour les états généraux de 1789. Quimper, Conseil général - Brest, C.R.B.C., 1989, 30 cm, 235 plaquettes, n.p.

Sénéchaussée de Brest (35 plaquettes) : Bohars ; Brest ; Coat-Méal ; Le Conquet ; Gouesnou ; Guilers ; Guipavas ; Guipronvel ; Lamber ; Lambézellec ; Lampaul-Plouarzel ; Lampaul-Ploudalmézeau ; Landunvez ; Lanildut ; Lanrivoaré ; Larret ; Lochrist ; Milizac ; Molène ; Ouessant ; Plouarzel ; Ploudalmézeau ; Plougonvelin ; Plouguin ; Ploumoguer ; Plourin ; Plouzané et Locmaria-Plouzané ; Porspoder ; Saint-Marc ; Saint-Mathieu ; Saint-Pabu ; Saint-Renan ; Trébabu ; Tréglonou ; Tréouergat.

Sénéchaussée de Carhaix (8 plaquettes) : Carhaix ; Motreff ; Plouguer ; Plounévézel ; Poullaouen ; Scrignac ; Bolazec et Coatquéau ; Spézet.

Sénéchaussée de Châteaulin (1 plaquette) : Lannédern.

Sénéchaussée de Châteauneuf (9 plaquettes) : Berrien ; Châteauneuf ; Cléden-Poher ; La Feuillée ; Huelgoat ; Landeleau ; Locmaria-Berrien ; Plonévez-du-Faou ; Saint-Hernin.

Sénéchaussée de Concarneau (20 plaquettes) : Beuzec-Conq ; Clohars-Fouesnant ; Concarneau ; Elliant ; Locmaria ; Rosporden et Saint-Yvi ; Fouesnant et La Forêt-Fouesnant ; Gouesnac'h ; Kernével ; Lanriec ; Loc-Amand ; Melgven ; Névez ; Nizon ; Perguet ; Pleuven ; Saint-Évarzec ; Scaër ; Tourc'h ; Trégunc.

Sénéchaussée de Gourin (1 plaquette) : Leuhan.

Sénéchaussée de Lesneven (71 plaquettes) : Beuzit ; Bourg-Blanc ; Bréventec ; Brouennou ; Cléder ; Commana ; Le Drennec et Landouzan ; La Forest ; Goulven ; Guiclan ; Guicquelleau ; Guimiliau et Lampaul-Guimiliau ; Guissény ; Ile de Batz ; Kerlouan ; Kernilis et Lanarvily ; Kernouès ; Kersaint ; Landéda ; Landerneau ; Landivisiau ; Languengar ; Lanhouarneau ; Lanneuffret ; Lannilis ; Lesneven ; Loc-Brévalaire ; Loc-Eguiner ; Locquénolé ; La Martyre ; Pencran ; Plabennec ; Pleyber-Christ ; Ploudaniel ; Ploudiry ; Plouédern ; Plouénan ; Plouescat ; Plougar et Bodilis ; Plougourvest ; Plouider ; Plounéour-Ménez ; Plounéour-Trez ; Plounéventer ; Plounévez-Lochrist ; Plouvien ; Plouvorn ; Mespaul et Sainte-Catherine ; Plouyé ; Pont-Christ ; La Roche-Maurice ; Roscoff ; Saint-Divy ; Saint-Frégant ; Saint-Méen ; Saint-Pol ; Saint-Sauveur ; Saint-Servais ; Sainte-Sève ; Saint-Thégonnec ; Saint-Thonan ; Saint-Vougay ; Sibiril ; Sizun et Locmélar ; Taulé ; Henvic et Carantec ; Tréflaouénan et Quéran ; Trégarantec ; Le Tréhou ; Tréflévénez et Trévereur ; Tréménac'h.

Sénéchaussée de Morlaix (5 plaquettes) : Garlan ; Lanmeur et Locquirec ; Morlaix ; Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt ; Ploujean.

Sénéchaussée de Quimper (70 plaquettes) : Audierne ; Beuzec-Cap-Caval ; Beuzec-Cap-Sizun ; Bodivit ; Briec ; Quilinen et Landudal ; Camaret ; Cléden-Cap-Sizun ; Combrit ; Coray ; Crozon ; Cuzon ; Daoulas ; Dirinon ; Saint-Urbain et Trévarn ; Douarnenez ; Ergué-Armel ; Ergué-Gabéric ; Esquibien ; Goulien ; Guengat ; Ile-Tudy ; Irvillac ; Kerfeunteun ; Lababan ; Landrévarzec et Tréflez ; Landudec ; Langolen ; Lanvern et Saint-Honoré ; Laz et Saint-Goazec ; Locmaria ; Loctudy ; Logonna-Daoulas ; Loperhet ; Mahalon et Guiler ; Meilars ; Penhars ; Penmarc'h ; Peumerit ; Ploaré ; Le Juch et Gourlizon ; Plobannalec ; Plogastel-Saint-Germain ; Plogoff ; Plogonnec ; Plomelin ; Plomeur ; Plonéis ; Plonéour ; Plonivel ; Plougastel-Daoulas ; Plouhinec ; Plovan ; Plozévet ; Pluguffan ; Pont-Croix ; Pont-l'Abbé et Lambour ; Pouldergat ; Pouldreuzic ; Poullan ; Primelin ; Quimper ; Roscanvel ; Saint-Jean-Trolimon ; Telgruc ; Treffiagat ; Trégourez ; Tréguennec ; Tréméoc ; Tréogat.

Sénéchaussée de Quimperlé (13 plaquettes) : Bannalec et Trébalay ; Baye ; Clohars-Carnoët ; Locunolé ; Lothéa et Trélivalaire ; Mellac ; Moëlan ; Querrien ; Quimperlé ; Riec ; Saint-Thurien et Trévennou ; Tréméven ; Le Trévoux.

Sénéchaussée de Rennes (2 plaquettes) : Botsorhel ; Guerlesquin.

28 ROUDAUT (Fañch), LE FLOC'H (Jean-Louis), COLLET (Daniel). 1774 : Les recteurs léonards parlent de la misère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 145-222.

29 SAINT-POL ROUX. Lettre à Madame Pierre Vaillant. Lettre à André Fontainas. *Mer, Arts, Culture*, Camaret, été 1989, n° 4, p. 10-11.

La première lettre est datée du manoir de Coecilian (19 mai 1939), la seconde de Roscanvel (30 novembre 1901).

30 SEGUIN (Armand). Une vie de bohème : lettres du peintre Armand Seguin à Roderic O'Conor : 1895-1903. Lausanne, Promedia S.A., 1989, 24 cm, 302 p., ill.

Introduction de Denys Sutton. Collaboration de Catherine Puget et Caroline Boyle-Turner.

31 TANGUY (Bernard). Autour d'une candidature à l'Institut. Lettres inédites de Théodore Hersart de La Villemarqué à Augustin Thierry. Brest, U.B.O. - Centre d'études des correspondances XIX^e^-XX^e^ siècle, 1989, 24 cm, p. 53-72.

Mélanges offerts à Louis Le Guillou : Bretagne et romantisme.

32 THOMASSIN (M.). Pilote de la Manche : côtes nord de France. Volume premier : de la pointe de Penmarc'h à l'île de Bas. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1989, 24 cm, XXXII-434 p., ill.

Réimpression de l'édition de Paris, 1871. Index, p. 423-434.

Historiographie. Biographies

33 AVRIL (Jean-Loup). 500 Bretons à connaître. Saint-Malo, éditions l'Ancre de Marine, 1989, 22 cm, 238 p., ill.

34 BONY DE LAVERGNE (A. DE). Achille de Kergariou (1775-1821) [suite]. *Association bretonne*, 1988, p. 156-158 (paru en 1989).

35 CHARPY (Jacques). Barthélemy - A. Pocquet du Haut-Jussé (1891-1988). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 535-541.

36 COIN (Elisabeth). Revue de Bretagne et de Vendée : studiadenn var ar gelaouenn eus 1857 da 1886... Lesneven, Hor Yezh, 1989, 21 cm, 351 p.

Bibliographie, p. 348-351.

37 DENIS (Michel). André Mussat (1912-1989). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 541-544.

38 DUIGOU (Serge). Denis Ménardeau, l'homme, l'artiste, le restaurateur. *Cap-Caval*, n° 12, 1989, p. 45-48.

« Inventeur » de la restauration de Languivoa.

39 DUVAL (Michel). La vie et les œuvres de la comtesse Jégou du Laz (1831-1906). *Association bretonne*, 1988, p. 113-117 (paru en 1989).

40 GARDELLES (Jacques). André Mussat (1912-1989). *Bulletin monumental*, t. 147-IV, 1989, p. 23-24.

41 HOFMAN (Geneviève). 40 écrivains de Bretagne. Rennes, I.C.B. - C.O.B.B., 1989, 25 cm, 101 p., ill.

Notes bio-bibliographiques, p. 94-101. Collaboration de Jacqueline Hérault.

42 LAOT (Albert). Le séjour dans le Finistère de Boucher de Perthes, le père de la préhistoire. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 103-110.

43 LE GUÉVEL (Hugues). Le carrière politique de Victor Le Gorgeu (1919-1947). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 190 p.

44 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). (1773-1851) : Jean-Marie Furic, dit « le vieux vétéran ». *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 janvier 1989, p. 6.

45 LE NAIL (Bernard). Les savants allemands pionniers des études celtiques depuis 150 ans. *Le Pays breton*, n° 338, janvier 1989, p. 18.

46 LE ROY (Thierry). Voyage aux Saintes avec le chevalier de Fréminville. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 janvier 1989, p. 14.

47 Les savants bretons dans la Révolution française. *Armor-Magazine*, n° 237, octobre-novembre 1989, p. 33.

Parmi ces savants, les « Finistériens » Alexis-Marie Rochon, René-Théophile Laennec, Jacques-Noël Sané, Guillaume et Jean Mazéas.

48 M. Fortin, 1858-1942, sénateur-maire de Ploudalmézeau. *Kannadig Ploudalmezeau*, 1989, octobre-novembre.

49 STOFFT (Henri), SEGALEN (Jean). Bouëstard, médecin, philosophe, franc-maçon et jacobin, 1730-1810. Morlaix, éd. du Dossen, 1989, in 8°, 240 p., ill.

50 Un humaniste révolutionnaire : Jean-Jacques Bouestard de La Touche. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 5 août 1989, p. 29.

Colloques et congrès

51 INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE, UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE, CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE. Du folklore à l'ethnologie en Bretagne : 1er colloque d'ethnologie bretonne, Riec-sur-Belon, 27-29 octobre 1988. Brasparts, Beltan, 1989, 22 cm, 320 p.

Introduction de Patrick Le Guirriec. Présentation de Donatien Laurent.

Musées et expositions

52 AUMASSON (Pascal), CARIOU (André). Olivier Perrin (Rostrenen 1761 - Quimper 1832), Saint-Brieuc, Musée d'histoire (30 septembre - 3 décembre 1989), Quimper, Musée des beaux-arts (8 février - 26 mars 1990). Saint-Brieuc, Musée d'histoire ; Quimper, Musée des beaux-arts, 1989, 23 cm, 135 p., ill.

Exposition. Avant-propos de Bernard Poignant et Claude Saunier. Bibliographie, p. 133-134.

53 BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie), ASSOCIATION DES CONSERVATEURS DES MUSÉES DE LA RÉGION BRETAGNE. Les musées de Bretagne. S.l., Association des conservateurs des musées de Bretagne, 1989, 23 cm, 72 p., ill. en coul.

54 Brest en Révolution, Musée des beaux-arts, octobre-novembre 1989. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 16 p. + n.p., ill. en coul.

Exposition II : Liste des documents et objets exposés. Collaboration d'Annie Henwood, Philippe Henwood, René Le Bihan et Edmond Monange.

55 Bretons ou Chouans... Les paysans bretons dans la peinture d'inspiration révolutionnaire au XIXe siècle. Quimper, Musée des beaux-arts, 30 septembre - 4 décembre 1989 ; Saint-

Brieuc, Musée d'histoire, 16 décembre 1989 - 18 février 1990. Saint-Brieuc, Musée d'histoire ; Quimper, Musée des beaux-arts, 1989, 23 cm, 83 p., ill.

Exposition. Collaboration de Pascal Aumasson, André Cariou. Avant-Propos de B. Poignant et C. Saunier. Bibliographie, p. 83-84.

56 DANIEL (Françoise), DUCHATELET (Bernard), BLOTTIÈRE (Sylvie), LE GALL (Jean-André), THOMAS (Georges-Michel), MUSÉE DE MORLAIX. Hommage à Yves Le Febvre, 1914-1959. Musée de Morlaix, 20 janvier - 6 mars 1989. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1989, 30 cm, 64 p., ill.

Exposition. Collaboration d'Elisabeth Le Febvre. Bibliographie, p. 50-57.

57 Exposition au musée de Quimper : Les images des Bretons dans la peinture inspirée par la Révolution. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 octobre 1989, p. 26.

58 Exposition « Les savants bretons et la Révolution », à Carhaix. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 novembre 1989, p. 25.

59 F[ÉREC] (P[aul]). « Ils ont des chapeaux ronds... ». Exposition sur le costume breton. L'évolution sur deux siècles. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 18 mars 1989, p. 11.

60 François Valentin (Guingamp 1738 - Quimper 1805) : 30 septembre - 3 décembre 1989, Saint-Brieuc, Musée d'histoire ; 19 décembre 1989 - 29 janvier 1990, Quimper, Musée des beaux-arts. Quimper, Musée des beaux-arts ; Saint-Brieuc, Musée d'histoire, 1989, 23 cm, 79 p., ill. en coul.

Exposition. Préface de Bernard Poignant et Claude Saunier. Bibliographie, p. 78.

61 LE BRIS DU REST (Erwan), LE STUM (Philippe), LE GALLO (Yves), TANGUY (Jean), LE BIHAN (René), BARBIER (Marie-Armelle), GUILLOU (Anne), MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON, CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE. Ils ont des chapeaux ronds... vêtements et costumes bretons en Basse-Bretagne, Musée départemental breton, Quimper (mars 1989 - janvier 1990). Quimper, Association Hier et Aujourd'hui, Musée breton, 1989, 30 cm, 136 p., ill. en coul.

Exposition. Avant-propos de Jean-Yves Cozan. Notes et bibliographie, p. 128-134.

62 L'exposition « Bretagne-Flandres » au Musée breton de Quimper. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 27.

63 M. (Cl.). Musée de Morlaix. L'exposition Yves Le Febvre prolongée. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1er avril 1989, p. 19.

64 M. (Cl.). Un musée maritime à Carantec. Pour découvrir les secrets de la baie. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 18.

65 M. (Cl.). Yves Le Febvre au musée des Jacobins. Un homme, une œuvre, une époque. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 janvier 1989, p. 19.

66 Roland Doré, sculpteur breton du XVIIe siècle, au Musée national des monuments français. *Le Pays breton*, n° 343, juin 1989.

Compte rendu d'exposition.

67 Saint-Renan : visitons le musée d'histoire locale. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 17 juin 1989, p. 16.

Héraldique et sigillographie

68 CASTEL (Y.-P.). Armoiries d'Expilly. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 septembre 1989, p. 33.

69 CASTEL (Y.-P.). Morlaix : une cheminée du XIVe siècle et son curieux blason. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 18 novembre 1989, p. 18.

70 LE MAITRE (Louis-Pierre). Kernével : à qui les blasons de Sainte-Yvonne ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 mai 1989, p. 8.

Chapelle Sainte-Yvonne, à Kernével, en Rosporden.

71 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Les blasons de Sainte-Yvonne identifiés. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 20 mai 1989, p. 7.
Blason de Charles de Kermeno († 1724) et de son épouse Françoise du Disquay.

Numismatique

72 FISCHER (Brigitte). Bulletin de numismatique celtique (1985-1989). *Études celtiques*, t. XXVI, 1989, p. 229-254.

Généalogie et familles

73 DUIGOU (Serge). Tout Pont-l'Abbé ou presque a des ancêtres auvergnats. *Cap-Caval*, 1989, n° 12, p. 31-38 ; n° 13, p. 21-24.

74 GALLARD (Anne et Joseph). Les Miroux. De l'Auvergne au pays bigouden, *via* le Portugal. *Cap-Caval*, n° 13, 1989, p. 3-9.
Directeur de la conserverie Amieux à Saint-Guénolé.

75 SEGALEN (A.-P.). Qui était Marie-Anne de Murinais, marquise de Carman ? *Les Cahiers de l'Iroise*, octobre-décembre 1989, p. 232-235.

Toponymie et anthroponymie

76 CHRISTMANN (J.). Brigitte (Berhed, Biddie, Birgit, Bride, Bridie, Bridget, Brighid, Brigide, Britt, Britta). *Bulletin de la Société de mythologie française*, n° 157, 1990, p. 53-58.

77 DESHAYES (Albert). Les noms de famille bretons. *ArMen*, n° 24, décembre 1989, p. 44-45.

78 DESHAYES (Albert). Villages et lieux-dits en Loctudy, Plobannalec et Pont-l'Abbé : étude toponymique. *Cap-Caval*, n° 13, 1989, p. 33-36.

79 LE MAITRE (Louis-Pierre). Toponymie : Concarneau oui, Konk-Kerne nann ! *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 novembre 1989, p. 11.

80 LE MERCIER (André). Que signifient nos noms ? *Le Pays breton*, n^{os} 338-348, janvier-décembre 1989.

81 Les noms de lieux de Kernével = anvioù - lec'h Kernevel. Amicale laïque (1989), 30 cm, 54 p., ill.
Introduction d'André Cornec. Bibliographie, p. 55.

82 MADEG (Mikael). Le livre des surnoms du Léon. Brest, Emgleo-Breiz, Brud nevez, 1989, 21 cm, 323 p., ill.
Illustration de Kristen Foisnon et Jean-Yves André.
(Compte rendu par Cl. LE MENN, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 novembre 1989, p. 25).

83 PLONÉIS (Jean-Marie). La toponymie celtique : l'origine des noms de lieux en Bretagne. Paris, éd. du Félin, 1989, 21 cm, 225 p.
Préface de Jean Le Du. Introduction de Pierre Flatrès. Glossaire, p. 185-187. Bibliographie, p. 188-189. Index, p. 190-192.

84 PLONÉIS (Jean-Marie). Toponymie et géographie. Le monde végétal. *Le Pays breton*, n^{os} 338-348, janvier-décembre 1989.

85 TANGUY (Bernard). Aux origines des noms de lieux. *ArMen*, n° 22, août 1989, p. 36-50.

86 TANGUY (Bernard). Du Loonois du *Roman de Tristan* au Leones d'Idrisi : Douarnenez, patrie de Tristan ? *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 119-143.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

87 CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS DE BRETAGNE. Bulletin d'information archéologique (1988). [Rennes], 1989, 21 x 29,7 cm, 98 p., ill.
Travaux archéologiques dans le Finistère, p. 23-42 : Kerlaz (Michel Le Goffic), Landévennec...

88 GALLIOU (Patrick). Carte archéologique de la Gaule : Le Finistère, 29. Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1989, 30 cm, 229 p., ill.
Bibliographie, p. 7-22. Index des lieux-dits et hameaux, p. 205-213.

89 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1988. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 9-28.

90 LE BIHAN (Jean-Paul). Quimper. Table ronde : Stratégie de fouille en milieu urbain. Tours, Centre national d'archéologie urbaine - Institut des patrimoines, 1988, p. 29-31.

91 TANGUY (Pierre). Sécheresse et archéologie : 800 nouveaux sites découverts. *ArMen*, n° 24, décembre 1989, p. 36-39.

92 TINÉVEZ (J.-Y.). Archéologie et peuplement dans le Trégor occidental. Université de Rennes I, 1988, 105 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie, préhistoire, protohistoire et quaternaire armoricains, n° 38).

Préhistoire

93 BRIARD (Jacques). Princes guerriers et métallurgistes. L'Armorique de l'âge du bronze. *ArMen*, n° 15, 1988, p. 16-31.

94 BRIARD (J.), GUÉGUEN (M.), LE ROUX (C.-T.). L'âge du bronze aux îles Glénan, Fouesnant, Finistère. *Bulletin d'information de l'AMARAI*, n° 2, 1989, p. 47-54.

95 BRIARD (Jacques), LE GOFFIC (Michel). L'enceinte astronomique de Pen-ar-Land à Ouessant, fouilles de 1988. *Bulletin d'information de l'AMARAI*, n° 1, 1988, p. 18-19.

96 BRIARD (Jacques), LE GOFFIC (Michel). Ouessant, Pen-ar-Land : enceinte mégalithique. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 34-36, plans.

97 BURL (A.). Guide des dolmens et menhirs bretons. Le mégalithisme en Bretagne. Paris, Errance, 1987, 186 p.

98 GIOT (P.-R.). Plouézoc'h, Barnenez (Finistère), dans *Archéologie de la France, trente ans de découvertes*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1989, p. 164.

99 GOULETQUER (Pierre) [dir.]. Le Mésolithique en Basse-Bretagne. Premier séminaire de terrain. Morlaix, Musée des Jacobins - C.R.B.C., 1989, 27 p.

100 GUERMEUR (Yvon), HALLÉGOUET (Bernard), MONNIER (Jean-Laurent). Le biface de Théven-Camporou (Ploudalmézeau) et l'Acheuléen dans le Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 29-36.

101 KAYSER (Olivier). Plomeur, Beg-an-Dorchenn : amas coquillier mésolithique. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 39.

102 KAYSER (O.). Plomeur, Beg-an-Dorchenn (Finistère) ; Quiberon, Beg-er-Vil (Morbihan), dans *Archéologie de la France, trente ans de découvertes*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1989, p. 120-121.

103 KIRK (T.). Espace, temps et relations sociales : Le Mésolithique final en Bretagne, dans *Le Mésolithique en Basse-Bretagne. Premier séminaire de terrain*, Morlaix, 1989, p. 19-25.

104 LARGE (J.-M.), GILBERT (J.-M.). Le Néolithique de l'île aux Moutons (Fouesnant, Finistère). *Bulletin d'information de l'AMARAI*, n° 2, 1989, p. 38-46.

105 LE GOFFIC (Michel). Le tumulus C de l'âge du bronze de Saint-Guénolé en Lopérec (Finistère). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 37-46.

106 Le temps de la préhistoire. Dijon, Société préhistorique française - Archéologia, 1989.
Chapitres sur l'Armorique par O. Kayser, J.-L. Monnier, J. Roche, J. Lecornec, J. L'Helgouach, J. Briard.

107 M. (Cl.). Cairn de Barnenez. Du haut de ses 60 siècles... *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 18.

108 MONNIER (J.-L.). Les sites moustériens de Bretagne. *L'Anthropologie*, t. 91, 1987, p. 197-210.

109 MOUTON (Benjamin). Barnenez, 6 500 ans après... *Monuments historiques*, t. 154, 1988, p. 37-39.

Voir aussi les n^os^ 42 (Boucher de Perthes), 507 (île de Batz).

Protohistoire

110 Côte nord : des fouilles à l'île d'Yoc'h. Un établissement gaulois daté d'un siècle avant J.-C. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 23 septembre 1989, p. 29.

111 DAIRE (Marie-Yvane). Landunvez, île d'Yoc'h : établissement de la fin du second âge du fer. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 28-29, plan.

112 DAIRE (Marie-Yvane). L'île d'Yoc'h en Landunvez : les fouilles archéologiques de 1987 et 1988. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 47-60.

113 GIOT (Pierre-Roland). Plouhinec, Kersigneau-Saint-Jean : habitat du second âge du.fer. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 40.

114 GIOT (P.-R.) et MORZADEC (H.). Observations pétro-archéologiques sur les poteries de Créac'h Gwen. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 5, 1988, p. 139-140.

115 LE BIHAN (Jean-Paul). Plomelin, Kerhoal : souterrain du second âge du fer. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 37-38.

116 LE BIHAN (Jean-Paul). Quimper, Le Braden : hameau du second âge du fer. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 41-42, plan.

117 LE BIHAN (Jean-Paul), ROBIC (Jean-Yves). Ouessant, Mez-Notariou : village de l'âge du fer. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 32-33, plan.

Époque gallo-romaine

118 ANDRÉ (P.). Les amphores cannelées du I^er^ siècle dans la France de l'Ouest, dans *Amphores romaines et histoire économique. Dix ans de recherche*, École française de Rome, t. 114, p. 588-589.

119 FAVÉ (Joël). Kerilien. Lesneven, Musée du Léon, 1989, 21 cm, 21 p.

120 GALLIOU (Patrick). Les tombes romaines d'Armorique : essai de sociologie et d'économie de la mort. Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1989, 30 cm, 204 p., ill. (Documents d'archéologie française, n° 17).
Bibliographie, p. 137-138.

121 GUILLOU (Henri), EVEILLARD (Jean-Yves). Un tronçon de la voie romaine Quimper-Rennes (de l'Odet à l'Ellé). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 48 p., cartes.
Préface de Gilles Le Dévendec. Bibliographie, p. 46.

122 LE GOFFIC (Michel). Kerlaz, plage du Ris. Thermes gallo-romains. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 23-24, plan.

Moyen Age

123 BARDEL (Annie). Chronique des fouilles médiévales. Landévennec (Finistère). L'abbaye. *Archéologie médiévale*, t. 19, 1989, p. 292.

124 BARDEL (Annie). Landévennec : abbaye médiévale. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 25-27, plans.

125 BARDEL (Annie). Trois années de fouilles. *Chronique de Landévennec*, n° 58, avril 1989, p. 65-72.

126 BATT (Michael). Brennilis, Karhaes Vihan (Finistère), dans *Archéologie de la France. Trente ans de découvertes*. Paris, Réunion des musées nationaux, 1989, p. 424.

127 ELUÈRE (Christiane), MENU (Michel), GUIGON (Philippe). Étude en laboratoire de coupelles à affinage découvertes sur le site du haut Moyen Age de Locronan (Finistère). *Antiquités nationales*, n° 21, 1989, p. 91-99, ill.

128 GUIGON (Philippe). Chronique des fouilles médiévales. Locronan (Finistère). Montagne du Prieuré. *Archéologie médiévale*, t. 19, 1989, p. 338-339.

129 GUIGON (Philippe). Locronan, montagne du Prieuré : enceinte du haut Moyen Age. *Bulletin d'information archéologique* (1988), 1989, p. 30-31, plan.

130 L'HOUR (M.). Aber Wrac'h 1, un navire construit à clins. *Les Dossiers d'archéologie*, n° 141, 1989, p. 95.

131 Locronan : Les fouilleurs de légende. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 août 1989, p. 11.

Fouilles du camp des Salles, sur la montagne de Locronan.

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

132 CASSARD (Jean-Christophe). Arthur est vivant ! Jalons pour une enquête sur le messianisme royal au Moyen Age. *Cahiers de civilisation médiévale*, t. XXXII, n° 2, avril-juin 1989, p. 135-146.

133 CASSARD (J.-C.). Houel Huuel, comte de Cornouaille puis duc de Bretagne (*circa* 1030-1084). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 62-95.

134 CASSARD (J.-C.). Nominoë : La Bretagne au IXe siècle. *ArMen*, n° 19, février 1989, p. 20-33.

135 CHARLOT (Hélène). « Le livre du bon Jehan » : portrait d'un duc ou affirmation d'un sentiment national. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 131 p. + (p. 427-560 + p. 217-250), ill. en coul.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au CRBC.

136 HERRY (François). L'épopée bretonne de Jeanne la Flamme, princesse de Flandre. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 6-14.

137 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde. Les ducs, de nombreux chevaliers et hommes d'armes de Bretagne dans les croisades du Proche-Orient. *Le Pays breton*, n° 345, septembre 1989, p. 18

Voir aussi le n° 13 (sources anglaises).

Histoire moderne

138 DUIGOU (Serge). La révolte des Bonnets rouges en pays bigouden. Quimper, Éditions Ressac, 1989, 21 cm, 31 p., ill.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1er avril 1989, p. 7).

139 DUVAL (Michel). Grands bailliages, sénéchaussées et prévôtés en Bretagne (dans la perspective des édits de mai 1788). Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 24 cm, 1984, p. 343-354.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

140 GUIOMAR (Jean-Yves). L'« invention » de l'Armorique à travers les débats sur le domaine congéable. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 257-265.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

141 LÉCUREUX (B.). Une ville bretonne sous la dictature d'un gouvernement ligueur : Morlaix en 1589-1590. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 137-164.

142 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau : Élections municipales (de 1727) : trouvera-t-on douze candidats ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 mars 1989, p. 8.

143 MOREAU (Jean). La Bretagne et la traite des Noirs. *Le Pays breton*, nos 345-348, septembre-décembre 1989.

Voir aussi les nos 11 (connaissances géographiques), 23 (cahiers de doléances, Brest), 27 (*id.*, Finistère), 251 (franc-maçonnerie).

Révolution française

144 BERTRAND (Michel). La Révolution et la mer, 1789-1802. *Le Marin*, 1989, nos 2166, 6 janvier, p. 16-17 ; no 2168, 20 janvier, p. 47 ; no 2172, 17 février, p. 39 (d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse, 1791-1793) ; no 2173, 27 février, p. 39 (La France en guerre 1792-1793. La patrie en danger et la marine de l'an I) ; no 2178, 31 mars, p. 46 ; no 2179, 7 avril, p. 55 (Jean Bon Saint-André reprend en main la marine, 1793-1794) ; no 2179, 7 avril, p. 47 ; no 2180, 14 avril, p. 47 ; no 2181, 21 avril, p. 55 (Le combat du 13 Prairial : un engagement naval décisif) ; no 2187, 2 juin, p. 46 ; no 2188, 7 juin, p. 47 (Échec des Anglo-émigrés à Quiberon [juin-juillet 1795]) ; no 2192, 15 juillet, p. 54 ; no 2193, 21 juillet, p. 38 ; no 2194, 28 juillet, p. 38 ; no 2195, 4 août, p. 38 (L'expédition d'Irlande, 1796-1797) ; no 2206, 20 octobre, p. 47 ; no 2207, 27 octobre, p. 38 (Préparatifs pour envahir l'Angleterre, 1797-1801).

145 BRIANT DE LAUBRIÈRE (M.). La complainte du cabaretier. *Association bretonne*, 1988, p. 111-112 (paru en 1989).

Quimperlé.

146 BRIANT DE LAUBRIÈRE (Tanneguy). Souvenirs d'enfance d'un fils d'émigré (1789-1801). *Association bretonne*, 1988, p. 103-110 (paru en 1989).

147 BUGUEL-NOZ. Le doyenné de Sizun dans la tourmente révolutionnaire. *Kleier an Are*, bulletin interparoissial, 1989, janvier, février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre, décembre, p. 3-4.

148 CADIOU-FER (Lucienne). 1789 : Révolutions et tribulations communales au cœur de l'Arrée. *Patrimoine des monts d'Arrée*, no 8, 1989-1990, p. 28-34.

149 CASSARD (J.-C.), LE BEC (L.), MONNIER (J.-J.). La Révolution et les Bretons : élans et déceptions. Lannion, Presses populaires de Bretagne, 1989, 30 cm, 18 p., ill. (Les cahiers du peuple breton, no 3).

150 CHARPY (Jacques) [dir.], ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE. L'histoire en Bretagne. Vignettes révolutionnaires : images politiques. S.l., Services éducatifs des Archives départementales et des Archives de la Marine de Bretagne, 1989, 30 cm, 51 p., ill. + 20 diapositives. (Recueils de documents pour l'enseignement, série régionale, no 6).

151 DENEZ (Herle). De la création des municipalités. *Mémoire de la ville*, no 10-11, 1989, p. 93-120.

152 DENEZ (Herle). La première célébration du 14 juillet à Douarnenez en 1790. *Mémoires de la ville*, no 10-11, 1989, p. 121-125.

153 DENEZ (Herle). Les cahiers de doléances. *Mémoires de la ville*, no 10-11, 1989, p. 47-92.

154 DENEZ (Herle). Les marins douarnenistes sous la Révolution. *Mémoires de la ville*, no 10-11, 1989, p. 23-41.

155 DUPUY (Roger). La prérévolution en Bretagne (octobre 1788 - janvier 1789), ou l'anti-Dauphiné, d'après la « Sentinelle du Peuple » de Volney. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 335-341.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

156 FLANET (Remy). Les insurrections de l'Ouest de mars 1793 : problème d'identité. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, no 4, 1989, p. 457-483.

157 KERVILER (René), CALAN (Vicomte Ch. DE). La Bretagne pendant la Révolution. Mayenne, Impr. de la Manutention, 1989, 28 cm, 361 p., ill.
Réimpression de l'édition de 1912.

158 La garde nationale à Châteaulin à travers les archives municipales de mars 1790 à août 1792. *L'Écho de Saint-Louis*, décembre 1989, n° 149, p. 48-56.

159 LE GALL (Yvon). Patriotisme et provincialisme en Bretagne, 1788-1790. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 4, 1989, p. 381-431.

160 LE GALLO (Yves). Leçon inaugurale : Basse-Bretagne et Révolution. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 17-25.
Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

161 LE GOFF (Michel). Chronique historique. *L'Echo gouézecois*, n° 1, novembre 1989, p. 5-7.
Récit par Louis Le Guennec de l'expédition des chouans à la poudrerie de Pont-de-Buis en juin 1795 : au passage, massacre du curé constitutionnel de Gouézec, Yves David.

162 LE MENN (Claude). Lesneven. Rencontres historiques : le Léon en 1789. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 octobre 1989, p. 21.

163 LE ROY (Thierry). La bataille de Kerguidu et la chouannerie en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 septembre 1989, p. 26.

164 MOREAU (Jean). La Bretagne au temps de la Révolution. Boulogne, éd. du Griot, 1989, 22 cm, 248 p., ill.
Préface de Jean-Yves Guiomar.

165 MOREAU (Jean). La Révolution en Bretagne : Bicentenaire de la Révolution française. XXXV - Hoche en Bretagne. XXXVI - Espoirs royalistes et anglais noyés à Quiberon. XXXVII - De Thermidor au 18 Brumaire. XXXVII - Bleu - Blanc - Rouge. XXXVIII - Toponymie et Révolution. *Le Pays breton*, nos 340-344, mars-juillet 1989, p. 20.

166 SUTHERLAND (Donald). L'Association bretonne : la conspiration du marquis de La Rouerie. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 4, 1989, p. 433-455.

167 TROMEUR (Jean). 200e anniversaire de la création, à Versailles, du Club breton. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 13 mai 1989, p. 4.
Compte rendu d'une conférence de Roger Dupuy

Voir aussi les nos 1 (1789), 12 (sources vaticanes), 49 (Bouestard), 50 (*id.*), 54 (Brest), 55 (chouans), 213 (Constitution civile du clergé), 214 (Riec, clergé et révolution), 215 (Lanhouarneau, *id.*), 218 (Quimper, *id.*), 219 (Léon, *id.*), 224 (Expilly), 226 (Porzay, clergé et révolution), 227 (Claude Le Coz), 231 (Expilly), 234 (moines), 235 (religieux et religieuses), 236 (religieux), 466 (Brest), 469 (*id.*), 474 (Carantec), 475 (Carhaix), 476 (Châteaulin), 477 (Clohars), 493 (Elliant), 494 (*id.*), 501 (Gouesnou), 504 (Huelgoat), 509 (Landeleau), 512 (Lesneven), 513 (*id.*), 515 (*id.*), 516 (*id.*), 517 (Locquénolé), 533 (Plonéour-Lanvern), 534 (*id.*), 540 (Plougastel-Daoulas), 542 (*id.*), 543 (*id.*), 557 (Quimperlé), 558 (Roscoff).

Consulat et Empire

168 LE MAITRE (Louis-Pierre). Petite énigme concarnoise. La Légion d'honneur de Jean-Marie Furic peut-elle dater du Premier consul ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 janvier 1989, p. 7.

1815 - 1851

169 THOMAS (Georges-Michel). Les Cent-Jours dans le Finistère. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVI, 1988 (1989), p. 223-232.

Troisième République

170 FOURN (Michel). Ralliés et radicaux à Morlaix : panorama des élections législatives dans l'arrondissement de 1894 à 1914. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 238 p.
Bibliographie (7 p.). Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 16).

171 GUYONVARCH (Christian). La Ligue fédéraliste de Bretagne - Breiz Kevredel (1931-1935) : aux origines du bretonnisme de gauche. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 179 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Index, p. 168-173. Bibliographie, p. 174-177.

172 YOUINOU (Eric). L'opinion publique et politique dans le Finistère devant la guerre d'Espagne, 1936-1939. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 244 p. + n.p., ill.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie p. 2-5. - II : annexes.

Voir aussi les nos 43 (Victor Le Gorgeu), 48 (Fortin), 471 (Brest).

Seconde Guerre mondiale

173 BOUGEARD (Christian). La transition des pouvoirs en Bretagne à la Libération. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 237-249.

174 CORVELLEC (Michèle). 1943 dans le Finistère. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 130 p., ill.
Mémoire de maîtrise et d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. 128-130.

175 KUBY (Erich). Les derniers jours de Brest vus par un soldat allemand. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1989, p. 182-237, ill.
Traduction de Maurice Haslé.

176 LE DRÉAU (Jean-Yves). Il y a 45 ans, la Libération de Fouesnant. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 22.

177 LE ROY (Thierry). Souvenir de Maurice Bon, aviateur quimpérois, disparu en URSS en 1943. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 janvier 1989, p. 29.

178 45e anniversaire de la Libération de Quimper. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 24.
Récit de Pierre Le Gars, de Briec.

179 QUÉNÉHERVÉ (Christian). Combattants de l'ombre en Cornouaille. Bannalec, Impr. Régionale, 1989, 24 cm, 502 p., ill.
Bibliographie, p. 497-498.
(Compte rendu par Yann BREKILIEN, dans *Armor-Magazine*, n° 237, octobre-novembre 1989, p. 27).

180 SAINCLIVIER (Jacqueline). Des otages de Châteaubriant au maquis : de la répression à la Résistance (1940-1941). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 223-235.

Voir aussi le n° 7 (histoire générale).

Depuis 1945

181 LE FOLL (Jean-Pierre). Campagnes rouges de Bretagne centrale : l'implantation communiste en Trégor intérieur et haute Cornouaille : 1944-1958. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 183 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. 174-179.

182 PENCALET (Françoise). Le P.C.F. à Douarnenez : 1944-1953. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 218 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. 200-202. Glossaire, p. 203-205.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 5 août 1989, p. 5).

183 PHLIPPONNEAU (Michel). 75 ans après Siegfried... Le tempérament politique de la Bretagne, 1910-1988. *Armor-Magazine*, n° 228, janvier-février 1989, p. 6-8, 2 cartes.

184 PICART (Isabelle). Le parti communiste français à Brest de la Libération à la fin de la IVe République (1944-1958). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 220 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 7 (histoire générale).

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

185 PENNEC (Alain). De la Bretagne aux départements : histoire d'un découpage. Morlaix, Skol Vreizh, 1989, 22 cm, 84 p., ill., cartes. (*Skol Vreizh*, n° 14).

186 PENNEC (Alain). La formation des départements bretons : les problèmes posés par leur délimitation. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 415-437.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi les n^os^ 22 (chancellerie, 1464), 173 (pouvoirs, libération).

Histoire judiciaire

187 CARVAL (Michel et Lenaïg). Le naufrage du « Jeune Brasseur » en 1754 et ses conséquences pénales. *Cap-Caval*, n° 11, 1989, p. 19-31.

Histoire d'un pillage de bateau venu à la côte au Guilvinec.

188 HENWOOD (Annie). Du château au Bouguen : histoire de la prison de Brest (suite). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 92-99.

189 MAHUZIER (Marie-Caroline). La délinquance et la criminalité de 1700 à 1789 dans la sénéchaussée de Carhaix. S.l., s.n., 1989, 30 cm.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest.

190 PLESSIS-BUISSET (C.). Escousses et rébellions à justice en Bretagne au XVII^e^ siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 157-164.

Voir aussi le n° 139 (bailliages, sénéchaussées, prévôtés).

Histoire militaire

Armée de terre

191 CHEVAL (Paul). Quand l'ennemi venait de la mer, batteries côtières des siècles passés. *Cap-Caval*, n° 11, 1989, p. 32-36.

192 LE BERRE (Alain). Le mur de l'Atlantique dressé par les Allemands de 1942 à 1944. *Cap-Caval*, 1989, n° 12, p. 22-28 ; n° 13, p. 14-20.

193 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde. Les expéditions militaires et les pèlerinages à Rome ont déterminé la présence bretonne depuis le début de l'actuel millénaire en Italie. *Le Pays breton*, n° 339, février 1989, p. 18.

194 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde. Nombre de Bretons ont été mêlés aux expéditions coloniales. En Afrique du Nord, on retrouve leurs traces dans des monuments et des noms de lieux. *Le Pays breton*, n° 348, décembre 1989, p. 18.

Voir aussi le n° 158 (garde nationale).

Marine

195 BOULAIRE (Alain). La Marine à Brest en 1788 : des idées plein les têtes. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 165-169.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

196 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des bretons à travers le monde. Italie (III) : En août 1860, un Breton de Landerneau, Paul de Flotte, commandait la flotte transportant l'armée des « chemises rouges » de Garibaldi de Sicile en Calabre. *Le Pays breton*, n° 342, mai 1989, p. 18.

Voir aussi le n° 144 (Révolution).

Aviation

Voir les n^os^ 177 (Maurice Bon), 279 (Maurice Challe).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

197 CROZON (Pierre). 1888. Il y a 100 ans dans le diocèse (en lisant la « Semaine religieuse » de 1888). *Quimper et Léon*, 1988, p. 569-571.

198 CROZON (Pierre). 1938. Il y a 50 ans dans le diocèse (en lisant la « Semaine religieuse » de 1938. *Quimper et Léon*, 1988, p. 344-346.

199 CROZON (Pierre). Il y a 50 ans dans le diocèse (en lisant la « Semaine religieuse » de 1939. *Quimper et Léon*, 1989, p. 357-359.

Voir aussi les nos 338 (enseignement de l'histoire religieuse), 340 (presse catholique), 536 (séparation de l'Église de l'État), 538 (lois scolaires et inventaires).

Vie et sentiment religieux

200 AN IRIEN (Job). Itron Varia Ar Folgoët... A la recherche de la vérité sur Notre-Dame du Folgoët. Landerneau, Minihi Levenez, 1989, 25 cm, 24 p., ill.

201 BOELL (Denis-Michel). Le bateau dans les pardons et pèlerinages maritimes du littoral breton jusqu'à l'époque contemporaine. Paris, Publisud, 1989, 24 cm, p. 250-357.
Actes du colloque « Foi chrétienne et milieux maritimes (xve-xxe siècle) », 23-25 septembre 1987.

202 JONIN (Bruno). Le tableau ex-voto de Penhors. *Cap-Caval*, no 12, 1989, p. 29-30.

203 LAGRÉE (Michel). L'évolution religieuse des pêcheurs bretons (milieu XIXe - milieu XXe siècle). Paris, Publisud, 1989, 24 cm, p. 129-146.
Actes du colloque « Foi chrétienne et milieux maritimes (xve-xxe siècle) », 23-25 septembre 1987.

204 La troménie de [Landeleau] il y a 45 ans. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, mars-avril 1989.

205 LE MAITRE (Louis-Pierre). Ex-voto marins de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 février 1989, p. 6.

206 LE MAITRE (Louis-Pierre). Quimper. Fontaine votive pour un naufrage. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 janvier 1989, p. 7.
La « fontaine Keribin » édifiée en 1896.

207 LE MAITRE (Louis-Pierre). « Saint-Jean, donnez-nous de la sardine ! » *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 18 novembre 1989, p. 6.
Culte et statue de saint Jean-Baptiste à Beuzec-Conq.

208 Les grands pardons bigoudens. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 septembre 1989, p. 8.

209 Locronan : troménie. S.l., s.n., 1989, 21 cm, 106 p.

210 PÉRON (Françoise). Les aspects particuliers de la foi insulaire ; l'exemple de l'île d'Ouessant (XIXe-XXe siècle). Paris, Publisud, 1989, 24 cm, p. 307-326.
Actes du colloque « Foi chrétienne et milieux maritimes (xve-xxe siècle). », 23-25 septembre 1987.

211 TOSSER (Maryvonne), PRIMEL (André). La messe du prêtre défunt à Locmaria-Berrien. *Patrimoine des monts d'Arrée*, no 8, 1989-1990, p. 38-40.

Voir aussi le no 193 (pèlerinage à Rome).

Clergé

212 Clohars sous l'Ancien Régime. Le clergé. *Écho de Clohars*, bulletin paroissial, janvier 1989, p. 5-8.

213 DENEZ (Herle). La Constitution civile du clergé dans le canton de Douarnenez. *Mémoire de la ville*, no 10-11, 1989, p. 127-162.

214 J.B. Les prêtres du secteur de Riec pendant la Révolution. *Écho du Bel-Aven*, bulletin paroissial, 1989, no 2, p. 14-19.

215 KEROUANTON (Y.). La Révolution et l'Église à Lanhouarneau. *Mouez sant Hervé*, bulletin paroissial, décembre 1989, p. 4-6.

216 LE BORGNE (Emmanuel). Ursin Le Gall (1763-1821). prêtre du diocèse de Léon en 1789, assermenté en 1791, agent national du district de Lesneven sous la Terreur, juge de paix du canton sous l'Empire. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 142-150.

217 LE FLOC'H (Jean-Louis). Aperçus sur le clergé de Cornouaille dans la dernière décennie de l'Ancien Régime (1779-1788). Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 303-315.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

218 LE FLOC'H (Jean-Louis). Église et Révolution à Quimper (1789-1791). *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 juillet 1989, p. 27.

219 LE FLOC'H (Jean-Louis). Le clergé léonard dans la Révolution. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 29.

220 LE FLOC'H (Jean-Louis). L'Église en Finistère et la Révolution. *Quimper et Léon*, 1989, p. 385-389, 502-506, 571-575.

221 LE MAITRE (Louis-Pierre). En pleine tournée de confirmation, monseigneur s'en va visiter les menhirs ! *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 novembre 1989, p. 6.

Mgr Valleau, 1896.

222 LE MAITRE (Louis-Pierre). Mésaventure d'un recteur léonard en Cornouaille : l'abbé de La Chapelle à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 février 1989, p. 6.

Pierre-Jean de La Chapelle, recteur de Melgven sous le premier Empire.

223 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde. Italie (II) : Deux papes, Clément VI et Grégoire XI, étaient sujets du duc de Bretagne à leur naissance, ils se considéraient comme bretons. *Le Pays breton*, n° 340, mars 1989, p. 18.

224 L'HERRON (Jeanne). Un Morlaisien dans la Révolution : L.-A. Expilly, recteur de Saint-Martin. Morlaix, éd. du Dossen, 1989, 23 cm, 79 p., ill.

Bibliographie, p. 78.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 décembre 1989, p. 21).

225 Monsieur le chanoine Grall, 1846-1917. *Kannadig Ploudalmezeau*, 1989, janvier, février, mars.

226 PHILIPPE (Jo). Au Porzay, sous la Révolution, les prêtres qui refusèrent le serment. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 septembre 1989, p. 28.

227 PHILIPPE (J.). Claude Le Coz (1740-1815). Une figure marquante du clergé constitutionnel. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 25.

228 TRANVOUEZ (Yvon). Un curé d'avant-hier : le chanoine Chapalain à Lambézellec (1932-1956). Brest-Paris, éditions de la Cité, 1989, 21 cm, 228 p., ill.

Préface d'Émile Poulat. Index nominum, p. 219-224.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 17).

229 VERGOS (J.-C.). Claude Vergos, prêtre, 1759-1832. *Bulletin paroissial de Plougastel*, décembre 1989, p. 12-13.

230 VERGOS (J.-C.). Trémeur Julien, prêtre, 1745-1811. *Bulletin paroissial de Plougastel*, novembre 1989, p. 8-9, 12.

231 VOITON (Josette). Un montagnard contre les jacobins, un évêque constitutionnel : le Brestois Louis-Alexandre Expilly. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 septembre 1989, p. 32-33.

Voir aussi les nos 28 (recteurs léonards, XVIIIe siècle), 68 (Expilly), 161 (assassinat du curé de Gouézec), 417 (prêtre réfractaire), 548 (clergé de Plougonvelin).

Ordres et congrégations

232 Le Père Maurice J. Le Gac, oblat de Marie Immaculée. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 5 août 1989, p. 29.

Originaire de Mellac (1881-1945), missionnaire au Sri Lanka.

233 Les Frères de Ploërmel à Saint-Pol : 150 ans de présence. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 octobre 1989, p. 32 ; 28 octobre 1989, p. 19.

234 MARC (Fr.). Les moines dans la Révolution. II. - La démolition (suite et fin). *Chronique de Landévennec*, n° 57, janvier 1989, p. 32-38.

235 MARC (Fr.). Religieux et religieuses du Finistère dans la Révolution. *Chronique de Landévennec*, n° 59, juillet 1989, p. 113-120 ; n° 60, octobre 1989, p. 152-158.

236 MINOIS (Georges). Les religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime. Rennes, éditions Ouest-France, 1989, 23 cm, 333 p., ill. (De mémoire d'homme : l'histoire).

Bibliographie, p. 329-332.

237 PROVOST (Georges). Les Ursulines en Léon et Cornouaille aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 3, 1989, p. 247-268.

238 Saint-Pol-de-Léon. 1839 : Les Frères de Ploërmel s'installaient à Roscoff. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 octobre 1989, p. 19.

En réalité, historique de la communauté des Filles du Saint-Esprit établie à Saint-Pol-de-Léon en 1747.

Missions

239 BREKILIEN (Yann). [Compte rendu de] F. Roudaut, A. Croix, F. Broudic, Les chemins du paradis. *Taolennoù ar Baradoz*, 1988. *Armor-Magazine*, n° 228, janvier-février 1989, p. 40.

240 FAVÉ (Visant). War roudou or misionerien. Brest, Emgleo Breiz, 1989, 21 cm, 312 p.

241 MINOIS (Georges). Les missions dans les îles bretonnes dans la première moitié du XVII[e] siècle. Paris, Publisud, 1989, 24 cm, p. 19-37.

Actes du colloque « Foi chrétienne et milieux maritimes (XV[e]-XX[e] siècle), 23-25 septembre 1987.

242 SAUVY (Anne). Le miroir du cœur : quatre siècles d'images savantes et populaires. Paris, Les éditions du Cerf, 1989, 23 cm, 302 p., ill.

Bibliographie, p. 277-281. Index, p. 283-297.
(Compte rendu par Nicole GARNIER, dans *Ethnologie française*, t. 21, 1991/1, p. 103-104).

Hagiographie

243 CASTEL (Y.-P.). Qui est saint Melaine ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 27 mai 1989, p. 24.

244 HERRY (François). La présence bretonne au Pays des Marins dans le comté de Flandre. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 2-5.

Saints et moines bretons en Morinie : saint Josse, moines de Landévennec, saint Winoc...

245 Marc Simon (Père). Saint Guénolé et L'Hôpital-Camfrout. *L'Hospitalier*, bulletin paroissial, 4[e] trimestre 1989, p. 3-5.

246 MILIN (Gaël). Saints et moines : du mythe à l'histoire : la traversée prodigieuse dans le folklore et l'hagiographie celtiques : essai de typologie. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 126-140.

247 Propre de Quimper et de Léon : messes. Sent Eskopti Kemper ha Leon : overennou. S.l., Association diocésaine de Quimper et Léon, 1989, 26 cm, XXXVII-160 p.

Préface de Clément Guillon.

248 Saint Yves, ceux qui l'ont connus témoignent. Ceux qu'il a guéris racontent. Enquête de canonisation. S.l., s.n., (1989), 28 cm, 159 p., ill.

Traduction de Jean-Paul Le Guillou. Enquête... faite à Tréguier « sur la vie, les mœurs et les miracles d'Yves Hélory de Kermartin »...

249 TANGUY (Bernard). De la vie de saint Cadoc à celle de saint Gurtiern. *Études celtiques*, t. XXVI, 1989, p. 159-185.

Protestantisme

250 LE MAITRE (Louis-Pierre). Au fil du Passage-Lanriec. Et si les Vachics devenaient protestants. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 février 1989, p. 8.

Franc-maçonnerie

251 BRENGUES (Jacques). Les loges maçonniques bretonnes à l'aube de la Révolution. Brest, Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 325-333.
Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi les nos 49 (Bouestard), 50 (*id.*).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Études générales

252 LE PORTAL (Christine). L'eau en Bretagne. Un enjeu économique majeur. *ArMen*, n° 20, avril 1989, p. 2-19.

253 Tableaux de l'économie bretonne, édition 1989. Rennes, INSEE, 1989, 150 p.

254 TALBOT (Yann). La vie économique du Poher. *Association bretonne*, 1988, p. 132-137, (paru en 1989).

Agriculture

255 BEAULIEU (François DE). Les derniers loups. La fin d'un grand prédateur. *ArMen*, n° 20, avril 1989, p. 20-33.

256 Des chevaux de Bretagne. Quistinic, éd. de l'Aventure Carto, 1989, 30 cm, 125 p., ill.
Illustration de Bernard Cornu et Yvon Kervinio. Collaboration de Patrick Hervé. Traduction de Job Abasq. Préface d'Edmond Hervé.

257 Finistère an 2000. Moins d'exploitations agricoles et plus de friches. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 janvier 1989, p. 8, 3 cartes.

258 LEBRUN (François). Mauvaises récoltes et misère en Bretagne à la veille de la Révolution : la sécheresse de 1785 et ses conséquences. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 249-256.
Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

259 LE PORTAL (Christine). Replanter des haies : un paysage pour demain. *ArMen*, n° 24, décembre 1989, p. 2-11.

260 Recensement agricole 1988. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 septembre 1989, p. 6.

Voir aussi les nos 140 (domaine congéable), 461 (quévaise).

Commerce

261 CORRE (Herri). Trubuillou eur Johnny war e vloavez kenta. Ed. Brud nevez/Emgleo Breiz, 1989, 80 p.
Récit du premier voyage d'un Johnny de Roscoff en Angleterre, en 1891, publié en 1929 dans *Le Courrier du Finistère* et présenté par Naïg Rozmor.
(Compte rendu par Yann BREKILIEN dans *Armor-Magazine*, n° 238, novembre-décembre 1989, p. 25).

262 FITAMANT (Béatrice). Étude du marché foncier de Loctudy de 1982 à 1987. Présentation et orientation. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 132 p.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

263 KERHERVÉ (Jean). Les échanges entre la Bretagne et la Flandre du XIVe au XVIe siècle. *ArMen*, n° 22, août 1989, p. 16-35.

264 PRISER (Louis). Roscoff : l'aventure « Johnnie » est finie. Le doyen d'entre eux, Saïk Mevel, nous raconte. *Le Pays breton*, n° 340, mars 1989, p. 9.

Artisanat et industrie

265 ANDRIEUX (Jean-Yves). La sidérurgie préindustrielle : une image de la Bretagne économique et sociale à la fin de l'Ancien Régime. Brest : C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 59-70.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

266 BOITHIAS (J.-L.), LAVERNHE (A. DE). Les moulins à mer et les anciens meuniers du littoral : mouleurs, piqueurs, porteurs et moulageurs. Nonette, éd. Créer, 1989, 31 cm, 275 p., ill. (Métiers, techniques et artisans).

Illustrations de Corinne Mondin. Vocabulaire, p. 250-258. Bibliographie, p. 263-265.

267 CHAURIS (Louis). Les exploitations minières dans le Massif armoricain. Déclin ou progrès ? *Norois*, n° 141, janvier-mars 1989, p. 5-32.

268 KEMENER (Yann-Ber). Moulins à papier de Bretagne. Morlaix, éd. Skol-Vreizh, 1989.

(Compte rendu par Cl. M., dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 23 septembre 1989, p. 18).

269 LE ROY (Thierry). Léopold Maissin et la poudrerie du Moulin-Blanc. Une conférence de la Société d'études de Brest et du Léon. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 22 avril 1989, p. 16.

Par Raymond Quentel.

270 PAILLER (Pierre). Saint-Renan, capitale européenne de l'étain. Landerneau, Impr. Cloître, 1989, 23 cm, 31 p., ill.

Préface de Charles Pavot.

Voir aussi le n° 16 (bibliographie).

Pêche

271 COULIOU (Jean-René), PIRIOU (Nicole). Concarneau et la pêche thonière tropicale. *Norois*, n° 144, octobre-décembre 1989, p. 357-375.

272 DINER (Catherine). La pêche à pied à Plougastel-Daoulas en 1987, 1988 et 1989. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 141 p.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

273 MORVAN (Armand). Fils de marin au début du siècle. De Loctudy à Nantes. *Cap-Caval*, 1989, n° 11, p. 3-18 ; n° 12, p. 3-16.

274 40 ans de pêche artisanale en Bigoudénie : la vie au quotidien. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 novembre 1989, p. 19.

Souvenirs de Marcel Cossec, marin-pêcheur de Saint-Guénolé-Penmar'ch, entre 1941 et 1981.

Ports

275 LE BRUN (Clarisse). Activité économique du port de Concarneau au XVIII[e] siècle. S.l., s.n., 1989, 30 cm, VIII-92 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire moderne soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Transports et communications

276 CASTEL (Y.-P.). [Compte rendu de] Jacques GUILLET, Jean-Pierre CEBRON, Émile GUYOMARD, La batellerie bretonne, Douarnenez, 1988. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 janvier 1989, p. 25.

277 C.T. Naissance, apogée et déclin du chemin de fer en Centre-Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 22 juillet 1989, p. 19.

278 GESTIN (Jean-Pierre). Les phares d'Ouessant. Rennes, éditions Ouest-France, 1989, 23 cm, 30 p., ill. en coul.

279 LE ROY (Thierry). Il y a 75 ans : la première liaison aérienne Paris-Brest. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 mai 1989, p. 14.

Liaison effectuée par le capitaine Maurice Challe en 1914.
Conférence de Ch.-Y. Peslin à la Société d'études de Brest et du Léon.

280 OMNÈS (Alan). L'épave des Glénan. Le mystère demeure. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 23 septembre 1989, p. 25.

281 OMNÈS (Alan). Première semaine d'exploration aux Glénan : un gisement de plusieurs tonnes de faïence. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 septembre 1989, p. 28.

Faïence anglaise du XVIII[e] siècle.

282 PESLIN (Ch.-Y.). Un pionnier de la télégraphie sans fil : Camille Tissot. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 100-102.

Professeur à l'École navale.

Voir aussi les n[os] 32 (Pilote de la Manche), 121 (voie antique Quimper-Rennes), 130 (navire médiéval, Aber-Wrac'h), 187 (naufrage, 1754).

Tourisme

283 AR VARHEKADENN, FÉDÉRATION BRETONNE DE TOURISME ÉQUESTRE. Itinéraires équestres en Finistère : 1989 : topoguide. Quimper, Ar Varhekadenn, 1989, 21 cm, 151 p., ill.

Avant-propos de Yann Brekilien.

284 CARIOU (Raymond). Les premiers touristes à Lesconil. *Cap-Caval*, n° 12, 1989, p. 17-21.

285 LE GRATIET (Pascal). Le tourisme à Clohars-Carnoët. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 238 p.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

286 PINOT (Jean-Pierre). Comment les touristes romantiques percevaient-ils la dynamique des rivages marins des pays celtiques ? Brest, U.B.O. - Centre d'études des correspondances XIX[e]-XX[e] siècle, 1989, 24 cm, p. 111-116.

Mélanges offerts à Louis Le Guillou : Bretagne et romantisme.

HISTOIRE SOCIALE

Études générales

287 PIRIOU (Yann-Ber). Les Bretons sous l'Ancien Régime d'après les « Gwerzioù » de F.-M. Luzel. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi les n[os] 28 (misère en Léon, XVIII[e] siècle), 103 (relations sociales, Mésolithique), 120 (sociologie de la mort, gallo-romain), 528 (Ouessant, XVIII[e] siècle).

Démographie

288 LE ROY (Thierry). Les Acadiens du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 14 janvier 1989, p. 7.

289 LOZACH (Joël). Le recensement de 1866 à Scrignac. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989, p. 15-19.

290 PERNOT (Remy). Étude démographique de la trève du Faou aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 159 p. + 119 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. 1-12. - Tome II : tableaux, graphiques, cartes.

Voir aussi les n[os] 92 (archéologie et peuplement), 492 (Douarnenez, XVIII[e] siècle).

Groupes sociaux

291 DUIGOU (Serge). La situation des pêcheurs bretons à l'aube de la Révolution, à travers le cas exemplaire de l'Ile-Tudy. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologie du Finistère, 1989, 24 cm, p. 225-232.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

292 FER (Lucienne). L'état d'un mobilier de notable en l'an IX à Berrien. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989-1990, p. 35.

293 LAMPLE (Bernard). Les pêcheurs kerhorres : une communauté originale dans la rade de Brest, S.l., s.n., 1989, 30 cm, 120 p.

Mémoire de maîtrise de celtique soutenu à Brest.

294 LE GOFF (T.-J.-A.). Le recrutement géographique et social des gens de mer bretons à la fin de l'Ancien Régime (résultats préliminaires). Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 207-224.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

295 LE MAITRE (Louis-Pierre). Au fil du Passage-Lanriec. Boucles d'argent et portraits de Chine. Aisance des maîtres de chaloupe au XVIII[e] siècle. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 janvier 1989, p. 6.

296 LE MAITRE (Louis-Pierre). Au fil du Passage-Lanriec. Quand les propriétaires d'usines habitaient Calcutta... *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 janvier 1989, p. 6.

297 LE MOIGNE-MUSSAT (Marie-Claire). Un groupe social méconnu : les musiciens dans les villes bretonnes à la veille de la Révolution. Brest. C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 103-123.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

298 MARAIS (Jean-Luc). Les Bretons, les curés, les patrons. L'immigration bretonne et l'Église à Trélazé et Angers (1860-1939). 1. - Des origines à 1896 : la priorité donnée au culte. 2. - 1895-1939 : le temps des œuvres puis l'affrontement. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 1, p. 73-100 ; n° 3, p. 323-354.

299 PERSON (Hervé). L'ouvrier agricole de Plomeur. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 42-43.

Enquête de 1850 faite par du Chatellier à Plomeur (pays bigouden).

300 PLESSIX-BUISSET (Christiane). Fortunes et infortunes des parlementaires de la fin de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet, dans *La Révolution et les juristes à Rennes*, Travaux et recherches, Série Faculté des sciences juridiques de Rennes, 1989, p. 105-158.

Parmi les parlementaires de 1789, huit sont « finistériens » ou ont des liens avec le Finistère : Jean-Baptiste de Coataudon, Gilles-René Conen de Saint-Luc, Jean-François et Jean-Vincent Euzénou de Kersalaün, Louis-Marie Julien Jacquelot du Boisrouvray, Jacques-Bonaventure Le Gac de Lansalut, François-Jean de Lesguern de Kerveatoux, Sébastien-Marie Moëllien de Tronjoly.

301 QUÉNIART (Jean). Laïcs et clercs en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime : de l'idéal tridentin à la réalité. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 24 cm, 1989, p. 293-302.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

302 QUENTEL (Jean-Luc). Moulins, soutanes et guillotine : chronique familiale en Basse-Bretagne du XVIII[e] siècle. Brest-Paris, éditions de la Cité, 1989, 21 cm, 239 p., ill.

303 ROUDAUT (Fañch). Moulins et meuniers dans les cahiers de doléances. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 367-378.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

304 TANGUY (Jean). Brest et le Léon : les marchands toiliers du Haut-Léon à la veille de la Révolution. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 187-203.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

305 TRIPIER (Yves). Les classes dirigeantes dans l'ancienne subdélégation de Brest à la veille de la Révolution de 1789. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 157-164.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi le n° 154 (Douarnenez, marins), 203 (pêcheurs, évolution religieuse), 273 (Loctudy, pêcheurs), 274 (pays bigoudens, pêcheurs), 366 (paysans, peinture).

Mouvements sociaux

306 LE MAITRE (Alain-J.). Disettes, chimères et traditions au XVIII[e] siècle : aux sources des émotions populaires. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 185-192.

307 NASSIET (M.). Émotions populaires et prix des grains en Bretagne au XVIII[e] siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, 1989, p. 165-184.

Voir aussi le n° 138 (pays bigouden, 1675).

Santé publique et assistance

308 FER (Lucienne). La mendicité en l'an II à Brasparts. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989-1990, p. 36.

309 FILLAUT (Thierry). Alcool, alcoolisation et alcoolisme en Bretagne (1852-1980). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 4 vol. : 359 p. + p. 360-695 + p. 697-835 + 196 p.

Thèse pour le doctorat d'État, mention histoire, soutenue à Rennes. Glossaire, p. 793-799. Bibliographie, p. 802-827.

310 HERBERT (Nathalie). Pauvreté, mendicité et assistance de l'État, dans le Finistère, à l'époque révolutionnaire. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 173 + 91 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, p. 1-8.

311 TANTER (Frédéric). Les œuvres maritimes de Jacques de Thézac. (Brest), 1988.

Mémoire de maîtrise.
(Compte rendu par Thierry LE ROY, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 mai 1989, p. 25).

312 VOITON (Josette). Le Foyer de l'Adoration (137 ans) est entré dans l'histoire de Brest avec la protection des orphelins. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 14 janvier 1989, p. 28.

Voir aussi le n° 122 (Kerlaz, thermes gallo-romains).

Vie quotidienne

313 BARON (Catherine). Vie quotidienne des paroissiens de Plouigneau au XVIII[e] siècle d'après leurs inventaires après décès. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : VIII-154 + 70 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, p. I-VIII.

314 JOUANIC (Geneviève), HÉLIAS (Viviane). La broderie en Basse-Bretagne. Châteaulin, éd. Jos Le Doaré, 1989, 21 cm, (36 p.), ill. en coul.

Préface de Pierre-Jakez Hélias.

315 LE GALLO (Yves). Le costume en Basse-Bretagne. *ArMen*, n° 21, juin 1989, p. 16-35.

Voir aussi les n[os] 59 (costume), 61 (*id.*), 346 (habitat rural).

Sports et jeux

316 JAOUEN (Guy), LE CLECH (Yves). Le gouren dans la tradition populaire. S.l., Dastum et Fédération de Gouren, 1989, 24 cm, 43 p., ill. + cassette : airs et chants de Gouren.

Préface de Paul Le Joncour. Bibliographie, p. 43.

Traditions et croyances populaires

317 ABRAHAM (Maryvonne). La canicule en Finistère. A la recherche du calendrier d'été du chien en Basse-Bretagne. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 233-260.

318 ADOST (Abel). Deux carnavals de bon aloi : Douarnenez et Lannion. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 18-20.

319 BADONE (Ellen). The appointed hour. Death, worldview and social change in Brittany. Berkeley, University of California Press, 1989, 24 cm, XVIII-366 p., 15 ill. h. t.

La mort en Bretagne : religion, rites funéraires. Plouguerneau, La Feuillée.
(Compte rendu par Alain CROIX dans *Le Pays breton*, n° 346, octobre 1989, p. 9).

320 CRESTON (R.-Y.), LE GALL (Ch.), LAPOUS (M.). Les jours Gras (Morlarjez) à l'île de Batz. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 26-27.

321 FAVÉ (Abbé Louis). Bloavez mad = bonne année. Recueil de 22 souhaits de « Bonne Année » breton-français. Saint-Thonan, Impr. Cloître, 1989, 30 cm, 56 p., ill. en coul.

322 LA VILLEMARQUÉ (Th. HERSART DE). Un carnaval tragique... Le carnaval de Rosporden. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars, 1989, p. 32-33.

323 LECOCQ (Jean-Marc). A propos des noms bretons du Carnaval. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 3-5.

324 LOHOU (Jean). A Huelgoat et Carhaix : Sant al lard. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 28-29.
Carnaval.

325 MILIN (Gaël). De la dormition des héros au purgatoire chrétien : la légende bretonne du tombeau du roi Marc'h. Brest, U.B.O. - Centre d'études des correspondances XIX^e^-XX^e^ siècle, 1989, 24 cm, p. 21-34.
Mélanges offerts à Louis Le Guillou : Bretagne et romantisme.

326 MOXHET (Albert). Ardenne et Bretagne : les sœurs lointaines. Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1989, 22 cm, 130 p., ill. en coul. (Mythes. Légendes. Traditions).
Bibliographie, p. 125-130.

327 NÉDÉLEC (Jo). Mardi gras au Faou en 1924-1925. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 23-25.

328 PICHAVANT (René). Les Gras à Sein. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 30.

329 POSTIC (Fañch). Dans les communes de l'Arrée. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 21-22.
Carnavals.

Voir aussi les n^os^ 2 (traditions), 3 (*id.*), 51 (ethnologie bretonne), 524 (Morlaix, carnaval).

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants et associations culturelles

330 Brest. Les vingt ans du Centre de recherche bretonne et celtique. *ArMen*, n° 24, décembre 1989, p. 40-43.

331 LE BOULANGER (J.-M.). La chambre de lecture de Douarnenez. *Mémoire de la ville*, n° 10-11, 1989, p. 43-46.

332 LE MAITRE (Louis-Pierre). Société archéologique du Finistère. 115 ans et plus de 2 000 membres. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 février 1989, p. 9.

333 TOINARD (Roger). [Compte rendu de] Jean-Yves GUYOMAR, Les historiens bretons au XIX^e^ siècle, 1987. *Armor-Magazine*, n° 228, janvier-février 1989, p. 39.

Enseignement

334 CHAMPOT (Emmanuelle), TILLY (Anne-Marie). Le collège des îles du Ponant : voie d'accès à l'autonomie de l'île ou tremplin au départ des jeunes insulaires. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 75 p.

335 DANGUY DES DÉSERTS (Priscille). Origine et destins des étudiants en droit inscrits à la faculté de Rennes à la fin de l'Ancien Régime, dans *La Révolution et les juristes à Rennes*, Travaux et recherches, Série Faculté des sciences juridiques de Rennes, 1989, p. 159-217.
Notices sur quinze étudiants originaires des évêchés de Quimper et de Saint-Pol.

336 L'école Saint-Charles de Kerfeunteun à la recherche de ses origines. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier de Léon*], 11 novembre 1989, p. 21.
Le premier directeur, l'abbé François Le Gall, entre 1910 et 1921.

337 LE MENN (Claude). Lesneven : le collège Saint-François d'hier et d'aujourd'hui. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 13 mai 1989, p. 19.

338 LE ROY (Thierry). Yvon Tranvouez, spécialiste d'histoire religieuse à la faculté de Brest. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 août 1989, p. 14.

339 NICOLAS (Gilbert). La première génération d'instituteurs normaliens en Bretagne. Contexte et aspects de son recrutement (1831-1851). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 96, n° 1, 1989, p. 41-71.

Imprimerie et presse

340 CARIOU (François). La « Quinzaine ouvrière » et le « Militant » (1907-1914), deux journaux catholiques et sociaux de l'abbé Madec. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 149 p. + p. 150-295, ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, p. 4-11.

341 DREZEN (Youenn). Youenn Drezen, kelaouenner. III : « L'Heure bretonne » (1941-1942). Lesneven, Hor Yezh, 1989, 21 cm, 130 p.

Préface de Per Denez.

342 Hommage à Bernard Guillemot, éditeur de 120 livres. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 10 juin 1989, p. 27.

Éditeur quimpérois (éditions Calligrammes).

343 LE BRIS (Pierre). Pierre Péron et son éditeur. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 74-75.

344 LEPREUX (Georges). Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines jusqu'à la Révolution : Bretagne. Rennes, Bibliothèque municipale, 1989, 24 cm, 216 p.

Réimpression de l'édition de Paris, 1914. Index des noms de personnes, p. 178-195. Bibliographie, p. 201-209.

Voir aussi les n^{os} 17 (éditeurs), 18 (périodiques), 550 (journal, Plounéour-Ménez).

Art

Architecture

345 BRAY (Isabelle). L'arc de triomphe de Sizun. Sizun, juillet-août 1989. Landerneau, Impr. Cloître, 1989, 21 cm, 16 p., ill.

Exposition. Bibliographie, p. 16.

346 CASTEL (Y.-P.). Face au célèbre Mont-Saint-Michel, le très humble Roc'hgoulyan. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 9 septembre 1989, p. 26.

Habitat rural dans les monts d'Arrée.

347 CASTEL (Y.-P.). Lampaul-Guimiliau et ses portes anciennes. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 décembre 1989, p. 32.

348 CASTEL (Y.-P.). L'atelier Beaumanoir. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 27 mai 1989, p. 24.

349 JONES (Michael), MEIRION-JONES (Gwyn I.), GUIBAL (Frédéric), PILCHER (Jon R.). The seigneurial domestic buildings of Brittany : a provisional assessment. *Journal of the Society of Antiquaries of London*, vol. LXIX, part I, 1989, p. 73-110, cartes, plans, phot.

350 LE COUEDIC (Daniel). L'architecture à la mode de Bretagne ou le régionalisme obligatoire. S.l., s.n., (1989), 24 cm, 72 p., ill.

Extrait de : « Du provincialisme au régionalisme, XVIII^{e}-XX^{e} siècle, festival d'histoire de Montbrison, 28 septembre - 2 octobre 1988.

351 LE GOFF (Jean-Yves). Châteaux et manoirs du canton de Saint-Pol-de-Léon. Quimper, Société finistérienne d'histoire et d'archéologie, 1989, 24 cm, 149 p., ill. en noir et en coul.

(Compte rendu par Claude LE MENN, dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 février 1989, p. 7).

352 MUSSAT (André). Ingénieurs et architectes : l'architecture à la veille de la Révolution. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 125-141.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

353 ROUXEL (Françoise). L'habitat provisoire à Brest 1945-1975 : structuration de l'espace social de la ville et contradictions de l'urbanisme. Brest, Institut de géoarchitecture, 1989, 30 cm, 501 p., ill.

Voir aussi le n° 492 (Douarnenez, XVIII[e] siècle).

Peinture et gravure

354 Artistes étrangers à Pont-Aven, Concarneau et autres lieux de Bretagne. *Arts de l'Ouest*, 1989, 233 p., index.

355 BAYLE (Luc-Marie). Sur la peau de bouc, Pierre Péron ! *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 66-67.

356 BOYLE-TURNER (Caroline). Herman van den Anker à Pont-Aven. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 115-117, ill.

Entre 1872 et 1881.

357 BOYLE-TURNER (Caroline). Jan Verkade ou la recherche de la spiritualité en Bretagne. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 147-153, ill.

358 BOYLE-TURNER (Caroline). Mögens Ballin à Huelgoat. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 140-145, ill.

Peintre danois, 1891.

359 CAMPBELL (Julian). Henry Jones Thaddeus : *Jour de marché, Finistère. Arts de l'Ouest*, 1989, p. 92-99, ill.

Étude sur l'œuvre bretonne du peintre irlandais H.-J. Thaddeus et sur le tableau *Jour de marché*, 1882.

360 CASTEL (André). Pierre Péron et Joseph Lacasse. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 70-71.

361 CASTEL (Y.-P.). Découverte d'un tableau de Yan' Dargent au château de Kergrist. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 janvier 1989, p. 15.

362 CASTEL (Y.-P.). Pierre de Belay, par André Cariou, conservateur du musée des beaux-arts de Quimper. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 janvier 1989, p. 27.

363 CASTEL (Y.-P.). Vestiges de fresques au Conquet. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 novembre 1989, p. 19.

364 DELOUCHE (Denise). Cuno Amiet : *La Fileuse bretonne. Arts de l'Ouest*, 1989, p. 86-89, ill.

Tableau peint en 1893 par le peintre suisse Cuno Amiet (collection privée).

365 DELOUCHE (Denise). Hélène Schjerfbeck : *Les Funérailles à Pont-Aven. Arts de l'Ouest*, 1989, p. 82-84, ill.

Tableau peint en 1884 par la Finlandaise Hélène Schjerfbeck et conservé au musée de l'Ostrobotnia, à Vasa.

366 DELOUCHE (Denise). Olivier Perrin (1761-1832). Premier peintre du paysan breton. *Ar Men*, n° 24, décembre 1989, p. 60-75.

367 DELOUCHE (Denise). Peter Kröyer : *Dans une sardinerie à Concarneau. Arts de l'Ouest*, 1989, p. 74-77 : ill.

Tableau peint en 1879 par le Danois P. Kröyer, et conservé au Statens Museum for Kunst de Copenhague.

368 DIRIOU (M.-R.). Un Italien Breton peintre et sculpteur : Giovanni Léonardi, 1876-1956. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 87-90.

369 DUROC (Jacqueline). Le réalisme poétique d'Étienne Bouillé (1858-1933). *Mer, Arts, Culture* (Camaret), été 1989, n° 4, p. 24-31, ill., cartes.

Étienne Bouillé, peintre originaire de l'Yonne, a beaucoup travaillé en Bretagne à partir de 1890.

370 FROMUTH-LOE (Elva). Charles Fromuth et Concarneau : les premières années. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 101-113, ill.

Années 1890-1902.

371 GAMET (Pierre). Recueil Henri Rivière : peintre et imagier. Douarnenez, éditions Le Chasse-Marée, 1989, 32 cm, 40 - (48 p. de pl.), ill. en coul.

372 HASLÉ (Franseza). L'autre Pierre Péron (11 mai - 30 mai 1987). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 84.

373 HASLÉ (Franseza). Rendre visite à Pierre Péron. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 76-79.

374 H.B. François Valentin : un peintre quimpérois du XVIII[e] siècle sort de l'oubli. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 décembre 1989, p. 9.

375 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Adieu Pierre... *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 62.
Hommage à Pierre Péron.

376 HÉLIAS (Pierre-Jakez). La Bretagne de Kerinec. Brest-Paris, éd. de la Cité, 1989, 29 cm, n.p., ill. en coul.
Illustration de Roger Kerinec.

377 J.L.S. Peinture. Ils avaient choisi la Cornouaille. *Armor-Magazine*, n° 237, octobre-novembre 1989, p. 66.

378 LAPICQUE (François). Charles Lapicque. *Armor-Magazine*, n° 232, mai-juin 1989, p. 37.
Charles Lapicque, peintre, dessinateur et sculpteur (1898-1988).

379 La route des peintres en Cornouaille. Quimper, Groupement touristique de Cornouaille, (1989), 21 cm, n.p., ill. en coul.

380 LE MAITRE (Louis-Pierre). Armand Seguin, compagnon de Gauguin. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1[er] juillet 1989, p. 7.
Mort à Châteauneuf-du-Faou en 1903.

381 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau : il fut appelé « le peintre des peintres » : Charles Fromuth, l'Américain de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 20 mai 1989, p. 6.
Le peintre vécut à Concarneau de 1890 à 1937.

382 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. Les étranges peintures de Larome. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 août 1989, p. 4.
Léon Piriou, dit Larome (1874-1961).

383 LE MAITRE (Louis-Pierre). Il y a cent ans, Gauguin arrivait au Pouldu. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 juillet 1989, p. 7.

384 LE MAITRE (Louis-Pierre). Jean Le Merdy. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 décembre 1989, p. 32.

385 LE MAITRE (Louis-Pierre). Un naturaliste en quête d'une certaine Bretagne : le peintre Théophile Deyrolle (1844-1923). *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 24 juin 1989, p. 8.

386 L'histoire de l'art pour illustrer le bicentenaire de la Révolution. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 mars 1989, p. 29.
A propos du tableau de Girardet : *L'arrivée des révoltés de Fouesnant à Quimper*.

387 MARTINIE (M.-M.). Olivier Perrin, peintre des Bretons (1761-1832). *Association bretonne*, 1988, p. 66-68 (paru en 1989).

388 PELLEQUER (G.). Femme au bord de la mer. *Mer, Arts, Culture* (Camaret), été 1989, n° 4, p. 14-15, ill.
Photographie de Camaret par André Villers, avec silhouettes superposées par Picasso et texte de Jacques Prévert.

389 PELLETIER (Yannick). François Valentin et Olivier Perrin : de grands peintres. *Armor Magazine*, n° 238, novembre-décembre 1989, p. 26.

390 PERON (Françoise). Le regard de Pierre Péron. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 68-69.

391 Pont-Aven. De Philadelphie à Concarneau : « Japanising spirit takes hold of me with passion ». Fromuth, 1895. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 mars 1989, p. 28.

392 PUGET (Catherine). Seguin, virtuose de la ligne. *Armor-Magazine*, n° 236, septembre-octobre 1989, p. 32.

Membre du groupe de Pont-Aven, né en 1869, mort en 1903.

393 PUGET (Catherine), JAWORSKA (Wladyslawa), DELOUCHE (Denise). Gauguin et ses amis Pont-Aven. Douarnenez, éd. Le Chasse-Marée / ArMen, 1989, 26 cm, 113 p., ill. en coul. (Les albums ArMen).

394 QUEFFÉLEC (Henri). Souvenirs... *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 63-65.

Hommage à Pierre Péron.

395 SELLIN (David). 1897. Childe Hassam, un impressionniste américain à Pont-Aven. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 118-139, ill.

396 Service éducatif du musée des beaux-arts. « En passant par Pont-Aven ». Une leçon de peinture de 1886 à 1896. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 mars 1989, p. 28.

397 THOMAS (G.-M.). Du peintre à l'illustrateur. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 82-83.

Pierre Péron.

Voir aussi les n^{os} 30 (Armand Seguin), 52 (Olivier Perrin), 55 (Révolution), 57 (*id.*), 60 (François Valentin).

Sculpture

398 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de la Bretagne. Sculptures et moulages. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 novembre 1989, p. 4.

399 CASTEL (Yves-Pascal). Le sculpteur de Landerneau Yann Larhantec. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 décembre 1989, p. 32.

400 CASTEL (Yves-Pascal). Les stalles de la cathédrale de Saint-Pol. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 28.

401 CASTEL (Yves-Pascal). Les sybilles de Lampaul-Plouarzel. *Le Progrès de Cornouaille* [Le Courrier du Léon], 16 décembre 1989, p. 33.

402 CASTEL (Yves-Pascal). Le tombeau de saint Ronan et la Révolution française. *Le Progrès de Cornouaille* [Le Courrier du Léon], 29 avril 1989, p. 29.

403 CASTEL (Y.-P.). Sculpteurs italiens et calvaires bretons. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 juillet 1989, p. 29 ; 22 juillet 1989, p. 29.

Le calvaire du Traon, en Plouguerneau, 1511, signé Jo Toinas et H. Conci, et celui de Tréflez, 1773, œuvre de Zerbinot.

404 CASTEL (Y.-P.). Statues bretonnes en kersanton à la cathédrale de Truro en Cornouailles anglaise. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 18 février 1989, p. 27.

405 CASTEL (Y.-P.). Une statue retrouvée à Plounéour-Ménez. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 28 octobre 1989, p. 28.

Statue de Vierge à l'Enfant de la chapelle Saint-Divy.

406 CASTEL (Yves-Pascal). Vierges à l'Enfant dans le Finistère : Notre-Dame du Keff. *Quimper et Léon*, 27 février 1988, p. 95-97.

En Saint-Thégonnec.

407 CASTEL (Y.-P.), MILLET (Christian). L'oratoire du cimetière à Plougasnou. Un exercice de style autour de l'arrondi. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 octobre 1989, p. 29.

Plan et dessin de la chapelle du Sacre, v. 1550-1570.

408 DURAND (Gildas). Les retables et groupes sculptés originaires des anciens Pays-Bas, conservés en Bretagne, des XV^{e} et XVI^{e} siècles et la problématique de l'étude de la statuaire en Bretagne. Recherches sur la notion d'expansion artistique et sur le rôle des influences étrangères dans les productions locales. Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1989, 2 vol., 425 p., 800 ill.

Thèse de doctorat en histoire de l'art.

409 DURAND (Gildas). Retables « flamands » et statuaire bretonne. La notion d'expansion artistique aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. *Le Serment des Horaces*, revue d'art internationale, automne 1989 - hiver 1990, p. 142-159, ill., cartes.

P. 148-159, catalogue raisonné de 32 œuvres (dont 17 du Finistère).

410 LE MAITRE (Louis-Pierre). Sculptures maritimes à conserver... *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 novembre 1989, p. 7.

Chapiteaux de l'église de Concarneau.

411 MOUTON (Benjamin). Problèmes de la conservation du portail occidental de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper, dans Actes du colloque « L'ornementation architecturale en pierre dans les monuments historiques », château de Fontainebleau, octobre 1988, Ministère de la Culture, 1989, p. 133-137, ill.

412 PEGER (Gaëlle). Yan Larhantec : sculpteur breton du XIX^e^ siècle (1829-1913). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 2 vol. : 200 p. + 62 p., ill. en coul.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, p. 1-10. II : catalogue des œuvres.

413 THOMAS (Georges-Michel), FOUCHER (Jean). Inventaire historique du cimetière de de Brest - Saint-Martin. Mairie de Brest, 1989, 72 p.

Voir aussi le n° 66 (Roland Doré).

Vitrail

414 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le vitrail de Melgven, ou l'art d'accommoder les restes. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 3 juin 1989, p. 7.

415 LE MAITRE (Louis-Pierre). Nouveaux vitraux à Saint-Philibert [en Trégunc]. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 9 septembre 1989, p. 10.

Vitraux de Jean-Pierre Le Bihan, maître verrier à Quimper.

416 OMNÈS (Alan). Charles Robert, verrier. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 septembre 1989, p. 27.

Orfèvrerie

417 QUENTEL (J.-L.). Bicentenaire en pays de Léon : le calice du prêtre réfractaire. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 9 septembre 1989, p. 29.

Coupe de mariage (sans poinçon d'orfèvre) qui aurait servi de calice, pendant la Révolution, à Jean-Marie Branellec, prêtre réfractaire. Notice d'Y.-P. Castel sur la coupe.

Céramique

Voir les n^os^ 114 (Quimper, âge du fer), 118 (amphores cannelées), 281 (faïence anglaise).

Musique, chanson, danse

418 Anciens sonneurs dans le Finistère. *Musique bretonne*, n° 92, mai 1989, 12-13, carte ; n° 95, septembre 1989, p. 9-11.

419 GOYAT (Gilles). Étude de répertoire de chants traditionnels en langue bretonne d'une bigoudenne de Plozévet. S.l., s.n., 1989, 30 cm.

Mémoire de maîtrise de celtique soutenu à Brest.

420 LE MOIGNE-MUSSAT (Marie-Claire). Après Liszt, Stravinsky, Prokofiev et les autres. *Arts de l'Ouest*, 1989, p. 215-225, ill.

Séjours de Ravel à Morgat (1905), de Stravinsky (1920), Koussevitzky, Prokofiev (1921), à Carantec.

421 LE NOAC'H (Alain). Un marquis sonneur en couple. *Musique bretonne*, avril 1989, p. 10.

Jean-Louis-Armand-Fortuné de Ploeuc (Landudec).

422 MATTE (Catherine), MATTE (Jean-Luc). Iconographie de la cornemuse : inventaire des représentations conservées en France. S.l., s.n., 1989, 21 cm, n.p., ill.

3^e^ édition. Index.

423 PARADES (Bernard DE). Matilin an Dall. *Ar Soner*, n° 305, mars-avril 1989, p. 16-18

424 Sitoyen Molaije, Citoyen Mardi-Gras. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 34-35.

Carnaval. Chanson recueillie à Landrévarzec.

Voir aussi le n° 287 (Gwerziou de Luzel), 297 (musiciens, XVIII[e] siècle).

Histoire littéraire

425 Armand Robin. La quête de l'universel. Morlaix, éd. Skol Vreizh, 1989.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1[er] juillet 1989, p. 18).

426 BALCOU (Jean). Deux auteurs aristocrates bas-bretons au moment de la Révolution : Madame de Pompery et Loaisel de Tréogate. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 77-84.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution, Brest, 28-30 septembre 1988.

427 BALCOU (Jean). La correspondance Renan - Luzel (1858-1892). Histoire d'une amitié au service de la culture bretonne. Brest, U.B.O. - Centre d'études des correspondances XIX[e]-XX[e] siècle, 1989, 24 cm, p. 145-154.

Mélanges offerts à Louis Le Guillou : Bretagne et romantisme.

428 150[e] anniversaire. Réédition du « Barzaz-Breizh » de La Villemarqué par les éditions Hag hor yezh. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 11 février 1989, p. 6.

429 COIN (Elisabeth). Charles de Gaulle : barde breton. *Chronique de Landévennec*, n° 58, avril 1989, p. 57-64.

430 CORBIÈRE (Tristan). Mathurin Méheut - Tristan Corbière. Saint-Malo, éditions de l'Ancre de marine, 1989, 32 cm, 85 p., ill. en coul.

Illustration de Mathurin Méheut. Préface de Yvonne Jean-Haffen et Benoît du Piriou.

431 DELOOF (Jan). Breizh aux Pays-Bas et vice-versa. *Dalc'homp soñj*, n° 26, 1989, p. 18-20.

Premier essai d'inventaire des traductions du breton en néerlandais ou du néerlandais en breton (Hersart de La Villemarqué).

432 Edouard Corbière (1793-1875). S.l., s.n., (1989), 30 cm, 61 p.

Bibliographie, p. 3-12.

433 GUIOMAR (Jean-Yves). La correspondance Guillaume Lejean - Charles Alexandre. Un portrait de Lamartine. Brest, U.B.O. - Centre d'études des correspondances XIX[e]-XX[e] siècles, 1989, 24 cm, p. 339-348.

Mélanges offerts à Louis Le Guillou : Bretagne et romantisme.

434 HÉLIAS (Pierre-Jakez). Midi à ma porte. Rennes, éd. Ouest-France, 1989, 288 p.

(Compte rendu par Yann BREKILIEN, dans *Armor-Magazine*, n° 228, janvier-février 1989, p. 40).

435 HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore). La langue et la littérature de la Celtique sont-elles entrées comme élément dans la formation de la langue et de la littérature de la France (publié par Jean-Yves Guiomar). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVII, 1988 (1989), p. 61-94.

436 LAURENT (Donatien). Aux sources du « Barzaz-Breiz » : la mémoire d'un peuple. Douarnenez, le Chasse-Marée, 1989, 27 cm, 335 p., ill.

Bibliographie p. 327-332. Index p. 333-335.

437 LAURENT (Donatien). La poésie chantée en Basse-Bretagne : le « Barzaz-Breiz ». Brest, Mairie de Brest, 1989, 30 cm, 12 p., ill.

Exposition.

438 LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean). Le « Barzaz-Breiz » : la fin d'une énigme ? *Musique bretonne*, n° 92, mai 1989, p. 14-15.

439 LE MENN (Claude). Littérature : Julien Gracq publié dans la « Pléiade ». Les visions bretonnes d'un romancier secret. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 29.

440 LE MILINAIRE (André). Tristan Corbière : la paresse et le génie. Seyssel, éd. Champ Vallon, 1989, 21 cm, 198 p. (Champ poétique).
Bibliographie, p. 181-182.

441 LOISEL (Yves). Xavier Grall (1930-1981) : biographie. Paris, éd. Jean Picollec, 1989, 21 cm, 396 p.

442 OZOUF (Mona). Robin des voix : la Bretagne gagne un poète méconnu avec Armand Robin et regagne des milliers de voix poétiques avec Hersart de La Villemarqué. S.l., s.n., 1989, 30 cm, p. 130, ill.
Extrait de : *Le Nouvel Observateur*, 7-13 septembre 1989.

443 PENNEC (Jo). En Bretagne avec Gide et Régnier. *Mer, Arts, Culture* (Camaret), été 1989, n° 4, p. 13.
André Gide, Henri de Régnier et André-Ferdinand Hérold en Bretagne en août 1892.

444 SEGALEN (A.-P.). Ébauche d'une géographie littéraire de la presqu'île de Crozon. *Mer, Arts, Culture* (Camaret), été 1989, n° 4, p. 20-23 (carte).

445 WAGNER (Jacques). La matière bretonne dans quelques revues littéraires françaises entre 1780 et 1785. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 91-102.
Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi les n^{os} 29 (Saint-Pol Roux), 31 (La Villemarqué), 56 (Yves Le Febvre), 63 (*id.*), 65 (*id.*), 86 (Roman de Tristan), 341 (Youenn Drezen), 342 (Bernard Guillemot).

Théâtre et cinéma

446 LE GOUALCH (Jean). Pierre Péron, cinéaste. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 80-81.

447 LE MOIGNE-MUSSAT (Marie-Claire). L'activité lyrique des théâtres en Bretagne sous la Révolution (1794-1796). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVI, p. 287-298, ill.

Voir aussi le n° 473 (Antoine).

Médecine et pharmacie

448 OGER. Les premiers vétérinaires du Léon. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 132-141.

Sciences et techniques

449 Un morlaisien des Lumières : Jean-Jacques Bouestard de La Touche, médecin révolutionnaire : 1730-1810. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1989, 30 cm, 21 p., ill. en coul.
Bibliographie, p. 21. Avant-propos de Philippe Le Guillou. Préface de Michèle Coic.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

450 BEUJET (Josiane). De Brest à Pont-l'Abbé en 1865 : reportage d'époque d'un journaliste anglais. *Cap-Caval*, n° 13, 1989, p. 25-32.

451 CORLAY (Janig). Notre randonnéej des chapelles bigoudennes et capistes. *Breiz Santel*, n° 138, 1989, p. 1-3.

452 DU PUIGAUDEAU (Odette). Grandeur des îles. Paris, Julliard, 1989, 20 cm, VI-193 p.
Préface de Monique Vérité. Réédition.

453 En fouillant les archives. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 164-166.
Notes sur Lesneven (1787), Brignogan (1902), Kernouès (1776), Ploudaniel (1725), Trégarantec (XVII^{e} siècle).

454 GARGADENNEC (Roger). Quand le journal « les Veillées des chaumières » évoquait notre région il y a un siècle. *Cap-Caval*, n° 13, 1989, p. 10-13.

455 GUERY (J.-L.). Les îles du littoral français. Grenoble, Glénat, 1989, 29 cm, 223 p., ill. en coul. (Neptune Yachting).

Préface de Didier Decoin.

456 LE GOFFE (Michèle). Sites, signes, vies au centre de la vallée de l'Aulne : recherches nouvelles autour de : Châteauneuf, Trévarez, Landeleau, Plonévez, Saint-Goazec, Laz, Saint-Thois. Châteauneuf-du-Faou, éd. Ar Garo, 1989, 21 cm, 372 p., ill. en coul.

Bibliographie, p. 365-368.

457 PHILIPPE (Jo). Promenades buissonnières le long de l'Odet. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 12 août 1989, p. 26.

Plomelin et Gouesnac'h.

458 ROUGERIE (V.). Archipel molénais : Béniguet, Quéménès, Litiri, Molène, Triélen, Balanec, Bannec. Rennes, Impr. Média Graphic, 1989, 30 cm, n.p., ill.

459 THOMAS (G.-M.), LOAEC (P.). Clochers attaqués par la foudre de la tempête. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1989, p. 114-117.

Voir aussi les n^{os} 138 (révolte des Bonnets rouges), 179 (Résistance en Cornouaille), 181 (communisme, haute Cornouaille), 268 (pardons bigoudens), 217 (clergé de Cornouaille), 226 (Porzay, Révolution), 254 (Poher, vie économique), 274 (pêche artisanale, pays bigouden), 277 (chemin de fer, Bretagne Centre), 304 (marchands toiliers, haut Léon), 329 (Gras, monts d'Arrée), 334 (îles du Ponant), 377 (peintres, Cornouaille), 379 (*id.*), 448 (vétérinaires du Léon).

Audierne

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Bannalec

460 Chapelle de Trébalay. *Breiz Santel*, n° 137, 1989, p. 16-17.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Baye

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Berrien

461 BARRÈRE (Michel). Goenidou dans le domaine de la Quévaise. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989-1990, p. 25-27.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 292 (mobilier).

Beuzec-Cap-Sizun

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Bodilis

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Bohars

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Bolazec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Bourg-Blanc

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Brest

462 BOULAIRE (Alain). Brest au temps de la Royale. Paris-Brest, éditions de la Cité, 1989, 22 cm, 332 p., ill.

Préface d'Yves La Prairie. Illustration de Bruno Pondaven. Index, p. 315-326.

463 DAUVIN (J.-L.). Histoire de Brest. Paris, Res Universis, 1989, 21 cm, 160 p.

Réimpression de l'ouvrage : « Essais topographiques, statistiques et historiques sur la ville, le château, le port, la rade de Brest », 1816.

464 DUFIEF (Denise), BARRIÉ (Roger) [dir.]. Le cimetière Saint-Martin de Brest. S.l., Inventaire général, 1989, 19 cm, 16 p., ill. en coul.

465 HENWOOD (Annie), HENWOOD (Philippe), KERMAREC-LEROUX (Catherine), LE DRO (Jean-Claude). Une histoire de Brest racontée aux enfants. Brest, Dialogues, 1989, 34 cm, 47 p., ill. en coul.

Illustration de Bertrand Puluhen. Index et bibliographie, p. 46.

466 HENWOOD (Philippe), MONANGE (Edmond). Brest, un port en Révolution, 1789-1799. (Rennes), Ouest-France, 1989, 23 cm, 315 p., ill.

Bibliographie, p. 301-308. Index, p. 309-315.

467 LÉVY (André). Brest et les Brestois en 1789 : dynamisme, frustrations et misère. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 145-156.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

468 MAC ORLAN (Pierre). Le vieux Brest. *ArMen*, n° 24, décembre 1989, p. 22-35.

469 MONANGE (Edmond). La révolution municipale à Brest en 1789. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 389-398.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

470 SOLER (Franck). Le complexe nautique du Moulin-Blanc (Brest), S.l., s.n., 1989, 30 cm, 200 p.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

471 THOMAS (G.-M.). Brest la Rouge. Brest-Paris, éd. de la Cité, 1989, 21 cm, 211 p., ill.

Table onomastique, p. 205-210.

Voir aussi les n° 23 (cahiers de doléances), 27 (*id.*), 43 (Victor Le Gorgeu), 54 (Révolution), 175 (Seconde Guerre mondiale), 184 (P.C.F.), 188 (prison), 195 (Marine, 1788), 228 (chanoine Chapalain), 231 (Expilly), 269 (poudrerie du Moulin-Blanc), 279 (liaisons aériennes), 305 (classes dirigeantes, XVIII^e siècle), 312 (Foyer de l'Adoration), 338 (U.B.O.), 353 (habitat provisoire), 413 (cimetière Saint-Martin).

Briec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Brignogan

472 PÉRON (Jean-François). Hier à Brignogan. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 60 p., ill.

Préface de Suzanne Troadec. Bibliographie, p. 54.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Camaret

473 SANDERS (James B.). Antoine et Camaret : un aperçu. *Mer, Arts, Culture* (Camaret), été 1989, n° 4, p. 16-19, ill.

Voir aussi les n^os^ 27 (cahier de doléances), 388 (artistes et écrivains).

Carantec

474 LUCE-LOZAC'H (Ginette). Carantec sous la Révolution. S.l., Impr. Publi Trégor, 1989, 22 cm, n.p., ill.

Voir aussi les n^os^ 27 (cahier de doléances), 64 (musée maritime), 420 (musiciens).

Carhaix

475 LE GOFF (Anne). Carhaix pendant la Révolution (1789-1989). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 101 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, 5 p.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 189 (criminalité, XVIIIe siècle), 324 (carnaval).

Châteaulin

476 LECLERC (Guy). Les fêtes révolutionnaires à Châteaulin en 1793 et 1794. *L'Écho de Saint-Louis*, avril 1989, no 147, p. 49-53.

Voir aussi le no 158 (garde nationale).

Châteauneuf-du-Faou

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 380 (Armand Seguin).

Cléden-Cap-Sizun

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Cléden-Poher

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Cléder

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Clohars-Carnoët

477 Chronique de Clohars sous la Révolution. *Écho de Clohars*, bulletin paroissial, 1989, février, p. 6-10 ; mars, p. 7-9 ; avril, p. 7-9 ; mai, p. 7-9 ; juin, p. 8-10 ; juillet, p. 7-10 ; octobre, p. 9-12 ; novembre, p. 8-10 ; décembre, p. 8-11.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 212 (Ancien Régime), 285 (tourisme), 383 (Gauguin).

Clohars-Fouesnant

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Coat-Méal

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Combrit

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Commana

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Concarneau

478 LE MAITRE (Louis-Pierre). Au fil du Passage-Lanriec : maître Jean Le Cocq, aux basques des Duquesne. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 14 janvier 1989, p. 6.

479 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau : enfin la Ville-Close en chantier ! *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 novembre 1989, p. 8-9.

480 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. Et si on recreusait la douve ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 14 octobre 1989, p. 10.

481 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau gardera son clocher. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 17 juin 1989, p. 8.

482 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau : la maison de bois de la digue. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 6.

483 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. 89 : l'année de la cloche des marins. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 février 1989, p. 8.
Cloche de la chapelle de la Croix.

484 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau : une archère découverte et une porte introuvable. Erreur de niveau sous l'usine Béziers. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 novembre 1989, p. 11.

485 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le calvaire de la Croix sectionné... par les gravats de l'usine Béziers. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 décembre 1989, p. 8.

486 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les « grands principes » de la future église. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1er juillet 1989, p. 6.

487 LE MAITRE (Louis-Pierre). « Sainte-Sophie » : le défi de la sagesse. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 octobre 1989, p. 9.

Le sort de l'église de Concarneau.

488 LE MAITRE (Louis-Pierre). Un coup pour les coupoles ! *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 16 décembre 1989, p. 6.

Demande de classement de l'église de Concarneau par la Corephae.

Voir aussi les nos 10 (baie de Concarneau), 27 (cahier de doléances), 44 (J.-M. Furic), 79 (toponymie), 142 (élections, 1727), 168 (J.-M. Furic), 205 (ex-voto marins), 207 (culte de saint Jean-Baptiste), 250 (protestants), 271 (pêche thonière), 275 (port, XVIIIe siècle), 295 (maîtres de chaloupe, XVIIIe siècle), 296 (usiniers), 354 (artistes), 367 (Peter Kröyer), 370 (Charles Fromuth), 381 (*id.*), 382 (Larome), 384 (Jean Le Merdy), 385 (Théophile Deyrolle), 391 (Charles Fromuth), 410 (chapiteaux).

Conquet (Le)

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 363 (fresques).

Coray

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Daoulas

489 CASTEL (Y.-P.). A Daoulas, debout et restaurée, la croix de Reun-ar-Moal. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 mai 1989, p. 24.

Voir aussi le no 27 (cahier de doléances).

Dirinon

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Douarnenez

490 LAPPART (Stéphane). Douarnenez : ses rues : toute une histoire ! 1840 à 1989. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 251 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Sources et bibliographie, p. 6-14.

491 LE BOULANGER (J.-M.). Douarnenez et son évolution aux XVIIIe et XIXe siècles. *Mémoire de la ville*, no 10-11, 1989, p. 7-22.

492 PEUZIAT (Josick). Démographie, habitat et architecture à Douarnenez dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. *Mémoire de la ville*, no 10-11, 1989, p. 163-190.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 86 (Tristan), 152 (1790), 153 (cahiers de doléances), 154 (Révolution), 182 (P.C.F.), 213 (Constitution civile du clergé), 318 (carnaval), 331 (chambre de lecture).

Drennec (Le)

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Elliant

493 LE RETRAITÉ. La vie à Elliant et dans les environs pendant les années troubles de la Révolution de 1789. *Bulletin paroissial d'Elliant*, 1989, mars, p. 2 et 12 ; avril, p. 2 et 12 ; mai, p. 2 et 13 ; juin, p. 2 et 15 ; septembre, p. 2 et 7 ; octobre, p. 2 et 7 ; novembre, p. 2 et 7 ; décembre, p. 2 et 7.

494 LE RETRAITÉ. Réunion de la garde nationale, 1840. *Bulletin paroissial d'Elliant*, janvier 1989, p. 2 et 12.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Ergué-Gabéric

495 La plus belle chapelle de Cornouaille fête ses 500 ans : Notre-Dame de Kerdévot. *Breiz santel*, n° 138, 1989, p. 8-9.

496 CASTEL (Y.-P.). Le calvaire de Kerdévot, un des sept calvaires aux apôtres du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 20 mai 1989, p. 29.

Esquibien

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Faou (Le)

497 LECLERC (Guy). L'autel de Notre-Dame en l'église du Faou. *L'Écho de Saint-Louis*, août 1989, n° 148, p. 26-28.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 290 (démographie, XVII^{e}-XVIII^{e} siècle), 327 (mardi gras).

Feuillée (La)

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 319 (mort).

Folgoët (Le)

498 LOAEC (Pierre). Comment la basilique du Folgoët fut sauvée de la destruction en 1809. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, n° 3, p. 154-163.

499 LOAEC (Pierre). Le centenaire du couronnement de Notre-Dame du Folgoët, 1888-1988. *Quimper et Léon*, 1988, p. 388-392.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 200 (Notre-Dame du Folgoët).

Forest-Landerneau (La)

500 CASTEL (Y.-P.). La Forest-Landerneau : Joyeuse-Garde se réveille. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 7 octobre 1989, p. 16.

Plan de la tour nord-est et du four à pain.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Forêt-Fouesnant (La)

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Fouesnant

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 94 (âge du bronze), 104 (Néolithique), 176 (Libération), 280 (épaves, Glénan), 281 (*id.*), 386 (Girardet).

Garlan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Gouesnach

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Gouesnou

501 GWEGEN (Yann). Gouesnou sous la Révolution. Spézet, Keltia Graphic, 1989, 22 cm, 131 p., ill.

Préface de Jean-Pierre Person.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Gouézec

Voir le n° 161 (chouans).

Goulien

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Goulven

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Gourlizon

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guengat

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guerlesquin

502 LE GUIRRIEC (Patrick). Guerlesquin : bases des pouvoirs communaux. Brasparts, Beltan, 1989, 22 cm, 166 p., ill. en coul.

Bibliographie, p. 165-166.
(Compte rendu par Q.M., dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 décembre 1989, p. 20).

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Guiclan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guiler-sur-Goyen

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guilers

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guimiliau

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guipavas

503 La chapelle Saint-Yves. *Kannadig Guipavas*, bulletin paroissial, mars 1989, p. 12.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Guipronvel

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Guissény

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Henvic

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Huelgoat

504 PENVEN (Michel). Épisodes inédits de la Révolution à Huelgoat. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989, p. 20-24.

505 PRISER (Louis). La forêt buissonnière. Ed. Bretagne, 1989, 265 p.

Souvenir de Louis Priser à Huelgoat pendant et après la Seconde Guerre mondiale.
(Compte rendu par Cl. M., dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 avril 1989, p. 183 ; par Yann BREKILIEN, dans *Armor-Magazine*, n° 233, juin-juillet 1989, p. 33).

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 324 (carnaval), 358 (Mögens Ballin).

Ile de Batz

506 PRISER (Louis). L'île de Batz au cœur de la « Ceinture dorée », son passé et ses activités en 1989. *Le Pays breton*, n° 344, juillet 1989, p. 9.

507 THÉRÉNÉ (P.). Préhistoire et histoire en l'île de Batz (Finistère). *Bulletin d'information de l'AMARAI*, n° 1, 1988, p. 20-21.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 320 (les Gras).

Ile de Molène

508 CUILLANDRE (J.-P.), LE MOIGNE (J.-L.). Branneg, l'île aux oiseaux. *ArMen*, n° 23, octobre 1989, p. 22-35.
Archipel de Molène

Voir aussi les n^os^ 9 (réserve naturelle), 27 (cahier de doléances).

Ile-Tudy

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 291 (pêcheurs, Révolution).

Irvillac

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Juch (Le)

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Kerlouan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Kernilis

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Kernouès

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Lampaul-Guimiliau

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 347 (portes anciennes).

Lampaul-Plouarzel

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 401 (sybilles).

Lanarvily

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Landéda

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Landeleau

509 Landeleau pendant la Révolution. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, juillet-août 1989.

510 La paroisse de Landeleau en 1889. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, janvier-février 1989.

511 Les anciens métiers de chez nous. *A travers les chemins de la Troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, septembre-octobre 1989.

Voir aussi les n^os^ 27 (cahier de doléances), 204 (troménie).

Landerneau

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 399 (Yann Larhantec), 412 (*id.*).

Landivisiau

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Landrévarzec

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 424 (carnaval).

Landudal

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Landudec

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 421 (marquis de Plœuc).

Landunvez

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 110 (île d'Yoc'h, âge du fer), 111 (*id.*), 112 (*id.*).

Langolen

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lanhouarneau

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 215 (Révolution).

Lanildut

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lanmeur

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lannédern

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lanneuffret

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lannilis

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lanrivoaré

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Laz

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Lesneven

512 LE BORGNE (Emmanuel), MUSÉE DU LÉON. Ursin Le Gall (1763-1821) ou la Révolution à Lesneven. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 19 p.

513 LE MENN (Claude). Daniel Nicolas Miorcec de Kerdanet, maire de Lesneven sous la Terreur. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 20 mai 1989, p. 6.

514 LE MENN (Claude). Lesneven : vous avez dit « ville historique » ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 19 août 1989, p. 16.

515 LE MENN (Daniel et Claude). Notes sur la Révolution à Lesneven. *Les Cahiers de l'Iroise*, juillet-septembre 1989, no 3, p. 151-153.

516 PAUGAM (Isabelle). Lesneven pendant la Révolution (1789-1799). S.l., s.n., 1989, 30 cm, 169 - V p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. I-V.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 216 (Révolution), 337 (collège Saint-François).

Leuhan

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Loc-Brévalaire

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Loc-Eguiner

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Locmaria-Berrien

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 211 (messe du prêtre défunt).

Locmaria-Plouzané

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Locmélar

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Locquénolé

517 LE BOURHIS (Michel). Auprès de mon arbre : Locquénolé, chronique d'un village breton de la côte au temps de la Révolution. Taulé, éditions Bretagnes, 1989, 24 cm, 124 p., ill.
Bibliographie, p. 119.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Locquirec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Loctudy

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 262 (marché foncier), 273 (pêcheurs).

Locunolé

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Logonna-Daoulas

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Loperhet

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Loqueffret

518 CLECH (Camille), PENVEN (Michel). A la découverte du patrimoine de Loqueffret et de ses environs. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989-1990, p. 2-8.

Mahalon

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Martyre (La)

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Meilars

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Melgven

519 LE MAITRE (Louis-Pierre). L'heure du quadricentenaire : un cadran solaire de 1589 à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 20 mai 1989, p. 7.

520 LE MAITRE (Louis-Pierre). Melgven : des Portugais à Saint-Antoine en 1840. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 7.
Restauration de la chapelle Saint-Antoine en 1840.

521 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Pentacentenaire à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 6 mai 1989, p. 8.
Un autel de 1489 dans l'église paroissiale de Melgven.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 222 (abbé de La Chapelle), 414 (vitrail).

Mellac

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 232 (Maurice Le Gac).

Mespaul

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Milizac

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Moëlan-sur-Mer

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Morlaix

522 CASTEL (Y.-P.). A Morlaix, travaux et trouvailles au vallon de Troudousten. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 18 mars 1989, p. 16.

Vierge à l'Enfant, provenant d'un calvaire du XV^e^ siècle.

523 CASTEL (Y.-P.). Du temps où les mulâtres de la Martinique portaient des chemises en gros Morlaix. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 novembre 1989, p. 18.

Règlement de 1720.

524 GUYOMARD (René). A Morlaix, il y a soixante ans. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1989, p. 29.

Carnaval.

525 REMEUR (F.). Comment a été bâti le viaduc de Morlaix ? *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 26 août 1989, p. 17.

Voir aussi les n^os^ 27 (cahier de doléances), 49 (Bouestard), 50 (*id.*), 63 (Yves Le Febvre), 65 (*id.*), 69 (cheminée, XIV^e^ siècle), 141 (Ligue), 170 (élections, 1894-1914), 224 (Expilly), 449 (Bouestard).

Motreff

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Névez

526 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les gens d'ici. Névez : le goût bulgare ! *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 10 juin 1989, p. 12.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Ouessant

527 GUICHETEAU (Gérard). Ouessant. Rennes, Éditions Ubacs, 1989, 25 cm, 72 p., ill. en coul. (Paysages amoureux).

Illustration de Bernard-Marie Laute.

528 PÉRON (Françoise). Ouessant : une société insulaire à la veille de la Révolution. Brest, C.R.B.C. ; Quimper, Société archéologique du Finistère, 1989, 24 cm, p. 171-185.

Actes du colloque « La Bretagne, une province à l'aube de la Révolution », Brest, 28-30 septembre 1988.

Voir aussi les n^os^ 27 (cahier de doléances), 78 (toponymie), 95 (préhistoire), 117 (Mez-Notariou, âge du fer), 210 (foi chrétienne), 278 (phares).

Pencran

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Penmarc'h

Voir les n^os^ 27 (cahier de doléances), 74 (conserveries Amieux).

Peumerit

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plabennec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Pleuven

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Pleyber-Christ

529 Un sauvetage et une belle restauration. *Breiz santel*, n° 138, été 1989, couverture.

Résurrection, tableau de la chapelle du Christ en Pleyber-Christ.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Plobannalec

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 78 (toponymie), 284 (tourisme).

Ploeven

530 PHILIPPE (J.). Au cœur du Porzay, Ploeven écrit son histoire et valorise son patrimoine. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 octobre 1989, p. 31.

Plogastel-Saint-Germain

531 PHILIPPE (J.). Les monuments historiques et... les autres. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 23 septembre 1989, p. 28.

État d'abandon de la chapelle Saint-Honoré en Plogastel-Saint-Germain.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Plogoff

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plogonnec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plomelin

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plomeur

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 101 (Mésolithique), 299 (ouvriers agricoles).

Plomodiern

532 DIZERBO (A.-H.). La chapelle de Sainte-Marie du Ménez-Hom en Plomodiern. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 231-260, ill. en coul. (2e partie).

Plonéis

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plonéour-Lanvern

533 Cahier de doléances de Lanvern et élection des députés. *L'Écho paroissial de Plonéour-Lanvern*, mai 1989, p. 21.

534 Décisions municipales à Plonéour-Lanvern depuis la première République. *L'Écho paroissial de Plonéour-Lanvern*, 1989, janvier, p. 21-22 ; février, p. 22.

535 Décisions municipales après la Première Guerre mondiale. *L'Écho paroissial de Plonéour-Lanvern*, 1989, mars, p. 22 ; avril, p. 22.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 38 (Languivoa).

Plonévez-du-Faou

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouarzel

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Ploudalmézeau

536 Après la séparation de l'Église et de l'État. *Kannadig Ploudalmezeau*, mai 1989.

537 Création d'un quai à Portsall. *Kannadig Ploudalmezeau*, 1989, juillet, août, septembre.

538 Les lois scolaires et les inventaires. *Kannadig Ploudalmezeau*, avril 1989.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 48 (Fortin), 100 (préhistoire), 225 (chanoine Grall).

Ploudaniel

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Ploudiry

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouédern

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouénan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouescat

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plougar

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plougasnou

Voir les n^{os} 27 (cahier de doléances), 407 (oratoire du cimetière).

Plougastel-Daoulas

539 CASTEL (Y.-P.). Plougastel-Daoulas. Le calvaire au péril de son grand âge. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 14 janvier 1989, p. 29.

540 KERVELLA (M.-A.). Tableau de la paroisse de Plougastel à la fin du XVIII^{e} siècle. *Ar Skodenn*, n° 1, juillet 1989, p. 4-20.

541 LE BOT (Monique), KERVELLA (M.-A.). Les années révolutionnaires. *Ar Skodenn*, n° 1, juillet 1989, p. 21-45.

Plougastel.

542 VERGOS (J.-C.). La Révolution à Plougastel. *Bulletin paroissial de Plougastel*, 1989, avril, p. 8 ; mai, p. 12-13 ; juin, p. 5, 8-9, 12.

543 VERGOS (J.-C.). Le Concordat. *Bulletin paroissial de Plougastel*, octobre 1989, p. 4-5, 8.

544 VERGOS (J.-C.). Plougastel-Daoulas à la veille de la Révolution. *Bulletin paroissial de Plougastel*, mars 1989, p. 8-9.

Voir aussi les n^{os} 27 (cahier de doléances), 229 (clergé), 230 (*id.*), 272 (pêche à pied).

Plougonvelin

545 CASTEL (Y.-P.), CHEVILLOTTE (Y.). Abbaye de la pointe Saint-Mathieu. Découverte de Créac'h-ar-Justice. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 février 1989, p. 27.

546 ROUGIER (Jacques). Monument des péris en mer à la pointe Saint-Mathieu. *Kannadig Sant Gwenael*, bulletin paroissial de Plougonvelin, mai-juin 1989, p. 6-8.

547 ROUGIER (Jacques). Plougonvelin et son passé. *Kannadig Sant Gwenael*, bulletin paroissial de Plougonvelin, 1989, janvier à novembre, p. 5.

548 ROUGIER (Jacques). Prêtres et religieux natifs de Plougonvelin. *Kannadig Sant Gwenael*, bulletin paroissial de Plougonvelin, 1989, janvier, février, juillet, novembre, p. 5-6.

549 ROUGIER (Jacques). Reconstruction de l'église paroissiale (1944-1952). *Kannadig Sant Gwenael*, bulletin paroissial de Plougonvelin, 1989, janvier, février, avril, p. 6-7.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Plougourvest

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouguin

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Plouhinec

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 113 (Kersigneau, âge du fer).

Plouider

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Ploumoguer

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plounéour-Ménez

550 ROUSSEL (Claude). Un journal à Plounéour-Ménez en 1905. *Patrimoine des monts d'Arrée*, no 8, 1989-1990, p. 9.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 405 (statue retrouvée).

Plounéour-Trez

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plounéventer

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 119 (Kerilien).

Plounévézel

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plounévez-Lochrist

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plourin-lès-Morlaix

551 CASTEL (Y.-P.). Plourin-lès-Morlaix. Restauration de l'église, trois siècles après sa construction. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 1er avril 1989, p. 17.

Plourin-Ploudalmézeau

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plouvien

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plouvorn

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plouyé

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plouzané

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plovan

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Plozévet

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 419 (chants traditionnels).

Pluguffan

552 PHILIPPE (Joseph). Pluguffan : Plugüen, recherches autour d'une commune rurale au pays de Quimper. S.l., U.B.A.P.A.R. éditions, 1989, 24 cm, 255 p., ill. en coul.

Bibliographie, p. 253-255.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 29 juillet 1989, p. 32).

Voir aussi le no 27 (cahier de doléances).

Pont-Aven

Voir les nos 354 (artistes), 356 (Van den Anker), 365 (Hélène Schjerfbeck), 392 (Armand Seguin), 392 (Gauguin), 395 (Childe Hassam), 396 (peintres).

Pont-Croix

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Pont-l'Abbé

553 RIOUAL (Bernard). La seigneurie de Pont-l'Abbé d'après les minus de 1481, 1494 et 1538. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 193 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 73 (Auvergnats), 74 (*id.*), 78 (toponymie).

Porspoder

554 CASTEL (Y.-P.). A Porspoder, lentement, Saint-Ourzal renaît de ses ruines. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 8 avril 1989, p. 29.

Voir aussi le no 27 (cahier de doléances).

Pouldergat

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Pouldreuzic

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 202 (Penhors, ex-voto).

Poullaouen

555 Le Tymeur. *Association bretonne*, 1988 (1989), 116e congrès, p. 28-30.

Voir aussi le no 27 (cahier de doléances).

Primelin

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Querrien

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Quimper

556 CORIOU (P.). Quimper à la recherche de son passé. Réalisation d'un ouvrage collectif sous l'égide de la Société archéologique du Finistère. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 décembre 1989, p. 21.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 52 (Olivier Perrin), 60 (François Valentin), 90 (archéologie), 114 (Créac'h-Gwen, âge du fer), 116 (Le Braden, âge du fer), 121 (voie antique), 177 (Maurice Bon), 178 (Libération), 206 (fontaine Keribin), 218 (Révolution), 336 (école Saint-Charles), 342 (Bernard Guillemot), 374 (François Valentin), 411 (cathédrale).

Quimperlé

557 PICHON (Christian). Quimperlé sous la Révolution. S.l., s.n., 1989, 30 cm, X-136 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. Bibliographie, p. IV-X.

Voir aussi le no 27 (cahier de doléances).

Riec-sur-Belon

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 214 (Révolution).

Roche-Maurice (La)

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Roscanvel

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Roscoff

558 Roscoff. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 21 janvier 1989, p. 18 ; 28 janvier 1989, p. 18.
La municipalité de Roscoff en 1790.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 261 (johnnies), 264 (*id.*).

559 CASTEL (Y.-P.). Roscoff des forbans. Vieille demeure et cheminée énigmatique. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 22 juillet 1989, p. 28.

Rosporden

Voir les nos 27 (cahier de doléances), 70 (Kernével, blasons), 71 (*id.*), 81 (Kernével, toponymie), 322 (carnaval).

Saint-Divy

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Évarzec

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Frégant

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Goazec

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Hernin

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Jean-du-Doigt

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Jean-Trolimon

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Martin-des-Champs

560 CASTEL (Y.-P.). Saint-Martin-des-Champs : le quartier de la Barrière de Brest. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 septembre 1989, p. 22.

Saint-Méen

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Pabu

Voir le no 27 (cahier de doléances).

Saint-Pol-de-Léon

561 CASTEL (Y.-P.). Saint-Pol-de-Léon / Kreisker. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 2 septembre 1989, p. 24.

562 CASTEL (Y.-P.). Saint-Pol-de-Léon. Le clocher nord au péril des tempêtes. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 30 décembre 1989, p. 29.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 351 (manoirs), 400 (stalles).

Saint-Renan

563 SCUILLER (Thierry). Saint-Renan, commune périurbaine. S.l., s.n., 1989, 30 cm, 131 p.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

Voir aussi les nos 27 (cahier de doléances), 67 (musée), 270 (étain).

Saint-Rivoal

564 LE CRANN (Jean). Une société rurale dans la montagne d'Arrée : Saint-Rivoal au début du XX[e] siècle. S.l., Assoc. Amis de l'écomusée des monts d'Arrée, 1989, 30 cm, XIX - 216 p. : ill.

Sources et bibliographie, p. IX - XVIII.

Saint-Sauveur

Voir le n° 27 (cahier de doléances)

Saint-Servais

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Sainte-Sève

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Saint-Thégonnec

Voir les n[os] 27 (cahier de doléances), 406 (Notre-Dame du Keff).

Saint-Thois

565 CASTEL (Y.-P.). A Saint-Thois, dans l'enclos de Saint-Laurent, un calvaire neuf se dresse. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 4 mars 1989, p. 27.

Œuvre du sculpteur Guy Pavec, de Landudec.

Saint-Thonan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Saint-Thurien

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Saint-Urbain

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Saint-Vougay

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Saint-Yvi

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Scaër

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Scrignac

566 PRIMEL (André). Tragique inondation au Burunou. *Patrimoine des monts d'Arrée*, n° 8, 1989-1990, p. 10-14.

Voir aussi les n[os] 27 (cahier de doléances), 289 (recensement, 1866).

Sibiril

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Sizun

567 CASTEL (Y.-P.). A Sizun, on triomphe : en sauvant l'arc, on avait visé juste il y a cent ans. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 25 mars 1989, p. 5.

Voir aussi les n[os] 27 (cahier de doléances), 147 (Révolution), 345 (arc de triomphe).

Spézet

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Taulé

568 CASTEL (Y.-P.). A Taulé, la chapelle Saint-Herbot rénovée. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 avril 1989, p. 18.

Voir aussi le n° 27 (cahier de doléances).

Telgruc

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tourc'h

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Trébabu

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Treffiagat

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréflaouénan

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréflévénez

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréflez

Voir le n° 27 (cahier de doléances), 403 (calvaire).

Trégarantec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréglonou

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Trégourez

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Trégunc

Voir le n° 27 (cahier de doléances), 415 (Saint-Philibert, vitraux).

Tréguennec

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréhou (Le)

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréméoc

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréméven

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréogat

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Tréouergat

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Trévoux (Le)

Voir le n° 27 (cahier de doléances).

Trézilidé

569 CASTEL (Y.-P.). Trézilidé. Réchauffe-plat ou potager du XVI[e] siècle. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 15 juillet 1989, p. 26.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

ALEXANDRE (Charles), 433
AMIET (Cuno), 364
AN DALL (Matilin), 423
ANTOINE (André), 473
ARTHUR (Roi), 132

BALLIN (Mögens), 358
BEAUMANOIR (les), 348
BELAY (Pierre de), 362
BEROUL, 26
BON (Maurice), 177
BOUCHER DE PERTHES (Jacques), 42
BOUESTARD DE LA TOUCHE (Jean-Jacques), 49, 50, 449
BOUILLE (Etienne), 369
BRANELLEC (Jean-Marie), 417

CADOC (saint), 249
CHALLE (Maurice), 279
CHAPALAIN (Chanoine), 228
CLÉMENT VI, pape, 223
CARMAN (Marquise de), 75
COATAUDON (Jean-Baptiste DE), 300
CONCI (H.), 403
CONEN DE SAINT-LUC (Gilles-René), 300
CORBIÈRE (Edouard), 432
CORBIÈRE (Tristan), 430, 440

DARGENT (Yan'), 361
DAVID (Yves), 161
DEYROLLE (Théophile), 385
DORÉ (Roland), 66
DREZEN (Youenn), 341
DU DISQUAY (Françoise), 71
DUQUESNE (Abraham), 478

ENTRECASTEAUX (Antoine D'), 144
EUZENOU DE KERSALAUN (Jean-François), 300
ENZENOU DE KERSALAUN (Jean-Vincent), 300
EXPILLY (Louis-Alexandre), 68, 224, 231.

FLOTTE (Paul DE), 196
FONTAINAS (André), 29
FORTIN (M.), 48
FRÉMINVILLE (Chevalier DE), 46
FROMUTH (Charles), 370, 381, 391
FURIC (Jean-Marie), 44, 168

GARIBALDI (Giuseppe), 196
GAUGUIN (Paul), 380, 383, 393
GAULLE (Charles DE), 429
GIDE (André), 443
GIRARDET (Jules), 386
GRACQ (Julien), 439
GRALL (chanoine), 225
GRALL (Xavier), 441
GRÉGOIRE XI, pape, 223
GUÉNOLÉ (saint), 245
GUILLEMOT (Bernard), 342
GUILLOU (Etienne), 482
GURTIERN (saint), 249

HASSAM (Childe), 395
HÉROLD (André-Ferdinand), 443
HOCHE (Lazare), 165
HOEL (duc de Bretagne), 133

IDRISI, 86

JACQUELOT DU BOISROUVRAY (Louis-Marie-Julien), 300
JEAN-BAPTISTE (saint), 207
JEAN IV (duc de Bretagne), 135
JEAN BON SAINT-ANDRÉ, 144
JEANNE LA FLAMME, 136
JÉGOU DU LAZ (Comtesse), 39
JOSSE (saint), 244

KERGARIOU (Achille DE), 34
KERINEC (Roger), 376
KERMENO (Charles DE), 71
KOUSSEVITZKY (Serge), 420
KROYER (Peter), 367

LACASSE (Joseph), 360
LA CHAPELLE (Pierre-Jean DE), 222
LAENNEC (René-Théophile), 47
LA PÉROUSE (Jean-François DE), 144
LAPICQUE (Charles), 378
LARHANTEC (Yann), 399, 412
LAROME, 382
LA ROUËRIE (Marquis DE), 166
LE BIHAN (Jean-Pierre), 415
LE COCQ (Jean), 478
LE COZ (Claude), 227
LE FEBVRE (Yves), 56, 63, 65
LE FLÔ (Adolphe), 24
LE GAC (Maurice-J.), 232
LE GAC DE LANSALUT (Jacques-Bonaventure), 300
LE GALL (François), 336
LE GALL (Ursin), 216, 512
LE GORGEU (Victor), 43
LE GUILLOU (Louis), 31, 427, 433
LEJEAN (Guillaume), 433
LE MERDY (Jean), 384
LEONARDI (Giovanni), 368
LESGUERN DE KERVEATOUX (François-Jean DE), 300
LISZT (Franz), 420
LOIAISEL DE TREOGATE (Joseph-Marie), 426
LUZEL (F.-M.), 427

MAISSIN (Léopold), 269
MARC'H (Roi), 325
MAZÉAS (Guillaume), 47
MAZÉAS (Jean), 47
MÉHEUT (Mathurin), 430
MELAINE (saint), 243
MÉNARDEAU (Denis), 38
MIORCEC DE KERDANET (Daniel-Nicolas), 513
MIROUX (les), 74
MOELLIEN DE TRONJOLY (Sébastien-Marie), 300
MURINAIS (Marie-Anne DE), 75
MUSSAT (André), 37, 40

NOMINOË, 134

O'CONOR (Roderic), 30

PÉRON (Pierre), 343, 355, 360, 372, 373, 375, 390, 394, 397, 446
PERRIN (Olivier), 52, 366, 387, 389
PICASSO (Pablo), 388
PIRIOU (Léon), 382
PLOEUC (Jean-Louis-Armand-Fortuné DE), 421
POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (Barthélemy-A.), 35
POMPERY (Anne-Marie AUDOUYN DE), 426
PROKOFIEV (Serge), 420

RAVEL (Maurice), 420
RÉGNIER (Henri DE), 443
RENAN (Ernest), 427
RIVIÈRE (Henri), 371
ROBERT (Charles), 416
ROBIN (Armand), 425, 442
ROCHON (Alexis-Marie), 47
RONAN (saint), 402

SANÉ (Jacques-Noël), 47
SCHJERFBECK (Hélène), 365
SEGUIN (Armand), 380, 392
SIEGFRIED (André), 183
STRAVINSKY (Igor), 420

THADDEUS (Henry Jones), 359
THÉZAC (Jacques DE), 311
THIERRY (Augustin), 31
TISSOT (Camille), 282
TOINAS (Jo), 403
TRANVOUEZ (Yvon), 338
TRÉMEUR (Julien), 230

VAILLANT (Mme Pierre), 29
VALENTIN (François), 60, 374, 389
VALLEAU (Mgr Henri-Victor), 221
VAN DEN ANKER (Herman), 356
VERGOS (Claude), 229
VERKADE (Jan), 357
VILLERS (André), 388
VOLNEY (Constantin-François DE), 155

WINOC (saint), 244

YVES (saint), 248

ZERBINOT (Philibert), 403

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

ABASQ (Job), 256
ABRAHAM (Maryvonne), 317
ADOST (Abel), 318
ANDRÉ (P.), 118
ANDRÉ (Jean-Yves), 82
ANDRIEUX (Jean-Yves), 16, 265
AN IRIEN (Job), 200
AR BEG (Loeiz), 1
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE, 150
AR VARHEKADENN, 283
ASSOCIATION DES CONSERVATEURS DE MUSÉES DE LA RÉGION BRETAGNE, 53
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE BRETAGNE, 17
AUMASSON (Pascal), 52, 55
AVRIL (Jean-Loup), 33

BADONE (Ellen), 319
BALCOU (Jean), 426, 427
BARBIER (Marie-Armelle), 61
BARDEL (Annie), 123, 124, 125
BARON (Catherine), 313
BARRÈRE (Michel), 461
BARRIÉ (Roger), 464
BATT (Michael), 126
BAYLE (Luc-Marie), 355
BEAULIEU (François DE), 9, 255
BERTRAND (Michel), 144
BEUJET (Josiane), 450
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE RENNES, 14
BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie), 53, 56
BOELL (Denis-Michel), 201
BOITHIAS (J.-L.), 266
BONY DE LAVERGNE (A. DE), 34
BOUGEARD (Christian), 173
BOULAIRE (Alain), 195, 462
BOYLE-TURNER (Caroline), 30, 356, 357, 358
BRAY (Isabelle), 345
BREKILIEN (Yann), 2, 239, 261, 283, 434, 505
BRENGUES (Jacques), 251
BRIAND DE LAUBRIÈRE (M.), 145
BRIARD (Jacques), 93, 94, 95, 96, 106
BRULÉ (Anne), 16
BUGUEL-NOZ, 147
BURL (A.), 97

CADIOU-FER (Lucienne), 148
CALAN (Ch. DE), 157
CAMPBELL (Julian), 359
CARIOU (André), 52, 55, 362
CARIOU (François), 340
CARIOU (Raymond), 284
CARVAL (Lenaïg), 187
CARVAL (Michel), 187
CASSARD (Jean-Christophe), 132, 133, 134, 149
CASTEL (André), 360
CASTEL (Yves-Pascal), 68, 69, 224, 228, 243, 276, 346, 347, 348, 361, 362, 363, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 417, 489, 496, 500, 522, 523, 539, 545, 551, 554, 559, 560, 561, 562, 565, 567, 568, 469
CEBRON (Jean-Pierre), 276
CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE, 51, 61
CHAMPOT (Emmanuelle), 334
CHARLOT (Hélène), 135
CHARPY (Jacques), 35, 150
CHAURIS (Louis), 267
CHEVAL (Paul), 191
CHEVILLOTTE (Yves), 545
CHRISTMANN (J.), 76
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS DE BRETAGNE, 87
CLECH (Camille), 518
COÏC (Michèle), 449
COIN (Elisabeth), 36, 429
COLLET (Daniel), 28
CORBIÈRE (Tristan), 430
CORIOU (P.), 556
CORLAY (Janig), 451
CORNEC (André), 81
CORNU (Bernard), 256
CORRE (Henri), 261
CORVELLEC (Michèle), 174
COSSEC (Marcel), 274
COULIOU (Jean-René), 271
COZAN (Jean-Yves), 61
CRESTON (R.-Y.), 320
CROIX (Alain), 319
CROZON (Pierre), 197, 198, 199
C.T., 277
CUILLANDRE (J.-P.), 508

DAIRE (Marie-Yvane), 111, 112
DANGUY DES DÉSERTS (Priscille), 335
DANIEL (Chantal), 18
DANIEL (Françoise), 56
DANIEL (Tanguy), 19
DAUVIN (J.-L.), 463
DECOIN (Didier), 455
DELHOMMEAU (Louis), 12
DELOOF (Jan), 431
DELOUCHE (Denise), 364, 365, 366, 367, 393

DENEZ (Herle), 151, 152, 153, 154, 213
DENEZ (Per), 341
DENIS (Michel), 37
DESHAYES (Albert), 77, 78
DINER (Catherine), 272
DIROU (M.-R.), 368
DIZERBO (A.-H.), 532
DREZEN (Youenn), 341
DUCHATELET (Bernard), 56
DU CHATELLIER, 299
DUFIEF (Denise), 464
DUIGOU (Serge), 38, 78, 138, 291
DU PIRIOU (Benoît), 430
DU PUIGAUDEAU (Odette), 452
DUPUY (Roger), 155, 167
DURAND (Gildas), 408, 409
DUROC (Jacqueline), 369
DUVAL (Michel), 39, 139

EICHELBERGER (Michael), 3
ELUÈRE (Christiane), 127
EVEILLARD (Jean-Yves), 121

FAVÉ (Joël), 119
FAVÉ (Louis), 321
FAVÉ (Visant), 240
FÉDÉRATION BRETONNE DE TOURISME ÉQUESTRE, 283
FER (Lucienne), 292, 308
FÉREC (Paul), 59
FILLAUT (Thierry), 309
FISHER (Brigitte), 72
FITAMANT (Béatrice), 262
FLANET (Remy), 156
FLATRÈS (Pierre), 83
FOISNON (Kristen), 82
FOUCHER (Jean), 413
FOURN (Michel), 170
FROMUTH-LOE (Elva), 370

GALLARD (Anne), 74
GALLARD (Joseph), 74
GALLIOU (Patrick), 88, 120
GAMET (Pierre), 371
GARDELLES (Jacques), 40
GARGADENNEC (Roger), 454
GARNIER (Nicole), 242
GESTIN (Jean-Pierre), 278
GILBERT (J.-M.), 104
GIOT (P.-R.), 89, 98, 113, 114
GOULETQUER (Pierre), 99
GOURVÈS (Dominique), 22
GOYAT (Gilles), 419
GUÉGUEN (M.), 94
GUERMEUR (Yvon), 100
GUERY (J.-L.), 455
GUIBAL (Frédéric), 349
GUICHETEAU (Gérard), 527
GUIGON (Philippe), 127, 128, 129
GUILLET (Jacques), 276
GUILLON (Clément), 247
GUILLOU (Anne), 61
GUILLOU (Chantal), 19
GUILLOU (Henri), 121
GUYOMAR (Jean-Yves), 140, 164, 333, 433
GUYOMARD (Emile), 276
GUYOMARD (René), 524
GUYONVARCH (Christian), 171
GWEGEN (Yann), 501

HALLÉGOUET (Bernard), 100
HASLÉ (Franseza), 372, 373
HASLÉ (Maurice), 175
H.B., 374
HÉLIAS (Pierre-Jakez), 5, 375, 376, 434
HÉLIAS (Viviane), 314
HENWOOD (Annie), 23, 54, 188, 465
HENWOOD (Philippe), 23, 54, 465, 466
HÉRAUT (Jacqueline), 41
HERBAUT-ROUSSEAU (Claudie), 16
HERBERT (Nathalie), 310
HERRY (François), 136, 244
HERSART DE LA VILLEMARQUÉ (Théodore), 322, 428, 431, 435
HERVÉ (Edmond), 256
HERVÉ (Patrick), 256
HOFMAN (Geneviève), 41
HUGUEN (Olivier), 10

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE, 51

JAOUEN (Guy), 316
JAWORSKA (Wladyslawa), 393
J.B., 214
JEAN-HAFFEN (Yvonne), 430
J.L.S., 377
JOHANNOT (T.), 6
JONES (Michael), 349
JONIN (Bruno), 202
JOUANIC (Geneviève), 314

KAYSER (Olivier), 101, 102, 106
KEMENER (Yann-Ber), 268
KERHERVÉ (Jean), 263
KERMAREC-LEROUX (Catherine), 465
KEROUANTON (Y.), 215
KERVELLA (M.-A.), 540, 541
KERVILER (René), 157
KERVINIO (Yvon), 256
KIRK (T.), 103
KUBY (Erich), 175

LAGRÉE (Michel), 203
LAMPLE (Bernard), 293
LAOT (Albert), 42
LAPICQUE (François), 378
LAPOUS (M.), 320
LAPPART (Stéphane), 490
LA PRAIRIE (Yves), 462

LARGE (J.-M.), 104
LAURENT (Donatien), 51, 436, 437
LAUTE (Bernard-Marie), 527
LAVERNHE (A. DE), 266
LAZE, 4
LE BEC (L.), 149
LE BERRE (Alain), 192
LE BIHAN (Jean-Paul), 90, 115, 116, 117
LE BIHAN (René), 54, 61
LE BORGNE (Emmanuel), 216, 512
LE BOT (Monique), 541
LE BOULANGER (J.-M.), 331, 491
LE BOURHIS (Michel), 517
LE BRIS (Michel), 3
LE BRIS (Pierre), 343
LE BRIS DU REST (Erwan), 61
LE BRUN (Clarisse), 275
LEBRUN (François), 258
LE CLECH (Yves), 316
LECLERC (Guy), 476, 497
LE CLERC DE LA HERVERIE (Jean), 438
LECOCQ (Jean-Marc), 323
LECORNEC (J.), 106
LE COUÉDIC (Daniel), 350
LE CRANN (Jean), 564
LÉCUREUX (Bernadette), 141
LE DÉVENDEC (Gilles), 121
LE DRÉAU (Jean-Yves), 176
LE DRO (Jean-Claude), 465
LE DU (Jean), 83
LE FEBVRE (Elisabeth), 56
LE FLOC'H (Jean-Louis), 28, 217, 218, 219
LE FOLL (Jean-Pierre), 181
LE GALL (Charles), 320
LE GALL (Jean-André), 56
LE GALL (Yvon), 159
LE GALLO (Yves), 61, 160, 315
LE GARS (Pierre), 178
LE GOFF (Anne), 475
LE GOFF (Jean-Yves), 24, 351
LE GOFF (Michel), 161
LE GOFF (T.J.A.), 294
LE GOFFE (Michèle), 456
LE GOFFIC (Michel), 87, 95, 96, 105, 122
LE GOUALCH (Jean), 446
LE GRATIET (Pascal), 285
LE GUENNEC (Louis), 161
LE GUÉVEL (Hugues), 43
LE GUILLOU (Jean-Paul), 248
LE GUILLOU (Philippe), 449
LE GUIRRIEC (Patrick), 51, 502
LE JONCOUR (Paul), 316
LELEUX (A.), 6
LE MAITRE (Alain-J.), 306
LE MAITRE (Louis-Pierre), 20, 44, 70, 71, 79, 142, 168, 205, 206, 207, 221, 222, 250, 295, 296, 332, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 410, 414, 415, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 519, 520, 521, 526
LE MENN (Claude), 82, 162, 337, 351, 439 513, 514, 515
LE MENN (Daniel), 515
LE MERCIER (André), 80
LE MILINAIRE (André), 440
LE MOIGNE (J.-L.), 508
LE MOIGNE-MUSSAT (Marie-Claire), 297, 420, 447
LE NAIL (Bernard), 45, 137, 193, 194, 196, 223
LE NOAC'H (Alain), 421
LE PORTAL (Christine), 252, 259
LEPREUX (Georges), 344
LE RETRAITÉ, 493, 494
LE ROUX (C.-T.), 94
LE ROY (Thierry), 23, 46, 163, 170, 177, 182, 269, 279, 288, 311, 338
LE SCOUÉZEC (Gwenc'hlan), 2
LE STUM (Philippe), 61
LÉVY (André), 467
L'HELGOUACH (J.), 106
L'HERRON (Jeanne), 224
LOAEC (P.), 459, 498, 499
LOHOU (Jean), 324
LOISEL (Yves), 441
LOZACH (Joël), 289
LUCE-LOZACH (Ginette), 474
LUZEL (F.-M.), 287
L'HOUR (M.), 130

M. (Cl.), 63, 64, 65, 107, 268, 505
MAC ORLAN (Pierre), 468
MADEG (Mikael), 82
MAHUZIER (Marie-Caroline), 189
MARAIS (Jean-Luc), 298
MARC (Fr.), 234, 235
MARKALE (Jean), 3
MARTINIE (M.-M.), 387
MASSON (Jean-Robert), 2
MATTE (Catherine), 422
MATTE (Jean-Luc), 422
MÉHEUT (Mathurin), 430
MEIRION-JONES (Gwyn I.), 349
MENU (Michel), 127
MÉRIMÉE (Prosper), 25
MERRIEN (Nathalie), 4
MÉVEL (Saïk), 264
MILIN (Gaël), 26, 246, 325
MILLET (Christian), 407
MINOIS (Georges), 236, 241
MONANGE (Edmond), 54, 466, 469
MONDIN (Corinne), 266
MONNIER (Jean-Laurent), 100, 106, 108
MONNIER (J.-J.), 149
MOREAU (Jean), 143, 164, 165

MORVAN (Armand), 273
MORZADEC (H.), 114
MOUTON (Benjamin), 109, 411
MOXHET (Albert), 326
MUSÉE DE MORLAIX, 56
MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON, 61
MUSÉE DU LÉON, 512
MUSSAT (André), 352

NASSIET (M.), 307
NÉDÉLEC (Jo), 327
NICOLAS (Gilbert), 339

OGER, 448
OMNÈS (Alan), 280, 281, 416
OZOUF (Mona), 442

PAILLER (Pierre), 270
PARADES (Bernard DE), 423
PAUGAM (Isabelle), 516
PAVOT (Charles), 270
PEGER (Gaëlle), 412
PELLEQUER (G.), 388
PELLETIER (Yannick), 389
PENCALET (Françoise), 182
PENGUILY (O.), 6
PENNEC (Alain), 185, 186
PENNEC (Jo), 443
PENVEN (Michel), 504, 518
PERNOT (Remy), 290
PÉRON (Françoise), 210, 390, 528
PÉRON (Jean-François), 472
PERSON (Hervé), 299
PERSON (Jean-Pierre), 501
PESLIN (Ch.-Y.), 279, 282
PEUZIAT (Josick), 492
PEYRONNET (Georges), 13
PHILIPPE (Jo), 226, 227, 457, 531, 552
PHLIPPONNEAU (Michel), 183
PICART (Isabelle), 184
PICHAVANT (René), 328
PICHON (Christian), 557
PILCHER (Jon R.), 349
PINOT (Jean-Pierre), 11, 286
PIRIOU (Nicole), 271
PIRIOU (Yann-Ber), 287
PITRE-CHEVALIER, 6
PLESSIS-BUISSET (Christiane), 190, 300
PLONÉIS (Jean-Marie), 83, 84
POIGNANT (Bernard), 52, 55, 60
PONDAVEN (Bruno), 462
POSTIC (Fañch), 329
POUILLIAS (Marie-Thérèse), 14
PRÉVERT (Jacques), 388
PRIMEL (André), 211, 566
PRISER (Louis), 264, 505, 506
PROVOST (Georges), 237
PUGET (Catherine), 30, 392, 393
PUHULEN (Bertrand), 465

Q.M., 502
QUEFFÉLEC (Henri), 394
QUÉNÉHERVÉ (Christian), 179
QUÉNIART (Jean), 301
QUENTEL (Jean-Luc), 302, 417
QUENTEL (Raymond), 269

REMEUR (F.), 525
RIOUAL (Bernard), 553
ROBIC (Jean-Yves), 117
ROCHE (J.), 106
ROUDAUT (Fañch), 27, 28, 303
ROUGERIE (V.), 458
ROUGIER (Jacques), 546, 547, 548, 549
ROUSSEL (Claude), 550
ROUXEL (Françoise), 353
ROZMOR (Naïg), 261

SAINCLIVIER (Jacqueline), 7, 180
SAINT-POL ROUX, 29
SANDERS (James B.), 473
SAUNIER (Claude), 52, 55, 60
SAUNY (Anne), 242
SCUILLER (Thierry), 563
SEGALEN (A.-P.), 75, 444
SEGALEN (Jean), 49
SEGUIN (Armand), 30
SELLIN (David), 395
SIMON (Père Marc), 245
SOLER (Franck), 470
STERCKX (Claude), 8
STOFFT (Henri), 49
SUTHERLAND (Donald), 166
SUTTON (Denys), 30

TALBOT (Yann), 254
TANGUY (Bernard), 31, 85, 86,. 249
TANGUY (Jean), 61, 304
TANGUY (Pierre), 91
TANTER (Frédéric), 311
THÉRÉNÉ (P.), 507
THOMAS (Georges-Michel), 56, 169, 397, 413, 459, 471
THOMASSIN (M.), 32
TILLY (Anne-Marie), 334
TINÉVEZ (J.-Y.), 92
TOINARD (Roger), 333
TOSSER (Maryvonne), 211
TRANVOUEZ (Yvon), 228
TRIPIER (Yves), 305
TROMEUR (Jean), 167

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE, 51

VERGOS (J.-C.), 229, 230, 542, 543, 544
VÉRITÉ (Monique), 452
VOITON (Josette), 231, 312

WAGNER (Jacques), 445

YOUINOU (Eric), 172

LA VIE DE LA SOCIETE

Procès-verbaux des séances et excursions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 26 JANVIER 1991

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1990. — Le président donne lecture aux membres présents, réunis en assemblée générale, du rapport d'activité de la Société au cours de l'année 1990. La liste des membres au 31 décembre 1990 s'élève à 1986 personnes physiques et morales. Avec les institutions abonnées et les sociétés savantes qui échangent leurs publications avec les nôtres, le total est de 2128. Au cours de l'année écoulée, 72 adhésions ont été enregistrées (soit 20 de moins que l'an dernier). Le décès de 20 membres de la Société nous a été signalé, parmi lesquels ceux de Jean-Jacques Baley, membre correspondant de la Société dans le canton de Plouescat ; de Pierre Belbéoc'h, de Douarnenez ; du chanoine Jean Feutren ; de Grégoire Le Clech, ancien secrétaire de la Société ; d'Alain Le Saux, de Saint-Thois.

Les activités de la Société se sont poursuivies au rythme habituel : sept séances d'études à Quimper, Brest et Cast ; quatre excursions dans la région de Dirinon-Pencran, de Cast-Ploéven, de Quimper et du pays bigouden (sur les traces du marin Louis Aleno de Saint-Alouarn), et à Ouessant.

La Société a participé, comme les années précédentes, aux activités de l'Institut culturel de Bretagne, de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne (congrès annuel à Rennes, du 5 au 7 septembre 1990) et de la commission départementale des objets mobiliers.

Des études archéologiques ou historiques ont été présentées en séances de travail par Mme Annie Le Berre et par MM. Jean-Louis Le Floc'h, Philippe Le Stum, Guy Leclerc, Hubert Guillotel, Yves-Pascal Castel, Patrick Galliou et Emmanuel Laot. Le *Bulletin* annuel (tome CXVIII) a été publié au mois de novembre.

Conformément aux statuts de la Société, le conseil d'administration a été renouvelé lors des élections du 27 janvier 1990. Deux membres du conseil sortant (MM. Joseph Philippe et Georges-Michel Thomas) ont été remplacés par Mme Lénaïg Carval et

M. Erwan Le Bris du Rest. Le nouveau conseil a désigné, le 10 février, les membres du bureau (président : M. Tanguy Daniel ; vice-présidents : MM. Castel, Dizerbo, Keraval, Leclerc et Le Floc'h ; secrétaire général : M. Collet ; secrétaires : Mlle Boucher, MM. Duigou, de Kermadec, Le Maître ; trésorier : M. Galliou ; trésorière adjointe : Mme Carval). Le titre de président honoraire a été décerné à M. Georges-Michel Thomas.

Les tâches de secrétariat ont été assurées par M. Daniel Collet, avec l'aide de Mlle Boucher, de M. Glorennec et de M. et Mme Carval. Le docteur Goujon a continué de s'occuper de la bibliothèque de la Société.

Rapport financier. — M. Patrick Galliou, trésorier, donne ensuite lecture du compte de résultat pour l'année écoulée : le total laisse apparaître un déficit de 71 192 francs, déficit tout provisoire puisqu'il provient d'un versement à l'imprimerie portant sur une facture de 1989 et de nombreuses cotisations 1990 non encaissées au 31 décembre.

Le rapport d'activité et le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle manifeste à l'égard du bureau de la Société.

Remise du prix de la Société archéologique. — Le prix de la Société archéologique, destiné à récompenser les travaux de jeunes chercheurs, est remis par le président à M. Franck Ysnel, de Brest, pour son excellent mémoire de maîtrise sur *L'aménagement du port et de la baie de Morlaix au XVIII^e siècle.*

Don de costumes bretons au Musée départemental. — L'un des buts de la Société archéologique étant de concourir à l'accroissement des collections du Musée départemental breton, le président remet à M. Philippe Le Stum, conservateur, deux costumes — un *chupen* et un costume de mariage — qui ont été confiés à la Société par deux de ses membres (dont l'un de Marseille). M. Le Stum adresse ses remerciements aux donateurs et à la Société, soulignant l'intérêt tout particulier qu'il y a à conserver les costumes anciens, particulièrement fragiles et périssables.

II. Séance ordinaire

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Philippe ABGRALL, artisan, de Landerneau, présenté par MM. Philippe de Kermadec et Noël Collobert ;

— M. et Mme Georges LANNUZEL, de Brest, présentés par MM. Noël Collobert et Tanguy Daniel ;

— M. Marcel NEVIÈRE, retraité de l'Éducation nationale, de Pont-Croix, présenté par MM. Roger Gargadennec et Marcel Hubert ;

— M. Laurent PLANCHAIS, étudiant en histoire, de Brest, présenté par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. Dominique RADUFFE, documentaliste, de Concarneau, présenté par MM. Daniel Collet et Jean-Louis Le Floc'h.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de trois membres éminents de la Société archéologique, le chanoine René Gougay, le chanoine François Falc'hun et M. René Le Bars. Le premier, doyen du chapitre de la cathédrale, était membre de notre Société depuis 1958, et s'était consacré, sur la fin de sa vie, à des études historiques sur des institutions religieuses de Pont-l'Abbé, de Pont-Croix et de Carhaix. Le second, grand spécialiste de celtique, universitaire de renom — il a enseigné à l'université de Rennes, puis à celle de Brest — a renouvelé les thèses jusque-là admises sur l'histoire de la langue bretonne et sur le peuplement de l'Armorique par les Bretons. Il avait adhéré à la Société archéologique en 1958.

M. René Le Bars avait, quant à lui, consacré sa vie à l'Éducation nationale comme inspecteur de l'enseignement primaire. Il était membre de la Société archéologique depuis 1956. Le président adresse à Mme Le Bars ses plus sincères condoléances.

Colloques et congrès. — Les membres de la Société archéologique sont invités à participer

— à la seconde journée d'étude du Centre de recherche bretonne et celtique, qui se tiendra à Brest (faculté des lettres) le 9 février prochain ;

— au colloque organisé à Saint-Pol-de-Léon, le 7 et le 8 juin prochain, sur saint Paul Aurélien ;

— au congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne qui aura lieu à Brest les 2, 3 et 4 septembre 1991, avec pour thème « Armée, défense et fortifications ». La Société archéologique du Finistère, chargée de l'organisation de ce congrès, aura à cœur d'accueillir au mieux, avec le concours de la Société d'études de Brest et du Léon, nos confrères des autres départements bretons.

Patrimoine et vandalisme. — Le président attire une fois de plus l'attention sur le danger permanent qui menace notre patrimoine archéologique et artistique. Récemment, les églises paroissiales de Gouézec et de Châteaulin ont été l'objet de vols ou de dégradations dont les auteurs restent — et resteront vraisemblablement — inconnus. Il peut s'agir dans un cas d'amateurs d'objets d'art religieux, dans l'autre de vandales, mais le résultat est le même : la disparition d'éléments de notre patrimoine commun. Il importe plus que jamais d'assurer la sécurité et la surveillance des lieux renfermant des pièces intéressantes et susceptibles d'exciter la convoitise de gens sans scrupules.

L'éclairage des côtes du Finistère de la fin du XVII^e siècle à 1920. — M. Daniel Collet, documentaliste aux Archives départementales du Finistère et secrétaire général de la Société archéologique, fait ensuite une communication, accompagnée de cartes et de reproductions distribuées à l'assistance, sur l'éclairage des côtes du Finistère de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à 1920.

C'est dans les années 1690 que furent mis en service les deux premiers phares du Finistère : celui de la tour de l'abbaye Saint-Mathieu (1692) et celui du Stiff, à Ouessant (1699). Mais leur fonctionnement était si défectueux que, dès le début du XVIII^e siècle, l'allumage des feux devint exceptionnel. La situation s'améliora quelque peu à partir de 1750, mais elle ne fut véritablement rétablie que dans les trente dernières années du siècle, grâce aux efforts du futur amiral Thévenard. Celui-ci imposa la régularité de l'allumage et apporta diverses améliorations techniques aux deux phares, dont la portée était d'une trentaine de kilomètres. Ailleurs, diverses initiatives tendirent à multiplier les feux sur la pointe de Bretagne : en 1794-1795, on commença même la construction d'une tour à Penmarc'h, mais elle fut brutalement arrêtée au tiers de la hauteur.

Les guerres napoléoniennes eurent des répercussions négatives sur l'éclairage des

côtes du Finistère et de France. Une Commission des phares, créée en 1811, n'eut qu'une activité réduite, mais fut relancée en 1819 en s'adjoignant les services d'un jeune ingénieur des Ponts et Chaussées, Augustin Fresnel, dont les inventions (lentille à échelons, becs à mèches concentriques, système de rotation des optiques) bouleversèrent les données du problème. Dès le milieu des années 1830, on commença à construire des phares sur le littoral du Finistère: douze avaient été prévus dès 1826, trente fonctionnaient en 1861, d'une portée variant de 33 à 45 kilomètres.

La période 1860-1895 vit encore doubler le nombre des points lumineux de la côte finistérienne. Six de ces phares exigèrent pour leur édification de véritables prouesses techniques et humaines : l'imposant Créach d'Ouessant fut mis en service en 1863 ; cinq autres furent installés sur des roches isolées de la façade occidentale : commencés à la fin des années 1860, les Pierres noires, le Four, Tévennec et Armen s'allumèrent entre 1872 et 1881. Le phare de la Vieille, entrepris en 1882, fut mis en service en 1887. Diverses innovations techniques permirent d'accroître la portée lumineuse : le Créach, grâce à l'électricité et à des optiques de grande dimension, était en 1895 visible à 90 kilomètres.

Les années 1895 à 1920 furent celles des compléments et des nouveautés. Vingt-cinq nouveaux feux apparurent au cours de cette période. Trois d'entre eux furent financés en partie par des dons : Eckmühl (1897), la Jument (1911), Keréon (1916). Le plus haut phare du Finistère, celui de l'île Vierge, fut allumé en 1902. Une nouvelle poussée d'inventions, entre 1880 et 1890, améliora encore l'efficacité des phares : incandescence par le pétrole (seul Eckmühl fut électrifié), optiques doubles, système de rotation des optiques flottant sur un bain de mercure, etc. De ce fait, les feux à éclats et les feux clignotants à deux ou trois couleurs se multiplièrent ; seuls les petits phares et les fanaux — les plus nombreux — gardèrent des feux fixes, blancs ou monocolores.

Cet éclairage des côtes du Finistère qui, en moins d'un siècle, virent passer le nombre des points lumineux de deux à près de quatre-vingts, de plus en plus perfectionnés, contribua à améliorer la sécurité d'une navigation en plein développement.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1991

Quimper

Présidence de M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Sept nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme France ARZUR, directrice d'établissement spécialisé pour enfants, de Tréglonou, présentée par MM. Yves-Pascal Castel et Jean-Marie Bothorel ;

— M. Michel BLAQUIÈRE, commis-greffier au tribunal de grande instance d'Albi, de Pampelonne, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. André BRUSQ, de Brest, présenté par MM. Bernard Tanguy et Guy Leclerc ;

— M. l'abbé Pierre CROZON, directeur du Bulletin diocésain *Quimper et Léon*, de Quimper, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et M. l'abbé Roger Garrec ;

— M. Paul-Gilles DE PARSCAU, artisan maçon, de Ploubezre (Côtes-d'Armor), présenté par Mme Riwenn Kervella et M. Mark Gaultier-Limbourg ;

— M. Jean FOREY, maire de Ploéven, présenté par MM. Guy Leclerc et Daniel Collet ;

— Mme Marie SIRE, retraitée, de Saint-Guénolé-Penmarc'h, présentée par Mme Trellu et M. Daniel Collet.

Nécrologie. — M. le chanoine Le Floc'h fait part à l'assemblée de la disparition de deux membres éminents de la Société : Auguste-Pierre Segalen, ancien membre du conseil d'administration de la Société archéologique, décédé le 29 janvier dernier, et Georges-Michel Thomas, président honoraire, décédé le 14 février. Il retrace brièvement leur carrière et rappelle leur contribution aux activités de la Société. Le Bulletin publiera les notices nécrologiques qui leur sont consacrées. Le président adresse aux familles des deux disparus les condoléances de la Société.

Bibliographie. — M. Le Floc'h présente les dernières livraisons de revues récemment reçues par la Société : les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, *Ethnologie française*, et annonce la publication d'un intéressant ouvrage sur le Tro-Breiz, dû à la plume de Charles Mendes.

L'expédition du Quimpérois Edmond Caron au Niger en 1887. — Le président donne ensuite la parole au docteur Camille Goujon, de Douarnenez, qui retrace l'expédition au Niger, en 1887, du Quimpérois Edmond Caron. Ce dernier, né en 1860, deuxième enfant d'une famille de bijoutiers quimpérois, avait fait ses études secondaires au lycée de Quimper avec le plus grand succès. Reçu à l'École navale, il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1885 et choisi par le colonel Gallieni, alors commandant supérieur du Soudan français, pour faire un relevé hydrographique du fleuve Niger, mais aussi pour étudier l'état politique des populations riveraines, afin de déterminer la conduite de la France dans cette région de l'Afrique.

Parti de Dakar en novembre 1886, le jeune lieutenant de vaisseau remonta le fleuve Sénégal avec une flottille de pirogues, puis, dès que le niveau d'eau devint insuffisant, se mit à la tête d'une colonne de porteurs, de mulets et d'ânes pour acheminer jusqu'à Bamako les éléments d'une canonnière à construire sur le fleuve Niger et descendre alors celui-ci jusqu'à Tombouctou : cent jours d'angoisses, de maladies... Devant l'hostilité des populations touaregs, l'expédition devait se terminer à Koriumé, port de Tombouctou, il y a juste cent trois ans.

Une médaille d'or de la Société de géographie devait couronner cet exploit presque contemporain de ceux de Stanley sur le Congo.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

SÉANCE DU 30 MARS 1991

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Joséphine JAFFRÉZIC, institutrice (E.R.), de Quimper, présentée par Mme Trellu et M. Le Guerch :

— M. Claude PETIT, retraité de l'enseignement, de Limay (Yvelines), présenté par M. Hervé Glorennec et Mlle Annie Boucher ;

— Mme Françoise POULIQUEN, de Pont-l'Abbé, présentée par Mme Paul Craff et Mlle Annie Boucher ;

— Mlle Hélène ROSE, secrétaire de mairie, de Goulven, présentée par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet.

L'aménagement du port de Morlaix au XVIII^e siècle. — M. Franck Ysnel présente ensuite ses travaux sur l'histoire de l'aménagement du port de Morlaix au XVIII^e siècle. A partir de documents conservés aux Archives nationales, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et du Finistère, ainsi qu'aux archives municipales de Morlaix, M. Ysnel brosse un tableau du port à la fin du règne de Louis XIV, port de taille modeste et, de plus, mal entretenu. La nécessité de redresser le commerce morlaisien, d'une part, et de fournir un abri aux navires de la marine royale sur les côtes de la Manche, face à l'Angleterre, d'autre part, expliquent la politique de travaux d'amélioration et d'agrandissement entreprise au XVIII^e siècle. Les ingénieurs du roi Garengeau, Gadrois, Besnard, etc., dressent des plans, proposent des devis, surveillent les travaux concernant la grande place et les quais (de Léon, de Tréguier, de halage). Le financement est assuré à la fois par la communauté de Morlaix et par les états de Bretagne, non sans difficultés...

Malgré les aménagements réalisés, le port de Morlaix ne connut cependant pas le redressement escompté : il fut victime, comme Saint-Malo ou La Rochelle, de la fin du commerce traditionnel, de la crise de l'industrie toilière, du manque de réseau de redistribution, des guerres maritimes, et se recroquevilla dans un cabotage médiocre avec des embarcations de faible ou moyen tonnage.

La communication de M. Ysnel sera publiée dans le *Bulletin*.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 28 AVRIL 1991

Concarneau et ses environs

Organisée par M. Louis-Pierre Le Maître, secrétaire de la Société archéologique, l'excursion du dimanche 28 avril a conduit cent cinquante membres dans la région de Concarneau. Rendez-vous avait été fixé à 9 heures 30 à Rosporden.

Le manoir de Coatcanton. — La première halte fut pour le manoir de Coatcanton, aujourd'hui dans la commune de Rosporden, mais jadis dépendant de Melgven. Remarqués par Fréminville, les « quelques vestiges d'ouvrages avancés » ont disparu, tout comme le colombier et les douves ont été remblayées au midi pour former un jardin. « Il est une partie plus moderne de ce château qui subsiste, remarquait Brousmiche dans les années 1830, mais ce qui est le plus curieux de cette maison, c'est une portion sur le jardin qui paraît être bien vieille. La porte ogive est ornée de sculptures élégantes ; des fenêtres à grands croisillons s'y font aussi remarquer. »

Le plus prestigieux propriétaire de Coatcanton fut sans aucun doute le surintendant des Finances et ministre d'État, Nicolas Fouquet. L'occasion était donc fournie d'illustrer, à partir de cette base terrienne, riche en bois d'œuvre, les ambitions maritimes qu'il pensa un moment développer depuis le port de Concarneau.

La chapelle de Bonne-Nouvelle. — Seconde étape à la chapelle de Bonne-Nouvelle, en Melgven. Reconstruite au milieu du XVIII[e] siècle, agrandie et terminée seulement dans les années 1830, cette chapelle renferme une statuaire très riche et un immense retable de chevet formé en partie de colonnes récupérées à l'ancienne tribune. L'initiative récente de décrépir le bas des murs apparaît pour le moins malencontreuse, d'autant plus que de grandes décorations murales se devinent encore sous les badigeons dans le chœur.

L'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Melgven. — Une visite s'imposait évidemment à l'église paroissiale de Melgven dont le clocher, reconstruit dans les circonstances que l'on sait à la suite de l'ouragan de 1987, a apporté à l'opiniâtreté de la commune unie une renommée nationale. Pour la circonstance, la municipalité avait d'ailleurs tenu à convier tous les membres présents de la Société à un kir d'honneur, dans la salle de la mairie. M. Marcel Solliec, adjoint au maire, a, par ailleurs, extrait des archives un document que l'on trouvera dans la *Chronique des monuments et objets d'art* du présent *Bulletin* et qui prouve que les démêlés de l'église avec les ouragans ne datent pas d'hier...

La ferme du Moros. — Après un buffet servi au château de Kerminaouët, en Trégunc, chez M. et Mme de Calan, cap était mis sur la ferme du Moros, où la ville de Concarneau a accueilli la collection de machines agricoles anciennes récupérées et remises en état depuis 1978 par le Comité des fêtes de la moisson.

Le château de Keriolet. — Visite ensuite au château de Keriolet, en Concarneau, actuellement propriété de M. Christophe Levesque et dont les travaux de restauration se poursuivent. On été particulièrement appréciés la cuisine aux typiques carreaux de faïence, la plate-forme du donjon d'où l'on domine l'ensemble de Concarneau et de la baie, la salle des gardes avec son impressionnante cheminée en kersanton, armoriée, œuvre du sculpteur toulousain Nicolas Grandmaison.

La Ville-Close de Concarneau. — La dispersion s'est faite enfin en Ville-Close où l'on a pu mesurer l'importance des travaux récemment engagés : nouvelle disposition des ponts avec alternance des plates-formes de bois et de surfaces pavées, creusement de la douve intérieure, installation de deux canons provenant de l'épave de la *Vénus* et, tout au fond de la citadelle, ouverture de la porte des Larrons, murée depuis au moins trois siècles, dans le cadre du réaménagement de l'« espace Béziers ».

Le secrétaire,
Louis-Pierre Le Maître

EXCURSION DU 3 JUIN 1991

La Roche-Maurice et ses environs

Selon une formule assouplie, qui ne semble pas déplaire, on se contenta, ce dimanche 3 juin, d'un après-midi sur un circuit resserré à dessein.

L'enclos paroissial du XVI^e siècle. — Le guide — M. l'abbé Yves-Pascal Castel —, attaché à aiguiser l'esprit d'observation des participants sur des points de détail, fit part de récentes découvertes et fit remarquer quelques étrangetés, tels ces morceaux d'architecture inachevés.

Sur l'entrée de l'enclos, le caractère hybride des trois croix permit l'utile confrontation d'une sculpture d'atelier, les anges des consoles, avec un art fruste, le Christ.

Devant le clocher, qui n'eut pas l'heur de l'enthousiasmer, il fallait évoquer Palustre. Le théoricien de l'art renaissant français écrivait, en 1892: « L'ensemble — qu'on nous permette la comparaison — présente... l'aspect d'un gros bouquet planté au haut d'un bâton... » Et l'éminent auteur de continuer son aigre commentaire sur l'étage des cloches : « Un seul pilier divise l'immense (*sic*) baie de forme rectangulaire, et la vue du ciel que l'on aperçoit à travers l'épaisseur du clocher est loin de produire un agréable effet... » Passons ! L'examen sur pièces du paradigme des clochers léonards suffit aux visiteurs pour mesurer à son aune le jugement de l'historien.

L'ossuaire, d'ordonnance classique, orné d'une espèce de danse macabre, présente des lanternons d'angle inégalement inachevés. Un état de choses qui ne laisse pas de faire question. Cette curiosité mériterait un tour de nos églises pour saisir le phénomène qui se manifeste entre autres à Sizun et à Tréflévénez.

Le portail méridional de l'église est, lui aussi, inachevé. Le carré de la souche attend ou a perdu son couronnement, et des pierres saillent, espérant un porche qui ne fut pas construit, comme on le voit à Irvillac. N'empêche, les apôtres en fins bas-reliefs encadrés de colonnes aux lis et aux hermines martelées par la Révolution, comptent parmi les productions les plus achevées des ateliers de kersanton. A. Men, qui a gravé son nom, sans plus, sur le bénitier intérieur, serait-il ici le maître ?

Laissant les uns admirer le jubé polychrome, d'autres, dans l'ombre au bas-côté nord, regardent le charpentier, mailloche du métier en main, et déchiffrent la banderole : POUR LES SARPANTER (CHARPENTIERS): JA(CQUES ?) LE BORN G(OUVERNEUR) A LAN MV LXI FIACR MENN. Charpentier que l'on retrouve au bas-côté sud : FIACRE LE MEN L AN MIL V XI (1571), le moulage effectué par M. Michel Huon, de Plourin, permettant une appréhension directe des caractères gravés sur la sablière. Et puis on a levé les yeux vers le lambris constellé d'angelots, de monogrammes liturgiques IHS et MA, de fleurs de lis et de macles rohannaises. Et, s'attardant aux manieurs d'herminettes paillards, on a repéré un certain embout de poinçon où un acrobate impudent fait la nique aux anges porteurs d'armoiries : *Serpent volant d'or sur fond d'azur* des Gentil de Rosmorduc, et *macles d'or sur fond de gueules (3,3,3)* des Rohan.

Le grand vitrail de la Passion, peint en 1539 par Laurent Sodec, bénéficia de l'analyse qu'en avait faite l'abbé Feutren, en 1972, dans *Le Télégramme* avec de belles photographies en couleur.

Le château médiéval. — De l'église, située dans l'aire de son antique basse-cour, on monta au château, sur cette roche dont la paroisse tire son nom. Ruines imposantes qui ont inspiré les Bellet, les Ciceri, les Gaucherel et les Mayer, illustrateurs des *Voyages*

pittoresques et romantiques de l'Ancienne France de Taylor et Nodier. Comme eux, on a rêve de Morvan, vicomte du Faou, le constructeur de la forteresse dans la première moitié du XIe siècle. Tombée au siècle suivant sous la coupe des vicomtes de Léon, le verrou de Cornouaille entra vers 1330 dans l'apanage des Rohan à qui Hervé VII de Léon maria une fille.

Les ponts d'Ancien Régime. — L'excursion se poursuit par la visite des cinq ponts de La Roche. Le premier, sous le moulin du Morbic, porte une rare croix de parapet restaurée en 1849. En aval, deux ponteaux soutiennent la voie du duc d'Aiguillon tracée au XVIIIe siècle, réductions de l'arche dressée haut sur le petit affluent de Kerbénéat, rive droite de l'Elorn. Mais, auparavant, il faut franchir la rivière léonarde sur les trois voûtes en anses de panier construites en 1675. Occasion de commémorer le tricentenaire du passage de Jacques II d'Angleterre montant, en 1692, de Landerneau vers l'exil doré que Louis XIV lui offrit à Saint-Germain-en-Laye.

Le couvent de Kerbénéat. — Enfin, à quelques kilomètres, sur le territoire de Plounéventer, l'amabilité des religieuses de Kerbénéat nous attendait, autorisant la troupe à traverser le verger vers le calvaire et la statue d'un Christ de l'atelier Prigent. Puis vint la surprise : l'ouverture du jardin secret du « cloître », où l'on put étudier l'ensemble des statues en kersanton ramenées par la communauté quand elle quitta, il y a quelques années, le couvent du Calvaire de Landerneau.

Le vice-président,
Yves-Pascal Castel

SÉANCE ET EXCURSION DU 30 JUIN 1991

Sur la voie antique entre Quimper et Bannalec

La journée du 30 juin 1991, organisée par M. Henri Guillou, professeur au lycée Brizeux, à Quimper, et M. Tanguy Daniel, a été consacrée à l'étude d'un tronçon de la voie antique Quimper-Rennes, entre Quimper et le territoire de Bannalec, ainsi qu'à la visite de chapelles proches de cette voie.

Avant le départ, une séance s'est tenue dans la salle de réunion des halles Saint-François, à Quimper, sous la présidence de M. Tanguy Daniel.

Adhésions. — Onze nouveaux membres ont été admis dans la Société :

— M. Jean-François ALDRIN, vétérinaire (E.R.), de Brest, présenté par MM. Michel Le Goffic et Tanguy Daniel ;

— M. Pierre DE CLARENS, capitaine de vaisseau (C.R.), de Plougonvelin, présenté par MM. Yves Chevillotte et Tanguy Daniel ;

— Mlle Andrée GLOUX, de Concarneau, présentée par MM. Louis-Pierre Le Maître et Tanguy Daniel ;

— M. Jean-Louis DE KERSTRAT, directeur de groupement agricole, de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— Mme Noëlle LAUTREDOU, de Quimper, présentée par Mlle Yvonne Poupon et M. Daniel Collet ;

— M. et Mme Jean LE COZ, retraités, de Tréméoc, présentés par MM. Daniel Collet et Serge Duigou ;

— M. et Mme Pierre MERCIER, capitaine de la marine marchande (E.R.), de Plougasnou, présentés par MM. Verrier et Yves Le Clech ;

— Mme Marie-Paule PELLÉ-ALIX, de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;

— M. Gérard THOMASSIN, conseiller professionnel, de Héric (Loire-Atlantique), présenté par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président fait part à l'assemblée du décès du chanoine Pierre Loaëc, qui fut, de 1980 à 1987, secrétaire de la Société archéologique. Il laisse le souvenir d'un homme dévoué, fraternel, doué d'humour et de bon sens, alliés à une connaissance remarquable de l'histoire religieuse de son Léon natal, sur lequel il a écrit de nombreux articles. Depuis quelques années, les soucis que lui donnait sa santé l'avaient obligé à abandonner ses activités. C'est avec une grande peine que nous avons appris sa disparition.

Nous avons aussi à déplorer le décès de Louis-Marie Bodénès, pharmacien à Plougastel-Daoulas et membre de notre Société depuis 1962. Grand connaisseur de l'histoire locale, il a publié notamment, en 1978, une excellente monographie sur *Plougastel-Daoulas, ses villages, ses traditions.* La Société adresse à sa famille ses plus vives condoléances.

Bibliographie. — La publication de deux ouvrages intéressants (auxquels les membres de la Société peuvent souscrire) est annoncée : *Châteaux et manoirs en Bretagne profonde*, publication des Éditions régionales de l'Ouest (Imprimerie de la Manutention, à Mayenne) et *Charpiana*, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, conservateur général des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et de la région de Bretagne, ancien directeur des Archives départementales du Finistère de 1959 à 1973, et qui fut vice-président de notre Société de 1968 à 1973.

A propos de quelques voies romaines en Cornouaille. — M. Henri Guillou présente ensuite le résultat de ses recherches, entreprises avec M. Jean-Yves Eveillard, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, sur les voies antiques de la Cornouaille, et notamment sur le tronçon Odet-Ellé de la voie romaine de Quimper à Rennes.

Cette voie, déjà partiellement repérée et décrite par Paul du Chatellier et Charles Picquenard pour la partie finistérienne, par Louis Marsille pour le tronçon morbihannais, a été systématiquement arpentée par M. Guillou. L'observation sur le terrain a été complétée par l'étude minutieuse de la toponymie et des sites archéologiques proches de l'itinéraire. Si bien des hypothèses subsistent, le tracé reste encore visible sur la majeure partie du parcours, sur lequel M. Guillou se propose de nous emmener.

L'excursion. — Plusieurs sites intéressants ont permis de constater en effet la présence de cette voie, parfois abandonnée, parfois reprise par le réseau routier actuel.

A la sortie de Quimper par la route de Rosporden, au lieu-dit Hent-Bihan (le petit chemin), une voie ancienne traverse la ferme : il paraît même possible que la maison d'habitation soit bâtie sur le pavage lui-même.

En Saint-Yvi, au lieu-dit Là-Haut, le point de vue élevé permet de dominer le paysage alentour. La voie stratégique de Nantes à Locmaria-Quimper est en contrebas, vers le sud, et celle de Quimper à Scaër court sur le plateau, parallèlement à notre voie, à quelque trois kilomètres au nord.

Le tronçon Là-Haut - Pont-Philippe est parcouru à pied, par Kerampéléter, Créac'h-Glaz et Park-Frost. Le chemin est large, rectiligne, avec vue dominante sur l'un des versants. Sur une partie du parcours, le bocage montre un découpage quasi géométrique des parcelles : talus et chemins d'accès aux champs, parfaitement rectilignes, sont perpendiculaires au tracé de la voie, et équidistants de cent mètres en moyenne. L'hypothèse d'une centuriation, bien que séduisante, ne semble cependant pas devoir être retenue, mais l'histoire de la formation de ce paysage agraire mériterait une étude approfondie.

Après le déjeuner pris en commun à Saint-Yvi, l'excursion se poursuit en car sur la même voie : Pont-Philippe (en Saint-Yvi), Coat-Culoden (en Rosporden), où l'on croise le fameux « chemin des poissonniers », célèbre chez les Rospordinois, ancienne voie romaine de Concarneau à Carhaix.

A Rosporden, arrêt à la chapelle Saint-Eloi, puis, sortant de la ville, à proximité de l'étang, examen de la borne routière portant une inscription : P.E. / P.L.d.M. / dvc d'AIG / VILLON / C.G.d.L. / H.E.T.b.b. / 1762. ainsi déchiffrée : Pont élevé par l'ordre de monseigneur le duc d'Aiguillon, commandant général de la Haute et Basse Bretagne 1762.

Après Rosporden, la route de Kernével emprunte sur huit kilomètres le tracé de notre voie ancienne. Près du pont Saint-Mathieu, visite de la chapelle du même nom, en Bannalec : c'est un édifice du XVI^e siècle, à la statuaire intéressante, construit dans un site très agréable. Puis, visite de la chapelle Saint-Adrien, en Scaër, construction soignée en pierre de taille, datant du XV^e siècle. Plus loin, de nouveau sur le territoire de Bannalec, arrêt à la chapelle Saint-Jacques, très bel édifice du début du XVI^e siècle, abritant une statuaire importante.

De la voie Quimper-Rennes qui a été suivie toute la journée, l'excursion passe sur la voie stratégique sud, pour visiter la chapelle de Locmaria-an-Hent, ancienne église tréviale dépendant d'Elliant, mais aujourd'hui en Saint-Yvi : elle est particulièrement remarquable par son ossuaire et par son mobilier ancien.

De nombreuses questions ont été posées à M. Guillou, qui y a répondu avec beaucoup de science, mais aussi avec beaucoup de sagesse, se refusant à passer de l'hypothèse à la certitude tant que des recherches complémentaires n'auront pas été effectuées sur le réseau routier ancien.

Le président,
Tanguy Daniel

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL

Les chanoines René Gougay (1910-1991) et Pierre Loaëc (1913-1991)

Décédés à quelques mois d'intervalle en 1991, l'un et l'autre ont terminé la période active de leur vie au chapitre cathédral de Saint-Corentin, le premier comme doyen, le second comme chanoine. Un autre trait commun les rapprochait : ces deux passionnés d'études historiques ont accepté, par obéissance, d'enseigner une autre discipline, l'anglais, qu'ils aimaient beaucoup moins. Il s'agit, en quelque sorte, de vocations d'historiens contrariées.

René Gougay, né à Briec en 1910, fit ses études au petit séminaire de Pont-Croix, au grand séminaire de Quimper, à la faculté des lettres d'Angers. Après dix ans d'enseignement, il fut chargé de la direction du petit séminaire de Pont-Croix. Ses premières études historiques, publiées dans le bulletin de l'institution, datent de cette époque. En 1958, tôt après son arrivée à Saint-Mathieu de Quimper, il adhéra à la Société archéologique du Finistère. Cependant, il faudra attendre la dernière décennie de son existence pour voir sortir trois ouvrages : *Le couvent des Carmes de Pont-l'Abbé* (55 pages) à l'occasion de la célébration du VI[e] centenaire ; *Le petit séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix* (184 pages), à la demande des anciens de la maison ; *L'hôtel-Dieu des religieuses augustines de Carhaix et de Pont-l'Abbé* (302 pages), dont il avait assuré l'aumônerie).

Pierre Loaëc, né à Kernilis en 1913, a connu le même parcours de formation que René Gougay, à l'exception cependant du cycle d'études secondaires suivi à Lesneven. Il enseigna pendant treize ans au collège Saint-Louis de Brest. Il fut ensuite chargé de divers ministères, entre autres la fondation de la nouvelle paroisse Saint-Luc à Brest. C'est en arrivant à la Retraite de Quimper en 1977 qu'il entra à la Société archéologique. Homme actif et serviable, il y proposa son aide et, pendant sept ans, entre 1980 et 1987, il remplit au sein du conseil d'administration une des fonctions de secrétaire. Lui non plus ne publia guère avant cette dernière période de sa vie. On ne lui doit qu'un ouvrage : *Le patrimoine religieux de Kerfeunteun* (55 pages). Sans doute l'avait-il conçu lors de la révision du *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et Léon*, où il apporta sa collaboration en assurant, documents en mains, la visite de tous les édifices religieux de Quimper. Il aimait surtout écrire des articles historiques assez brefs. A cet égard, il eut une plume féconde, au service surtout du *Progrès de Cornouaille — Courrier du Léon*, mais aussi du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* et des *Cahiers de l'Iroise*.

Jean-Louis Le Floc'h

EXCURSION DU 8 AOÛT 1991

Douarnenez et ses environs

La sortie estivale, organisée par M. Josick Peuziat et le docteur Camille Goujon, a eu lieu cette année à Douarnenez et dans ses environs.

Le musée du bateau. — Une bonne partie de la matinée a été consacrée à la visite du musée du bateau. Les commentaires étaient assurés par MM. Jean-Pierre et Michel Philippe, maîtres en navigation et en construction navale. Les explications, très détaillées, se voulaient aussi complètes que possible. L'organisation du musée s'articule autour de trois points : la construction du bateau (à franc-bord, à clins), le gréement (envisagé à partir de types de voilures du littoral atlantique, méditerranéen, lacustre ou fluvial), enfin la propulsion.

La chapelle Saint-Michel. — Non loin de la place de l'Enfer est érigée la chapelle Saint-Michel, en souvenir du célèbre missionnaire léonard Michel Le Nobletz. Construite de 1662 à 1665, à proximité de la maison où il résidait, elle est aussi remarquable par les peintures qui ornent le lambris. Ces peintures, divisées en panneaux, représentent les docteurs de l'Église, les évangélistes, les scènes inspirées de l'Ancien Testament, et saint Michel archange. Les inscriptions, l'étude des styles,

l'examen des comptes de fabrique montrent qu'elles ont été exécutées en trois phases. Le lambris dominant le chœur fut peint en 1667, le transept en 1675. Ces deux ensembles sont l'œuvre du sieur Pratanbars-Le Floch. Le lambris coiffant la nef a été orné plus tardivement, en 1692. Si la composition, la décoration ont respecté les œuvres antérieures, les couleurs, l'adresse s'en éloignent un peu, les auteurs en étant le sieur de Hauteville, aidé par le sieur de Mezlan.

Le manoir de Kerlouarnec. — Grâce à l'obligeance de M. Alain Halna du Fretay, propriétaire du domaine de Kerlouarnec, il a été possible de visiter le parc et de se rendre jusqu'au manoir où vécut et s'éteignit R.-T.-H. Laennec, le célèbre médecin né à Quimper, inventeur de l'auscultation médiate. Lorsque celui-ci en hérite, en 1814, le manoir est habité par les fermiers et leurs bêtes. Laennec restaure le bâtiment, y ajoute l'étage et la tourelle d'escalier située à l'arrière. C'est dans une des chambres situées à l'étage qu'il rend l'âme, le 13 août 1826.

L'église paroissiale de Pouldavid. — Les visites de l'après-midi ont été assurées en grande partie par le docteur Goujon, en débutant par l'église paroissiale de Pouldavid. La nef constitue la partie la plus ancienne actuellement visible et peut être datée du XIVe siècle, le pignon occidental et la tour ayant été érigés au XVe siècle, le chœur au XVIe, quelques modifications et ajouts apportés aux XVIIe et XIXe siècles. Peu mises en valeur sont les peintures du lambris du chœur : elles représentent quelques scènes de la Passion du Christ et peuvent être attribuées au XVIe siècle. Le tympan de la maîtresse-vitre rassemble quelques morceaux épars de pièces de la fin du XVe siècle.

La chapelle Saint-Vendal. — Non loin de là, dans la verdure, a été construite la chapelle de saint Vendal, anciennement saint Gwenhael, puis Guinal ou Guenal. L'édifice actuel fut édifié à la fin du XVIe siècle et modifié ou restauré en 1607 pour le chevet et en 1633 pour le clocheton. A l'intérieur, on peut voir un retable du XVIIe siècle abritant une statue en bois de saint Vendal en abbé, et une autre en pierre calcaire de Notre-Dame de Rumengol. Une autre statue représentant une Vierge à l'Enfant de même taille, d'une facture identique, tout comme le matériau, provient très vraisemblablement du même atelier. L'enclos, déclive vers le nord, abrite une fontaine et un calvaire érigé en 1655, provenant de l'atelier de Roland Doré.

Le manoir de Penhoat. — En Pouldergat, à l'écart des voies à grande circulation, se trouve le manoir de Penhoat, aussi appelé manoir de Kerampape, où les propriétaires, M. et Mme Gourlaouen, accueillent le groupe. A l'extrémité d'une allée ombragée apparaît, orientée au sud, la façade en pierre de taille du manoir. La porte d'entrée, l'escalier, les ouvertures intérieures, permettent d'attribuer au XVIe siècle la construction du bâtiment, mais les fenêtres de la façade ont été agrandies au XVIIe ou au XVIIIe siècle. A proximité immédiate se trouve une petite chapelle construite au XIXe siècle. Cette propriété fut celle de la famille Gouzil, dont M. Yves Tanneau a narré l'histoire dans le *Bulletin* de la Société (t. XCV, 1969). Y séjourna aussi le commandant Caron, dont le docteur Goujon a entretenu récemment les membres de la Société à propos de son expédition sur le Niger en 1886-1887.

L'église paroissiale de Meilars-Confort. — La journée s'est achevée à Confort, par la visite de la chapelle Notre-Dame, devenue depuis 1910 église paroissiale de Meilars. Due à la munificence d'Alain de Rosmadec et de son épouse Jeanne du Chastel, la construction a débuté en 1528. La façade occidentale comporte une belle série de bas-reliefs représentatifs de la marine bretonne dans la première moitié du XVIe siècle : y sont sculptés des caravelles, des barques de pêche à l'ancre et de nombreux poissons. L'édifice, restauré à plusieurs reprises aux XVIIe et XVIIIe siècles, montre sur le mur sud, sur la tour et la flèche, des témoins de ces travaux. Le chevet à noues multiples

conserve une belle série de vitres du XVI[e] siècle (arbre de Jessé, donateurs) dont les panneaux ont été remontés dans un ordre quelque peu fantaisiste.

Josick Peuziat

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1991

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Adhésions. — Vingt nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Jean ALLOUIS, retraité, de Saint-Évarzec, présenté par Mlle Louise-Marie Tillet et M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h :

— M. Pierre BERTRAND-AUDREN, expert-comptable (E.R.), de Pont-Croix, présenté par MM. Marcel Hubert et Roger Gargadennec ;

— M. Yannick CONNAN, ingénieur, de Quimper, présenté par MM. Bernard Monot et Daniel Collet ;

— Mme Brigitte CORDELLE, expert en archéologie, de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— Mme Michèle FAVRAUD, institutrice, de Saint-Coulitz, présentée par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— Mme Yvette HELOU, de Landerneau, présentée par M. Hervé Glorennec et Mlle Annie Boucher ;

— M. Erik HOULGATTE, géologue, de Brest, présenté par MM. Charles Le Gall et Tanguy Daniel ;

— Mme Paule HOULGATTE, de Brest, présentée par M. Jean Le Faou et Mme Josette Henry ;

— M. Eric JORET, archiviste intercommunal d'Ille-et-Vilaine, de Saint-Médard-sur-Ille, présenté par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel ;

— M. Pierre Gabriel LAURENT, ingénieur (E.R.), de Brest, présenté par MM. Donatien Laurent et Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Maurice LE DEIST, professeur (E.R.), de Châteaulin, présentés par MM. Vincent Le Floc'h et Tanguy Daniel ;

— Mme Janine LE DEN, de Brest, présentée par MM. Raymond Le Den et Tanguy Daniel ;

— M. Raymond LE FLOC'H, instituteur (E.R.), de Concarneau, présenté par MM. Louis-Pierre Le Maître et Tanguy Daniel ;

— M. l'abbé Henri LE MINOR, recteur de Saint-Évarzec, présenté par Mlle Marie-Louise Tillet et M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h ;

— Mme Marie LE REST, retraitée, de Quimper, présentée par Mlles Annie Boucher et Monique Martin ;

— Mme Hélène LE ROY, de Brest, présentée par Mme Germaine Lesquibe et Mlle Annie Boucher ;

— M. Georges MOCARD, retraité, de Douarnenez, présentée par MM. Josick Peuziat et Tanguy Daniel ;

— Mlle Isabelle SCAON, guide interprète, de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. Marcel SOLLIEC, instituteur, de Melgven, présenté par MM. Louis-Pierre Le Maître et Tanguy Daniel.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de trois de nos membres : Mlle Simone-Henriette Goubet, archiviste paléographe, ancienne directrice littéraire des éditions Arthaud, qui avait adhéré à la Société archéologique en 1930 et qui est décédée à Vannes le 7 mai dernier ; Mlle Aline Le Mer, ancienne secrétaire de la mairie de Commana, membre de la Société depuis 1979 ; le docteur Guillaume Savina, de Pont-Croix, membre de la Société depuis 1958 et correspondant de notre Société pour le canton de Pont-Croix, décédé le 18 octobre. Aux familles des disparus, le président adresse les condoléances de la Société. Le président rappelle aussi la mémoire de Lydia Louis-Hémon, fille du célèbre auteur de *Maria Chapdelaine*, décédée le 26 avril dernier, et qui fut membre de la Société archéologique.

Congrès et colloques. — Le président rend brièvement compte du congrès de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, qui s'est tenu à Brest du 2 au 4 septembre dernier. Notre Société — ainsi que la Société d'études de Brest et du Léon — ont accueilli quelque cent soixante membres des sociétés savantes des quatre autres départements bretons, réunis dans un des grands amphithéâtres de la faculté de droit de Brest. Les communications, très suivies, ont porté sur le thème : Armée, défense et fortifications. Deux excursions ont permis, l'une de visiter quelques sites ou monuments fortifiés du bas Léon (Leskelen, en Plabennec ; Trémazan en Landunvez ; Kergroadès en Brélès ; le fort Montbarrey, à Brest), l'autre de faire le tour de la rade de Brest sur un bâtiment de la Marine nationale, pour voir de la mer les fortifications littorales. Le congrès s'est achevé par une conférence de l'animal Régis Merveilleux du Vignaux, préfet maritime, et par une réception offerte par ce dernier dans le donjon du château de Brest.

Au colloque « 1491, la Bretagne, terre d'Europe », qui s'est tenu au Quartz, à Brest, beaucoup de membres de notre Société ont participé du 2 au 4 octobre. Organisé par M. Jean Kerhervé, professeur à l'université de Bretagne occidentale, et par le C.R.B.C. (Centre de recherche bretonne et celtique), le colloque a connu un beau succès (plus de trois cents participants), dû en partie à la venue de chercheurs étrangers (des communications ont été faites par des historiens allemands, anglais, espagnols, portugais). Une visite de l'exposition sur la Bretagne au Moyen Age, à Daoulas, a complété ce colloque.

Le président annonce, pour le 30 novembre prochain, une journée d'étude et d'échange, organisée par le Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne, qui se tiendra à la faculté des lettres de Brest. D'autre part, du 26 au 30 octobre 1992, le 117e congrès national des sociétés savantes aura lieu à Clermont-Ferrand. Divers thèmes sont proposés : les peuplements des zones de moyenne montagne, le thermalisme, seigneurs et seigneuries au Moyen Age, etc.

Les activités de la Société archéologique dans la presqu'île de Crozon. — M. A.-H. Dizerbo, vice-président et infatigable animateur de la Société archéologique dans le canton de Crozon, nous a fait part des activités qu'il a organisées l'été dernier : en juillet, deux exposés, dans l'église de Crozon, sur le mobilier de l'église, à la demande de

l'association des Amis de l'orgue de l'église ; en août, une conférence, à la demande du club Crozon Accueil, sur les monuments mégalithiques de la presqu'île, et une excursion sur le même thème pour un club du troisième âge de Quimper.

Bibliographie. — Le président présente plusieurs revues et ouvrages récemment publiés. Parmi les revues bretonnes : les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991 ; les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 98/1, 1991 ; *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 15-16, juillet 1991 ; *Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, Annales 1990 ; *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient*, bulletin annuel 1989-1990.

La publication de livres sur le Finistère et la Bretagne ne se ralentit pas. Le président rend compte d'ouvrages généraux et de plusieurs monographies : *Château en Bretagne*, publié par le Conseil régional de Bretagne ; *Ouvrages de référence pour un fonds breton*, d'Agnès Colnot et Patrick Le Bœuf ; *The Bretons*, de Patrick Galliou et Michael Jones ; *Le Finistère de la préhistoire à nos jours*, par les chercheurs du C.R.B.C. sous la direction d'Yves Le Gallo ; *Pays du Porzay et Ménez-Hom*, publié par le Cercle de recherches et d'études du Porzay, sous la direction de Jo Philippe ; *Saint-Évarzec... d'hier à demain* (tome 1er), de Jean Allouis ; *Loctudy à la Belle Époque*, de Serge Duigou, aux éditions Ressac.

Yan Larc'hantec, sculpteur breton du XIXe siècle. — La parole est enfin donnée à Mlle Gaëlle Péger, professeur à Rennes, qui fait une communication, agrémentée de nombreuses projections, sur la vie et l'œuvre du sculpteur Yan Larc'hantec.

La communication de Mlle Péger sera publiée dans le *Bulletin*.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

Guillaume Savina (1906-1991)

Le docteur Guillaume Savina, membre correspondant de la Société archéologique pour le canton de Pont-Croix, est décédé dans sa ville natale le 18 octobre 1991. Né à Pont-Croix le 1er août 1906, il y avait fait ses premières études à Saint-Vincent, puis était allé à la faculté d'Angers préparer le doctorat de médecine. Étudiant actif, il y fonda et présida, entre 1931 et 1933, l'association des Bretons de l'université catholique, dirigea son journal *la Nation de Bretagne* dans lequel il publia notamment un historique des Bretons d'Angers et, en 1932, la chanson en breton *Dousig ha flour* (rééditée en 1939, avec musique, dans le numéro 69 de la revue *An Oaled*, sous la signature de Lomik). Il donnait aussi, à l'époque, des conférences fort appréciées (par exemple sur Botrel).

Médecin à Pont-Croix, il exerça jusqu'en 1971. Sa retraite fut largement occupée par des activités fort diverses : cofondateur du syndicat d'initiative de Pont-Croix, il devint vice-président départemental de l'office du tourisme. Il travailla aussi à redonner vie aux foires de Pont-Croix et créa, en 1976, la foire-exposition qui, depuis, a pris de l'ampleur à chaque printemps. Enfin, depuis 1977, il présidait le club des anciens.

De ses œuvres, nous retiendrons une excellente notice, publiée en 1972, sur l'église de Pont-Croix, et le cantique en breton à Notre-Dame de Roscudon, chanté par la foule lors du grand pardon du 15 août et lors des enterrements — y compris le sien, naturellement...

Roger Gargadennec

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1991

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Eugène DONNART, fonctionnaire (E.R.), de Primelin, présenté par MM. Eugène et Jean-Yves Perrot ;

— M. Pierre LÉOPOLD, chirurgien-dentiste (E.R.), du Cloître-Saint-Thégonnec, présenté par MM. Michel Le Goffic et Josick Peuziat.

Nécrologie. — Le président fait part de la disparition de M. Pierre Pennec, décédé à Nice le 23 juillet 1991. Né à Brest-Recouvrance en 1921, ancien professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Grenoble, il s'intéressait particulièrement au droit des minorités ethniques, et spécialement des peuples celtiques. Il a écrit de nombreux articles dans des revues de langue bretonne et a enseigné cette langue, à titre bénévole, à Grenoble. Docteur en droit et en sciences économiques, il était également titulaire de plusieurs diplômes d'histoire, de géographie, d'anglais, ainsi que du certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Il laisse le souvenir d'un homme de haute culture et d'une grande bonté, passionné par tout ce qui concernait la Bretagne et les pays celtiques. Il était membre de notre Société depuis 1986.

Le président adresse à sa famille les condoléances de la Société.

Congrès et colloques. — Le président rappelle que doivent se tenir, à plus ou moins brève échéance, des congrès et colloques auxquels peuvent participer les membres de notre Société :

— à Nantes, à l'occasion de l'exposition au musée Dobrée de l'exposition « La Bretagne au temps des ducs », un cycle de conférences d'histoire et d'histoire de l'art est organisé du 15 novembre au 7 février ;

— à Quintin, le congrès des sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne se tiendra du 2 au 4 septembre 1992, sur le thème « Structures familiales et vie privée » ;

— à Pont-l'Abbé ou à Loctudy, un colloque sur « Le pays bigouden à la croisée des chemins », organisé par l'Association de promotion du pays bigouden et du Cap-Sizun et par l'université de Bretagne occidentale, aura lieu du 19 au 21 novembre 1992.

Bibliographie. — Le président annonce la publication prochaine de quelques ouvrages qui peuvent intéresser les sociétaires : un volume de mélanges (intitulé *Charpiana*) offerts à Jacques Charpy, conservateur général honoraire des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, par ses amis, à l'occasion de son départ à la retraite ; les actes du colloque de Saint-Brieuc (octobre 1990) sur *Les Bleus de Bretagne de la Révolution à nos jours* ; un *Cahier du Temple* (n° 3) consacré à l'ordre du Temple en Bretagne ; un ouvrage inédit de Louis Le Guennec, *Une famille de la noblesse bretonne : les Barbier de Lescoët* ; la thèse de Mme Christiane Prigent, *Pouvoir ducal, religion et production artistique en Basse-Bretagne de 1350 à 1575* ; la thèse de Thierry Fillaut, *Les Bretons et l'alcool (XIX^e-XX^e siècle).*

Patrick Galliou vient de publier un petit ouvrage dont il est rendu compte : *La Bretagne romaine : de l'Armorique à la Bretagne*, aux éditions Gisserot. Il s'agit d'une

excellente mise au point sur un sujet que l'auteur avait traité en détail dans son livre sur *L'Armorique romaine*, édité en 1983 et dont on annonce une réédition en 1992.

L'émigration bretonne en Armorique : problèmes de datation. — M. Bernard Tanguy, chargé de recherches au C.N.R.S., fait une communication très attendue sur les problèmes de datation de l'émigration des Bretons en Armorique.

Après un bref rappel des différentes théories sur la datation, les causes et les modalités de cette émigration (depuis A. de La Borderie et J. Loth jusqu'à Nora Chadwick et L. Fleuriot), l'orateur estime qu'on doit raisonnablement, en l'absence de témoignages archéologiques ou toponymiques rigoureusement datés, s'en tenir aux documents écrits contemporains de ces événements.

Cinq textes du Ve et du VIe siècle retenus, critiqués et commentés par Bernard Tanguy, incitent celui-ci à placer à cette époque l'établissement des Bretons dans la péninsule armoricaine :

— la mention d'un « évêque des Bretons », Mansuetus, présent au concile (non provincial) de Tours, en 461 : ce Mansuetus pourrait bien être un évêque de Toul, originaire d'Irlande.

— Le récit, par Jordanès, vers 551-552, de la défaite de Riothime, roi des Bretons, en 469, à Déols, face aux Visigoths d'Euric. Mais Riothime venait-il de l'île de Bretagne ou de la péninsule armoricaine ?

— Une lettre de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, à Faustus, évêque de Riez, évoquant en 471 le messager de ce dernier, Riocatus, prêtre et moine, qui, écrit Sidoine, porte des livres saints « à tes Bretons ». Quel rapport entre ce Riocatus et saint Riagat, honoré dans le pays bigouden ?

— Une lettre adressée, entre 509 et 521, par les évêques de Tours, d'Angers et de Rennes (Melaine) aux prêtres Lovocat et Catihern, leur reprochant de célébrer la messe « de cabane en cabane » avec des *conhospitae* (diaconesses) : Bernard Tanguy identifie la région dans laquelle ils exercent leur apostolat avec Languédias, non loin de Corseul : ce qui signifie que de nombreux Bretons sont établis, en ce début de VIe siècle, dans un domaine qui a été fortement romanisé.

— Le témoignage de l'historien grec Procope de Césarée qui, dans la première moitié du VIe siècle, a écrit une *Histoire des guerres de Justinien*. Rapportant des informations données à la cour de Byzance par des ambassadeurs francs vers 537-539, il distingue les îles de *Brittia* et de *Brettaniae* (comprendre sans doute que la première est la partie de la Grande-Bretagne occupée par les Angles et les Saxons, la seconde peuplée par les Bretons). Surtout, il insiste sur le fait que des *Brittones* (de l'île de Brittia) « émigrent chaque année avec femmes et enfants pour aller résider sur la terre des Francs. Ces derniers leur permettent d'habiter la partie de leur territoire qu'ils estiment être la plus déserte [...] le long de la côte escarpée de l'Océan, face à l'île de Brittia [où] il y a de nombreux villages » dont les habitants restent en relation commerciale avec leur île d'origine.

Bernard Tanguy conclut avec prudence que, dans l'état actuel des connaissances archéologiques et toponymiques, et pour éviter tout dérapage d'hypothèse en certitude, il est préférable de s'appuyer avant tout sur des textes historiques contemporains dont l'interprétation pose elle-même beaucoup de problèmes. Rien ne permet donc d'affirmer que l'établissement des Bretons en Armorique a été de quelque importance avant le Ve ou le VIe siècle.

De nombreuses questions, suggestions et objections sont formulées par les auditeurs attentifs de cet exposé rigoureux.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1991

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance se tient dans une des salles des halles Saint-François, en présence de cent cinquante personnes, membres de la Société et invités exceptionnels (descendants d'Auvergnats) à la communication de M. Serge Duigou. Avant de céder la parole au conférencier, le président souhaite la bienvenue à l'assistance et lui présente brièvement la Société archéologique, son origine, ses buts, son organisation, ses moyens d'action, ses activités, puis passe à la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observations.

Adhésions. — Onze nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Jean-Pierre BLANDEL, vérificateur des Bâtiments de France, de Rennes, présenté par MM. Jean Souliman et Hervé Glorennec ;

— M. Gwénaël BONTHONNEAU, médecin, de Plounéour-Ménez, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. et Mme Pierre-Jean CARIOU, commerçants, de Bannalec, présentés par M. et Mme Michel Carval ;

— M. et Mme Michel DAVID, médecin, de Brest, présentés par Mme de Cadeville et M. Tanguy Daniel ;

— M. Henri GUILLOU, professeur, de Quimper, présenté par MM. Jean-Paul Le Bihan et Jean-Yves Eveillard ;

— M. Jean-Jacques KERDREUX, professeur, de Crozon, présenté par MM. Auguste Dizerbo et Maurice Lucas ;

— Mme Nelly LÉDAN, chirurgien-dentiste (E.R.), de Brest, présentée par M. et Mme Tanguy Daniel ;

— M. Noël LE GALL, commerçant, de Plonéour-Lanvern, présenté par MM. Jakez Cornou et Serge Duigou ;

— M. Jean-Claude ROGEL, retraité de la Marine nationale, de Quimper, présenté par MM. Pierre Priol et Joseph Marec.

Nécrologie. — Le président a le regret de faire part à l'assistance du décès, le 24 novembre dernier, de M. Yves Le Goaziou, libraire à Quimper, et membre de notre Société depuis 1965. Le président adresse à sa famille les condoléances de la Société archéologique.

Programme des séances et excursions de l'année 1992. — Le président fait part à l'assemblée du programme des séances et des excursions prévues par le conseil d'administration pour l'année 1992 :

— 25 janvier : assemblée générale et séance à Quimper. Communication de Mlle Marie-Yvane Daire : Archéologie et photographie aérienne en Léon.

— 29 février : séance à Quimper. Communication de M. Yves Tripier : Enquête sur le clergé du diocèse de Quimper et de Léon de l'expulsion des congrégations à la séparation de l'Église et de l'État (1902-1908).

— 28 mars : séance à Brest. Communication de M. Jean-Christophe Cassard : La mise en textes et la création du passé chez les hagiographes de Landévennec au IXe siècle.

— 26 avril : excursion dans la région de Landerneau sous la direction de M. Jean Berthou. Thème : le peintre Yan' Dargent.

— 24 mai : excursion dans les monts d'Arrée, sous la direction de M. Michel Le Goffic. Thème : archéologie autour du Yeun Elez.

— 28 juin : excursion dans la région de Châteaulin sous la direction de M. Guy Leclerc.

— 23 juillet : excursion dans la région de Saint-Pol-de-Léon, sous la direction de M. l'abbé Yves-Pascal Castel et du commandant Paul Cheval.

— 27 septembre : excursion dans la presqu'île de Crozon, sous la direction de M. A.-H. Dizerbo.

— 24 octobre : séance à Quimper. Communication de M. Daniel Collet : La Révolution à Quimper (fin 1792 - début 1795).

— 28 novembre : séance à Brest. Communication de M. Louis Chauris : L'origine des pierres de construction dans les monuments du Finistère.

— 18 décembre : séance à Quimper. Communication de Mlle Nathalie Calvez : Définition du manoir : l'exemple de la châtellenie de Quimperlé au XVe et au XVIe siècle.

Bibliographie. — Le président présente les revues reçues par la Société : *Breiz Santel*, été 1991, n° 143 ; *Minihy Levenez*, n° 10, octobre 1991 ; *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, otobre 1991, numéro intitulé *In memoriam*.

Deux intéressantes brochures : *L'école rurale au musée de Trégarvan*, par Pierre Morisset, aux éditions Ouest-France ; *Pont-l'Abbé et les Pont-l'Abbistes*, par Serge Duigou, aux éditions Ressac.

Trois importants ouvrages : la thèse de doctorat d'État d'Yves Le Gallo, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840*, deux volumes publiés aux Éditions ouvrières ; *Les Bleus de Bretagne de la Révolution à nos jours*, actes du colloque tenu à Saint-Brieuc-Ploufragan en octobre 1990, et publiés par les soins d'Alain Droguet, directeur des Archives départementales des Côtes-d'Armor ; *Charpiana*, mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, conservateur général honoraire des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et ancien archiviste du Finistère, publiés par la Fédération des sociétés savantes de Bretagne.

Les Auvergnats en Cornouaille du XVIIe au XIXe siècle. — La parole est ensuite donnée à M. Serge Duigou pour une communication sur l'immigration auvergnate en Bretagne, et notamment en Cornouaille, du XVIIe et au XIXe siècle.

Entre 1650 et la fin du XIXe siècle, en effet, la Bretagne a accueilli de nombreux immigrants auvergnats, pour la plupart marchands ambulants. A l'issue de l'été, les forains de Haute-Auvergne se répandaient dans le plat pays pour des campagnes de neuf

ou dix-huit mois. On les retrouvait sur l'ensemble du territoire français, mais aussi à l'étranger, en Espagne principalement et aux Pays-Bas. La Bretagne était un point de chute privilégié.

Ces migrants « bretons » venaient surtout de l'Aurillacois, dans une moindre mesure du plateau du Cézallier, à cheval sur le Cantal et le Puy-de-Dôme. Sous l'Ancien Régime, ils étaient marchands chaudronniers, marchands drapiers ; sabotiers sous la Révolution et l'Empire ; marchands drapiers, voire marchands de parapluies au XIXe siècle.

Autour d'un poste fixe qui leur servait de lieu de résidence et d'entrepôt, ils sillonnaient les campagnes, habitués des mêmes circuits et des mêmes clientèles. Dans nombre de cas, les plus jeunes, qui accompagnaient leur père, finissaient par prendre épouse sur place, convolaient avec une Bretonne et faisaient souche. Ils renonçaient à l'errance des chemins pour ouvrir boutique en ville, où ils s'installaient comme drapiers, aubergistes, boulangers, ferblantiers...

La Cornouaille s'est particulièrement distinguée dans le phénomène migratoire. Quimper et les cités circonvoisines ont vu des dizaines d'Auvergnats tisser un clan qui grossissait au fil des générations. Initié vers 1650, le mouvement a véritablement pris son ampleur vers 1760 pour culminer sous la Révolution et l'Empire et décroître peu à peu par la suite.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants a étonnamment réussi. Les Auvergnats parlent français, ont le sens du commerce, se tiennent les coudes au sein de réseaux de solidarité exemplaires. Ils s'investissent dans la cité, leurs fils deviennent notables (un fils Veisseyre est maire de Quimper sous le second Empire), leurs filles nouent d'avantageuses alliances.

Comme les Normands ou les Bordelais, les Auvergnats contribuent à la francisation des villes de Basse-Bretagne, tant sur le plan linguistique que vestimentaire. Ils ont enrichi les villes bretonnes de leur dynamisme et leur savoir-faire.

A l'issue de sa causerie, Serge Duigou a projeté une série de diapositives sur les villages auvergnats d'où étaient originaires les marchands « bretons ».

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

Charles Laurent (1902-1988)

Le médecin général Charles Laurent, qui fut vice-président de la Société archéologique du Finistère de 1962 à 1981, puis président honoraire de 1981 à 1988, a quitté discrètement ce monde le 18 décembre 1988. Son fils, le médecin général Hervé Laurent, a bien voulu rédiger une notice biographique pour notre Bulletin : qu'il en soit ici remercié.

Sa famille

Charles Laurent naquit à Brest le 18 octobre 1902, dans une famille en grande partie brestoise. Du côté paternel, la famille avait son berceau au Faou, au milieu du XIX[e] siècle, et, avant la Révolution, à Hanvec. Son père, Louis, était lui-même médecin de marine, et son grand-père commissaire de la marine.

Du côté maternel, sa mère, Jeanne Baron (qui mourut en 1982 âgée de plus de cent quatre ans) était la fille d'un pharmacien installé dans le haut de la Grand-Rue (aujourd'hui la rue Louis-Pasteur) et d'une demoiselle de Béchon, d'origine périgourdine.

En 1905, Louis Laurent décéda tout jeune, à trente-cinq ans, au retour de son troisième séjour en Indochine, laissant sa veuve avec deux enfants, Charles et Pierre (qui, plus tard, polytechnicien, fera une carrière d'ingénieur à Alsthom, puis à E.D.F.).

Ses études

Charles Laurent fit toutes ses études secondaires à Notre-Dame de Bon-Secours, le collège des jésuites de Brest. Bachelier en 1918 (à moins de seize ans), il passa un an à la faculté des sciences de l'université catholique d'Angers avant de revenir à Brest, en 1919, commencer ses études de médecine à l'École annexe de médecine navale, études poursuivies entre 1920 et 1924 à l'École de santé navale à Bordeaux. Ayant passé sa thèse de doctorat en médecine en 1924 (il fut le plus jeune docteur en médecine de France cette année-là et reçut le prix Peugeot), il se retrouva en 1925 à l'École d'application du service de santé de la marine à Toulon.

Le médecin de marine

Sa carrière de médecin de marine commença en 1926 à Brest, d'abord à l'École navale de Laninon, puis à l'hôpital maritime où il enseigna pendant trois ans l'anatomie à l'École annexe de médecine navale, en même temps qu'il apprenait le métier de chirurgien. En 1927, il épousa une Brestoise, Gabrielle Vialet, fille d'un médecin de marine également, et dont la famille avait des ascendances saintongeaises (les Vialet) et granvillaises (les Jourdan de La Passardière). Entre 1928 et 1938, leur foyer vit naître sept enfants.

Jusqu'à la veille de la guerre, les embarquements se succédèrent sur des unités de la marine : en 1929, sur le contre-torpilleur *Lynx* (comme médecin major de la 4e division légère) ; en 1930, sur la *Sainte-Jeanne d'Arc*, navire-hôpital chargé, avec le *Saint-Yves*, de l'assistance aux pêches sur les bancs de Terre-Neuve ; en 1931, sur le contre-torpilleur *Vauban*.

De 1931 à 1935, il séjourna à Lorient avec sa famille : il avait été nommé adjoint au chef du service de chirurgie de l'hôpital maritime et chargé en même temps de l'hôpital de la marine de Port-Louis. Il en profita pour se présenter au chirurgicat des hôpitaux maritimes, auquel il fut reçu en 1933.

De retour à Brest en 1935, les embarquements reprirent : en 1935-1936, sur le croiseur école *Jeanne d'Arc* (bâtiment mis en service en 1931 et qui navigua jusqu'en 1964) ; en 1936, sur le cuirassé *Bretagne* (comme médecin major et

chirurgien de l'escadre de l'Atlantique) ; en 1937, sur la *Lorraine* (avec les mêmes fonctions).

1938 fut une année de grand changement pour lui et pour sa famille. Affecté d'abord à Lorient comme chef du service de chirurgie du nouvel hôpital maritime, il fut désigné en octobre pour remplir les mêmes fonctions à l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah, à Ferryville, en Tunisie. Il y a passa toute la durée de la guerre avec sa famille. Le débarquement des Américains au Maroc et en Algérie, en novembre 1942, entraîna aussitôt le débarquement des forces de l'Axe en Tunisie. Le protectorat connut six mois de durs combats : pour le médecin en chef Charles Laurent, ce fut une période intense de pratique de la chirurgie de guerre.

Rentré en France en juillet 1945, il retrouva sa ville natale détruite par les bombardements et le siège d'août-septembre 1944 ; chef du service de chirurgie de l'hôpital maritime de Brest, il alla habiter Landerneau où était installé (dans des baraques) l'hôpital provisoire Bel-Air, dont il était aussi chargé du service de chirurgie. Sa carrière chirurgicale se poursuivit (et s'acheva) entre 1948 et 1954 à Toulon, à l'hôpital maritime Sainte-Anne, comme chef du service de chirurgie. De 1954 à 1957, il fut le médecin-chef de ce même hôpital.

Promu médecin général à cinquante-quatre ans, en 1957, Charles Laurent fut successivement nommé directeur du Service de santé de la marine à Bizerte (1957-1958), à Cherbourg (1958-1960), enfin à Brest (1960-1962), où, le 1er novembre 1962, il fut admis dans la deuxième section des officiers généraux, après quarante-deux ans de service.

Cette belle carrière a été récompensée par de nombreuses décorations : commandeur de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, chevalier du Mérite maritime, chevalier de la Santé publique, etc.

Charles Laurent se retira sur place, dans son Brest natal : son appartement du square L'Herminier, donnant sur la rue de Siam, était au cœur même de la ville.

L'érudit

Après sa retraite, en novembre 1962, le médecin général Laurent continua pendant une vingtaine d'années les travaux d'érudition déjà commencés au cours de sa période d'activité professionnelle. Déjà, alors qu'il était élève à l'École de santé navale de Bordeaux, il avait fait une étude généalogique très poussée de la branche périgourdine de la famille de sa mère, les Béchon, remontant jusqu'au début du XVIe siècle.

C'est probablement en Tunisie, pendant la guerre, qu'il acheva d'apprendre le breton, seul, dans les livres. S'il ne suivait que difficilement une conversation, il possédait en revanche remarquablement bien la langue écrite.

Médecin et marin, il connaissait particulièrement bien l'histoire de la marine et de la médecine navale, et écrivit dans diverses revues maritimes :

Neptunia, *Ponant*, etc. Il fut d'ailleurs élu membre correspondant de l'Académie de marine en 1969.

Admis à la Société archéologique du Finistère lors de la séance du 25 mars 1920 (avec pour parrains Mgr Roull et l'abbé Calvez), il en était, lors de son décès, le plus ancien membre, et le président honoraire. Il fut aussi vice-président de la Société d'études de Brest et du Léon, qui publie *les Cahiers de l'Iroise*.

Mais, déjà en activité et surtout après sa retraite, ses travaux le portèrent vers trois directions : l'histoire familiale, le vieux Brest, la Bretagne.

L'histoire familiale

Orphelin d'un père qu'il ne connut pratiquement pas (le petit Charles aperçut pour la dernière fois Louis Laurent en février 1904 au moment où celui-ci partait pour son troisième séjour en Indochine ; rapatrié malade, il mourut à Marseille en décembre 1905), il admirait ce père médecin de marine particulièrement brillant (major en 1893 de la première promotion entrée à l'École de santé navale lors de sa création à Bordeaux en 1890), disparu trop tôt.

Il reporta son affection sur les vieux oncles et vieilles tantes habitant Brest. L'un de ses favoris était son grand-oncle maternel, le docteur Raymond de Béchon, doyen des médecins de Brest, mort en 1935 à l'âge de quatre-vingt-treize ans : ancien médecin de marine sous le second Empire et le début de la troisième République (entre 1861 et 1887), à une époque où le corps des médecins coloniaux n'existait pas encore, il avait fait campagne au Mexique, au Sénégal, en Nouvelle-Calédonie, au Gabon, au Soudan français (liaison Sénégal-Niger avec la colonne Borgnis-Desbordes), à Formose (avec l'amiral Courbet), et c'était un conteur infatigable, captivant son petit-neveu et les journalistes de l'*Ouest-Journal* venus recueillir ses souvenirs en 1931.

Charles Laurent rassembla une importante documentation sur les diverses branches de sa famille et de celle de sa femme et écrivit plusieurs monographies pour ses proches.

Le vieux Brest

L'anéantissement de la ville en 1944 ayant fait disparaître les lieux où avaient vécu sa famille et sa parenté, puis sa reconstruction bouleversant profondément le centre de la cité, furent un crève-cœur pour lui et le tournèrent plus que jamais vers la recherche et la conservation du passé.

Il n'est que de consulter la liste des quarante-trois articles qu'il publia dans *les Cahiers de l'Iroise* entre 1954 et 1983 pour constater qu'une notable partie d'entre eux est consacrée à ses souvenirs sur Brest ou à l'étude du passé de sa ville et du bas Léon, région qu'il avait sillonnée en tous sens, à bicyclette, au cours de son adolescence. L'un des plus connus, parce que publié également dans d'autres revues et ayant fait l'objet d'une conférence, porte sur *Les musées*

de l'hôpital maritime de Brest (1963). Mais il faut relire également ses *Souvenirs brestois d'entre-deux-guerres*, qu'il publia sous le pseudonyme de Bristok en 1969, suivis en 1975-1976 de *Souvenirs brestois d'entre-deux-siècles* et, en 1976-1977, des *Petits Brestois du temps jadis*. Son talent de narrateur s'y fait jour, plein d'un humour qui ne laisse transparaître qu'avec discrétion la nostalgie d'un passé révolu.

Grâce à ses documents, il aida Jean Foucher et Georges-Michel Thomas à réaliser deux de leurs ouvrages publiés aux éditions de la Cité : *Le vieux Brest et ses cartes postales* (1969) et *La vie à Brest de 1848 à 1948* (1975-1976).

La Bretagne

Celtisant distingué, il avait voué tout jeune une passion toute particulière à l'étude de sa province : sa langue, son histoire, ses coutumes et traditions. Né dans une famille non bretonnante depuis quatre générations, il avait appris seul et possédait parfaitement la langue que ses ancêtres Laurent avaient parlée un siècle plus tôt.

L'un des sujets sur lesquels il travailla avec le plus de fécondité pendant des années fut l'étude des costumes bretons et des coiffes. Il publia divers articles et monographies dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* et dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. Il conseilla René-Yves Creston pour la rédaction de son ouvrage *Le costume breton*, publié chez Tchou en 1978, et prit une part importante au glossaire breton-français qui y est annexé.

Le nombre d'articles d'érudition sur des sujets variés qu'il publia dans de nombreuses revues bretonnes en une trentaine d'années est considérable.

Bibliophile averti, il participa étroitement, sous l'égide de la Société archéologique du Finistère, à la réédition, par l'imprimeur-éditeur Joseph Floch, de Mayenne, d'ouvrages anciens devenus quasiment introuvables, tels que *Le Finistère pittoresque* de Toscer, datant de 1908-1910. Ou encore les *Études archéologiques et géographiques* de Bachelot de La Pylaie (1850), dont il possédait l'un des quatre seuls exemplaires connus, et pour lesquelles il rédigea un avant-propos. Ou enfin l'œuvre du dessinateur Olivier Perrin, *Galerie des mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique* (1808) et *Breiz-Izel, ou vie des Bretons de l'Armorique* (1834-1838), pour laquelle il écrivit un chapitre de présentation particulièrement étoffé.

La dernière œuvre de son existence fut la publication et le commentaire de la correspondance du chevalier Jean-Antoine de Mirabeau, inspecteur des gardes-côtes de Picardie, Normandie et Bretagne, à son frère le marquis Victor de Mirabeau, surnommé « l'Ami des Hommes », le célèbre père de l'encore plus célèbre tribun de la Révolution. Cet ouvrage, intitulé *Les voyages en Bretagne du chevalier de Mirabeau, 1758-1760*, fut publié chez Floch à Mayenne en 1983.

Hervé Laurent.

François Falc'hun
(1909-1991)

Le terroir de Bourg-Blanc

François Falc'hun, cinquième des onze enfants d'Yves et de Marie-Yvonne Tournellec, est né le 20 avril 1909. Selon l'aveu du fils lui-même, c'étaient des fermiers peu fortunés, installés à la Grande-Ile, en Bourg-Blanc, dans la région du bas Léon en Nord-Finistère.

Le logis natal, au toit désormais effondré, y dresse encore ses murs. Les portes ont gardé leurs linteaux de granite et la longère nord la niche d'évier caractéristique des logis paysans du début du XVII[e] siècle. Un soir d'été, vers 1980, nous faisant les honneurs du domaine, le chanoine, sur le seuil de ce qui fut sa chaumière, attarda son regard sur la pierre d'âtre de la cheminée. « Là, on essayait, parfois en vain, de réchauffer les nouveaux-nés. » Puis d'évoquer d'autres souvenirs sous la pente de la grande loge rustique de l'autre côté de la cour, destinée à l'usage agricole. Couverte de paille et de genêt, ce n'était pas sans rappeler les huttes du vieux pays gaulois.

François Falc'hun conservait de ses premières années l'image « ensoleillée » d'un oncle et d'un domestique, ses initiateurs à la langue bretonne, l'idiome en usage dans les familles rurales. L'enfant n'avait pas encore six ans quand ces deux-là répondirent à l'appel fatidique du tocsin de la Première Guerre mondiale.

Bientôt, le petit paysan de la Grande-Ile s'en va fréquenter l'école primaire à Bourg-Blanc et, semble-t-il aussi, celle de Plabennec où il pressent très tôt l'appel qui le conduira au sacerdoce. Mais déjà, dès la petite école, pèse une contradiction douloureuse pour une sensibilité aiguë. Les brimades exercées envers qui s'exprime sur la cour de récréation dans la seule langue connue de lui, le breton maternel, lui paraissent gratuites et injustes.

L'entrée au collège Saint-François de Lesneven fait prendre au jeune garçon conscience d'une autre contradiction inhérente à la structure de la mentalité française. Reçu au concours des bourses, le bénéfice lui en est refusé car ses parents ont placé le fils dans un collège ecclésiastique. François supporte mal cette discrimination. Son travail pendant les vacances à la ferme ne suffit pas, loin de là, à payer la pension de l'année, et il sent la charge que ses études

font peser sur des frères et des sœurs pour qui il n'est pas question de jouir du privilège qui lui échoit.

A Lesneven prend racine cette idée-force qui le guidera sa vie entière, connaître et aimer la langue et la culture bretonnes. Dès la cinquième, quand le professeur ouvre un cours de breton, il est des premiers à s'inscrire et des plus fidèles à persévérer. Manière d'exorciser les souvenirs de l'école primaire. « Hélas, écrira-t-il plus tard, le cours, comme tous ceux du dévoué professeur, distillait un ennui mortel dont ce dernier mourut. »

L'abbé Batany

Heureusement, l'abbé Pierre Batany reprit les choses en main. « Les élèves affluèrent et restèrent. » A la fin de l'année, François reçoit pour prix de breton *Ar en deulin* de Jean-Pierre Calloc'h. Les célèbres poèmes de guerre, tout en évoquant le cher oncle et le domestique de la Grande-Ile qui n'étaient pas revenus de Verdun, initient le néophyte au dialecte vannetais, si différent du bas léonais.

Le jeune collégien gardera une dévotion pour l'abbé qu'il eut en troisième puis, deux ans plus tard, en première. Fils d'instituteur, pédagogue-né, le professeur savait inspirer le goût de ce qu'il enseignait, travaillant alors à une thèse sur Luzel... Au cours d'une de ces heures détendues de fin d'année, après une causerie qui avait charmé son jeune auditoire, il pria chacun d'indiquer sur un billet anonyme la profession de son choix. Non sans une pointe de malice, François écrivit : « Professeur de troisième au collège de Lesneven. » Légère impertinence que le maître, qui connaissait l'écriture de chacun, prit, à juste titre, pour un hommage.

L'année suivante, on était en seconde, Jean-Marie Perrot, fondateur du Bleun-Brug, vicaire à Plouguerneau, fut invité à faire une conférence dont François garda un souvenir d'autant plus vif que peu de temps après il reçut pour prix de breton un *Barzaz-Breiz* offert par l'association. L'ouvrage d'Hersart de La Villemarqué fut dévoré avec émerveillement dès les premiers jours des vacances. Et, malgré l'impression trouble produite par certains poèmes, « trop lourds de passions de toutes sortes », l'adolescent de seize ans, littéralement envoûté, se mit à adhérer dur comme fer au fameux *Barzaz*.

Le collégien au Bleun-Brug de Guingamp en 1925

Aux grandes vacances de 1925, l'abbé Batany invita six de ses disciples à l'accompagner au Bleun-Brug de Guingamp : « Pour la première fois, dans notre vie d'enfants de l'austère Léon, nous participions à une fête bretonne égayée par des défilés au son de la bombarde et du biniou, des chants, des danses, et une floraison de costumes variés. Il y avait aussi des conférences. Dans l'une on fit l'éloge du *Barzaz-Breiz*, et l'on vitupéra ceux qui contestaient l'authenticité de ses poèmes.

« Dans une autre, le barde Ar Yeodet (Boscher) enflamma son auditoire par une diatribe contre Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique, qui venait de déclarer à la table même d'un banquet breton à Paris : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître. »

Révélation brutalement ressentie que cette volonté d'extermination de la langue bretonne. Dans son esprit, un lien se fit avec les brimades dont il avait souffert à l'école primaire, pour s'être exprimé dans la seule langue qui fût alors connue de lui. Plus tard, l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot (IX, 2), lui fera découvrir les textes établissant que ces procédés découlaient d'une politique gouvernementale qui n'était pas nouvelle.

Parmi les jeunes gens entraînés à la fête de Guingamp, François Falc'hun croisa Olivier Mordrel, puissant doctrinaire et habile propagandiste. Offrant pour cent sous l'abonnement à *Breiz-Atao*, il eut preneur parmi les jeunes Lesneviens que l'abbé Batany avait pourtant mis en garde. Les ironies du Breiz-Atao à l'égard des « braves pioupious défenseurs de la veuve et de l'orphelin » avaient le don d'exaspérer le prêtre ancien combattant.

L'après-Guingamp eut, au collège de Lesneven, des suites inattendues. A la rentrée, les cours de récréation des grandes classes s'animaient d'interminables discussions sur le problème breton, avec des arguments puisés dans des ouvrages fournis par des membres du corps professoral, lui-même divisé sur la question. Face à une atmosphère qui devenait irrespirable, le supérieur, pour ramener la paix, supprima tout simplement les cours de breton. Au grand dam de l'abbé Batany, navré, autant que ses élèves, d'autant plus que les torts avaient été mis du côté des bretonnants.

Sur le coup, François fut envahi par le sentiment d'une nouvelle et grave injustice. Il pensa sérieusement à quitter l'établissement. Mais où aller ? La seule solution de rechange pratiquement accessible, s'il voulait continuer ses études en vue de la prêtrise, l'aurait amené à quitter la Bretagne, sans doute de façon définitive. « Je suis resté. Je me sentais lié par un idéal breton, qui n'était pas celui de Breiz-Atao, mais pas non plus celui qu'on semblait vouloir m'imposer. »

Sur ce, arrive le temps des examens. Inscrit à la fois aux sections latin-grec et latin-langues, du premier baccalauréat, il monte à Rennes pour l'écrit avec deux candidats placés dans le même cas que lui. L'oral se passait devant Georges Dottin, le doyen celtisant. Les interrogations d'usage terminées, celui-ci demanda à son jeune interlocuteur ce qu'il comptait faire plus tard. « Entrer au grand séminaire », lui fut-il répondu sans ambages. La déception non feinte de l'examinateur n'échappa pas au jeune homme. Mais ce dernier pensa sur le coup que la question, allant dans le sens d'un encouragement à faire des études supérieures, n'était qu'un sondage en vue de l'accord éventuel d'une bourse. Plus tard, le jeune homme élucida la réaction du doyen. Dottin, dont il fut l'un des successeurs dans la chaire de celtique de Rennes, était, à la suite de l'affaire Dreyfus, devenu quelque peu anticlérical.

Le grand séminaire

L'année de philosophie achevée à Lesneven, en octobre 1927, s'ouvrent à Quimper les portes du grand séminaire. L'étude du breton n'y était pas tout à fait négligée ; elle consistait en cours non officiels donnés par des séminaristes ruraux, moniteurs des citadins moins favorisés sur le chapitre. Au bout d'un an, on sollicita le nouveau venu pour éduquer ceux que l'on appelait plaisamment les « illettrés », une fonction qu'il fut heureux d'assurer. A la suite de cette première expérience pédagogique, au cours d'une conversation sur le manque de manuels qui la caractérisait, François confia à l'un de ses condisciples, sur le ton de la boutade : « Pour faire ce que je voudrais, il faudrait être professeur de celtique à l'université de Rennes ! » Par ailleurs, ne cessant pas de s'informer, il découvre entre autres *Dihunamb*, la revue vannetaise de Loeiz Herrieu.

L'intermède du service militaire, terminé en octobre 1931, fut néfaste pour une santé peu solide. Les promenades du jeudi, au domaine de Kergadou, test moyen de robustesse pour les jeunes gens qu'étaient ses compagnons, épuisaient Falc'hun qui finit par se rattacher au circuit court réservé aux « éclopés ». Prélude d'une vocation de malade que le prêtre assumera à sa manière.

Pendant son séminaire, comme beaucoup de confrères destinés à l'enseignement, François se présenta au brevet. La forte impression que fit sur le jury sa copie commença à faire de lui un personnage de légende.

Le pas du sous-diaconat franchi le 21 mai 1932, en octobre suivant le jeune abbé est nommé professeur de sixième à Lesneven. Mais pas pour longtemps. Dès la Toussaint, la Faculté décrète son départ pour le sanatorium du clergé, à Thorenc, dans les Alpes.

Au sanatorium du clergé

Sombre perspective. Un soir, alors qu'il regarde mélancoliquement une bûche se consumer dans la cheminée, il confie au visiteur qui lui demande la raison de sa profonde tristesse : « Je contemple les cendres de mes rêves. » Jamais il ne serait professeur de troisième au collège de Lesneven !

Pourtant, le sanatorium du clergé de France le plonge dans une réalité à laquelle il ne s'attendait guère. De son propre aveu, il passe ici l'une des années les plus heureuses de sa vie et parmi les plus fécondes. La maison possède en effet une excellente bibliothèque. Ainsi, le repos, la bonne nourriture, la montagne provençale et le soleil renouvellent les forces du Breton exilé.

Le 29 juin 1933, dans la cathédrale de Nice, loin des siens qui ne peuvent effectuer le voyage, François Falc'hun est ordonné prêtre, pour le compte du diocèse de Quimper. Rétabli mais fragile, en juin de l'année suivante, les médecins lui conseillent un long congé de convalescence en dehors de la Bretagne.

En région parisienne

Commence alors un séjour inattendu de dix ans en région parisienne. En 1935, l'abbé Falc'hun est chapelain à Yerres, au diocèse de Versailles, puis à Antony, dans la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, avenue du Bois-de-Verrière. Il y loge dans un charmant pavillon bâti en 1714, élégant magasin pour les cires et les miels destinés à la Cour. En témoignait la jolie devise du bas-relief sur fond de ruche bourdonnante d'abeilles : *Regi Deoque laborant*. Elles travaillent pour le roi et pour Dieu.

Dès son arrivée, le jeune chapelain s'inscrit à l'Institut catholique en vue d'une licence de lettres. Fréquentant les cours un seul jour par semaine, il prépare, en deux ans, les trois certificats de latin, de grec, de grammaire et philologie. Il se réserve une troisième année pour les longues lectures d'auteurs qu'exige le certificat de français.

Dès l'abord, quelle n'est pas sa surprise : la plupart de ses condisciples ecclésiastiques suivent les cours de la Sorbonne parallèlement à ceux de la rue d'Assas. Le diocèse de Quimper, à l'époque, ne confiait pas ses abbés aux facultés de l'État. N'empêche, la deuxième année, emboîtant le pas, le Finistérien monte en Sorbonne, assistant entre autres aux leçons de Joseph Vendryès pour la philologie grecque et à celles de Georges Millardet pour la grammaire comparée des langues romanes.

La troisième année, disposant, comme il l'avait prévu, de plus de loisirs, l'étudiant demande à son évêché des directives pour mieux se préparer au travail qu'on lui réserverait à sa rentrée dans le diocèse. Il lui fut répondu de finir sa licence.

Il allait donc profiter de ce qui, dans son esprit, allait être sa dernière année parisienne pour travailler l'Écriture sainte. La formation acquise au séminaire de Quimper l'y aiderait. Il suivit quelque temps les cours de l'abbé Robert. Mais faute de pouvoir le faire intégralement, condition nécessaire pour obtenir la licence, il dut renoncer.

A l'École pratique des hautes études

Entre-temps, l'attention de Falc'hun est attirée par un cours de moyen breton de J. Vendryès. Suivre des cours de celtique lui permettrait une fois rentré dans le diocèse et affecté à quelque petit poste, de travailler à ces manuels qui manquaient tant à ses confrères finistériens pour leur ministère en breton. Ainsi, l'abbé s'aventura à franchir le seuil de l'École pratique des hautes études. Ce faisant, il était loin de penser que sa démarche l'acheminerait par étapes vers la chaire de celtique à Rennes, puis à Brest. Et ce fut son état de santé, toujours précaire, qui, paradoxalement, allait faciliter une carrière on ne peut plus imprévisible.

La licence de lettres obtenue, en 1937, le diocèse ayant dessein de lui confier une classe dans un collège, le médecin certifie que son patient sera dans l'impossibilité d'assurer un service complet. Il lui fut donc laissé toute liberté pour poursuivre les études qui correspondraient à ses goûts. Ainsi il continuerait à l'École pratique des hautes études, qu'il avait commencé à fréquenter non sans péripéties comme on va le voir.

Au lieu du cours de moyen breton annoncé, le néophyte était tombé sur un cours de moyen irlandais qu'il suivit faute de mieux. Bientôt, apprenant l'existence du cours de moyen gallois donné par Mme Sjoestedt-Jonval, il y alla, heureux, comme bretonnant de souche, de s'y sentir moins dépaysé qu'en irlandais.

Sur ces entrefaites, J. Vendryès est informé qu'un de ses étudiants avait été attiré par une affiche annonçant du moyen breton. Mais considérant le breton comme un rameau tardif du brittonique insulaire, moins intéressant que les autres langues celtiques, et ne méritant donc pas qu'on s'y attardât, ce fut sans enthousiasme que le maître se résolut à en commenter quelque texte.

Continuant ses explorations et toujours à la recherche de cours qui aillent dans son sens, l'abbé apprend l'existence d'un certificat de grammaire comparée des langues celtiques délivré par l'École. Ce fut l'année où le gouvernement avait décidé, en mal d'économies, de rogner 10 % sur les dépenses de certains ministères, dont celui de l'Instruction publique. Pour la mise en application, quelque astucieux suggéra tout simplement la suppression de 10 % des certificats de licence. Ainsi, doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne, Vendryès, ayant à connaître du problème, remarqua parmi les certificats les plus menacés celui de grammaire comparée des langues celtiques. Le sien ! Face à une suppression en soi compréhensible puisque, depuis quarante ans qu'il existait, personne ne s'y était présenté, J. Vendryès eut cette réponse désarmante : « Puisque mon certificat n'a jamais fait de mal à personne, laissez-le donc tranquille ! » Ainsi, en racontant aux étudiants sur le ton plaisant l'histoire du certificat fantôme, celui-ci prit consistance. Résultat, à la session suivante, Vendryès, vit, en la personne de François Falc'hun, se présenter le premier candidat au fameux certificat de grammaire comparée des langues celtiques.

Mais, paradoxe, le bretonnant de souche qui obtint une note excellente en irlandais, son point faible, n'eut seulement que ses moyennes en sa langue maternelle ! Il lui fut tout bonnement reproché d'avoir omis certaines observations, une omission qui tenait au fait qu'elles avaient paru aux yeux de l'ancien moniteur du séminaire de Quimper trop élémentaires pour être dignes d'être mentionnées.

La phonétique

Cependant, au cours d'irlandais, Falc'hun avait pour voisin un étudiant roumain. Futur enseignant dans une université de son pays, il fréquentait

l'Institut de phonétique. Le peu que le compagnon en dit à l'abbé lança ce dernier dans la préparation du certificat de phonétique, avec pour sujet de mémoire la rencontre entre fin de mot et début du mot suivant en breton, en vue d'élucider le mécanisme des mutations consonantiques initiales.

Le mémoire fortuitement remarqué par Mme Sjoestedt-Jonval, le néophyte fut prié d'en tirer un article pour les *Études celtiques* dont elle était secrétaire de rédaction. Ce fut pour l'auteur, alors âgé de vingt-neuf ans, l'événement. Les *Études celtiques* de décembre 1938 le révélaient comme jeune chercheur portant pour la première fois à la connaissance des celtisants un nom qu'on n'allait pas oublier.

L'abbé, cependant, n'avait pas perdu contact avec l'Institut catholique. Mgr Calvet, dont il avait suivi les cours de français, doyen de la faculté des lettres, le pressentit pour la chaire de l'abbé Rousselot, créateur de la phonétique expérimentale, dont deux successeurs venaient de décéder en peu de temps. A première vue, la proposition ne l'enthousiasma pas. Ne s'intéressant à la phonétique expérimentale qu'en fonction de la linguistique celtique, Falc'hun n'envisageait pas d'y consacrer sa vie. Mais trouverait-il plus à son goût ? Pour le moment, il fut invité à tirer parti du laboratoire de l'abbé Rousselot, ce qui allait être fort utile pour la suite de ses recherches.

En mission folklorique

Il faut le préciser, à cette époque, l'abbé finistérien était pratiquement le seul élève de celtique de Mme Sjoested-Jonval. Brillante agrégée de grammaire, en relation avec tout ce qui à Paris dispensait l'enseignement d'une linguistique d'avant-garde, elle ouvrit la voie à cet obstiné. L'abbé fit de la phonologie sous la direction d'André Martinet. Il fréquenta les cours de linguistique d'Émile Benveniste, suivit les leçons de sanscrit de Louis Renou. Il fit aussi un peu d'ancien français chez Mario Roque, et de la dialectologie chez Albert Dauzat.

Vers le début de 1939, Mme Sjoestedt-Jonval, sollicitée par Georges-Henri Rivière, alors conservateur du musée des Arts et Traditions populaires au palais de Chaillot, pour une mission de folklore musical en Basse-Bretagne, nomma François Falc'hun. G.-H. Rivière cherchait un linguiste destiné à doubler le musicologue qui s'appliquerait à noter les airs et les mélodies bretonnes. Au fait à la fois des dialectes bretons et de la phonétique et donc capable d'assurer des transcriptions convenables, François Falc'hun, vu la pratique de sa langue maternelle et sa formation, se trouvait parmi les mieux préparés à remplir la mission souhaitée par Rivière et prévue pour l'été 1939. Rivière pria l'abbé d'entrer en contact avec Pierre Le Roux, professeur de celtique à Rennes, riche d'une longue expérience d'enquêtes linguistiques de terrain.

Profitant des vacances de Pâques, François Falc'hun fit donc à Rennes sa visite à l'éminent auteur de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. Cette

première rencontre s'avéra fructueuse à plus d'un titre, car le côté technique de la mission vite réglé, on parla, et longuement, d'autre chose, c'est-à-dire de linguistique celtique. Au moment de prendre congé, le professeur rennais fit à son visiteur une confidence qui ne pouvait que l'émouvoir : « Monsieur l'abbé, je regrette presque que vous ayez la soutane. Je serai bientôt à la retraite et je ne vois personne prêt à me remplacer. Volontiers j'aurais pensé à vous. »

D'une impossible candidature sacerdotale, l'abbé en était aussi convaincu que Pierre Le Roux. Néanmoins, pendant deux ans, il ne fit part à personne de cette conversation. Il connaissait pour l'avoir affrontée la vigueur de l'anticléricalisme de certains milieux en Bretagne. « S'il n'a pas de santé avec ce métier, il n'a qu'à en prendre un autre », avait-il été dit à son adresse quand il dut, quelques années auparavant, recourir à un organisme officiel départemental pour aller se soigner au sanatorium du clergé...

Falc'hun et ses maîtres

De la future succession de Le Roux, il arrivait d'ailleurs à J. Vendryès et à Mme Sjoestedt-Jonval de parler ouvertement devant l'abbé, mais d'une manière à le convaincre que l'idée même de sa candidature n'effleurerait l'esprit de quiconque.

J. Vendryès, fervent admirateur de Voltaire jusque dans ses cours de celtique, les émaillait de réflexions peu compatibles avec les convictions du prêtre qui, plus tard, en aura confirmation à la lecture des écrits du savant linguiste. Mais il y avait autre chose. Les paroles ou les attitudes du maître à son égard semblaient parfois à l'étudiant-prêtre empreintes d'une certaine hostilité, mais sur un autre registre. Cherchant à en savoir le pourquoi, Falc'hun l'attribua d'abord naïvement à l'anticléricalisme de mode au début du siècle. Par la suite, il se demanda si son attachement à sa langue maternelle, dont le sort semblait laisser Vendryès indifférent, ne le faisait pas passer pour quelque disciple d'un écrivain breton qui avait ridiculisé les cours de celtique du maître dans un article d'une insolence rare. L'affront calculé ayant eu pour résultat d'indisposer la victime, Vendryès plaçait sans doute l'abbé, certes à son corps défendant, dans le clan de ces défenseurs maladroits qui, armés de procédés indignes, desservent leur cause plus qu'ils ne la soutiennent.

En revanche, de ses convictions philosophiques ou religieuses, qu'elles fussent ou non proches de celles de l'abbé, Mme Sjoestedt-Jonval ne faisait jamais état dans ses cours, ne disant rien qui fût de nature à heurter. Elle invita même l'abbé deux fois chez elle, désirant lui faire rencontrer P.-L. Couchoud, l'historien peu orthodoxe des origines chrétiennes dont parle Jean Guitton dans ses *Rencontres*. Dans une collection qu'il avait fondée, « Mythes et Religions », elle avait publié un livre toujours recherché, *Dieux et Héros des Celtes*, qu'elle honora, pour François Falc'hun, d'une précieuse dédicace le qualifiant de « celtisant d'avenir et déjà de présent ». Connaissant la situation matérielle modeste du prêtre, Mme Sjoestedt-Jonval lui fit, à la suite de la

mission de folklore musical en Basse-Bretagne, obtenir une bourse de la Caisse de la recherche scientifique. Cela permit à l'étudiant impécunieux d'acheter les livres de linguistique nécessaires à ses études et à ses recherches.

La triste fin de son professeur parisien de celtique survenue, l'abbé regrettera de ne pas s'être confié davantage à celle qui l'avait guidé et aidé. Mais issus de milieux fort différents, elle demeurait aussi mystérieuse pour le prêtre qu'il pouvait l'être pour elle. Plus tard, Falc'hun dédiera l'une de ses thèses à la mémoire de Mme Sjoestedt-Jonval, réservant l'autre pour Pierre Le Roux à qui il succédera un jour.

Pour Rennes, J. Vendryès pensait faire obtenir à Mme Sjoestedt-Jonval une maîtrise de conférences de grec, dans l'espoir que le professeur de celtique, Pierre Le Roux, lui offrirait sa succession. Mais il n'en fut rien, car elle ne s'intéressait guère au breton qu'elle connaissait d'ailleurs peu. Témoin la joie qu'elle eut le jour où, cueillant des mûres dans un chemin creux de Plogoff, elle comprit un mot lancé à son adresse : une fillette, sur les terres de qui grappillait l'étrangère, l'ayant qualifiée de *laerez*, voleuse ! le bonheur de la dame de Paris fut tel qu'elle s'apprêta à embrasser la petite Bretonne qui, rouge de colère, choisit de s'enfuir.

La chaire de celtique à Rennes

Quand, en 1945, Pierre Le Roux quitta la chaire de celtique de l'université de Rennes, ce fut spontanément qu'il pria François Falc'hun d'assurer sa succession. Réponse au souhait émis par le vieux maître quelques années auparavant, souhait alors jugé irréalisable. L'abbé, âgé de trente-six ans, encouragé par l'évêque de Quimper, entre en fonction le 23 novembre.

Commence alors la présence, paradoxale, du prêtre dans, selon ses propres termes, « la très laïque Université française ». Les raisons du sentiment d'être dans une position quasi unique qui frisera, il faut le dire, à l'obsession, étaient multiples. Falc'hun n'était pas sans connaître les déceptions provoquées par sa nomination et pas seulement parmi les défenseurs d'une certaine conception de la laïcité. La vacance d'une chaire de faculté, suscitant habituellement plus d'une candidature, un prêtre qui s'y laisse porter sans l'avoir briguée ne peut que susciter l'amertume de candidats potentiels, fissent-ils profession d'être chrétiens. Et l'abbé de constater amèrement que l'ambition déçue favorise rarement la compréhension.

Il y avait autre chose. L'Université lui confiait, en Bretagne, la charge des études celtiques, et spécialement bretonnes, au sein d'un milieu généralement peu conscient de la complexité du problème culturel breton. Or, quitte à prendre son devoir d'état d'une manière pas toujours conforme à celle de son entourage, il allait s'attacher à remplir sa charge de son mieux.

Ce fut le cas lorsque les autorités universitaires le prièrent d'élaborer un système orthographique codifié pour l'enseignement du breton. Appuyée sur

des considérations tirées de la phonétique, la proposition du nouveau professeur fut loin, tant s'en faut, de rallier les suffrages. D'autre part, certains confrères engagés du clergé breton, mal informés de la structure interne de l'Université française, n'allaient guère se montrer compréhensifs pour l'ecclésiastique qui, à leurs yeux, se commettait avec elle.

Ainsi, la difficulté majeure tenait à l'obligation, de conscience pour le prêtre, de collaborer sur le plan breton et universitaire avec des hommes qui, en plus de ne point partager les mêmes convictions religieuses, arrivaient à les combattre ouvertement. Une dure épreuve pour le chanoine qui s'efforcera de la taire de longues années durant. Jusqu'au jour où il rédigea des réflexions qui sont, croyons-nous, restées confidentielles, y épinglant en exergue la maxime de Montesquieu : « On a bien tort de ne pas dire la vérité quand on peut, car on ne la dit pas toujours quand on veut. »

Son « long silence, écrivait-il alors, s'est inspiré de la nécessaire mais difficile conciliation des intérêts légitimes de la Bretagne et de la France, de la recherche scientifique et de la foi chrétienne, contradictoires aux yeux de plusieurs. Je crois bon de dire aujourd'hui comment j'ai cru pouvoir les concilier. *Tempus tacendi, et tempus loquendi.*

« Entre les exigences d'un nationalisme breton aux tendances diverses et celles d'un nationalisme français non moins divers et intransigeant, entre le scientisme des uns et l'intégrisme des autres, je vis depuis trente ans comme entre l'enclume et le marteau, un peu surpris d'avoir survécu quand tant d'autres ne sont plus qui misaient sur ma disparition... »

En effet, il faut reparler d'une santé qui demeurait délicate. Une photo, prise par son cousin Claude à l'hôpital parisien Léopold-Bellan à Paris, le montre, en juillet 1947, deux ans après son accession à la chaire rennaise, couché après l'ablation d'un poumon. Sur une autre, il fait sa promenade de curiste à Osséja dans les Pyrénées-Orientales. Il fréquenta aussi Cambo et Amélie-les-Bains. Mais, vaille que vaille, sa force d'âme contrebalance la fragilité de la machine corporelle.

Il souffrait aussi d'autre façon... « Introduit dans un monde dont j'ignorais les traditions, où je suis demeuré un isolé, je me suis vu affronté à l'improviste à des problèmes dont quelques données m'échappaient, quand il fallait les résoudre sans délai. Il était inévitable que la solution ne fût pas toujours la meilleure. Nous sortions d'une période de guerre et d'occupation... » Et là, de manière quelque peu homélitique, le prêtre de faire contre le mensonge, qui « fait partie de la règle du jeu », l'apologie de la vérité, « la première patrie. Avant la Bretagne. Avant la France. *Veritas liberabit vos* (La vérité vous libérera) ».

La thèse de doctorat

Au milieu de ces traverses, François Falc'hun, que Mgr Fauvel a promu à la dignité de chanoine le 31 décembre 1949, prépare sa thèse de doctorat, une

thèse qui bénéficiera d'une mise en forme dactylographiée de qualité, en même temps que de judicieux conseils de la part de l'ami bretonnant, le chanoine Pierre-Jean Nédélec, directeur au grand séminaire de Quimper.

La thèse, soutenue le 3 mars 1951, a pour titre : *Le système consonantique du breton, avec une étude comparative de phonétique expérimentale.* Les Presses universitaires de France en livreront en 1963, sous le titre plus accessible d'*Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, une édition augmentée. En 1981, les *Nouvelles perspectives sur l'histoire de la langue bretonne*, publiées par l'Union générale des éditions, seront la troisième édition encore enrichie, de la thèse soutenue trente ans auparavant.

Il est à peine besoin de souligner que l'œuvre constitue une date dans le domaine des études celtiques, et plus à l'étranger qu'en France, du moins dans les débuts. Fruit d'une intuition patiemment mûrie, la réflexion de Falc'hun élargit opportunément le champ de l'étude, suscitant un intérêt renouvelé pour la langue bretonne. Il ouvre des perspectives que plus d'un s'attachera à développer, quitte à en rectifier quelques traits.

Aumônier du Bleun-Brug

De novembre 1956 à septembre 1959, le chanoine accepte l'aumônerie générale du Bleun-Brug. Plus d'un participant aux journées d'études estivales se souvient de la voix discrète et voilée qui ajoutait au recueillement des méditations matinales assurées par le prêtre.

En 1959-1960, une double année sabbatique provoque les retrouvailles de Falc'hun avec les Alpes au sanatorium du clergé de Thorenc. S'il ne peut assister au Congrès international qui se tient à Dublin, les hauteurs admirées dans la jeunesse vont, après de longues années d'étude, lui réserver de nouveaux sujets de réflexion : « J'eus la surprise de découvrir, dans ce pays qu'on dit ligure, quantité de noms de lieux aujourd'hui inintelligibles aux autochtones, mais dont la valeur descriptive devenait évidente à qui les interprétait par le celtique. Mes compagnons de « vacances » m'ayant demandé de leur faire quelques causeries, j'en fis une série sur le thème suivant : « L'histoire de France vue à travers les noms de lieux ». Naturellement, je prenais mes premiers exemples dans les cartes de la région. Et souvent, le dimanche, nous allions en groupe excursionner dans les sites dont le nom avait été expliqué. » (*Les noms de lieux celtiques*, p. 3).

Ainsi, fort de nouvelles observations, en 1961, à Rennes, le professeur inscrit la toponymie au programme du certificat de phonétique. En 1966, paraissent les *Noms de lieux celtiques, première série : Vallées et plaines*, avec la collaboration de Bernard Tanguy, documentaliste accordé au maître par le Centre national de la recherche scientifique.

Transfert de la chaire de celtique à Brest

Au mois d'octobre 1967, à la demande de son titulaire, la chaire de celtique quitte Rennes pour Brest, étoffant ainsi la faculté des lettres de l'université de Bretagne occidentale.

La fréquentation de Bernard Tanguy, à qui le professeur décerne le titre de collaborateur technique, amène le « chanoine », comme l'appelaient entre eux les familiers, à se pencher sur les formes anciennes des toponymes. « Après avoir été son maître, j'apprends beaucoup de lui », écrira-t-il dans la préface qu'il donne aux *Noms de lieux bretons*, publiés en 1975. Une sobriété dans l'éloge qui en dit long sur la valeur de celui qui restera son plus proche collaborateur.

Les grands ouvrages de François Falc'hun s'accompagnent d'un foisonnement d'articles dont la bibliographie montre l'ampleur. Les intuitions du chercheur énoncées dans les avant-propos, on peut suivre une démarche humaniste qui ne nous prive d'aucun de ces détails qui illustrent les étapes menant aux découvertes. Au nombre de ces étapes, le maître nomme la décantation. Ainsi, ferme à tenir son couloir dans la solitude du coureur de fond, Falc'hun reste attentif à améliorer ses résultats au fur et à mesure des années. Et de s'émerveiller lui-même de ces « trouvailles jaillies au hasard des rencontres, et dont la succession défie toute logique ».

Mais si l'on se doit de reconnaître la profondeur de l'intuition qui le mène à donner une orientation vigoureuse à la recherche toponymique dans le domaine celtique, on ne peut perdre de vue l'avis de ceux qui s'attachent, vérité et recherche obligent, à marquer les limites de développements parfois trop systématiques.

Il est vrai, eu égard à sa résistance viscérale à suivre aveuglément les doctrines régnantes, que le chanoine se laisse entraîner sur sa propre pente. Mais on le voit aussi prêt à ne pas durcir des positions acquises et reconnaître que le cheminement d'une recherche patiente le conduit fort loin de ses bases, comme lui-même l'écrit en 1980, condensant ainsi sa vision synthétisante des choses : « Parti de l'opinion alors communément admise que le breton était une langue d'origine insulaire transplantée de toutes pièces, aux alentours de l'an 500, dans une Armorique entièrement romanisée comme le reste de la Gaule, il (l'auteur) en est venu à le considérer comme une forme évoluée des dialectes gaulois des Ossismes et des Vénètes. A partir de cette nouvelle base, il s'est lancé à la recherche des particularités des autres dialectes gaulois, dont les vestiges se dissimulent sous les noms de lieux d'origine celtique répandus à travers toute la France et au-delà.

« Le breton conserverait donc les derniers vestiges vivants de la première langue nationale de France, celle de Vercingétorix, celle aussi des assemblées annuelles des druides et des chefs gaulois sur la boucle de la Loire dans le territoire des Carnutes. » (*Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne*, p. 10).

La retraite

Octobre 1978. François Falc'hun, à soixante-neuf ans, quitte la faculté des lettres de Brest, ayant choisi pour lui succéder Jean Le Dû qui y occupe désormais la chaire de celtique.

C'est à Bourg-Blanc qu'il se retire. La vaste maison qu'il s'est fait bâtir, il y a quelques années, avenue du Général-de-Gaulle, abrite le siège des Éditions armoricaines. Accueillant aux visiteurs, il ne néglige ni la vie locale ni celle de la communauté paroissiale, et consacre du temps à la Fraternité catholique des malades, ainsi qu'aux Amis de la chapelle Saint-Urfold.

Le grand âge venant, les heures sombres suivent. « Je ne m'attendais pas à vieillir ainsi », lui arrivera-t-il de soupirer. Vers la fin, il faut recourir à l'hôpital. Quand l'issue se révèle proche, la maison de retraite des prêtres l'accueille parmi les confrères du diocèse de Quimper, auquel il était incardiné, c'est-à-dire agrégé, selon la formule canonique. L'une de ses nièces vient à Keraudren, jusqu'aux tous derniers jours, jouer avec une patience infinie la partie de dominos, le jeu rural léonard par excellence. Les pièces mises debout, la partenaire le priant de trouver « maintenant un six », le chanoine finissait par repérer la pièce après hésitation, puis par la poser avec beaucoup de peine...

Le chanoine François Falc'hun décède le dimanche 13 janvier 1991. Inhumé dans sa terre natale de Bourg-Blanc le 15, l'église de son baptême fut à peine assez grande pour contenir ceux qui, prêtres et amis, étaient venus rendre le dernier hommage. Jean, son frère cadet, prêtre comme lui, évoqua en mots simples et délicats la riche personnalité du disparu : « Dans sa famille, on gardera, je crois, l'image d'un homme foncièrement bon, très affable, toujours prêt à écouter et ne refusant aucun service. Il aimait sa famille, aimait à la recevoir. Très gentil aussi envers les petits, il savait les prendre et les écouter. Ses amis avaient pour lui une grande importance et, jusqu'à ses derniers jours, son regard s'éclairait quand ils venaient lui rendre visite.

« Bien que ses occupations fussent surtout d'ordre profane, il attachait une grande importance à sa vie de prêtre, attaché à la prière ; il avait dans ses relations une bonté, faite de discrétion et de respect de la liberté des autres. »

Une liberté fondamentale, indissociable aux yeux de François Falc'hun du service de la vérité. Alliance dont il sentit plus que d'autres la douloureuse précarité, mais à laquelle il s'attacha avec la fermeté d'un fils têtu de la glèbe léonarde.

Yves-Pascal Castel.

SOURCES

Feuillets inédits laissés par François Falc'hun.

Souvenirs recueillis auprès de Bernard Tanguy et des membres de la famille.

Paroles de Jean Falc'hun, son frère, le jour des obsèques.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX PUBLIÉS PAR FRANÇOIS FALC'HUN

La bibliographie a été établie à partir du fichier du Centre de recherche bretonne et celtique (C.R.B.C.) de la faculté des lettres et sciences sociales de Brest.

Bibliographie des publications. Brest, s.l.n.d., 4 p.

Recherches sur la sonorité des groupes consonantiques en breton, dans *Études celtiques*, vol. VIII, décembre 1938, p. 335-361.

D'une base doctrinale pour une orthographe rationnelle de la langue bretonne. Brest, s.n.s.d., 9 p.

Les noms bretons de saint Yves, dans *Annales de Bretagne*, t. L, 1943, p. 177-194.

La langue bretonne et la linguistique moderne. Paris, Librairie celtique, 1943, 64 p.

Une mission de folklore musical en Basse-Bretagne, dans *Conférences universitaires de Bretagne (1942-1943).* Paris, Les Belles-Lettres, 1943, p. 115-137 (Association Guillaume Budé, Section bretonne).

Kemmaduriou kensonennou ar brezoneg. Les mutations des consonnes du breton, dans *S.A.V.*, n° 26-31, 1943-1944.

La genèse des dialectes bretons d'après l'Atlas linguistique de Basse-Bretagne, dans *Conférences universitaires de Bretagne (1943-1944).* Rennes, J. Plihon, 1944, p. 33-62.

L'histoire du Finistère vue à travers ses noms de lieux, dans la *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère.* Rennes, Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), 1946, p. XLIII-XLVII.

L'accentuation du breton, dans *Annales de Bretagne*, t. LIV, 1947, p. 1-11.

Toponymie nautique des côtes bretonnes, dans *Annales de Bretagne*, t. LV, 1948, p. 108-120.

L'influence romane et la répartition des infinitifs en -a, -o, -i, du breton, dans *Annales de Bretagne*, t. LV, 1948, p. 121-128.

Une enquête toponymique en Bretagne celtique : le cadastre de la Basse-Bretagne, dans *Onomastica*, n° 3-4, septembre-décembre 1948, p. 163-173.

L'auteur du Barzaz-Breiz, dans *Annales de Bretagne*, t. LVI, 1949, p. 76-92.

L'influence des routes sur la situation des langues et dialectes en Bretagne, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1950, t. XXX, p. 63-72.

Le système consonantique du breton, avec une étude comparative de phonétique expérimentale. Rennes, Librairie universitaire, 1951, 194 p.

Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique. Rennes, chez l'auteur, 1951, 2 vol., 260 p. (texte) + 64 p. (figures).

La langue bretonne et l'enseignement. Rapports présentés à la journée culturelle bretonne, Rennes, le 26 avril 1952. S.l.s.n., 1952, 31 p.

Autour de l'orthographe bretonne, dans *Annales de Bretagne*, t. LX/1, 1953, p. 48-77.

Nécrologie : les lettres bretonnes en deuil (Abbé Conq, Potr Tréouré ; Tanguy Malmanche ; Loeiz Herrieu), dans *Annales de Bretagne*, t. LX/2, 1953, p. 430-441.

A chacun son bien : réponse à M. Quentel, dans *Ogam*, 3 février 1956, p. 71-77.

L'orthographe universitaire de la langue bretonne. Préface du docteur Dujardin. (Brest), éditions F.C.B. Emgleo Breiz, 1956, 38 p.

La dialectologie bretonne : problèmes, méthodes, résultats. Paris, Librairie Klincksieck, 1956, 108 p. (Travaux de l'Institut de linguistique de la faculté des lettres de Paris, vol. II).

Langue bretonne, dans *Orbis*, t. VII, n° 2, 1958, p. 513-533.

Un texte inédit de Dom Michel Le Nobletz, dans *Annales de Bretagne*, t. LXIV, 1957, p. 401-444.

Langue bretonne. Centre international de dialectologie générale, 1958, n.p.

Le faux folklore, problème moral, dans *Cahiers du Bleun-Brug*, n° 7, 3e trimestre 1958, p. 13-16.

Le breton, forme moderne du gaulois, dans *Annales de Bretagne*, t. LXIX/4, 1962, p. 413-428.

Une controverse sur les origines de la langue bretonne, dans *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 4, octobre-décembre 1962, p. 178-184.

(Avec Daniel BERNARD), *Discours breton à Crozon le 12 février 1792*. Rennes, Imprimeries réunies, 1963, n.p.

Celtique continental et celtique insulaire en Breton, dans *Annales de Bretagne*, t. LXX, 1963, p. 425-521.

Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique. Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2e éd., 2 vol. 374 p. (texte) + 63 p. (figures).

La double accentuation de certains toponymes gaulois et ses implications, dans *Actes du VIIIe congrès des sciences onomastiques*, Amsterdam, 1963, p. 138-146.

Les langues prébretonnes en Armorique. Rennes, Imprimerie bretonne, 1963, 17 p.

L'énergie articulatoire des occlusives, dans *Phonetica*, t. 13, 1965, p. 31-36.

La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne, dans *Revue de linguistique romane*, n° 119 et 120, 1966, p. 325-343.

(Avec la collaboration de Bernard TANGUY), *Les noms de lieux celtiques. Première série. Vallées et plaines*. Rennes, Éditions armoricaines, 1966, 143 p.

Gaulois et gallo-roman dans la toponymie de la France, dans *Proceedings of the ninth international congress of onomastic sciences*, Londres, 1966, p. 203-210.

Un nom celtique de la hauteur en France, cnoc-cnec ou croc-crec et ses dérivés et composés, dans *Bulletin philologique et historique*, 1966, p. 293-299.

Point de vue structuraliste en phonétique expérimentale, dans *Word*, vol. 23, 1967, p. 138-149.

Les toponymes bretons sur les pourtours de la baie du Mont-Saint-Michel, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*. Paris, 1967, t. II, p. 31-47.

Problèmes de méthode en toponymie celtique, dans *Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie*, Innsbruck, 1967, p. 155-158.

Blaine, nom préroman de la hauteur, de la source et du ruisseau en France, dans *Actes du X^e congrès des sciences onomastiques*, Vienne, t. VI/4, 1969, p. 371-378.

(Avec la collaboration de Bernard TANGUY), *Les noms de lieux celtiques. Deuxième série. Problèmes de doctrine et de méthode. Noms de hauteurs*. Rennes, Éditions armoricaines, 1970, 205 p.

Les raisons d'une abstention. Rennes, Imprimeries réunies, 1971, 32 p. (brochure hors commerce).

De la durée vocalique sous l'accent, dans le breton de Saint-Pol-de-Léon, d'après Alf Sommerfelt, dans *Indo-celtica Gedächnis Schrift für Alt Sommerfelt*. Munich, Max Hueber Verlag, 1972, p. 42-50.

L'article déterminé en gaulois, dans *Word*, vol. 28, 1972 (paru en 1977), p. 37-50. (Reproduit dans *Celtic Linguistics*, 1976, p. 37-50).

La mutation consonantique initiale en gaulois, dans *Travaux du laboratoire de phonétique de Strasbourg*, n° 6, 1974, p. 1-12.

Alain Le Berre, 1913-1973, dans *Onoma*, Bibliographica and informations, Bulletin de l'International Center of Onomastics, Louvain, vol. XVIII/3, 1974, p. 598-600.

Ternes, Elmar : Grammaire structurale du breton de l'île de Groix (dialecte occidental), dans *Kratylos*, t. XVIII/2, 1975, p. 183-187.

Nécrologie : Pierre Le Roux, dans *Annales de Bretagne*, t. 83/3, 1976, p. 403-406.

Les origines de la langue bretonne. Tome I. Argumentation historique. Rennes, C.R.D.P., 1977, 102 p.

(Préface de) INIZAN (Lan). *La bataille de Kerguidu et autres événements survenus en Basse-Bretagne pendant la Révolution de 1793* (trad. Yves Le Berre). Paris, Robert Laffont, 1977, 348 p.

Sur quelques noms de lieux gaulois de l'Orléanais et du bassin ligérien, dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VII, 1977, n° 48, p. 157-170.

(Avec Magne OFTEDAL), réédition de Alf SOMMERFELT, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon : phonétique et morphologie*. Oslo-Bergen-Tromso, Universitetsforlaget, 1978, 186 p.

(Avec la collaboration de Bernard TANGUY), *Les noms de lieux celtiques. Troisième série. Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique*. Bourg-Blanc, Éditions armoricaines, 1979, 63 p.

Ternes, Grammaire du breton de Groix, s.l.s.n., 1983, 6 p.

Méthode pour vérifier expérimentalement le sens de certains noms de lieux d'origine gauloise. Paris, Société d'onomastique, 1981, p. 53-54.

Les désinences gauloises -ia et -iacos dans la toponymie d'origine celtique en France, s.l.n.d., p. 75-83.

Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne. Paris, Union générale d'éditions, 1981, 663 p. (La nation en question).

(Avec la collaboration de Bernard TANGUY), *Les noms de lieux celtiques. Première série. Vallées et plaines*, deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Genève-Paris, Slatkine, 1982, 313 p.

Dans les dialectes bretons, comment distinguer le vieux fonds gaulois armoricain de l'apport celtique insulaire des immigrés bretons du Bas-Empire et du haut Moyen Age ? dans *Actes du 107e congrès national des sociétés savantes*, section de philologie et d'histoire jusqu'à 1610, t. II, *Questions d'histoire de Bretagne*, Brest, 1982, p. 67-75.

Les noms de(s) Dieu(x) dans les langues celtiques, dans *Actes du colloque Dieu et dieux : noms et Nom*, Angers, 1982, p. 117-124.

(Préface de) PLONÉIS (Jean-Marie), *Le parler de Berrien*. Paris, SELAF, 1983, 296 p.

Les toponymes hybrides mi-celtiques et mi-romans en France, dans *Actes du colloque d'onomastique du Creusot*, 31 mai - 2 juin 1984, p. 118-128.

(Préface de) DOTTIN (Georges), *La langue gauloise : grammaire, textes et glossaire*. Genève-Paris, Slatkine, 1985, 364 p. (Réimpression de l'édition de Paris, 1920).

Le substrat celtique en Occitanie, dans *Actes du XVIIe congrès international de linguistique et philogie romanes*, Aix-en-Provence, 1983. Aix-en-Provence, U.P., 1986, vol. 6, p. 551-562.

Hydronymes celtiques dans le bassin inférieur de la Loire, dans *Actes du IIe colloque de langue et de littérature dialectale d'oïl de l'ouest de la France sur le thème de l'eau*, Nantes, 1984. Nantes, Université de Nantes, 1986, p. 205-215.

La structure linguistique du domaine bretonnant. Brest, C.R.B.C., 1985, p. 59-71.

Introduction à une étude des noms de lieux celtiques de la Mayenne, d'après le Dictionnaire topographique du département par Léon Maître (1878). Brest, C.R.B.C., 1986, p. 37-39.

Georges-Michel Thomas (1913-1991)

Si la disparition de Georges-Michel Thomas, le 14 février 1991, a laissé un vide impossible à combler au cœur de ses amis, elle n'en a pas moins touché le monde de l'enseignement où il avait fait toute sa carrière, le milieu des historiens du Finistère et du reste de la Bretagne où il avait acquis une renommée justifiée par le foisonnement de ses publications, et plus encore la ville de Brest dont il était la mémoire vivante.

Le pédagogue

Né le 15 février 1913, à Brest, G.-M. Thomas y fit ses études secondaires à l'école primaire supérieure (où il eut, parmi ses professeurs, René Daniel, qu'il retrouva plus tard comme inspecteur de l'enseignement primaire, puis comme président de la Société archéologique du Finistère, et avec qui il noua une longue amitié). Entré à l'école normale d'instituteurs à Quimper en 1931, il en

sortit en 1934 pour entamer sa carrière à Locmélar, à quelques kilomètres au sud de Landivisiau. Au bout d'un an, il quitta son premier poste pour accomplir son service militaire. De retour à la vie civile, il fut nommé à Landivisiau où il enseigna de 1936 à 1945. Années mises à profit pour recueillir — déjà — une documentation sur l'histoire de la ville: dès 1942 paraissait son premier ouvrage: *Landivisiau, fille du Léon*, qui fut très rapidement épuisé (1).

La guerre finie, G.-M. Thomas passa les années 1945-1949 en poste à Kergloff, à deux pas de Carhaix. Dans ce bourg de la Cornouaille intérieure, il mena de front enseignement, participation à la vie de la commune (élu conseiller municipal en 1948) et travaux de recherche d'histoire locale: dès 1946, il publiait une monographie: *Dans le passé de Saint-Hernin*, commune proche de Kergloff et terre natale de son épouse (2).

La rentrée de 1949 le retrouva à Quéménéven, où il resta quatre ans: des années toujours remplies d'un travail cette fois plus spécialement axé sur la pédagogie. Sa passion pour le métier d'enseignant le poussa à renouveler les méthodes traditionnelles. En 1949, il participa au congrès de Cannes organisé par Célestin Freinet et y trouva cette forme de pédagogie qu'il appellait de ses vœux, fondée sur des activités propres à éveiller la personnalité des enfants: l'imprimerie à l'école, les échanges interscolaires, les coopératives scolaires, etc., toutes nouveautés qu'il mit aussitôt en application à Quéménéven. De plus, tout en commençant une collaboration à *l'École libératrice*, il entreprit, pour la Bibliothèque du travail éditée par la Coopérative de l'enseignement laïc (C.E.L.), créée par Célestin Freinet, la rédaction de toute une série de brochures portant notamment sur la vie maritime: *L'île d'Ouessant* (1949), *Les phares* (1951), *Histoire de la navigation sous-marine* (1953), mais aussi sur l'agriculture: *Les pois de conserve* (1950), *Corentin, petit paysan breton* (1953), *Histoire de la pomme de terre* (1954), etc. (3). En collaboration avec Pierre Keraval, il réunit une *Documentation pour l'enseignement de l'histoire locale dans le Finistère*, en deux fascicules publiés à l'intention de ses collègues instituteurs, en 1951 et 1952. Ce qui ne l'empêchait pas, en même temps —faisant preuve ainsi d'une puissance de travail qui ne s'est pas démentie jusqu'à ses derniers jours — de collecter documents historiques et traditions légendaires sur des manoirs de Cornouaille et du Léon: en 1954 parut un nouvel ouvrage: *Vieux manoirs bas-bretons. Leurs légendes*, publié avec une préface de Marcel Gautier, alors inspecteur d'académie du Finistère (4).

1953: tournant dans la carrière de G.-M. Thomas: après des années d'écoles rurales, il revint dans sa ville natale, d'abord comme professeur de

(1) Une édition revue et augmentée fut publiée en 1971, sous le titre *Chronique du vieux Landivisiau*.

(2) En 1985, G.-M. Thomas publia une nouvelle monographie de la commune, intitulée *Autrefois à Saint-Hernin*.

(3) Une vingtaine de brochures parurent ainsi sous sa plume entre 1949 et 1970.

(4) En 1971, G.-M. Thomas publia, en collaboration avec Alain Le Grand, un second ouvrage sur les *Manoirs de Basse-Bretagne*.

collège d'enseignement général (C.E.G.) aux Quatre-Moulins, puis, en 1963, comme sous-directeur du C.E.G. de Lanrédec, à deux pas de sa maison de la rue de Royan. C'est là qu'en 1969 il termina sa carrière au service de l'Éducation nationale (5).

L'engagement

L'humanisme qui empreint toute son activité professionnelle ne se bornait pas à la pédagogie. L'idéal élevé qu'il avait fait sien, G.-M. Thomas l'appliquait à tous les domaines de la vie lorsqu'il s'agissait de défendre de grandes causes. Il s'engagea personnellement chaque fois qu'il le jugeait nécessaire : socialiste en politique, résistant contre l'Occupant, militant laïque pour l'école publique, syndicaliste pour la défense des instituteurs, mutualiste pour assurer le bien-être du monde enseignant, toutes prises de position qui n'entamèrent pas pour autant l'esprit de tolérance qu'il manifesta constamment. Son intelligence teintée d'humour le conduisait à porter le plus souvent un regard amusé sinon toujours indulgent sur ses contemporains.

Comme la majorité de ses collègues de l'époque, G.-M. Thomas était un homme de gauche. Dès 1936, au moment du Front populaire, alors qu'il venait d'arriver à Landivisiau, il fut secrétaire de la section locale S.F.I.O. Quelques années plus tard, lors de l'Occupation, il se retrouva naturellement dans la Résistance et fonda à Landivisiau un journal, *Landi-Éclair*, dont quelques numéros parurent clandestinement avant la Libération. En 1944, membre du comité local de Libération à Landivisiau, il fut désigné comme délégué aux États généraux de la renaissance française. En 1948, alors qu'il était instituteur à Kergloff, il voulut participer à la vie communale : élu conseiller municipal comme socialiste indépendant, il eut quelques démêlés avec les élus communistes du lieu...

Cet engagement politique s'est traduit naturellement par l'orientation donnée à une partie de son œuvre intellectuelle : sa participation à la Résistance le poussa à en écrire l'histoire dans le Finistère. Correspondant du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, il y fit la connaissance d'Alain Le Grand, avec qui il se lia d'amitié. Tous deux collaborèrent à deux gros ouvrages sur *Le Finistère dans la guerre*, parus aux éditions de la Cité en 1979 et 1981, complétés en 1987 par un dernier volume intitulé *39-45 Finistère*.

De même, sa philosophie le portant plus vers les humbles que vers les puissants, c'est l'histoire des petits, des sans-grade, « des hommes sans histoire,

(5) Pour rendre hommage à l'exemplaire carrière de G.-M. Thomas dans l'enseignement, l'Éducation nationale a donné son nom à l'Institut universitaire de formation des maîtres (I.U.F.M.) de Brest, installé précisément dans les locaux de l'ancien collège de Lanrédec. Rappelons que les I.U.F.M. ont remplacé, en 1991, les écoles normales d'instituteurs et sont chargés de la formation des futurs enseignants du premier et du second degré.

des hommes sans papiers », comme disait Guéhenno, qu'il voulut sortir de l'ombre. Le petit peuple des ouvriers, des syndicalistes, des communards, des révolutionnaires de la seconde moitié du XIX[e] siècle surgit dans *Brest la Rouge* (1962). On le retrouve encore dans les nombreuses notices fournies au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* dirigé par Jean Maîtron. Artistes, artisans et ingénieurs de Brest et du Léon revivent sous sa plume dans sa thèse de doctorat (1980) et dans *Artistes en Bretagne* (1987, en collaboration avec Yves-Pascal Castel et Tanguy Daniel). C'est tout un monde, jusque-là presque totalement anonyme ou inconnu, qu'il a fait entrer dans la lumière de l'histoire.

L'historien

Sa puissance de travail, sa méthode systématique de collecte de documents de toute nature, l'intérêt porté aux domaines les plus divers ont conduit G.-M. Thomas à produire une œuvre aussi variée qu'originale. Établir sa bibliographie demandera un travail considérable, car il a collaboré à de nombreuses revues, à de nombreux journaux, sous son nom ou sous des pseudonymes, éparpillant des articles souvent difficiles d'accès aujourd'hui. Une bonne partie de son œuvre historique, cependant, en dehors des ouvrages publiés en librairie, a été donnée aux deux revues savantes du département : le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* et *les Cahiers de l'Iroise*.

C'est pendant la guerre qu'il adhéra à la Société archéologique du Finistère : lors de la séance du 29 avril 1943, il fut admis sous le parrainage de Gallo, conservateur de la bibliothèque de Quimper, et de Louis Ogès, alors secrétaire général de la Société. Il était ainsi placé, dès l'âge de trente ans, dans la lignée de ces grands instituteurs qui ont fait honneur à la fois à l'instruction publique et à l'érudition historique. Louis Ogès, en effet, devint plus tard vice-président de la Société archéologique (1949), puis président (de 1958 à 1964) et enfin président honoraire. G.-M. Thomas suivit la même voie : secrétaire en 1949, vice-président en 1978, président honoraire en 1990.

Mais sa grande « aventure » intellectuelle, ce fut la Société d'études de Brest et du Léon, et *les Cahiers de l'Iroise*. Arrivé à Brest en 1953, dans une ville de baraques où « il s'agissait de survivre » (6), il fonda avec quelques amis (Edmond Soufflet, Pierre Le Bris, le docteur Le Roy, Robert Gravot, Jim Sévellec...), en janvier 1954, la Société d'études de Brest et du Léon dont il fut immédiatement — et pour vingt-cinq ans ! — le secrétaire général, avant de succéder à Edmond Soufflet, de 1979 à 1991, à la présidence. *Les Cahiers de l'Iroise*, organe de la Société d'études, sont réellement son œuvre. C'est lui qui assura, pendant trente-sept ans, la publication régulière de quatre fascicules annuels, travail gigantesque qu'il a mené sans faille. Restent cent-cinquante

(6) L'expression est de Pierre Le Bris (*Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 205) qui fut l'ami et l'éditeur de nombreux ouvrages de G.-M. Thomas.

numéros dont la qualité des articles littéraires et historiques a porté le renom de la revue bien au-delà des frontières du Léon et du Finistère (7).

Ces activités multiformes n'empêchèrent pas G.-M. Thomas de poursuivre ses propres recherches, de les mettre en forme et de les publier. Outre les ouvrages déjà évoqués, qui marquent son intérêt aussi bien pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale que pour les anciens manoirs, pour l'histoire locale que pour la documentation pédagogique, deux domaines ont particulièrement retenu son attention : l'histoire de Brest et l'histoire de l'art.

Peu de Brestois de sa génération connaissaient avec autant de précision l'histoire de leur ville au XIX^e^ et au XX^e^ siècle. Après le récit des luttes ouvrières et syndicales à *Brest la Rouge* (8), il donna à sa ville natale de véritables monuments de son histoire : *Le vieux Brest et ses cartes postales* (9), en 1969, avec la collaboration de son ami Jean Foucher, archiviste municipal ; avec le même, en 1975, deux gros volumes sur *La vie à Brest de 1848 à 1948* ; et enfin, en 1984 : *Brest en flânant*. Ce sont là des mines de documentation extraordinaire, fouillant les moindres recoins de la vie locale, restituée par les textes mais aussi par l'image, source irremplaçable de connaissance d'une ville en grande partie rayée de la carte en 1944. Et il faudrait citer encore un *Historique de la caserne Fautras et du 2^e^ R.I.C.* (1963), un *Historique de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Brest* (1971, en collaboration avec Jean Foucher), etc.

La fréquentation d'hommes de lettres et d'artistes suscita l'intérêt de G.-M. Thomas pour l'histoire littéraire (10) et surtout pour l'histoire de l'art breton. Les vacances passées après la guerre, en famille, dans la presqu'île de Crozon, furent l'occasion de rencontres fructueuses avec peintres et écrivains : Jim Sévellec, Pierre Péron, Georges-Gustave Toudouze, Henri Quéfellec et bien d'autres. Et toujours il amassait notes et documents qu'il livrait à la chronique artistique du *Télégramme*.

L'Inventaire des monuments et richesses artistiques de la France, créé par André Malraux, organisa des commissions régionales (celle de Bretagne fut mise sur pied par André Mussat, professeur d'histoire de l'art à l'université de Haute-Bretagne) et des commissions départementales, chargées des travaux préparatoires à l'Inventaire. G.-M. Thomas fut appelé à participer à la commission du Finistère ; c'est à cette occasion qu'il rencontra André Mussat, sous la direction duquel il entreprit plus tard une œuvre colossale, sous la forme d'une thèse de doctorat d'Université qu'il soutint à Rennes le 25 juin 1980 :

---

(7) Les amis de G.-M. Thomas n'ont pas laissé périr son œuvre : la Société d'études de Brest et du Léon, ainsi que *les Cahiers de l'Iroise*, continuent, sous la direction de Jacques Gury.

(8) 1^re^ édition en 1962, 2^e^ édition en 1989.

(9) G.-M. Thomas possédait une extraordinaire collection de cartes postales anciennes et présidait l'association des cartophiles du Finistère, qu'il avait fondée.

(10) Son intérêt pour les grands écrivains le porta aussi à s'occuper de la Société des amis de Saint-Pol Roux et de la Société des amis de Victor Segalen. Il fut secrétaire puis trésorier de la première, et secrétaire de la seconde.

Artistes, artisans et ingénieurs ayant travaillé à Brest et dans sa région aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Le travail de fourmi qu'exigea une telle recherche dans les archives départementales (notamment le dépouillement d'innombrables liasses et registres des séries B, E et G) et aux Archives nationales dépassa sans doute les forces d'un homme qui aurait dû, l'âge avançant, ménager sa santé. Mais G.-M. Thomas était un passionné et, même s'il avait, dans ses dernières années, réduit ses activités, la Société d'études et *les Cahiers de l'Iroise*, qu'il tenait à bout de bras, restèrent pour lui une charge très lourde.

Après plusieurs alertes graves dont il s'était remis, il a succombé à l'hôpital de Brest, le 14 février 1991, la veille de son soixante-dix-huitième anniversaire.

Tanguy Daniel.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

P.-R. GIOT. — *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1991.*

Fig. 1. — Dent de requin fossile dans la carrière d'argile de Landerneau 13

Fig. 2. — Plounéventer, figuration de la gravure en creux à la face inférieure de la table de couverture du caveau de Kerdonnard : hache polie emmanchée avec manche en « crosse » 16

Fig. 3. — Penmarc'h, plan du dolmen principal du grand tumulus de Rosmeur 19

Michel LE GOFFIC, Josick PEUZIAT. — *Fouilles de sépultures en coffre de l'âge du bronze à Primelin, Plouhinec et Sizun - Saint-Cadou.*

Fig. 1. — Primelin, Saint-Théodore, vue du coffre 34

Fig. 2. — Primelin, Saint-Théodore, plan et coupes du coffre 36

Fig. 3. — Primelin, Bellevue, plan du décapage de surface montrant la dalle de couverture brisée 37

Fig. 4. — Primelin, Bellevue, plan de la fouille de la tombe avec restes osseux en place et élévations du coffre 39

Fig. 5. — Plouhinec, Kervennec, vue de la tombe en coffre, prise du nord ; au second plan, la dalle de couverture déplacée 41

Fig. 6. — Plouhinec, Kervennec, tombe en coffre 42

Fig. 7. — Plouhinec, Kervennec, plan et élévation de la sépulture en coffre 43

Fig. 8. — Sizun-Saint-Cadou, extrait du cadastre napoléonien de 1812, section H 2. Emplacement des tumulus de l'âge du bronze 46

Fig. 9. — Sizun - Saint-Cadou, extrait du cadastre actuel, section H 2 47

Fig. 10. — Sizun - Saint-Cadou, relevé topographique partiel de la parcelle n° 568 48

Fig. 11. — Sizun - Saint-Cadou, Le Labou, plan de la fouille du coffre..... 49

Fig. 12. — Sizun - Saint-Cadou, Le Labou, plan et élévations du coffre.... 51

Fig. 13. — Sizun - Saint-Cadou, Le Labou, vue de détail des restes osseux de l'adulte reposant sur un tapis végétal 52

Fig. 14. — Sizun - Saint-Cadou, Le Labou, reconstitution de la position des squelettes sur la dalle de fond 53

Patrick GALLIOU, Jean-Paul LE BIHAN. — *Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1991).*

Fig. 1. — Ouessant, Mez-Notariou, US 59, fondations des bâtiments en fin de fouille 62
Fig. 2. — Ouessant, Mez-Notariou, US 60, galette de pierre 62
Fig. 3. — Ouessant, Mez-Notariou, US 59, dépôt de céramique de l'âge du bronze 64
Fig. 4. — Ouessant, Mez-Notariou, plan général 65
Fig. 5. — Plougonvelin, Saint-Aouen, stèle de l'âge du fer 67
Fig. 6. — Pluguffan, Ty-Lipic, caveau de l'âge du bronze 70
Fig. 7. — Pluguffan, Ty-Lipic, voie romaine, état final 71
Fig. 8. — Pluguffan, Ty-Lipic, reprise de voie romaine de second état sur la voie gravillonnée plus ancienne 72
Fig. 9. — Pluguffan, Ty-Lipic, plan général des vestiges mis au jour 74
Fig. 10. — Quimper, Keraluc, urne funéraire en place 78
Fig. 11. — Quimper, Keraluc, urne funéraire tronquée reposant sur un lit de fragments de verre déformés par la chaleur du bûcher 79
Fig. 12. — Quimper, Kerogan, plan général 82
Fig. 12 *bis*. — Quimper, Kerogan, sondage B 4 83
Fig. 13. — Quimper, Kerogan, US 01 84
Fig. 13 *bis*. — Quimper, Kerogan, US 02 85
Fig. 14. — Quimper, Kerogan, céramiques 86
Fig. 15. — Quimper, prieuré de Locmaria, sarcophage médiéval 88
Fig. 16. — Quimper, prieuré de Locmaria, plan et coupe du sondage 90
Fig. 17. — Quimper, prieuré de Locmaria, coupes 91

Pierre-Roland GIOT, Hervé MORZADEC, Yvan ONNÉE, Dominique MARGUERIE. — *Un enclos ceinturé du second âge du fer : Kersigneau Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie orientale.*

Fig. 1. — Plan d'ensemble de la partie orientale de l'enclos ceinturé 95
Fig. 2. — Plan de l'édifice sud-est 97

Marie-Yvane DAIRE — *Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon.*

Fig. 1. — Cartographie des structures archéologiques détectées par voie aérienne en 1991 dans le Léon 107
Fig. 2-7. — Plans, après redressement, des structures archéologiques détectées d'avion 111-119
Fig. 8. — Cartographie simplifiée des chemins organisés et des sites archéologiques de la région de Landéda et de Lannilis 124
Fig. 9. — Schéma cadastral de l'environnement d'un enclos détecté à Landéda 125
Phot. 1. — Kernilis, Botéden 127
Phot. 2. — Lannilis, Kergoadou 127
Phot. 3. — Locmaria-Plouzané, Troléven 128
Phot. 4. — Plabennec, L'Ormeau 128

Phot. 5. — Plouarzel, Graeoc 129
Phot. 6. — Plouarzel, Kervéatous 129
Phot. 7. — Plougonvelin, Kervini 130
Phot. 8. — Ploumoguer, Guelennec 130
Phot. 9. — Ploumoguer, Kervadeza 131
Phot. 10. — Plouzané, Mezharès 131
Phot. 11. — Porspoder, Leurguer 132

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1991)

Fig. 1-2. — Commana, église Saint-Derrien, retable de sainte Anne 136-137
Fig. 3. — Concarneau, église Saint-Budoc de Beuzec-Conq, croix de procession, 1828 141
Fig. 4. — Concarneau, église du Saint-Cœur-de-Marie, croix de procession, n° 2, 1830 142
Fig. 5. — Concarneau, église Saint-Budoc en Beuzec-Conq, croix de procession, 1875 143
Fig. 6. — Concarneau, église Saint-Budoc de Beuzec-Conq, statue de sainte Azénor, 1896 146
Fig. 7. — Concarneau, presbytère de Beuzec-Conq, pierre tombale, 1737 147
Fig. 8. — Concarneau, Beuzec-Conq, fontaine Saint-Budoc 149
Fig. 9. — Châteaulin, chapelle Notre-Dame, sainte Anne trinitaire 151
Fig. 10. — Lothey, église du Vieux-Bourg, sainte Anne trinitaire 153
Fig. 11-12. — Le Faou, église Saint-Sauveur, cuve baptismale 157-158
Fig. 13. — Le Faou, église Saint-Sauveur, retable de l'ancien autel Notre-Dame 160
Fig. 14. — Le Faou, église Saint-Sauveur, panneau historié de la Dormition de la Vierge 162
Fig. 15. — Le Faou, église Saint-Sauveur, panneau du Couronnement de Marie 163
Fig. 16. — Le Faou, église Saint-Sauveur, panneau de la Visitation 164
Fig. 17. — Landunvez, chapelle Saint-Gonvel, graffiti sur une stèle de l'âge du fer 165
Fig. 18. — Plougonvelin, Prédic, vestiges de calvaire 167
Fig. 19. — Plouhinec, église Saint-Vinoc, statue de saint 168
Fig. 20. — Plouhinec, église Saint-Vinoc, inscription 169
Fig. 21. — Roscoff, place Georges-Teissier, dalles funéraires 170

Louis CHAURIS. — *Pierres de construction à Morlaix : église des Jacobins et autres édifices anciens.*

Fig. 1. — L'église des Jacobins dans son cadre régional 172
Fig. 2. — Plan de l'église des Jacobins 174
Fig. 3. — Contrefort oriental de l'élévation sud 177
Fig. 4. — Contrefort nord et chevet 180
Fig. 5. — Contrefort en granite albitique 180
Fig. 6. — Élévation sud 184

Jean-Pierre LE BIHAN. — *La maîtresse-vitre de l'église Saint-Pierre de Ploudiry.*
Fig. 1. — État de conservation de la maîtresse-vitre 190
Fig. 2. — La maîtresse-vitre, vue d'ensemble 192
Fig. 3. — Le Christ au jardin des Oliviers 193
Fig. 4. — La Cène 194
Fig. 5. — Jésus livré par Judas 195

Frank YSNEL. — *L'aménagement du port de Morlaix au XVIII^e siècle.*
Fig. 1. — Le port de Morlaix en 1727, dessiné par Garengeau 220-221
Fig. 2. — Projet du port en 1751, d'après le plan dessiné par Gadrois 224
Fig. 3. — La rivière de Morlaix au bout des quais à Toul-Mahot, d'après le plan de Besnard, 1774 226
Fig. 4. — Le port de Morlaix en 1782 227
Fig. 5. — Deuxième projet d'écluse en 1727, d'après le plan de Garengeau 230
Fig. 6. — Plan de la rivière du Dourduff avec le projet d'un port au bas de la rivière de Morlaix 231
Fig. 7. — Sommes versées pour les travaux d'aménagement du port au XVIII^e siècle 238

Emmanuel LAOT. — *Recrutement et origine des instituteurs finistériens : les voies vers le métier (1873 - 1914).*
Tableau 1. — Pourcentage de normaliens finistériens (1872-1890 et 1902-1913) par rapport à la population cantonale en 1901 269
Carte 1. — Arrondissements, cantons et communes du Finistère en 1911 270
Carte 2. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Rennes (1831-1851) 271
Carte 3. — Recrutement (par cantons) de l'école normale d'instituteurs de Rennes dans le Finistère (1831-1872) 272
Carte 4. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913) 273
Carte 5. — Densité (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913) 274
Carte 6. — Densité (par cantons) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1872-1890 et 1902-1913) 275
Carte 7. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1873-1890) 276
Carte 8. — Origine géographique (par communes) des élèves-maîtres finistériens de l'école normale de Quimper (1902-1912) 277
Graphique 2. — Origine scolaire des normaliens (1892-1912) 278
Graphique 3. — Candidats au concours de l'école normale de Quimper 279
Graphique 4. — École normale de Quimper: nombre de normaliens (1873-1913) 280
Graphique 5. — Instituteurs publics et instituteurs privés dans le Finistère (1872-1913) 281
Graphique 6. — Instituteurs laïques et congréganistes dans le Finistère (1872-1913) 282

Graphique 7. — Instituteurs publics laïques titulaires et adjoints dans le Finistère (1872-1913) 283
Graphique 8. — Instituteurs publics congréganistes titulaires et adjoints dans le Finistère (1872-1893)..... 284

Couverture, page 4. — Fragment de la maîtresse-vitre de Ploudiry, XVI^e siècle. Cliché Jean-Pierre Le Bihan.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE RÉGIONALE
29380 BANNALEC

Dépôt légal 4e trimestre 1992 Directeur de la publication : Tanguy DANIEL